Faculté de l'aménagement
École d'architecture

Rapport présenté au Conseil Canadien de
Certification en Architecture (CCCA)
en vue du maintien de l'agrément
du programme de

Maîtrise en architecture

offert par
l'École d'architecture de l'Université de Montréal

Septembre 2013 (révision novembre 2013)

Université de Montréal

Table des matières

1. Introduction au programme

1.1 Identité et mission du programme 3

1.2 Plan d'action et objectifs du programme.....6

2. Progrès depuis la visite d'inspection précédente

Résumé des moyens mis en oeuvre par l'École d'architecture....10

2.1 Modifications mineures à la M.Arch. (septembre 2011) 12

2.2 Modifications mineures au B.Sc.Arch. (septembre 2012) 13

2.3 Suivi - Préoccupations REV 2011 15

2.4 Suivi – Conditions «non atteintes» REV 2011 19

2.5 Développement du projet de refonte de la M.Arch. 24

3. Conformités aux conditions d'agrément

3.1 Réponse du programme aux perspectives du CCCA 28

3.2 Auto-évaluation du programme 37

3.3 Information du public 42

3.4 Équité sociale.....43

3.5 Ressources humaines 44

3.6 Développement des ressources humaines 54

3.7 Ressources matérielles 72

3.8 Ressources documentaires et technologies de l'information.....78

3.9 Ressources financières.....84

3.10 Structure administrative 87

3.11 Grade professionnel et curriculum 92

3.12 Critères de performance de l'étudiant.....97

4. Information supplémentaire

4.1 Présentation de l'institution et historique du programme 108

4.2 Évaluation des progrès de l'étudiant 114

4.3 Description des cours 139

4.4 Curriculum vitae abrégé des membres du corps professoral 199

4.5 Rapport de l'équipe de visite de la visite précédente.....316

4.6 Rapports annuels.....353

Atelier triptyque, Automne 2011. Photo : Raphaël Thibodeau.

La rédaction de ce rapport a requis la précieuse contribution d'un très grand nombre de personnes et je tiens à remercier plus particulièrement :

Carole Giard, registraire de l'OAQ
Lynda Godin, adjointe à l'administration à l'OAQ

Giovanni De Paoli, doyen de la Faculté de l'aménagement
Manon Guité, vice-doyenne aux affaires académiques
Paul Lewis, Vice-doyen à la recherche et secrétaire de faculté
Lyne Bélanger, chef de bibliothèque
Natalie Cyr, directrice administrative de la Faculté
Carl L'Archevêque, responsable des ressources informatiques de la Faculté
Michel Cyr, directeur de la Coop Aménagement

Le Comité de planification stratégique formé des professeurs **Manon Asselin, Clément Demers** et **Irena Latek,** du chargé de formation pratique **Carlo Carbone** et des étudiants **Samuel Dubois** et **Gabrielle Morin,** ainsi que son président, le professeur **Jacques Lachapelle.**

Les professeurs **Georges Adamczyk, Denis Bilodeau** et **Jean-Pierre Chupin** pour leurs excellents conseils et nombreuses relectures
Les étudiants, **Jérôme Lemieux-Bouchard, Martin Tanguay, Raphaël Thibodeau** et **Dominique St-Pierre** qui ont contribué à la facture graphique du rapport.

Finalement, je tiens à adresser ma gratitude à **Agnès Anger,** agente de communication à l'École, sans qui la réalisation de ce rapport n'aurait pas été possible, pour son travail remarquable et son appui indéfectible.

Anne Cormier, directrice

1. Introduction au programme

1.1 Mission et identité du programme

L'agrément requiert une compréhension de l'identité académique et de la mission spécifiques du programme.

Le RPA doit inclure :
- un résumé de l'identité du programme, de ce qui le rend unique, de ses forces et défis;

L'École d'architecture à l'Université de Montréal

- **L'enseignement de la discipline de l'architecture dans une faculté dédiée à l'étude, à la conception et à la transformation de l'environnement naturel et construit**

- **L'appartenance de l'École à une grande université de recherche**

L'histoire de l'École d'architecture remonte au tout début du XXe siècle. D'abord intégrée à l'École Polytechnique de Montréal puis à l'École des beaux-arts de Montréal, elle deviendra une école d'architecture indépendante en 1959. Elle sera rattachée à l'Université de Montréal en 1964 et, quatre ans plus tard, s'associera à l'Institut d'urbanisme pour former la Faculté de l'aménagement. Aujourd'hui, le pavillon de la Faculté, rénové et agrandi à la suite d'un concours gagné en 1995 par le consortium réunissant les architectes Saucier + Perrotte et Menkes Shooner Dagenais, accueille également l'École d'architecture de paysage et l'École de design industriel. Dans ce contexte pluridisciplinaire, l'École profite, au sein même du pavillon, d'une riche bibliothèque qui traite d'architecture, d'urbanisme, de design et d'architecture de paysage, ainsi que d'ateliers de fabrication spécialisés. Par ailleurs, la présence du Centre d'exposition de l'Université dans le pavillon contribue au rayonnement de la Faculté et de l'École.

L'École se situe au sein d'une grande université de recherche, la quatrième en importance au Canada qui forme, avec ses deux écoles affiliées, HEC Montréal et Polytechnique Montréal, le plus important pôle de recherche et d'enseignement universitaire dans le monde francophone. En plus d'offrir une excellente formation en architecture fondée sur une forte culture d'atelier, elle compte aujourd'hui d'importantes chaires et équipes de recherche (pour la liste complète, voir la section 3.6 Développement des ressources humaines). Des professeurs de l'École collaborent également aux projets d'autres groupes de recherche de la Faculté.

L'École d'architecture à Montréal

- **L'enseignement de la discipline de l'architecture dans une ville exceptionnelle au patrimoine unique en Amérique du Nord et imprégnée d'une culture contemporaine de l'architecture**

- **La contribution généreuse de plusieurs excellents architectes**

La situation de l'École à Montréal, ville cosmopolite et multilingue, la deuxième plus grande ville canadienne, la deuxième ville francophone en importance dans le monde, fournit un cadre exceptionnel aux études en architecture par son patrimoine bâti riche et unique en Amérique du Nord, incluant de remarquables édifices datant des régimes français et britannique, des réalisations marquantes du XXe siècle et plusieurs excellents projets récents. Montréal compte quatre grandes universités. On y trouve également le Centre Canadien d'Architecture (CCA), une institution de renommée internationale qui, en plus de soutenir des programmes de recherche, organise expositions et conférences de haut niveau, et plusieurs autres institutions culturelles dont la Maison de l'architecture du Québec (MAQ).

Par ailleurs, la vaste majorité des architectes pratiquant au Québec exercent à Montréal et dans la région métropolitaine. Ce qui favorise la contribution régulière et généreuse d'excellents professeurs invités, chargés de cours et de formation pratique et de critiques aux programmes de l'École.

Un programme d'études préprofessionnelles et un programme d'études professionnelles

Outre sa contribution aux programmes multidisciplinaires de formations spécialisées ou de formation à la recherche qui relèvent de la Faculté, l'École d'architecture offre deux programmes d'études : le baccalauréat en sciences, architecture (B.Sc.Arch.) et la maîtrise en architecture (M.Arch.) qui est le programme agréé par le CCCA. De plus, il est possible de poursuivre des études en architecture dans un programme de Ph.D. individualisé. Le B.Sc. Arch. et la M.Arch. bénéficient à la fois du contexte académique et urbain de l'École et de la présence d'étudiants de 3e cycle qui contribuent à l'enrichissement des enseignements.

Baccalauréat en sciences, architecture

- **un programme ouvrant vers les études supérieures et diverses pratiques liées à l'architecture**

Ce programme préprofessionnel de trois ans à temps

plein offre une formation de 1er cycle universitaire qui consiste en une initiation aux pratiques, outils, démarches et connaissances de base de la discipline architecturale et qui donne accès à diverses pratiques liées à l'architecture. Le baccalauréat accueille d'excellents étudiants aux profils très variés et ayant complété divers parcours académiques au Québec ou à l'étranger, enrichissant ainsi le contexte global du programme. Le B.Sc.Arch. met l'accent sur l'apprentissage du projet architectural, son rapport avec la ville et le développement d'habiletés constructives et numériques. Le baccalauréat offre une large ouverture sur l'international grâce au programme d'échange, à l'atelier hors les murs et à l'apport de professeurs invités. Il conduit à la poursuite d'études supérieures, soit à la maîtrise en architecture ou vers des disciplines connexes ou complémentaires. Il permet aussi aux finissants d'intégrer directement le marché du travail.

Maîtrise en architecture

- **un programme professionnel confirmant l'autonomie projectuelle de l'étudiant par l'acquisition des outils et connaissances fondamentales du projet professionnel et par la formation de base en recherche**

Le programme de maîtrise assure au futur architecte une formation avancée de niveau maîtrise, permettant une meilleure compréhension des enjeux, mutations et perspectives de l'architecture (sur les aspects à la fois sociaux, culturels et techniques du projet et de la théorie) par une réflexion sur les savoir-faire et la discipline.

La maîtrise accueille une majorité d'étudiants ayant complété leur baccalauréat à l'École, mais aussi des étudiants d'autres institutions. Le 2e cycle universitaire en architecture est une étape d'approfondissement et de confirmation autant sur le plan de la formation professionnelle que sur celui de la formation par la recherche. Ce programme d'un an et demi confirme l'autonomie « projectuelle » de l'étudiant par l'acquisition des outils et connaissances fondamentales du projet professionnel. C'est aussi au programme de maîtrise que l'impact des travaux de recherche des professeurs sur les cours et ateliers est le plus important, alors que les étudiants doivent choisir une des orientations offertes qui portent sur des champs de recherche de professeurs de l'École. À ce sujet, la réforme de la maîtrise qui est en cours contribuera à assouplir et à élargir le spectre des choix offerts aux étudiants et favorisera une plus large contribution du corps professoral à l'enseignement du projet au niveau maîtrise.

Nos étudiants bénéficient de l'Accord France-Québec facilitant la reconnaissance de leurs diplômes et de leur qualification professionnelle en France.

Offset, exposition des finissants de la maîtrise en architecture et de la maîtrise en design urbain, Fonderie Darling, décembre 2012. Photo : Raphaël Thibodeau.

Des programmes soutenus par la recherche

La recherche à l'École d'architecture est orientée vers une meilleure compréhension et connaissance de l'architecture, de sa conception et de sa réalisation. L'École bénéficie des connaissances produites par les deux chaires (une de plus qu'en 2011) et les cinq équipes de recherche, et par les travaux de recherche indépendants des professeurs. Au cours des dernières années, la recherche subventionnée en architecture a connu un essor remarquable, en partie grâce au travail d'équipe des professeurs réunis dans des groupes de recherche dont la synergie a permis d'établir de solides expertises reconnues internationalement. Cela s'explique également par l'accroissement, au sein du corps enseignant, d'un plus grand nombre de professeurs ayant complété un doctorat. En plus des retombées sur l'enseignement, cet essor crée pour les étudiants un contexte très positif qui dynamise leur formation et peut leur permettre d'obtenir un travail rémunéré au cours de leurs études.

Vision et défis

Les programmes de l'École doivent favoriser une approche à la formation dirigée vers la pertinence sociale, culturelle, technique et opérationnelle de l'architecture. Cette formation doit permettre à l'étudiant d'acquérir la capacité de concevoir et de réaliser un projet d'architecture de qualité, c'est-à-dire, un projet intelligent d'édifice constructible et durable tenant compte de sa complexité culturelle, sociale, esthétique et symbolique et de ses dimensions opératoires, techniques, réglementaires et économiques. L'étudiant doit aussi avoir la capacité de situer son approche de l'architecture dans les débats théoriques, culturels et politiques contemporains.

Au nombre des défis que doit relever l'École, plusieurs sont complexes et ne lui sont pas spécifiques. Ils concernent toutes les écoles d'architecture. Ces défis sont les suivants :
- L'affirmation de l'importance de la discipline
- La compréhension de l'impact du numérique sur l'enseignement, la conception et la pratique de l'architecture, et celle des enjeux de l'enseignement de la discipline de l'architecture dans ce contexte
- La compréhension globale des enjeux du développement durable et l'enseignement de la discipline de l'architecture dans ce contexte
- La compréhension globale des modes de réalisation des projets d'architecture et du rôle des différents acteurs qui y contribuent, de son impact sur le projet d'architecture et la préparation des futurs architectes à exercer un leardership dans la conception et dans la réalisation du projet d'architecture
- La compréhension de l'importance croissante de la recherche en milieu universitaire sur les programmes et des opportunités que cela représente pour la discipline et la profession

Les défis particuliers à l'École comprennent :
- La refonte du programme de maîtrise
- La création d'un programme de Ph.D. en architecture
- Le recrutement international
- La poursuite du développement de la recherche
- Le financement des programmes
- Le développement philanthropique
- La poursuite du rehaussement des environnements physiques et numériques
- La mise en œuvre des procédures pour le renouvellement de la direction de l'École
- La participation à une réflexion facultaire dans le cadre du renouvellement de la direction de la Faculté de l'aménagement.

L'École et la direction de la Faculté et de l'Université sont au fait de l'importance de l'ensemble de ces défis et la planification triennale facultaire 2012-2016 tient compte de plusieurs d'entre eux.

- l'énoncé de la mission actuelle du programme, la date de son adoption ou de sa révision et la date de sa ratification par l'institution (si tel énoncé n'existe pas, le programme doit décrire comment il entend procéder pour y parvenir).

Mission de l'École d'architecture

Au sein de la Faculté de l'aménagement, l'École d'architecture a pour mandat général d'assurer la qualité de la formation et de la recherche liées à :
— La pratique professionnelle de l'architecte
— La connaissance et la culture architecturales.

En 1998, l'École d'architecture a adopté l'énoncé suivant afin de préciser sa mission particulière :

En vue de rendre service à la société dans sa recherche de beauté, de bien-être et de qualité, l'École d'architecture s'applique à :
- Développer une approche à l'architecture axée sur les processus de design prenant en considération l'ensemble des questions liées au milieu bâti;
- Investir les différents secteurs d'activités d'où émergent les nouvelles formes de pratiques; Favoriser la génération et la matérialisation des idées les plus en mesure de répondre aux besoins et aux aspirations des usagers et des collectivités;
- Constituer un foyer de la culture architecturale et un noyau actif de recherche et rayonnement.

1.2 Plan d'action et objectifs du programme

L'agrément requiert un plan d'action qui guide le programme vers la réalisation des objectifs de sa mission. Ce plan, qui doit servir à structurer le processus d'auto-évaluation du programme, aide l'équipe de visite à comprendre le rôle du programme dans l'institution et les paramètres de son développement futur.

En 2011, l'École d'architecture a complété l'auto-évaluation de ses programmes (voir section 3.2). Cela a permis de confirmer la pertinence de changements mineurs qui ont été implantés en septembre 2011 (pour la maîtrise) et en septembre 2012 (pour le baccalauréat). Les résultats du processus d'auto-évaluation ont également mené à une réflexion approfondie sur la discipline, sur la profession et sur l'enseignement de l'architecture. Cette réflexion a considérablement nourri le projet de refonte majeure de la maîtrise présenté dans la section 2.5 ainsi que la formulation du plan d'action stratégique de l'École pour 2013-2018.

Pour bien situer les réalisations de l'École depuis le dépôt du précédent RPA en 2010, il faut mentionner le défi singulier qu'a constitué la grève étudiante du printemps 2012. L'École est alors parvenue à compléter un rattrapage adéquat des cours assurant ainsi la qualité de la formation de ses étudiants conformément à sa mission. De plus, elle a adopté l'horaire différé (2012-2013) autorisé par l'Université pour mieux accueillir les nouveaux admis à l'automne 2013. La rentrée s'est alors effectuée le 1er octobre plutôt que le 4 septembre. Les mesures qui ont alors été mises en place sont décrites à la section 4.1.2.

Il faut également mentionner le renouvellement de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti dont est titulaire la professeure Christina Cameron, la création d'une Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture dont le professeur Jean-Pierre Chupin est titulaire et l'organisation conjointe, avec l'École d'architecture de l'Université McGill, de la 99e conférence annuelle de l'Association of Collegiate Schools of Architecture. Et il faut aussi noter l'augmentation du nombre de professeurs de 19,5 à 20 postes équivalent temps complet avec l'engagement du nouveau professeur de formation pratique Thomas Balaban, un praticien spécialiste en conception numérique.

Le RPA doit inclure :
- un plan d'action et les objectifs du programme élaborés en fonction des normes institutionnelles,
- ses indicateurs de réussite, et un calendrier pour la réalisation du plan.

À l'Université de Montréal, les facultés déposent une planification triennale qui est mise à jour annuellement. L'École d'architecture contribue à la planification triennale de la Faculté de l'aménagement. Cette planification est ensuite reprise dans le plan stratégique que l'Université présente au Conseil de l'Université. Les indicateurs de réussite sont préparés par le Bureau de recherche institutionnelle (BRI) et disponibles sur son site web. Ces indicateurs qui rendent compte de données pour l'année courante et de leur évolution traitent des admissions, des inscriptions, du nombre de diplômes, du nombre de personnel enseignant et de recherche, des dépenses, des revenus, de l'organisation de l'enseignement, de la caractérisation de la charge d'enseignement et présentent les ratios et les indicateurs standardisés : profil étudiant, revenus de recherche, charge d'enseignement moyenne, nombre moyen d'étudiants équivalent temps complet (EETC) à la charge du personnel enseignant et de soutien, du coût unitaire brut des EETC et indice de prérèquation.

Par ailleurs, afin d'assurer la réalisation des objectifs propres à sa mission, l'École établit également son propre plan stratégique. Un plan stratégique de l'École pour 2013-2018 a été adopté par l'Assemblée en tant que document de travail.

Planification facultaire triennale 2012-2016 en lien avec les programmes de l'École d'architecture
Résumé des objectifs, des moyens et actions, et des échéances

Refonte de la maîtrise en architecture	Projet adopté par l'Assemblée de l'École et par le Conseil de Faculté et présenté à la direction de l'Université En ajustement dans le contexte où le financement des universités québécoises fait l'objet d'un important chantier	Calendrier prévu : automne 2013 Reporté
Augmentation de l'effectif étudiant au 2e cycle	Sera réalisé à la seconde année de l'implantation de la M.Arch.	Calendrier prévu : automne 2014 Reporté
Création d'un Ph.D. en architecture	En remplacement du Ph.D. *ad hoc* en architecture (5 inscrits et 6 candidatures par année depuis deux ans)	À l'état de rédaction
Augmentation du recrutement d'étudiants internationaux 1er, 2e et 3e cycle : + 1%	Présence accrue de l'Université à l'international dans des activités de recrutement	Atteint
Augmentation de la mobilité sortante au 2e cycle	Sera réalisé à la seconde année de l'implantation de la M.Arch.	Calendrier prévu : automne 2014 Reporté
Poursuite du rehaussement des environnements physiques et numériques	Mise à niveau et mise aux normes des ateliers de fabrication et de maquette Création d'un atelier de fabrication numérique Ajout d'un espace d'archivage Ajout d'une salle de peinture Construction d'un simulateur de ciel nuageux Rehaussement du réseau filaire Ajout de 8 ordinateurs Apple Imac	Atteint Atteint Atteint Atteint Atteint Atteint Atteint
	Projet de carrefour technologique Rehaussement du mobilier et des équipements en ateliers	À l'état de planification
Formation continue en architecture	Tenue de colloques et de conférences reconnus à titre de formation continue libre ou dirigée par l'OAQ	Contributions ponctuelles
Augmentation des initiatives de partenariat avec le milieu	Partenariat pour l'analyse croisée des mécanismes de collaboration et d'innovation dans la création de la ville contemporaine du groupe de recherche IF et de LéaV de l'ENSAV	Partenariat établi en 2012
Augmentation du taux de succès des professeurs auprès des grands organismes subventionnaires	Obtention d'une importante subvention du Fonds des leaders de la FCI (Jean-Pierre Chupin)	Réalisé septembre 2012
Agrandissement du pavillon de la Faculté	Esquisse d'une proposition	À l'état de concept

Plan stratégique de l'École d'architecture 2013-2018
Résumé des objectifs, des actions, et des livrables

FORMATION

- Favoriser les interactions entre la recherche et l'enseignement - Favoriser le renouvellement de la matière enseignée - S'assurer que le programme corresponde aux plus hauts critères en matière de pratique professionnelle et favorise une approche prospective à cet égard	Mise en place d'ateliers en lien avec les activités de recherche et dirigés par des équipes de pratique et de recherche à la maîtrise Valorisation du double apport des professeurs chercheurs et des praticiens aux enseignements et de celui d'intervenants d'autres disciplines	Partiellement réalisé et sera optimisé avec la refonte de la maîtrise
- Promouvoir le leadership de l'architecte dans la conception et la réalisation du projet d'architecture	Offre d'un programme de 3e cycle consacré à la recherche en architecture	Création d'un Ph.D. architecture (en cours de rédaction)
- Optimiser les approches pédagogiques - Rehausser l'environnement physique et numérique des ateliers	Démonstration de l'atteinte des critères d'agrément dans les cours	Préparation de la visite du CCCA : hiver 2014 (en cours)
	Amélioration de la coordination et l'intégration des enseignements	Renouvellement des mandats des comités des études : été 2013 (réalisé)
	Suivi du projet facultaire de rehaussement de l'environnement physique et numérique	Remplacement du mobilier désuet et offre d'une trousse de logiciels aux étudiants : automne 2014
	Contribution au projet d'agrandissement du pavillon	Dépôt d'une esquisse d'agrandissement du pavillon : janvier 2013 (réalisé)

ADMISSION ET RÉUSSITE SCOLAIRE

- Recruter les meilleurs étudiants au baccalauréat et à la maîtrise - Augmenter les candidatures internationales	Offre de 10 bourses d'admission de 5 000 $ à la maîtrise	Dépôt d'une fiche de projet dans le cadre de la grande campagne de financement (réalisé), suivi en cours
- Cibler des taux optimaux d'admission pour assurer la qualité de la formation	Admissibilité des étudiants de la M.Arch. aux bourses du CRSH	Refonte de la maîtrise
- Favoriser la persévérance aux études	Rehaussement de la diffusion web	Mise en ligne du nouveau site web de l'École : janvier 2014
- Faciliter la transition des étudiants vers le milieu du travail	Offre de cours en anglais	Projet pilote de cours en anglais : 2014-2015
	Amélioration de la coordination et l'intégration des enseignements	Renouvellement des mandats des comités des études : été 2013 (réalisé)

RECHERCHE

- Développer et valoriser l'ensemble de la recherche qui se fait à l'École d'architecture - Développer la diffusion de la recherche - Favoriser l'essor des stages postdoctoraux et des séjours de recherche - Avoir des locaux adaptés aux besoins de la recherche	Offre de bourses doctorales et post-doctorales Valorisation de la recherche par la diffusion web Révision régulière de l'allocation des locaux dédiés à la recherche	Dépôt d'un projet dans le cadre de la grande campagne de financement (réalisé), suivi en cours Mise en ligne du nouveau site web de l'École : janvier 2014 Ajustement des locaux dédiés à la recherche : mai 2013 (récurrent)

LIENS AVEC LES MILIEUX INTERNATIONAL, NATIONAL, METROPOLITAIN ET INSTITUTIONNEL

- Favoriser les activités de formation internationale - Développer le rayonnement des activités des professeurs et étudiants - Encourager étudiants et professeurs à s'engager sur la scène publique montréalaise et nationale - Promouvoir une culture de l'exposition publique, du débat et de l'ouverture à la critique - Faire valoir l'expertise de l'École au sein de l'Université	Maintien des activités de formation internationales et en développement d'autres activités Rehaussement de la diffusion web Maintien et développement des activités d'exposition et d'échanges	Dépôt d'un projet dans le cadre de la grande campagne de financement (réalisé), suivi en cours Mise en ligne du nouveau site web de l'École : printemps 2014 Tenue régulière d'expositions et de cycles de conférence (réalisé et récurrent)

MILIEU DE TRAVAIL : ENSEIGNANTS ET PERSONNEL DE SOUTIEN

- S'assurer que le corps enseignant de l'École puisse rencontrer les nouveaux défis de la pratique et de la recherche en architecture - S'assurer que le milieu de travail du personnel de soutien soit à la hauteur des défis actuels et futurs	Mise en œuvre du processus de renouvellement de la direction de l'École Maintien puis accroissement du corps professoral à temps plein et à temps partiel Bilan de la situation actuelle du personnel de soutien et élaboration d'un plan de renouvellement	Appel de candidatures : 2014 Établir un plan de renouvellement du corps professoral : été 2014 Établir un plan de renouvellement des besoins en personnel de soutien : hiver 2014

FINANCEMENT

- Améliorer le financement philanthropique	Mettre à profit la congruence du 50e anniversaire du rattachement de l'École d'architecture à l'Université de Montréal et la tenue de la grande campagne de financement de l'Université	Tenir un événement de levée de fonds s'adressant plus particulièrement aux diplômés de l'École : février 2014

2. Progrès depuis la visite d'inspection précédente

L'agrément est conditionnel au fait que les déficiences, tant mineures que majeures, sont systématiquement prises en compte.

Le RPA doit inclure :

– le résumé des réponses du programme aux remarques de l'équipe de visite précédente (RÉV), telles que décrites dans les Rapports Annuels (RA). Ce résumé doit traiter des conditions indiquées comme « non atteintes », de même que les préoccupations.

Il peut aussi traiter des conditions indiquées comme « atteintes », ou encore traiter des « commentaires de l'équipe ».

Les forces du programme qui avaient été identifiées lors de la dernière visite ont été maintenues, voire bonifiées, et l'École a mis en œuvre les moyens qu'elle jugeait nécessaires pour répondre aux exigences de l'agrément. Le tableau récapitulatif qui suit résume les moyens mis en œuvre pour pallier les déficiences identifiées par la dernière équipe de visite. Une description plus détaillée du suivi réalisé au sujet des préoccupations et des conditions non atteintes se trouve aux sections 2.3 et 2.4.

Les 7 préoccupations identifiées dans le REV par l'équipe de visite 2011	**Résumé des moyens mis en oeuvre par l'École d'architecture**
5.1- Allègement de la charge de travail de la directrice	- redistribution des tâches administratives pour confier la gestion des programmes et des dossiers étudiants aux comités des études
5.2- L'École d'architecture, les autres unités de la Faculté et l'Université	- renouvellement de la concertation entre les directions d'unités - contribution active et collective des unités et de la Faculté au projet de développement du nouveau campus de l'Université
5.3- Ressources informatiques; embauche d'un enseignant spécialiste; piratage des logiciels par les étudiants	- recrutement d'un professeur de formation pratique se consacrant à l'enseignement dans un contexte d'utilisation croissante des technologies numériques et de préoccupation pour le développement durable - ouverture d'un atelier de fabrication numérique - modification des cours *ARC1215 - Dessin d'architecture* et *ARC2214 Conception assistée par ordinateur* afin d'assurer une meilleure intégration du numérique au curriculum du baccalauréat (modifications mineures au B.Sc. Arch., septembre 2012) - ajout de 8 nouveaux ordinateurs dans le laboratoire 4182, remplacement des imprimantes laser du Centre d'impression Coopsco Aménagement pour une offre d'impression en libre-service - diffusion de l'information au sujet des logiciels installés sur les postes informatiques des laboratoires et des logiciels gratuits ou disponibles à tarifs avantageux - sensibilisation des étudiants et des enseignants à la question du piratage
5.4- Atteinte du critère *C-4 Design complet*	- renforcement de l'apport des cours et ateliers aux dispositifs pédagogiques menant à la formation en design complet - modification de la séquence des enseignements de l'atelier obligatoire *ARC6812 - Atelier d'architecture avancé 1* et du cours obligatoire *ARC6844 - Détails et intégration* - clarification de l'apport de l'atelier obligatoire *ARC2012* à cette notion, en particulier en ce qui a trait à l'exploration de la matérialité (modifications mineures au B.Sc.Arch., septembre 2012)
5.5- Atteinte du critère *A-7 Diversité culturelle* (notamment en relation avec la complexité urbaine de la ville de Montréal)	- création d'un nouveau cours obligatoire *ARC3321 - Espace architectural, cultures, sociétés* (modifications mineures au B.Sc.Arch., septembre 2012) - études de la ville menées dans le cadre du cours obligatoire *ARC3104 - Histoire de l'architecture au Québec* et des ateliers obligatoires *ARC2011 - Atelier d'architecture 3* et *ARC6812 - Atelier d'architecture avancé 1*
5.6- Auto-évaluation	- parachèvement du processus d'auto-évaluation prévu par l'Université : . modifications mineures au B.Sc.Arch. . développement du projet de refonte de la M.Arch.
5.7- Installations physiques	- annulation du projet de déménagement de l'École et confirmation de l'installation de l'École dans le pavillon de la Faculté de l'aménagement

Conditions identifiées comme non atteintes dans le REV 2011	Résumé des moyens mis en oeuvre par l'École d'architecture
1. Réponse du programme aux perspectives du CCCA A. La formation en architecture et le milieu académique	- établissement du plan stratégique de l'École fondé sur ses objectifs, ceux de la Faculté et ceux de l'Université - allègement de la charge de la directrice - collaboration plus étroite entre la direction de l'Université et l'École d'architecture - création par l'Université d'une Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture et dégagement de son titulaire - contributions au projet de nouveau campus de l'Université - prise en compte des besoins de l'École dans le cadre de la grande campagne de financement de l'Université de Montréal
2. Auto-évaluation du programme	(voir 5.6 dans tableau de la page précédente)
8. Ressources documentaires et technologies de l'information	(voir 5.3 dans tableau de la page précédente)
11. Grade professionnel et curriculum	- ajout d'un cours au choix au programme de la M.Arch. (modifications mineures à la M.Arch., septembre 2011)
A2. Habiletés en recherche	- création du cours obligatoire *ARC6823 Préparation au projet final* (modifications mineures à la M.Arch., septembre 2011) - contribution, à partir de la 2e année du B.Sc.Arch., d'analyses de précédents et de comparables, d'analyses du contexte et d'analyses d'un programme aux projets d'ateliers
A5. Habiletés de collaboration	- création du cours obligatoire *ARC3321 - Espace architectural, cultures, sociétés* (modifications mineures au B.Sc.Arch., septembre 2012)
A7. Diversité culturelle	(voir 5.5 dans tableau de la page précédente)
B5. Accessibilité	- ajustement des projets d'atelier obligatoires *ARC2011 - Atelier d'architecture 3* et *ARC6812 - Atelier d'architecture avancé 1*
C4. Design complet	(voir 5.4 dans tableau de la page précédente)
D2. Éthique et jugement professionnel	- meilleure démonstration de la démarche pour l'atteinte du critère dans le RPA - constat par le corps enseignant de la capacité des étudiants à comprendre des enjeux liés à l'éthique et au jugement

Des modifications mineures ont été apportées aux programmes de l'École au cours des deux dernières années. Dans le contexte où l'agrément de l'École a été reconduit pour trois ans en 2011, elles sont présentées dans ce rapport pour la toute première fois car elles n'ont jamais fait partie d'un rapport annuel (RA). Ces modifications ont permis à l'École de mieux répondre aux exigences du CCCA.

La recherche a poursuivi son essor avec la création, en septembre 2011, par l'Université de Montréal, de la Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture dont le professeur Jean-Pierre Chupin est le titulaire et auquel un dégagement a été accordé par la Faculté. Les recherches menées à l'École d'architecture demeurent diversifiées et le rayonnement des professeurs sur la scène internationale s'est accentué à la fois grâce à la création de cette nouvelle chaire, mais aussi par les nouveaux projets que développent les plus jeunes professeurs.

L'École continue à bénéficier de l'expertise du bassin d'architectes reconnus exerçant à Montréal et le poste de professeur de formation pratique a été comblé par l'engagement de Thomas Balaban, un excellent architecte montréalais, qui a reçu le mandat de développer l'expérimentation avec les outils numériques. Le poste de professeur de formation pratique est tout nouveau à l'Université de Montréal. Un professeur de formation pratique doit avoir une compétence professionnelle reconnue et exercer une pratique professionnelle. Il se consacre essentiellement à l'enseignement et à l'encadrement des étudiants tout en adoptant une contribution au fonctionnement de l'institution, au rayonnement universitaire et à la recherche.

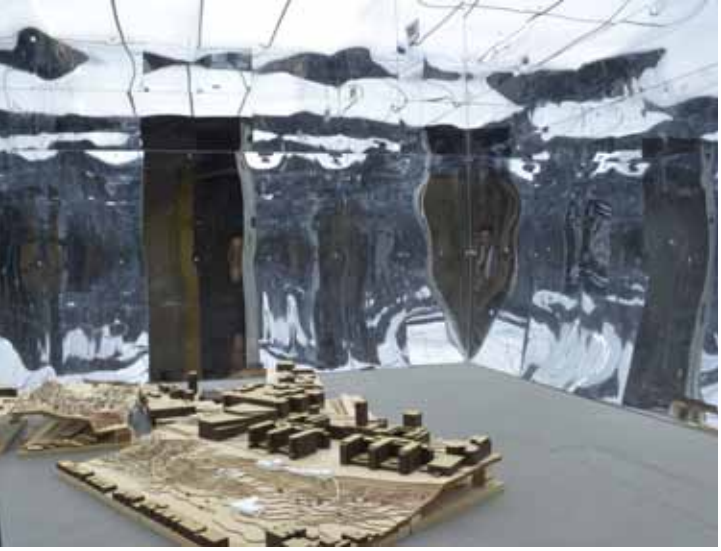

Le simulateur de ciel couvert pour l'étude de la lumière naturelle.
Photo : Martin Tanguay.

L'École contribue au projet facultaire de l'option «aménagement» du DESS Environnement et développement durable de la Faculté des arts et sciences, ainsi qu'à un projet universitaire de formation à distance.

Au chapitre des ressources matérielles, la Faculté s'est équipée en septembre 2011 d'un nouvel atelier de fabrication numérique qui dispose maintenant de deux appareils de découpe laser et d'une fraiseuse à contrôle numérique. Les autres ateliers de fabrication ont été mis aux normes de la CSST. De plus, un simulateur de ciel couvert équipé pour l'étude de la lumière naturelle à partir de maquettes d'architecture a également été construit à l'initiative de la professeure Valérie Mahaut.

Le pavillon et ses ressources matérielles contribuent toujours à la culture architecturale du projet « qui favorise le débat critique sur la discipline de l'architecture, et qui encourage un art du savoir-faire se traduisant par un apprentissage du faire (*art of making*) » tel que l'avait noté l'équipe de visite en 2011.

Finalement, l'École a complété l'élaboration d'un projet de refonte de la M.Arch. qui est présenté à la fin de cette section.

2.1 Modifications mineures à la M.Arch. (septembre 2011)

Ces modifications sont effectives depuis septembre 2011. Elles visent principalement la mise à jour du programme, son assouplissement et l'ouverture vers d'autres disciplines suite aux modifications apportées au B.Sc.Arch. en 2008. Les tableaux présentant le cheminement avant/après les modifications se retrouvent ci-dessous.

Retrait du cours *ARC6842 Stratégies structurales*
À la suite de modifications apportées au programme de premier cycle et mises en application en septembre 2008, le nouveau cours obligatoire, *ARC4324 Stratégie structurale,* est offert en troisième année de B.Sc.Arch. afin de permettre aux diplômés du baccalauréat de mieux s'intégrer au marché du travail. Aussi, le cours *ARC6842 Stratégies structurales* a été retiré du programme de maîtrise.

Retrait de l'un des trois cours optionnels obligatoires reliés aux orientations
Les cours obligatoires reliés aux orientations ont été mis à jour et limités à deux afin d'introduire un cours au choix et d'assouplir le curriculum de la M. Arch. Chaque orientation comprend maintenant une des sections de l'atelier *ARC6813 - Atelier d'architecture avancé 2* et deux cours optionnels, pour un total de 12 crédits plutôt que de 15 crédits.

Ajout du cours *ARC6823 Préparation au projet final* et ajout d'un cours au choix
Le retrait de deux cours permet l'ajout d'un cours préparatoire au projet final (3 crédits) et l'offre d'un cours au choix issu du répertoire des cours de l'Université de Montréal ou d'une autre université montréalaise. L'offre d'un cours au choix favorise une ouverture vers d'autres disciplines. (Cette modification contribue à l'atteinte de la condition 11. Grade professionnel et curriculum).

M1		M2
Automne 15 cr	Hiver 15 cr	Automne 15 cr
ARC 6812 6 cr Atelier d'architecture avancé 1	**ARC 6813** 6 cr Atelier d'architecture avancé 2	**ARC 6814** 6 cr Projet final
ARC 6822 3 cr Analyse de l'architecture contemporaine	3 cr Cours optionnel	3 cr Cours optionnel
ARC 6844 3 cr Détails et intégration	**ARC 6833** 3 cr Pratique et gestion stratégique	**ARC 6834** 3 cr Financement et gestion des coûts
ARC 6842 3 cr Stratégies structurales	3 cr Cours optionnel	**ARC 6832** 3 cr Sécurité du bâtiment

Cheminement des études à la maîtrise avant l'implantation de modifications mineures à l'automne 2011

M1		M2
Automne 15 cr	Hiver 15 cr	Automne 15 cr
ARC 6812 6 cr Atelier d'architecture avancé 1	**ARC 6813** 6 cr Atelier d'architecture avancé 2	**ARC 6814** 6 cr Projet final
ARC 6822 3 cr Analyse de l'architecture contemporaine	3 cr Cours optionnel	3 cr Cours optionnel
ARC 6844 3 cr Détails et intégration	**ARC 6823** 3 cr Préparation au projet final	3 cr Cours au choix
ARC 6832 3 cr Sécurité du bâtiment	**ARC 6833** 3 cr Pratique et gestion stratégique	**ARC 6834** 3 cr Financement et gestion des coûts

Cheminement des études à la maîtrise suite à l'implantation de modifications mineures à l'automne 2011

Le cours de trois crédits *ARC6823 - Préparation au projet final* remplace et bonifie une activité autrefois non créditée. Il offre aux étudiants des enseignements appropriés et un encadrement structuré en préparation à l'atelier *ARC6814 Projet final* de six crédits. Ce cours obligatoire est offert au deuxième trimestre de la maîtrise. Le but du cours est de compléter un programme de recherche, de documentation et d'analyse qui servira à définir les paramètres du projet final. À la fin du trimestre, l'étudiant doit soumettre une proposition détaillée de projet définissant clairement l'argumention et les critères qui orienteront son travail de conception au trimestre suivant. De façon générale, le cours de préparation au projet final vise à développer chez l'étudiant une capacité à formuler un projet d'architecture en tant que projet de recherche et non seulement comme une réponse pratique à une commande externe. (Cette modification contribue à l'atteinte du critère *A2. Habiletés en recherche*).

2.2 Modifications mineures au B.Sc. Arch. (septembre 2012)

Ces modifications sont effectives depuis septembre 2012. Les tableaux présentant le cheminement avant/après les modifications se retrouvent à la page suivante.

Pour l'essentiel, elles répondent aux objectifs généraux suivants :

- Consolider la formation offerte au premier cycle en architecture à l'Université de Montréal.
- Mieux préparer les étudiants aux exigences de la profession et aux défis de la discipline dans un monde professionnel et académique en mutation profonde.
- Renforcer la place de l'atelier d'architecture en tant que le lieu central du projet pédagogique de la formation offerte au premier cycle.
- donner suite aux recommandations du rapport de l'équipe de visite du CCCA et à celles du comité d'autoévaluation.
- Renforcer la formation acquise au baccalauréat en vue d'une meilleure insertion des diplômés sur le marché du travail.
- Harmoniser les enseignements reliés à l'histoire et à la théorie.
- S'assurer que les étudiants aient acquis à la fin de leur deuxième année des notions de base en histoire et théories allant de la période classique à ce jour, cela dans un contexte de la tenue des échanges internationaux en 3e année.
- Mettre à jour les enseignements en atelier de 2e année (*ARC2012*) et de 3e année (*ARC3017* et *ARC3018*)
- Harmoniser et mettre à jour les enseignements reliés aux capacités de figuration par le dessin, la maquette et la modélisation assistée par ordinateur.

Ces modifications ont fait l'objet d'un large consensus chez les étudiants et les professeurs. Elles ont un impact sur la préparation des diplômés du baccalauréat dans un contexte où les exigences sont de plus en plus élevées pour l'admission au deuxième cycle à l'Université de Montréal comme dans d'autres écoles d'architecture. Des étudiants mieux formés peuvent contribuer de façon encore plus significative aux activités de recherche et de formation. Les étudiants qui choisiront de faire une maîtrise dans une autre discipline telle que l'urbanisme ou l'architecture de paysage ont un bagage architectural déterminant pour leurs activités professionnelles futures.

Description sommaire des modifications

Les cours *ARC1215 - Dessin d'architecture* et *ARC2214 Conception assistée par ordinateur* sont deux des trois cours obligatoires du bloc Dessin et informatique; leurs descriptions ont été modifiées afin qu'elles correspondent mieux à l'évolution de l'intégration des outils numériques dans les enseignements de l'École. Le cours *ARC1215 Dessin d'architecture* initie les étudiants au dessin manuel qui est encore en usage en première année d'architecture et permet d'aborder quelques logiciels de dessin, de rendu et d'infographie de base. Les modifications visent à mettre à jour les objectifs du cours en précisant que le dessin à la main et le dessin numérique sont abordés. Le cours *ARC2214 - Conception assistée par ordinateur* initie les étudiants à la conception assistée par ordinateur afin d'établir des acquis qui seront consolidés par les activités d'intégration offertes au cours de la deuxième année et mis en application en atelier. Les modifications retirent l'exigence de la réalisation d'un projet au profit de travaux pratiques, un mode d'apprentissage et d'évaluation mieux approprié aux exigences de ce cours.

L'atelier *ARC2012 - Atelier d'architecture 4* est le dernier d'une série d'ateliers obligatoires que les étudiants complètent au cours de leurs deux premières années d'études. Pendant ces deux années, les étudiants acquièrent un bagage de compétences qui leur permet de débuter le stage exigé par l'Ordre des architectes du Québec (OAQ) pour avoir accès à la profession. La description de l'atelier a été modifiée afin qu'elle corresponde mieux à des objectifs de plus grande intégration des outils numériques et d'exploration de la matérialité, cela dans l'optique de la réalisation du stage. Par ailleurs, l'identification de l'atelier *ARC2012 - Atelier d'architecture 4* à une démarche associée à la «pensée constructive» plutôt qu'à la «tectonique» rapproche l'atelier de la série des quatre cours qui traitent d'architecture et construction. La tectonique faisant souvent référence à l'expression constructive, alors que la pensée constructive traite plus précisément de l'apport de la compréhension de la construction au développement conceptuel du projet d'architecture. Cet

atelier contribue maintenant plus clairement à l'acquisition des compétences exigées par le critère *C4. Design complet.*

Trois des ateliers optionnels de troisième année *ARC3011 - Atelier formes et fonctions, ARC3012 - Atelier formes et techniques* et *ARC3015 - Atelier formes et contexte* sont remplacés par deux nouveaux ateliers *ARC3017 - Projet d'architecture 1* et *ARC3018 - Projet d'architecture 2*. Ces deux ateliers comprennent plusieurs sections qui proposent chacune des approches distinctes ce qui a permis d'augmenter et d'assouplir l'offre d'ateliers optionnels.
Dans ces ateliers, les étudiants développent un projet d'architecture à partir d'une démarche s'appuyant sur l'étude du contexte, d'un programme, de la matérialité et de la forme. Deux des ateliers optionnels demeurent au programme, *AME3030 - Atelier multidisciplinaire* et *ARC3014 - Atelier triptyque,* qui se distinguent par leurs formats, le premier proposant un atelier en collaboration avec des étudiants d'autres unités de la Faculté de l'aménagement et le second une série de trois exercices intensifs encadrés par des professeurs invités.

Les cours *ARC1101 - Histoire générale de l'architecture, ARC1102 - Histoire de l'architecture moderne* et *ARC2104 - Théories du projet architectural* constituent un sous-ensemble du bloc Histoire et théories. Ils couvrent plus particulièrement l'histoire générale et les théories de l'architecture jusqu'à nos jours. Leurs descriptions sont modifiées afin d'en harmoniser les contenus et d'assurer des notions de base en histoire et en théories aux étudiants qui partent en échange en troisième année. Le cours

B1		B2		B3	
Automne 17 cr	Hiver 16 cr	Automne 16 cr	Hiver 16 cr	Automne 15 cr	Hiver 15 cr
ARC 1101 3 cr Histoire générale de l'architecture	**ARC 1102** 3 cr Histoire de l'architecture moderne	**ARC 3104** 3 cr Histoire de l'architecture au Québec	**ARC 2104** 3 cr Théories du projet architectural	**ARC 2105** 3 cr Théories de la forme architecturale	**ARC 2101** 3 cr Personne / environnement
ARC 1311 3 cr Architecture et construction 1	**ARC 1312** 3 cr Architecture et construction 2	**ARC 2313** 3 cr Architecture et construction 3	**ARC 2314** 3 cr Architecture et construction 4	Cours optionnel 3 cr ou Cours au choix (max 1 cours au choix)	**ARC 4324** 3 cr Stratégie structurale
ARC 1215 3 cr Dessin d'architecture	**ARC 2214** 3 cr Conception assistée par ordinateur (CAO)	**ARC 2321** 3 cr Statique et résistance des matériaux	**ARC 5314** 3 cr Mécanique, électricité Éclairagisme	Cours optionnel 3 cr ou Cours au choix (max 1 cours au choix)	Cours optionnel 3 cr ou Cours au choix (max 1 cours au choix)
ARC 1011 6 cr Atelier d'architecture 1	**ARC 1012** 6 cr Atelier d'architecture 2	**ARC 2011** 6 cr Atelier d'architecture 3	**ARC 2012** 6 cr Atelier d'architecture 4	**ARC 3011, 12, 14, 15** **AME 3030** 6 cr Ateliers formes et fonctions, formes et techniques, triptyque, formes et contexte, multidisciplinaire	**ARC 3011, 12, 14, 15** 6 cr Ateliers formes et fonctions, formes et techniques, triptyque, formes et contexte
ARC 1214 2 cr Atelier d'expression	**ARC 1801** 1 cr Intégration 1	**ARC 1802** 1 cr Intégration 2	**ARC 1803** 1 cr Intégration 3		

Cheminement des études au baccalauréat avant l'implantation de modifications mineures à l'automne 2012

B1		B2		B3	
Automne 17 cr	Hiver 16 cr	Automne 16 cr	Hiver 16 cr	Automne 15 cr	Hiver 15 cr
ARC 1101 3 cr Histoire générale de l'architecture	**ARC 1102** 3 cr Histoire de l'architecture moderne	**ARC 3104** 3 cr Histoire de l'architecture au Québec	**ARC 2104** 3 cr Théories du projet architectural	**ARC 3305** 3 cr Architecture et stratégies urbaines	**ARC 3321** 3 cr Espace architectural, cultures, sociétés
ARC 1311 3 cr Architecture et construction 1	**ARC 1312** 3 cr Architecture et construction 2	**ARC 2313** 3 cr Architecture et construction 3	**ARC 2314** 3 cr Architecture et construction 4	Cours optionnel 3 cr ou Cours au choix (max 1 cours au choix)	**ARC 4324** 3 cr Stratégie structurale
ARC 1215 3 cr Dessin d'architecture	**ARC 2214** 3 cr Conception assistée par ordinateur (CAO)	**ARC 2321** 3 cr Statique et résistance des matériaux	**ARC 5314** 3 cr Mécanique, électricité Éclairagisme	Cours optionnel 3 cr ou Cours au choix (max 1 cours au choix)	Cours optionnel 3 cr ou Cours au choix (max 1 cours au choix)
ARC 1011 6 cr Atelier d'architecture 1	**ARC 1012** 6 cr Atelier d'architecture 2	**ARC 2011** 6 cr Atelier d'architecture 3	**ARC 2012** 6 cr Atelier d'architecture 4	**ARC 3014** 6 cr **ARC 3017** **ARC 3018** **AME 30-30** Ateliers optionnels	**ARC 3014** 6 cr **ARC 3017** **ARC 3018** **AME 3030** Ateliers optionnels
ARC 1214 2 cr Atelier d'expression	**ARC 1801** 1 cr Intégration 1	**ARC 1802** 1 cr Intégration 2	**ARC 1803** 1 cr Intégration 3		

Cheminement des études au baccalauréat suite à l'implantation de modifications mineures à l'automne 2012

ARC2105 - Théories de la forme architecturale (l'un des deux autres cours du bloc Histoire et théories) est retiré et remplacé par un nouveau cours au contenu plus ciblé, *ARC3305 - Architecture et stratégies urbaines.*

Le cours complémentaire obligatoire *ARC2101 - Personne/environnement* est retiré et remplacé par le nouveau cours *ARC3321 - Espace architectural, cultures, sociétés* dont le contenu répond mieux aux exigences du CCCA, plus particulièrement en ce qui concerne la compréhension de la diversité des besoins, des valeurs, des normes de comportement et des modèles sociaux et spatiaux qui caractérisent différentes cultures et différents individus ainsi que les implications de cette diversité au niveau des rôles sociaux et des responsabilités des architectes (critère *A7. Diversité culturelle*). Cette modification contribue à une meilleure compréhension du projet architectural et du contexte social dans lequel il se situe. Ce cours aborde également la participation et la collaboration (critère *A5. Habiletés de collaboration*).

Finalement, le cours complémentaire optionnel *APA3553 - Écologie et développement durable appliqués* qui n'existe plus dans le programme de baccalauréat en architecture de paysage est remplacé par le cours *APA1130 - Écologie et développement durable* afin de continuer à favoriser une approche interdisciplinaire du développement durable.

2.3 Suivi - Préoccupations RÉV 2011

Les points ci-dessous doivent être considérés dans la perspective des exigences de la formation professionnelle. Ainsi, l'équipe de visite a identifié sept (7) points faibles dont certains avaient déjà fait l'objet de remarques lors de la dernière visite d'agrément de 2005. Il s'agit d'une préoccupation importante de la part de l'équipe de visite:

5.1- L'équipe est à nouveau préoccupée de constater que la charge de travail de la directrice de l'École d'architecture n'a pas été allégée par la création d'un nouveau poste administratif. Cet important assouplissement lui donnerait la latitude suffisante pour veiller adéquatement à l'évaluation des programmes et aux orientations stratégiques de l'école.

Les tâches administratives de la gestion des programmes et des dossiers étudiants ont été redistribuées. Cela présente le double avantage d'alléger la tâche de la directrice et d'impliquer les membres de ces deux comités dans une optique de partage de la compréhension globale des enjeux administratifs de l'École.

Ainsi, des membres ou des sous-comités du Comité des études de premier cycle assument les responsabilités suivantes :
- l'examen des candidatures (candidats ayant une formation universitaire en architecture ou en design d'intérieur) et les demandes de révision;
- lorsque requis, le suivi avec les candidats intéressés par le programme ou qui ont été refusés;
- l'examen et le suivi des demandes d'équivalence;
- l'examen et le suivi des échanges internationaux (étudiants de l'Université de Montréal) et étudiants visiteurs;
- le recrutement et la persévérance aux études;
- la coordination des contenus et de la bibliographie des cours;
- l'archivage;
- la coordination par trimestre des deux premières années.

Distribution des tâches au B.Sc.Arch.	**Responsable-s**
Post-mortem et coordination	Denis Bilodeau (1re année) Georges Adamczyk (2e année) Anne Cormier (3e année)
Post-mortem et coordination, archivage et bibliographie	. filière ateliers (incluant les cours complémentaires) : Comité des études de premier cycle . filière dessin et outils numériques : Temy Tidafi . filière histoire et théories : Jacques Lachapelle . filière architecture et construction : Pierre Boyer-Mercier
Évaluation des demandes d'admission sur portfolio et des demandes de révision de dossier d'admission	Pierre Boyer-Mercier, Jacques Lachapelle et Temy Tidafi
Évaluation des demandes d'équivalence	Georges Adamczyk
Échanges internationaux	Georges Adamczyk et Valérie Mahaut
Recrutement, conversion et persévérance	Georges Adamczyk et Denis Bilodeau

Et des membres ou des sous-comités du Comité des études supérieures assument les responsabilités suivantes :
- l'examen de toutes les candidatures à la M.Arch. et au Ph.D. ad hoc en architecture;
- lorsque requis, le suivi avec les candidats intéressés par

le programme ou qui ont été refusés;
- la coordination des contenus et de la bibliographie des cours;
- la coordination par trimestre;
- l'archivage.

Distribution des tâches à la M.Arch.	**Responsable-s**
Examen des candidatures à la M.Arch., examen des demandes de révision et suivi avec les candidats refusés	Jean-Pierre Chupin, Alessandra Ponte, Irena Latek
Examen des candidatures au Ph.D.	Denis Bilodeau, Jean-Pierre Chupin, Anne Cormier, Irena Latek, Alessandra Ponte
Coordination des contenus, des calendriers et des bibliographies des cours	Irena Latek (1er trimestre) Anne Cormier (2e trimestre Denis Bilodeau (2e année)

Par ailleurs, d'autres professeurs assument la coordination des programmes facultaires auxquels contribue l'École.

Tâches de coordination, programmes facultaires	**Responsable-s**
M.Sc.A. (aménagement) option CEB	Nicholas Roquet
M.Sc.A. (aménagement) option MGPA	Clément Demers
Maîtrise individualisée en design urbain	Alan Knight

5.2- L'équipe est à nouveau d'avis qu'il est nécessaire d'étendre un dialogue constructif déjà entrepris avec les autres départements de la Faculté de l'aménagement afin de mener des actions concertées auprès de l'Université.

Les directions des autres unités de la Faculté ont toutes été renouvelées au cours des quatre dernières années, ce qui a favorisé le renouvellement d'un dialogue constructif entre les unités de la Faculté. Au niveau des actions concertées, il est important de mentionner l'appui du Conseil de faculté à l'important projet de refonte de la M.Arch. au sujet duquel l'École et la Faculté travaillent avec la direction de l'Université.

La cohésion des forces vives des unités de la Faculté s'est également manifestée lors de la grève étudiante de 2012, par l'achèvement du trimestre d'hiver 2012, ainsi que par la coordination d'un calendrier des études décalé et compressé en 2012-2013 (voir 4.1.2. Historique du programme). L'effort de concertation facultaire déployé dans ce contexte difficile a permis aux unités d'assurer un suivi cohérent et aux étudiants de compléter leurs cours et ateliers.

Les directeurs des unités poursuivent des projets communs au sein de la Faculté dans le cadre de programmes facultaires, dont les options Conservation de l'environnement bâti et Montage et gestion de projets d'aménagement de la M.Sc.A. en aménagement et la Maîtrise individualisée en design urbain. Plus récemment, au plan universitaire, ils ont été invités à contribuer activement au projet de développement du nouveau campus de l'Université et à redéfinir des activités visant à en établir l'identité. Par ailleurs, la tenue mensuelle de réunions de l'exécutif facultaire (directeurs et décanat) et du Conseil de Faculté permet d'assurer le bon suivi des dossiers.

Cette année, le processus de nomination d'un nouveau doyen offrira aux unités une toute autre occasion de réfléchir aux intérêts de la Faculté dans le plus large cadre institutionnel de l'Université.

5.3- L'équipe de visite est d'avis que l'école doit se doter à long terme d'un système informatique complet. Ce système devra nécessairement comprendre une famille de logiciels spécifiques pouvant être incorporés aux différents programmes d'enseignement, ainsi que des outils de réalisation et de production. Il faudra également prévoir l'embauche d'un enseignant choisi parmi les meilleurs professionnels dans le domaine informatique. [2.3.8]. Par ailleurs, le problème généralisé de piratage des logiciels chez les étudiants, tel que mentionné dans le rapport précédent, n'est toujours pas résolu.

Les cours *ARC1215 - Dessin d'architecture* et *ARC2214 Conception assistée par ordinateur* ont été modifiés afin d'assurer une meilleure intégration du numérique au curriculum du baccalauréat (modifications mineures au B.Sc.Arch., septembre 2012). Les postes informatiques des laboratoires informatiques sont équipés des logiciels spécifiques aux enseignements en architecture et les étudiants peuvent obtenir ces logiciels gratuitement ou à prix étudiant. Par exemple, une entente entre Autodesk et l'Université de Montréal permet aux étudiants de télécharger gratuitement six logiciels de cette suite (voir

tableau p. 83). La direction de l'École et le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA) ont sensibilisé les enseignants et étudiants à la question du piratage.

L'ouverture d'un atelier de fabrication numérique équipé d'un appareil de découpe laser en septembre 2011 dans le cadre du réaménagement du niveau 0 du pavillon de la Faculté constitue un élément significatif de l'effort de mise à jour du système informatique. Depuis, un second appareil de découpe laser a été installé dans cet atelier ainsi qu'une fraiseuse à contrôle numérique. L'atelier de métal a également été équipé d'une fraiseuse à contrôle numérique et celle de l'atelier de plastique a été mise à niveau. Une nouvelle salle de numérisation a été aménagée au niveau 0 et le réseau filaire a été rehaussé à 1 Gigaoctet/seconde pour l'ensemble de la Faculté. À l'École d'architecture, tous les postes du personnel administratif et de soutien ont été remplacés au printemps 2013.

En 2012, l'École a recruté Thomas Balaban, qui a une solide expérience de la conception numérique en architecture et dont l'excellence de la pratique professionnelle innovatrice est reconnue, à titre de professeur de formation pratique à demi-temps. Le professeur a pris la charge du cours obligatoire *ARC2214 - Conception assistée par ordinateur* offert au deuxième trimestre de la première année de baccalauréat. De plus, il dirige l'un des ateliers optionnels de troisième année du baccalauréat et encadre des étudiants au projet final à la M.Arch.

La Faculté a établi une liste de logiciels qui sont installés sur les postes informatiques des laboratoires et que les étudiants peuvent installer sur leurs portables gratuitement ou à tarif avantageux. La diffusion de l'information quant à l'acquisition légale de logiciels est maintenant mieux organisée, elle est présentée dans l'une des séances du cours *ARC2214- Conception assistée par ordinateur* et les enseignants et étudiants sont tous sensibilisés au problème du piratage.

De plus, la coopérative Coopsco Aménagement – Université de Montréal installée au pavillon la Faculté de l'aménagement offre le service d'impression numérique à un prix très avantageux pour ses membres. Elle dispose de deux imprimantes à jet d'encre pouvant imprimer des formats de 42'' de largeur jusqu'à 100' de longueur. Trois imprimantes laser dont une en libre-service complètent l'offre de service pour des impressions de format 8,5x11, 8,5x14, 11x17, 12x18 et 13x19 sur une sélection de papier et de cartons répondant aux exigences pédagogiques. Des sessions d'information sont offertes gratuitement aux étudiants au début de chaque trimestre afin de parfaire leurs connaissances dans la préparation de leurs fichiers. Les heures d'ouverture sont également adaptées aux exigences du calendrier pédagogique.

Par ailleurs, dans la foulée du chantier de réflexion facultaire sur le rehaussement des espaces physiques et numériques, la Faculté a installé 8 nouveaux ordinateurs dans le laboratoire 4182 et d'autres projets sont en cours d'élaboration. La Faculté prévoit l'implantation d'un « renderfarm » en mars 2014. Tous les étudiants de l'École pourront ainsi utiliser le parc informatique facultaire pour calculer très rapidement des images de synthèse. Ensuite, le développement d'une solution technologique pour l'élaboration de banques de ressources numériques se poursuit avec le Centre d'édition numérique de l'Université de Montréal. Finalement, les sites web de la Faculté et de ses écoles seront entièrement mis à jour au printemps 2014 à partir des recommandations élaborées par un comité facultaire et le Centre d'expertise web de l'UdeM.

5.4 - En vertu de l'importance accordée à la notion de design complet dans l'acquisition des connaissances qui mènent à la formation d'architecte, l'équipe aurait souhaité que plusieurs volets du cursus encouragent l'acquisition de cette compétence. Malheureusement, on ne retrouve cette notion que dans un cours où elle sert déjà à de trop nombreux aspects pédagogiques.

Notre École considère l'atteinte du critère design complet par la contribution de plusieurs cours et ateliers au développement de dispositifs pédagogiques menant à la formation au design complet. La démonstration de l'atteinte de ce critère dans les travaux des étudiants doit alors être appréciée par un regard transversal portant sur l'ensemble des productions.

Des mesures ont été mises en place pour atteindre les exigences du CCCA en ce qui a trait au critère *C4 Design complet* en coordonnant les enseignements de l'atelier obligatoire *ARC6812 - Atelier d'architecture avancé 1* et du cours obligatoire *ARC6844 - Détails et intégration.* Par ailleurs, l'apport de l'atelier obligatoire *ARC2012 - Atelier d'architecture 4* à l'atteinte du critère, en particulier en ce qui a trait à l'exploration de la matérialité a été clarifié par les modifications mineures de septembre 2012 au programme du B.Sc.Arch.

Et, le réaménagement des rythmes et des séquences entre les cours de construction et les ateliers, et dont les nouvelles cohortes au baccalauréat ont pu bénéficier à partir de 2008, permet d'assurer une meilleure acquisition des connaissances techniques, l'intégration des systèmes constructifs, ainsi que la prise en compte des contraintes techniques et des normes de sécurité aux différentes étapes du projet.

5.5- Comme indiqué dans le précédent Rapport, l'équipe de visite demeure préoccupée par le peu de progrès réalisé sous la rubrique, Diversité culturelle. La volonté de l'École de tirer parti de la complexité urbaine de la ville de Montréal pourrait être renforcée dans un objectif de mieux faire comprendre comment s'inscrit la diversité culturelle au sein d'une dimension sociale.

Le nouveau cours obligatoire *ARC3321 - Espace architectural, cultures, sociétés* créé dans le cadre des modifications mineures au B.Sc.Arch. contribue depuis l'hiver 2013 à aborder la question de la diversité culturelle en amenant les étudiants à réfléchir aux publics de l'architecture et aux espaces publics. La question de la compréhension des peuples nordiques est également présente dans le cours *ARC6884 - Territoire, paysage, architecture.* Et dans le cadre de ce cours ou à titre volontaire, plusieurs étudiants prendront part au projet Adaptations à l'Arctique qui sera présenté à la Biennale de Venise au printemps 2014.

La compréhension de la ville et de la complexité urbaine que l'on retrouve à Montréal est fondamentale dans les enseignements de l'École. Plus précisément, les études menées dans le cadre du cours *ARC3104 - Histoire de l'architecture au Québec,* de l'atelier *ARC2011 - Atelier d'architecture 3* et de l'atelier *ARC6812 - Atelier d'architecture avancé 1* permettent aux étudiants d'approfondir cette question en lien avec le contexte de la ville de Montréal.

Par exemple, dans le cours *ARC3104 - Histoire de l'architecture au Québec,* les étudiants sont amenés à réfléchir à ces questions de la façon suivante :

- un cours est consacré aux cultures amérindiennes préhistoriques (i.e. traditionnelles)
- la notion de l'identité est centrale dans le cours puisque la matière porte en grande partie sur les processus qui détermine la spécificité culturelle tels que : tradition, colonialisme, acculturation (ou rencontre de cultures diverses, si l'on préfère), internationalisation et globalisation, régionalisme, idéologies, patrimonialisation, culture populaire versus culture savante, etc.
- Le cours aborde également pour la période contemporaine non pas tant les communautés culturelles mais les couches sociales (ce qui n'est pas moins important à comprendre pour les étudiants), en traitant des luttes urbaines, consultations publiques et diverses participations dans l'édification de la ville. À ce titre, Montréal est une ville intéressante. Ainsi, au lieu de penser à l'architecte qui planifie pour les communautés culturelles, il est peut-être plus légitime de voir comment les groupes sociaux et les communautés culturelles peuvent prendre place dans les processus de planification.

5.6- Il est recommandé que l'évaluation critique du programme soit encadrée à un niveau plus global, autant qu'au niveau du curriculum. La pédagogie de l'École profitera d'un examen critique qui positionnera l'école globalement et qui comprendra des experts externes.

L'École est soumise au processus d'auto-évaluation de l'Université de Montréal (voir section 3.2). L'Université exige l'évaluation périodique de tous les programmes. Selon le protocole établi, la visite d'agrément de 2011 faisait partie intégrante du processus d'évaluation de l'École, l'équipe de visite constituant le groupe d'experts externes requis par le processus d'auto-évaluation universitaire et le RÉV étant l'un des principaux documents sur lesquels l'auto-évaluation de l'École s'est fondée. L'École a complété l'auto-évaluation de ses programmes à l'automne 2011.

Par ailleurs, au-delà du strict examen des programmes, l'importance des activités de recherche des professeurs est reconnue à la fois par les subventions qui leur sont accordées, par leurs publications et, hors du cadre universitaire, par la reconnaissance de leurs pratiques architecturales.

5.7 - Une des forces du programme d'architecture est son appartenance à un bâtiment, et son statut d'école plutôt que de département. Il apparaît déjà que les discussions préliminaires entre les autorités universitaires et l'École d'architecture concernant la construction d'un tout nouveau pavillon semblent freiner le développement stratégique du programme d'architecture. L'équipe de visite craint que le futur bâtiment de l'école d'architecture ne puisse offrir les qualités pédagogiques et tout le potentiel des locaux existants.

D'autre part, une solution à court terme qui envisagerait un déménagement dans des locaux temporaires est une situation inacceptable puisqu'elle perturberait les efforts entrepris par la direction et le corps professoral dans leurs ambitions de promouvoir l'école comme un lieu d'excellence de l'apprentissage de la profession d'architecte.

Toute étude d'un projet de nouveau pavillon doit favoriser l'amélioration des ressources existantes du programme d'architecture et offrir à l'École un rôle de partenaire avec l'Université afin qu'elle puisse participer à la définition de son futur.

Dans la conjoncture actuelle, le déménagement de la Faculté et de l'École sur le campus Outremont n'est plus envisagé à court terme. L'identification de l'École au pavillon de la Faculté de l'aménagement qui a fait l'objet d'un important concours d'architecture dans les années 1990 demeure extrêmement significative, cependant la question de la disponibilité des espaces se pose aujourd'hui. Et l'École a déposé auprès de la Faculté une esquisse volumétrique pour l'agrandissement du pavillon et s'assure d'être impliquée dans le suivi de ce dossier tout comme dans celui du développement du campus Outremont.

2.4 Suivi – Conditions «non atteintes» RÉV 2011

1. Réponse du programme aux perspectives du CCCA

Les programmes doivent tenir compte des intérêts pertinents des groupes qui constituent le CCCA : les éducateurs et les associations provinciales, les praticiens, les étudiants et les stagiaires, ainsi que le grand public.

A. La formation en architecture et le milieu académique

Le programme doit démontrer qu'il bénéficie du contexte institutionnel et qu'il y contribue.

Atteint [ ] Non atteint [X]

Commentaires de l'équipe : Le bureau du doyen voit la Faculté de l'aménagement et particulièrement l'École d'architecture comme un joyau parmi les programmes offerts à l'Université de Montréal. Il apprécie l'impact positif du leadership de l'École sur la mission stratégique de la Faculté. Malgré ces éloges, à la suite de son examen de cet élément, l'équipe exprime les préoccupations suivantes :

1. L'École d'architecture voit la structure universitaire comme travaillant à l'encontre de sa capacité d'élaborer et de mettre en œuvre une vision de développement stratégique qui pourrait favoriser l'atteinte de son objectif de se hisser parmi les premières écoles d'architecture au Canada. Cette situation est aggravée du fait que la directrice est tellement surchargée par ses tâches quotidiennes qu'elle ne peut pas se libérer et se concentrer à la création d'une vision stratégique pour l'école.

2. Dans le rapport d'agrément rédigé en 2005 par l'équipe de visite, on lit au point 2.3.1 que cette situation était déjà préoccupante. La collaboration entre l'École et l'Université ne s'est pas améliorée depuis. En fait, nous constatons que la situation s'est même détériorée en raison de problèmes de perception et de communication. En plus, l'Université semble ne pas encourager le besoin d'autonomie des divers départements.

3. Malgré une enveloppe budgétaire additionnelle de 750 000 $ accordée à la Faculté par le gouvernement dans le cadre d'une reclassification, il n'est pas assuré que ce montant sera récurrent et il peut s'agir d'un rajustement ponctuel versé uniquement cette année.

4. Il est nécessaire de créer un poste permanent de développement pour appuyer la directrice. L'école d'architecture doit s'engager stratégiquement dans la collecte de fonds pour assurer un plus grand succès aux activités des professeurs et des étudiants. Une démarche plus proactive dans une nouvelle culture de la philanthropie devrait contribuer aux efforts visant à améliorer le programme et les projets de recherche.

5. Plusieurs espaces existants dans le bâtiment d'architecture sont alloués par le bureau du doyen. Cette approche ne permet pas à l'école d'exercer l'autorité nécessaire afin d'avoir plus d'autonomie au niveau de la programmation.

1. L'École a développé un plan stratégique fondé sur ses objectifs, ceux de la Faculté (planification facultaire triennale 2012-2016) et ceux de l'Université (plan stratégique 2011-2015). Et un meilleur partage des tâches administratives permet maintenant à la directrice de consacrer plus de temps aux grands dossiers de l'École. D'autre part, la contribution des comités à ces dossiers favorise leurs réalisations. Ainsi, le projet de modifications à la M.Arch. a été en très grande partie développé grâce aux efforts des membres du Comité des études supérieures et un autre comité, *ad hoc* celui-ci, s'est penché sur le nouveau plan stratégique de l'École.

2. L'École d'architecture a fait l'objet d'un meilleur soutien de la direction de l'Université notamment en lui accordant rapidement les modifications mineures demandées pour ses programmes. Reconnaissant les efforts de l'École, l'administration de l'Université a eu, depuis l'automne dernier, l'occasion de démontrer son appui à l'École en l'accompagnant dans son projet de refonte du programme de la M.Arch. Ce projet a bénéficié des conseils bienveillants du Comité de coordination des études facultaire et de ceux du Trinôme regroupant les responsables des vice-rectorats Études, Planification et Vie étudiante.

Au plan de la recherche, l'Université a créé une Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture et la Faculté a accordé un dégagement à son titulaire.

3. Dans le contexte où la vaste question du financement des universités québécoises demeure en suspend, la situation financière de l'École, tout comme celle des autres programmes, est toujours préoccupante. L'École parvient néanmoins à offrir ses programmes et à contribuer aux programmes facultaires. Le financement additionnel de 750 000 $ accordé par le gouvernement et l'Université a été reconduit annuellement.

4. La charge de la directrice a été allégée. Et la grande campagne de financement offre à l'École et à la Faculté l'occasion de continuer à développer une nouvelle culture de philanthropie. À ce sujet, un poste permanent de développement existe à la Faculté. Il est occupé par Élaine Éthier, conseillère en développement, depuis septembre 1999.

5. Comme par le passé, l'École conserve le contrôle des espaces qui lui sont attribués, les espaces destinés à tous les étudiants de la faculté sont gérés par la Faculté et les salles de cours le sont par l'Université.

2. Auto-évaluation du programme

Le programme doit fournir une évaluation du niveau d'atteinte de sa mission et de complétion de son plan d'action.

Atteint [ ] Non atteint [X]

Commentaires de l'équipe : L'équipe comprend qu'il existe des mécanismes spécifiques afin de procéder à l'auto-évaluation des programmes et que l'ensemble du corps professoral et des étudiants y sont représentés. Par contre, le contexte actuel semble favoriser le maintien de l'équilibre 'd'une situation qui perdure' ...plutôt que d'assurer une direction éclairée qui puisse vraiment assurer un processus d'amélioration continue. Il est possible qu'un dialogue avec des experts externes puisse porter un regard critique dans le but de permettre à la direction de recentrer et d'orienter adéquatement sa mission pédagogique.

Le processus d'auto-évaluation requiert une plus grande rigueur.

Les programmes de l'École étaient en auto-évaluation au moment de la visite, le RÉV faisant partie du processus d'auto-évaluation. Il a été mené selon la procédure de l'Université de Montréal. L'équipe du CCCA constituait le groupe d'experts externes prévu par la procédure de l'Université.

L'auto-évaluation de l'École qui s'est terminée à l'automne 2011 a été menée avec la plus grande rigueur. Elle a été déterminante dans le développement du plus récent projet de refonte de la M.Arch. Par ailleurs, depuis la visite de 2011, deux modifications mineures ont été apportées aux programmes de l'École, l'une au B.Sc.Arch. et l'autre à la M.Arch. Clairement, l'École exerce une grande vigilance quant à l'actualisation de ses programmes et met en œuvre les modifications qui s'imposent. Elle est fortement engagée dans un processus d'amélioration constante en demeurant à l'écoute de ses étudiants et de ses diplômés, grâce aux liens qu'elle tisse entre recherche, pratique et enseignement, et aux rapports qu'elle entretient avec plusieurs institutions au Québec, au Canada et à l'étranger dans le cadre de colloques et d'échanges.

8. Ressources documentaires et technologies de l'information

Le bibliothécaire d'architecture, et le cas échéant, le responsable de la documentation visuelle ou autre matériel non imprimé doivent préparer une auto-évaluation démontrant le caractère adéquat de la bibliothèque d'architecture. En ce qui concerne les technologies de l'information, le programme doit aussi fournir l'infrastructure requise et le personnel de soutien approprié, afin de contribuer efficacement aux cours du programme et aux activités du personnel et des membres du corps professoral.

Atteint [ ] Non atteint [X]

Commentaires de l'équipe : L'équipe de visite est d'avis que l'école doit se doter à long terme d'un système informatique complet spécialisé pour l'architecture. Ce système devra nécessairement comprendre une famille de logiciels spécifiques pouvant être incorporés aux différents niveaux d'enseignement. Tous les nouveaux enseignants devraient avoir des connaissances dans les nouvelles technologies dans le domaine. De plus, un spécialiste dans une concentration comme la fabrication numérique serait un bon ajout au personnel.

L'équipe est préoccupée par le manque d'intégration numérique au curriculum. Une telle intégration favoriserait un meilleur partage des connaissances et l'innovation au niveau architectural (design, construction,

etc.). Les laboratoires informatiques, les ordinateurs et les logiciels n'ont pas été mis à niveau. Finalement, le problème généralisé de piratage des logiciels chez les étudiants, tel que mentionné dans le rapport précédent, n'est toujours pas résolu.

Depuis le mois de décembre, la Faculté a engagé une firme d'experts en design pédagogique, design technologique et design de l'espace qui doit analyser les besoins de la Faculté et produire son rapport en juin. Comme dans le passé, la bibliothèque d'architecture demeure un des grands atouts de l'école. L'espace est lumineux, bien aménagé, et confortable. Le personnel est de toute évidence qualifié, prêt à offrir un appui aux étudiants et aux professeurs. La collection est riche et la demande et les besoins pour de nouvelles acquisitions sont bien soutenus au niveau budgétaire. L'apport récent d'un montant de 500 000 $ pour l'acquisition de livres électroniques augure bien pour l'avenir dans une lignée de modernisation des ressources bibliothécaires. Les heures d'opération et une collection visuelle très riche donnent à l'école une ressource bien utilisée.

(voir section 2.3, préoccupation 5.3, p. 16).

Depuis la dernière visite, le cours *ARC1215 - Dessin d'architecture* du premier trimestre de première année de baccalauréat a été modifié, il inclut maintenant des apprentissages de base de logiciels de dessin, de rendu et d'infographie et prépare les étudiants au cours A*RC2214 - Conception assistée par ordinateur.* Les acquis de ce cours sont consolidés en deuxième année en *Intégration 2 et 3* (*ARC1802* et *ARC1803*) et dans l'*Atelier d'architecture 4* (*ARC2012*), puis, en troisième année, des ateliers et un cours optionnels traitant de conception numérique sont offerts. L'École est très consciente des défis que présente le numérique quant à l'enseignement, la conception et la pratique de l'architecture et poursuit le travail amorcé. Finalement, les laboratoires informatiques, les ordinateurs et les logiciels sont régulièrement mis à niveau.

11. Grade professionnel et curriculum

Le CCCA n'octroie l'agrément qu'aux programmes professionnels en architecture. Ceux-ci comprennent :

• Maîtrise en Architecture précédée d'un baccalauréat préprofessionnel; exigence qui correspond normalement à cinq ou six années d'études;

• Maîtrise en Architecture sans exigence d'un baccalauréat préprofessionnel, qui consiste en un baccalauréat et d'un minimum de trois années d'études professionnelles;

• Baccalauréat en Architecture requérant un minimum de cinq années d'études, sauf au Québec où quatre années d'études universitaires suivent deux années d'études collégiales (CÉGEP).

Les exigences du curriculum pour l'attribution de ces grades doivent inclure trois composantes : culture générale, études professionnelles, et cours à option axés respectivement sur les besoins de l'institution, de la profession architecturale et des étudiants.

Atteint [ ] Non atteint [X]

Commentaires de l'équipe : L'équipe estime que le programme se compose en grande partie de cours d'architecture. Les étudiants ne profitent pas de l'avantage offert par l'exigence de suivre 40 % des cours dans d'autres disciplines.

Un seul cours de premier cycle contribue à ce critère et aucun cours de maîtrise n'y contribue. Même en interprétant ce critère de façon généreuse, et en tenant compte des deux années de CÉGEP et de tous les cours à option, on arrive à 25 % seulement.

Le détail de la répartition des crédits en fonction des composantes est présenté à la section 3.11 du rapport (p. 92) et démontre l'atteinte de ce critère. Et un cours au choix a été ajouté au programme de la M.Arch.

A2. Habiletés en recherche

Capacité d'utiliser des méthodes de base de collecte et d'analyse de données dans le développement de tous les aspects du processus de programmation et de design.

Atteint [ ] Non atteint [X]

Commentaires de l'équipe : La documentation des cours magistraux démontre les capacités de recherche universitaire dans la présentation de travaux reliés à l'histoire et aux théories. Par contre, l'élément clé qui est l'application de la recherche au processus de programmation et de design n'est pas évident. Le design résultant de la démarche de recherche en atelier ne peut que suggérer un lien recherche/analyse/synthèse

Installation réalisée par des étudiants en appui à leur collègue et amie, Maude Ledoux, qui avait subi un grave accident.
Photo : Jérôme Lemieux-Bouchard.

À partir de la 2e année de baccalauréat, des analyses de précédents et de comparables, des analyses de contexte et de programme contribuent au développement de projets d'atelier.

Le nouveau cours obligatoire, *ARC6823 - Préparation au projet final,* a été ajouté au programme de maîtrise et contribue à l'atteinte de ce critère. Par ailleurs, nos structures de recherche et de formation à la recherche sont assez diverses et complexes (cf. liste des chaires et groupes de recherche à la section 3.6). Les professeurs travaillent en équipe à divers projets de recherche recrutant un nombre toujours plus grand d'assistants et les travaux de recherche des professeurs ont un impact direct sur la qualité des cours et de la formation au projet. La formation à la recherche est très présente à l'École d'architecture.

A5. Habiletés de collaboration

Capacité d'identifier et d'assumer différents rôles afin de tirer profit des talents individuels et de collaborer avec autrui en tant que membre d'une équipe de design et dans d'autres circonstances.

Atteint [ ] Non atteint [X]

Commentaires de l'équipe : Les occasions de collaboration sont multiples dans le programme, mais il semble que l'enseignement des techniques et les structures de collaboration ne sont pas évidents. Nous faisons une distinction entre la collaboration et l'idée de coopération ou partage de tâches.

Plusieurs cours et ateliers font appel à la collaboration, plus particulièrement les ateliers de deuxième et troisième année de bac et le premier atelier de première année de maîtrise dans lesquels des projets sont entière-

ment réalisés en équipe. Dans le RÉV de 2011, il est d'ailleurs noté que la fréquentation des ateliers s'est grandement améliorée grâce aux projets réalisés en équipe.

En ce qui a trait à l'enseignement des techniques et des structures de collaboration, au baccalauréat, une séance du nouveau cours obligatoire *ARC3321 - Espace architectural, cultures, sociétés* est consacrée à la question de la participation et de la collaboration. Et, à la maîtrise, les structures collaboratives sont traitées dans le cours *ARC6833 - Pratique et gestion stratégique* qui aborde les relations entre client et architecte et entre architecte et consultants et qui précise le rôle des constructeurs.

A7. Diversité culturelle

Compréhension de la diversité des besoins, des valeurs, des normes de comportement et des modèles sociaux et spatiaux qui caractérisent différentes cultures et différents individus ainsi que les implications de cette diversité au niveau des rôles sociaux et des responsabilités des architectes.

Atteint [ ] Non atteint [X]

Commentaires de l'équipe : L'équipe constate que certains cours et ateliers et les ateliers à l'étranger répondent à certains critères, mais aucun cours obligatoire ne porte sur la diversité culturelle. Le cours ARC2101 Personne/ Environnement, ne traite pas de la diversité culturelle, mais du comportement humain.

(voir à ce sujet la section 2.3 Suivi - Préoccupations RÉV 2011, p.18).

B5. Accessibilité

Capacité de concevoir un site et un bâtiment adaptés aux individus ayant diverses capacités physiques et cognitives.

Atteint [ ] Non atteint [X]

Les étudiants abordent maintenant systématiquement ce critère au cours du premier atelier de deuxième année *ARC2011 - Atelier d'architecture 3*. Il est par la suite approfondi au premier atelier de la maîtrise *ARC6812 - Atelier d'architecture avancé 1.* Le cours *ARC6832 - Sécurité du bâtiment* contribue également à la compréhension des exigences de l'accessibilité.

C4. Design complet

Capacité de concevoir un projet de design complet fondé sur une idée architecturale, un programme et un site. Le ou les projets devraient intégrer des systèmes structuraux et environnementaux, les enveloppes de bâtiments, les assemblages de construction, les systèmes de sécurité et les principes de responsabilité environnementale.

Atteint [ ] Non atteint [X]

Commentaires de l'équipe : À la suite d'un examen exhaustif du design complet, l'équipe constate l'absence de certaines composantes essentielles à la formation des idées architecturales parmi les travaux présentés. Il n'y a aucune évidence d'un souci pédagogique de conformité à ce critère. Il y a seulement un cours obligatoire et ce cours donne une trop grande place à divers autres critères importants, comme la conception durable. Le lien entre les principes de la programmation et le site nous semble faible. Même si les connaissances de base de l'intégration font partie du curriculum, il n'est pas possible de voir un souci pour le design complet au niveau de la maîtrise, sauf dans un où deux studios optionnels.

(voir à ce sujet la section 2.3 Suivi - Préoccupations REV 2011, p.17).

D2. Éthique et jugement professionnel

Compréhension des enjeux éthiques impliqués dans la formation du jugement professionnel, en ce qui concerne les enjeux sociaux, politiques et culturels de la conception et de la pratique architecturale.

Atteint [ ] Non atteint [X]

Commentaires de l'équipe : Nous avons trouvé des instances ou l'on pouvait se référer à une éthique et à un jugement professionnel dans les aspects liés à la conservation et à la construction durable, mais l'éthique et le jugement dans les domaines des enjeux sociaux, politiques et culturels ne sont pas démontré.

À l'École d'architecture, il n'y a pas à proprement parler de cours d'éthique car tous les cours d'histoire et de théories sont conçus et coordonnés de façon à sensibiliser de plus en plus fortement les étudiants aux questions d'éthique et aux pratiques du jugement professionnel dans tous les aspects de la pratique architecturale.

Si, par exemple, le cours *ARC6833 - Pratique et gestion stratégique* expose de façon détaillée les « Principes du professionnalisme » (Expertise, Autonomie, Engagement et Responsabilité financière) et le Code de déontologie, nous considérons que ces questions ne se limitent pas à la connaissance des règles ou des normes, mais qu'elles relèvent d'un débat, d'une capacité d'ouverture sur le monde et, en un mot, d'une capacité de dialogue débordant largement le travail en atelier ou même les cours théoriques et les travaux personnels. Afin de mieux apprécier ce critère dans notre proposition pédagogique, il faut donc tenir compte d'un ensemble de dispositions – parfois informelles et ne donnant pas forcément lieu à une évaluation formelle - visant à susciter la compréhension et l'engagement éthique des étudiants dont : des séries de conférences organisées par les groupes de recherche et par l'École et ouvrant systématiquement sur des débats en amphithéâtre (voir liste pour 2011-2013 à la section 3.6), des séances de critiques en atelier impliquant systématiquement des intervenants extérieurs, des séries de conférences données par les autres départements auxquelles nos étudiants sont conviés à participer, les conférences d'autres universités montréalaises et bien entendu les conférences et expositions critiques organisées par le Centre Canadien d'Architecture (CCA) et la Maison de l'architecture du Québec (MAQ), etc.

Par ailleurs, le corps enseignant a été amené à constater, lors de la grève étudiante de 2012, la capacité des étudiants à comprendre des enjeux liés à l'éthique et au jugement au plan social, politique et culturel, à en discuter entre eux et à prendre position.

2.5 Développement du projet de refonte du programme de la M.Arch.

La refonte de la M.Arch. s'inscrit dans la foulée du processus d'auto-évaluation complété à l'automne 2011, le comité d'auto-évaluation avait alors pris en compte les conclusions de l'Équipe de visite du CCCA et s'était appuyé sur les conclusions de plusieurs colloques pédagogiques tenus à l'École depuis 2009 ainsi que sur les résultats des sondages effectués par l'École et par le Bureau d'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études (BEEPE).

Ce projet de refonte majeure de la Maîtrise en architecture (M.Arch.) vise à renouveler et actualiser le programme de la M.Arch. Le processus qui y a mené a donné lieu à une réflexion approfondie sur l'enseignement de l'architecture à la maîtrise qui est relativement récent à l'Université de Montréal, puisqu'il ne date que de 1999.

La future maîtrise
La future maîtrise a la double ambition de former d'excellents professionnels conscients des limites et contraintes de la pratique actuelle et de les inviter à dépasser ces contraintes et limites par la recherche, l'expérimentation et l'exploration de nouvelles façons de penser et de concevoir l'architecture. Ce programme met donc de l'avant une définition étendue de la profession, passant par la reconnaissance du statut intellectuel de l'architecte et misant sur un développement explicite de ses capacités réflexives.

Cette maîtrise intègre et enseigne les meilleures pratiques contemporaines du projet d'architecture dans les contextes québécois et canadiens, tout en offrant à l'étudiant la possibilité de situer son projet dans un débat théorique, culturel et politique à l'échelle mondiale. Elle offre un dispositif pédagogique original misant sur la constitution d'équipes de pratique et de recherche innovantes permettant d'initier un projet à caractère professionnel, scientifique ou expérimental. À l'instar des réformes européennes, cette maîtrise en architecture ouvre également la possibilité de prolonger les études au 3e cycle (Ph.D. individualisé en architecture).

L'essor récent de la recherche en architecture, ainsi que l'importance que prend la recherche pour la discipline doivent également être pris en compte. Au cours des dernières années, la recherche s'est considérablement développée à l'École d'architecture et il faut s'assurer d'en tirer le meilleur parti. Par exemple, les recherches menées sur l'innovation en contexte patrimonial qui font l'analyse critique des systèmes de valeur et des approches dans des concours d'architecture sont d'un très grand intérêt dans la formation d'étudiants de niveau maîtrise.

Positionnement stratégique au Québec et à l'international
Le nouveau programme favorisera la formation de diplômés mieux qualifiés et offrira une maîtrise d'une durée de deux ans, en correspondance avec ce qui est la norme ailleurs au Canada, aux États-Unis et en Europe. Il permettra aux meilleurs étudiants à la M.Arch. de se qualifier, tout comme leurs collègues du reste du Canada, pour l'obtention des bourses d'études supérieures du CRSH. Vis-à-vis la concurrence nationale et internationale, il positionnera également l'Université de Montréal à l'avant-garde quant à l'apport de la pratique et de la recherche à l'enseignement de l'architecture. Ce positionnement est stratégique dans le contexte où l'Ordre des architectes du Québec (OAQ) et le Conseil national de l'Ordre des architectes de France ont conclu une entente de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles des diplômés en architecture alors que l'intérêt pour les études en architecture connaît un renouvellement mar-

qué en France. Ce bassin de candidats devrait être considéré d'autant plus que l'École d'architecture de l'Université de Montréal offre aujourd'hui un diplôme reconnu à la fois en France et partout en Amérique du Nord. Dans un contexte de mobilité croissante entre le baccalauréat et la maîtrise, l'École doit s'assurer d'élargir son bassin de recrutement en consolidant son programme, en développant une identité reconnue au Canada et à l'international et en s'assurant de maintenir la proposition d'un excellent niveau intellectuel, autant d'incitations à réformer en profondeur la M.Arch.

Internationalisation à la maîtrise
À l'heure actuelle, au niveau de la maîtrise, l'internationalisation se concrétise principalement par la participation de professeurs et professionnels de réputation internationale à des activités annuelles telles le Séminaire international Phyllis Lambert. Les modifications à la maîtrise favoriseront la circulation d'étudiants de deuxième cycle dans le contexte de la formation à la recherche. La structure actuelle limite fortement les possibilités d'échanges, alors que l'École est vivement sollicitée pour créer des occasions de mobilité étudiante.

Composition des équipes de pratique et de recherche, renouvellement des propositions pédagogiques et répartition des étudiants
Dans la proposition de refonte de la M.Arch., des équipes de pratiques et de recherche encadrent le même groupe d'étudiants dans deux ateliers et deux séminaires successifs sur un an. Une équipe de pratique et de recherche est composée de professeurs et de professionnels partageant un intérêt commun pour une pédagogie du projet d'architecture. Elle est constituée soit pour la formation au projet synthèse (en première année), soit pour la formation au projet d'architecture personnel (en deuxième année).

La composition des équipes de pratique et de recherche reflète à la fois les forces en présence des milieux professionnels montréalais et les spécificités de la recherche et de la création architecturale à l'Université de Montréal. Ces équipes doivent pouvoir être renouvelées régulièrement. Une équipe de pratique et de recherche comporte au minimum : un architecte professionnel reconnu pour l'excellence de sa pratique, un membre du corps professoral régulier engagé dans des activités de recherche scientifique ou de recherche création, ainsi qu'un ou plusieurs assistants selon la proposition pédagogique validée au préalable. La précision des modalités de l'encadrement offert consolide les objectifs de la nouvelle M.Arch.

Expositions des finissants, mai 2013. Photo : Raphaël Thibodeau.

favorisant ainsi davantage les transactions intellectuelles entre les étudiants, les professeurs et les professionnels qui contribuent aux enseignements, ce qui amènera plus clairement l'étudiant à considérer la situation de projet comme un espace de redéfinition disciplinaire.

Une maîtrise sur deux ans

La première année de la maîtrise est principalement consacrée au projet synthèse. Il vise l'acquisition de connaissances nécessaires au projet professionnel en architecture, leur mise en œuvre en situation de conception, ainsi que l'atteinte d'un seuil de maîtrise de la conduite d'un projet synthèse. Les compétences visées correspondent aux meilleurs standards professionnels en architecture. Ces révisions apportées à la première année favoriseront une meilleure capacité des étudiants à maîtriser un «design complet» (*comprehensive design*).

Pendant le premier trimestre, les étudiants aborderont le projet par le biais de la compréhension de la ville et du développement d'un programme architectural. Au deuxième trimestre, ils développeront un projet d'édifice complet incluant l'intégration des systèmes d'ingénierie et la conception de détails constructifs pertinents. À la fin de chaque trimestre, les projets seront soumis à un jury composé d'une majorité de professionnels et d'experts pour juger de la maîtrise élémentaire des paramètres et connaissances nécessaires au développement d'un projet en situation professionnelle en contexte québécois et canadien. À la fin du trimestre d'hiver, l'étudiant devra démontrer, par le projet synthèse, la compréhension et l'interprétation d'un contexte et d'un programme donnés en un projet intelligent d'édifice, constructible et durable, par la présentation claire de la spatialité, de la matérialité, de l'usage ainsi que de l'imagination constructive et esthétique de cet édifice. Il devra rendre compte des dimensions opératoires, techniques, réglementaires et économiques. Pour obtenir les meilleures notes, l'étudiant devra convaincre un jury sensible aux enjeux disciplinaires que son « projet synthèse » a été conçu en prenant en compte la complexité culturelle, sociale, esthétique et symbolique d'un projet d'architecture de qualité. Les jurys évalueront les projets de plus d'un atelier pour assurer l'atteinte comparable des objectifs et compétences visées.

À la différence de la première année, l'objectif de la deuxième année n'est pas de conduire à la formalisation d'un projet synthèse répondant au critère *C4. Design complet,* mais plutôt à l'élaboration d'une approche personnelle à un projet d'architecture. L'étudiant doit d'abord démontrer sa capacité à poser des questions architecturales et à les situer dans une compréhension de l'histoire de la discipline par la référence à des textes ou des projets exemplaires. Puis, il doit démontrer sa capacité à explorer cette question par écrit, en dessins et maquettes ou autres techniques de représentation pour aborder et développer son projet d'architecture. Son travail doit être présenté publiquement et devant jury (exposition, publication) de façon à susciter débats et discussions critiques. Cette seconde année offre à l'étudiant la possibilité de situer son approche de l'architecture dans un large débat théorique, culturel et politique, une démarche qui est aujourd'hui incontournable pour une meilleure pratique de la profession et rend possible un lien entre le monde de la pratique et le monde de la recherche. La nouvelle structure de la M.Arch. permettra ainsi aux diplômés de l'École de se situer avantageusement localement et internationalement et c'est là l'ambition de l'École.

Le tableau de la page suivante présente une synthèse du projet. Le programme actuel est décrit dans la colonne de gauche et le projet de réforme dans celle de droite. La colonne centrale indique les transferts de contenu.

Programme actuel

1re année - automne (M.Arch. actuelle) 15 cr

PETITS GROUPES (10 @ 12 étudiants)
ARC 6812 Atelier d'architecture avancé 1 6 cr
6 groupes et un plan de cours
Projet d'architecture à l'échelle urbaine.
ARC 6844 Détails et intégration 3 cr
6 groupes et un plan de cours
Cours portant sur l'étude des conditions d'interface entre les sous-systèmes du bâtiment, les matériaux et l'assemblage.

GRANDS GROUPES (60 @ 72 étudiants)
ARC 6822 Analyse de l'architecture contemporaine 3 cr
Cours portant sur l'étude des théories et de l'évolution de l'architecture contemporaine visant à élargir les connaissances et les pratiques applicables à la planification et à la conception des lieux bâtis. Cours théorique en lien avec l'atelier.
ARC 6832 Sécurité du bâtiment 3 cr
Cours portant sur les critères, normes, règlements et codes s'appliquant à la conception des bâtiments et qui visent à assurer la sécurité des personnes et des biens.

1re année - hiver 15 cr

PETITS GROUPES
ARC 6813 Atelier d'architecture avancé 2 6 cr
6 groupes correspondant à 6 orientations en lien avec des axes de recherches présents à l'École au moment de la création de la M.Arch.
6 plans de cours : divers projets d'architecture.
Cours optionnels 3 cr
6 cours liés au 6 orientations

GRANDS GROUPES
ARC 6823 Préparation au projet final 3 cr
Cours portant sur la formulation d'un projet d'architecture en tant que projet de recherche dans le contexte des débats contemporains en architecture. Définition et compréhension du contexte d'intervention et les différents enjeux abordés dans le cadre du projet final.
ARC 6833 Pratique et gestion stratégique 3 cr
Cours portant sur les lois et règlements professionnels, l'organisation d'une firme et la préparation des documents contractuels.

2e année - automne ou automne et hiver 15 cr

ENCADREMENT INDIVIDUALISÉ
ARC 6814 Projet final 6 cr
Projet de composition architecturale (synthèse) portant sur une problématique choisie par l'étudiant qui sert de bilan d'études et de prospection face à l'évolution de la profession.

PETITS GROUPES
Cours optionnels 3 cr
6 cours liés aux 6 orientations

GRANDS GROUPES
ARC 6834 Financement et gestion des coûts 3 cr
Cours portant sur le développement immobilier, montages financiers, les relations entre budget et design, les stratégies de planification et de gestion des coûts par l'architecte et l'estimation des coûts de construction.

COURS AU CHOIX 3 cr

Transfert de contenu

Projet d'architecture développé à partir de l'échelle urbaine

Étude des conditions d'interface entre les sous-systèmes du bâtiment, les matériaux et les assemblages

L'étude des théories et de l'évolution de l'architecture contemporaine

L'étude des débats contemporains en architecture

Pratique et gestion stratégique

Projet d'architecture relié aux champs de recherche du corps professoral

Formulation d'un projet d'architecture en tant que projet de recherche dans le contexte des débats contemporains en architecture

Projet d'architecture complet ou synthèse

Financement et gestion des coûts

Prospection face à l'évolution de la profession

Bilan quant aux intérêts de l'étudiant à l'égard de la discipline

Cours au choix

Projet de réforme

1re année - automne et hiver (M.Arch. projetée) 30 cr

PETITS GROUPES (automne)
ARC 6711 Atelier de pré-projet synthèse (6 groupes et 6 plans de cours) **6 cr**
Projet professionnel en architecture à l'échelle urbaine développé suivant les propositions pédagogiques des équipes de pratique et de recherche.
ARC 6721 Séminaire 1 (6 groupes et 6 plans de cours) **3 cr**
Notions historiques, théoriques et pratiques reliées à la genèse du projet d'architecture développées selon les propositions pédagogiques des équipes de pratique et de recherche.

PETITS GROUPES (hiver)
ARC 6712 Atelier de projet synthèse (6 groupes et 6 plans de cours) **6 cr**
Projet professionnel en architecture : projet intelligent d'édifice constructible et durable démontrant compréhension et interprétation d'un contexte et d'un programme donnés développé suivant les propositions pédagogiques des équipes de pratique et de recherche.
ARC 6722 Séminaire 2 (6 groupes et 6 plans de cours) **3 cr**
Contenu historique et théorique appuyant la réalisation d'un projet synthèse développé selon les propositions pédagogiques des équipes de pratique et de recherche.

GRANDS GROUPES (automne) 3 cr
ARC 6832 Sécurité du bâtiment
Cours portant sur les critères, normes, règlements et codes s'appliquant à la conception des bâtiments et qui visent à assurer la sécurité des personnes et des biens.
ARC 6835 Architecture et immobilier 3cr
Introduction à l'économie de l'immobilier, à la programmation architecturale, à la planification des coûts de réalisation d'édifices et à l'estimation.

GRANDS GROUPES (hiver)
ARC 6741 Questions théoriques 1 3 cr
Cours portant sur les grands courants théoriques dans l'histoire de l'architecture contemporaine et leurs interprétations à travers les écrits et les œuvres de théoriciens et de praticiens dans la discipline de l'architecture.
ARC 6836 Pratique professionnelle 3 cr
Cours portant sur le stage en architecture, la pratique professionnelle en architecture, la dimension éthique, la responsabilité légale de l'architecte et les modes d'implication de l'architecte dans la société.

2e année - automne et hiver 30 cr

PETITS GROUPES (automne)
ARC 6913 Atelier de recherche (6 groupes et 6 plans de cours) **6 cr**
Selon les équipes de pratique et de recherche, le contenu de ce cours peut alterner les temps de conception et de réflexivité critique, mais les deux dimensions doivent constituer la proposition pédagogique. Les recherches peuvent être abordées sous plusieurs angles différents : historique, théorique, technique, constructive, technologique, socioculturelle, etc.
ARC 6723 Séminaire 3 (6 groupes et 6 plans de cours) **3 cr**
Approfondissement de thèmes proposés selon les équipes de pratique et de recherche en lien avec l'atelier de recherche du projet d'architecture personnel. Capacité de mieux cerner les enjeux de la discipline. Compétences en recherche, présentation et rédaction.

PETITS GROUPES (hiver)
ARC 6914 Projet d'architecture personnel 6 cr
(6 groupes et 6 plans de cours)
Réalisation d'un projet d'architecture personnel explorant les limites des pratiques disciplinaires et des modes de représentation.
présenté de façon à susciter débats et discussions. Projet fondé sur un questionnement de nature matérielle, esthétique et technique ; de nature théorique ou historique ; ou de nature critique selon les propositions pédagogiques des équipes de pratique et de recherche.
ARC 6924 Séminaire 4 (6 groupes et 6 plans de cours) **3 cr**
Approfondissement de thèmes proposés selon les équipes de pratique et de recherche en lien avec l'atelier de projet d'architecture personnel développé selon les propositions pédagogiques des équipes de pratique et de recherche.

GRANDS GROUPES (automne)
ARC 6742 Questions théoriques 2 3 cr
Cours portant sur les théories et les pratiques actuelles en architecture et la pensée critique dans les sciences humaines, les arts et les lettres.
2 COURS AU CHOIX

3. Conformités aux conditions d'agrément

3.1 Réponse du programme aux perspectives du CCCA

Les programmes doivent tenir compte des intérêts pertinents des groupes qui constituent le CCCA : les éducateurs et les associations provinciales, les praticiens, les étudiants et les stagiaires, ainsi que le grand public. Chacun de ces groupes apporte au processus d'agrément des considérations qui lui sont propres; ceci constitue l'ensemble des perspectives variées dans lesquelles s'inscrit une formation professionnelle en architecture. Le CCCA encourage chaque programme à utiliser ces perspectives d'une façon appropriée à son identité académique et à sa mission.

Le RPA doit inclure :
- des explications sur la façon dont le programme rencontre chacune des Cinq Perspectives qui suivent :

A. La formation en architecture et le milieu académique
Le programme doit démontrer qu'il bénéficie du contexte institutionnel et qu'il y contribue. Étant donné sa mission particulière, le RPA peut couvrir certains points tels que: les normes académiques et professionnelles du programme pour le corps professoral et les étudiants; l'interaction entre le programme et les autres programmes de l'institution; les contributions des étudiants, du corps professoral et des administrateurs tant à la gestion de l'institution qu'à sa vie intellectuelle et sociale; et les contributions de l'institution au programme en termes de ressources intellectuelles et personnelles.

L'École d'architecture est l'une des constituantes de la Faculté de l'aménagement qui regroupe l'Institut d'urbanisme, l'École d'architecture de paysage et l'École de design industriel, laquelle offre aussi un programme de premier cycle en design d'intérieur. En 2013, les 62 postes de professeurs de la Faculté sont répartis comme suit :
- Architecture : 22 postes (20 postes équivalent temps complet)
- Architecture de paysage : 9 postes (8 postes équivalent temps complet)
- Design : 17 postes (16,5 postes équivalent temps complet)
- Urbanisme : 15 postes (13,5 postes équivalent temps complet)

À l'Université de Montréal, la tâche professorale est répartie entre l'enseignement, la recherche, la contribution au fonctionnement de l'institution et le rayonnement. L'analyse de la charge d'enseignement est faite par le Bureau de la recherche universitaire le BRI (voir www.bri.umontreal.ca/Analyse de la charge d'enseignement.htm). Du point de vue des compétences en aménagement, la Faculté est l'une des plus importantes du Canada. Elle accueillait 1514 étudiants à l'automne 2012.

Au sein de l'Université de Montréal, la Faculté de l'aménagement constitue, depuis 1968, un pôle d'excellence pour les formations au projet, pour l'expertise en environnement construit et pour la créativité industrielle.

L'École d'architecture joue un rôle essentiel dans ce contexte. En effet, outre la formation préprofessionnelle et la formation professionnelle offertes par le baccalauréat en sciences, Architecture suivi de la maîtrise en architecture, les professeurs de l'École soutiennent trois programmes facultaires d'études supérieures : la M.Sc.A. aménagement (option Conservation de l'environnement bâti et option Montage et gestion de projets d'aménagement), le D.É.S.S. Montage et gestion de projets d'aménagement et la M.Sc.A. individualisée en design urbain. Trois professeurs de l'École, Clément Demers, Alan Knight et Nicholas Roquet coordonnent ces options et programmes. Les professeurs de l'École contribuent également aux programmes facultaires en assurant la direction de mémoires et de thèses et le Ph.D. en architecture, toujours à l'état de projet, compte cinq étudiants qui s'y sont inscrits de façon individualisée.

Le doyen de la Faculté et la vice doyenne aux affaires académiques sont des professeurs de l'École d'architecture. Et des professeurs de l'École contribuent aux comités et instances facultaires et universitaires suivants :
- Conseil de l'Université : Christina Cameron
- Assemblée universitaire : Gonzalo Lizarralde
- Comité de promotion de l'Université (COPROM) : Denis Bilodeau
- Comité de direction du Centre d'exposition de l'Université : Georges Adamczyk
- Comité d'attribution des subventions de voyage de l'Université : Denis Bilodeau
- Conseil de la Faculté : Jean-Pierre Chupin et Anne Cormier
- Comité des études supérieures de la Faculté : Christina Cameron
- Comité de coordination des études de la Faculté : Denis Bilodeau et Manon Guité
- Comité de la bibliothèque de la Faculté : Claudine Déom
- Comité du Fonds de développement de la Faculté : Clément Demers et Jacques Lachapelle

- Comité d'attribution du prix d'honneur de la Faculté : Clément Demers et Jacques Lachapelle
- Comité TI (technologie de l'information) de la Faculté : Temy Tidafi
- Comité interfacultaire pour la création d'une maîtrise en environnement : Valérie Mahaut

La direction de l'Université, la direction des immeubles et la Faculté des arts et sciences mettent également à profit des expertises de l'École en consultant ses professeurs et la directrice tant au sujet de l'aménagement du nouveau campus que de l'engagement des professionnels qui œuvrent à des travaux. Clément Demers préside le Comité RESO chargé de conseiller l'Université dans le cadre de la réhabilitation du site Outremont et contribue à plusieurs autres comités en lien avec le projet. Manon Asselin a agi à titre de conseil auprès du doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) dans le cadre de la réalisation des premiers pavillons du campus Outremont. Daniel Pearl a été consulté au sujet de l'aménagement durable du nouveau campus et Anne Cormier a également participé à quelques consultations et comités en lien avec le nouveau campus.

Si la contribution de l'École au milieu universitaire est évidente par l'impact que peut y réaliser une discipline aussi riche que l'architecture, le contexte universitaire, en retour, est très positif et concourt à soutenir notre développement sur plusieurs points. Citons par exemple le soutien de la Faculté et de l'Université au projet de refonte majeure de la M.Arch., la création de la Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines ou le soutien de la Direction des relations internationales à plusieurs activités de l'École et l'aide financière pour mobilité accordée aux étudiants de nos programmes est très importante. L'École bénéficie également de divers programmes qu'offre l'Université, tel Contact-études qui vise la persévérance aux études et la réussite scolaire et propose aux nouveaux étudiants d'avoir un échange téléphonique avec des étudiants plus avancés dans leur parcours au sujet des programmes et des cours.

Du point de vue de la vie étudiante, le fait de se retrouver quotidiennement avec des collègues étudiant en urbanisme, en architecture de paysage ou en design qui seront demain des partenaires et des collaborateurs, constitue un atout important pour la préparation à l'ouverture interdisciplinaire. Que ce soit pour l'accueil annuel, les rencontres de cinq à sept hebdomadaires, les concours d'idées (charrettes), l'exposition des finissants, les initiatives diverses sont autant d'occasions de créer une culture commune. De ces initiatives, certaines rejoignent

Dévoilement des projets lauréats, Charrette multidisciplinaire de la Faculté de l'aménagement.

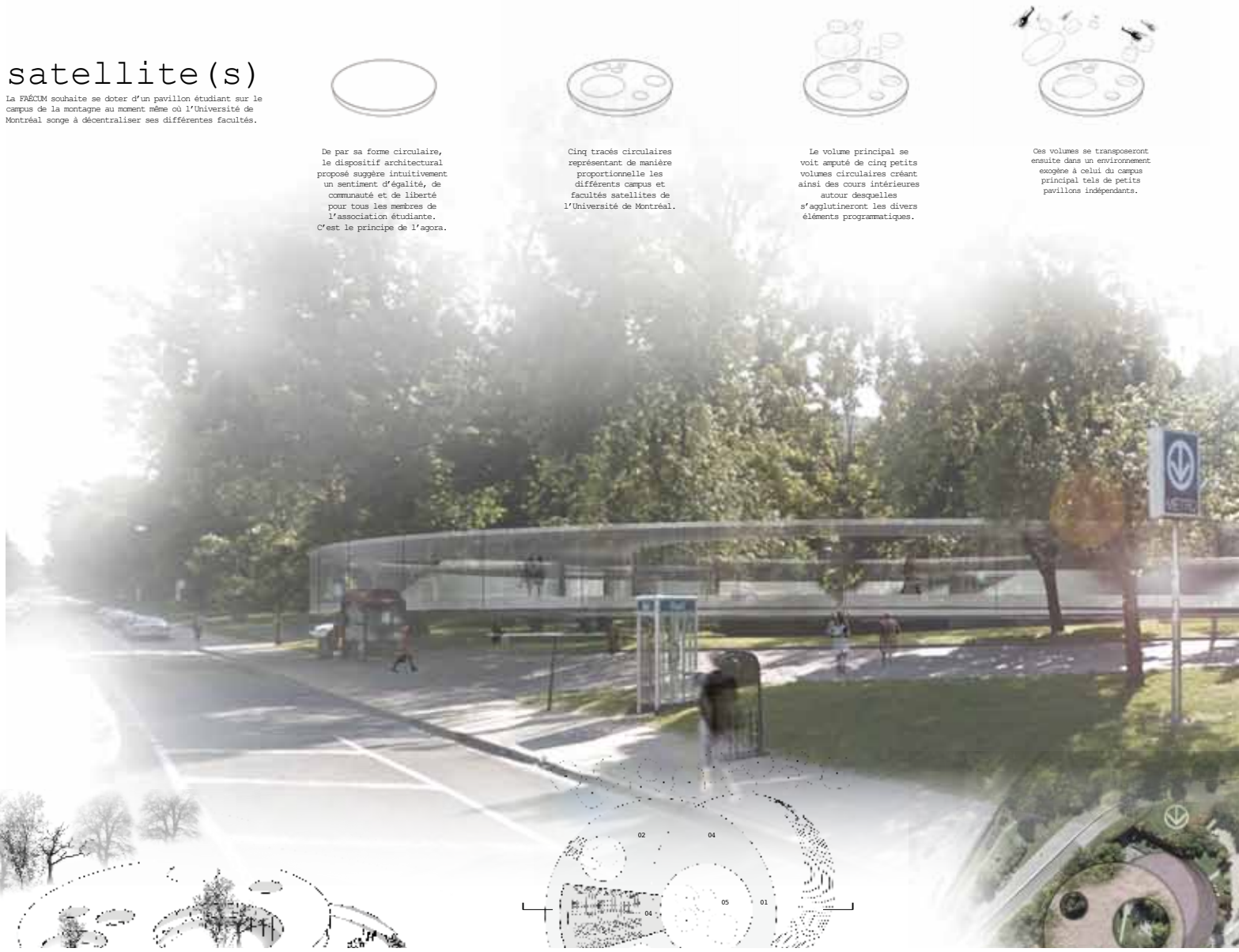

Projet de Marc-Antoine Dufault, Dany Durand-Courchesne, Olivier Lord, lauréat de la Charrette du RÉA 2013.

aussi l'ensemble de la communauté universitaire. Par exemple un concours organisé par le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA) à l'hiver 2013 portait sur un centre étudiant à l'UdeM. Ce concours, qui a fait l'objet d'un vox pop et d'un jury, a été exposé dans un pavillon très fréquenté par les étudiants de plusieurs disciplines et la présidente de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM (FAECUM) a participé au jury. Dans un autre registre, deux ateliers offerts au baccalauréat réunissent des étudiants en architecture et des étudiants finissants de l'École Polytechnique, une des deux écoles affiliées à l'Université de Montréal.

Les conférences publiques et plusieurs des colloques présentés à la Faculté par les écoles, l'Institut, les chaires et les équipes de recherche sont accessibles à tous et contribuent à la vie intellectuelle de l'Institution. Mentionnons aussi la présence du Centre d'exposition de l'Université de Montréal, situé au cœur du pavillon, un des rares lieux à Montréal où se succèdent des expositions touchant des disciplines aussi variées que les sciences humaines, les arts et les sciences.

Pour conclure, il faut revenir sur l'importance de la recherche et sur son développement à l'Université. L'École d'architecture détient deux chaires de recherche, l'une portant sur les pratiques et théories patrimoniales (Chaire de recherche du Canada de niveau 1), l'autre portant sur les pratiques et théories contemporaines (Chaire interne à l'Université de Montréal). Il faut noter également le regroupement de professeurs dans des équipes de recherches subventionnées par un très grand nombre de fonds de recherche fédéraux et provinciaux pour des projets allant de la recherche fondamentale à la recherche création. La formation en architecture ne peut plus s'envisager aujourd'hui sans lien avec la recherche et séparée de l'institution universitaire. Une conception responsable de la formation des futurs architectes se doit de situer

celle-ci dans un cadre d'excellence où la connaissance et l'action sont réunies. L'architecture n'échappe pas aux grands enjeux d'un développement économique et social fondé sur le savoir. L'Université de Montréal et la Faculté de l'aménagement souscrivent à ces objectifs offrant à l'École d'architecture un environnement propice à son développement et à celui de ses professeurs et de ses étudiants.

(voir aussi la Section 3.6 Développement des ressources humaines)

B. La formation en architecture et les étudiants
Le programme doit démontrer qu'il appuie et encourage les étudiants à atteindre leur plein potentiel tout au long de leurs études et de leur carrière professionnelle, et qu'il offre un milieu ouvert aux différences culturelles. Étant donné sa mission particulière, le RPA peut couvrir certains points tels que: la façon dont les étudiants participent à la définition de leurs objectifs d'apprentissage personnels et collectifs; la façon dont ils sont encouragés à collaborer, à appuyer et à partager le processus décisionnel avec, et dans le respect, des collègues susceptibles d'être différents d'eux-mêmes; leur accès à l'information essentielle pour façonner leur avenir; la façon dont ils sont exposés au contexte de la pratique nationale et internationale et au travail des disciplines de design connexes; et la façon dont la diversité, le caractère distinctif, la fierté et la dignité des étudiants sont nourris.

La formation offerte aux étudiants et aux étudiantes à l'École d'architecture les prépare bien à assumer leur rôle au sein de l'École comme dans leur future carrière professionnelle. Toute formation est un projet en soi. C'est le projet d'une école, d'un professeur mais c'est aussi le projet particulier de chacun des étudiants. Cela en fait un acteur qui, très tôt dans son cheminement, doit être responsabilisé et devenir actif dans la vie de son programme tout en se donnant pour lui-même des objectifs et des moyens en vue de la réussite de son projet.

La progression de chacun des programmes du cursus global de la formation professionnelle fait l'objet d'une préoccupation continue. Ainsi, l'étudiant sera confronté au cours des deux premières années à un enseignement obligatoire très intense et très articulé pour acquérir les connaissances et les habiletés qui lui donneront un pouvoir propre. Ces compétences fondamentales lui ouvrent l'horizon des premiers stages en milieu professionnel et des premiers choix personnels. Pour s'assurer d'un respect de l'autonomie de l'étudiant et pour l'aider à se construire une autonomie professionnelle dans un contexte somme toute plutôt normatif, l'École a recours dans les ateliers d'architecture à un encadrement individuel par les tuteurs. Une attention est apportée à la formation des groupes d'atelier, les étudiants possédant un DEC en technologie de l'architecture, les étudiants détenant déjà un bagage universitaire, les étudiants internationaux, les hommes, les femmes sont répartis de la façon la plus équitable possible. En deuxième année, une collaboration plus active est encouragée dans les cours et les ateliers. En troisième année, l'année dite d'ouverture, l'étudiant pourra choisir un programme de mobilité à l'étranger ou encore un atelier de son choix à chaque trimestre parmi les ateliers

optionnels offerts, dont un atelier hors les murs. Plusieurs ateliers exigent un travail collectif et collaboratif, l'atelier multidisciplinaire et l'atelier conjoint avec l'École Polytechnique en sont de bons exemples. Deux cours sont au choix parmi des options, tandis qu'un cours est libre. La troisième année marque la fin du baccalauréat et une ouverture vers l'international. En atelier, l'accent est mis sur l'approfondissement des acquis des deux premières années, en particulier sur le projet urbain, la conception numérique et la pensée constructive.

Au niveau de la maîtrise professionnelle, d'entrée de jeu, la responsabilité de l'étudiant est mobilisée, car le programme fonctionnera avec sa participation active. En effet, un premier trimestre très intense est axé sur un projet commun favorisant l'intégration des connaissances en histoire et théorie, des connaissances en technologie et des connaissances en construction. Ce projet mobilisateur est un projet réalisé en équipe et encadré par des tuteurs, soit cinq professeurs invités issus de la pratique et un professeur régulier, et il vise à développer une solidarité professionnelle. Dès ce trimestre, l'étudiant est appelé à choisir une des six orientations offertes. Au cours du deuxième trimestre, les étudiants se retrouvent en petits groupes dans un cadre de séminaires/atelier où leur contribution sera sollicitée pour la progression des connaissances et des solutions liées aux thématiques abordées. Parallèlement, l'étudiant s'engage dans les cours de pratique professionnelle qui le préparent à son entrée dans la profession. Le dernier trimestre est consacré au projet final. L'encadrement est assumé par

Le Colloque étudiant *Ouss qu'on s'en va?* organisé à la Faculté de l'aménagement en mars 2012.

des professeurs de l'École et des professeurs invités. Le nombre d'étudiants varie entre trois ou quatre par tuteur pour s'assurer des meilleures conditions. Finalement, les étudiants prépareront l'exposition finale des projets de concert avec les finissants des autres disciplines de la Faculté. Et, en cours d'année, les travaux des étudiants sont ponctuellement exposés publiquement dans le pavillon.

Cette description sommaire du cheminement des étudiants montre que leur autonomie intellectuelle et professionnelle est au cœur de nos préoccupations. Le taux de rétention et de diplomation des étudiants dans les programmes de l'École est d'ailleurs l'un des meilleurs de l'Université. La présence de nombreux professionnels à l'École, comme enseignants, experts ou critiques et un environnement de recherche performant contribuent à favoriser une prise de contact avec la réalité des problèmes qui sous-tendent la formation dans une perspective d'action professionnelle responsable.

Sur le plan institutionnel, l'association étudiante est solidairement soutenue par l'École. La participation des étudiants à l'Assemblée de l'École d'architecture comme aux comités des études – premier cycle et cycles supérieurs – est essentielle.

L'École encourage la participation des étudiants aux activités de formation en recrutant parmi eux un plus grand nombre de moniteurs ou de correcteurs. Le développement de la recherche favorise aussi l'emploi des étudiants de maîtrise comme assistants de recherche dans les laboratoires et des unités de recherche organisent périodiquement des séminaires hors programmes qui permettent aux jeunes chercheurs de s'affirmer.

Finalement, l'École encourage fortement les initiatives étudiantes telles que le parrainage des étudiants de première année par les plus anciens, la participation à des concours, des colloques tel le colloque annuel « *Ouss qu'on s'en va* » organisé tour à tour par les étudiants des trois écoles québécoises et tous les projets qui contribuent à consolider la vie étudiante et l'engagement social des individus et des groupes pour leur futur métier. Pour ce faire, les professeurs soutiennent leurs actions, les conseillent, et l'École apporte un appui financier et organisationnel.

C. La formation en architecture et le permis d'exercice
Le programme doit démontrer qu'il offre aux étudiants une préparation adéquate pour la transition vers la vie professionnelle, incluant l'accession au stage et au droit de pratique. Étant donné sa mission particulière, le RPA peut couvrir certains points tels que : les liens du programme avec l'association provinciale qui régit la pratique; la sensibilisation des étudiants aux exigences du stage et de la formation continue après l'obtention du diplôme; la compréhension de leurs responsabilités face à la conduite professionnelle; et la proportion des diplômés qui ont présenté une demande de permis d'exercice et l'ont obtenu, depuis la visite précédente.

Dès la séance d'accueil, les nouveaux étudiants du baccalauréat sont informés des exigences d'agrément des programmes de l'École et d'obtention du permis d'exercice. Les étudiants sont introduits aux grandes étapes de leur accès à l'exercice professionnel : éducation, stage et examen, ainsi qu'aux exigences de la formation continue requise par leur futur statut de professionnels. Les deux premières années du baccalauréat préparent bien les étu-

diants à débuter leur stage dès l'accomplissement de 60 crédits. L'École soutient les étudiants qui souhaitent faire un stage professionnel après avoir complété deux années d'études. Le cours optionnel de trois crédits *ARC5405 - Stage de formation dans la pratique* est offert en troisième année du baccalauréat. Plusieurs professeurs de l'École également agissent à titre de mentors pour les stagiaires de l'OAQ et sont donc bien au fait des impératifs liés à l'accès au permis d'exercice.

Au deuxième cycle, le président et le registraire de l'OAQ participent à la séance d'accueil des nouveaux étudiants à la maîtrise en architecture organisée par l'École à la rentrée et dressent un portrait de l'OAQ. Ils présentent à la fois les exigences du stage, l'accès à la profession et les dossiers à l'étude, celui de l'actualisation de la Loi sur les architectes par exemple. Une séance d'information sur le stage et les examens est également donnée chaque année aux étudiants du cours *ARC6833 - Pratique et gestion stratégique.* Le Manuel canadien de pratique de l'architecture est accessible à tous, étudiants et professeurs, à la bibliothèque de l'aménagement.

Plusieurs réunions et conférences organisées soit par l'OAQ, soit par d'autres organismes liés à la pratique, ont lieu dans notre pavillon et sont presque toujours ouvertes aux professeurs et aux étudiants. Des cours de formation continue de l'OAQ se tiennent régulièrement dans les locaux de la Faculté et des colloques organisés par des groupes de recherche ou par les professeurs sont reconnus en tant qu'activités de formation continue par l'OAQ.

Les données récentes indiquent que depuis la fin de l'automne 2010, 129 étudiants qui ont diplômés entre 2010 et 2013 se sont inscrits au registre des stagiaires en architecture. Par ailleurs dans le contexte où, en juillet 2009, l'examen des architectes du Canada (ExAC) a remplacé le Architect Registration Examination (ARE) du National Council of Architectural Registration Board (NCARB), le nombre de candidats à l'examen a radicalement augmenté. Plusieurs des nouveaux architectes sont des diplômés anciens et plus récents. Dans les dernières années, leur taux d'emploi a été plutôt élevé. Les sondages effectués lors du processus d'auto-évaluation en octobre et novembre 2010 indiquaient que la vaste majorité des diplômés de la M.Arch. (98%) travaillaient et que leur emploi était directement relié à leur formation en architecture (97%) et que 87% d'entre eux avaient mis moins de six mois à trouver de l'emploi.

Un étudiant ou une étudiante en architecture qui accède à l'Université est conscient de ses privilèges, privilèges conquis par l'effort, la passion et le souci altruiste afin d'agir dans un cadre réglementé, ici ou ailleurs, pour le bien-être de ses concitoyens. Ce cadre réglementaire du permis d'exercice est en quelque sorte une conquête sociale et implique le respect et l'engagement de l'étudiant très tôt dans son cheminement. L'introduction à la pratique professionnelle se développe au contact des enseignants en atelier, dont plusieurs sont des praticiens, elle se poursuit avec le premier stage et s'approfondit avec les cours spécialisés. Puis, plus tard, il n'est pas rare que l'ancien étudiant, tout en continuant sa formation pour répondre aux exigences toujours changeantes, agisse à son tour comme formateur auprès des plus jeunes.

D. La formation en architecture et la profession
Le programme doit démontrer comment il prépare les étudiants à pratiquer la profession et à assumer de nouveaux rôles dans un contexte où la diversité culturelle augmente, où les clients et les exigences réglementaires changent et où les connaissances fondamentales s'accroissent. Étant donné sa mission particulière, le RPA peut couvrir certains points tels que : l'engagement du programme à impliquer la communauté professionnelle dans la vie de l'école; la façon dont les étudiants sont encouragés à parfaire leurs connaissances de l'art et de la science de l'architecture tout au long d'une carrière de pratique et de recherche; la façon dont les étudiants développent une appréciation pour les rôles et les responsabilités des architectes dans leur pratique; la façon dont ils développent une compréhension et un respect pour les rôles et les responsabilités des disciplines connexes; la façon dont les étudiants apprennent à concilier les conflits entre les obligations des architectes envers leurs clients, le public et les demandes d'une entreprise créative; et la façon dont les étudiants acquièrent les principes d'éthique porteurs de l'intégrité de leur profession.

La présence des professionnels à l'École d'architecture est constitutive du projet pédagogique. Au plan de la formation continue comme à celui de la recherche, les transferts de connaissance sont essentiels aujourd'hui. Si les coordonnateurs des ateliers sont des professeurs réguliers, leurs collègues enseignants sont tous des professionnels, chargés de formation pratique ou professeurs invités et cela pour tous les ateliers du premier cycle.

Plusieurs cours sont donnés par des professionnels réputés. Dans le cas particulier du cours *ARC5314 - Mécanique, électricité et éclairagisme,* trois enseignants se succèdent pendant le trimestre pour transmettre leur domaine d'expertise. D'autres professionnels sont invités à faire des interventions ponctuelles sur des sujets précis dans le cadre de cours.

Les ateliers de 1re année, Automne 2011. Photo : Vincent Bourassa.

Au deuxième cycle, l'*Atelier d'architecture avancé 1 (ARC 6812)* est coordonné lui aussi par un professer régulier, entouré de professeurs invités. L'*Atelier d'architecture avancé 2 (ARC 6813)* est sous la responsabilité de professeurs réguliers appuyés par des consultants. Les projets de fin d'étude (*ARC6814*) sont, pour la moitié d'entre eux, encadrés par des professionnels. Les cours liés à la pratique professionnelle font appel à des spécialistes du milieu.

L'École mise sur les transferts de connaissance en situation d'apprentissage comme stratégie pédagogique – cette façon de faire est très importante en troisième année, où les professeurs invités sont recrutés pour leurs expertises particulières.

La question des collaborations est abordée à partir de la troisième année et développée dans le cadre des cours *ARC6833 - Pratique et gestion stratégique* et *ARC6834 - Financement et gestion des coûts*. Les ateliers conjoints avec Polytechnique constituent un lieu de rencontre et de collaboration entre plusieurs expertises sur un même projet.

Les conférences publiques organisées par l'École ainsi qu'au moins deux colloques internationaux organisés annuellement par les groupes de recherche, comme les activités qui sont offertes à l'Université McGill, à l'UQAM, au CCA ou à la MAQ, participent de cette culture partagée entre la profession et l'Université.

L'implication du milieu est aussi très significative dès qu'il s'agit d'études de cas faisant appel à de la documentation, à des visites de chantier ou d'industries. Durant les périodes de critique, on dénombre près d'une cinquantaine de professionnels qui agissent à un titre ou à un autre dans nos activités. Il faut aussi souligner l'importance de l'appui du milieu au plan des dons à l'École d'architecture pour assurer des bourses aux étudiants et soutenir des activités spéciales.

L'enseignement par projet, si apprécié aujourd'hui par les autres disciplines et les réformateurs de la pédagogie dans les écoles primaire et secondaire, est une école de l'intelligence et de la responsabilité. C'est le bien le plus précieux des écoles d'architecture, car on y apprend à croiser les experts, les clients, les autres professionnels, mais aussi à réfléchir, à développer une position critique et à se construire soi-même. Parce que l'École est aussi un grand laboratoire d'idées et d'expérimentations, les meilleurs professionnels y trouvent l'occasion de s'y ressourcer et, du même coup, de faire avancer notre discipline par une pratique toujours plus innovante. Pour les mêmes raisons, l'École est ouverte aux intérêts des autres disciplines qui se caractérisent par l'intervention sociale et une expertise scientifique et technique, en quête d'une culture du projet dont elles savent qu'elle est le fondement de la nôtre.

E. La formation en architecture et la société
Le programme doit démontrer qu'il apporte aux étudiants une compréhension avisée des problèmes sociaux et environnementaux et qu'il développe également leur capacité à les résoudre par des décisions judicieuses en matière d'architecture et design urbain. Étant donné sa mission particulière, le RPA peut couvrir certains points tels que : la façon dont les étudiants acquièrent une compréhension avisée de l'architecture comme art social, incluant les processus complexes des multiples acteurs qui façonnent l'environnement bâti; l'importance de produire des connaissances qui peuvent atténuer les problèmes sociaux et environnementaux; la façon dont les étudiants acquièrent une compréhension des implications éthiques reliées aux décisions concernant l'environnement bâti; et la façon dont un climat d'obligation civique est entretenu, incluant un engagement à servir la profession et le public.

La formation en architecture n'est pas une formation en sciences humaines. L'architecte n'est pas un sociologue encore moins un psychologue, un anthropologue, un économiste ou un géographe. Cependant, l'étudiant se doit de reconnaître ces différents savoirs et de les respecter tout en se montrant prudent dans l'utilisation de notions, de concepts, voire de méthodes, étrangers à sa discipline et que sa formation humaniste l'inclinerait à s'approprier abusivement. Conscient de la destination sociale de son projet, l'étudiant apprend à évaluer la portée de ses actes auprès des spécialistes ce qui lui permet de se familiariser avec les grands enjeux sociaux de la profession. C'est surtout à partir de la troisième année du baccalauréat que la formation, autant dans le cours obligatoire *ARC3321 Espace architectural, cultures, sociétés,* que dans les cours complémentaires, les cours au choix et les ateliers optionnels, s'ouvre à ces diverses lectures et connaissances du champ social. Au niveau de la maîtrise, l'*Atelier d'architecture avancé 1 (ARC 6812)* mené conjointement avec le cours *ARC6844 Détails et intégration* propose un projet ayant une résonance culturelle et sociale. Ainsi, l'étudiant découvre qu'il doit prendre position. Lorsque l'étudiant aborde le deuxième atelier lié aux orientations, il s'inscrit dans un cadre problématique soutenu par des recherches ou des expertises de l'École, défini par la volonté de diversification et d'adaptation aux changements professionnels. Les orientations présentement proposées par l'École d'architecture sont :

- Explorations en design architectural
- Conservation de l'environnement bâti
- Montage et gestion de projets
- Architecture urbaine
- Conception et modélisation assistées par ordinateur (design intégré et explorations numériques)
- Design & systèmes constructifs

D'une façon plus générale, l'École met l'accent sur plusieurs points qui traversent les deux programmes.

- La construction et le développement durable
- L'informatisation des activités de l'architecture
- Le renouvellement des modes de collaboration cognitive dans les procédures de conception
- L'ouverture à la mondialisation et à la diversité des cultures.

Ces différents aspects qui s'entrecroisent font l'objet d'une attention particulière et, progressivement, ils sont intégrés aux protocoles pédagogiques. Ils font également appel aux autres disciplines de la Faculté.

Il est clair que l'étudiant en architecture doit aborder le projet avec une attitude réflexive soutenue par les meilleurs exemples de la pratique contemporaine. Il doit apprendre à s'interroger sur les méthodes, sur ses choix et sur le sens de son effort créatif afin de mieux se préparer à concevoir des édifices et des ensembles urbains qui soient en accord avec les valeurs de la société.

Par ailleurs, les activités de recherche des professeurs ainsi que leur engagement dans la société ont des retombées sur l'identité de l'École et son environnement académique. Par exemple, Christina Cameron siège à la Commission canadienne de l'UNESCO et elle est membre d'ICOMOS. Jacques Lachapelle préside le Conseil du patrimoine de Montréal et Manon Asselin en est membre. Clément Demers est membre du Comité d'analyse stratégique du développement urbain de la chambre de commerce de Montréal. Anne Cormier est membre du Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier de la Commission de la capitale nationale d'Ottawa. Plusieurs professeurs contribuent à d'autres comités et à des jurys de concours. Et l'École d'architecture de l'Université de Montréal, par l'entremise du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP) et, depuis 2012, par la Chaire de recherche sur les concours met à jour et à disposition du grand public la seule base de données documentaire sur les concours organisés au Canada depuis 1945 (www.ccc.umontreal.ca).

3.2 Auto-évaluation du programme

Le programme doit fournir une évaluation du niveau d'atteinte de sa mission et de complétion de son plan d'action. Le CCCA encourage le programme à faire montre d'une franchise absolue lorsqu'il procède à son auto-évaluation et qu'il dresse son rapport car, si elle est bien faite, elle orientera grandement le RÉV.

Le RPA doit inclure :
- Une description du processus d'auto-évaluation du programme;
- Les évaluations que font les membres du corps professoral, les étudiants et les diplômés de l'ensemble du curriculum et du milieu d'apprentissage offerts par le programme, en fonction des Perspectives du CCCA. Ces réactions peuvent être obtenues à l'aide de techniques comme les sondages et les groupes-tests; les évaluations de cours individuels ne sont pas suffisantes pour comprendre la nature et la pédagogie fondamentales du programme.

L'Université de Montréal évalue tous ses programmes d'études selon un cycle de dix ans et selon le protocole adopté par la Commission des études en juin 2007. Le processus s'appuie sur une auto-évaluation du programme par les personnes concernées par sa mise en œuvre, sur le jugement d'experts externes (les membres d'une équipe d'agrément dans le cas de programmes accrédités) et fait la synthèse des points forts et des aspects à améliorer.

Le processus d'auto-évaluation des programmes comporte une série d'étapes dont chacune est préalable à l'autre. Règle générale, il suit le parcours suivant :

Auto-évaluation des programmes
Évaluation par les experts externes
Réactions au rapport des experts
Synthèse et recommandations par le comité institutionnel
Dépôt du rapport final.

La démarche est réalisée avec le soutien d'un conseiller en évaluation de programme du Bureau d'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études (BEEPE).

Les programmes de l'École d'architecture ont été soumis au processus en 2010-2011 et le Rapport complémentaire aux exigences du Conseil canadien de certification en architecture en vue de l'évaluation périodique des programmes de l'École d'architecture a été déposé en novembre 2011. Le comité d'auto-évaluation était composé comme suit :

Anne Cormier, directrice des programmes
Manon Guité, vice-doyenne aux affaires académiques
Georges Adamczyk, professeur
Manon Asselin, professeure
Denis Bilodeau, professeur
Pierre Boyer-Mercier, professeur
Morgane Erenati, étudiante (puis Luce Brault à l'automne 2011)
Guy Herbert, conseiller, BEEPE (puis François Robichaud à l'automne 2011)
Jacques Lachapelle, professeur
Alessandra Ponte, professeure
François Racine, chargé de cours (puis Carlo Carbone à l'automne 2011).

D'autres procédures contribuent à une démarche réflexive sur les réalisations de l'École. À ce titre, mentionnons, les rapports annuels de l'École et de la Faculté qui permettent un retour en arrière par un bilan des activités de chaque année. Les deux comités des études contribuent aussi à cette démarche, les membres assurant la coordination des contenus des cours et ateliers. L'évaluation de l'enseignement par les étudiants, les processus d'évaluation statutaire et la probation des enseignants, le rapport annuel des professeurs présentés à la directrice participent également à recueillir de l'information quant à la qualité des enseignements et visent une amélioration continue.

Les colloques pédagogiques constituent aussi des occasions privilégiées de porter un regard critique sur nos programmes. Journées de réflexions, d'échanges et d'orientation de la mission pédagogique et professionnelle de l'École, ces colloques s'adressent aux étudiants, aux professeurs, aux chargés de cours et aux chargés de formation pratique. Les recommandations qui en émergent sont ensuite débattues en assemblée plénière, éventuellement précisées ou amendées et acheminées aux comités des études qui sont chargés de les rendre opérationnelles.

En juin 2011, dans la foulée de la visite d'agrément, le colloque pédagogique du printemps a porté sur l'identification de principes directeurs pour guider le développement de l'École dans les 10 prochaines années. Le comité d'auto-évaluation a tenu compte de ces principes dans son rapport. En 2011-2012, dans le contexte de la grève étudiante et de l'important chantier de la réforme de la maîtrise, les colloques pédagogiques ont été remplacés par deux consultations sur le projet de maîtrise qui se sont tenues le 19 décembre 2011 et le 2 mars 2012. En 2012-2013, le suivi du dossier de la réforme de la maîtrise et la préparation de la visite du CCCA ont monopolisé les efforts de concertation de l'École. Il faut comprendre l'importance de la concertation à l'École, l'Assemblée

départementale formée de tous les professeurs réguliers des représentants des chargés de cours, des chargés de formation pratique (CC/CFP) et des étudiants se réunit presqu'à chaque mois et les divers comités assurent un suivi assidu des dossiers. Par exemple, le projet de réforme de la maîtrise a exigé à lui seul 21 réunions de travail du Comité des études supérieures de l'automne 2011 à l'automne 2012.

- Les évaluations que font les membres du corps professoral, les étudiants et les diplômés de l'ensemble du curriculum et du milieu d'apprentissage offerts par le programme, en fonction des Perspectives du CCCA. Ces réactions peuvent être obtenues à l'aide de techniques comme les sondages et les groupes-tests; les évaluations de cours individuels ne sont pas suffisantes pour comprendre la nature et la pédagogie fondamentales du programme.

En 2010, le BEEPE a piloté une série de sondages en amorce du processus d'auto-évaluation. Ces sondages ont permis de compléter l'information obtenue par celui qu'avait mené l'École en 2009.

Le sondage de 2009 s'adressait aux groupes suivants :
- Inscrits à la maîtrise
- Inscrits au baccalauréat
- Diplômés depuis la création de la maîtrise

Les sondages de 2010 s'adressaient aux groupes suivants :
- Inscrits à la maîtrise
- Inscrits au baccalauréat
- Diplômés du baccalauréat
- Diplômés de la maîtrise
- Professeurs réguliers
- Chargés de cours
- Chargés de formation pratique
- Professeurs invités
- Employeurs

Ces sondages visaient à mieux connaître le niveau de satisfaction des étudiants, diplômés, personnel enseignant et employeurs et ont été diffusés par courriel en octobre et novembre 2010. Pour les différentes catégories ciblées, voici le nombre de réponses obtenues :

Sondage étudiants inscrits : 244 réponses (144/246 au bac et 100/126 maîtrise).

Sondage diplômés : 139 réponses (24 bac préprofessionnel - offert depuis 2000 - 24 bac professionnel -ouvert jusqu'en 2000-, 91 maîtrise – offert depuis 2000). Environ 200 diplômés ont été sollicités.

Sondage personnel enseignant : 59 réponses (19/21 profs, 17/24 chargés de cours, 13/16 chargés de formation pratique, 10/32 professeurs invités et consultants).
Sondage employeurs : 13 réponses (20 bureaux d'architectes ont été sollicités directement et une invitation à remplir le sondage a été affichée dans le bulletin électronique *Esquisses*, publié par l'Ordre des architectes du Québec).

Au printemps 2009, dans le cadre du colloque pédagogique annuel de l'École, un premier sondage avait été envoyé à la population étudiante active et à des diplômés récents afin d'évaluer la pertinence de la maîtrise qui s'apprêtait à célébrer son dixième anniversaire d'implantation. Une quarantaine de personnes avaient répondu à l'appel.

L'analyse des réponses aux sondages et des commentaires émis par les répondants aux sondages de 2009 et 2010 permet de dégager un certain nombre d'éléments.

Programme de baccalauréat
Le taux de satisfaction des étudiants au baccalauréat (144 réponses) est très bon, 83% d'entre eux s'estimant satisfaits du programme. Celui des diplômés du baccalauréat préprofessionnel qui n'ont pas poursuivi leurs études à la maîtrise professionnelle (24 réponses) est plus bas, 59% d'entre eux s'estimant satisfaits du programme.

La majorité des étudiants considèrent que les contenus des cours et ateliers permettent d'atteindre les objectifs des cours et ateliers (82%) et sont conformes au développement des connaissances et habiletés nécessaires en architecture (77%).

Ils considèrent également que la charge de travail est élevée et qu'elle pourrait être mieux équilibrée entre les cours.

Lorsqu'il s'agit d'identifier les forces du programme, les répondants des différents sondages s'accordent sur les points suivants :
- le développement du projet d'architecture
- le développement d'une pensée critique en architecture
- l'apprentissage du processus de conception en architecture
- l'apprentissage de l'histoire et des théories
- la qualité du corps enseignant (sondages étudiants et diplômés).

Lorsqu'il s'agit de suggérer des points à améliorer, les répondants des différents sondages s'accordent sur les points suivants :
- la formation en conception assistée par ordinateur
- la formation technique en construction (sondages étu-

diants, diplômés et employeurs)
- le contenu du cours *ARC2101 - Personne/environnement* (sondages étudiants)
- la connaissance de la pratique professionnelle (sondages étudiants)
- la charge de travail élevée (sondages étudiants)
- le mobilier
- l'entretien des lieux
- les services d'impression numérique.

Programme de maîtrise
Le taux de satisfaction des étudiants à la maîtrise (100 réponses) est bon, 75% d'entre eux s'estimant satisfaits du programme. Celui des diplômés de la maîtrise (91 réponses) est très bon, 85% d'entre eux s'estimant satisfaits du programme.

La majorité des étudiants considèrent que les contenus des cours et ateliers permettent d'atteindre les objectifs des cours et ateliers (78%) et une plus faible majorité évalue qu'ils sont conformes au développement des connaissances et habiletés nécessaires en architecture (59%). Chez les diplômés, 67% des répondants (88 réponses) considèrent que la préparation qu'ils ont reçue dans le programme de maîtrise est «adéquate» à «très adéquate» en regard de l'emploi qu'ils occupent présentement.

Les étudiants croient que la charge de travail est élevée et qu'elle pourrait être mieux équilibrée entre les cours, les sessions et les années. La charge de travail, en particulier au premier trimestre de la maîtrise, est trop lourde et l'arrimage entre l'*Atelier d'architecture avancé 1* et le cours *Détails et intégration* est difficile.

Plusieurs étudiants jugent que le cursus exige un trop grand nombre de travaux en équipe.

Plusieurs répondants considèrent que les orientations qui sont offertes devraient être révisées. Des étudiants sont d'avis que le choix d'une orientation pose problème dans la mesure où ils ne saisissent pas toujours bien les enjeux proposés et que l'obtention de leur choix n'est pas assurée. Plusieurs étudiants souhaiteraient une plus grande souplesse dans le choix de cours optionnels.

Plusieurs étudiants souhaiteraient que la maîtrise se distingue davantage du baccalauréat.

Lorsqu'il s'agit d'identifier les forces du programme, les répondants des différents sondages s'accordent sur les points suivants :
- le développement de la pensée architecturale
- la formation en atelier
- la qualité du corps enseignant (sondages étudiants et diplômés)
- les lieux physiques, la qualité de l'édifice, et le fait que l'École soit à Montréal.

Lorsqu'il s'agit de suggérer des points à améliorer, les répondants des différents sondages s'entendent sur les points suivants :
- la formation en conception assistée par ordinateur
- la formation technique en construction (sondages étudiants, diplômés et employeurs)
- la connaissance de la pratique professionnelle (sondages étudiants)
- les heures d'ouvertures des ateliers techniques qui ne correspondent pas aux besoins des étudiants
- l'importance d'acquérir des équipements de découpe numérique
- une meilleure coordination des contenus des cours
- la mise à jour des ouvrages techniques de la bibliothèque.

Pour l'un et l'autre des programmes, les enseignants souhaiteraient une mise à niveau des salles de classes et ateliers qui ne sont pas adaptées à l'enseignement du numérique.

Finalement, la vaste majorité des étudiants des deux programmes (98% des diplômés de la maîtrise et 77% des diplômés du bac pré-professionnel) travaillent présentement. Pour les diplômés de la maîtrise, 97% travaillaient dnas leur domaine.

Synthèse des points forts et des aspects à améliorer identifiés dans le Rapport complémentaire aux exigences du Conseil canadien de certification en architecture en vue de l'évaluation périodique des programmes de l'École d'architecture

Programme de baccalauréat
Points forts du programme :
- l'excellence des étudiants admis au programme
- la grande qualité du corps enseignant
- l'apprentissage du développement conceptuel du projet d'architecture
- l'apprentissage de l'histoire et des théories
- la qualité de l'édifice dans lequel est logée l'École et le fait qu'il soit situé à Montréal
- le taux de placement des diplômés.

Aspects à améliorer:
- apprentissage d'habiletés de bases reliées à l'usage des outils numériques
- mise à niveau des espaces, du mobilier et des services pour l'enseignement numérique
- la coordination globale des cours traitant de construction incluant les cours d'ingénierie
- le contenu du cours *ARC2101 - Personne/environnement*

- les heures d'ouvertures des ateliers techniques qui ne correspondent pas aux besoins des étudiants
- l'entretien des lieux.

Programme de maîtrise

Points forts du programme :
- la compréhension des conditions urbaines montréalaises du projet d'architecture
- la proposition de diverses approches pour le développement du projet d'architecture
- l'intégration des étudiants aux équipes et aux projets de recherche
- la qualité de l'édifice dans lequel est logée l'École et le fait qu'il soit situé à Montréal
- l'excellent taux de placement des diplômés.

Aspects à améliorer:
- la définition des objectifs de la maîtrise
- la charge de travail au premier trimestre de la maîtrise (causée par l'arrimage difficile de l'*Atelier d'architecture avancé 1* et du cours *Détails et intégration*)
- le choix d'orientations et leurs objectifs
- les heures d'ouvertures des ateliers techniques qui ne correspondent pas aux besoins des étudiants
- la mise à niveau des espaces, du mobilier et des services pour l'enseignement numérique
- l'entretien des lieux.

Évaluation du niveau d'atteinte de la mission de l'École et de complétion de son plan d'action.

L'École d'architecture remplit très bien sa mission, maintient ses acquis et déploie des efforts soutenus pour parfaire ses programmes et répondre aux faiblesses qui ont été identifiées au moment de l'auto-évaluation. Le présent rapport fait état du suivi accompli en réponses aux préoccupations soulignées par le RÉV 2011 (voir la section 2. Progrès depuis la visite d'inspection précédente) et un suivi immédiat a été mis en œuvre pour corriger les aspects à améliorer identifiés dans le Rapport complémentaire aux exigences du Conseil canadien de certification en architecture en vue de l'évaluation périodique des programmes de l'École d'architecture :

Programme de baccalauréat
- apprentissage d'habiletés de bases reliées à l'usage des outils numériques
  - Depuis 2011, le cours *ARC1215 - Dessin d'architecture* qui initie les étudiants au dessin manuel en usage en première année a été modifié en 2012 et aborde maintenant quelques logiciels de représentation. À partir de cette même année, l'accent a été mis sur la réalisation de travaux pratiques dans le cours du deuxième trimestre de première année, *ARC2214 - Conception assistée par ordinateur.* Les acquis de ce cours sont par la suite consolidés dans les cours *ARC1802 - Inté-*

Présentations, Atelier triptyque. Hiver 2011. Photo : Raphaël Thibodeau.

gration 2 et *ARC1803 - Intégration 3* ainsi que dans les ateliers de 2e année, en particulier dans *ARC2012 - Atelier d'architecture 4 – ARC2012* qui exige l'usage de plusieurs logiciels de dessin, de rendu et de graphisme.

- la coordination globale des cours traitant de construction incluant les cours d'ingénierie.
  - Un effort de coordination a été fait pour mieux harmoniser la séquence des quatre cours d'architecture et construction implantés à l'automne 2008, la professeure Valérie Mahaut a dressé un plan de travail collectif pour ces quatre cours qui a été mis en œuvre. Le professeur Pierre Boyer-Mercier poursuit maintenant ce travail en incluant les cours d'ingénierie.
- le contenu du cours *ARC2101 Personne/environnement.*
  - Le cours a été remplacé par le cours *ARC3321 - Espace architectural, cultures, sociétés* dont le contenu contribue à une meilleure compréhension du projet architectural et du contexte social dans lequel il se situe tant du point de vue du processus de sa conception et de sa réalisation que de son usage.

Programme de maîtrise

- la définition des objectifs de la maîtrise
  - L'École était déjà sensibilisée à cette question et des modifications mineures adoptées à l'automne 2010 ont été apportées au programme en septembre 2011 (voir 2.1 Modifications mineures à la M.Arch.). Mais, surtout, un vaste chantier de travail a été entrepris dès l'automne 2011 et les objectifs et la structure de la maîtrise ont été entièrement revus par le Comité des études supérieures qui a déposé un projet de refonte de la maîtrise. Ce projet de refonte a été adopté par l'Assemblée de l'École et par le Conseil de Faculté à l'automne 2012. L'École, la Faculté et la direction de l'Université étudient maintenant les conditions de son financement par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie.
- la charge de travail au premier trimestre de la maîtrise (causée par l'arrimage difficile de l'*Atelier d'architecture avancé 1* et du cours Détails et intégration)
  - Un meilleur arrimage a été mis en place par la tenue séquentielle de l'atelier et du cours et par la contribution des enseignants à l'une et à l'autre des deux activités.
- le choix d'orientations et leurs objectifs
  - Le suivi a été fait dans le chantier de travail portant sur la définition et les objectifs de la maîtrise.

Programmes de baccalauréat et de maîtrise

- la mise à niveau des espaces, du mobilier et des services pour l'enseignement numérique
  - Le principal progrès dans ce dossier est l'aménagement d'un atelier de découpe numérique qui a été équipé d'un premier appareil de découpe laser à l'automne 2011 puis, à l'automne 2012 d'un second appareil ainsi que d'une fraiseuse à contrôle numérique. L'atelier de métal est maintenant également équipé d'une telle fraiseuse.
- les heures d'ouvertures des ateliers techniques qui ne correspondent pas aux besoins des étudiants
  - La direction de la faculté coordonne maintenant les périodes d'usage des ateliers afin d'en optimiser l'usage et d'anticiper les périodes de pointe. Et, selon la demande, l'atelier numérique est ouvert le soir et la fin de semaine.
- l'entretien des lieux
  - Des poubelles et des bacs de récupération ont été ajoutés à proximité des ateliers.

De plus, quoique cela ne soit pas exigé des unités à l'Université de Montréal, un comité piloté par le professeur Jacques Lachapelle a élaboré un plan stratégique extensif, que l'Assemblée de l'École a adopté en tant que document de travail et qui contribuera à guider le développement de l'École pour les cinq prochaines années. Un résumé des objectifs retenus pour le plan stratégique de l'École est présenté dans la section 1.2. Le suivi des objectifs de planification facultaire triennale s'appliquant aux programmes de l'École est exposé dans cette même section.

3.3 Information du public

Le programme doit fournir au public une information claire, complète et précise, en incluant dans son annuaire et sa documentation promotionnelle le libellé intégral cité dans l'annexe A-1, lequel explique les paramètres d'un programme de grade professionnel agréé. Les programmes candidats à l'agrément doivent également publier le libellé intégral du texte sur le statut de candidat qui apparaît dans la même annexe.

Le RPA doit inclure :
- Une description du programme telle que publiée dans l'annuaire de l'université et dans tout autre document, imprimé ou électronique, autorisé par l'institution.
- Une preuve que tout le corps professoral et les nouveaux étudiants ont reçu une copie du Guide 2010 des critères de performance de l'étudiant (Advenant une modification à ces critères, le document révisé devra être réacheminé à tous les membres du corps professoral ainsi qu'à tous les étudiants).

Le site web de l'UdeM Futurs étudiants et le site de l'École fournissent des informations complètes sur les études en architecture. Les tirés à part des annuaires sont inclus en annexe.

Comme mentionné précédemment le Guide 2010 des critères de performance de l'étudiant est distribué lors de la séance d'accueil des nouveaux étudiants. Le guide est également accessible à partir du site de l'École. Les Procédures d'agrément du CCCA ont été distribuées au corps professoral et le processus d'agrément leur a été bien expliqué.

Le site web de l'UdeM Futurs étudiants

En février 2013, la Faculté de l'aménagement a mis sur pied un comité web afin d'entreprendre une refonte majeure de sa présence virtuelle. Les nouveaux sites web devraient être en ligne au début 2014 et permettront entre autres un accès plus direct aux informations pertinentes pour les candidats internationaux, un meilleur regroupement des renseignements utiles aux étudiants actuels, une possibilité de recherche par mots clés ou par discipline, une vitrine plus efficace pour présenter les travaux des étudiants et les recherches des professeurs.

La page facebook de l'École est également mise à contribution pour diffuser de l'information sur nos activités (conférences, colloques, expositions, charrettes, séances d'accueil, etc.) ou encore propose des liens vers des pages d'intérêt pour nos étudiants et diplômés (RÉA, Kollectif, Centre Canadien d'Architecture, Héritage Montréal, Université McGill, Maison de l'architecture du Québec, articles sur nos professeurs et diplômés, etc.). Et la Faculté a publié de nouvelles plaquettes présentant les unités et la Faculté.

Le site web de l'École d'architecture

La page facebook annonçant les activités de l'École d'architecture

3.4 Équité sociale

Le programme doit fournir un résumé des politiques provinciales et institutionnelles qui complète et clarifie les provisions de la Charte des droits et libertés, tel qu'elle s'applique à l'équité sociale. Si des politiques spécifiques à une école ou à un programme professionnel existent, elles doivent être clairement énoncées, ainsi que les moyens par lesquels les membres du corps professoral, les étudiants et le personnel en sont informés.

Le RPA doit inclure :
- Les procédures mises en place pour atteindre l'équité et la diversité dans le fonctionnement et les activités de l'École.

Toute une section du site web de la Direction des ressources humaines (http://www.drh.umontreal.ca/diversite_acces_egalite/acces_egalite.html) est consacrée aux mesures prises à l'Université de Montréal pour l'accès à l'égalité.

La Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics adoptée par le gouvernement du Québec le 1er avril 2001 vise les organismes publics et parapublics qui emploient 100 personnes et plus, dont les universités et les institutions d'enseignement. La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) est l'organisme responsable de son application.

De plus, comme l'Université de Montréal bénéficie de contrats de plus de 200 000 $ du gouvernement fédéral et qu'elle compte plus de 100 employés, elle doit se soumettre aux exigences du Programme de contrats fédéraux et prévoir l'élaboration d'un programme d'équité en emploi. Le ministère des Ressources humaines et Développement social Canada en gère son application.

L'accès à l'égalité à l'Université de Montréal : une réalité tangible

L'ouverture à la diversité fait partie des valeurs prônées par l'Université de Montréal. Les principes d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les personnes appartenant aux minorités visibles, aux minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées sont inscrits dans nos politiques et pratiques en gestion des ressources humaines. Nos programmes d'accès à l'égalité en emploi (PAEE 2009-2012) et d'équité en emploi (2011-2014) constituent ainsi des leviers importants pour mettre en place des moyens novateurs en recrutement, embauche, accueil et intégration des personnes de divers horizons.

En plus de concrétiser notre orientation en faveur de la diversité, le PAEE 2009-2012 permet à l'UdeM de se conformer à ses obligations législatives tant au niveau provincial (la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics) que fédéral (Programme de contrats fédéraux).

Objectifs des lois d'équité et du PAEE

- Augmenter la représentation des cinq groupes visés parmi le personnel de l'Université par l'élaboration d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE) pour assurer sa diversification;
- Améliorer les politiques et les pratiques en gestion des ressources humaines ayant pour effet de défavoriser les membres des groupes visés dans leur accès à nos emplois.

Trois axes d'intervention :

- Mesures proactives pour le recrutement et le maintien en emploi des groupes visés;
- Mesures visant l'amélioration de nos pratiques de gestion pour qu'elles soient exemptes de discrimination et veille stratégique;
- Mesures d'information, de sensibilisation et de formation des gestionnaires et du personnel sur l'accès à l'égalité et la gestion quotidienne de la diversité.

Le taux préférentiel, demandé par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), s'applique à 50 % (un poste sur deux) de notre recrutement, cela sur la base de la compétence des personnes issues d'un des groupes visés (femmes, minorités visibles, minorités ethniques, autochtones). À l'Université de Montréal, cet engagement se concrétise dans une perspective globale visant l'ensemble de son personnel et non les unités académiques ou administratives.

Équité et diversité dans l'admission des étudiants

Le bureau du registraire traite les demandes d'admission. Les premières offres faites sont proportionnelles aux demandes reçues des cégépiens, des candidats ayant une formation universitaire et des candidats étrangers, puis cette répartition est ensuite ajustée selon les résultats scolaires.

3.5 Ressources humaines

Le programme doit démontrer qu'il dispose des ressources humaines appropriées à un programme offrant un grade professionnel en architecture, incluant un personnel enseignant en nombre suffisant, un directeur qui consacre pas moins de 50% de son temps à l'administration du programme, un personnel de soutien technique et administratif et un personnel de soutien relié au corps professoral. Le contingentement et l'horaire des ateliers de design doivent permettre le temps nécessaire à un échange efficace entre le professeur et l'étudiant. Un ratio maximal étudiant/professeur variant de 12:1 à15:1 est considéré acceptable. La charge totale d'enseignement doit permettre aux membres du corps professoral de disposer du temps nécessaire afin de poursuivre les recherches, le développement de connaissances et la pratique requis pour rehausser leur développement professionnel.

Le RPA doit inclure :
- Étudiants: la description de la formation préalable exigée pour l'admission et les taux de sélection, de rétention et de durée des études jusqu'à la diplômation depuis le dernier processus d'agrément;
- Corps professoral: la description de la répartition des tâches entre l'enseignement et les autres responsabilités de chacun des membres du corps professoral et la preuve que les étudiants évaluent les cours et les enseignants;

- Administration: la description de la distribution des tâches entre l'administration et les autres responsabilités pour chaque poste;
- Personnel de soutien: description de la distribution des tâches entre l'administration et les autres responsabilités pour chaque poste.

Conditions d'admissibilité baccalauréat Sc., Architecture

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
• Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit
Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature
- DEC en sciences informatiques et mathématiques
- DEC en technologie de l'architecture
- DEC en technologie du génie civil
Soit
- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente ou supérieure au DEC
Et
– Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, le cours préalable Mathématiques 105 - Algèbre linéaire et géométrie vectorielle
Et
• Pour les candidats attestant d'études universitaires en architecture, en design d'intérieur ou en design de l'environnement : fournir un portfolio, une lettre de motivation personnelle et un curriculum vitae avant la date limite d'admission. Les dossiers de ces candidats sont examinés par un comité formé de trois professeurs

Condition relative à la langue française
Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
• soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec;
• soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Cote CRC
La cote CRC du dernier candidat admis s'établit généralement autour de 30, ce qui est très élevé si l'on compare aux autres programmes à capacité d'accueil limitée de l'UdeM. En fait, les étudiants admis au baccalauréat Sc., Architecture possèdent la plus haute cote de la faculté et seulement une douzaine d'autres programmes de l'université reçoivent des candidats dont la cote est supérieure à 30 (la cote CRC pour Médecine tourne autour de 33).
La cote de rendement au collégial (CRC) combine pour chaque cours suivi par un étudiant deux informations : un indicateur de la position de cet étudiant en fonction de la note obtenue dans son groupe (la cote Z) et un indicateur de la force relative de ce groupe. Ainsi, en plus de retenir tous les avantages de la cote Z, la cote de rendement au collégial ajoute à celle-ci une correction en permettant de tenir compte des différences initiales entre les groupes.

Cote de rendement CRC
du dernier admis au premier cycle (2010-2013)

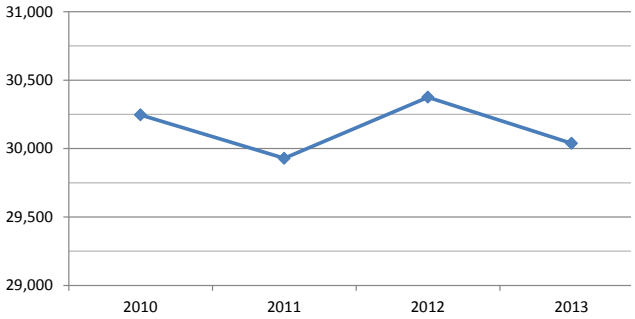

Admission et diplomation au baccalauréat
2010-2013

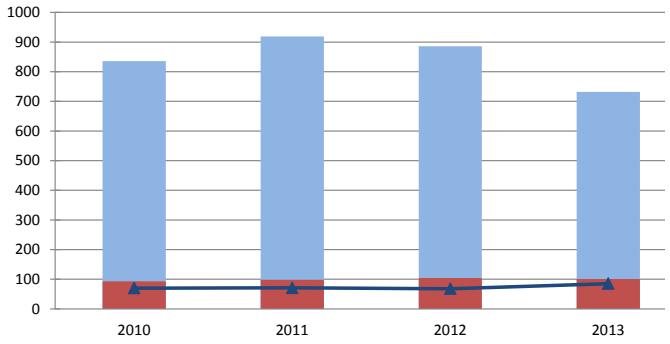

Durée des études : 3 ans (95 crédits)

Conditions d'admissibilité maîtrise en architecture

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Arch. (architecture), le candidat doit :
- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un baccalauréat préprofessionnel en architecture, B.Sc. (architecture) ou l'équivalent;
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent;
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais;

L'admission est conditionnée par les résultats académiques obtenus et la qualité des travaux d'architecture présentés dans un portfolio qui doit être joint à la demande du candidat.

Les mêmes règles s'appliquent au candidat admissible sur la base d'un baccalauréat dans une discipline du design, (par exemple, baccalauréat en design de l'environnement) pour lequel un cheminement spécifique est prévu.

Admission et diplomation à la maîtrise
2010-2013

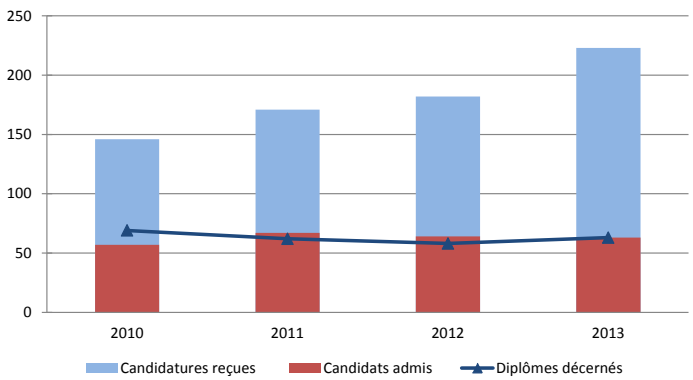

Un comité formé de trois professeurs examine les dossiers de tous les candidats.

Durée des études : 1 an et demi ou 2 ans si l'étudiant opte la deuxième année pour un cheminement à demi-temps.

Portfolio
Les candidats au programme de maîtrise en architecture (ainsi que certains candidats au programme de baccalauréat Sc., Architecture) doivent soumettre des exemples de travaux réalisés dans le cadre de leur formation académique et, si cela est pertinent, dans le cadre de leurs activités professionnelles. Un guide, élaboré par le Comité de sélection de la maîtrise en architecture est disponible sur le site web de l'École afin d'aider les candidats à considérer les critères importants dans l'élaboration de leur portfolio. < www.arc.umontreal.ca/docs/pdf/etudes/portfolio.pdf >

- Corps professoral: la description de la répartition des tâches entre l'enseignement et les autres responsabilités de chacun des membres du corps professoral

La charge moyenne des professeurs est d'environ 15 crédits distribués entre l'enseignement des cours et des ateliers et l'encadrement aux études supérieures. Les responsabilités de coordination sont prises en compte au moment de l'attribution de la charge professorale et l'attribution des auxiliaires d'enseignement est fait en fonction du type d'enseignement.

Liste du corps professoral au 1er juin 2013

ADAMCZYK, Georges, professeur titulaire
ASSELIN, Manon, professeure adjointe demi-temps
BALABAN, Thomas, professeur de formation pratique
BILODEAU, Denis, professeur titulaire
BOYER-MERCIER, Pierre, professeur agrégé
CAMERON, Christina, professeure titulaire
CHUPIN, Jean-Pierre, professeur titulaire
CORMIER, Anne, professeure agrégée, directrice
DEMERS, Clément, professeur titulaire demi-temps
DÉOM, Claudine, professeure agrégée
DE PAOLI, Giovanni, professeur titulaire, doyen
GUITÉ, Manon, professeure titulaire, vice-doyenne aux affaires académiques
KNIGHT, Alan John, professeur agrégé
LACHAPELLE, Jacques, professeur titulaire
LATEK, Irena, professeure titulaire
LIZARRALDE, Gonzalo, professeur agrégé
MAHAUT, Valérie, professeure adjointe
PEARL, Daniel, professeur agrégé demi-temps
PONTE, Alessandra, professeure titulaire
RICHARD, Roger-Bruno, professeur titulaire
ROQUET, Nicholas, professeur adjoint
TIDAFI, Temy, professeur agrégé

ADAMCZYK, Georges, Professeur titulaire
Diplômes : B.Sp. Design (UQAM), M.Sc.A. (Montréal)

Champs d'intérêts :
Histoire et théorie de l'architecture. Mouvement moderne. Architecture urbaine. Concours d'architecture. Critique architecturale. Expositions d'architecture. Pédagogie du projet architectural.

Responsabilités académiques et fonctionnelles 2013-2014
-Coordonnateur de l'atelier *ARC2011*
-Echanges internationaux
-Fonds de développement de l'École
-Recrutement, conversion et persévérance au baccalauréat
-Co-responsable scientifique du LEAP

Participation à des comités 2013-2014
-Comité des études (1er cycle)
-Comité des études supérieures
-Comité de direction du Centre d'exposition de l'UdeM

ASSELIN, Manon, Professeure adjointe, demi-temps
Diplômes : B.Sc. Arch. (McGill), B.Arch. (McGill), Master History and Theory Arch. (McGill)

Champs d'intérêts :
Architecture. Concours d'architecture. Théories et pratiques de la conception architecturale. La pensée constructive et la matérialité en tant qu'éléments fondateurs du projet. Technologies de fabrication et construction.

En congé pendant l'année 2013-2014

BALABAN, Thomas, Professeur de formation pratique adjoint
Diplômes : B.Sc. Arch. (McGill), B.Arch. (McGill)

Champs d'intérêts :
Architecture contemporaine, nouvelles pratiques liées à l'usage des outils numériques, relations entre dispositions constructives et nouvelles technologies.

BILODEAU, Denis, Professeur titulaire
Diplômes : B.Arch. (Laval), M.Sc.A. (Montréal), M. of Arts (Columbia), Ph.D. architecture (Delft)

Champs d'intérêts :
Histoire et théorie de l'architecture. Épistémologie du projet architectural. Conception architecturale.

Responsabilités académiques et fonctionnelles 2013-2014
-Coordonnateur des ateliers *ARC1011, ARC1012, ARC6814*
-Recrutement et journées Portes ouvertes

Participation à des comités 2013-2014
-Comité des études (1er cycle)
-Comité des études supérieures
-Comité de coordination des études CCE - AME
-Comité des conflits d'intérêts
-Comité UdeM d'attribution de subventions et voyages
-Comité des promotions de l'UdeM (COPROM)

BOYER-MERCIER, Pierre, Professeur agrégé
Diplômes : B.Arch. (Montréal)

Champs d'intérêts :
Travaux théoriques urbains sur l'habitation. Journalisme d'architecture-édition. Recherches sur la cinquième façade avec le groupe de recherche IGNIS.

Participation à des comités 2013-2014
-Comité des études (1er cycle)

CAMERON, Christina, Professeure titulaire, Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti
Diplômes : M. histoire de l'art (Rhode Island), Ph.D. histoire de l'art (Québec)

Champs d'intérêts :
La problématique de la notion évolutive du patrimoine bâti et les conséquences de cette évolution sur les processus de conservation, de mise en valeur, d'appropriation et de gestion. Paysages culturels. Patrimoine montréalais, canadien et mondial. L'évaluation de la pratique de la conservation architecturelle au Canada au XXe siècle. L'histoire de la création de de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO (1972). Les conventions culturelles de l'UNESCO.

Responsabilités académiques et fonctionnelles
-Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti

Participation à des comités 2013-2014
-Comité de la recherche ARC
-Comité des études supérieures AME
-Conseil de l'Université

CHUPIN, Jean-Pierre, Professeur titulaire
Diplômes : D.P.L.G. (Nantes), Dipl. Architecture (Portsmouth), Master History and Theory (McGill), Ph.D. aménagement (Montréal)

Champs d'intérêts :
Théories et pratiques du projet d'architecture et d'aménagement. Théories de l'analogie et de la métaphore. Théories de la tectonique et de la construction. Pédagogie de l'imagination architecturale. Analyse comparative des concours d'architecture, de paysage et d'urbanisme.
Responsabilités académiques et fonctionnelles 2013-2014
-Responsable de l'orientation Explorations en design architectural de la M.Arch.
-Titulaire de la Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture
-Co-responsable scientifique du LEAP

Participation à des comités 2013-2014
-Comité des études supérieures
-Comité de la recherche ARC
-Conseil de Faculté, membre ARC

CORMIER, Anne, Professeure agrégée
Directrice de l'École d'architecture
Diplômes : B.Sc. Arch. (McGill), B.Arch. (McGill), CEA Architecture urbaine (Paris, Villemin)

Champs d'intérêts :
Architecture. Concours d'architecture. Conception architecturale. Architecture urbaine. Design d'exposition. Installations. Construction. Habitation. Logement social.

Responsabilités académiques et fonctionnelles 2013-2014
-Coordonnatrice des ateliers optionnels, atelier hors les murs, *ARC6814, ARC6844*
-Fonds de développement de l'École
-Archivage
-Organisation des conférences et colloques
-Site web
-Prix et bourses

Participation à des comités 2013-2014
-Présidente de l'Assemblée de l'École
-Comité des études (1er cycle)
-Comité des études supérieures
-Comité d'évaluation des CC/CFP
-Représentante de l'École à l'OAQ
-Représentante de l'École au CCEUA
-Comité des conflits d'intérêts

DE PAOLI, Giovanni, Professeur titulaire
Doyen de la Faculté de l'aménagement
Diplômes : Dottore in architettura (Torino), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal)

Champs d'intérêts :
Climat et physique du bâtiment, modélisation des échanges thermiques. Sciences de la conception et CAO. Conception et modélisation par ordinateur, approches théoriques à la modélisation.

Responsabilités académiques et fonctionnelles
-Dégagement complet

DEMERS, Clément, Professeur titulaire, demi-temps
Diplômes : B.Arch. (Mtl), M.Sc. Administrative (UQAM)

Champs d'intérêts :
Gestion de projets. Aspects juridiques et financiers du montage de projets. Rôle du donneur d'ouvrage. Construction. Design urbain/architecture urbaine. Patrimoine architectural et urbain. Développement immobilier. Mise en valeur des droits aériens d'emprises publiques. Équipements culturels. Insertion en quartier ancien. Recyclage de bâtiments. Développement durable. Approche systémique. Médiation en aménagement et participation publique. Partnering. Partenariat public-privé. Urbanisme. Ville intérieure.

Responsabilités académiques et fonctionnelles 2013-2014
-DESS et M.Sc.A. (Aménagement) option MGPA
-Fonds de développement de la Faculté

Participation à des comités 2013-2014
-Comité d'attribution du prix d'honneur de la Faculté

DÉOM, Claudine, Professeure agrégée
Diplômes : Bacc. (Urbanisme), M. Études des arts, Ph.D. Histoire de l'art (UQAM)

Champs d'intérêts :
Histoire de l'architecture et de l'urbanisme. Architecture publique. Conservation du patrimoine bâti et urbain au Québec. Les processus d'appropriation du patrimoine. Suivi et monitorage du patrimoine.

Demi-année d'études et de recherche à l'automne 2013

Responsabilités académiques et fonctionnelles 2014
-Exposition des finissants

Participation à des comités 2013-2014
-Comité de la bibliothèque

GUITÉ, Manon, Professeure titulaire, Vice-doyenne aux affaires académiques
Diplômes : B.Arch., M.Urb. (Montréal), DPES (Sherbrooke)

Champs d'intérêts :
Conception architecturale assistée par ordinateur. Modélisation 3D. Approche numérique d'enseignement et d'apprentissage du projet en architecture. Environnement numérique d'apprentissage. Mémoire numérique du projet. Portfolio électronique. Communication du projet à l'ordinateur. Processus de design.

Responsabilités académiques et fonctionnelles
-Dégagement complet

Participation à des comités 2013-2014
-Comité de coordination des études CCE - AME
-Comité d'évaluation de l'enseignement

KNIGHT, Alan John, Professeur agrégé
Diplômes : D.Arch. (A.A. Londres)

Champs d'intérêts :
Histoire et théorie de l'architecture. Mouvements modernes. Architecture urbaine. Design Urbain. Critique de la représentation architecturale. Pédagogie du projet d'architecture. Architecture et ville. Landscape urbanism et l'Interface architecture/ville/art/architecture/ paysage.

Responsabilités académiques et fonctionnelles 2013-2014
-Responsable de l'orientation Architecture urbaine de la M.Arch. et M.Sc.A. option Design urbain
-Responsable scientifique du GRAU

Participation à des comités 2013-2014
-Comité des conflits d'intérêts

LACHAPELLE, Jacques, Professeur titulaire
Diplômes : B.Arch. (Montréal), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. en histoire (Laval)

Champs d'intérêts :
Histoire de l'architecture québécoise et canadienne. Histoire de l'architecture moderne. Étude et mise en valeur du patrimoine architectural.

Responsabilités académiques et fonctionnelles 2013-2014
-responsable de l'orientation Conservation de l'environnement bâti de la M.Arch.
-Fonds de développement de la Faculté

Participation à des comités 2013-2014
-Comité des études (1er cycle)
-Comité d'évaluation des CC/CFP
-Comité d'attribution du prix d'honneur de la Faculté

LATEK, Irena, Professeure titulaire
Diplômes : M.Arch. (Varsovie)

Champs d'intérêts :
Histoire et théories de l'architecture – analyse et critique des discours contemporains – architecture/ville/territoire. Architecture, cinéma et arts technologiques. Conception et figuration architecturale, vidéo, médias numériques. Aménagements éphémères, espace public.

Responsabilités académiques et fonctionnelles 2013-2014
-Coordonnatrice de l'atelier *ARC6812*
-Responsable scientifique du medialabAU

Participation à des comités 2013-2014
-Comité des études supérieures
-Comité d'évaluation de l'enseignement

LIZARRALDE, Gonzalo, Professeur agrégé
Diplômes : Diplôme professionnel en architecture (Javierana), M.Arch. (McGill), Ph.D. (Montréal)

Champs d'intérêts :
Planification, montage et gestion de projets d'aménagement. Habitat et logements économiques. Performance et évaluation de projets d'aménagement. Responsabilité sociale de l'architecture. Architecture et construction dans les pays en voie de développement. Reconstruction à la suite de catastrophes naturelles. Gestion de projets d'aménagement dans le contexte international.

Année d'études et de recherche en 2013-2014

Responsabilités académiques et fonctionnelles
-Responsable de l'orientation Montage et gestion de projets de la M.Arch.
-Responsable projets humanitaires
-Responsable scientifique du grif

Participation à des comités 2013-2014
-Assemblée universitaire, membre AME
-Conseiller à l'ACSA

MAHAUT, Valérie, Professeure adjointe
Diplômes : Ph.D. en Sciences de l'ingénieur (UCL, Belgique), DEA en Sciences Appliquées (UCL, Belgique), Licence Ingénieur civil architecte (UCL, Belgique)

Champs d'intérêts :
Architecture et développement durable, climat et physique du bâtiment, changements climatiques, éco-construction, bioclimatisme, éclairage naturel et modélisation, impact des choix techniques sur l'aménagement, gestion urbaines des eaux, aqua/hydro-morphologies urbaines, interdisciplinarité en matière de gestion des eaux de pluie (géologie, histoire, ingénierie, architecture, sociologie), concepts de naturalités urbaines, jardins d'orage et nouvelles rivières urbaines.

Responsabilités académiques et fonctionnelles 2013-2014
-Échanges internationaux
-Charrette interuniversitaire

PEARL, Daniel, Professeur agrégé, demi-temps
Diplômes : B.Sc. Arch. (McGill), B.Arch. (McGill)

Champs d'intérêts :
L'idée constructive dans la conception architecturale, notions d'écologie et de développement durable et leurs expressions architecturales (incluant processus de conception intégré). Principes de recyclage, l'approche sociale et la pensée constructive. Exploitation des nouvelles technologies.

Responsabilités académiques et fonctionnelles 2013-2014
-Coordonnateur du cours ARC6844
-Verdir le diplôme

PONTE, Alessandra, Professeure titulaire
Diplômes : Diplôme professionnel en architecture (IUAV, Italie), Ph.D. en histoire de l'architecture (IUAV, Italie)

Champs d'intérêts :
Histoire de l'architecture. Architecture et paysages culturels, architecture de la contre-culture aux États-Unis.

Responsabilités académiques et fonctionnelles 2013-2014
-Organisation conférences et colloques de l'École

Participation à des comités 2013-2014
Comité des études supérieures

RICHARD, Roger-Bruno, Professeur titulaire
Diplômes : B.Arch. (Laval), M.Arch. (Berkeley)

Champs d'intérêts :
Design architectural. Systèmes de construction. Industrialisation du bâtiment. Préfabrication. Morphologie de l'habitation. Adaptabilité dans l'espace et le temps. Méthodologie du design. Approche systémique. Innovation technologique et fonctionnelle en architecture.

Responsabilités académiques et fonctionnelles 2013-2014
-Responsable de l'orientation Design & systèmes constructifs de la M.Arch.
-Responsable scientifique du Groupe de recherche architecture en systèmes constructifs industrialisés (GRASCI)

Participation à des comités 2013-2014
-Comité d'évaluation de l'enseignement
-Comité d'évaluation des CC/CFP

ROQUET, Nicholas, Professeur adjoint
Diplômes : B.A. (McGill), B.Arch. (Montréal), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. (McGill)

Champs d'intérêts :
Histoire de l'architecture et de l'archéologie (XIXe-XXe siècles). Pensée historique en architecture. Conservation des bâtiments et des paysages. Architecture urbaine.

Responsabilités académiques et fonctionnelles 2013-2014
-Responsable de la M.Sc.A. (Aménagement) option Conservation de l'environnement bâti
-Prix et bourses

Participation à des comités 2013-2014
-Comité des études supérieures

TIDAFI, Temy, Professeur agrégé
Diplômes : Dipl. d'État en arch. (Alger), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal)

Champs d'intérêts :
Modélisation à l'aide de moyens numériques. Reconstitutions architecturales. Méthodes de design. Figuration architecturale. Systèmes complexes. Processus et résultats. Enseignement à l'aide de moyens numériques. Approches qualitatives. Cognition.

Responsabilités académiques et fonctionnelles
-Responsable de l'orientation Conception assistée par ordinateur de la M.Arch.
-Responsable scientifique du GRCAO

Participation à des comités 2013-2014
-Secrétaire de l'Assemblée de l'École
-Comité des études (1er cycle)
-Comité de la recherche ARC
-Comité TI de la Faculté

Professeurs émérites
DAVIDSON, Colin H.
MARSAN, Jean-Claude
PARISEL, Claude

Professeurs honoraires
AUGER, Jules
BARACS, Janos
CHARNEY, Melvin
DALIBARD, Jacques
DEROME, Jacques
FALTA, Ladia Patricia
LIPP, Jean-Jacques
MARCHAND, Denys
MORISSET, Pierre
PASSINI, Romedi
PRETTY, Louis C.
TEASDALE, Pierre
WARSHAW, Leonard

Professeurs associés et collaborateurs
BOUDON, Pierre
BUMBARU, Dinu
COHEN, Jean-Louis
HANGANU, Dan S.
LAMBERT, Phyllis
LEFEBVRE, Bernard G.
PASSINI, Romedi
ROTGÉ, Jean-François
TERRIN, Jean-Jacques

Les invités de l'atelier triptyque (ARC3014)
Hiver 2013
Kora VAN DEN BULKE et Thomas SOETENS (Montréal et Bruxelles)
Sabri BENDIMÉRAD (Paris)
Judith LECLERC et Jaime COLL (Barcelone)

Automne 2011
George L. LEGENDRE (Londres)
Bernard CACHE (Paris)
Jia BEISI (Hong Kong)

Hiver 2011
Aaron SPRECHER (Montréal, Los Angeles)
Édith GIRARD (Paris)
Burton HAMFELT (Amsterdam)

Les chargés de formation pratique, ateliers d'architecture 1re année, 2011-2013
BEAUDOIN, Thierry
BÉGIN, Martin
KOWAL, Stephan
GAUTHIER, Denyse
LANGFORD, Richard
LAPIERRE, Katherine
MALO, Juan Xavier
PAPE, Marc
POTVIN, Donald
PROCHAZKA, Alena
ST-LAURENT, Sébastien

Les chargés de formation pratique, ateliers d'architecture 2e année, 2011-2013
BAIRD, Cécile
BEAUDOIN, Thierry
CARBONE, Carlo
CARTER, Morgan
GAGNÉ, Maxime
LEMIEUX-BLANCHARD, Mathieu
MORAND, Patrick
RACINE, François
ST-LAURENT, Sébastien
ZEPPETELLI, Léa

Les professeurs invités, ateliers optionnels 3e année, 2011-2013
AZOUZ, Zoubeir
BLAIS, Marie-Claire
CHEVALIER, Stephan
DUGUAY-LEFEBVRE, Fannie
FRAPPIER, Maxime
HÉLAL, Béchara
INGBERG, Hal
JONES, Simon
MERTENAT, Céline-Coralie
MORALES, Sergio
PELLETIER, Hubert
RENAUD, Joan
SURI, Sudhir

Les professeurs invités, *ARC6812 - Atelier d'architecture avancé 1*, 2011-2013
CARLE, Alain
DUBÉ, Frédéric
LEBEL, Annie
PRUD'HOMME, Gilles
TOPOUZANOV, Vladimir

Les professeurs invités et consultants, *ARC6844 - Détails et intégration*, 2011-2013
BRAULT, Maxime
CAPLETTE, Frédéric
CHEN, Cecilia
CORAINI, Vincent
FRAGA DO AMARAL, Izabel
FRANGOS, Naomi
GAGNÉ, Maxime
JONES, Simon
LASSERRE, Fabien
MORAND, Patrick
SARRAZIN-SULLIVAN, Patricia
ST-LAURENT, Sébastien

Autres professeurs invités, chargés de cours et chargés de formation pratique, 2011-2013

BAKAR, Omar, *ARC1312*
BLAIS, Marie-Claire, *ARC1214, ARC3015*
BLOUIN, Marc, *ARC6814*
BRDAR, Sinisha, *ARC6814*, Atelier hors les murs 2011 (Amsterdam), 2012 (Berlin)
CARBONE, Carlo, *ARC1311*
CARLE, Alain, *ARC6812, ARC6814*
CHARRON, Renée, *ARC1214*
CHEVALIER, Stephan, *ARC1312, ARC3011, ARC3017*
CLEINGE, Henri, *ARC6814*
COHEN, Randall, *ARC6814*
CONTANDRIOPOULOS, Christina, *ARC3627*
DE BLOIS, Michel, *AME6046*
DE LA RIVA, Richard, *ARC6814*
DESLAURIERS, François, *ARC2321, ARC4324*
DORSEY, Talia, *ARC6814*
DUBÉ, Frédéric, *ARC6812, ARC6814*
DUGUAY-LEFEBVRE, Fannie, *ARC3015, ARC3018*
DUNTON, Nancy, *AME6310*
FIANU, Peter, *ARC6814*
FORGET, Pascal, *ARC1215*
GAGNÉ, Maxime, *ARC2012, ARC6814*
GAUTHIER, Éric, *ARC6814*
GENEST, Frédéric, *ARC5314*
GODIN, Joanne, *ARC6814*
HADIDI, Salah, *AME6410*
HIDALGO-TUPIA, Ernesto, *ARC5314*
IORDANOVA, Ivanka, *ARC2214, ARC6863*
JONES, Simon, *ARC3012, ARC3640*
KENNIFF, Thomas-Bernard, *ARC3321*
KOWAL, Stephan, *ARC1215*
KRAUSZ, Peter, *ARP2012*
LAFOREST, Alain, *AME2340*
LAGACÉ, René, *ARC6833*
LAURENDEAU, Paul, *ARC6814*
LEBEAU, Florence, *ARC2101*
LEBEL, Annie, *ARC6812, ARC6813E, ARC6883*
LECLERC, Mathieu, *ARC5314*
MERTENAT, Céline Coralie, *ARC3640, ARC3018*
MORALES, Sergio, *ARC3011, ARC3017, ARC6814*
NAZAR, Anis, *ARC6833*
NGUYEN, Son N., *ARC3614, ARC6814*
OLIVIER, Nicole, *ARC6832*
OUELLETTE, Gaétan, *ARC6834*
PETRULIAN, Daniela, *ARC5314*
PLASSE, Marc-André, *ARC6814*
PRUD'HOMME, Gilles, *ARC6814*
ROSS, David, *AME6043*
SAMPSON, Conor, *ARC5314*
SURI, Sudhir, *ARC3018, ARC3640, ARC6814*
TABET, Antoine, *ARC6832*
THELLEND, Louis, *ARC6814*
TOPOUZANOV, Vladimir, *ARC6812, ARC6814*

- la preuve que les étudiants évaluent les cours et les enseignants;

Évaluation de l'enseignement

En vertu de la Politique relative à l'évaluation de l'enseignement adoptée par l'Université en 1974 et des précisions qui ont été apportées depuis par l'Assemblée universitaire en janvier 2001 par le Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement, tous les cours de l'Université de Montréal sont l'objet, à la fin du trimestre, d'une évaluation effectuée par les étudiants à l'aide d'un questionnaire.

Les données découlant de cette évaluation sont utilisées par le professeur ou par le chargé de cours pour connaître l'opinion de ses étudiants quant à la qualité de son enseignement et pour l'améliorer, s'il y a lieu. Ces données sont des éléments d'information habituellement considérés, parmi d'autres, dans la prise de décisions relatives à l'évaluation statutaire de l'enseignement des professeurs et des chargés de cours.

À l'École d'architecture, chaque trimestre, cela représente plus de 80 évaluations pour sonder toutes les activités d'enseignement qui sont dispensées par les professeurs, chargés de cours, chargés de formation pratique, etc.

Le Bureau de l'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études (BEEPE) soutient l'évaluation des prestations d'enseignement par les étudiants en fin de trimestre. Il supervise l'élaboration ou la révision des questionnaires d'évaluation de l'enseignement utilisés par les départements et les facultés de l'Université. Il précise les normes d'administration des questionnaires et leur diffusion auprès des départements et des facultés. Le BEEPE est responsable du traitement confidentiel des données, y compris des commentaires écrits. Il produit les rapports d'évaluation et les communique aux personnes désignées. Le BEEPE conseille également ces personnes dans l'interprétation des résultats transmis.

- Administration: la description de la distribution des tâches entre l'administration et les autres responsabilités pour chaque poste;
- Personnel de soutien: description de la distribution des tâches entre l'administration et les autres responsabilités pour chaque poste.

Direction de l'École

L'administration de l'École relève de la **Directrice, Anne Cormier,** qui occupe plus de 50% de son temps à ces tâches.

L'École d'architecture compte présentement six personnes qui soutiennent les enseignants et les étudiants, soit l'adjointe à la direction (administration), l'agente de communication, deux techniciennes en gestion des dossiers étudiants (tgde), deux techniciennes en coordination du travail de bureau (tctb). De plus, le personnel de la Faculté de l'aménagement offre des services qui bénéficient à nos étudiants et enseignants, notamment pour l'utilisation des ateliers de maquettes, de bois, de plastique, de métal et de découpe laser, des laboratoires informatiques ou encore pour fournir du soutien administratif aux groupes de recherche.

Adjointe à la direction (administration), Réjeanne Morissette
L'adjointe à la direction (administration) voit à la gestion du budget de l'École, en plus d'assurer l'intendance générale et la gestion du personnel de soutien. Elle est assistée dans son travail par Isabelle Séguin, technicienne en coordination du travail de bureau.

Agente de communication, Agnès Anger
L'agente de communication voit à la conception, à la rédaction et à la production de documents sur de multiples supports (papier, électroniques, etc.) à des fins de publicité, de promotion ou de diffusion des différentes activités organisées par l'École, tant pour les activités d'enseignement que de recherche. Elle coordonne également le processus d'évaluation de l'enseignement.

Techniciennes en gestion des dossiers étudiants, Marie-José Pilon (tgde du programme de baccalauréat) et Diane Martin (tgde du programme de maîtrise et du Ph.D. individualisé)

À l'École d'architecture, les techniciennes voient à l'inscription des étudiants, à la compilation de leurs résultats, leur apportent l'information pertinente à toutes les étapes de leurs études et contribuent à assurer le déroulement de l'horaire et du calendrier des enseignements.

Les techniciennes en coordination du travail de bureau (tctb), Françoise Fierens (attachée à la directrice) et Isabelle Séguin (attachée à l'adjointe à la direction)

La technicienne en coordination du travail de bureau attachée à la directrice voit à la gestion du bureau de la Directrice et des communications avec le personnel de l'École de même qu'avec le milieu universitaire et professionnel; elle prend note des délibérations de l'Assemblée et collabore également avec l'adjointe à la direction (administration).

La technicienne en coordination du travail de bureau attachée à l'adjointe à la direction est également responsable de l'accueil au secrétariat ainsi que de tâches courantes liées au fonctionnement du secrétariat.

3.6 Développement des ressources humaines

Les programmes doivent avoir une politique claire qui décrit les occasions individuelles et collectives d'épanouissement pour le corps professoral et les étudiants à l'intérieur et à l'extérieur du programme.

Le RPA doit inclure :
- La politique du programme concernant les occasions de développement des ressources humaines;
- Une description des politiques, des procédures et des critères pour la nomination, la promotion et la permanence;
- Une description des occasions de développement offertes au corps professoral;
- Une preuve démontrant que le corps professoral se tient constamment à jour quant aux exigences changeantes de la pratique et de la réglementation;
- Une démonstration de l'engagement du programme à offrir aux étudiants les occasions de participer à des voyages d'étude et à d'autres activités hors campus;
- Une démonstration des occasions offertes aux étudiants de participer aux associations étudiantes professionnelles, aux sociétés savantes et aux autres activités à l'échelle du campus;
- Une description des services d'aide aux étudiants, incluant les consultations académiques et personnelles, l'orientation professionnelle, l'évaluation pédagogique et le placement en stage (s'il y a lieu);
- Une liste des conférenciers et des critiques invités dont le programme a bénéficié depuis la visite d'inspection précédente;
- Une liste des expositions publiques dont le programme a bénéficié depuis la visite d'inspection précédente.

- La politique du programme concernant les occasions de développement des ressources humaines;

Apprentissage et développement professionnel

L'UdeM a à cœur le développement, l'épanouissement et le bien-être de ses employés. Tous les employés sont encouragés à se perfectionner et à progresser dans leur carrière. L'accroissement des aptitudes professionnelles est d'ailleurs formellement reconnu dans l'avancement et la rémunération. De nombreux programmes de formation internes ou de perfectionnement sont offerts aux différentes catégories de personnels. L'Université accorde aussi des congés de formation et assure, sous certaines conditions, le remboursement des droits de scolarité.

- Une description des politiques, des procédures et des critères pour la nomination, la promotion et la permanence;

Professeurs réguliers
Les trois titres universitaires, professeur adjoint, professeur agrégé et professeur titulaire, sont réservés aux personnes faisant une carrière d'enseignement à temps plein, ou au moins à demi-temps, et qui possèdent les qualités requises pour permettre à l'Université de faire un enseignement supérieur et des recherches conformément aux critères les plus rigoureux.

Professeurs adjoints
Pour être nommé professeur adjoint, il faut avoir la compétence requise pour l'enseignement et la recherche universitaires. Il faut posséder le doctorat ou les titres usuels dans la discipline enseignée, tels qu'ils sont définis par le conseil de la faculté ou de l'école dans laquelle le professeur est nommé. Il peut y avoir des cas d'exception que doit faire valoir le conseil de la faculté. Il faut par ailleurs être nommé selon les normes prescrites par les statuts de l'Université. L'engagement initial peut se faire pour une période d'au plus trois ans. Après cette période, le conseil de la faculté peut recommander la prolongation du mandat pour une seconde période d'au plus trois ans, ou informer le professeur adjoint, par un préavis accordant un délai raisonnable, que son engagement ne sera pas renouvelé.

Si un professeur adjoint n'a pas été promu au rang de professeur agrégé, avant ou au moment de l'expiration de sa sixième année de service, un conseil de faculté, par mesure exceptionnelle, peut recommander le renouvellement de son engagement sur une base annuelle, la fonction de professeur adjoint étant essentiellement temporaire.

Professeurs agrégés
Tout engagement ou promotion au rang de professeur agrégé s'appuie essentiellement sur l'appréciation par le conseil de la faculté, de la valeur du candidat. Pour devenir professeur agrégé, il faut avoir enseigné au titre de professeur adjoint et démontré des qualités d'enseignant et contribué au développement de sa discipline par des recherches; ou posséder des états de service signalés que fait valoir le conseil de la faculté. Les grades universitaires requis pour être nommé professeur adjoint le sont également pour l'agrégation.

Il faut être nommé ou promu selon les normes prescrites par les statuts de l'Université.Toute promotion du rang de professeur adjoint à celui de professeur agrégé assure la permanence. Toute nomination au rang de professeur agrégé de personnes qui n'ont pas été professeurs adjoints ou l'équivalent dans une université, implique une période de probation d'au moins une année, selon la recommandation du conseil de la faculté. La recommandation des équivalences est faite par le conseil de la faculté. Lorsque la permanence n'est pas accordée, le professeur agrégé en est informé par un préavis accordant un délai raisonnable.

Professeurs titulaires
Pour devenir professeur titulaire, il faut avoir été professeur agrégé dans une université et s'être distingué par son enseignement et ses recherches. L'interprétation de l'équivalence du rang de professeur agrégé dans les universités où ce titre n'existe pas est recommandée par le conseil de la faculté.
Il faut être nommé ou promu selon les normes prescrites par les statuts de l'Université. La nomination ou la promotion au titulariat doit tenir compte de la contribution du candidat au développement de sa discipline et de son rayonnement à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université.

Droits acquis
L'adoption du nouveau règlement n'affecte en rien les droits acquis des professeurs en fonction quant aux titres qu'ils possèdent présentement. Un conseil de faculté peut, lors d'une cessation de service, à temps plein ou à demi-temps, d'un professeur agrégé ou titulaire, recommander aux autorités universitaires que ce professeur conserve son titre pourvu qu'il fasse un enseignement dans la faculté.

- Une description des occasions de développement offertes au corps professoral;
- Une preuve démontrant que le corps professoral se tient constamment à jour quant aux exigences changeantes de la pratique et de la réglementation;

Mesures favorisant l'accès des professeurs à des activités de développement

L'Université accorde au professeur nouvellement engagé un fonds de démarrage de ses activités de recherche dont le montant est déterminé de façon équitable et en fonction des besoins de la discipline du professeur.

Le congé de perfectionnement est un congé accordé à un professeur afin de lui permettre de poursuivre des études conduisant à un diplôme supérieur ou l'équivalent, ou de se préparer à un enseignement dans une discipline. L'Université peut accorder un congé de perfectionnement à un professeur qui satisfait aux conditions suivantes : a) posséder au moins une (1) année de service à l'Université; b) faire la preuve que des bourses ou des aides similaires ont été demandées; c) soumettre un projet d'étude et de modalités de réalisation qui correspondent aux objectifs de l'Université; d) être accepté comme étudiant dans une autre université s'il postule un grade supérieur.

Le congé de perfectionnement est accordé pour une année et peut être renouvelé, s'il y a lieu, pour une deuxième année. Une prolongation au delà d'une deuxième année ne peut être accordée que pour des raisons exceptionnelles jugées valables par l'Université.

Financement offert par la Direction des relations internationales (DRI)
Pour les projets de mobilité professorale et étudiante (UdeM vers l'étranger), la subvention de la DRI couvre habituellement 50 % des frais de déplacement et de séjour des professeurs et étudiants. À l'École d'architecture, l'atelier d'été hors les murs et le séminaire en technologie du bâtiment sont régulièrement financés par la DRI.

La DRI peut également fournir un appui financier visant l'élaboration de programmes conjoints, ou encore de cours spécialisés ou sur mesure (offerts à l'UdeM ou à l'étranger) pour des projets ponctuels de formation et de développement international.

Des fonds sont également disponibles pour la conception et à la planification de projets de renforcement institutionnel dans les pays en développement (p. ex. : des projets appuyés par les agences de financement comme l'ACDI, les Banques de développement, les Fondations, etc.).

Remboursement des dépenses professionnelles
Les conventions collectives du SGPUM prévoient le remboursement des dépenses professionnelles effectuées par les professeurs. Les dépenses généralement remboursables comprennent entre autres les frais d'inscription à un congrès ou un colloque scientifique ou professionnel, l'achat de livres et l'abonnement à des revues utilisées à des fins professionnnelles ou toute autre dépense reliée aux activités d'enseignement et de recherche.

Perfectionnement des chargés de cours et chargés de formation pratique
Des contributions financières sont accordées aux chargés de cours et chargés de formation pratique pour des activités de formation et de perfectionnement. Ainsi leur participation à des ateliers pédagogiques, des colloques, des séjours de formation, des congrès de sociétés savantes, des sessions ou des ateliers de formation spécialisée ou

autres, à titre de participant ou d'intervenant, peuvent être financées. Des mécanismes sont en place pour que les chargés de cours puissent recevoir une aide financière pour la rédaction d'un manuel, la réalisation d'instruments pédagogiques, la mise à jour en profondeur du contenu d'un cours dans le cadre de la révision d'un programme ou l'évolution d'un champ disciplinaire, l'adaptation substantielle d'une méthode d'enseignement ou une recherche de nature pédagogique propre à son champ d'enseignement.

Le soutien à la recherche offert à l'UdeM

En plus des mesures prises par le programme, l'équipe du Bureau Recherche - Développement - Valorisation (BRDV) de l'UdeM met à la disposition des professeurs et chercheurs de l'Université et de ses centres affiliés des conseillers et des administrateurs pour les soutenir dans le processus de demande et de gestion d'une subvention. Cette aide peut prendre différentes formes : recherche d'organismes pourvoyeurs, conseils lors de la préparation d'une demande, négociation d'une entente, administration d'une subvention, etc.

Congés sabbatiques, de ressourcement, sans solde et dégagements

Manon ASSELIN
Congé sans solde
du 1er juin 2013 au 31 mai 2014
Pour se consacrer à la réalisation du projet lauréat au concours pour l'agrandissement du Musée des beaux-arts de Montréal.

Christina CAMERON
Dégagement
Pour se consacrer aux activités de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti.

Jean-Pierre CHUPIN
Dégagement de deux cours annuellement
Depuis 2011 – jusqu'au 30 avril 2014 (suivi d'une année de prolongation)
Pour consacrer davantage de temps au démarrage de la Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture (L.E.A.P.) ainsi qu'à ses recherches (contribution financière annuelle de 35000$ du Vice-rectorat à la recherche et aux relations internationales).

Claudine DÉOM
Congé d'étude et de recherche
du 1er juin 2012 au 30 novembre 2012
Pour se consacrer à la publication de 2 articles scientifiques en reprenant les résultats de certaines recherches menées au cours des 6 dernières années, soit depuis le début de son engagement à l'École d'architecture.
du 1er juin 2013 au 30 novembre 2013
Pour se consacrer à la recherche portant sur la patine en architecture et l'exploration du contenu de la bibliothèque du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM).

Jacques LACHAPELLE
Dégagement d'une portion (1/4) de ses tâches professorales
du 1er septembre 2012 au 30 avril 2013
Pour se consacrer à son poste de président du Conseil du patrimoine de Montréal (entente de prêt de services entre la Ville de Montréal, l'Université de Montréal et Jacques Lachapelle).

Gonzalo LIZARRALDE
Congé d'étude et de recherche
du 1er juin 2013 au 31 mai 2014
Pour faire un séjour à l'École d'architecture de l'Universidad Las Villas de Cuba afin de compléter un projet de recherche sur la résilience et la vulnérabilité, soit « The invisible processes of urban development : Project governance, vulnerability and resilience ».
Pour terminer la rédaction du livre « The Invisible Houses: Designing low-cost housing in developing countries ».
Pour faire un séjour de recherche au sein du département de construction de l'Université Loughborough (Royaume Uni).

Daniel Pearl
Congé sans solde
du 1er décembre 2010 au 31 mai 2011
pour se consacrer à son cabinet d'architecture (L'ŒUF) à la suite de l'obtention d'une subvention de recherche provenant de Ressources naturelles Canada (RNCan) et de la Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL) en lien avec le programme « L'Initiative des collectivités *EQuilibrium*MC, un projet de démonstration de collectivités durables ».

Alessandra PONTE
Congé d'étude et de recherche
du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012,
du 1er janvier 2013 au 30 juin 2013
Pour se consacrer à ses travaux de recherche et à la réalisation d'un ouvrage regroupant une série d'études de cas examinant la création d'archives encyclopédiques des connaissances ou bien la fondation de projets muséographiques spécifiques développés entre la fin du XIXe siècle et les années 1970. (Séjour à l'URF Arts, Philosophie & Esthétique de Paris 8 ainsi qu'à IETH de Zurich), tout en poursuivant ses activités régulières d'enseignement à l'automne 2012 et à l'automne 2013 au niveau du B.SC.Arch et de la M.Arch et tout en continuant d'assumer la conception et la coordination du Séminaire Phyllis Lambert.

La recherche à l'École d'architecture

Au cours des dernières années, la recherche subventionnée en architecture a connu un essor remarquable en partie grâce au travail d'équipe des professeurs réunis dans les groupes de recherche dont la synergie a permis d'établir de solides expertises qui sont reconnues internationalement. L'École bénéficie des connaissances produites par les deux chaires et les cinq unités de recherche, et par les professeurs dans le cadre de travaux de recherche indépendant. Cela crée pour les étudiants un contexte très positif qui dynamise leur formation et peut leur permettre d'obtenir un travail rémunéré au cours de leurs études s'ils se qualifient pour les divers postes offerts au sein des groupes de recherche listés ci-dessous.

Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti
Cette Chaire est un centre de recherche dans le domaine de la conservation, de la mise en valeur et de la gouvernance du patrimoine bâti. Rattachée à l'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement, elle bénéficie de la synergie créée par l'association des départements participants touchant une gamme de disciplines reliées à la conservation : architecture, architecture de paysage et urbanisme. La présence de la Chaire UNESCO en paysage et environnement au sein de la Faculté contribue à ce contexte interdisciplinaire.

La Chaire est liée aux programmes facultaires de maîtrise et de doctorat en aménagement. Elle bénéficie aussi des acquis du programme de M.Sc.A. aménagement, option Conservation de l'environnement bâti (CEB), un programme qui se distingue par son approche interdisciplinaire aux enjeux de la conservation.

Située dans une ville dotée d'un cadre bâti patrimonial riche et diversifié, la Chaire bénéficie des ressources humaines et documentaires de quatre grandes universités ainsi que du Centre Canadien d'Architecture. Les paysages et le patrimoine culturel de Montréal offrent un laboratoire vivant pour l'expérimentation des modèles théoriques de conservation.

La Chaire cherche à stimuler un dialogue local, national et international sur des enjeux complexes de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine bâti.

Titulaire
Christina Cameron
www.patrimoinebati.umontreal.ca

Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture
À la croisée de questionnements épistémologiques, professionnels et pédagogiques, cette chaire de recherche en architecture se consacre à l'étude des pratiques de la conception de l'environnement bâti en mettant l'accent sur l'analyse des concours de projets, tant à l'échelle canadienne qu'à l'échelle internationale. Le programme de recherche vise l'identification d'enjeux, de questions et de transformations marquantes de la discipline, comme de la profession, pouvant témoigner de nouvelles formes de réflexivité, de positions critiques significatives et de stratégies d'innovation considérées comme autant d'indicateurs des mouvances contemporaines en architecture.

Un premier axe du programme développe des recherches sur les concours en analysant plus spécifiquement les pratiques du jugement qualitatif et du jugement collectif ainsi que les modalités de l'expérimentation et de l'innovation à l'œuvre dans ces situations particulières de la commande publique. De façon élargie, les concours en architecture sont comparés à ceux d'autres domaines de la conception en paysage, en urbanisme, et en design industriel.

Un deuxième axe de recherche étudie parallèlement le rôle des raisonnements analogiques et des différentes formes de modélisation dans la conception architecturale, sans restreindre ces observations aux situations de concours.

Au croisement de ces deux axes, conçus comme des apports directs aux axes du programme scientifique du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (L.E.A.P), la chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines entend contribuer à la compréhension des modes de production et de transfert de connaissances en architecture.

Titulaire
Jean-Pierre Chupin
www.crc.umontreal.ca

Groupe de recherche en conception assistée par ordinateur (GRCAO)
Les travaux du GRCAO sont orientés vers la recherche et le développement d'outils et de méthodes de travail basées sur les possibilités nouvelles qu'offrent les nouvelles technologies numériques. L'objectif de ces travaux est d'améliorer la productivité et la qualité du travail des professionnels en aménagement et plus généralement de ceux qui mettent à contribution des modèles 3D pour la réalisation de leurs finalités. Le GRCAO a pour objectifs principaux :
- d'œuvrer activement au développement de la recherche fondamentale et appliquée dans tous les domaines de

connaissance de la CAO et de ses applications en aménagement ;
- de rassembler des professeurs, des chercheurs, des professionnels, des techniciens et des étudiants autour de projets de recherche et de développement ;
- de contribuer activement à l'enseignement de la CAO et de tout autre domaine de connaissance connexe à l'échelle de la Faculté de l'aménagement ;
- de contribuer à la formation de jeunes chercheurs dans ces domaines en encadrant les étudiants de 2e et de 3e cycles ainsi que des stagiaires postdoctoraux ;
- d'établir des liens entre les chercheurs d'autres facultés de l'Université de Montréal et ceux d'autres universités œuvrant dans les mêmes domaines.

Chercheurs
Temy Tidafi, directeur
Claude Parisel
Manon Guité
Jean-François Rotgé
Giovanni De Paoli
Laurent Daniel

www.grcao.umontreal.ca

Groupe de recherche IF (GRIF)
Le grif est un leader international de l'étude des processus utilisés dans le développement de projets d'aménagement et dans la réalisation de projets de recherche basés sur des études de cas au Canada comme à l'étranger. Il étudie notamment :
- les processus de montage, de planification, de conception et de gestion de projets d'architecture et d'urbanisme ;
- la maîtrise d'ouvrage et le design organisationnel des projets de construction ;
- les processus impliqués dans le développement de l'habitat dans les pays en voie de développement, incluant la reconstruction à la suite de catastrophes naturelles.

Depuis 1976, le grif poursuit sa mission à partir de quatre activités : la recherche, l'encadrement aux études supérieures, la consultation et le réseautage. Le groupe de recherche bénéficie de l'appui des principaux organismes subventionnaires au Québec et au Canada (FQRSC, CRSH, CRDI, etc.), de relations privilégiées avec des partenaires des secteurs privé et public et avec plusieurs réseaux professionnels. Le grif profite également de sa collaboration avec des réseaux internationaux, notamment le réseau i-Rec qui réunit des spécialistes en reconstruction à la suite de désastres.

Chercheurs
Dr Gonzalo Lizarralde, directeur
Colin Davidson
Roger B. Richard
www.grif.umontreal.ca

Groupe de recherche architecture en systèmes constructifs industrialisés (GRASCI)
Le GRASCI vise l'interaction entre le concept architectural et sa matérialisation (entre le produit et le procédé) en fonction des méthodes et ressources contemporaines.
- le produit : une architecture de qualité accessible au plus grand nombre et adaptable aux changements dans l'espace et le temps sans démolition en recourant à des jointements mécaniques, conformément à l'agenda du développement durable;
- le procédé : recours aux stratégies & technologies de l'industrialisation afin d'amortir sur un grand nombre d'unité un procédé capable de simplifier la production et réduire de ce fait les coûts, tout en offrant la précision et le contrôle de qualité propres à la fabrication usinée alliée à l'optimisation du travail en chantier.

Le Groupe est affilié à l'International Research Alliance on Sustainable Built Environment.

Chercheurs
Roger-Bruno Richard
Temy Tidafi
Carlo Carbone (UQAM)

Groupe de recherche en architecture urbaine (GRAU)
L'architecture urbaine est le lieu de l'étude approfondie des ensembles urbains où l'emphase est donnée à la conception de l'édifice générée par son rapport à la ville et à sa transformation. Ceci correspond à la démarche du GRAU dont les projets et les réalisations sont connus à l'échelle montréalaise et nationale, alors que ses travaux de recherche et d'enseignement le sont à l'échelle internationale, grâce à leur diffusion au sein de certaines des plus importantes galeries spécialisées du monde, dont le Pavillon de l'Arsenal à Paris.

Chercheurs
Alan J. Knight, responsable
Irena Latek

Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP)
Le LEAP se consacre aux théories et aux pratiques de l'architecture contemporaine. Le laboratoire a pour principale mission de promouvoir les activités dans le champ de la recherche architecturale et plus particulièrement en ce qui a trait aux études portant sur le projet d'architecture (architecture potentielle). Les principaux axes de recherche du LEAP concernent :
- l'analyse génétique des pratiques réflexives et des trajets de la pensée analogique dans la conception du projet d'architecture en situation de concours entre 1960 et 2000;
- l'histoire critique de l'architecture contemporaine au Canada;

- la philosophie des systèmes de représentation et de conception en architecture.

Jean-Pierre Chupin, co-directeur
Georges Adamczyk, co-directeur
Chercheurs UdeM : Denis Bilodeau, Pierre Boudon, Anne Cormier, Nicholas Roquet, Jacques Lachapelle
Chercheur UQÀM : Louis Martin
Chercheure Concordia University : Carmela Cucuzzella

www.leap.umontreal.ca
www.ccc.umontreal.ca – Catalogue des Concours Canadiens (CCC)

MedialabAU
MedialabAU est un lieu de création fondé en 2001 et réunissant les membres de deux groupes de recherche de la Faculté de l'aménagement : le groupe de recherche sur l'architecture urbaine (GRAU) et le Groupe de recherche en conception assistée par ordinateur (GRCAO). La démarche du MedialabAU est empreinte d'un double objectif : le questionnement des nouveaux rapports entre l'architecture et la ville engendré par les nouvelles formes de culture métropolitaine et l'exploration de la représentation architecturale par les nouveaux médias numériques. Le collectif des architectes et artistes réunis au MedialabAU cherche à construire le sens de l'espace à l'aide d'outils considérés comme étant non conventionnels pour la discipline de l'architecture, essayant par-là d'élargir le territoire du projet et d'enrichir la palette de ses moyens. MedialabAU tente, à travers ces outils, d'explorer la dimension culturelle et politique de l'espace public.

Chercheurs
Irena Latek, responsable
Giovanni De Paoli
Alan Knight
Martin Bourgault
Alain Carle
Fannie Duguay-Lefebvre
Katherine Lapierre

www.medialabAU.umontreal.ca

Formation continue des architectes

Les enseignants qui sont membres de l'OAQ ont l'obligation de suivre des activités de formation continue depuis l'entrée en vigueur du Règlement sur la formation continue obligatoire des architectes.

- Une démonstration de l'engagement du programme à offrir aux étudiants les occasions de participer à des voyages d'étude et à d'autres activités hors campus;

Ateliers d'été hors les murs

L'École organise régulièrement un atelier d'été hors les murs à l'étranger. Les destinations visitées depuis la dernière accréditation sont : Amsterdam (2010, 15 étudiants; 2011, 15 étudiants), Berlin (2012, 15 étudiants), Paris (2013, 15 étudiants). L'activité, composée d'un atelier et de deux cours, constitue un trimestre d'études intensif de 12 crédits. L'expérience donne lieu la plupart du temps à une exposition et à une publication au cours de l'année suivant le retour des étudiants.

Autres voyages et activités hors campus ou à l'Université
Roger-Bruno Richard, professeur du cours AME6305, séminaire en technologie du bâtiment, organise chaque année un voyage d'une dizaine de jours au Japon pour donner l'occasion à une quinzaine d'étudiants d'approfondir, par des visites d'usines et de prototypes de Tokyo à Osaka, les technologies de pointe dans le domaine du bâtiment au niveau production et assemblage. Au vernissage de l'exposition organisée après leur retour, les étudiants présentent à tour de rôle un des projets visités pendant le voyage.

Les étudiants de l'atelier hors les murs à Paris en 2013. Photo : Anne Cormier.

Les étudiants de l'atelier hors les murs à Berlin organisé par Sinisha Brdar à l'été 2012.

En atelier de troisième année, Hal Ingberg a organisé en 2011 et 2012, et encore cet année, un voyage de quelques jours à New York. D'autres visites sont organisées au Québec et dans la ville de Québec. Puis l'École appuie les étudiants qui souhaitent participer à des activités complémentaires à leurs études. Notons par exemple les workshops organisés par la AA et auxquels a contribué la professeure Alessandra Ponte.

Bourses de voyage à l'étranger
Deux bourses de voyage sont offertes aux étudiants, soit la Bourse voyage + technique Jodoin Lamarra Pratte et Associés et la Bourse André-Francou de l'IRAC.

Échanges étudiants
L'École d'architecture et l'Université de Montréal misent sur l'ouverture à l'étranger dans le parcours académique des étudiants par le développement de multiples programmes d'échanges. En 2013-2014, une vingtaine d'étudians sont partis étudier à Venise, à Barcelone, en Suisse, en France, en Californie et à Mexico, et l'École accueille 28 étudiants visiteurs. Il s'agit d'une participation énorme puisque, un total de 472 étudiants de l'UdeM profitaient de ces programmes d'échanges. Et plusieurs des étudiants de l'École ont pu bénéficier d'une aide financière au cours de l'année passée à l'étranger.

Les ententes internationales auxquelles l'École participe
France
École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais (entente bilatérale)
École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville (entente bilatérale)
École nationale supérieure d'architecture de Lyon (entente bilatérale)
École nationale supérieure d'architecture de Nantes (entente bilatérale)
École nationale supérieure d'architecture de Toulouse
École nationale supérieure d'architecture de Grenoble
École nationale supérieure d'architecture de Versailles (entente bilatérale)

Les étudiants de l'atelier hors les murs à Amsterdam organisé à l'été 2011 par Sinisha Brdar. Photo : Raphaël Thibodeau.

Suisse
École Polytechnique Fédérale de Lausanne (entente bilatérale)

Espagne
Escola Tècnica Superior d'Arquitectura de Barcelona, Universitat Politècnica de Catalunya (entente bilatérale)

Italie
Istituto Universitario di Architettura di Venezia (entente bilatérale)

Belgique
École d'architecture de La Cambre (Bruxelles) (entente bilatérale)
Université de Louvain-la-Neuve (entente bilatérale)

Allemagne
Université technique de Munich

États-Unis
California State University at San Luis Obispo (entente bilatérale)

Mexique
Universidad Nacional Autónoma de México (entente bilatérale)
Universidad Autónoma de Nuevo Léon (entente bilatérale)

Brésil
Universidade Federal do Rio Grande do Norte - UFRN (Natal) (entente bilatérale)
Universidade Federal do Rio de Janeiro - UFRJ (Rio de Janeiro) (entente bilatérale)

- Une description des services d'aide aux étudiants, incluant les consultations académiques et personnelles, l'orientation professionnelle, l'évaluation pédagogique et le placement en stage (s'il y a lieu);

Les techniciennes en gestion des dossiers étudiants (tgde), Marie-José Pilon et Diane Martin, sont les personnes ressources à l'École pour guider les étudiants tout au long de leur formation sur le plan académique et pour les orienter, lorsque nécessaire, vers les services plus spécialisés de l'Université. Toujours en première ligne, les responsables des programmes, Georges Adamczyk, au baccalauréat, et Anne Cormier, à la maîtrise, assurent le suivi du cheminement des étudiants et font preuve d'une grande disponibilité quand il s'agit de répondre à leurs questions et inquiétudes. Par ailleurs, l'enseignement en atelier par petits groupes de 12 à 15 étudiants favorisent un encadrement basé sur le respect et l'écoute.

L'UdeM offre une vaste gamme de ressources et services à ses étudiants. L'organigramme des Services aux étudiants (SAE) permet d'avoir une vue d'ensemble de tous les services offerts aux étudiants de l'UdeM (voir à la page suivante).

Action humanitaire et communautaire
L'Action humanitaire et communautaire (AHC) travaille à l'humanisation par la valorisation de la qualité de vie sur le campus. Par des activités d'animation, il participe à la sensibilisation et à l'engagement des groupes ou personnes intéressés. Cette valorisation du milieu étudiant se fait par le bénévolat. Ce service a adopté la philosophie de l'économie sociale dont la société reconnaît de plus en plus l'importance. Par les valeurs qu'il endosse et les actions qu'il met en œuvre, l'AHC favorise la prise en charge et le développement du milieu par lui-même en offrant le soutien nécessaire à l'accomplissement personnel et professionnel des membres de la communauté universitaire.

Service des Activités culturelles (SAC)
Le Service des Activités culturelles offre à la communauté universitaire plus d'une soixantaine d'ateliers répondant à ses intérêts variés; des manifestations culturelles variées en théâtre, musique, arts visuels, cinéma; des subventions pour la réalisation de projets culturels.

Bureau de l'aide financière (BAF)
Le Bureau de l'aide financière de l'UdeM agit à titre d'intermédiaire entre les étudiants et le gouvernement du Québec pour tout ce qui concerne les programmes d'aide financière. L'explication des régimes, la correction du dossier de l'étudiant et la remise de l'aide financière se font sur place, au Pavillon J.-A.-DeSève.

Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH)
Le Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap a une mission multiple. Il veille à la coordination des services offerts aux étudiants en situation de handicap; informe et conseille les étudiants en situation de handicap; promeut leurs intérêts; favorise leur intégration scolaire.

Bureau de soutien aux nouveaux étudiants
Le Bureau de soutien aux nouveaux étudiants fournit un accueil convivial et une aide indispensable pour une adaptation rapide et harmonieuse au campus. Ateliers d'orientation à l'arrivée, ressources, activités, soutien linguistique et autres outils pour permettre aux nouveaux étudiants de relever leur défi : s'adapter au milieu universitaire et à un nouvel environnement.

Programme Contact-études

Le programme Contact-études s'inscrit dans la série de mesures et d'efforts visant à augmenter la persévérance aux études et la réussite scolaire. L'objectif du programme est de faciliter l'adaptation et l'intégration des nouveaux étudiants à l'Université de Montréal. Contact-études permet à tout nouvel étudiant d'avoir un échange personnel et amical avec un autre étudiant de la même discipline (fin de baccalauréat ou études supérieures). Ce contact, qui se fait sur une base téléphonique, permet aux nouveaux étudiants d'exprimer les difficultés qu'ils rencontrent ou de tout simplement demander de l'information. L'étudiant-appelant qui, lui, est familier avec l'Université, écoute, renseigne et oriente au besoin le nouvel étudiant vers les ressources appropriées.

Le programme Contact-études cherche donc à aider les nouveaux étudiants à relever les défis caractéristiques d'une première année universitaire. Le contact offert par le programme, en plus d'avoir des visées préventives, donne une dimension plus humaine et personnelle à l'accueil des nouveaux étudiants et vient nourrir leur sentiment d'appartenance à la communauté universitaire.

Bureau des bourses d'études

Avec les différents programmes de bourses d'excellence et de soutien financier, le Bureau des bourses d'études désire faciliter l'accès, la poursuite et la réussite des études au 1er cycle. Le Bureau offre l'assistance nécessaire à la recherche de bourses et fait la liaison entre les étudiants, les unités universitaires ou administratives de l'Université de Montréal et les organismes externes.

Le répertoire du Bureau des bourses d'études permet de trouver facilement l'information sur les bourses, les prêts et les prix pour les études de 1er cycle. Environ 4 000 sources de financement offertes par l'Université de Montréal et par divers organismes externes y ont été recensées. Plusieurs encouragent l'excellence, tandis que d'autres aident les étudiants aux prises avec des difficultés financières, tout en soulignant leur persévérance et leur réussite scolaire.

Organigramme SAÉ

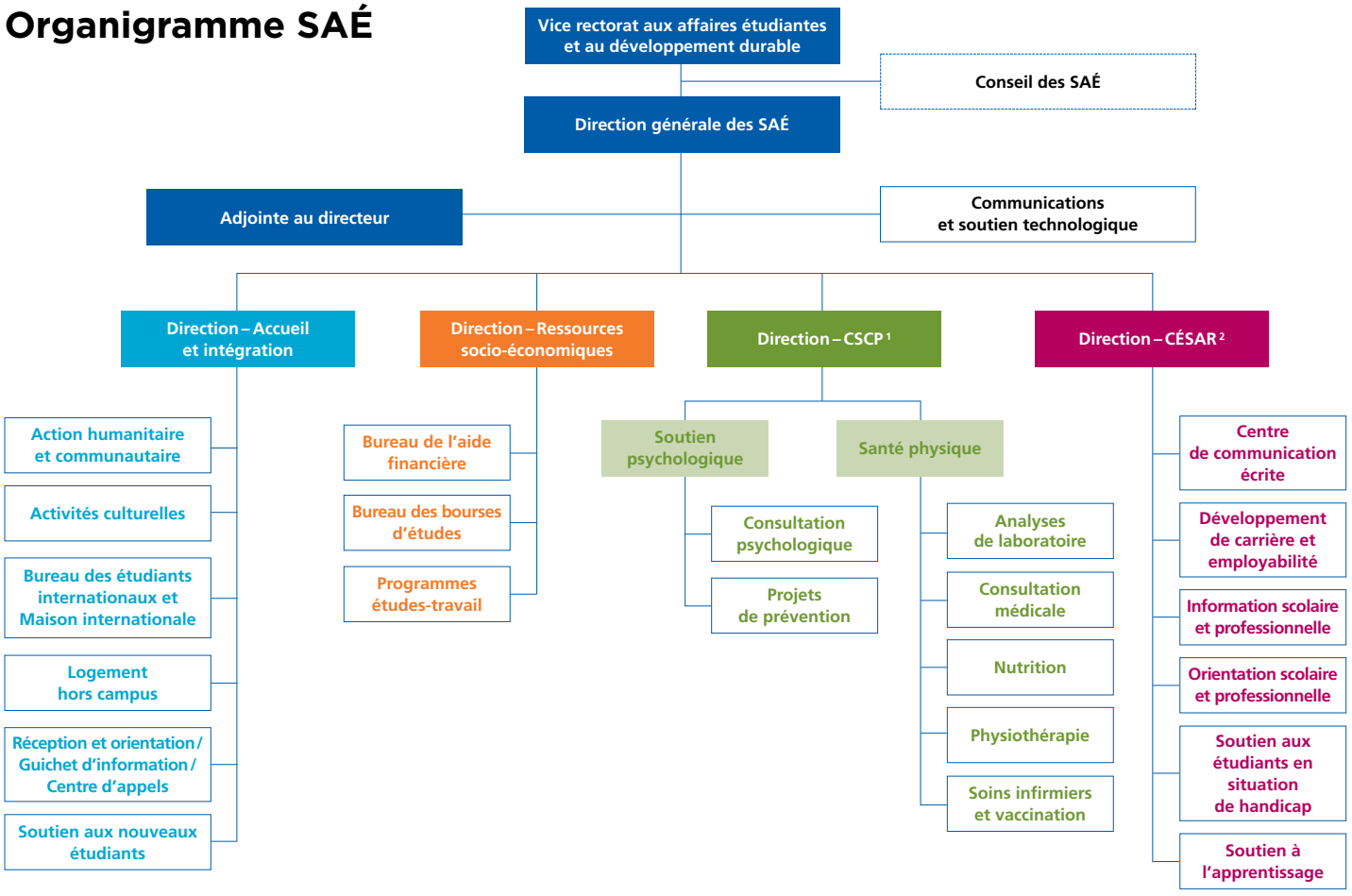

1 CSCP : Centre de santé et de consultation psychologique
2 CÉSAR : Centre étudiant de soutien à la réussite

2.00562 SAÉ_Communications (octobre 2011)

saé Services aux étudiants — Université de Montréal

Bureau des étudiants internationaux (BEI) et Maison internationale
Le Bureau des étudiants internationaux (BEI) s'emploie à faciliter l'intégration des étudiants étrangers à la communauté universitaire et leur adaptation à la société québécoise. Les services ne sont pas seulement utiles dès leur arrivée, mais tout au long de leur séjour à l'Université de Montréal. Le BEI est l'unique endroit sur le campus où l'attention du personnel est exclusivement portée sur les besoins et les demandes des étudiants étrangers.
La Maison internationale guide les étudiants de l'UdeM qui souhaitent étudier à l'étranger en programme d'échanges d'étudiants, en stage ou en séjour de recherche à toutes les étapes de leur participation (réception des demandes de participation; information sur des bourses de mobilité et autre financement; information sur plusieurs établissements participants, sur la préparation du séjour à l'étranger; rencontres d'information et d'orientation prédépart; activités proposées aux anciens participants et aux étudiants étrangers séjournant à l'UdeM).

Bureau du logement hors campus
Le personnel du Bureau du logement hors campus accueille les étudiants et les renseigne sur les questions concernant l'hébergement, comme les baux, les relations avec les propriétaires et les conditions de sous-location. Des ordinateurs et des téléphones sont mis à leur disposition pour effectuer une recherche dans les locaux du Bureau du logement hors campus. D'immenses cartes géographiques ainsi qu'un atlas des rues de Montréal peuvent également les aider dans leurs recherches.

Centre de santé et de consultation psychologique
Le secteur Consultation psychologique du CSCP offre à sa clientèle des consultations individuelles, des activités de prévention et la ligne 1PSY. Le secteur Consultation psychologique compte plusieurs psychologues d'expérience et d'approches diverses ainsi qu'une psychiatre qui peuvent répondre aux demandes d'aide personnelle. Un psychologue est disponible en fin de matinée et en fin de journée pour des consultations d'urgence afin de recevoir tout étudiant de l'UdeM présentant des signes de détresse importante. La ligne 1PSY peut aider tout employé de l'UdeM peut obtenir une opinion et des conseils pratiques d'un psychologue s'il inquiéte pour un étudiant en détresse ou s'il se sent menacé ou dérangé par le comportement agressif ou bizarre d'une personne.

Centre de soutien aux études et de développement de carrière (CSEDC)
Le secteur Emploi du CSEDC tient à jour une banque des emplois disponibles, permanents ou à temps partiel. Il organise aussi des séances de recrutement par les employeurs sur le campus, des consultations individuelles ou des ateliers pour des conseils sur divers aspects de la recherche d'emploi.

Le secteur Information scolaire et professionnelle du CSEDC offre des services aux étudiants de l'Université de Montréal; à la communauté universitaire ou aux personnes de l'extérieur qui ne fréquentent pas l'UdeM. Des consultations individuelles sur les programmes offerts à l'UdeM

Le secteur Orientation scolaire et professionnelle du Centre de soutien aux études et de développement de carrière (CSEDC) aide sa clientèle à faire un choix éclairé quant à son cheminement scolaire et professionnel en leur permettant de préciser leurs aptitudes et intérêts dans le but de choisir un domaine d'études ou une profession. Le secteur Information scolaire et professionnelle (ISEP) offre une salle de documentation qui donne accès à une foule de documents à consulter sur place.

Centre de communication écrite (CCE)
Le CCE offre de nombreux ateliers aux étudiants et aux étudiantes qui souhaitent accroître leur maîtrise de la langue française et développer leurs compétences en rédaction. Ces activités sont structurées différemment selon qu'elles s'adressent à des francophones, des allophones de niveau avancé ou des non-francophones.

Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM)
Situé au coeur du campus, le CEPSUM figure parmi les plus grands complexes sportifs du Québec. Les étudiants à temps plein de l'Université de Montréal, de HEC Montréal et de l'École polytechnique ayant acquitté leurs droits de scolarité ainsi que les frais afférents pour la totalité de leur abonnement, sont membres et ont accès en tout temps à la majorité des plateaux sportifs du CEPSUM, sauf à la salle d'entraînement à laquelle ils doivent s'abonner pour y avoir accès.

Bureau de l'ombudsman
L'ombudsman veille à ce que l'administration de l'Université assure un traitement juste et équitable à chacun des membres de la communauté universitaire. Il traite les demandes d'intervention des membres de la communauté universitaire qui, après avoir épuisé les recours internes à leur disposition, s'estiment victimes d'injustice ou de discrimination de la part de l'administration de l'Université. Il conseille les membres sur les diverses avenues qui s'offrent à eux dans une situation donnée. Il travaille à l'amélioration des pratiques universitaires en matière de justice et d'équité, par la formulation de propositions de modifications aux règlements de l'Université.

- Une liste des conférenciers et des critiques invités dont le programme a bénéficié depuis la visite d'inspection précédente;

Conférences

Programmation hiver 2011

25 janvier
Albena Yaneva, University of Manchester
Mythes et réalités de l'expérimention en architecture: le cas de l'OMA

14 février
Édith Girard, architecte
En poète habite l'homme

23 février
Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques
Les défis de la conservation des oeuvres modernes de Le Corbusier

8 mars
Marco Frascari, Ottawa
The neuro dynamic of architectural thinking: bodies, brains and taccuini

15 mars
Burton Hamfelt (Amsterdam) architecte
Multifunctionalities

6 avril
Sébastien Cruyt (Belgique) architecte ingénieur, Synergy International
To be passif or not to be

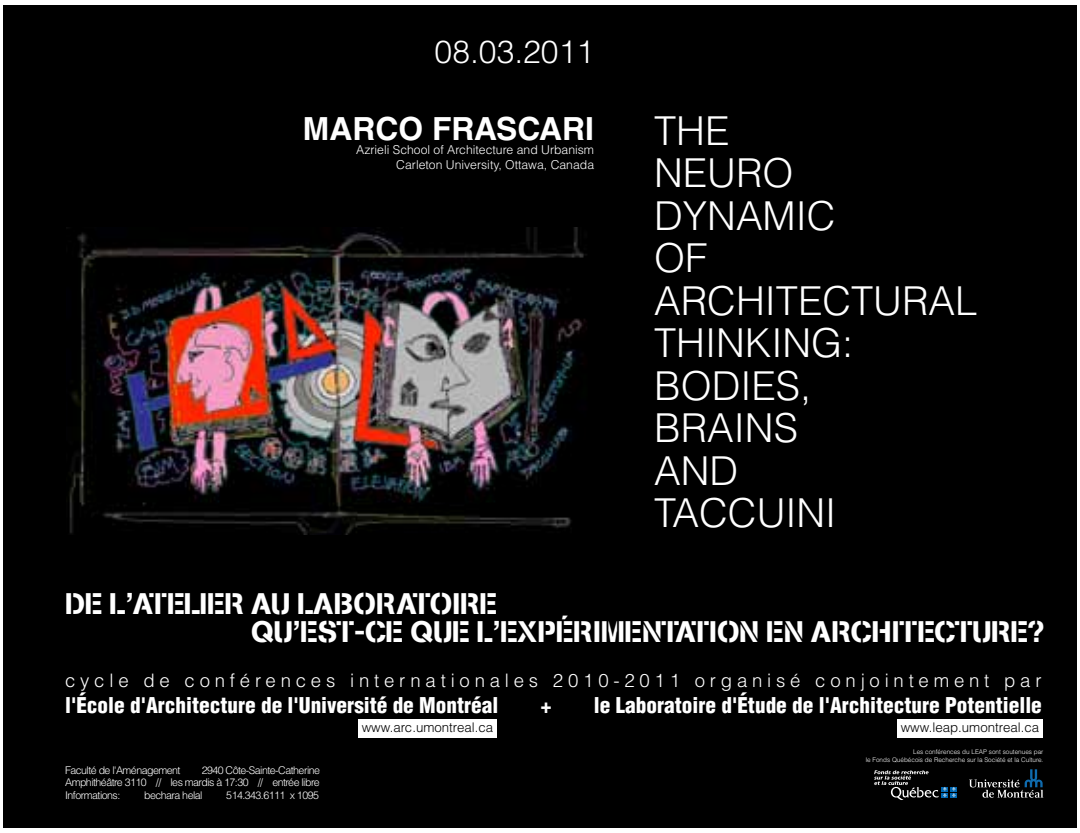

Programmation automne 2011
Cycle de conférences organisé sous le thème : Mutations pratiques - Regards croisés sur l'architecture

16 septembre
Jean-Louis Cohen
L'usage, l'usure et la ruine : l'architecture dans le temps

4 octobre
George L. Legendre
Paramètres à l'œuvre : IJP 2004-11

26 octobre
Édouard François
Écologie du paysage
1er novembre

Bernard Cache
Instruments de pensée : l'autre tradition classique

8 novembre
Sophie Houdart
KENGO KUMA et son architecture - Détails
Une perspective anthropologique

15 novembre
Florent Champy
La déprofessionnalisation des architectes : conséquences pour la pensée du projet

22 novembre
Jia Beisi
ADAPTABILITY through Space and Time

29 novembre
Jean-Michel Léger
Architecture de l'habitation: convention et invention

Programmation Hiver 2012 (plusieurs conférences annulées à cause de la grève)

23 janvier
Joe Lobko, architecte et activist, DTAH, Toronto
Community Renewal - People / Buildings / Infrastructure / Land

8 février
Thomas Weaver, Architectural Association, School of Architecture, Londres
Editing the AA

11 avril
Conférences sur la reconstruction organisées par le grif et l'Observatoire universitaire de la vulnérabilité et la reconstruction durable avec les experts invités **Andres Olivera de Cuba** et **Anthony Oliver-Smith**

Programmation de l'automne 2012
Cycle de conférences organisé sous le thème : Mouvement, profondeur, pratiques de l'espace architectural

6 novembre
Max Rolland, associé principal de l'agence Tectoniques / Architecture & Environnement (Lyon, France) tectoniques / architectures

13 novembre
Pierre Thibault
Architecture et paysage

20 novembre
Jean-Paul VIGUIER
Architecture et technologie invisible

27 novembre
Paolo Amaldi
4 décembre
Workspace Unlimited

mardi 11 décembre 17h30
Anick Labissonnière

Programmation de l'hiver 2013
Cycle de conférences présenté sous le thème : Architecture, pratiques et controverses

12 février
Thomas Balaban, Montréal
Passé composé | Present perfect

26 février
Sabri Bendimérad, Paris
Vu de l'intérieur : habiter un immeuble de logements collectifs dans le Grand Paris depuis 1945

19 mars
Vladimir Topouzanov, Montréal
Dialogue et contrepoint ?

2 avril
Philippe Gazeau, Paris

16 avril
Coll-Leclerc Arquitectos, Barcelone

24 mai
Roberto Gargiani, Lausanne
Construction et ornement, de Brunelleschi à Koolhaas
conférence offerte dans le cadre du Colloque IDEA@ UdeM 2013 (International Doctoral Encounters in Architecture)

Colloques

25 et 26 février 2011
3e édition du séminaire international Phyllis Lambert
Nouvelles cartographies du Nord

Conférenciers :
Matthew Biederman (Arctic Perspective Initiative, Montréal)
Marie-Hélène Cousineau (cinéaste, isuma.tv, Montréal)
Caroline Desbiens (Chaire de recherche du Canada en géographie historique du Nord, Université Laval, Québec)
Kelly Nelson Doran (regionalArchitects, Toronto, Prix de Rome 2009)
Jason Kelly Johnson (Future Cities Lab, San Francisco)
Lateral Office/InfraNet Lab (**Lola Sheppard, Mason White,** Toronto, Prix de Rome 2010)
Charles Stankievech (artist, Yukon School of Visual Arts, Dawson City)
70°N arkitektur (**Gisle Løkken / Magdalena Haggärde,** Tromsø, Norway)
Territorial Agency (**John Palmesino, Ann-Sofi Rönnskog,** Architectural Association School of Architecture, London)

9-11 mars 2011
Table ronde 2011 de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti :
L'impact des stratégies de durabilité sur la pratique de la conservation du patrimoine

23 et 24 septembre 2011
Atelier international organisé par l'École d'architecture de l'Université de Montréal et par l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble
in situ_de visu_in motu
Architecture, cinéma et arts technologiques, Nouveaux enjeux de la pensée des territoires contemporains
Grande conférence : **Manuel Abendroth,** LAb(au)
Conférenciers :
Manuel Abendroth
Edward Dimendberg
Catherine Gfeller
Christophe Girot et Nadine Schütz
Stephan Kowal
Irena Latek
Janine Marchessault
Brian McGrath
Sophie Paviol
Clotilde Simond
Luc Vancheri
Françoise Very

du 10 au 13 novembre 2011
17e Charrette interuniversitaire, Ville liquide

15 février 2012
Table ronde mgpa 2012: Habitat en Haïti - Enjeux? Valeurs? Acteurs?

14 au 16 mars 2012
Table ronde 2012 de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti
La conservation du patrimoine 20/20 : recul et prévoyance ».

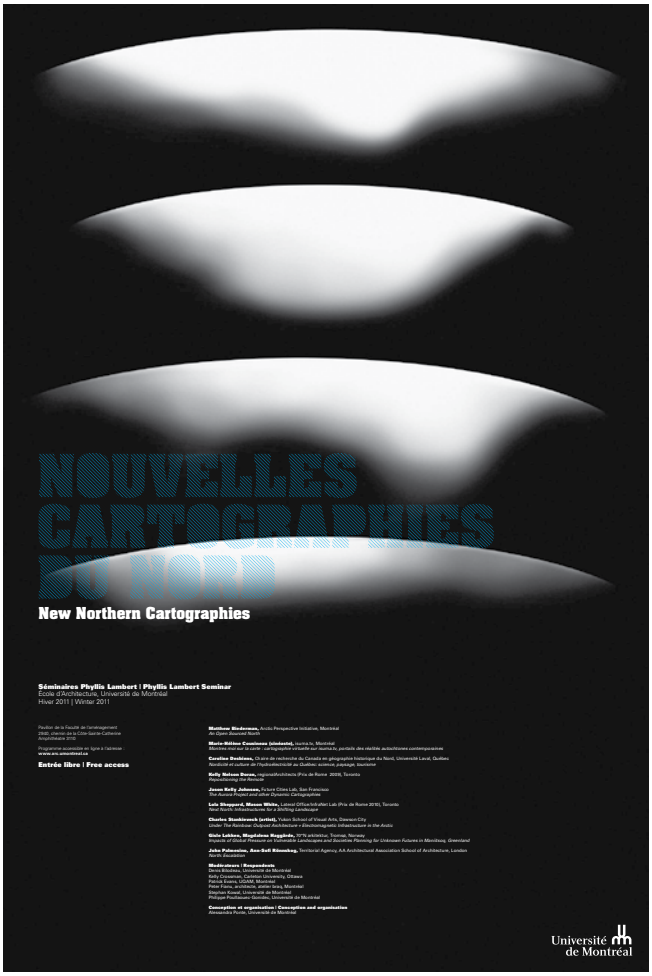

16, 17 mars 2012
International Competitions and Architectural Quality in the Planetary Age
organisé par la Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture
Conférence principale : «Short List» **Shohei Shigematsu**, Partner/Director, OMA Office for Metropolitan Architecture, New York

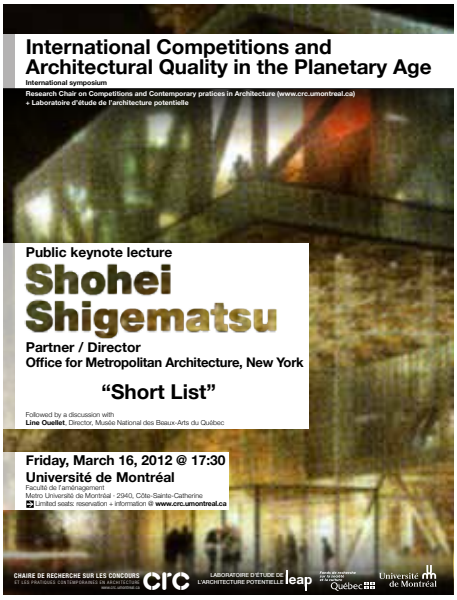

Samedi 24 et dimanche 25 mars 2012
2e édition du Colloque étudiant Ouss Qu'on s'en va? la relève en architecture
Organisé conjointement avec le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA)
3 tables rondes présentées selon les thèmes: L'architecture résidentielle : le rôle de l'architecte? ; The province of Quebec: Insfrastructure Landscape ; Perception et valeur culturelle de l'architecture au Québec

Samedi 31 mars 2012, amphithéâtre 3110
Séminaire international Phyllis Lambert,
Infrastructures territoriales

Conférenciers :
Pedro Ignacio Alonso, Pontifica Universidad Católica de Chile
Pierre Bélanger, GSD, Harvard University, Cambridge
Luis Callejas, Luis Callejas.Landscape.Architecture., Medellín (Colombia)/Toronto
Janike Kampevold Larsen, AHO– The Oslo School of Architecture and Design
Paula Meijerink, École d'architecture de paysage, Université de Montréal
Antoine Picon, GSD, Harvard University, Cambridge
Liam Young, AA School, Londres

du 13 au 15 mars 2013
8e Table ronde organisée par la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti
Dans le cadre de la 8e Table ronde de Montréal (2013) qui portait sur la problématique des éoliennes, du paysage et du développement durable a été présentée la conférence de Olivier Poisson *Des inscriptions en série sur la liste du Patrimoine mondial : le cas de Le Corbusier*

24-25 mai 2013 – Colloque CRC - LEAP
IDEA@UdeM 2013 (International Doctoral Encounters in Architecture @ Université de Montréal) "Ornament, Algorithms and Analogies: between cognitive and technological operations in architecture"

Critiques invités

Présentations du projet final, 2011-2013

(plusieurs autres invités ont participé à l'ensemble des présentations de l'École)

AFFLECK, Gavin
AZOUZ, Zoubeir
CHARLEBOIS, Sophie
CLEINGE, Henri
CONTANDRIOPOULOS, Christina
DAVIES, Howard
DORSEY, Talia
DUMOULIN, Michel
DUPUIS, Benoît
EVANS, Patrick
FIANU, Peter
FRAPPIER, Maxime
GAGNÉ, Maxime
GEOFFRION, Matthieu
GIRARD, Sylvie
GODIN, Joanne
HARROP, Patrick
KENNIFF, Thomas-Bernard
LABISSONNIÈRE, Anick
LAFONTAINE, Luce
LEBEL, Annie
LEMIEUX-BLANCHARD, Mathieu
LÉVESQUE, Carole
MACDONALD, Marie-Paule
MASTROPASQUA, Luci
MATTEAU, Anne-Marie
NIETO, Monica
OLIVIER, Jacques
PODDUBIUK, Mark
RAMOS, Enrique
SAIA, Pierina
SCHWEITZER, Thomas
TELLIER, Marc-André
THELLEND, Louis
THEODORE, David
TOPOUZANOV, Vladimir
VIEIRA, Emmanuelle

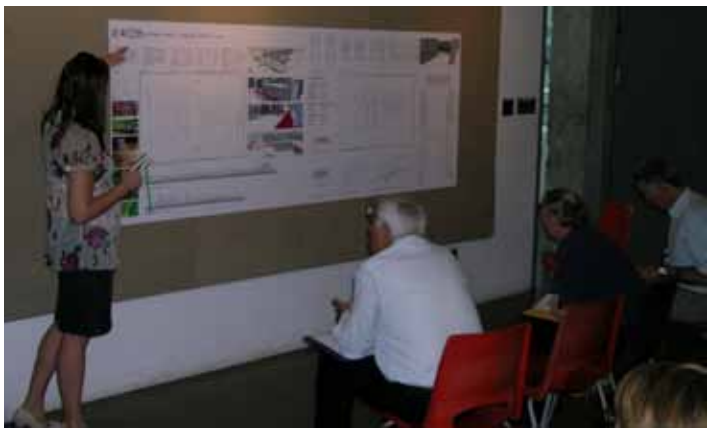

- Une liste des expositions publiques dont le programme a bénéficié depuis la visite d'inspection précédente.

Expositions

du 17 au 23 janvier 2011 à la Fonderie Darling
Quartier Bonaventure, exposition des travaux de l'atelier Intervention urbaine

du 10 au 16 février 2011
Exposition des travaux des étudiants du séminaire au Japon en technologie du bâtiment (*AME6305 - Séminaire en technologie du bâtiment* offert par le professeur Roger-Bruno Richard à l'automne 2010)

janvier - février 2011 sur la mezzanine au 2e étage
Exposition des travaux des étudiants de l'*Atelier d'architecture avancé 1 - ARC6812* à l'automne 2010

28 au 30 avril 2011
AME - Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement

mai 2011 au théâtre du Vieux La Prairie
Exposition Rose et Laflamme, Exposition des travaux des étudiants à la maîtrise, orientation Conservation de l'environnement bâti, Hiver 2011

15-30 septembre 2011
Architectures du spectacle au Québec, exposition produite à l'occasion du lancement de la publication de l'architecte Jacques Plante

1-4 septembre 2011
Exposition de travaux du cours *AME 6334 Conservation - matériaux et assemblages* qui portait au trimestre d'été 2011 sur la restauration de la maçonnerie de pierre

5-21 janvier 2012
De l'école à la ville, de la ville au technocosme, Travaux étudiants, *ARC6812 - Atelier d'architecture avancé 1* de l'automne 2011

3 au 12 février 2012
L'habitation ADAPTABLE & PRÉ-USINÉE au JAPON
Exposition qui présentait 8 systèmes constructifs pré-usinés et 3 prototypes d'habitation évolutive à structure d'accueil visités et analysés en octobre dernier par les 12 étudiants qui ont suivi la version « intensive au Japon » du cours *AME6305 - Séminaire en technologie du bâtiment* offert par le professeur Roger-Bruno Richard

26 janvier au 11 mars 2012
Centre d'exposition de l'Université de Montréal
Éric Gauthier, architecte
Le désir du neutre

Mars-Avril 2012, mezzanine
Cadavres exquis : une exposition d'architecture (travaux des étudiants de l'atelier *ARC6813A*)

du 17 au 26 octobre 2012, local 2081
Expo Atelier hors les murs Berlin 2012

du 1er au 7 novembre 2012,
L'habitation ADAPTABLE & PRÉ-USINÉE au JAPON 2012
Travaux des étudiants du cours *AME6305 - Séminaire en technologie du bâtiment*

4 décembre 2012, Fonderie Darling
Exposition des finissants de la Maîtrise en architecture et de la Maîtrise individualisée en design urbain (MIDU)

du 21 au 27 janvier 2013
Travaux des étudiants - *ARC3614 Architectures virtuelles*

du 29 janvier au 12 février 2013
Secteur Bellechasse - habitat collectif
Travaux des étudiants de l'*Atelier d'architecture avancé 1 - ARC6812*

du 30 janvier au 17 mars 2013
Centre d'exposition de l'Université de Montréal
Vive la ville! Hommage à Melvin Charney par ses élèves

17 mai et 18 mai 2013
META, Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement

Photos : Raphaël Thibodeau.

3.7 Ressources matérielles

Le programme doit fournir les ressources matérielles appropriées à un programme offrant un grade professionnel en architecture, incluant un espace en atelier à l'usage exclusif de chacun des étudiants à temps plein; des salles de cours et de séminaires facilitant à la fois l'enseignement didactique et interactif; un bureau à l'usage exclusif de chacun des membres à temps plein du corps professoral et des locaux pour les aides pédagogiques afférents.

Le RPA doit inclure:
- Une description générale des bâtiments accompagnée de plans titrés, indiquant les locaux de séminaires, les salles de cours, les studios, les bureaux, les salles de critique et d'expositions, la bibliothèque, les laboratoires d'informatique, les ateliers et les lieux de recherche.
- Une description de tous les changements en cours de construction, financés ou projetés

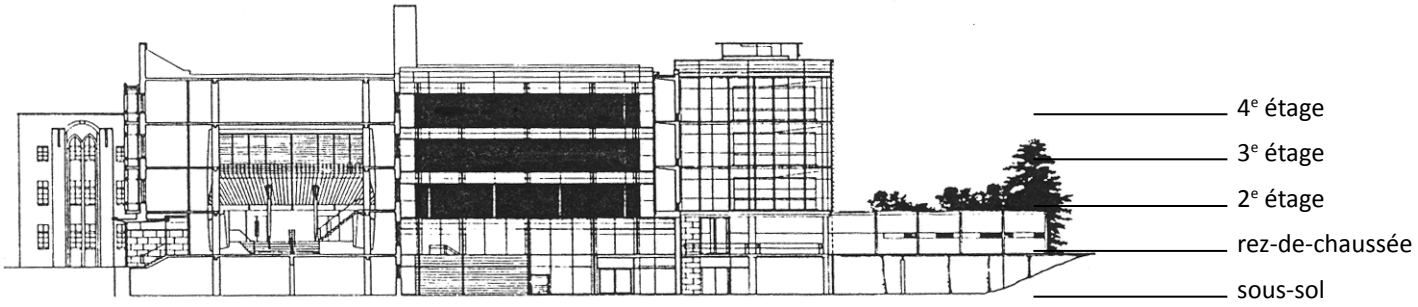

Coupe transversale nord-sud dans l'axe principal de circulation du Pavillon de la Faculté de l'aménagement

Photo : Olivier Blouin

Sous-sol du Pavillon de la Faculté de l'aménagement
Espace utilisé par les étudiants et le personnel de l'École d'architecture (en gris)

Rez-de-chaussée du Pavillon de la Faculté de l'aménagement
Espace utilisé par les étudiants et le personnel de l'École d'architecture (en gris)

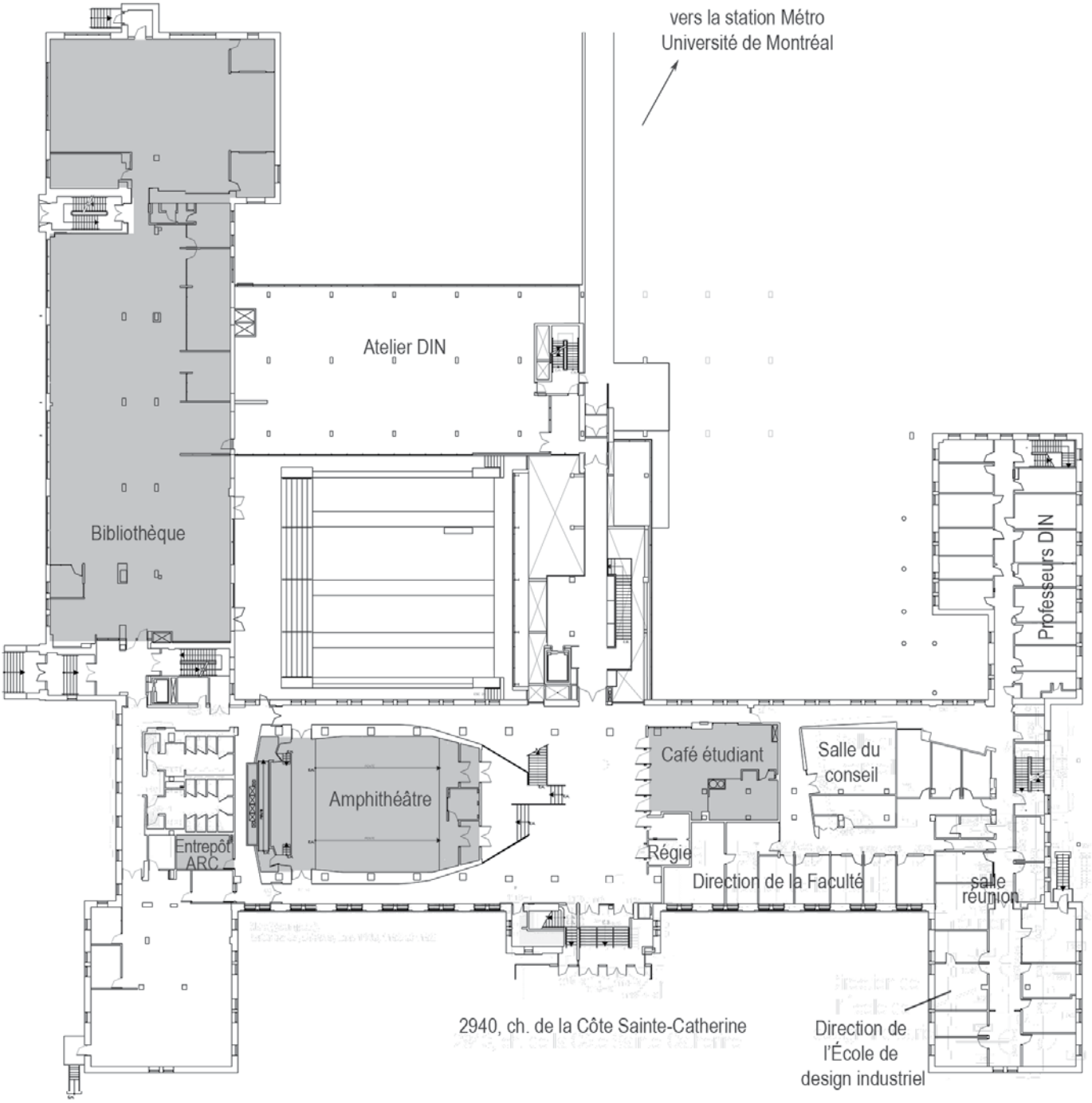

2e étage du Pavillon de la Faculté de l'aménagement
Espace utilisé par les étudiants et le personnel de l'École d'architecture (en gris)

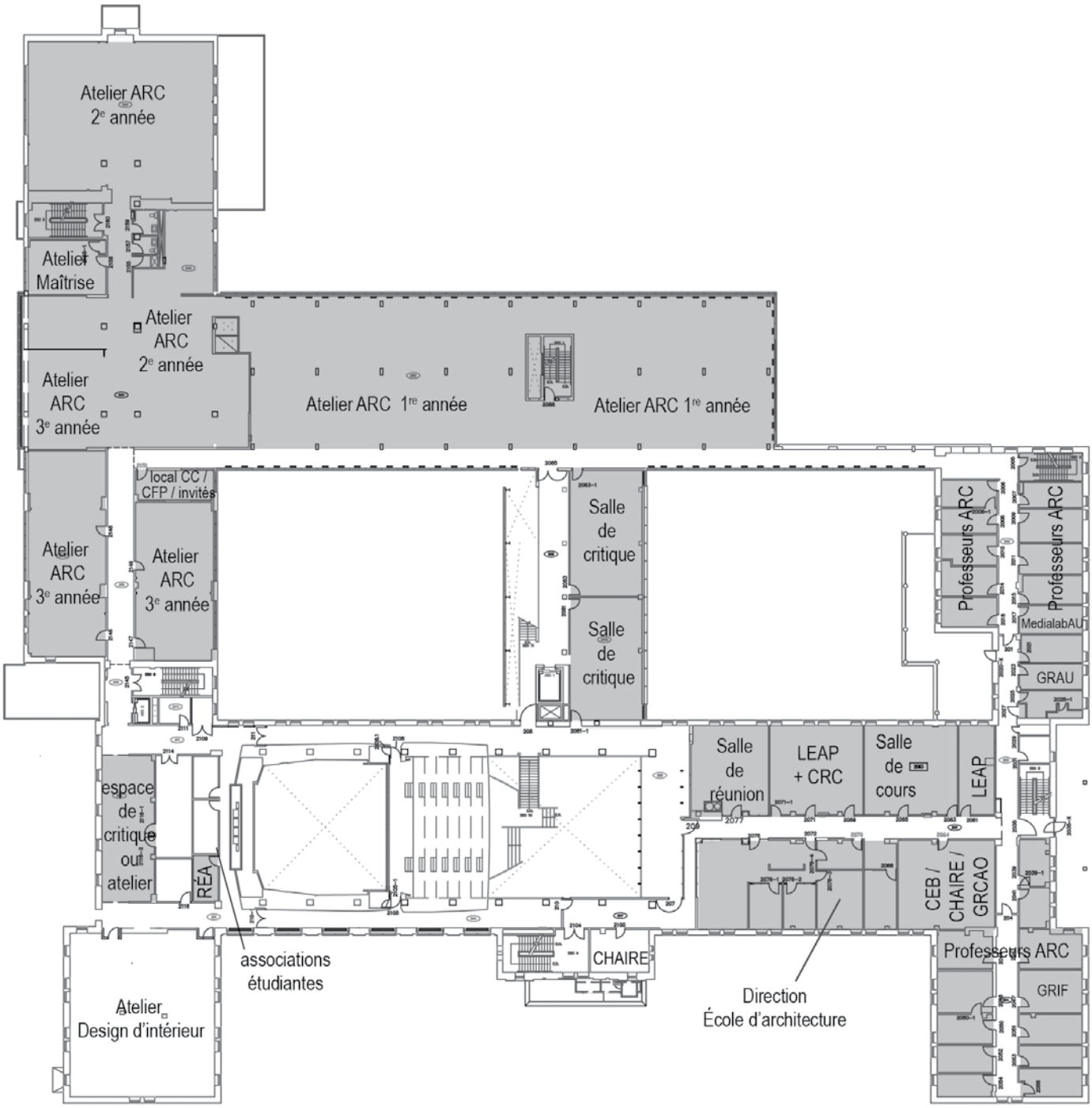

3e étage du Pavillon de la Faculté de l'aménagement
Espace utilisé par les étudiants et le personnel de l'École d'architecture (en gris)

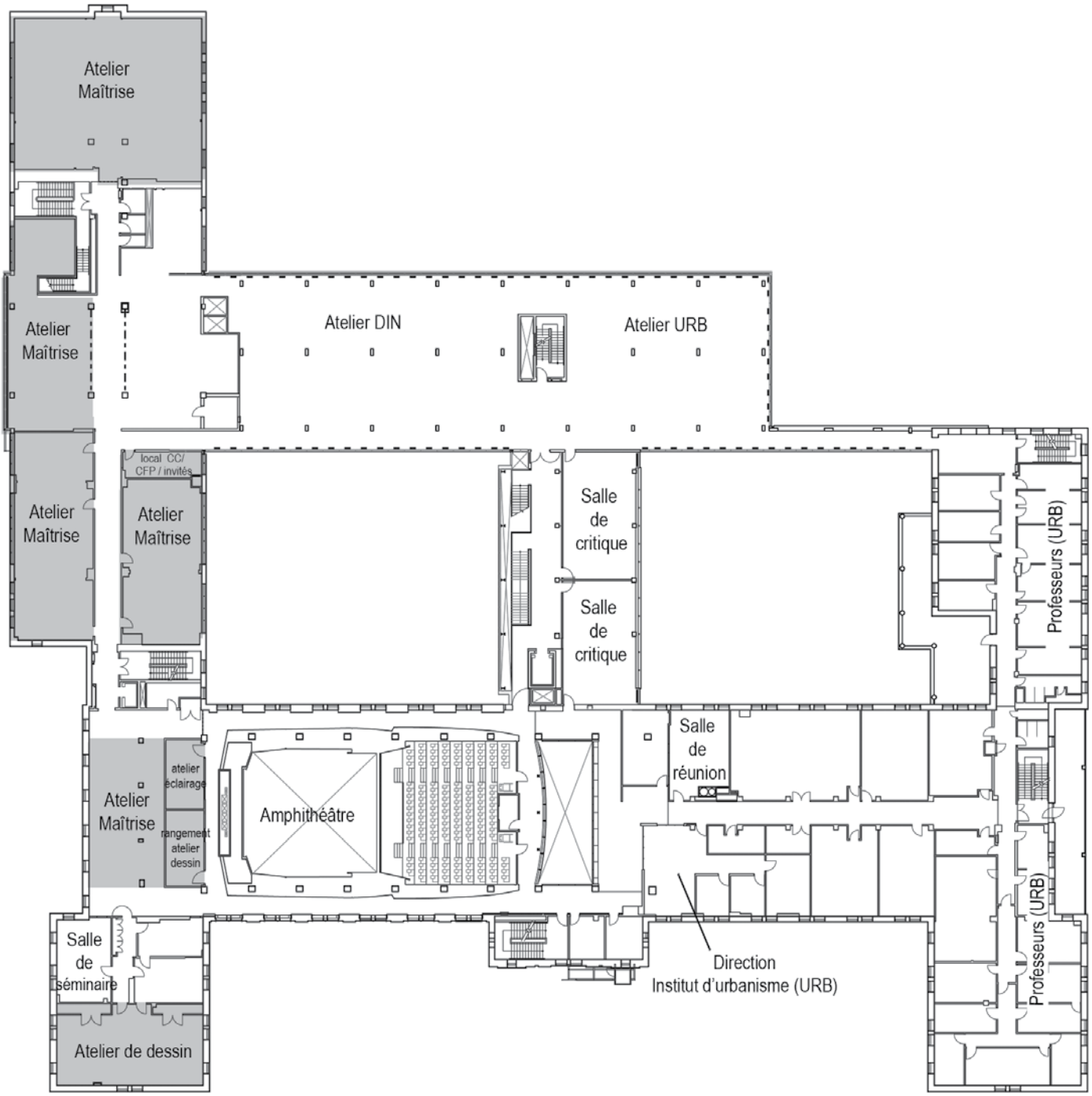

Quatrième étage du Pavillon de la Faculté de l'aménagement
Espace utilisé par les étudiants et le personnel de l'École d'architecture (en gris)

3.8 Ressources documentaires et technologies de l'information

Le bibliothécaire d'architecture, et le cas échéant, le responsable de la documentation visuelle ou autre matériel non imprimé doivent préparer une auto-évaluation démontrant le caractère adéquat de la bibliothèque d'architecture. La collection de la bibliothèque doit contenir une grande variété de documents imprimés, visuels et électroniques et doit être suffisante en quantité, envergure, contenu (à la fois contemporain et rétrospectif) et disponibilité pour un programme offrant un grade professionnel en architecture. La collection doit comprendre au moins 5,000 titres différents selon la classification NA de la Library of Congress ou 720-729 de la classification Dewey, auxquels s'ajoutent des volumes techniques et complémentaires pour offrir une collection d'architecture proportionnée, telle que décrite par la Art Librairies Society of North America et l'Association of Architecture School Librarians. Son personnel et les services qu'elle offre doivent être suffisants et convenables pour soutenir les buts, les objectifs et le curriculum du programme d'architecture. Les documents visuels et autre matériel non-imprimé sont considérés comme partie intégrale de la formation en architecture et les étudiants doivent pouvoir y accéder en tout temps. L'accès aux autres bibliothèques d'architecture de la région ne constitue pas un substitut à une bibliothèque sur place.

Le RPA doit inclure:
- le type de bibliothèque servant le programme;
- une auto-évaluation de la bibliothèque, y compris les collections, les documents visuels et tout autre matériel non-imprimé, les services offerts, le personnel, les installations et l'aspect budget/administration/ opérations (voir l'annexe A-2 pour les lignes directrices à suivre dans la préparation de l'auto-évaluation);
- le rapport statistique de la bibliothèque (l'annexe A-3 présente un formulaire permettant de consigner les données relatives à la bibliothèque).

L'autoévaluation de la bibliothèque d'aménagement a été préparé par madame Lyne Bélanger, chef de la bibliothèque. Le texte ci-dessous suit le questionnaire provenant du Conseil canadien de certification en architecture.

A-2 Guide pour la rédaction de l'auto-évaluation de la bibliothèque
L'auto-évaluation de la bibliothèque d'architecture, y compris les collections de ressources visuelles et celles d'autres types de ressources gérées séparément, peuvent faire état des facteurs et des questions d'évaluation qui suivent :

1. Collections de la bibliothèque

1.1 Contexte : La collection de la bibliothèque, y compris les ressources visuelles et celles d'autres types de ressources, est-elle apte à soutenir la mission, les objectifs et le curriculum du programme en architecture et de l'établissement qui l'abrite?

Les collections de monographies, périodiques et images répondant aux besoins des étudiants de l'École d'architecture sont principalement localisées à la Bibliothèque d'aménagement (http://www.bib.umontreal.ca/AM/). Cette bibliothèque, située à la Faculté de l'aménagement, fait partie de la Direction des bibliothèques qui regroupe 19 bibliothèques. Spécialisées et complémentaires les unes des autres, les bibliothèques fonctionnent selon le modèle d'un réseau décentralisé. Ce réseau assure un accès élargi aux différentes disciplines qui gravitent autour de l'architecture (histoire de l'art, histoire, géographie, etc.). Les étudiants et professeurs ont aussi accès aux collections des bibliothèques des deux écoles affiliées : HEC Montréal (Gestion) et École polytechnique (Génie).
Les collections de la Bibliothèque d'aménagement couvrent principalement l'architecture, l'architecture de paysage, le design industriel, le design d'intérieur, les techniques de construction et l'urbanisme.

Les collections de la bibliothèque d'aménagement sont mises en valeur par des Guides sujets :
- Architecture
- Architecture du paysage
- Design d'intérieur
- Design industriel
- Montréal et le design
- Urbanisme

1.2 Couverture du sujet : L'étendue, la portée et la complexité des sujets courants et passés en rapport avec la pratique, l'histoire, la théorie et la critique sont-elles suffisantes? La collection répond-elle aux besoins du corps professoral en matière de recherche et de développement professionnel, tels que décrit dans les objectifs de l'établissement?

La Bibliothèque d'aménagement est un lieu de référence, en particulier pour les étudiants, les chercheurs et les professeurs de la Faculté de l'aménagement qui s'intéressent à différents aspects de la création, ainsi qu'à diverses formes d'interventions au sein de notre environnement. Pour l'École d'architecture, ce mandat assure d'une part une mise en contexte plus large puisque la collection couvre les domaines connexes du design, du paysage, de l'urbanisme. Elle permet d'autre part un accès approfondi aux différentes facettes de la discipline elle-même : histoire, théorie et critique architecturale, nouvelles méthodologies de conception, conservation et mise en valeur du patrimoine, gestion de projets de construction, systèmes de construction, matériaux, nouvelles technologies, normes et codes de construction. La bibliothèque dessert les différents cycles d'études donc propose des niveaux variés de documentation pour répondre à tous ses usagers, en apprentissage ou impliqués dans la recherche.

La bibliothèque acquiert de façon exhaustive toute documentation, technique ou théorique, traitant de l'architecture au Québec. La collection peut soutenir la recherche dans les domaines suivants : histoire, théorie et critique architecturale, nouvelles méthodologies de conception, conservation et mise en valeur du patrimoine, gestion de projets de construction, systèmes de construction, matériaux, nouvelles technologies (technologies vertes), codes de construction. Par l'acquisition de monographies d'architecture, la bibliothèque propose une vue d'ensemble des projets marquants en architecture contemporaine. Pour soutenir les études de premier cycle et les études aux cycles supérieurs, la bibliothèque développe les domaines suivants : psychologie de l'environnement, culture matérielle, techniques de dessin, DAO, mécanique et structure du bâtiment. Il importe cependant de noter que pour des recherches plus poussées les usagers ont facilement accès à toutes les collections des bibliothèques du réseau de l'Université et à celles des bibliothèques affiliées (HEC Montréal et École polytechnique). Enfin la bibliothèque possède une bonne collection de base en histoire, en histoire de l'art, en histoire des civilisations et en sciences qui peut être aussi complétée par la collection du réseau des bibliothèques.

La Bibliothèque d'aménagement comporte 16 354 documents dans la cote NA. On retrouve par ailleurs 3 827 documents dans la cote NA dans d'autres bibliothèques de la direction des bibliothèques. Les documents de la bibliothèque sont très utilisés, 49 278 rangements et 23 454 retours de prêts en 2012-2013. Les étudiants en architecture ont aussi accès à de nombreuses ressources en ligne dont : Avery Index, ARTStor, Archivision, Art Full Text, Design and Applied Art Full Text, Calyspo (images d'aménagement) JSTORE, Inspec, Grove Art Online, Web of Science, Factiva. Les usagers ont accès à de multiples abonnements à des périodiques électroniques. Pour consulter le catalogue de bibliothèque Atrium : http://atrium.umontreal.ca/primo_library/libweb/action/search.do

1.3 Énoncés de politique : Existe-t-il une politique écrite en matière de développement de la collection et est-elle utilisée et révisée régulièrement? La politique tient-elle compte de la mission du programme, de ses objectifs pédagogiques et de son curriculum?
Les besoins des usagers demeurent au centre des préoccupations. Le programme, les objectifs d'enseignement et le curriculum sont révisés une fois par année et de cet examen est élaborée une liste détaillée des principaux thèmes classés par ordre de priorité ainsi que les limitations chronologiques et géographiques. Cette liste sert de référence au développement des collections tout au long de l'année en cours de même qu'à l'évaluation des dons. D'autre part, les publications des maisons d'éditions spécialisées, autant francophones qu'anglophones, font l'objet d'une attention régulière.

2. Personnel

2.1 Structure : Quelle est la structure administrative de la bibliothèque? Quels sont les rapports de la bibliothèque avec le programme d'architecture? Le personnel de la bibliothèque est-il considéré comme membre de l'équipe d'enseignement du programme d'architecture?
La Bibliothèque d'aménagement fait partie de la Direction des Bibliothèques. La Direction des bibliothèques compte environ 315 employés. La Direction des bibliothèques œuvre sous la gouverne de la Vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable.
Bien que le personnel de la bibliothèque ne fasse pas partie de l'équipe pédagogique du programme d'architecture, la bibliothèque et son personnel sont très accessibles aux étudiants et professeurs du programme d'architecture puisqu'ils sont logés dans le même édifice que la Faculté de l'aménagement. Les professeurs et les étudiants fréquentent beaucoup la bibliothèque, 121 026 fréquentations en 2012-2013.

À l'heure actuelle, des formations documentaires sont intégrées dans les programmes d'architecture. Elles sont offertes dans le cadre des cours obligatoires suivants :
- ARC 1101 - Histoire générale de l'architecture (Baccalauréat en architecture)
- ARC 1801 - Intégration 1 (Baccalauréat en architecture)
- ARC 3104 - Histoire de l'architecture au Québec (Baccalauréat en architecture)

La Direction des bibliothèques et la Bibliothèque d'aménagement se soucient de bien servir leur communauté, c'est pourquoi des modes de consultation sont en place :

- Comité de bibliothèque : L'école d'architecture y a une représentation. C'est un comité consultatif dont le mandat est de conseiller la Direction de la bibliothèque d'aménagement sur les questions relatives au développement de la bibliothèque et de faciliter la communication entre la bibliothèque et ses usagers. Le comité se rencontre au moins une fois l'an.
- Sondage LibQUAL+ chaque 3 ans. Ce sondage permet de prendre connaissance des attentes et la satisfaction des usagers. L'étude des résultats du sondage 2013 est en cours. <www.bib.umontreal.ca/LibQUAL/default.htm>

2.2 Nombre : Le personnel est-il assez nombreux pour gérer avec succès la collection et les services de la bibliothèque?

La Bibliothèque d'aménagement est chapeauté par la Directrice du secteur ÉPC-BIOLOGIE/BAM compte:
- 1 chef de Bibliothèque (administration)
- 1 bibliothécaire de référence
- 1 bibliothécaire à la Diathèque
- 3 techniciens en documentations
- 3 commis réguliers temps plein.
- 2 commis de soir et de fin de semaine.

L'ensemble du personnel relève du Chef de Bibliothèque.

La Bibliothèque d'aménagement offre les services de référence aux usagers de la Faculté de l'aménagement, forme les usagers, sélectionne les documents et donne accès aux collections.

L'acquisition des ressources est effectuée de façon centralisée par le service des acquisitions. Le catalogage est effectué de façon centralisée par le service de catalogage. Compte tenu de cette structure, le personnel en place est suffisant pour bien servir les étudiants et les professeurs du programme d'architecture.

2.3 Statut professionnel : Quel est le profil académique et professionnel des bibliothécaires? Le personnel compte-t-il des bibliothécaires ayant fait des études supérieures en bibliothéconomie ou en sciences de l'information et avec une expertise pertinente en architecture ou dans un domaine relié? Quel est le statut des bibliothécaires au sein du programme et le la structure administrative de l'établissement? Existe-t-il des descriptions de tâches écrites? Tous les bibliothécaires de la Direction des bibliothèques ont une Maîtrise en Sciences de l'information. Ce diplôme doit être obtenu d'une Université dont le programme d'étude est reconnu par l'American Library Association. Le bibliothécaire de référence doit avoir une formation de base dans un des domaines couverts par la Faculté ce qui assure une bonne connaissance des contenus des collections et des préoccupations de sa clientèle. La bibliothécaire de référence actuellement en poste détient également un baccalauréat en architecture. Une description de fonction écrite existe, elle a été révisée en 2012-2013.

2.4 Personnel de soutien : Y-a-t'il un nombre suffisant de postes paraprofessionnels, de travail de bureau et de services aux étudiants? Quels types d'études ou de formation est exigé pour les paraprofessionnels? Existe-t-il des descriptions de tâches écrites?

Compte tenu que les services d'acquisitions et de traitement des documents sont effectués par des services centralisés, l'équipe de technicien en documentation et de commis de bibliothèque est suffisante pour bien desservir les usagers de la Bibliothèque d'aménagement.

Les 3 techniciens en documentation doivent détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) de Techniques de la documentation. Leur description de poste est écrite.
Les 5 commis doivent répondre aux exigences d'embauche de la fonction de commis de bibliothèque de l'Université de Montréal. La description de leur fonction est écrite.

3. Installations physiques

3.1 Espace : Les espaces pour les activités et les services sont-ils adéquats? Sinon, existe-t-il des projets réalistes pour remédier aux déficiences? L'emplacement de la bibliothèque est-il pratique pour les membres du corps professoral et pour les étudiants? L'espace est-il attrayant et invitant pour les utilisateurs et le personnel? Les mesures environnementales de conservation sont-elles appropriées pour un fonds de bibliothèque? Peut-on accéder régulièrement aux collections entreposées à distance, s'il y en a?

La bibliothèque a fait l'objet de travaux de rénovation en 1994. C'est un espace accueillant avec beaucoup de fenêtres offrant une vue sur la verdure environnante. La bibliothèque est située à même le Pavillon de la Faculté de l'aménagement. Ses collections et ses services sont dédiés aux étudiants et aux professeurs de la Faculté de l'aménagement. La superficie est de 1 122 mètres carrés. L'espace y est suffisant pour accueillir les usagers. La bibliothèque dispose d'une petite salle pour la tenue de séances de formation comptant une dizaine de places. Le personnel peut aussi utiliser les laboratoires informatiques de la Faculté pour organiser des séances de formation comportant un plus grand nombre d'usagers. Les usagers de la Bibliothèque d'aménagement ont aussi accès aux espaces et aux salles de travail des 17 bibliothèques du réseau de l'Université de Montréal.

Les documents qui ne font pas partie de la collection de la Bibliothèque d'aménagement parce qu'ils sont entrepo-

sés au Centre de conservation ou parce qu'ils sont localisés dans une autre bibliothèque peuvent être empruntés via le service de prêt réseau. Les usagers peuvent aussi se rendre directement au centre de conservation ou dans l'une des bibliothèques du réseau pour demander un emprunt ou consulter sur place.

La bibliothèque d'aménagement n'est pas climatisée. Son environnement n'est donc pas contrôlé afin d'obtenir des conditions de conservation optimales. Les livres anciens et rares nécessitant de telles conditions de conservation sont conservés à la Bibliothèque des livres rares et collections spéciales.

3.2 Équipement : Les espaces et systèmes de rangement sont-ils suffisants et adaptés pour tous les types de ressources disponibles en bibliothèque? Y a-t-il assez d'équipement (photocopieurs, microlecteurs / copieurs, visionneuses de diapositives, projecteurs et postes d'ordinateurs) pour tous les usagers?

Les rayonnages sont en quantité suffisante pour l'ensemble des collections de la bibliothèque : ils offrent au total 2307,5 mètres linéaires comme capacité de rangement. Il y a suffisamment d'espace pour l'accroissement de la collection. Les livres rares ou anciens sont acheminés à la Bibliothèque des livres rares et collections spéciales qui dispose d'un environnement contrôlé et adapté à la conservation de ce type de documents.

La bibliothèque dispose de 2 photocopieurs et une imprimante pour les usagers. Un budget a été attribué pour l'ajout d'un numériseur pour 2013-2014. La bibliothèque dispose de 16 postes informatiques et d'un accès WIFI pour les portables. Finalement, la bibliothèque met à la disposition de ses usagers : un lecteur microfiche, 3 tables lumineuses, 2 projecteurs à diapositives, 2 lecteurs et moniteurs pour le visionnement de DVD et vidéocassettes VHS. Les usagers peuvent utiliser les services de la Médiathèque pour le visionnement de microfilms.

• Médiathèque : <www.bib.umontreal.ca/SS/media/index.html>

3.3 Mobilier : Les postes de travail sont-ils assez nombreux et appropriés pour les usagers et le personnel et équipés de l'éclairage, des prises électriques, du chauffage et de la ventilation qui conviennent?

L'espace est adéquat compte tenu de la superficie de la bibliothèque. La bibliothèque dispose de 143 places assises. La bibliothèque a récemment ajouté des prises de branchement aux tables de consultation dans l'ensemble de la bibliothèque afin de répondre aux demandes des usagers. La bibliothèque n'est pas climatisée, mais la plupart des fenêtres s'ouvrent afin de rafraîchir les espaces pendant la période estivale. Les usagers ont aussi accès aux espaces et aux locaux des 17 autres bibliothèques du réseau de l'Université de Montréal.

En ce qui concerne les technologies de l'information, le programme doit aussi fournir l'infrastructure requise et le personnel de soutien approprié, afin de contribuer efficacement aux cours du programme et aux activités du personnel et des membres du corps professoral.
Le RPA doit inclure:
- Une description de l'équipement technique, des logiciels, des réseaux et des autres ressources informatiques disponibles aux étudiants, au corps professoral, ainsi qu'au personnel;
- Un plan d'action à jour qui présente les grandes lignes de soutien régulier offert au personnel, de renouvellement de l'équipement technique et de l'infrastructure, ainsi que de l'accès aux logiciels pour les étudiants, de même que les modifications prévues aux installations actuellement en place.
- Une preuve de financement adéquat afin financer le plan d'action.

Technologies de l'information

À l'UdeM, les systèmes informatiques primaires sont régis par la DGTIC (Direction générale des technologies de l'information et de la communication) et regroupent des serveurs physiques et virtuels desservant les divers services offerts pour l'ensemble du campus de l'Université de Montréal.

L'infrastructure informatique de la Faculté de l'aménagement est composée d'ordinateurs performants et de logiciels spécialisés utilisés notamment par les étudiants et les enseignants de l'École d'architecture. Un responsable de l'informatique veille à la coordination et à la planification du développement de l'infrastructure et un technicien assure le bon fonctionnement du parc informatique. Ces deux experts assurent le soutien auprès des utilisateurs des laboratoires d'enseignement et des laboratoires de recherche de la Faculté :
- Soutien quotidien auprès des utilisateurs des laboratoires informatiques (étudiants et enseignants);
- Gestion des permissions d'accès aux espaces de travail (espaces collaboratifs inclus);
- Gestion des accès au service d'impression;
- Gestion des laboratoires informatiques
- Installation et configuration de logiciels, d'imprimantes réseau, ordinateurs
- Conception des images systèmes Windows et MAC.
- Création et gestion des espaces web;
- Gestion de la page web publique dédiée à la diffusion des ressources informatiques disponibles aux utilisateurs et mise à jour régulièrement.

Ce qui suit constitue une description sommaire des équipements et des ressources reliés aux divers domaines d'activités à la Faculté de l'aménagement.

Environnement
- Architecture réseau : serveur de domaine SIM sur UMontreal.CA :
  - Serveurs centraux hébergés au pavillon principal où se trouve la DGTIC;
    . Serveurs physiques pour certains services (Service courriel Exchange et autres)
    . Plus de 200 serveurs virtuels pour services divers, systèmes de sécurité, services étudiants
  - Système de sauvegarde des données sur tous les serveurs de la DGTIC.
- Systèmes d'exploitation : serveurs Windows 2008, Windows 7, Mac OSX 10.7 et 10.8, Linux.
- Redondance sécuritaire du réseau et des données entre le Campus Principal (Roger-Gaudry) et le Campus Laval.
- Réseau filaire à 1 Gigaoctets/seconde pour l'ensemble de la Faculté.
- Réseau sans-fil gratuit offert à la grandeur de la Faculté de l'aménagement :
  - Plus de 90 bornes en accès libre dont plusieurs se trouvent dans les ateliers en architecture.
- Service réseau sans-fil sécurisé Eduroam offert, permettant aux personnels et aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche externes d'accéder au réseau Internet.
- Serveur de ruissellement dédié pour la diffusion de vidéos en ligne.

Laboratoires informatiques dédiés à l'enseignement
L'ensemble du parc informatique de la Faculté de l'aménagement est composé de 94 ordinateurs. Trois laboratoires informatiques regroupant 77 postes sont accessibles aux étudiants des programmes de baccalauréat et de maîtrise en architecture. Les postes de laboratoires possèdent deux systèmes d'exploitation (Windows 7 et MAC OSX 10.7) permettant une souplesse d'utilisation de plusieurs logiciels spécialisés pour le domaine de l'architecture.

Configuration des laboratoires 4046 et 4056
Nombre d'ordinateurs : 40
Marque : Apple
Modèle : Imac 27''
Processeur : Intel I7 (quad core), 2.93Ghz (32 postes) et 3.4Ghz (8 postes)
Mémoire vive : 8Go
Capacité du disque dur : 1To

Configuration du laboratoire 4182
Nombre d'ordinateurs : 37
Marque : Apple
Modèle : Imac 27''
Processeur : Intel I7 (dual core), 3.2Ghz
Mémoire vive : 8Go
Capacité du disque dur : 1To pour 29 ordinateurs et de 3 To pour 8 ordinateurs

3 imprimantes laser desservent les laboratoires informatiques (possibilité d'impression 11''x17'')

Liste des logiciels installés sur les postes informatiques des laboratoires

Les étudiants peuvent installer les logiciels listés ci-dessous sur leur ordinateur portable aux tarifs avantageux prévus pour les usagers du secteur de l'éducation. Les prix pour étudiant sont présentés ici à titre indicatif.

	Environnement		Prix étudiant
	OSX	Win 7	
Bureautique			
Endnote X6		x	Gratuit
Office 2010 x32 car x64 bug		x	
Office 2011	x		130,00$
Microsoft project 2002		x	
Infographie			
Adobe CS6 (Web and design premium)			20,00$/mois
Adobe writer pro v10.1.4	x		
Photo warp v2.5.9b	x		Gratuit
CAO_Rendu			
Autodesk - 3DSMax Design 2013 x64		x	Gratuit
Autodesk - Autocad 2013 x64		x	Gratuit
Autodesk - Inventor Fusion 2013 x64		x	Gratuit
Autodesk - Revit Architecture 2013 x64		x	Gratuit
Ecotect analysis 2011 x32		x	Gratuit
Blender x64 v2.66a	x	x	Gratuit
Pov-Ray v3.62 x64		x	Gratuit
Sketchup Pro v8	x		50,00 $US/an
Rhinocéros v5 + Grasshopper plugin + Maxwell pugin		x	295,00 $US
Cinema 4D v14	x		Gratuit
Maxwell for sketchup plugin v2.7.22	x		95,00 $US/an
Maxwell Render v2.7.20 (liaison avec Sketchup pro)	x		
Maxwell Render v2.7.20 + plugin Rhino		x	
Multimédia			
Final cut Pro v7.0.3 (X en janvier 2013)	x		299,00$US
Imovie	x		
Utilitaires			
Firefox	v18	v19.02	
GadWin PrintScreen v4.6		x	
Google chrome	x		
Google Earth v6.1.760.1		x	
Internet Explorer v10		x	
Quicktime	x	x	
Safari	x		
TightVNC (remote control Win7) v2.64		x	
Acdsee v4.0 (image viewer)		x	
Antivirus Mac	x		
Antivirus McAfee v8.5		x	

Autodesk

Les principaux logiciels de la suite « Autodesk Education Master » sont installés dans les laboratoires (voir liste ci-dessous). La suite complète peut être téléchargée gratuitement par les étudiants et les enseignants à partir du site Autodesk grâce à une entente entre l'éditeur du logiciel et l'UdeM.

- Autodesk AutoCAD
- AutoCAD for Mac
- Autodesk Revit
- Autodesk Inventor Professional
- Autodesk 3ds Max Design
- Autodesk Quantity Takeoff

Atelier de fabrication numérique

- 2 découpes laser et une fraiseuse 3 axes à contrôle numérique
- Utilisation du logiciel Master Cam pour le contrôle de la fraiseuse 3 axes

Atelier de métal

- Fraiseuse à contrôle numérique 3 axes et utilisation du logiciel Master Cam

Atelier de plastique

- Fraiseuse à contrôle numérique et utilisation du logiciel Mill Wizard

Services aux étudiants accessibles du site web facultaire

- L'environnement StudiUM, un espace d'apprentissage et de travail collaboratif pour les étudiants, <studium.umontreal.ca>
- Le portail étudiant afin de consulter le dossier académique en ligne <www.etudes.umontreal.ca/dossier/>
- Le service de dépôt de fichiers par cours WebDépôt.

Services de numérisation, local 0136
- 2 numériseur 11''x17'', 1 numériseur 8.5''x14'', 1 numériseur 8.5''x11

Services de prêts d'équipement offerts aux points de service technique (PST), local 0131
- Appareils photo, caméra vidéo, ordinateurs portables et projecteurs.

Sécurité informatique
- La politique de sécurité de l'Université de Montréal est régie par le bureau de la sécurité informatique : <www.securinfo.umontreal.ca/>.

Service d'impression de la Coop

Coopsco Aménagement – Université de Montréal dessert la collectivité de la Faculté de l'aménagement en exploitant un café étudiant et une boutique multiservice. Répondant ainsi à sa mission d'offrir à ses membres des biens et des services d'usage pédagogiques, intellectuels et personnels.

Depuis dix ans, la coopérative offre un service d'impression numérique à ses membres. Avec deux imprimantes à jet d'encre de marque HP pouvant imprimer en couleurs des formats d'une largeur de 42'' jusqu'à 100' de longueur. Le tout sur un vaste choix de papier. Trois imprimantes laser, dont une en libre-service, complètent l'offre de service pour les impressions de format 8,5x11, 8,5x14, 11x17, 12x18 et 13x19 sur une sélection de papier et de carton répondant aux exigences pédagogiques. Un service de reliure et de plastification est également offert.

Des sessions d'information sont offertes gratuitement aux étudiants en début de trimestre afin de parfaire leurs connaissances dans la préparation de leurs fichiers. Les heures d'ouverture sont également adaptées selon les exigences du calendrier pédagogique.

Cette offre de service est complémentaire au service de reproduction de l'Université de Montréal, car elle est disponible au pavillon de la Faculté de l'aménagement et surtout développée pour les besoins des étudiants en fonction des exigences des enseignants. Cette distinction se retrouve également dans l'offre de produits développée en collaboration avec le personnel responsable de l'atelier de coupe numérique.

3.9 Ressources financières

Le programme doit avoir accès à un appui institutionnel et à des ressources financières suffisants.

Le RPA doit inclure:
- Le budget du programme, les dotations, les bourses et les activités de développement.

Dans le contexte où des compressions importantes sur deux ans ont été annoncées par le gouvernement au cours de l'année budgétaire 2012-2013 et où le financement des universités québécoises est à l'étude, l'École d'architecture, avec l'appui de la Faculté de l'aménagement, parvient à maintenir la qualité de ses programmes tout en contribuant aux efforts de rationalisation de l'Université de Montréal.

Les efforts de l'École se situent au niveau d'une légère augmentation du nombre d'étudiants par atelier, sans toutefois dépasser le ratio étudiants/enseignant de 1:15, celle de la tâche d'enseignement des professeurs et celle du nombre d'étudiants par cours. Par ailleurs, l'apport philanthropique aux activités de l'École, pour le financement de conférences par exemple, concoure également aux efforts de l'École.

Les tableaux ci-contre présentent l'évolution du budget de l'École depuis le dernier RPA. Ils indiquent une année budgétaire de 11 mois en 2010-2011, en effet le calendrier a été modifié cette année-là, la fin de l'année budgétaire étant devancée du 31 mai au 30 avril. Ce changement explique l'écart à la fermeture.

Il faut également noter que pour l'année 2012-2013, les tableaux incluent des coûts supplémentaires d'enseignements de 146 615$ imputables à la grève étudiante. Aussi, le budget alloué à l'École en 2013-2014 n'est inférieur que de 34 352$ à celui de 2012-2013. À l'échelle de la Faculté, cette différence est de 150 000$.

L'offre de prix et de bourses à l'École et à la Faculté a été maintenue au cours des dernières années et devrait être bonifiée dans la foulée de la grande campagne de financement de l'Université. Et les salaires versés aux auxiliaires de recherche, qui sont des étudiants de l'École et de la Faculté, ont augmenté de près de 50% depuis l'année 2011-2012. Les salaires versés aux auxiliaires de recherche s'élevaient à :
2010-2011 : 108 592 $
2011-2012 : 147 444 $
2012-2013 : 151 435 $

Budget de l'École 2010-2014

	2010-2011 (11 mois)			2011-2012			2012-2013			2013-2014
A. SALAIRES PERSONNEL RÉGULIER	BUDGET ACTUALISÉ	DÉPENSES 30 avr. 2011	ÉCART À LA FERMETURE	BUDGET ACTUALISÉ	DÉPENSES 30 avr. 2012	ÉCART À LA FERMETURE	BUDGET ACTUALISÉ	DÉPENSES 30 avr. 2013	ÉCART À LA FERMETURE	BUDGET ACTUALISÉ
A.1 Salaires: PER incl. Primes, congés d'étude	1 547 466 $	1 531 793 $	15 673 $	1 862 132 $	1 869 809 $	(7 677 $)	1 982 089 $	1 975 322 $	6 767 $	1 988 569 $
A.2 Cadres, professionnels, gérance	122 954 $	117 533 $	5 421 $	130 205 $	130 062 $	143 $	133 446 $	133 542 $	(96 $)	136 336 $
A.3 Technique (syndicat 1244)	172 050 $	173 908 $	(1 858 $)	174 780 $	169 731 $	5 049 $	216 790 $	209 877 $	6 913 $	204 186 $
A.3 Bureau (syndicat 1244)	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
A.4 Ouvrier et métier (syndicat 1186)	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
TOTAL A	**1 842 470 $**	**1 823 234 $**	**19 236 $**	**2 167 117 $**	**2 169 602 $**	**(2 485 $)**	**2 332 325 $**	**2 318 741 $**	**13 584 $**	**2 329 091 $**
	62%	62%		68%	68%		68%	67%		71%
B. SALAIRES AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL	2,13%	2,34%		2,10%	1,65%		1,89%	1,83%		1,87%
B.1 Auxiliaires d'enseignement	63 000 $	67 462 $	(4 462 $)	67 000 $	53 734 $	13 266 $	65 181 $	65 175 $	6 $	61 112 $
B.2 Chargés de cours	158 004 $	151 959 $	6 045 $	169 846 $	171 837 $	(1 991 $)	148 563 $	183 364 $	(34 801 $)	130 000 $
B.3 Temps partiel (enseignant) incluant CFP	574 680 $	644 548 $	(69 868 $)	479 421 $	700 524 $	(221 103 $)	646 394 $	822 989 $	(176 595 $)	603 888 $
B.4 Personnel non enseignant non régulier	1 700 $	1 134 $	566 $	19 500 $	11 323 $	8 177 $	6 088 $	18 217 $	(12 129 $)	0 $
B.5 Temps supplémentaire, primes	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
TOTAL B	**797 384 $**	**865 103 $**	**(67 719 $)**	**735 767 $**	**937 418 $**	**(201 651 $)**	**866 226 $**	**1 089 746 $**	**(223 520 $)**	**795 000 $**
C. AUTRES DÉPENSES										
C.1 Budget non distribué	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
C.2 Dépenses diverses (Fourn. + hon. autres)	125 000 $	96 975 $	28 025 $	111 800 $	93 541 $	18 259 $	94 892 $	82 699 $	12 193 $	75 000 $
C.3 Dépenses diverses (Hon. d'enseignement)	173 177 $	72 267 $	100 910 $	177 658 $	62 651 $	115 007 $	0 $	70 348 $	(70 348 $)	60 000 $
TOTAL C	**298 177 $**	**169 242 $**	**128 935 $**	**289 458 $**	**156 192 $**	**133 266 $**	**94 892 $**	**153 047 $**	**(58 155 $)**	**135 000 $**
E. DÉPENSES SPÉCIFIQUES										
E.1 Frais de représentation	500 $	726 $	(226 $)	1 000 $	307 $	693 $	2 000 $	766 $	1 234 $	2 000 $
E.2 Frais de réception	1 500 $	3 201 $	(1 701 $)	1 000 $	1 184 $	(184 $)	0 $	952 $	(952 $)	0 $
TOTAL E	**2 000 $**	**3 927 $**	**(1 927 $)**	**2 000 $**	**1 492 $**	**508 $**	**2 000 $**	**1 718 $**	**282 $**	**2 000 $**
F. REVENUS OU IMPUTATIONS										
Ventes internes (imputations)	17 647 $	15 778 $	1 869 $	0 $	0 $	0 $	146 615 $	0 $	146 615 $	0 $
Revenus externes								(6 686 $)	6 686 $	0 $
TOTAL F	**17 647 $**	**15 778 $**	**1 869 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**146 615 $**	**(6 686 $)**	**153 301 $**	**0 $**
GRAND TOTAL: A+B+C+E+F	**2 957 678 $**	**2 877 285 $**	**80 393 $**	**3 194 342 $**	**3 264 704 $**	**(70 362 $)**	**3 442 058 $**	**3 556 566 $**	**(114 508 $)**	**3 261 091 $**
			2,72%			-2,20%			-3,33%	
BUDGET ACTUALISÉ	**2 957 678 $**	**2 957 678 $**	**80 393 $**	**3 194 342 $**	**3 194 342 $**	**(70 362 $)**	**3 442 058 $**	**3 442 058 $**	**(114 508 $)**	**3 261 091 $**
SURPLUS OU DÉFICIT										
COÛT DU PETP = B.1+B.2+B.3+C.3 =	**968 861 $**	**936 236 $**	**32 625 $**	**893 925 $**	**988 746 $**	**(94 821 $)**	**860 138 $**	**1 141 876 $**	**(281 738 $)**	**855 000 $**
POURCENTAGE PETP PAR RAPPORT AU GRAND TOTAL	32,76%	32,54%		27,98%	30,29%		24,99%	32,11%		26,22%

Écarts
budget - dépenses
2010-2014

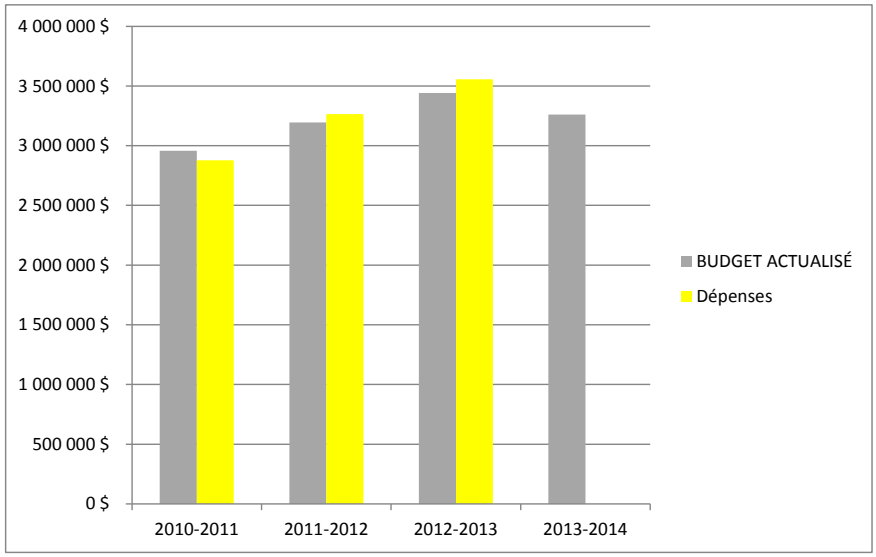

Appui financier des donateurs (liste 2012-2013)

2 000 $ Bourse André-Francou
5 000 $ Bourse commémorative Richard Birtz de Birtz Bastien Beaudoin Laforest Architectes
2 000 $ Prix Lemay et associés
1 500 $ Bourse Desnoyers Mercure et Associés, Architectes
4 000 $ Bourse voyage + technique - Fonds Jodoin Lamarre Pratte et Associés, Architectes
3 000 $ Bourses d'excellence en charpente d'acier (FFCA)
2 500 $ Prix d'excellence SDK et Associés
2 500 $ Bourse Canam Canada
1 500 $ Bourse d'études Bernard Jodoin / IRAC
1 000 $ Prix de la Fondation Habitat 67
1 500 $ Bourse d'excellence SICO
1 250 $ Bourse Matière et Matérialité Céragrès
1 000 $ Bourse ALCAN/ARCOP,

Montant total des bourses octroyées à des étudiants de l'École d'architecture : 28 750 $

2 500 $ Bourse d'honneur des amis de la Faculté (facultaire)
2 500 $ Bourse commémorative C. Robin Molson (facultaire)
4 000 $ Bourse en design urbain Plania (facultaire),
5 000 $ Bourse d'excellence Guy-Desbarats (facultaire),
4 500 $ Bourse Cardinal Hardy - Prével - Conceptions Rachel Julien (facultaire),
15 000 $ Bourse Daniel Arbour et Associés (facultaire)

Montant total des bourses octroyées à des étudiants de la Faculté de l'aménagement : 33 500 $

Les conditions d'admissibilités des différentes bourses sont transmises par courriel aux étudiants au cours du trimestre d'hiver et sont publiées sur le site web de l'École. Un répertoire des bourses de l'UdeM est également accessible à partir du site de l'École.

De plus, la Direction des relations internationales (DRI) a financé plusieurs activités de l'École, dont le séminaire international au Japon et les ateliers hors les murs.
Séminaire au Japon
2011 : 9 965 $
2012 : 16 000 $
2013 : 19 000 $
Ateliers hors les murs
2011 : 10 000 $
2012 : 16 000 $
2013 : 21 600$

3.10 Structure administrative

Le programme doit être une institution ou une composante d'une institution agréée par une agence reconnue d'agrément de l'enseignement supérieur.
Le programme doit jouir d'un niveau d'autonomie comparable à celui des autres programmes professionnels pertinents de l'institution et suffisant pour lui permettre de se conformer à toutes les conditions d'agrément.

Le RPA doit inclure:
- Une description de la structure administrative du programme, une comparaison de cette structure avec celles d'autres programmes professionnels de l'institution et une liste de tout autre programme offert dans le cadre d'une unité multidisciplinaire.

L'Université
La charte de l'Université de Montréal a été adoptée au cours de la première session de la vingt-huitième Législature du Québec et sanctionnée le 12 août 1967, 15-16 Eliz. II, chap. 129. Elle est entrée en vigueur par proclamation le 1er septembre 1967.

L'Équipe de direction
Le 11e recteur nommé le 1er juin 2010, M. Guy Breton, est entouré de l'équipe suivante :

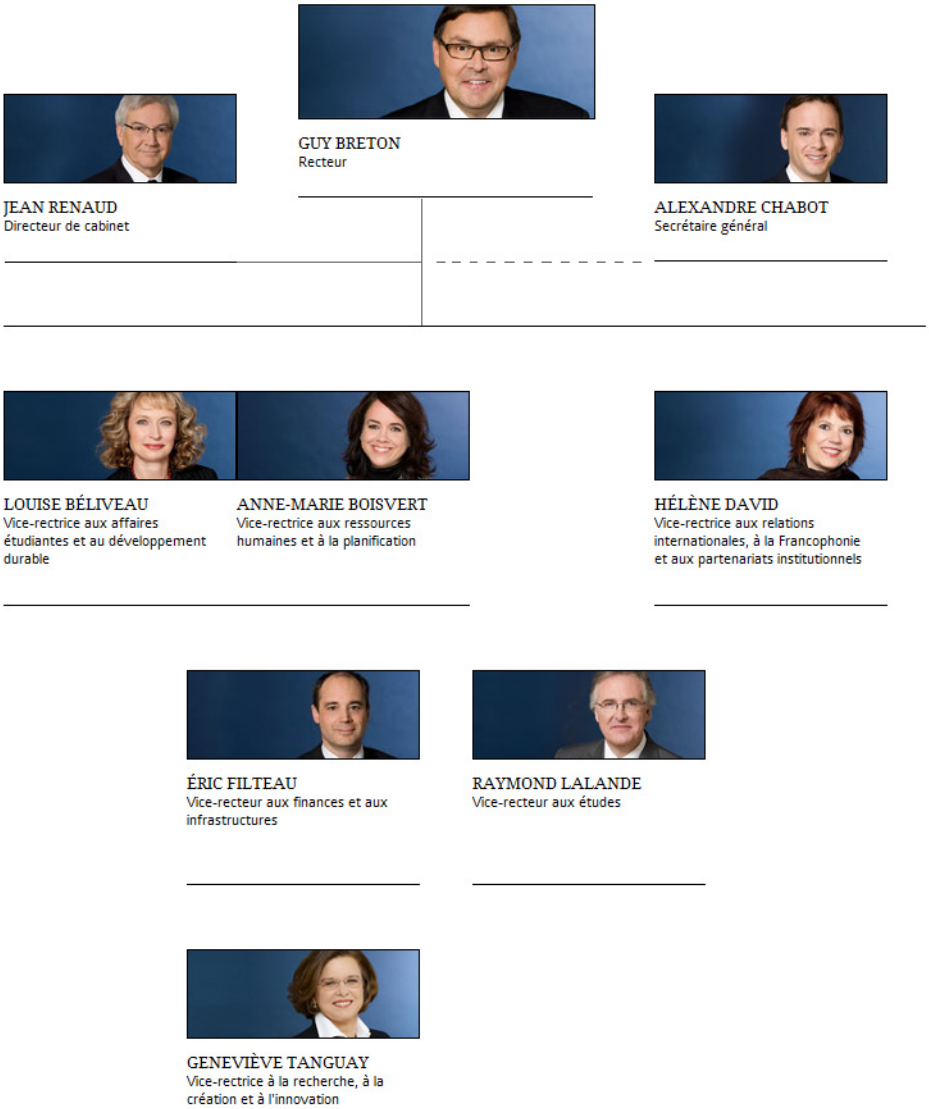

Structure administrative de la Faculté de l'aménagement

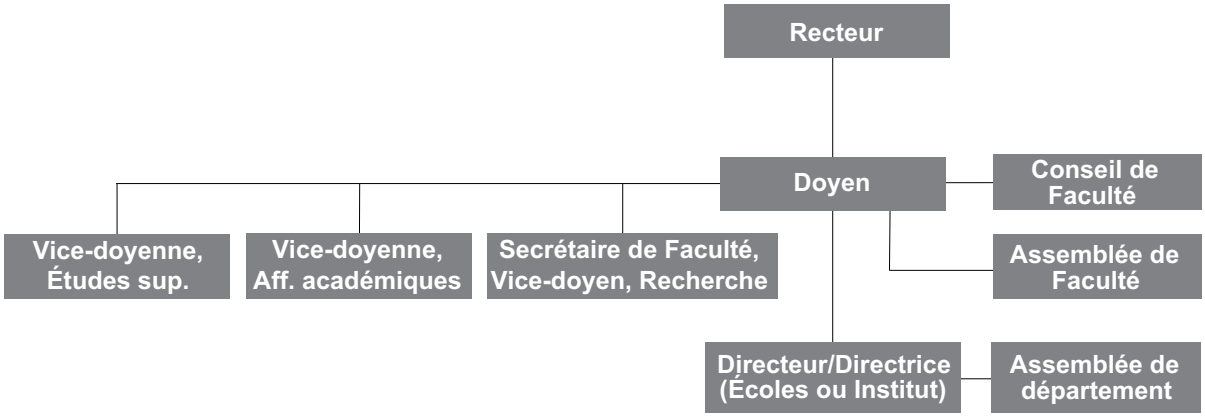

Le Doyen
Le doyen est responsable de l'organisation et de l'administration de sa faculté sous l'autorité des corps universitaires compétents et avec le concours des organismes de la faculté. Le mandat d'un(e) doyen(ne) est de quatre ans. Il peut être renouvelé par le Conseil pour une autre période n'excédant pas quatre ans, après consultation de l'assemblée de la faculté sur l'opportunité de ce renouvellement.

Notamment, le doyen
- élabore les programmes d'études de la faculté selon les normes de l'université et voit à l'application de tout règlement pédagogique touchant ces programmes. Dans l'élaboration des programmes des deuxième et troisième cycles, il consulte le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.
- participe à la nomination et à la promotion des professeurs et des chercheurs ainsi qu'à l'engagement des autres membres du personnel enseignant selon les modalités déterminées par les règlements de l'Université.
- convoque et préside les réunions du conseil de faculté qu'il consulte sur toute question importante.
- représente sa faculté. Il signe les diplômes de deuxième et troisième cycles. Le secrétaire de faculté signe les diplômés de premier cycle.
- approuve ou modifie le budget de chaque département, prépare le budget de sa faculté et le présente au recteur; il participe à sa discussion auprès des officiers de l'Université.
- administre le budget et, après consultation du Conseil de faculté, peut effectuer à l'intérieur de celui-ci les virements appropriés en conformité des normes établies à cet égard par le comité exécutif.

Pour les questions opérationnelles, le doyen consulte l'Exécutif de la Faculté, composé du doyen, des vice-doyens, du secrétaire de Faculté, des directeurs, de la directrice administrative et de l'adjointe au doyen.

Organigramme de la Faculté de l'aménagement

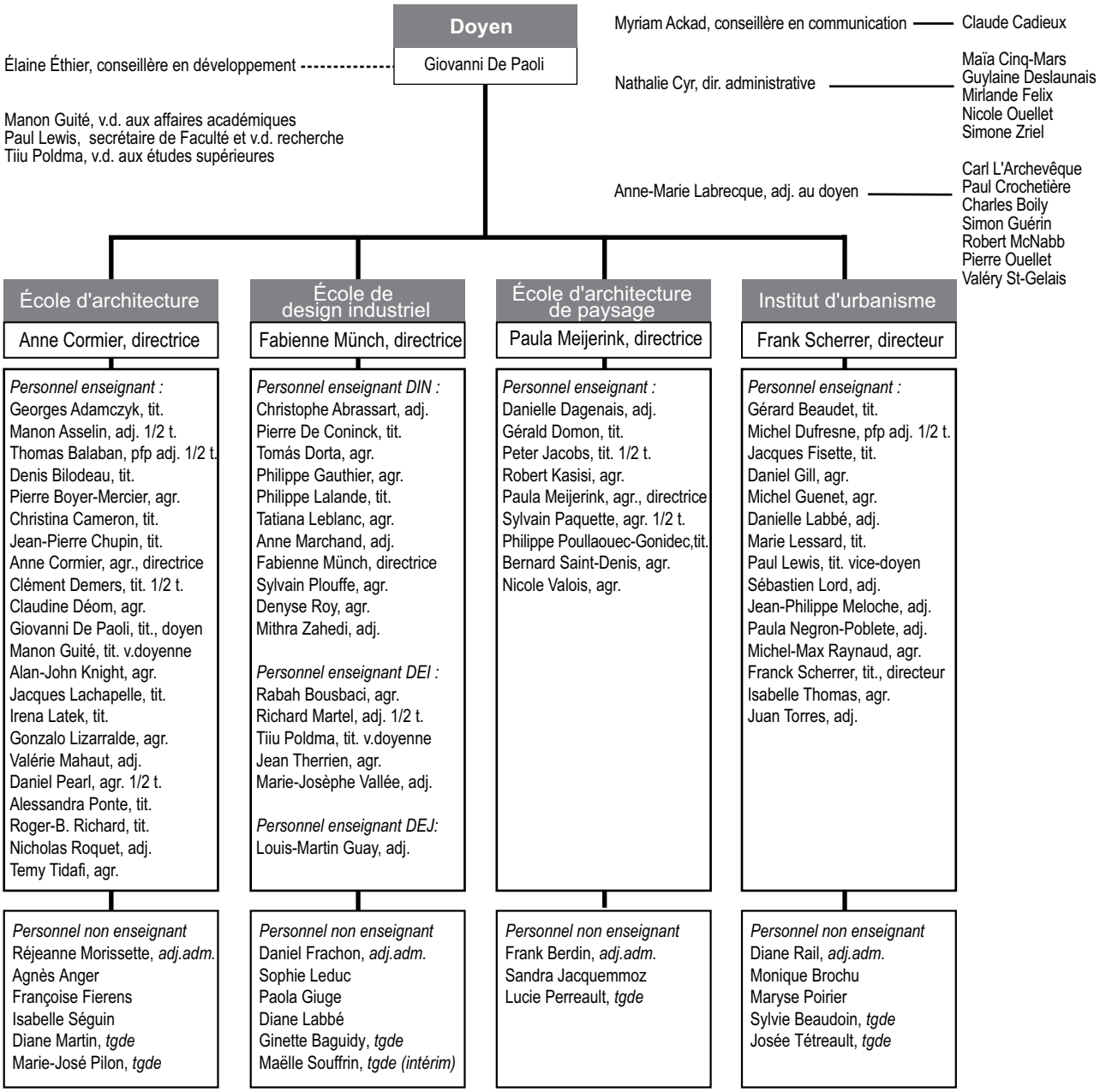

Structure administrative de l'École d'architecture

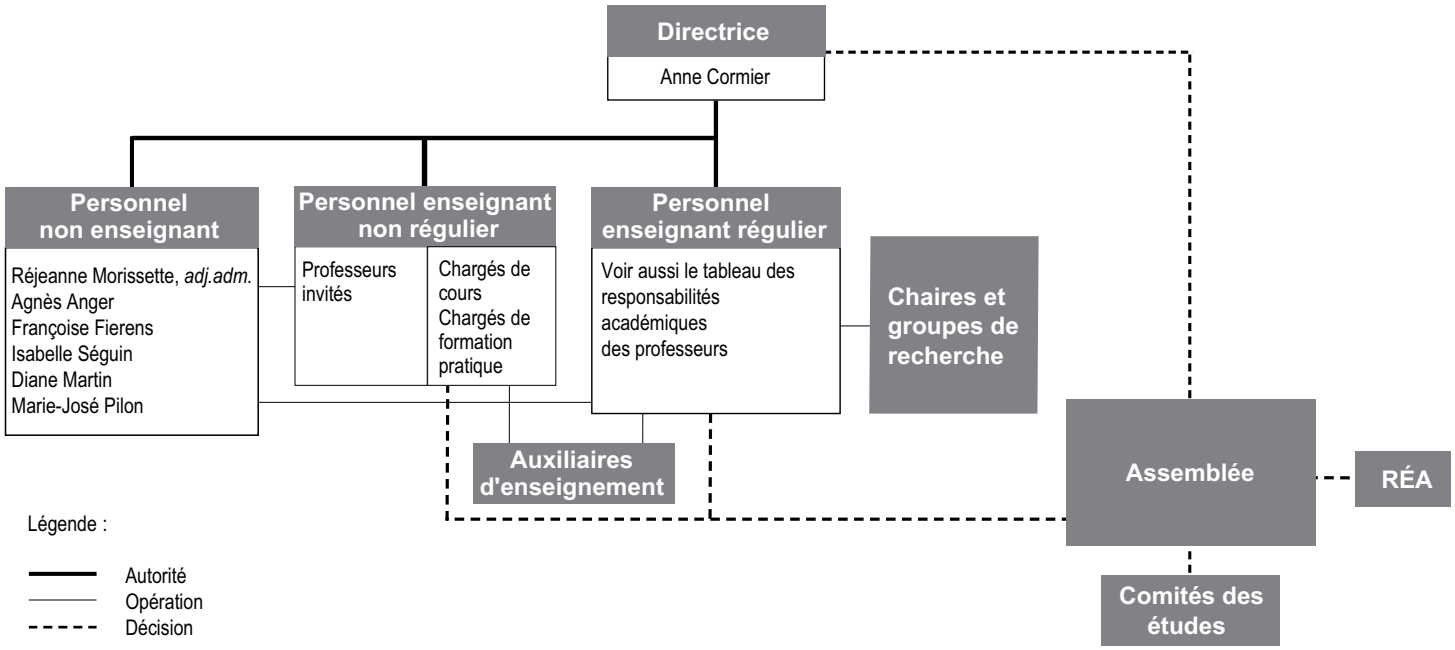

Structure administrative de l'École d'architecture de paysage

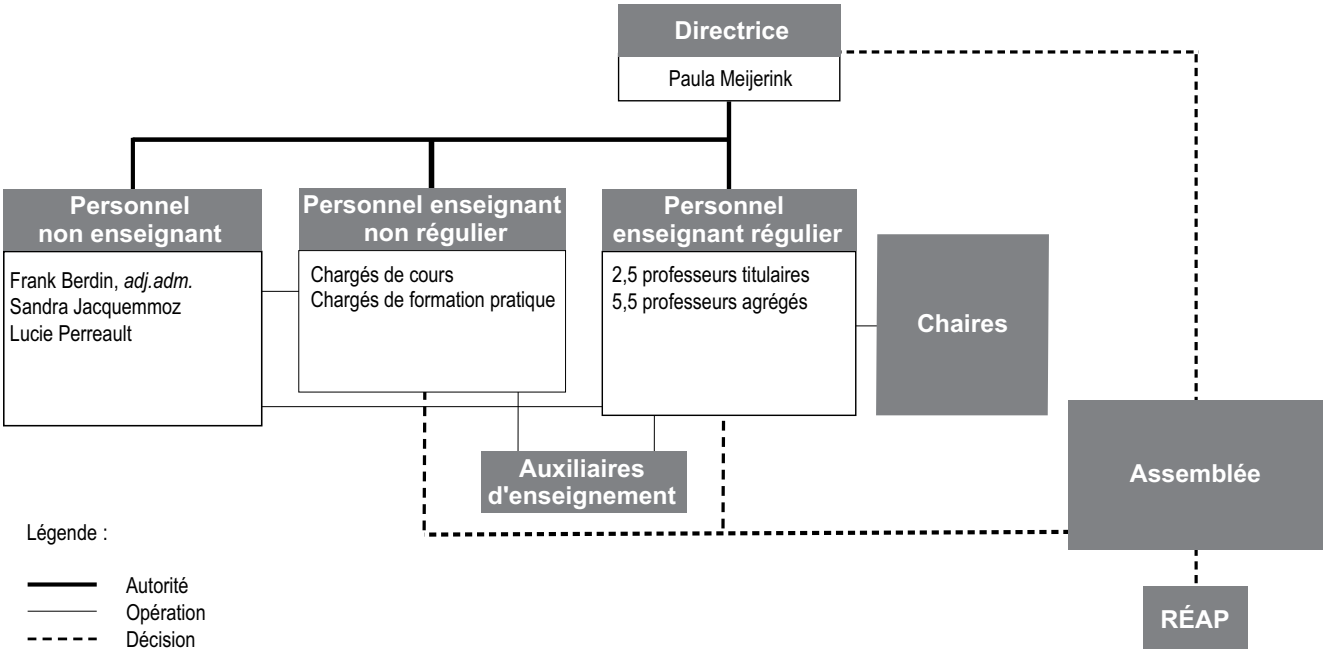

Structure administrative de l'École de design industriel

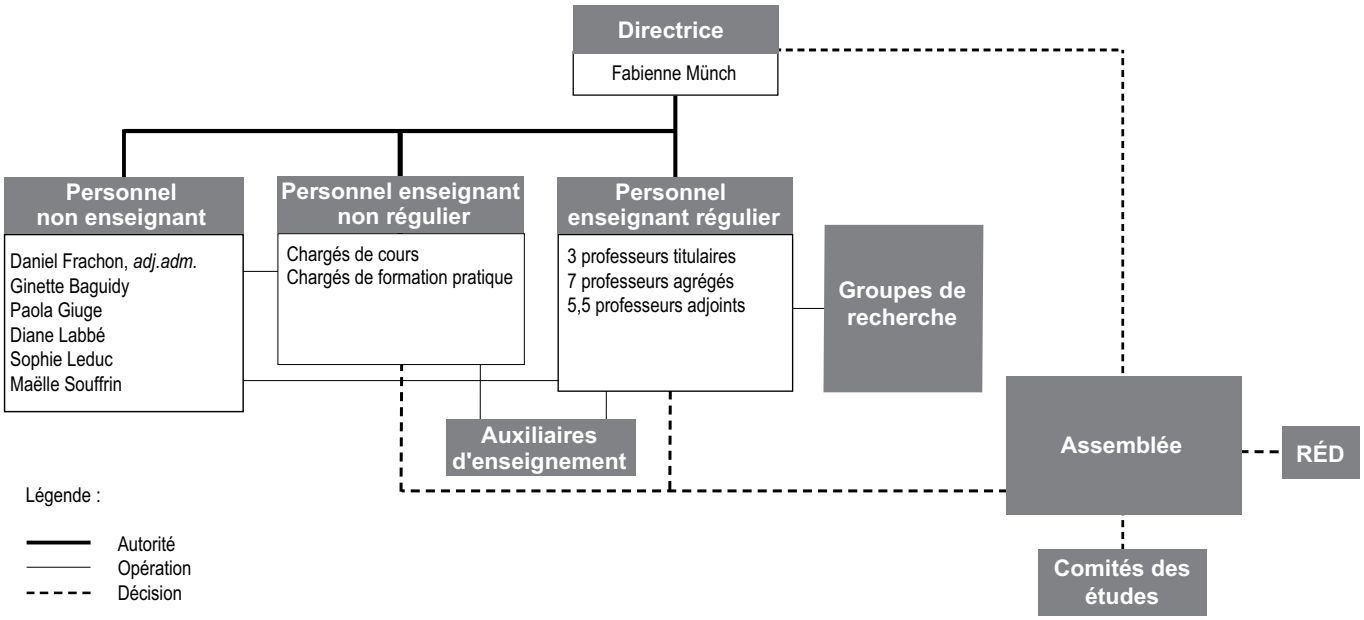

Structure administrative de l'Institut d'urbanisme

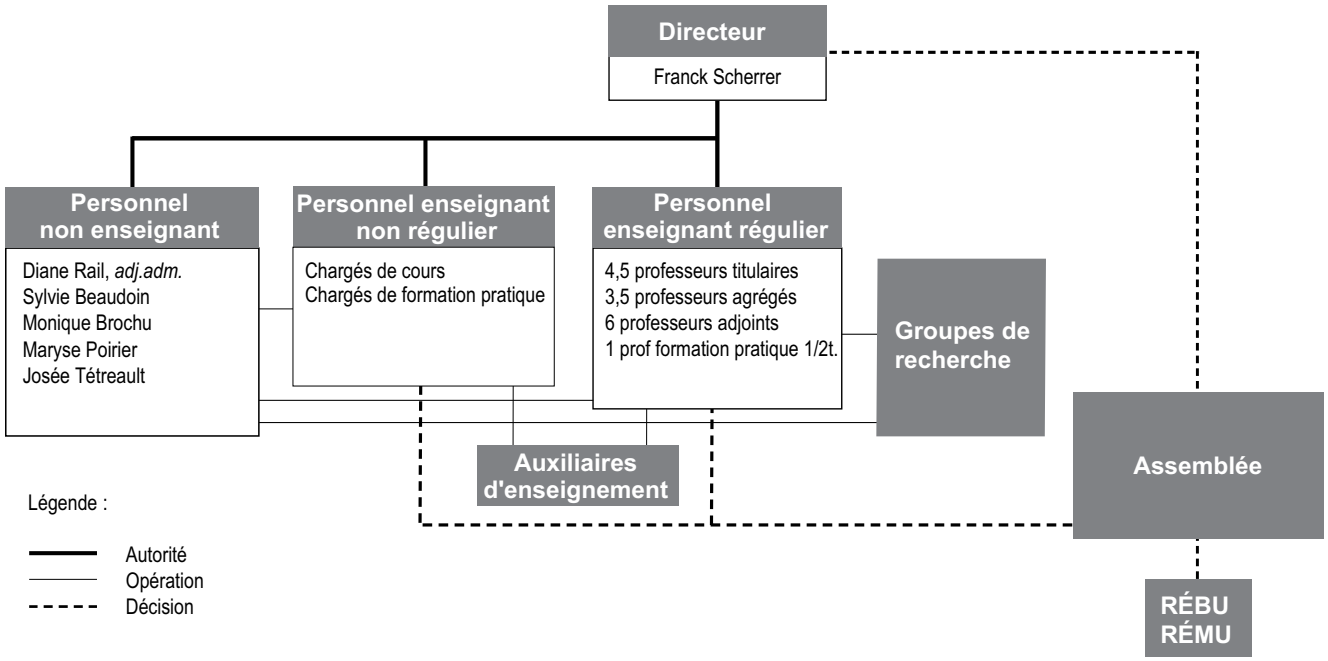

3.11 Grade professionnel et curriculum

Le CCCA n'octroi l'agrément qu'aux programmes professionnels en architecture. Ceux-ci comprennent:
- Maîtrise en Architecture précédée d'un baccalauréat préprofessionel; exigence qui correspond normalement à cinq ou six années d'études;
- Maîtrise en Architecture sans exigence d'un baccalauréat préprofessionel, qui consiste en un baccalauréat et d'un minimum de trois années d'études professionnelles;
- Baccalauréat en Architecture requérant un minimum de cinq années d'études, sauf au Québec où quatre années d'études universitaires suivent deux années d'études collégiales (CEGEP).

Les exigences du curriculum pour l'attribution de ces grades doivent inclure trois composantes: culture générale, études professionnelles, et cours à option axés respectivement sur les besoins de l'institution, de la profession architecturale et des étudiants. Ensemble ces trois composantes forment une éducation libérale en architecture et assurent que les finissants seront compétents en technique, munis d'un esprit critique apte à définir de multiples champs de pratique dans un milieu social en mutation. Ces composantes sont définies de la façon suivante:
- Culture générale : un grade professionnel doit inclure une culture générale en arts et sciences, soit comme préalable à l'admission ou comme partie du curriculum. Le programme doit s'assurer que les étudiants ont la culture générale préalable pour entreprendre les études profes-sionnelles.
- Études professionnelles : le noyau central du grade professionnel est constitué de cours obligatoires qui rencontrent les critères de performance de l'étudiant du CCCA. Le programme peut ajouter des cours obligatoires à ce noyau afin de se conformer à sa mission ou à son milieu institutionnel, mais pas plus de 60% de la formation postsecondaire requise peut être consacrée aux études professionnelles. Pour les étudiants en maîtrise, ce calcul inclut les cours suivis pour l'obtention d'un grade de premier cycle à l'intérieur ou à l'extérieur de l'architecture.
- Cours à option : un grade professionnel doit permettre aux étudiants de poursuivre leurs intérêts particuliers. Le curriculum doit être suffisamment flexible pour que les étudiants puissent compléter des mineures ou développer des domaines de concentration, soit à l'intérieur ou à l'extérieur du programme.

Le RPA doit inclure:
- La définition du ou des grades offerts;

- Pour chaque grade offert, un résumé du curriculum démontrant la distribution des matières de culture générale, des matières professionnelles (incluant les préalables) et des cours à option;

Tableau récapitulatif de la distribution des matières de culture générale, des matières professionnelles (incluant les préalables) et des cours à option

Au Québec, les études universitaires sont précédées d'un minimum de deux années d'études collégiales post-secondaires obligatoires. Les études collégiales et les études universitaires relèvent toutes deux du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie. À l'École d'architecture de l'Université de Montréal, les exigences du curriculum pour l'attribution du grade professionnel incluent ces deux années préalables au baccalauréat en sciences, Architecture et le cursus total est de six années et demie.

	Années d'études	Culture générale en arts et sciences	Études professionnelles (cours obligatoires)	Cours à option
DEC*	2 ans (min)	2 ans	-	-
B.Sc. Arch. 95 cr.	3 ans	(3 cr/ 95 cr) x 3 ans = 0,1 an	(74 cr / 95 cr) x 3 ans = 2,3 ans	(18 cr / 95 cr) x 3 ans = 0,6 an
M. Arch. 45 cr.	1,5 an	(3 cr/ 45 cr) x 1,5 ans = 0,1 an	(30 cr / 45 cr) x 1,5 ans = 1 an	(12 cr / 45 cr) x 1,5 ans = 0,4 an
Années d'études totales	6,5 ans	2,2 ans	3,3 ans	1 an
%		**34 %**	**51 %**	**15 %**

* diplôme d'études collégiales préalable à l'admission

- Une description sommaire des moyens mis en place afin de répondre aux exigences du CCCA en matière de curriculum lors de la reconnaissance des crédits d'un potentiel étudiant.

La procédure de reconnaissance des crédits est la même que celle qui est décrite à la section 4.2.

- définition du ou des grades offerts;

Baccalauréat en sciences, Architecture

Les étudiants formés au Québec complètent, après leurs études secondaires, un diplôme d'études collégiales d'un minimum de deux années avant d'accéder à l'université. Ces deux années d'études post-secondaire ont le statut d'études supérieures et sont financées à ce titre par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Elles contribuent à répondre aux exigences du CCCA quant aux matières traitant de culture générale.

Il est utile de noter que les deux premières années de notre baccalauréat sont structurées de façon à amorcer solidement les études en architecture et à offrir une certaine flexibilité au niveau de la dernière année. En effet, c'est au cours de la troisième année qu'une quinzaine d'étudiants choisiront de partir en échange à l'étranger. Cette structure permet aux étudiants d'acquérir des habiletés qui leur seront utiles lors du stage en architecture qu'ils peuvent entreprendre après avoir complété leur deuxième année.

Ce programme comprend 95 crédits répartis comme suit : 24 crédits d'atelier d'architecture obligatoires, 50 crédits de cours obligatoires en Histoire et théories, Dessin et informatique, Construction et activités complémentaires (blocs C, D, E et F), 12 crédits d'ateliers optionnels (bloc B), 6 crédits de cours à option (bloc G) et 3 crédits de cours au choix.

- Pour chaque grade offert, un résumé du curriculum démontrant la distribution des matières de culture générale, des matières professionnelles (incluant les préalables) et des cours à option;

Structure du programme
(n'incluant pas le cours au choix de 3 crédits)

BLOC 70 A - obligatoire - (24 crédits)
Ateliers d'architecture
ARC1011 Atelier d'architecture 1
ARC1012 Atelier d'architecture 2
ARC2011 Atelier d'architecture 3
ARC2012 Atelier d'architecture 4

BLOC 70 B - option - (minimum 12, maximum 12 crédits)
Ateliers optionnels
AME3030 Atelier multidisciplinaire
ARC3014 Atelier triptyque
ARC3017 Projet d'architecture 1
ARC3018 Projet d'architecture 2

BLOC 70 C - obligatoire - (15 crédits)
Histoire et théories
ARC1101 Histoire générale de l'architecture
ARC1102 Histoire de l'architecture moderne
ARC2104 Théories du projet architectural
ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec
ARC3305 Architecture et stratégies urbaines

BLOC 70 D - obligatoire - (8 crédits)
Dessin et informatique
ARC1214 Atelier d'expression
ARC1215 Dessin d'architecture
ARC2214 Conception assistée par ordinateur (CAO)

BLOC 70 E - obligatoire - (21 crédits)
Construction
ARC1311 Architecture et construction 1
ARC1312 Architecture et construction 2
ARC2313 Architecture et construction 3
ARC2314 Architecture et construction 4
ARC2321 Statique et résistance des matériaux
ARC4324 Stratégie structurale
ARC5314 Mécanique, électricité et éclairagisme

BLOC 70 F - obligatoire - (6 crédits)
Cours complémentaires
ARC1801 Intégration 1
ARC1802 Intégration 2
ARC1803 Intégration 3
ARC3321 Espace architectural, cultures, sociétés

BLOC 70 G - option - (minimum 6, maximum 6 crédits)
Cours complémentaires
AME2340 Photographie en aménagement
APA1130 Écologie et développement durable
ARC2102 Histoire des formes urbaines
ARC3614 Architectures virtuelles
ARC3626 Patrimoine architectural et urbain
ARC3627 Utopies et architecture
ARC3630 Architecture contemporaine et paysage
ARC3640 L'architecture verte
ARC4328 Matériaux de construction
ARC5317 Éclairagisme et acoustique appliqués
ARC5401 Voyage d'étude en architecture
ARC5403 Travaux dirigés en architecture
ARC5405 Stage de formation dans la pratique
ARP2012 Dessin 2
DIN1211 Forme et couleur
URB1113 Espaces et sociétés

Cheminement des études par trimestre au baccalauréat

B1		B2		B3	
Automne 17 cr	Hiver 16 cr	Automne 16 cr	Hiver 16 cr	Automne 15 cr	Hiver 15 cr
ARC 1101 3 cr Histoire générale de l'architecture	**ARC 1102** 3 cr Histoire de l'architecture moderne	**ARC 3104** 3 cr Histoire de l'architecture au Québec	**ARC 2104** 3 cr Théories du projet architectural	**ARC 3305** 3 cr Architecture et stratégies urbaines	**ARC 3321** 3 cr Espace architectural, cultures, sociétés
ARC 1311 3 cr Architecture et construction 1	**ARC 1312** 3 cr Architecture et construction 2	**ARC 2313** 3 cr Architecture et construction 3	**ARC 2314** 3 cr Architecture et construction 4	Cours optionnel 3 cr ou Cours au choix (max 1 cours au choix)	**ARC 4324** 3 cr Stratégie structurale
ARC 1215 3 cr Dessin d'architecture	**ARC 2214** 3 cr Conception assistée par ordinateur (CAO)	**ARC 2321** 3 cr Statique et résistance des matériaux	**ARC 5314** 3 cr Mécanique, électricité Éclairagisme	Cours optionnel 3 cr ou Cours au choix (max 1 cours au choix)	Cours optionnel 3 cr ou Cours au choix (max 1 cours au choix)
ARC 1011 6 cr Atelier d'architecture 1	**ARC 1012** 6 cr Atelier d'architecture 2	**ARC 2011** 6 cr Atelier d'architecture 3	**ARC 2012** 6 cr Atelier d'architecture 4	**ARC 3014** 6 cr **ARC 3017** **ARC 3018** **AME 3030** Ateliers optionnels	**ARC 3014** 6 cr **ARC 3017** **ARC 3018** **AME 3030** Ateliers optionnels
ARC 1214 2 cr Atelier d'expression	**ARC 1801** 1 cr Intégration 1	**ARC 1802** 1 cr Intégration 2	**ARC 1803** 1 cr Intégration 3		

définition du ou des grades offerts;

Maîtrise en architecture

Le programme professionnel de Maîtrise en architecture qui suit le programme pré-professionnel de Baccalauréat en Sciences (Architecture ou Design architectural) est dûment accrédité par le Conseil canadien de certification en architecture, il mène au stage et aux examens de l'Ordre des architectes du Québec. Et, en vertu des ententes de réciprocité avec les autres provinces du Canada et l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, ses diplômés ont accès au marché de l'Amérique du Nord.

«Au Canada, toutes les associations provinciales recommandent comme préalable au permis d'exercice, l'obtention d'un grade universitaire conféré par un programme professionnel accrédité. Le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA), seul organisme autorisé à accréditer les programmes professionnels canadiens en architecture, accorde l'accréditation à deux niveaux de grades universitaires : le Baccalauréat en architecture et la Maîtrise en architecture. Un programme peut se voir octroyer un terme d'accréditation de cinq, trois ou deux ans, selon son degré de conformité aux normes de formation établies. Les programmes de Maîtrise peuvent être composés d'un grade préprofessionnel de premier cycle et d'un grade professionnel de deuxième cycle, lesquels, lorsque acquis successivement, constituent une formation professionnelle accréditée. Toutefois, pris isolément, le grade préprofessionnel n'est pas reconnu comme un grade accrédité.»

Le programme professionnel de Maîtrise en architecture comporte 45 crédits.

un programme professionnel confirmant l'autonomie projectuelle de l'étudiant par l'acquisition des outils et connaissances fondamentales du projet professionnel et par la recherche

Le 2e cycle universitaire en architecture est une étape d'approfondissement et de confirmation autant sur le plan de la formation professionnelle que sur celui de la formation par la recherche. Ce programme d'un an et demi confirme l'autonomie « projectuelle » de l'étudiant par l'acquisition des outils et connaissances fondamentales du projet professionnel. C'est aussi au programme de maîtrise que l'impact des travaux de recherche des professeurs sur les cours et ateliers est le plus important, alors que les étudiants doivent choisir une des orientations offertes qui portent sur des champs de recherche de professeurs de l'École. Ainsi, ce programme assure au futur architecte une formation avancée de niveau maîtrise, permettant une meilleure compréhension des enjeux, mutations et perspectives de l'architecture (sur les aspects à la fois sociaux, culturels et techniques du projet et de la théorie) par une réflexion sur les savoir-faire et la discipline.

Par ailleurs, les orientations Conservation de l'environnement bâti et Montage et gestion de projet servent également de passerelle à un étudiant désireux de poursuivre une maîtrise en aménagement (neuf crédits transférables selon l'option choisie).

Durant le premier trimestre, les étudiants ont à choisir parmi les six orientations suivantes :

Explorations en design architectural
Cette orientation pousse plus loin la démarche architecturale classique. Celle-ci est proposée comme un temps de recherche et de réflexion sur la génération des idées plutôt que sur la stricte composition. Elle est ouverte à des thématiques contemporaines, disciplinaires ou transversales. Cette orientation vise à permettre aux futurs architectes de se donner une démarche conceptuelle fondée sur la rigueur de la recherche en architecture et sur la capacité à développer une attitude réflexive dans leur pratique du projet.

Conservation de l'environnement bâti
Reliée à l'option «Conservation de l'environnement bâti» de la M.Sc.A., cette orientation cherche principalement à former les futurs architectes en fonction de ce marché en expansion qu'est la restauration, la rénovation et le recyclage des bâtiments selon une approche culturelle et sociale. Cette approche vise à assurer l'intégrité de la mise en valeur dans l'environnement bâti des éléments architecturaux et des significations culturelles léguées par les générations précédentes tout en sauvegardant les énergies et les ressources.

Montage et gestion de projets
Reliée à l'option «Montage et gestion de projets» de la M.Sc.A., cette orientation vise à familiariser l'étudiant avec les stratégies et les moyens à mettre en œuvre lors du montage et de la gestion de projets d'architecture. Il s'agit de permettre à l'étudiant d'élargir sa vision du rôle de l'architecte et d'accéder à de nouvelles pratiques touchant les décisions qui affectent la nature et la qualité des bâtiments tout en optimisant l'utilisation des ressources.

Conception et modélisation assistées par ordinateur
Cette orientation s'adresse aux étudiants qui veulent acquérir une connaissance approfondie de la nature et des possibilités des outils informatiques de la CAO et une capacité à développer des méthodes de travail professionnel plus productives. Elle vise donc l'assimilation des concepts algorithmiques préalables à l'utilisation courante des logiciels commerciaux et la compréhension de l'apport de l'informatique dans les tâches concernant la conception de l'environnement bâti.

Architecture urbaine
L'orientation en architecture urbaine s'adresse aux étudiants qui veulent approfondir la conception des édifices basée sur l'étude des ensembles urbains. Elle permet de développer une approche et des méthodes qui sont générées par le rapport de l'édifice projeté avec la ville qui le reçoit en tenant compte de la transformation de celle-ci. Fondée sur les travaux de création et de recherche en architecture urbaine, développés à l'École d'architecture, cette orientation ouvre aux étudiants la possibilité de faire du projet architectural un projet d'intervention rationnel et critique pour l'aménagement de la ville contemporaine.

Design et systèmes constructifs
L'orientation en systèmes constructifs propose une approche innovante et intégrée de l'architecture en vue de la rendre accessible au plus grand nombre, par des technologies de reproduction mettant à contribution soit l'industrialisation, soit les ressources locales traditionnelles, dans une perspective de développement durable. Issue des travaux de recherche de l'École d'architecture et appuyée par un réseau de ressources locales et internationales, cette approche permet aux étudiants de se donner des moyens et des méthodes pour travailler avec les intervenants de la construction en vue de maîtriser les procédés autant que les produits destinés à la réalisation de bâtiments performants.

- Pour chaque grade offert, un résumé du curriculum démontrant la distribution des matières de culture générale, des matières professionnelles (incluant les préalables) et des cours à option;

Structure du programme

Bloc A : OBLIGATOIRE (18 crédits)
ATELIERS D'ARCHITECTURE
ARC 6812 Atelier d'architecture avancé 1, 6 cr.
ARC 6813 Atelier d'architecture avancé 2, 6 cr.
ARC 6814 Projet final, 6 cr.

Bloc B : OBLIGATOIRE (6 crédits)
THÉORIES
ARC 6822 Analyse de l'architecture contemporaine, 3 cr.
ARC 6823 Préparation au projet final, 3 cr.

Bloc C : OBLIGATOIRE (12 crédits).
PRATIQUES
ARC 6832 Sécurité du bâtiment, 3 cr.
ARC 6833 Pratique et gestion stratégique, 3 cr.
ARC 6834 Financement et gestion des coûts, 3 cr.
ARC 6844 Détails et intégration, 3 cr.

Bloc D : OPTION (6 crédits).
ORIENTATIONS
L'étudiant doit choisir l'une des six orientations offertes et prendre, en plus de la section correspondante de l'atelier ARC6813, deux des cours de 3 crédits qui les composent.

1. Explorations en design architectural
ARC 6853 Précédents et conception architecturale, 3 cr.
ARC 6854 Études avancées en architecture, 3 cr.
2. Conservation de l'environnement bâti
AME 6210 Histoire des théories de la conservation, 3 cr.
AME 6330 Conservation des bâtiments et ouvrages, 3 cr.
3. Montage et gestion de projets
AME 6043 Planification et élaboration des projets, 3 cr.
AME 6046 Planification et contrôle des ressources, 3 cr.
AME 6410 Atelier de recherche 1, 3 cr.
AME 6916 Gestion des parties prenantes, 3 cr.
4. Conception et modélisation assistées par ordinateur
AME 6603 Théorie de la modélisation volumique, 3 cr.
AME 6605 Méthodologie de la modélisation, 3 cr.
5. Architecture urbaine
ARC 6883 Formes architecturales et urbaines, 3 cr.
ARC 6884 Territoire, paysage, architecture, 3 cr.
6. Design et systèmes constructifs
AME 6047 Industrialisation du bâtiment, 3 cr.
AME 6305 Séminaire en technologie du bâtiment, 3cr.

Bloc E : CHOIX (3 crédits).
À choisir parmi les cours qui suivent, dans le répertoire des cours de l'Université de Montréal ou dans ceux des autres universités montréalaises.
ARC 6851 Séminaire de recherche 1, 3 cr.
ARC 6852 Séminaire de recherche 2, 3 cr.
ARC 6863 Laboratoire spécialisé en CAO, 3 cr.

Cheminement des études par trimestre à la maîtrise

M1		M2
Automne 15 cr	Hiver 15 cr	Automne 15 cr
ARC 6812 6 cr Atelier d'architecture avancé 1	**ARC 6813** 6 cr Atelier d'architecture avancé 2	**ARC 6814** 6 cr Projet final
ARC 6822 3 cr Analyse de l'architecture contemporaine	3 cr Cours optionnel	3 cr Cours optionnel
ARC 6844 3 cr Détails et intégration	**ARC 6823** 3 cr Préparation au projet final	3 cr Cours au choix
ARC 6832 3 cr Sécurité du bâtiment	**ARC 6833** 3 cr Pratique et gestion stratégique	**ARC 6834** 3 cr Financement et gestion des coûts

3.12 Critères de performance de l'étudiant

Le CCCA entend maintenir des critères de performance qui aident les programmes à préparer les étudiants pour les vastes exigences de la profession, tout en encourageant le recours à des approches pédagogiques convenant aux circonstances particulières de chaque programme. Bien que le CCCA définisse les critères de performance de l'étudiant qui doivent être satisfaits, il ne spécifie ni les programmes pédagogiques ni la forme des travaux scolaires qui serviront à démontrer l'atteinte de ces critères. Les programmes sont donc encouragés à développer des stratégies d'apprentissage et d'enseignement, de même que des méthodes et des outils particuliers pour satisfaire ces critères.

Chaque programme d'architecture doit faire en sorte que tous ses diplômés possèdent les habiletés et les connaissances définies par les critères de performance décrits ci-après, lesquels constituent les conditions minimales pour rencontrer les exigences du stage menant à l'obtention du permis d'exercice de la profession. Le programme doit démontrer que chacun de ses finissants a satisfait à chaque critère au moyen de travaux dans des cours obligatoires.

La liste des 31 critères de performance de l'étudiant (CPÉ) est articulée selon quatre catégories, qui visent à encourager une approche intégrée de la formation :
A: Pensée critique et communication [9 CPÉ]
B: Habiletés techniques et en design [12 CPÉ]
C: Design complet [4 CPÉ]
D: Leadership et pratique [6 CPÉ]

Ces critères se divisent ensuite en deux niveaux de réalisation :
- Compréhension – signifie l'assimilation et la compréhension de l'information sans nécessairement en voir toutes les implications;
- Capacité – signifie l'habileté à utiliser de l'information précise afin de réaliser une tâche, à sélectionner correctement l'information appropriée et à l'appliquer à la résolution d'un problème précis.

Aux fins de l'agrément, tous les diplômés doivent démontrer une compréhension ou une capacité dans les domaines énumérés plus haut, selon une séquence établie.

Le RPA doit inclure :
- Une présentation des buts et des contenus académiques du programme;
- Un résumé thématique montrant comment les 31 critères de performance de l'étudiant sont pris en compte dans la structure et la mise en place du curriculum;
- Une matrice illustrant la relation de chacun des cours obligatoires avec le ou les critères de performance qu'il satisfait.

- Une présentation des buts et des contenus académiques du programme;

À l'École d'architecture de l'Université de Montréal, le baccalauréat en sciences, Architecture et la maîtrise en architecture contribuent à l'atteinte des critères de performance de l'étudiant.

Le programme de baccalauréat porte principalement sur l'apprentissage de la conception architecturale, il introduit les étudiants aux enjeux théoriques et critiques de la discipline et met l'accent sur la réalisation d'un cadre bâti durable. Il favorise également une ouverture internationale. Le baccalauréat mène soit au marché du travail, à la maîtrise professionnelle en architecture (M.Arch.) ou à des études supérieures dans des domaines connexes. Sur le marché du travail, le diplômé pourra contribuer à diverses pratiques en lien avec sa formation.

Au cours du baccalauréat, la quasi-totalité des critères est abordée et plusieurs critères des catégories *A-Pensée critique et communication, B-Habiletés techniques et en design, C-Design complet* sont également approfondis.

Le programme de baccalauréat repose sur trois filières principales :
- histoire et théorie
- architecture et construction
- conception architecturale et représentation

En première année les cours d'histoire, *ARC1101* et *ARC1102*, couvrent l'histoire générale et les théories de l'architecture de la période classique jusqu'au milieu du XXe siècle. Les deux premiers cours d'architecture et construction, *ARC1311* et *ARC1312*, abordent des considérations structurales et constructives élémentaires, les caractéristiques constructives, perceptuelles et écologiques des matériaux et assemblages ainsi que des questions d'implantation, d'orientation et de performance de l'enveloppe en climat québécois. Les cours de dessin, *ARC1214*, *ARC1215* et *ARC2214*, permettent d'acquérir des habiletés manuelles et numériques visant tant la

représentation technique, que le croquis et le rendu. Les ateliers de première année, *ARC1011* et *ARC1012*, permettent aux étudiants de développer des habiletés de manipulation de l'espace à partir d'exercices élémentaires et sériels. Les équipes de tuteurs qui encadrent les étudiants en atelier aux trimestres d'automne et d'hiver sont sensiblement les mêmes.

Plusieurs cours et ateliers de deuxième année portent sur l'acquisition de connaissances liées à la pensée constructive, aux conditions locales de réalisation de projets et au projet urbain. Le premier atelier de deuxième année, *ARC2011*, traite plus particulièrement du contexte montréalais et du logement. Au trimestre d'automne, les étudiants suivent également le cours *ARC3104 - Histoire de l'architecture au Québec* et des liens sont établis entre ce cours et l'atelier. Le second atelier, *ARC2012*, propose aux étudiants une démarche associée à la pensée constructive. Les étudiants ont alors complété trois cours de la séquence Architecture et construction et suivent concurremment à l'atelier le cours *ARC2314 - Architecture et construction 4.* L'atelier s'appuie sur l'apport de la compréhension de la construction au développement conceptuel du projet d'architecture. Ainsi, les étudiants commencent à aborder la notion de design complet. Durant ce trimestre, les étudiants suivent aussi le cours *ARC2104 - Théories du projet architectural* qui les introduit aux enjeux disciplinaires contemporains et plus particulièrement aux dimensions critiques et opératoires des théories du projet architectural depuis la seconde moitié du XXe siècle. En deuxième année, les cours d'architecture et construction abordent plus spécifiquement les qualités architecturales des systèmes structuraux et environnementaux tout en approfondissant la compréhension de la composition de l'enveloppe du bâtiment et des assemblages. Au cours de cette même année, le cours *ARC2321 - Statique et de résistance des matériaux,* à l'automne, et le cours *ARC5314 - Mécanique, électricité et éclairagisme*, à l'hiver, permettent aux étudiants de développer leur connaissance des systèmes structuraux, environnementaux et de service du bâtiment.

Les deux premières années du baccalauréat permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances et habiletés de base et tous les étudiants sont inscrits aux mêmes cours et ateliers ce qui favorise l'émulation ainsi que la collégialité au sein des cohortes. Ces deux premières années préparent également les étudiants au stage en architecture qu'ils peuvent entreprendre dès la fin de leur deuxième année.

Au baccalauréat, la troisième année offre aux étudiants l'occasion de poursuivre leurs intérêts particuliers et d'élargir leur culture générale avec deux cours et deux ateliers optionnels et un cours au choix. Trois cours demeurent obligatoires : *ARC3305 - Architecture et stratégies urbaines* qui favorise l'approfondissement de la connaissance de l'architecture en lien avec l'histoire de la transformation de l'espace urbain, *ARC3321 - Espace architectural, cultures et sociétés* qui aborde plus particulièrement la question des modes de vie, de la quotidienneté et de la diversité culturelle en traitant d'aspects psychologiques, anthropologiques et sociologiques de l'architecture et *ARC4342 Stratégie structurale* qui complète la formation technique au premier cycle. Globalement, la troisième année permet aux étudiants de consolider les acquis liés à la compréhension du contexte, à la pensée constructive et aux habiletés de représentation et de conception numériques. Et c'est pendant la 3e année que se tiennent les échanges internationaux.

La maîtrise professionnelle en architecture donne accès à l'Ordre des architectes du Québec. Axée sur la créativité, la prospective et la responsabilité professionnelle, le programme de maîtrise en architecture implique une formation à l'analyse et à la synthèse centrée sur le processus de conception. Au deuxième trimestre, les orientations offertes correspondent à des expertises présentes à l'École d'architecture et dans les groupes de recherche. L'École d'architecture offre une maîtrise de 45 crédits d'un an et demi à temps complet. Les étudiants peuvent cependant choisir un cheminement à demi-temps en deuxième année et terminer la M.Arch. en deux ans. C'est à la maîtrise que les étudiants complètent l'acquisition des habiletés et connaissances requises pour compléter le stage en architecture et qu'est confirmée leur autonomie en matière de conception architecturale. Ils acquièrent également une meilleure compréhension des enjeux, mutations et perspectives de l'architecture et ils approfondissent les critères de la catégorie *D. Leadership et pratique.*

Au premier trimestre, tous les étudiants sont inscrits aux mêmes cours et l'atelier est commun à tous les groupes. L'atelier *ARC6812 - Atelier d'architecture avancé 1* porte sur un projet situé en contexte urbain et les étudiants suivent deux cours qui lui sont complémentaires : le cours *ARC6822 - Analyse de l'architecture contemporaine* et le cours *ARC6844 - Détails et intégration*. Afin de mieux répondre au critère *C4. Design complet*, l'arrimage entre l'atelier et le cours *ARC6844 - Détails et intégration* a été ajusté. L'atelier se tient de façon intensive pendant les premiers deux tiers du trimestre d'automne et les étudiants complètent par la suite le projet dans le cours *ARC6844 Détails et intégration*. Au premier trimestre, les étudiants suivent également le cours *ARC6832 - Sécurité du bâtiment* qui traite plus particulièrement du code de construction ce qui leur permet de mieux appréhender le design complet.

Au second trimestre, un choix d'orientations est offert aux étudiants leur permettant de continuer à poursuivre des intérêts particuliers. Chaque orientation est composée d'un atelier et d'un bloc de deux cours optionnels obligatoires (trois cours dans le cas de l'orientation Montage et gestion de projets). Au second trimestre, dans le cadre des orientations, les étudiants complètent l'atelier *ARC6813 - Atelier d'architecture avancé 2* qui est divisé en plusieurs groupes selon le nombre d'orientations offertes ainsi que l'un des deux cours optionnels obligatoires. Durant ce trimestre, les étudiants suivent également les cours *ARC6823 - Préparation au projet final* et le cours *ARC6833 - Pratique et gestion stratégique*. Ce trimestre permet aux étudiants d'explorer divers aspects de la discipline et de la pratique et de se préparer au projet final.

Le dernier trimestre (ou la dernière année, s'il s'agit d'un cheminement à demi-temps) est celui du projet final, projet individuel par lequel les finissants démontrent leurs aptitudes en matière de conception architecturale. Ils sont accompagnés dans cette démarche par des tuteurs dont plusieurs sont des praticiens reconnus. Pendant de ce trimestre ou de cette année, les étudiants complètent également le second cours optionnel obligatoire lié à leur orientation, un cours au choix et le cours *ARC6834 Financement et gestion des coûts.*

À l'École d'architecture de l'Université de Montréal, l'acquisition des habiletés et les connaissances définies par les critères de performance est réalisée progressivement dans les programmes de baccalauréat et de maîtrise. Un critère approfondi en première année de baccalauréat le sera en fonction du niveau d'apprentissage de l'étudiant qui n'est pas le même qu'à la fin du cursus. La plupart des critères sont abordés dans plusieurs cours et ateliers car ils sont fondamentaux à la discipline de l'architecture et essentiels au développement d'une pensée sur l'architecture et à celui du projet d'architecture. Aussi, la matrice graphique des cours-critères indique à la fois les cours dans lesquels les critères sont approfondis et où l'atteinte de ces critères est plus aisément démontrée, mais aussi les cours dans lesquels ces critères sont abordés et qui contribuent à l'atteinte des objectifs du cours.

Catégorie A - Pensée critique et communication

A1. Habiletés de pensée critique

Capacité de soulever des questions claires et précises, d'utiliser des idées abstraites afin d'interpréter des informations, de tenir compte de divers points de vue, d'en venir à des conclusions raisonnées et de les vérifier en fonction de critères et de normes pertinents.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans les cours obligatoires suivants, au **baccalauréat** :

- *ARC2104 - Théories du projet architectural* : Travail individuel d'identification de principes d'architecture à partir d'un résumé de texte et confrontation en équipe de la validité de ces principes (pratiques ou théoriques) avant leur présentation orale devant l'ensemble des étudiants. Rédaction d'un article critique en temps restreint (à partir d'une série d'images de projets) lors de l'examen final en amphithéâtre.
- *ARC3305 Architecture et stratégies urbaines* : Travail pratique portant sur l'architecture et la ville situant avec rigueur un thème d'intérêt et démontrant un esprit critique
- *ARC3321 Espace architectural, culture, société* : Travail final portant sur l'évaluation d'un lieu et exigeant la formulation et la justification d'une position critique à partir de l'analyse de ce lieu

puis à la **maîtrise** :

- *ARC6822 Analyse de l'architecture contemporaine* : Travaux pratiques portant sur des textes ou des projets exposant des positions critiques.
- *ARC6823 - Préparation au projet final* : Travail personnel de recherche, de réflexion et de documentation traitant du programme et des questions sociétales soulevées, de la problématique territoriale et du site choisi pour son projet ainsi que de l'approche architecturale, ses fondements, ses principes, ses stratégies et sa pertinence
- *ARC6814 Projet final* : Projet individuel par lequel l'étudiant démontre ses aptitudes en matière de conception architecturale et démontre un haut degré de synthèse et de cohérence

A2. Habiletés en recherche

Capacité d'utiliser des méthodes de base de collecte et d'analyse de données dans le développement de tous les aspects du processus de programmation et de design.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans les cours obligatoires suivants, au **baccalauréat** :

- *ARC2104 Théories du projet architectural* : Travail d'analyse de textes théoriques en vue d'identifier des principes d'architecture exigeant un travail de recherche visant à mettre ces principes en contexte dans l'œuvre de l'architecte ou du groupe d'architecte.
- *ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec* : Travail consistant à faire l'analyse d'un édifice existant en relation avec son contexte et reposant sur l'analyse systématique de la transformation d'un environnement bâti dans le temps.
- *ARC3321 Espace architectural, cultures, sociétés* : Plan du travail final et travail final portant sur l'évaluation d'un lieu et exigeant la collecte et l'analyse de données.

puis à la **maîtrise** :

- *ARC6823 Préparation au projet final* : Travail personnel de recherche, de réflexion et de documentation. Pour organiser ce travail, l'étudiant doit constituer simulta-

nément 3 recueils dédiés à différents aspects du projet final et chaque sujet fait l'objet d'une recherche et d'un travail de documentation approprié. Tout au long du trimestre, ces trois recueils sont utilisés pour formuler une proposition synthétique de projet final.
- *ARC6814 Projet final* : Proposition synthétique développée à partir du travail personnel du cours *ARC6823 - Préparation au projet final.*

De plus, le contexte académique de l'École favorise l'intégration d'étudiants dans les groupes de recherche. Au-delà du strict cursus, la formation à la recherche est très présente à l'École.

A3. Habiletés graphiques

Capacité d'employer les moyens de représentation appropriés afin de communiquer les éléments formels essentiels à chaque étape du processus de programmation et de design.

L'atteinte de ce critère est essentielle au développement et à la présentation du projet d'architecture. Elle peut être vérifiée dans tous les ateliers qu'ils soient obligatoires ou optionnels, ainsi que dans les cours suivants au **baccalauréat** :
- *ARC1214 - Atelier d'expression* : Série d'exercices de dessin libre visant à reproduire la réalité visible réalisés en atelier de dessin.
- *ARC1215 - Dessin d'architecture* : Série de travaux pratiques portant sur l'acquisition des bases théoriques et pratiques des techniques de représentations graphiques architecturales usuelles (dessin à la main, dessin numérique et maquette).
- *ARC2214 - Conception assistée par ordinateur* : Exercices visant la maîtrise de logiciels de modélisation et de rendu ; un oral et un examen portant sur la compréhension des processus de modélisation et des avantages et inconvénients de méthodes et systèmes.
- *ARC1802 - Intégration* 2 : Production d'une brochure de 15 pages portant sur le projet développé en atelier.
- *ARC1803 - Intégration 3* : Construction d'un échantillon prototype et le dessin d'une coupe de mur détaillée.
- *ARC2314 - Architecture et construction 4* : Exécution d'une coupe technique.

A4. Habiletés langagières

Capacité de communiquer efficacement, oralement et par écrit, sur un sujet contenu dans le programme professionnel.

L'atteinte de ce critère est essentielle à la présentation du projet d'architecture. Aussi, elle peut être vérifiée lors des présentations orales dans tous les ateliers. Plusieurs cours obligatoires du baccalauréat et de la maîtrise favorisent l'acquisition de ces habiletés dans la mesure où les travaux des étudiants sont présentés oralement et par écrit. L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans les cours obligatoires suivants, au **baccalauréat** :
- *ARC2104 - Théories du projet architectural* : Deux travaux écrits individuels, dont un produit in situ lors de l'examen final de rédaction en amphithéâtre. Une présentation orale par groupe de 3 étudiants, enregistrée et filmée devant l'ensemble de la promotion.
- *ARC3305 - Architecture et stratégies urbaines* : Travail pratique portant sur l'architecture et la ville démontrant une capacité à employer une terminologie propre à la discipline.
- *ARC3321 - Espace architectural, cultures, sociétés* : Série de courts résumés de lecture évalués entre autres sur la forme générale du texte et travail final de 1500 mots.

A5. Habiletés de collaboration

Capacité d'identifier et d'assumer différents rôles afin de tirer profit des talents individuels et de collaborer avec autrui en tant que membre d'une équipe de design et dans d'autres circonstances.

Plusieurs cours et ateliers font appel à la collaboration, plus particulièrement les ateliers de deuxième et troisième année de **baccalauréat**, le premier atelier de **maîtrise** *ARC6812 - Atelier d'architecture avancé 1* et le cours *ARC 6844 - Détails et intégration* dans lesquels des projets sont entièrement réalisés en équipe. Cette capacité est vérifiée en atelier par les enseignants.

Quant à l'enseignement des techniques et des structures de collaboration, au baccalauréat, une séance du cours obligatoire *ARC3321 - Espace architectural, cultures, sociétés* est consacrée à la question de la participation et de la collaboration. Et à la maîtrise, les structures collaboratives sont traitées dans le cours obligatoire *ARC6833 - Pratique et gestion stratégique* qui aborde les relations entre client et architecte et entre architecte et consultants et qui précise le rôle des constructeurs, la capacité est vérifiée par l'examen.

A6. Comportement humain

Compréhension de la relation entre le comportement humain, l'environnement naturel et le design de l'environnement construit.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans le cours obligatoire suivant, au **baccalauréat** :
- *ARC3321 - Espace architectural, cultures, sociétés* : Travail final portant sur l'évaluation géographique, architecturale, sociale et culturelle d'un lieu et analysant les pratiques qui s'y déroule et s'y trouvent.

A7. Diversité culturelle

Compréhension de la diversité des besoins, des valeurs, des normes de comportement et des modèles sociaux

et spatiaux qui caractérisent différentes cultures et différents individus ainsi que les implications de cette diversité au niveau des rôles sociaux et des responsabilités des architectes.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans les cours obligatoires suivants, au **baccalauréat** :

- *ARC 3104 - Histoire de l'architecture au Québec* : Le cours expose les contextes socio-culturels de chaque époque de l'histoire du Québec, met l'accent sur la question de l'identité culturelle et présente le jeu dynamique de son évolution qui sont tous deux particulièrement complexes au Québec.
- *ARC3321 - Espace architectural, cultures, sociétés* : Travail final portant sur l'évaluation géographique, architecturale, sociale et culturelle d'un lieu et faisant ressortir les quatre grands thèmes du cours, dont la diversité culturelle.

(voir aussi la section 2.3)

A8. Histoire et théorie

Compréhension de diverses traditions mondiales et locales en architecture, en architecture du paysage et en design urbain, ainsi que des facteurs qui les ont façonnées.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans les cours obligatoires suivants, au **baccalauréat** :

- *ARC1101 - Histoire générale de l'architecture* : Deux examens écrits exigeant l'identification d'œuvres majeures depuis l'Antiquité gréco-romaine jusqu'à la moitié du 19e siècle et l'explication de leur importance dans leur contexte historique.
- *ARC1102 - Histoire de l'architecture moderne* : Deux examens écrits exigeant l'identification d'œuvres majeures de la période moderne et l'explication de leur importance dans leur contexte historique.
- *ARC3104 - Histoire de l'architecture au Québec* : Travail et examen portant sur l'architecture au Québec et la culture historique correspondante et à expliquer les liens entre eux ainsi que sur les facteurs fondamentaux qui influencent les continuités et les ruptures en architecture.
- *ARC2104 - Théories du projet architectural* : Il constitue le premier cours de théorie à proprement parler, bien que les notions théoriques aient été abordées dans les cours d'histoire en première année et au premier trimestre de la deuxième année. Dans le cours de théories du projet architectural, centré sur les productions théoriques depuis les années 1960, les étudiants se concentrent sur la relation entre questionnements liés au projet (formes, techniques, processus), acquièrent une connaissance des principales théories contemporaines et apprennent à identifier des principes d'architecture portés par ces théories.
- *ARC3305 - Architecture et stratégies urbaines* : Travail pratique et examen traitant de thèmes théoriques de la pratique d'architecture urbaine du 20e et du 21e siècle.

puis à la **maîtrise** :

- *ARC6822 - Analyse de l'architecture contemporaine* : Travaux pratiques portant sur des textes ou des projets exposant des positions critiques présentes depuis la fin des années 1950 ainsi que par un examen.

A9. Précédents

Capacité de faire une analyse et une évaluation approfondies d'un bâtiment, d'un ensemble de bâtiments ou d'un espace urbain.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans les cours obligatoires suivants, au **baccalauréat** :

- *ARC1311 - Architecture et construction 1* : Étude d'un projet canonique du point de vue de l'apport de sa structure et étude sur la matérialité d'un projet contemporain évaluées dans deux travaux pratiques.
- *ARC3104 - Histoire de l'architecture au Québec* : Travail de recherche et d'analyse d'un édifice et d'un secteur urbain en trois étapes, chacune correspondant à une échelle particulière d'analyse.
- *ARC2313 - Architecture et construction 3* : Étude d'un projet contemporain du point de vue de l'apport des détails à l'architecture du projet.

puis à la **maîtrise** :

- *ARC6822 - Analyse de l'architecture contemporaine :* Travaux portant sur l'analyse de projets contemporains et examen.
- *ARC6823 - Préparation au projet final* : Travail personnel de recherche, de réflexion et de documentation portant entre autres sur l'analyse de précédents.

Catégorie B - Habiletés techniques et en design

B1. Habiletés en design

Capacité d'appliquer des principes organisationnels, spatiaux, structuraux et de construction, à la conception et au développement d'espaces, d'éléments de construction et de composantes tectoniques.

L'atteinte de ce critère est essentielle au développement et à la présentation du projet d'architecture. Ce critère est approfondi d'un atelier à l'autre, les exercices et projets proposés se complexifiant progressivement. Son atteinte peut être vérifiée dans tous les ateliers qu'ils soient obligatoires ou optionnels, ainsi que dans le cours obligatoire de la maîtrise :

- *ARC6844 - Détails et intégration :* Les habiletés sont plus particulièrement vérifiées au niveau d'éléments de construction et de composantes tectoniques développés à partir du projet de l'*Atelier d'architecture avancé 1 - ARC6812.*

B2. Préparation d'un programme

Capacité de préparer un programme complet pour un projet d'architecture qui tient compte des besoins du client et de l'usager, des précédents appropriés, des exigences en termes d'espace et d'équipement, des lois et des normes pertinentes et des critères de sélection du site et d'évaluation du projet.

La préparation d'un programme est principalement approfondie à la **maîtrise** dans le cours obligatoire *ARC6823 - Préparation au projet final* alors que les étudiants doivent documenter et analyser le programme et le site du projet qu'il propose de développer. Ce travail se poursuit dans l'atelier obligatoire *ARC6814 - Projet final* qui est l'occasion de démontrer une capacité de mener à bien une analyse pertinente de l'usage de l'édifice dans l'élaboration d'une architecture adaptée aux réalités actuelles, voire innovante.

B3. Aménagement du site

Capacité d'analyser un contexte et les conditions d'un site et d'y répondre adéquatement dans l'élaboration d'un programme et la conception d'un projet.

Au **baccalauréat** les cours *ARC1312, ARC2313 et ARC2314* de la séquence *Architecture et construction* abordent divers aspects des conditions climatiques et physiques du site qu'elles soient naturelles ou construites. Le premier atelier de deuxième année comprend des exercices d'analyse contextuelle et les projets des deux ateliers de deuxième année *ARC2011 et ARC2012* intègrent des éléments de l'aménagement du site dans la conception du projet. Dans le cours *ARC3305 - Architecture et stratégies urbaines*, les étudiants acquièrent une compréhension du site à l'échelle de la ville et du territoire.

À la **maîtrise**, ce critère est traité conjointement dans l'atelier du premier trimestre de la maîtrise *ARC6812 - Atelier d'architecture avancé 1* et dans le cours *ARC6844 - Détails et intégration* en particulier en ce qui a trait à l'étude contextuelle, physique et technique d'un site urbain, puis dans la séquence du cours *ARC6823 - Préparation au projet final* où le travail personnel traite entre autres de la problématique territoriale et du site choisi pour le projet final. Ce travail se poursuit au projet final par le développement d'un concept architectural articulé en fonction du site.

B4. Design durable

Capacité d'appliquer les principes du design durable afin de produire des projets qui conservent les ressources naturelles et bâties, qui procurent un environnement sain aux occupants et qui réduisent les impacts de la construction et de l'exploitation des bâtiments sur les futures générations.

L'École aborde le design durable selon une approche holistique et non par l'atteinte d'une liste de critères, tels ceux du système LEED. L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans les cours obligatoires suivants, au **baccalauréat** :

- *ARC1312 - Architecture et construction 2* : travaux et examen portant sur l'étude des phénomènes physiques qui interviennent dans l'enveloppe lorsqu'un bâtiment est soumis à des contraintes climatiques.
- *ARC2313 - Architecture et construction 4* : trois travaux pratiques portant successivement sur l'éclairage naturel, l'analyse bio-climatique et la coupe technique du projet d'atelier et examen.

puis à la **maîtrise** :

- *ARC6844 - Détails et intégration* : l'ensemble du cours porte sur le développement architectural, technique et durable du projet développé dans l'*Atelier d'architecture avancé 1 - ARC6812* et l'un des exercices porte plus spécifiquement sur l'efficacité, la durabilité et la démontabilité des détails.

B5. Accessibilité

Capacité de concevoir un site et un bâtiment adaptés aux individus ayant diverses capacités physiques et cognitives.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans le cours obligatoire suivant à la **maîtrise**:

- *ARC6812 - Atelier d'architecture avancé 1* : L'atelier intègre l'atteinte de ce critère dans l'optique de la réalisation d'un projet de design complet.

B6. Systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment

Compréhension des principes qui sous-tendent le design et la sélection des systèmes de sécurité et de leurs sous-systèmes dans les bâtiments; des codes, des règlements et des normes applicables à un site et à un projet donnés, incluant les types d'occupation, les hauteurs et superficies de bâtiments autorisées, les types de constructions autorisés, les exigences de séparation et d'occupation, les moyens d'évacuation, la protection contre l'incendie et la structure.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans les cours obligatoires suivants, au **baccalauréat** :

ARC5314 - Mécanique, électricité et éclairagisme (volet électricité) : question d'examen au sujet de l'alarme incendie.

puis à la **maîtrise** :

- *ARC6832 - Sécurité du bâtiment* : Travaux pratiques exigeant la compréhension du code du bâtiment et l'application d'articles réglementaires ; deux examens portant sur les caractéristiques du bâtiment, les exigences de construction des compartimentations primaires et secondaires, la protection par gicleurs, le type de construction et la construction des murs extérieurs, les exigences

des moyens d'évacuation, des systèmes de sécurité, la salubrité et l'accessibilité à partir d'études de cas fictifs.

B7. Systèmes structuraux

Compréhension des principes de comportement de la structure lorsqu'elle résiste à la gravité et aux forces latérales, ainsi que de l'évolution, de l'éventail et des applications appropriées des systèmes structuraux.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans les cours obligatoires suivants, au **baccalauréat** :

- *ARC1311 - Architecture et construction 1:* Étude d'un projet canonique du point de vue de l'apport de sa structure et examen.
- *ARC2321 - Statique et résistance des matériaux* : exercices et examens.
- *ARC4324 - Stratégie structurale* : exercices, projet et examens.

B8. Systèmes environnementaux

Compréhension des principes de base qui sous-tendent la conception de systèmes environnementaux, incluant l'acoustique, l'éclairage et la climatisation, l'enveloppe de bâtiment et la consommation énergétique, avec une connaissance des outils d'évaluation de la performance appropriés.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans les cours obligatoires suivants, au **baccalauréat** :

- *ARC2313 - Architecture et construction 4* : trois travaux pratiques portant successivement sur l'éclairage naturel, l'analyse bio-climatique et la coupe technique du projet d'atelier.
- *ARC5314 - Mécanique, électricité et éclairagisme* (cours en trois volets): exercices et examens.

B9. Enveloppes du bâtiment

Compréhension des principes de base qui motivent les choix appropriés d'enveloppes de bâtiment et d'assemblage associés, en ce qui concerne la performance globale, l'esthétique, le transfert de l'humidité, la durabilité et les ressources énergétiques et matérielles.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans les cours obligatoires suivants, au **baccalauréat** :

- *ARC1311 - Architecture et construction 1* : Étude sur la matérialité d'un projet contemporain, évaluée dans un travail pratique et examen portant sur la matérialité.
- *ARC1312 - Architecture et construction 2* : travaux et examen portant sur l'étude des phénomènes physiques qui interviennent dans l'enveloppe lorsqu'un bâtiment est soumis à des contraintes climatiques.
- *ARC2313 - Architecture et construction 3* : Analyse de l'enveloppe d'un projet contemporain incluant la structure, le choix des matériaux et les détails d'assemblage et examen portant sur des assemblages types.

Puis à la **maîtrise** :

- *ARC6844 - Détails et intégration* : l'ensemble du cours porte sur le développement architectural, technique et durable du projet développé dans l'*Atelier d'architecture avancé 1 - ARC6812* et l'un des exercices porte plus spécifiquement sur la qualité globale de l'enveloppe du bâtiment.

B10. Systèmes de service du bâtiment

Compréhension des principes de base qui sous-tendent le design des systèmes de service du bâtiment, incluant la plomberie, l'électricité, le transport vertical, la communication, les dispositifs d'urgence et la protection-incendie.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans les cours obligatoires suivants, au **baccalauréat** :

- *ARC5314 - Mécanique, électricité et éclairagisme* (cours en trois volets): exercices et examens.

puis à la **maîtrise** :

- *ARC6844 - Détails et intégration* : deux des exercices portent sur le choix et l'intégration de ces services.

B11. Matériaux de construction et assemblages

Compréhension des principes de base liés à la sélection appropriée des matériaux de construction, des produits, des composantes et des assemblages, selon leurs caractéristiques propres et leur performance.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans les cours obligatoires suivants, au **baccalauréat** :

- *ARC1311 - Architecture et construction 1* : Étude sur la matérialité d'un projet contemporain, évaluée dans un travail pratique et en examen
- *ARC2313 - Architecture et construction 3* : Analyse de l'enveloppe d'un projet contemporain incluant la structure, le choix des matériaux et les détails d'assemblage et examen portant sur des assemblages types.
- *ARC2012 - Atelier d'architecture 4* (conjointement avec *ARC2314 - Architecture et construction 4*) : Exécution d'une coupe technique.

Puis à la **maîtrise** :

- *ARC6844 - Détails et intégration* : Un des exercices porte sur le choix, l'évaluation et les assemblages des matériaux.

B12. Économie du bâtiment et contrôle des coûts
Compréhension des principes fondamentaux du financement de développements, de l'économieet du contrôle des coûts deconstruction et de l'analyse du coût du cycle de vie.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans le cours obligatoire de la maîtrise *ARC6834 - Financement et gestion des coûts* avec deux travaux pratiques, l'un visant à déterminer le financement et la rentabilité d'un projet et l'autre à estimer le coût d'un projet (estimation de classe C consolidée), à proposer un scénario sommaire de mise en chantier et à identifier les composantes ayant un impact majeur sur le coût. Et le cours *ARC6833 - Pratique et gestion stratégique* l'examine sous l'angle de l'offre de services professionnels et des honoraires ainsi que de l'administration du contrat, compréhension vérifiée en examen.

Catégorie C - Conception globale

C1. Développement détaillé d'un projet
Capacité d'évaluer et de produire les détails de construction, comme partieintégranteduprojet, decombinaisons appropriées dematériaux, de composantes et d'assemblages.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans le cours obligatoire de **maîtrise** :
- *ARC6844 - Détails et intégration* : le projet conçu dans l'*Atelier d'architecture avancé 1 - ARC6812* est détaillé en textes, croquis de synthèse, série de détails et maquettes et un exercice permet de vérifier la capacité d'évaluer plus précisément ce critère.

C2. Intégration des systèmes du bâtiment
Capacité d'évaluer, de sélectionner et d'intégrer à la conception du bâtiment lessystèmesstructuraux, les systèmes environnementaux, les systèmes de sécurité, les enveloppes et les systèmes de service du bâtiment.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans les cours obligatoires suivants, au **baccalauréat** :
- *ARC2313 - Architecture et construction 4* : trois travaux pratiques et l'examen (systèmes environnementaux, enveloppes et systèmes de service du bâtiment).

puis à la **maîtrise** :
- *ARC6844 - Détails et intégration* : le projet conçu dans l'*Atelier d'architecture avancé 1 - ARC6812* est détaillé en texte, croquis de synthèse, série de détails et maquettes et démontre ce critère.

C3. Documentation technique
Capacité de produire la documentation et les descriptions techniques précises d'un projet de design pour fins d'évaluation et de construction.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans les cours obligatoires suivants, au **baccalauréat** :
- *ARC2012 - Atelier d'architecture 4* (conjointement avec *ARC2314 - Architecture et construction 4*) : Exécution d'une coupe technique.

Puis à la **maîtrise** :
- *ARC6844 - Détails et intégration* : un des exercices démontre la capacité de l'étudiant de produire la documentation et les descriptions techniques d'un fragment du projet développé dans l'*Atelier d'architecture avancé 1 - ARC6812.*

C4. Design complet
Capacité de concevoir un projet de design complet fondé sur une idée architecturale, un programme et un site. Le ou les projets devraient intégrer des systèmes structuraux et environnementaux, les enveloppes de bâtiments, les assemblages de construction, les systèmes de sécurité et les principes de responsabilité environnementale.

L'atteinte de ce critère est progressive et débute dès la première année du **baccalauréat**. L'*Atelier d'architecture 4 - ARC2012* permet de vérifier une capacité correspondant à ce que l'on peut attendre d'un étudiant prêt à débuter son stage. Puis, cette atteinte est plus précisément vérifiée à la **maîtrise** dans les cours *ARC6812 - Atelier d'architecture avancé 1* et *ARC6844 - Détails et intégration* où les travaux réalisés successivement dans le cadre de l'atelier et du cours amènent l'étudiant à concevoir un projet de design complet décrit en textes, dessins et maquettes.

Catégorie D - Leadership et pratique

D1. Leadership et rôle social
Compréhension des techniques et habiletés nécessaires aux architectes pour travailler en collaboration avec les professionnels des disciplines connexes, les clients, les conseillers, les entrepreneurs et le public dans le processus de conception et de construction du bâtiment et pour défendre des enjeux environnementaux, sociaux et esthétiques dans leurs communautés.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans le cours obligatoire suivant, à la **maîtrise** :
- *ARC6833 - Pratique et gestion stratégique* : compréhension du rôle de l'architecte et de l'industrie de la construction vérifiée par l'examen.

D2. Éthique et jugement professionnel
Compréhension des enjeux éthiques impliqués dans la formation du jugement professionnel, en ce qui concerne les enjeux sociaux, politiques et culturels de la conception et de la pratique architecturale.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée du point de vue du statut professionnel et du code déontologie dans l'examen du cours obligatoire **maîtrise** *ARC6833 - Pratique et gestion stratégique* (voir section 2.4).

D3. Responsabilités légales
Compréhension de la responsabilité de l'architecte envers son client et le public conformément aux lois, codes, règlements et contrats associés àla pratique de l'architecture dans un contexte donné.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans le cours obligatoire suivant, à la **maîtrise** :
- *ARC6833 - Pratique et gestion stratégique* : compréhension des aspect légaux de la pratique vérifiée par l'examen.

D4. Réalisation des projets
Compréhension des différentes méthodes de réalisation de projets, des contrats de services correspondants et des types de documents requis afin d'offrir des services professionnels compétents et responsables.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans les cours obligatoires suivants à la **maîtrise** :
- *ARC6834 - Financement et gestion des coûts* : travail pratique portant sur le financement immobilier.
- *ARC6833 - Pratique et gestion stratégique* : questions d'examen sur la gestion de projets et l'administration de contrats de construction.

D5. Organisation d'un bureau
Compréhension des principes de base de l'organisation d'un bureau d'architecte, incluant la gestion financière, la planification opérationnelle, le marketing, les négociations, la gestion de projet, l'atténuation du risque et la compréhension des tendances qui ont une incidence sur la pratique.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans le cours obligatoire suivant, à la **maîtrise** :
- *ARC6833 - Pratique et gestion stratégique* : compréhension vérifiée par l'examen.

D6. Stage professionnel
Compréhension du rôle du stage dans le développement professionnel, ainsi que des droits et des responsabilités réciproques des stagiaires et des employeurs.

L'atteinte de ce critère est plus précisément vérifiée dans le cours obligatoire suivant, à la **maîtrise** :
- *ARC6833 - Pratique et gestion stratégique* : compréhension vérifiée par l'examen.

Pour obtenir une copie récente : http://www.arc.umontreal.ca/vie-etudiante/index.html#horairecours

HORAIRE – BACCALAURÉAT EN SCIENCES, ARCHITECTURE

Université de Montréal
Faculté de l'aménagement- École d'architecture **AUTOMNE 2013**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
A.M.	**ARC1101** (3 cr.) (0) **3110** Histoire générale architecture *A. Ponte* (1re année) **9h00 à 12h00** **ARC1802** (1 cr.) (0) **Roger-Gaudry, G-815** Intégration 2 *G. Adamczyk* (2e année) **11h00 à 12h00** **ateliers : 10h00 à 11h00** **ou 11h00 à 12h00** **(local 4182)**	**ARC1215** (3 cr.) (0) **0030** Dessin d'architecture *S. Kowal, P. Forget* (1re année) **9h00 à 12h00** **Atelier : 13h30 à 17h30** **(local 4046)** **ARC2313** (3 cr.) (0) **Claire-McNicoll, Z-317** Architecture et construction 3 *A. Cormier* (2e année) **9h00 à 12h00** **ARC3305** (3 cr.) (0) **Marie-Victorin, D-544** Arch. et stratégies urbaines *A. J. Knight* (3e année) **9h00 à 12h00**	**ARC1311** (3 cr.) (0) **3110** Architecture et construction 1 *M. Carter* (1re année) **9h00 à 12h00** **ARC3104** (3 cr.) (0) **0030** Histoire de l'architecture au Québec *J. Lachapelle* (2e année) **9h00 à 12h00** **AME2340** (3 cr.) **4182** Photographie en aménagement *A. Laforest* (3e année) **9h00 à 12h00** (25 places) **ARP2012** (3 cr.) **3130** Dessin 2 *Peter Krausz* (3e année) **09h00 à 12h00** (18 places)	**ARC1011** (6 cr.) (0) **1120** Atelier d'architecture 1 - **théorie** *D. Bilodeau/al.* (1re année) **9h00 à 12h00** **ARC3614 (**3 cr.) **2065** Architectures virtuelles *T. Tidafi* *(3e année)* **9h00 à 12h00** (25 places)	**ARC1214** (2 cr.) (0) **3130** Atelier d'expression *R. Charron, M.-C. Blais* (1re année) 3 heures de **8h30 à 18h15** ***3 groupes (Liste affichée atelier de 1re année le jeudi 5 sept.)*** **ARC2321** (3 cr.) (0) **0030** *Statique et résistance* *F. Deslauriers* (2e année) **9h00 à 12h00** **ARC5317** (3 cr.) **2065** Éclairagisme et acoustique *V. Mahaut* (3e année) **9h00 à 12h00** (25 places)
P.M.	LUN/MER/JEU **ARC 1011** - Atelier d'architecture 1 (6 cr.) *D.Bilodeau/al.* (1re année) **lancement : mercredi 4 sept. 15h30, local 1120** TOUS LES JOURS **ARC 2011** - Atelier d'architecture 3 (6 cr.) *G. Adamczyk et al.* (2e année) **lancement : jeudi 5 sept. 15h30, local 3110** **13h00 à 18h00** **ARC 3000** - Atelier optionnel (6 cr.) *Profs de l'École* (3e année) **lancement : mercredi 4 sept. 13h30, local 1120** Pour l'atelier optionnel, vous devrez vous inscrire au sigle **ARC 3000** en cochant cours **HORS PROGRAMME** À la présentation des thèmes des ateliers, lors du lancement, vous ferez votre choix puis une modification de votre inscription sera faite par l'École pour vous inscrire officiellement à un des sigles d'ateliers suivants **: AME3030** ou **ARC 3014** ou **ARC 3017** ou **ARC 3018**.				
SOIR		**Conférences publiques** de l'École d'architecture à surveiller **les mardis à 17h00**			

Début des cours : **mardi 3 septembre 2013** *2013-09-13*
Fin de la session d'automne : **lundi 23 décembre 2013** Date limite modification/annulation sans frais : **mercredi 18 septembre 2013**
Semaine d'activités libres : **du 21 au 25 octobre 2013** Date limite d'abandon avec frais : **vendredi 8 novembre 2013**

Pour obtenir une copie récente: **http://www.arc.umontreal.ca**/vie-etudiante/index.html#horairecours

HORAIRE – MAÎTRISE EN ARCHITECTURE

Université de Montréal
Faculté de l'aménagement – École d'architecture **AUTOMNE 2013**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
A.M.	**ARC 6854 2077*** Études avancées en architecture *Jean-Pierre Chupin* *(2e année)* **9h00 à 12h00** ***Exceptionnellement, deux cours auront lieu :*** ***(1re) mardi 3 septembre*** ***(2e) mardi 15 octobre*** ***De 09h00 à 12h00, local 2065***	**ARC 6822 (0) 0033** Analyse de l'architecture contemporaine *Irena Latek* *(1re année)* **9h00 à 12h00** **AME 6305 2077** Séminaire en technologie du bâtiment *Roger-Bruno Richard* *(2e année)* **9h00 à 12h00**	**ARC6884 2077** Territoire, paysage, architecture *Alessandra Ponte* *(2e année)* **9h00 à 12h00** **ARC 6844 (0) *Atelier**** Détails et intégration *Daniel Pearl* *(1re année)* **9h00 à 12h00** ***Lancement: mercredi 25 sept. à 13h30 au local 0030.*** **AME 6330 0040** Conservation des bâtiments et ouvrages *Nicholas Roquet* *(2e année)* **09h00 à 12h00**	**ARC 6834 (0) 0035** Financement et gestion des coûts *Clément Demers* *(2e année)* **9h00 à 12h00**	**ARC 6832 (0) 0035** Sécurité du bâtiment *Nicole Olivier* *(1re année)* **9h00 à 12h00**
P.M.			**ARC 6844 (0) 0030** Détails et intégration *Daniel Pearl* *(1re année)* **13h30 à 16h30**		
TOUS LES JOURS **13h00 à 18h00**		**ARC 6812 (0)** Atelier d'architecture avancé 1 *Irena Latek + invités (1re année)* ***Lancement: mardi 3 sept. à 11h30 au local 0033***		**ARC 6814 (0)** Projet final *Anne Cormier et Denis Bilodeau + tuteurs (2e année)* ***Lancement: mardi 3 sept. à 13h30 au local 314 (à l'arrière de l'amphithéâtre 3110)***	
SOIR		**Conférences publiques** de l'École d'architecture à surveiller **les mardis à 17h00**	**AME 6046 0036** Planification et contrôle des ressources *André Labelle* *(2e année)* **18h30 à 21h30**		

Début des cours : **mardi 3 septembre 2013** *2013-09-03*
Fin de la session d'automne : **lundi 23 décembre 2013** Date limite modification/annulation sans frais : **mercredi 18 septembre 2013**
Semaine d'activités libres : **du 21 au 25 octobre 2013** Date limite d'abandon avec frais : **vendredi 8 novembre 2013**

Pour obtenir une copie récente : http://www.arc.umontreal.ca/vie-etudiante/index.html#horairecours

HORAIRE – BACCALAURÉAT EN SCIENCES, ARCHITECTURE

Université de Montréal
Faculté de l'aménagement
École d'architecture

HIVER 2013

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
A.M.	**ARC 1801** (1 cr.) (0) Intégration 1 *D. Bilodeau* (1re année) **10h00 à 11h00** **ARC 1803** (1 cr.) (0) Intégration 3 *M. Asselin* (2e année) **11h00 à 12h00** **ARC 3626** (3 cr.) **2065** Patrimoine architectural et urbain *C. Déom* (3e année) 9h00 à 12h00 (20 places)	**ARC 2214** (3 cr.) (0) CAO *M. Guité* (1re année) 9h00 à 12h00 **AME 2340** (3cr.) **4182** Photographie en aménagement (3e année) 9h00 à 12h00 (25 places) **ARC 2314** (3 cr.) (0) Architecture et construction 4 *V.Mahaut* (2e année) 9h00 à 12h00	**ARC 1312** (3 cr.) (0) Architecture et construction 2 (1re année) 9h00 à 12h00 **ARC 3321** (3 cr.) (0) Espace architectural, cultures, sociétés (3e année) 9h00 à 12h00 **ARP 2012** (3 cr.) **3130** Dessin 2 P. Krausz	**ARC 2104** (3 cr.) (0) Théories du projet architectural *J.P.Chupin* (2e année) 9h00 à 12h00 **ARC 3640** (3cr.) **2065** Architecture verte *D. Pearl et ass.* (3e année) 9h00 à 12h00 (25 places)	**ARC 1102** (3 cr.) (0) Histoire de l'architecture moderne *J. Lachapelle* (1re année) 9h00 à 12h00 **ARC 4324** (3 cr.) (0) Stratégie structurale *F.Deslauriers* (3e année) 9h00 à 12h00
P.M.	LUNDI et MERCREDI pm: JEUDI am/pm**: ARC 1012** -Atelier d'architecture 2 (6 cr) *D.Bilodeau / al.* (1re année) **lancement lundi 7 janvier local/heure à venir** TOUS LES JOURS : **ARC 2012** - Atelier d'architecture 4 (6 cr) *M. Asselin* et al. (2e année) **lancement mercredi 9 janvier local /heure à venir** **ARC 3000** - Ateliers thématiques (6 cr) *Profs de l'école* (3e année) **lancement mercredi 9 janvier local/heure à venir** Pour l'atelier thématique, vous devrez vous inscrire au sigle **ARC 3000** en cochant cours HORS PROGRAMME. **13h00 à 18h00** À la présentation des thèmes des ateliers, lors du lancement, vous ferez votre choix puis une modification de votre inscription sera faite par l'École pour vous inscrire officiellement aux sigles d'ateliers suivants, soit **: ARC 3014** ou **ARC 3017** ou **ARC 3018**.				
SOIR	**ARC 5314 sect. A** (3 cr.) (0) Méc., élec. et éclairagisme N……. (2e année seulement) 18h00 à 21h00 **50 places**.	**Conférences publiques** de l'École d'architecture à surveiller les mardis à 17h00	**ARC 5314 sect. B** (3 cr.) (0) Méc., élec. et éclairagisme N……. (2e année seulement) 18h00 à 21h00 **50 places**.		

2012-04-16

Les cours débutent le lundi 7 janvier 2013
Semaine d'activités libres : du 4 mars au 8 mars 2013

Date limite de modification d'inscription
ou abandon de cours sans frais : 22 janvier 2013
Date limite d'abandon avec frais : 15 mars 2013

Pour obtenir une copie récente : http://www.arc.umontreal.ca/vie-etudiante/index.html#horairecours

HORAIRE – MAÎTRISE EN ARCHITECTURE

Université de Montréal
Faculté de l'aménagement
École d'architecture

HIVER 2013

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
A.M.	**ARC 6833 (0)** Pratique et gestion stratégique *Roger Bruno Richard* *(1re année)* 9h00 à 12h00	**ARC 6853** ***2077*** Précédents et conception architecturale *Denis Bilodeau* 9h30 à 12h30 *Limite 20 étudiants*	**ARC6823 (0)** Préparation au projet final *Denis Bilodeau* (1re année) 09h00 à 12h00	**AME 6043** Planification et élaboration des projets *Gonzalo Lizarralde* 9h00 à 12h00 **AME 6210** **2065** Histoire des théories de la conservation *Claudine Déom* 9h00 à 12h00 **AME 6605** **2077** Méthodologie de la modélisation *T. Tidafi* 9h00 à 12h00	**AME 6047** ***2065*** Industrialisation du bâtiment *Roger Bruno Richard* 9h00 à 12h00 **ARC 6883** ***2077*** Formes architecturales et urbaines *Alan J. Knight* 9h00 à 12h00 **ARC6842 (0) (ARC4324)** Stratégies structurales *François Deslauriers* 09h00 à 12h00
P.M. **TOUS LES JOURS** **13h00 à 18h00**		**ARC 6813 (0)** Atelier d'architecture avancé 2 *J.-P.Chupin, J. Lachapelle, G. Lizarralde,* *T. Tidafi, A.J. Knight, R.B. Richard* (1re année)		**ARC 6814 (0)** Projet final *Anne Cormier et Jacques Lachapelle* *+ tuteurs* (2e année)	
SOIR			**AME 6410** Atelier de recherche I (montage et gestion de projets internationaux) *N…* 18h30 à 21h30 Préalable ou concomitant: AME6043		

Les cours débutent le lundi 7 janvier 2013
Semaine d'activités libres: du 4 au 8 mars 2013

Date limite de modification d'inscription
ou abandon de cours sans frais: 22 janvier 2013
Date limite d'abandon avec frais: 15 mars 2013

2012-04-16

4. Information supplémentaire

4.1 Présentation de l'institution et historique du programme

4.1.1 Historique, description et mission de l'institution

L'annexe du RPA doit comprendre un bref historique et une brève description de l'institution dans laquelle le programme se trouve, ainsi que l'énoncé de mission actuel de l'institution et sa date d'adoption (ou celle de sa dernière mise à jour). Ceci pourrait prendre la forme d'un hyperlien.

Histoire et description de l'Université de Montréal

En 1878, l'Université Laval de Québec inaugure à Montréal une succursale qui comprend quatre facultés : théologie, droit, médecine et arts. En mai 1919 l'Université, devenue autonome, change de statut de succursale montréalaise de l'Université Laval et portera le nom d'Université de Montréal. Sa devise sera *Fide splendet et scientia* (Elle rayonne par la foi et la science).

L'Université de Montréal reçoit sa première charte du Parlement de Québec en 1920. L'École Polytechnique, l'École des Hautes Études Commerciales et l'Institut agricole d'Oka conservent le statut d'Écoles affiliées. En avril 1924, l'Université retient les services de l'architecte Ernest Cormier pour l'aménagement d'un campus sur le terrain de la montagne. L'architecte Cormier soumet le premier plan d'ensemble du campus en mars 1926 et l'ouverture officielle du chantier a lieu en mai 1928, mais il y a interruption des travaux de construction d'une douzaine d'années, en raison de la crise économique. Ils reprennent en mai 1941. Le campus est ouvert aux étudiants à l'automne 1942 et, en juin 1943, l'inauguration officielle du nouveau bâtiment principal a lieu.

En 1961, la laïcisation est à l'ordre du jour des travaux du conseil des gouverneurs de l'Université et, en 1965, monsieur Roger Gaudry devient le premier recteur laïc de l'Université.

En 1962, l'approbation du plan d'agrandissement du campus de la montagne par l'urbaniste Jean-Claude LaHaye ouvre la voie à la construction de plusieurs pavillons. L'Université devient, en 1967, un établissement à caractère public dont les buts sont l'enseignement supérieur et la recherche et qui prévoit la participation des professeurs, des étudiants et des diplômés à son administration. L'année 1961 voit la création de l'Institut d'urbanisme et, en 1964, l'École d'architecture devient un constituant de l'Université de Montréal. C'est en septembre 1968 que s'ouvrent les portes de la Faculté de l'aménagement qui regroupe alors l'École d'architecture et l'Institut d'urbanisme.

La création de la Faculté des études supérieures et de la Faculté des arts et des sciences en 1972 permet à l'Université de développer davantage sa mission de maintenir et de promouvoir l'excellence au niveau des études de maîtrise et de doctorat, de coordonner l'enseignement et la normalisation des programmes d'études supérieures, de stimuler le développement et la coordination de la recherche en liaison avec les unités de recherche de l'Université, et de favoriser la création de programmes interdisciplinaires ou multidisciplinaires. En 1990, l'Université adopte un énoncé de mission intitulé « L'Université de Montréal vers l'an 2000 ». Elle y expose son projet de devenir une grande université de recherche nord-américaine.

Seule université montréalaise francophone pendant près d'un siècle, l'Université de Montréal s'est vu confier des responsabilités d'enseignement et de recherche dans la plupart des domaines du savoir, ce qui en fait à la fois une université à vocation générale et professionnelle.

À l'échelle canadienne, l'Université de Montréal est la seule université à offrir la gamme complète des programmes majeurs en sciences de la santé : médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire, optométrie, pharmacie et sciences infirmières. À ces programmes, collaborent une quinzaine de centres hospitaliers, deux instituts de recherche – l'Institut de recherche clinique de Montréal, l'Institut du cancer de Montréal – de même qu'une douzaine de centres et de groupes de recherche créés par l'Université.

Après plus de 135 ans, l'Université de Montréal regroupe 15 facultés et écoles, ainsi que 67 unités départementales. Son personnel enseignant comprend plus de 2 600 professeurs et chercheurs, 2 300 professeurs de clinique et chargés d'enseignement de clinique et près de 2 500 chargés de cours. Ses deux écoles affiliées, l'École Polytechnique et HEC Montréal, comptent parmi les grandes écoles professionnelles du Canada.

L'Université de Montréal et les écoles affiliées offrent près de 250 programmes de premier cycle, 350 programmes de deuxième et troisième cycles et un programme d'études postdoctorales. Avec ses écoles affiliées et son réseau de 31 établissements de santé affiliés, elle allie près de 128 chaires de recherche, 216 centres et instituts de recherche et met au service des étudiants 17 bibliothèques.

Chaque année, l'Université décerne plus de 11 000 diplômes (incluant 3 334 diplômes dans les écoles affiliées). 62 864 étudiants réguliers étaient inscrits à l'automne 2011 dont 16 997 à l'École des Hautes Études Commerciales ou à l'École Polytechnique. Elle est l'un des établissements canadiens qui accueille le plus grand nombre d'étudiants de maîtrise et de doctorat avec 16 223 étudiants inscrits dans les programmes de deuxième et troisième cycles (statistiques du trimestre d'automne 2011). Et pour 2011-2012, les fonds de recherche reçus par l'Université de Montréal et les écoles affiliées totalisent plus d'un demi-milliard de dollars.

En 2011, l'UdeM ouvrait un nouveau campus à Laval. Et les étudiants de la couronne nord ont été au rendez-vous. La nouvelle antenne lavalloise a accueilli une première cohorte de 1 544 étudiants, soit 339 de plus que prévu, dans des programmes pour lesquels il existe une forte demande de professionnels tels que le baccalauréat en sciences infirmières, le baccalauréat en éducation préscolaire et primaire et la maîtrise en psychoéducation.

Depuis avril 2012, les pelles mécaniques et les camions s'activent sur le terrain en friche de 180 000 m^2 situé entre les quartiers Outremont, Parc-Extension et Petite-Patrie. On le prépare à accueillir un campus de l'innovation, un milieu de vie, de recherche et d'étude branché sur le XXIe siècle.

Situé en plein coeur de l'île, le site sera occupé, d'ici quelques années, par un ensemble formé du Pavillon des sciences de l'UdeM, d'un pavillon de services (salles de cours et bibliothèque), de quatre parcs, de logements résidentiels et d'un réseau de pistes cyclables. L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et Polytechnique Montréal prévoient aussi transférer certaines activités de recherche sur ce campus. Le Pavillon des sciences offrira à nos étudiants de chimie, de physique, de sciences biologiques et de géographie un environnement de recherche et de formation de classe mondiale.

L'École s'est vivement intéressée au projet du nouveau campus tout comme au potentiel de densification du campus actuel. Entre autres, plusieurs ateliers ont été menés sur l'un ou l'autre de ces sujets et des représentants de la haute administration universitaire et de la Direction des immeubles ont été invités à assister aux présentations des étudiants. L'École a largement contribué à l'organisation d'un colloque qui s'est tenu à la Faculté sous le thème *Imaginer le campus de l'avenir,* lors duquel Bernard Tschumi a prononcé une conférence intitulée *Concours de ville.* L'École suit avec attention le développement de ce dossier, elle a offert son expertise à la haute direction et un de nos professeurs siège à la Société de développement immobilier de l'Université de Montréal (SODIUM).

Mission, vision, valeurs

Notre mission
L'Université de Montréal agit comme une force de changement et de progrès par sa contribution intellectuelle, culturelle et scientifique à la société. Solidement enracinée dans son milieu, l'UdeM exerce ses activités dans tous les champs du savoir et rayonne en créant des connaissances qu'elle partage et diffuse de par le monde.

Notre vision
Nord-américaine par sa situation géographique, l'Université de Montréal entend se positionner comme une référence incontournable sur la scène universitaire francophone et internationale.

Comment?
1. En constituant un environnement d'études exceptionnel qui réaffirme son statut de grande université de recherche tout en assurant la formation – initiale et continue – de la relève de haut niveau dont notre monde a besoin;
2. En maximisant les retombées de ses activités au bénéfice de la collectivité;
3. En créant sur son campus une expérience étudiante unique.

Nos valeurs
Depuis sa fondation en 1878, l'Université de Montréal s'est bâtie sur un ensemble de valeurs qu'elle continue aujourd'hui d'actualiser à la lumière des enjeux du xxie siècle.

Autonomie universitaire
Nous défendons la liberté de pensée et d'expression et l'indépendance de l'institution universitaire dans l'exercice de ses fonctions d'enseignement et de recherche. Nous reconnaissons également la valeur critique du travail intellectuel et sa fonction de vigie sociale.

Avancées de la connaissance
Nous croyons que les avancées de la connaissance, au sein comme au carrefour des disciplines constituées, sont porteuses de progrès sociaux et garantes d'une société démocratique, au service des citoyens.

Excellence
À l'UdeM, le dépassement de soi est constitutif de la mission universitaire et participe de l'idéal que nous partageons avec nos étudiants, nos professeurs et l'ensemble de notre communauté.

Transmission du savoir
Nous croyons que le partage et la transmission du savoir sont essentiels à une plus juste compréhension du monde dans lequel nous vivons.

Ouverture, respect, diversité
Par la diversité de sa communauté et la variété de ses programmes et des travaux de ses professeurs, l'UdeM reflète toute la complexité du monde et enseigne à ses étudiants le respect d'autrui et l'ouverture d'esprit.

Intérêt public
Établissement public d'enseignement et de recherche, l'UdeM croit au pouvoir des actions menées au service du bien commun et considère l'amélioration générale de la société comme la finalité première de l'enseignement et de la recherche.

4.1.2 Historique du programme

L'annexe du RPA doit comprendre un bref historique du programme.

Histoire de l'École d'architecture

Jusqu'au XIXe siècle, il n'y a pas eu de véritable enseignement de l'architecture au Québec. On accédait à cette profession après une longue période d'apprentissage chez un praticien. Au mieux, on suivait quelques cours de dessin et de construction à l'École des Arts et Manufactures ou, à partir de 1878, à l'École Polytechnique de Montréal. À la fin du XIXe siècle, la rude concurrence à laquelle les architectes québécois étaient soumis, notamment par leurs collègues américains, a provoqué la création de l'Association des architectes de la province de Québec (1890). Celle-ci a tout de suite travaillé à l'établissement d'un enseignement supérieur de l'architecture afin de pouvoir démontrer la compétence de ses membres. C'est à son instigation qu'ont été successivement créés les départements d'architecture de l'Université McGill (1896) et de l'École Polytechnique de Montréal (1907), tous deux sur le modèle de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, par d'anciens étudiants de celle-ci. Affiliée à l'Université de Montréal en 1919, l'École Polytechnique de Montréal dispensait surtout un enseignement sensible aux nécessités matérielles et fonctionnelles, ouvert aux innovations techniques. Les préoccupations esthétiques des architectes y étaient d'autant plus brimées qu'ils étaient formés à l'écart des autres disciplines artistiques. À ce point qu'en 1923, il apparut préférable de rattacher le département d'architecture à l'École des Beaux-Arts nouvellement créée, afin de lui donner un cadre plus conforme à la tradition.

Marquées par la crise économique de 1929-1936 et par la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), les années suivantes ébranlèrent rapidement cet ordre traditionnel et firent apparaître la nécessité d'une réforme en profondeur de l'enseignement de l'architecture. L'instauration d'une École d'architecture indépendante (1959) n'y ayant pas suffi, le Comité d'enquête Lamontagne (1963) en recommanda le retour dans le giron de l'Université de Montréal (1964), où l'École pourrait bénéficier de nouveaux rapports avec les disciplines de sciences humaines.

C'est ainsi qu'en 1968 l'École d'architecture et l'Institut d'urbanisme s'associaient pour former la Faculté de l'aménagement sous l'égide de son premier doyen, monsieur Guy Desbarats. Dans ce nouveau cadre, l'École prit à sa charge la création des programmes d'architecture de paysage et de design industriel, lesquels sont depuis devenus des départements autonomes au sein de la même Faculté (1978). Entre-temps, les remous politiques, économiques et socioculturels qui ont secoué la société nord-américaine à la fin des années 1960 et au début des années 1970 ont provoqué un vaste questionnement sur le rôle de l'architecte et sur sa formation. Sous la direction de messieurs Jean-Luc Poulin (1968-1971) et Serge Carreau (1971-1975), le programme de l'École a alors été élargi considérablement. À l'instar des autres écoles, les structures universitaires étaient contestées par les étudiants et par les enseignants.

Le pavillon avant l'agrandissement de 1995. Photo : Roger Thibault.

À partir de 1976, le système des ateliers en vigueur à l'École fut remplacé par une série d'« unités » structurées autour des préoccupations particulières des enseignants et regroupant des étudiants de deuxième, troisième et quatrième années. Le système des « unités » offrait aux étudiants un choix d'ateliers d'architecture très variés portant sur des thèmes précis comme l'industrialisation (TSB), l'innovation technique (ITF), l'écologie (GRACE), la topologie structurale, la relation personne-environnement. D'autres ateliers se penchaient sur des thèmes liés à l'enracinement de l'architecture dans la ville, comme l'architecture urbaine (AU), l'habitat populaire urbain (HPU), et le patrimoine architectural (GRASH). Ces recherches questionnant l'objet du projet dans la spécificité de sa condition nord-américaine et l'originalité de la culture montréalaise ont instauré une tradition qui particularise toujours cette institution.

Cet élargissement a entraîné une diversification d'intérêts spécialisés, provoquant inévitablement un débat sur ce qui devait constituer la formation de base obligatoire, tout en favorisant la mise en place des programmes de maîtrise en aménagement et en restauration, rénovation, recyclage. Cette réforme entreprise sous la direction de Jean-Claude Marsan (1978-1979) a fait l'objet d'une première évaluation interne à l'occasion d'un colloque organisé en 1980 par Len Warshaw, alors directeur intérimaire. Suivant les recommandations de ce colloque, les efforts ont été placés à l'enseigne de la valorisation et de la consolidation des acquis (Jean Ouellet, directeur, 1980-1985).

Par la suite, le contexte économique difficile a conduit à un important effort de rationalisation et de redéploiement des ressources pour pouvoir répondre aux nouveaux besoins. L'élaboration d'un plan quinquennal de développement, en 1986 (Louis C. Pretty, directeur, 1986-1989), constituait un premier effort de rationalisation.
Au cours des dix années suivantes, sous la direction de Roger-Bruno Richard (1989-1999), de nouveaux rapports se sont établis avec le milieu professionnel local et international, dont plusieurs membres ont été associés à l'enseignement de l'École, à titre de conférenciers, de chargés de formation pratique ou de professeurs invités : création de l'*Atelier triptyque - ARC3014* (trois courts projets sous la direction de professeurs invités renommés à chaque trimestre), actualisation du programme professionnel en architecture en fonction des critères nord-américains d'accréditation, orientation vers de nouvelles formes de pratique dans le cadre des Ateliers thématiques et multiplication des échanges avec d'autres écoles à l'étranger.
Des liens ont été établis avec le Centre canadien d'architecture (CCA) notamment par la création de l'Institut de recherche en histoire de l'architecture (IRHA), regroupant l'Université de Montréal, l'Université McGill, le CCA et, plus récemment, l'Université Concordia.

Le projet d'agrandissement et d'aménagement du Pavillon de la Faculté de l'aménagement conçu par les architectes Saucier+Perrotte / Menkes, Shooner et Dagenais, un projet qui s'est vu décerner plusieurs prix de reconnaissance pour l'excellence de son architecture, a permis de réorganiser l'ensemble des activités de façon plus fonctionnelle et plus adéquate ainsi qu'en témoignait le rapport d'évaluation de 1998.

L'actualisation du programme pour répondre aux normes d'accréditation nord-américaine (1994) a provoqué une réflexion sur l'étroitesse du programme du baccalauréat (120 crédits) de quatre années. D'où un nouveau programme comportant un Baccalauréat préprofessionnel de 90 crédits (3 ans, soit la durée usuelle d'un baccalauréat au Québec où les étudiants complètent 13 années d'études avant d'accéder à l'Université) et une Maîtrise en architecture de 45 crédits (1 ½ an) permettant à l'étudiant de choisir un des six blocs de cours spécialisés correspondant à de nouvelles formes de pratique : trois de ces blocs spécialisés sont alors alimentés par une option correspondante de la M.Sc.A en aménagement (Conservation de l'environnement bâti, Montage et gestion de projets d'aménagement et Conception, modélisation, fabrication assistées par ordinateur) et les trois autres sont des créneaux spécifiques où l'École d'architecture s'est bâtie une renommée importante depuis longtemps (Design architectural, Architecture urbaine et Systèmes constructifs). Cette proposition a été entérinée par les autorités de l'Université au printemps 1998.

En 1999, le CCCA émet un avis favorable pour l'agrément des programmes offerts par l'École d'architecture, soit le Baccalauréat en architecture qui a cessé d'admettre des étudiants en septembre 2000 et les nouveaux programmes issus de la transformation du cheminement de la formation professionnelle : le Baccaulauréat en design architectural, suivi de la Maîtrise en architecture.

Sous la direction de Georges Adamczyk (1999-2007), ces nouveaux programmes sont mis en place après que l'Université eut obtenu l'autorisation du ministère de l'Éducation et de l'Office des professions. Ceci marque l'occasion d'un renouveau pédagogique dans le cadre d'une stratégie favorisant l'intégration des nouvelles technologies, la contribution des meilleurs professionnels aux enseignements de l'École, le recrutement de nouveaux professeurs reconnus pour l'excellence de leur enseignement et de leur recherche, l'internationalisation et le développement de la recherche en particulier dans le domaine de la conception architecturale. De plus, l'École aura bénéficié, durant cette période, d'un accroissement significatif de son budget d'opération et de près de 500 000 $ de dons en vue de créer de nouvelles bourses et de soutenir des activités spéciales.

En avril 2004, les derniers diplômes de bachelier en architecture sont accordés. Dès septembre 2004, l'École entreprend de célébrer le 40e anniversaire de son entrée à l'Université de Montréal. Différentes activités sont organisées tout au long de l'année pour se terminer par la remise d'un doctorat honoris causa à Bernard Tschumi.

En 2005, une Chaire de recherche du Canada de niveau 1 est attribuée à Christina Cameron. Les travaux effectués par Christina Cameron dans le cadre sa Chaire de recherche en patrimoine bâti portent sur la problématique de la perception évolutive de la notion de patrimoine culturel et de la signification qui en résulte aujourd'hui, de même que sur les conséquences de cette évolution sur les processus de conservation, de mise en valeur et de gestion. Très active tant sur la scène locale qu'internationale, madame Cameron a procuré un rayonnement exceptionnel à l'École ainsi qu'à la cause du patrimoine bâti. La création de la Chaire et l'apport de Christina Cameron à l'École auront contribué au renouvellement d'un champ de recherche auquel l'École est identifiée, soit la conservation de l'environnement bâti.

Lancé en 2006, le Catalogue des concours canadiens (CCC) est un moteur de recherche conçu sur une initiative du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP), sous la direction de Jean-Pierre Chupin, dans le but de rendre publique une partie essentielle de sa base de données documentaire. Le LEAP a ensuite exporté la technologie qu'il a développée pour l'appliquer à l'archivage des concours EUROPAN-France.

En 2007, l'arrivée de Anne Cormier à la direction amorce une tendance consolidée par l'engagement de plusieurs professeures à l'École et la nomination d'autres directrices ailleurs au pays. Si la situation financière difficile de l'Université ralentit quelque peu les activités internationales de l'École au cours de l'année suivante, la recherche subventionnée en architecture connaît un essor remarquable. Cet essor s'explique principalement par le travail d'équipe des professeurs réunis dans les groupes de recherche dont la synergie a permis d'établir de solides expertises qui sont reconnues internationalement.

À l'automne 2008, le programme de baccalauréat, désormais intitulé Baccalauréat en sciences, Architecture, passe de 90 à 95 crédits en raison notamment de l'introduction de trois cours de 1 crédit (*Intégration 1, 2* et *3*) qui favorisent l'intégration horizontale et verticale des apprentissages. Les modifications visent principalement à renforcer l'enseignement de la construction dans une perspective de compréhension globale du projet d'architecture.
À partir de 2009, l'École contribue au nouveau programme de formation continue de l'OAQ que ce soit dans le cadre d'activités spécialement organisées pour le programme ou encore en proposant aux membres de l'Ordre de participer à des colloques ou conférences reconnues par l'OAQ.

La Commission des études de l'Université de Montréal a adopté en juin 2007 un protocole d'évaluation périodique des programmes d'études qui définit les orientations et les étapes du processus d'évaluation périodique des programmes d'études à l'Université de Montréal selon un cycle de 10 ans. Les programmes de l'École d'architecture sont évalués en 2010-2011 suivant ce nouveau protocole. Cela a mené, au cours des années 2011 et 2012 à une réflexion approfondie sur la discipline, sur la profession et sur l'enseignement de l'architecture à la maîtrise et à un projet de refonte majeure de la M.Arch. Dans ce projet, la M.Arch. devient un programme de 60 crédits, plutôt que de 45 crédits. Il est complété en deux ans et met de l'avant une définition étendue de la profession, passant par la reconnaissance du statut intellectuel de l'architecte et misant sur un développement explicite de ses capacités réflexives. Ce programme devrait être effectif en septembre 2014.

En mars 2011, l'École a accueilli, conjointement avec l'École d'architecture de l'Université McGill, la 99e conférence annuelle de l'Association of Collegiate Schools of Architecture sous le titre *Where do you stand?* qui a réuni un grand nombre de participants de l'Amérique du Nord. Ce fut une excellente occasion de rayonnement pour l'École, ce colloque offrant une très importante vitrine.

Cette même année, l'Université de Montréal crée une Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture. Le professeur Jean-Pierre Chupin en est le titulaire. Cette chaire très active à l'étranger organise d'importants colloques qui contribuent significativement à la reconnaissance de l'École au plan international ainsi qu'à la pérennité du Catalogue des concours canadiens.

À partir de septembre 2011, les étudiants ont pu profiter d'un tout nouvel atelier de fabrication numérique équipé d'un appareil de découpe laser numérique auquel a été ajouté, en septembre 2012, un second appareil de découpe laser ainsi qu'une fraiseuse à contrôle numérique. Un simulateur de ciel nuageux a été construit à l'instigation de Valérie Mahaut.

Au printemps 2012, les activités d'enseignement de l'École ont été perturbées par une grève étudiante s'étendant à l'échelle du Québec. Les étudiants de l'École se sont mis en grève le 3 mars 2012 et ne sont retournés en classe que le 16 mai. Des scénarios de rattrapage ayant été élaborés de semaine en semaine, grâce à la collaboration de l'ensemble du corps enseignant, le retour en classe a

pu être effectif dès le lendemain du vote en faveur de la levée de la grève. Suivant les directives de l'Université, le trimestre d'hiver a été prolongé jusqu'au 22 juin. Les plans de rattrapage des cours et ateliers ont été soumis à l'approbation de l'École et de l'Université et approuvés, les enseignants ayant réussi à condenser les sept dernières semaines de cours en 5 semaines et 3 jours. Une attention particulière a été portée à l'harmonisation du rattrapage par niveau afin d'éviter des pointes de surcharge de travail aux étudiants. Les circonstances ont forcé l'annulation d'un cours d'été optionnel, *ARC4328 Matériaux de construction,* cependant l'activité hors les murs annuelle qui devait se tenir à Berlin a pu être maintenue grâce à la diligence de l'enseignant responsable, le professeur invité Sinisha Brdar.

La grève a également eu un impact sur le calendrier 2012-2013. L'École a adopté l'horaire différé autorisé par l'Université afin de pouvoir accueillir à l'automne de nouveaux étudiants de niveau collégial ou universitaire dont les cours avaient été suspendus en mai par décision ministérielle et qui ne termineraient le trimestre d'hiver 2012 qu'à la fin du mois de septembre 2012. Aussi, en 2012-2013, le trimestre d'automne a été condensé en 14 semaines, les cours débutant le 1er octobre et se terminant le 18 janvier sans semaine d'activités libres. Le trimestre d'hiver s'est, quant à lui, déroulé sur 15 semaines, du 21 janvier au 10 mai, incluant une semaine d'activités libres.

Ces perturbations n'ont pas ralenti de façon significative la plupart des projets en cours, dont celui de la refonte de la maîtrise et le projet de Ph.D. en architecture, et en 2012-2013, l'École est demeurée très active proposant comme par le passé plusieurs colloques, conférences et expositions, dont VIVE LA VILLE ! HOMMAGE À MELVIN CHARNEY PAR SES ÉLÈVES. Cette exposition organisée à la mémoire du regretté Melvin Charney a été l'occasion d'une contribution formidable de diplômés et de professeurs de l'École et de leurs retrouvailles. L'hommage à ce professeur marquant qui a contribué au rattachement de l'École d'architecture à l'Université de Montréal en 1964 s'est prolongé au printemps, alors qu'il a reçu, à la proposition de professeurs de l'École et à titre posthume, la médaille du mérite de l'OAQ.

En 2014, l'École célébrera ses 50 années à l'Université de Montréal. Ce sera là une excellente occasion pour tous ses diplômés de renouer avec l'École et de s'y associer pour préparer de nouveaux chantiers.

Photo : Raphaël Thibodeau.

4.2 Évaluation des progrès de l'étudiant

L'annexe du RPA doit inclure :
- Les procédures d'évaluation pour le transfert et la reconnaissance des crédits de l'étudiant.

L'étudiant qui désire obtenir des équivalences ou des exemptions doit faire une demande par écrit. Chaque dossier est examiné par la TGDE et le responsable du programme (un professeur au baccalauréat, la directrice à la M.Arch.) et les décisions sont rendues au cas par cas. La correspondance entre le cheminement antérieur de l'étudiant et la structure de cours exigée par l'École est vérifiée et, le cas échéant, des ajustements sont faits.

Au premier cycle, les techniciens en architecture peuvent bénéficier d'exemptions pour les cours *ARC 1215 - Dessin d'architecture* et *ARC2321 - Statique et résistance des matériaux,* s'ils ont obtenu des résultats supérieurs à 80% dans les cinq cours de dessins et les trois cours de structure qu'ils ont suivis au cégep ainsi que pour *ARC2313 - Architecture et construction 3,* s'ils ont obtenu une moyenne de 80% à leurs cours de construction au cégep et une moyenne égale ou supérieure à 3,7 à leurs deux premiers cours de construction dans le programme. Il s'agira alors d'exemptions avec substitutions qui leur permettront de choisir parmi les autres cours offerts à la Faculté et, depuis l'automne 2011, parmi tous les cours de l'UdeM.

Au deuxième cycle, un étudiant qui a complété un baccalauréat en architecture à l'étranger pourrait se voir demander d'ajouter le cours *ARC3104 - Histoire de l'architecture au Québec* à son parcours à la maîtrise. Ou encore, pour les étudiants détenteurs d'un baccalauréat en design de l'environnement de l'UQÀM admis à la maîtrise, les cours suivants pourront être exigés en propédeutique :

Bloc A - Obligatoire (18 crédits)
ARC2313 - Architecture et construction 3, 3cr
ARC2314 - Architecture et construction 4, 3cr
ARC2321 - Statique et résistance des matériaux, 3cr
ARC3104 - Histoire de l'architecture au Québec, 3cr
ARC4324 - Stratégie structurale, 3cr
ARC5314 - Mécanique, électricité, éclairagisme, 3cr

Bloc B - Option (minimum 12, maximum 12 crédits)
AME3030 - Atelier multidisciplinaire, 6cr
ARC3014 - Atelier triptyque, 6cr
ARC3017 - Projet d'architecture 1, 6cr
ARC3018 - Projet d'architecture 2, 6cr

Dans la mesure où l'atteinte de la vaste majorité des critères de performance des étudiants peut être vérifiée à la maîtrise, la propédeutique permet à l'École de s'assurer, le cas échéant, que tous les diplômés de la M.Arch. ont atteint tous les critères requis.

- Les procédures d'évaluation des progrès de l'étudiant, incluant les politiques et les normes de l'institution et du programme pour l'évaluation, la progression, la diplômation et les mesures d'appel et remédiation

Voir les réglements des études aux pages suivantes.

Règlement des études de premier cycle

– Le présent règlement régit l'admission et les études de premier cycle à l'Université de Montréal à compter du 15 août 2007.
– Il s'applique à tous les étudiants réguliers.
– Sauf pour les dispositions relatives à la moyenne, les articles 1, 4, 7, 9, 11, 12 et 13 s'appliquent aux étudiants libres et visiteurs.
– Les articles 1, 4, 7 s'appliquent aux auditeurs.
– Le présent règlement et le répertoire des programmes et cours, partie intégrante du règlement, sont publiés sous différents formats. En cas de différences, la version électronique déposée sur le site du Secrétariat général prévaut.

1. Définitions

1.1 Année universitaire et trimestres
L'année universitaire s'étend sur douze mois; elle compte trois trimestres :
a) le trimestre d'automne, généralement de septembre à décembre inclus;
b) le trimestre d'hiver, généralement de janvier à avril inclus;
c) le trimestre d'été, généralement de mai à août inclus.

1.2 Auditeur
L'auditeur est une personne inscrite à un ou à quelques cours; il n'est pas soumis à l'évaluation des apprentissages du ou des cours auxquels il est inscrit et ne peut obtenir de crédits.

1.3 Autorité compétente
Dans le cadre du présent règlement, l'expression «autorité compétente» désigne tout officier de la faculté, autre que le doyen, ou toute autre personne qui, en raison des Statuts ou d'un règlement de l'Université, est autorisé à exercer un pouvoir ou une prérogative conféré au doyen.

1.4 Champ d'études
Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondé sur diverses disciplines et appliqué à une réalité spécifique (exemples : études médiévales, médecine, relations industrielles).

1.5 Conseil de faculté
Dans le cadre du présent règlement, l'expression Conseil de faculté désigne un conseil de faculté, l'assemblée du Département de kinésiologie ou l'assemblée de l'École d'optométrie.

1.6 Cours
Le cours est un ensemble d'activités de formation théorique ou pratique pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à une discipline ou à un champ d'études et par un numéro spécifique; à chaque cours est attribué un nombre défini de crédits.

Suivant les objectifs visés, le cours peut prendre diverses formes, notamment leçon magistrale, séminaire, laboratoire, stage.

En particulier, le stage est un cours qui se déroule dans un laboratoire de recherche ou dans un milieu professionnel sous la responsabilité académique de l'Université.

1.7 Crédit
Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge normale de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'un cours.

Le crédit représente 45 heures consacrées par un étudiant à l'atteinte des objectifs d'un cours; ce nombre inclut, s'il y a lieu, les heures de travail personnel jugées nécessaires par la Faculté.

Par exemple, un crédit peut représenter
– une heure de leçon magistrale et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre, ou
– deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre, ou
– trois heures par semaine consacrées à la recherche pendant un trimestre, ou
– 45 heures consacrées à des activités de stage ou une semaine régulière de travail dans le milieu de stage.

1.8 Département
Dans le cadre du présent règlement, le mot Département désigne un département ou une école relevant d'une faculté.

1.9 Discipline
La discipline est une branche de la connaissance (exemples : biochimie, philosophie, physique).

1.10 Doyen
Dans le cadre du présent règlement, le mot doyen désigne le doyen de la Faculté responsable d'un programme, le doyen de la Faculté qui, par entente interfacultaire, assume la responsabilité d'un programme et, pour les unités rattachées au comité exécutif (kinésiologie et optométrie), le directeur.

1.11 Étudiant
L'étudiant est une personne inscrite ou autorisée à s'inscrire à au moins un cours offert par une faculté de l'Université.

Il y a trois catégories d'étudiants : l'étudiant régulier, l'étudiant libre et l'étudiant visiteur.

a) L'étudiant régulier
L'étudiant régulier est l'étudiant admis à un programme et inscrit, ou pouvant s'inscrire, à un ou à des cours de ce programme. L'étudiant régulier peut aussi avoir accès à des cours hors programme.

Un étudiant ne peut être à la fois régulier dans un programme de premier cycle et libre dans un ou des cours de premier cycle.

b) L'étudiant libre
L'étudiant libre est l'étudiant inscrit à un ou à quelques cours; il ne postule ni certificat, ni diplôme, ni grade, mais il doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages.

c) L'étudiant visiteur
L'étudiant visiteur est l'étudiant admis à un programme dans une autre université ou dans un établissement de niveau universitaire et qui, en vue de satisfaire à certaines exigences de ce programme, est inscrit à un ou à quelques cours à l'Université de Montréal en vertu d'une entente officielle ou dans le cadre d'un programme d'échanges. L'étudiant visiteur ne postule ni certificat, ni diplôme, ni grade à l'Université de Montréal; il est néanmoins soumis à la réglementation de cette dernière.

1.12 Faculté
Dans le cadre du présent règlement, le mot Faculté désigne une faculté, le Département de kinésiologie ou l'École d'optométrie.

1.13 Grade
Le grade est un titre attestant la réussite d'un programme de grade (baccalauréat, doctorat de premier cycle, maîtrise ou Ph.D.) ou d'une combinaison spécifique de programmes constitutifs d'un grade.

Le titulaire du grade de premier cycle porte le titre de bachelier ou de docteur selon le programme.

Les termes utilisés pour désigner un grade constituent l'appellation du grade (exemples : bachelier ès arts, docteur en médecine dentaire).

L'abréviation de l'appellation d'un grade constitue le sigle du grade (exemples : B.A., pour bachelier ès arts; M.D. pour docteur en médecine).

1.14 Ministère de l'Éducation
Dans le cadre du présent règlement, l'expression Ministère de l'Éducation désigne le ministère responsable de l'enseignement postsecondaire dans le gouvernement du Québec.

1.15 Officier
Dans le cadre du présent règlement, le mot officier désigne, outre le doyen, un vice-doyen, un secrétaire de faculté, un directeur de département ou d'école.

1.16 Premier cycle
Le premier cycle est la première étape de l'enseignement universitaire, lequel en comporte trois. Il prépare aux études supérieures ou au marché du travail.

1.17 Probation
La probation est un régime auquel peut être soumis un étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de la progression dans un programme.

1.18 Professeur
Dans le cadre du présent règlement, le mot professeur désigne tout professeur, chargé de cours ou toute autre personne responsable d'un cours ou d'un enseignement.

1.19 Programme
Le programme est un ensemble défini, structuré et cohérent de cours, de stages et d'autres activités de formation portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études.

1.20 Université
À moins d'indication contraire, le mot Université désigne, dans le cadre du présent règlement, l'Université de Montréal.

2. Programmes

2.1 Responsabilités relatives aux programmes
Les facultés se partagent la responsabilité des programmes et des cours de premier cycle de l'Université. Un programme peut comprendre des cours qui sont sous la responsabilité d'une faculté autre que celle responsable du programme.

Conformément aux Statuts de l'Université, le doyen dirige les études de sa faculté, et voit à l'application du présent règlement en ce qui concerne les programmes et les cours de sa faculté ainsi que les programmes multifacultaires dont la responsabilité a été attribuée à sa faculté par entente interfacultaire.

2.2 Catégories de programmes

On distingue divers types de programmes de premier cycle regroupés en quatre catégories : les programmes de grade (baccalauréat ou doctorat de premier cycle), les programmes constitutifs d'un grade, les modules et les programmes d'appoint. Une faculté peut n'offrir que quelques types de programme.

A. Les programmes de grade (baccalauréat ou doctorat de premier cycle)

Les programmes donnant droit à un grade de premier cycle sont : le programme spécialisé, le programme spécialisé bidisciplinaire, le programme spécialisé multidisciplinaire et le programme individualisé.

a) Le programme spécialisé

Le programme spécialisé comporte des cours totalisant 90 crédits ou plus. La majorité de ces crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option; un cinquième de ces crédits au plus est constitué de cours au choix.

b) Le programme spécialisé bidisciplinaire

Le programme spécialisé bidisciplinaire comporte des cours totalisant 90 crédits ou plus dont le contenu relève à parts égales de deux disciplines ou de deux champs d'études apparentés. Chacune des parties est habituellement constituée d'au moins 42 crédits spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option.

c) Le programme spécialisé multidisciplinaire

Le programme spécialisé multidisciplinaire comporte des cours totalisant 90 crédits ou plus dont le contenu relève de plusieurs disciplines ou de plusieurs champs d'études apparentés.

d) Le programme individualisé

Le programme individualisé comporte des cours totalisant 90 crédits ou plus choisis par l'étudiant selon des centres d'intérêt particuliers auxquels ne peut répondre aucun autre programme ni aucune autre combinaison de programmes. Les choix de l'étudiant doivent être approuvés par le doyen ou l'autorité compétente.

B. Les programmes constitutifs d'un grade (baccalauréat)

Les programmes constitutifs d'un grade sont la majeure, la mineure et le certificat. Ils peuvent donner droit à un baccalauréat de 90 crédits, nommé baccalauréat par cumul, selon les combinaisons suivantes : majeure-mineure, majeure-certificat, trois mineures ou certificats. Certaines combinaisons ne sont toutefois pas admises pour l'obtention d'un baccalauréat.

a) La majeure

La majeure comporte des cours totalisant 60 crédits. Ce programme donne droit à un diplôme.

b) La mineure et le certificat

La mineure et le certificat comportent des cours totalisant 30 crédits. Ces programmes donnent droit à un certificat.

C. Le module

Le module comporte des cours totalisant de 9 à 15 crédits. Il peut faire l'objet d'une attestation délivrée par le registraire.

Les modules ne peuvent être associés pour l'obtention d'un certificat, d'un diplôme, ou d'un baccalauréat.

D. Les programmes d'appoint

Les programmes d'appoint sont des programmes qui répondent à des besoins particuliers de clientèles spécifiques. Ils ne donnent pas droit à une sanction officielle et ne peuvent être associés à d'autres programmes en vue de l'obtention d'un grade.

a) Le baccalauréat 120 crédits : année de transition

Le baccalauréat 120 crédits : année de transition permet à des candidats titulaires d'un diplôme préuniversitaire acquis hors-Québec de satisfaire aux conditions d'admissibilité de la majorité des programmes de premier cycle.

b) Le baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil

Le baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil permet à des titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou à des candidats attestant d'une formation équivalente d'acquérir la formation en sciences nécessaire à l'admissibilité dans certains programmes de premier cycle.

c) Le programme d'accès aux études universitaires

Le programme d'accès aux études universitaires offre une formation préparatoire aux études universitaires.

d) Le programme d'actualisation de formation

Le programme d'actualisation de formation est un programme individualisé comportant un nombre indéterminé de crédits. Il offre à un candidat ayant complété des études de premier cycle d'actualiser sa formation dans son champ d'études en vue, par exemple, d'une mise à jour de ses connaissances dans un domaine en évolution rapide ou pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel, ou encore pour répondre aux exigences d'admission d'un programme d'études supérieures.

2.3 Description d'un programme

La description d'un programme comprend sa structure, des prescriptions d'inscription ainsi que diverses dispositions réglementaires particulières au programme. Le cas échéant, ces dispositions réglementaires précisent les exigences relatives aux attitudes ou habiletés à développer en fonction des objectifs ou compétences du programme.

Quand les objectifs ou l'approche pédagogique privilégiée le justifient, suivant des modalités et à des moments qu'elle détermine, la Faculté précise toute information relative à des exigences de formation additionnelles.

La description des programmes figure dans le répertoire des programmes de l'Université[1] .

2.4 Structure d'un programme

La structure d'un programme comprend la liste des cours, précise leur répartition dans des blocs de cours obligatoires ou à option et indique le nombre de crédits requis par blocs de cours de même que le nombre de crédits de cours au choix exigés.

a) Segment

Composante structurelle d'un programme, le segment est un regroupement de blocs de cours. Il peut comporter les blocs d'un tronc commun d'un programme avec orientations ou les blocs de chacune des orientations ou les blocs de cours et de stages d'une année d'études dans un programme à promotion par année ou encore les blocs de cours propres à chacune des composantes d'un programme multidisciplinaire.

i) Tronc commun

Le tronc commun comprend les segments imposés à tous les étudiants d'un programme avec orientations.

ii) Orientation

L'orientation est un regroupement thématique de cours à l'intérieur d'un programme; l'inscription dans une orientation exclut la possibilité de choisir des cours dans une autre.

b) Bloc de cours

Le bloc de cours, composante structurelle d'un segment d'un programme, est un regroupement de cours en fonction de leur caractère obligatoire ou à option; il correspond à une thématique ou à un cheminement dans un programme. L'étudiant s'inscrit à des cours totalisant un nombre déterminé de crédits de chacun des blocs.

c) Cheminement honor

Le cheminement honor, inscrit dans certains programmes, est un ensemble de cours permettant d'inciter à l'excellence académique, de reconnaître cette excellence et d'offrir un cheminement facilitant l'accès aux études avancées. Il totalise au moins 12 crédits d'un programme de grade. L'inscription à ce cheminement est réservée aux étudiants satisfaisant à certaines conditions précisées pour chacun des programmes.

2.5 Version d'un programme

Tout programme est identifié sous un numéro de version pour tenir compte des refontes de programme.

2.6 Scolarité

La scolarité est le temps normal requis pour compléter un programme. L'Université détermine un temps minimal et un temps maximal pour chaque catégorie de programme.

La scolarité minimale peut être réduite si l'étudiant bénéficie d'une reconnaissance de crédits selon l'une ou l'autre des dispositions prévues à l'article 8 du présent règlement.

3. Admission à un programme

L'admission à un programme est un processus au terme duquel le doyen ou l'autorité compétente accorde à une personne ayant satisfait à certaines conditions, le droit de s'inscrire aux cours d'un programme, ce qui lui confère le statut d'étudiant régulier.

L'ensemble des dispositions régissant l'admission à chacun des programmes figure dans le répertoire des programmes de l'Université.

---

[1] Le répertoire des programmes est présenté en format papier ou PDF dans deux publications :

- pour la description des programmes et les dispositions réglementaires propres à chacun des programmes, sauf celles touchant l'admission, l'*Annuaire général de l'Université – Études de premier cycle* édité annuellement en avril. Les programmes y sont regroupés par faculté et département,

- pour la description des programmes et l'ensemble des dispositions régissant l'admission, *Études de premier cycle – Guide d'admission,* édité annuellement en août. Les programmes y sont regroupés par faculté.

Le répertoire est également présenté sous format électronique, lequel prévaut, sur le site du Guichet étudiant à l'adresse http://www.etudes.umontreal.ca/ sous la rubrique *Programmes – Premier cycle* (la version la plus récente d'un programme y est présentée, l'étudiant doit se référer à son dossier pour consulter la version du programme dans laquelle il a été admis.)

3.1 Responsabilité de l'admission
Le doyen ou l'autorité compétente est responsable de l'admission.

3.2 Procédure
Avant une période d'admission, l'Université publie la liste des programmes ouverts à l'admission.

Le candidat à l'admission doit présenter une demande et les documents requis dans les délais prescrits pour l'admission à un programme. Le formulaire à compléter varie selon la nature de l'admission.

a) Candidat à un programme
Le candidat à l'admission à un programme de premier cycle doit présenter une demande, en utilisant à cette fin, le formulaire officiel *Demande d'admission* de l'Université. Il peut soumettre sa candidature à un maximum de trois programmes, qu'il doit présenter par ordre de préférence.

b) Candidat en changement de programme
L'étudiant régulier qui souhaite changer de programme doit se présenter au Service de l'admission et du recrutement de l'Université et compléter le formulaire *Demande d'admission en raison d'un changement de programme*.

c) Candidat à un programme constitutif d'un grade (baccalauréat)
Le candidat à un programme de majeure, de mineure ou de certificat correspondant à une deuxième ou à une troisième composante d'un baccalauréat par cumul, doit se présenter au Service de l'admission et du recrutement de l'Université et compléter le formulaire *Demande d'admission en raison d'un changement de programme*.

3.3 Conditions d'admission
a) Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit satisfaire aux conditions d'admissibilité propres au programme choisi, telles qu'elles sont décrites dans le répertoire de l'Université pour chacun des programmes.

Le doyen peut exiger une année de qualification, dans un programme d'appoint ou dans un programme connexe, à tout candidat dont la formation a été acquise en dehors du réseau collégial ou universitaire québécois afin de pouvoir mieux évaluer le potentiel du candidat pour une admission dans un programme contingenté et de favoriser une meilleure intégration dans le cursus des études universitaires.

b) Restrictions
Le doyen ou l'autorité compétente n'est pas tenu d'offrir l'admission à tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

i) Capacité d'accueil
Lorsque le nombre de candidats admissibles excède la capacité d'accueil d'un programme indiquée dans le répertoire de l'Université, la sélection repose sur des critères dûment approuvés. De plus, dans l'évaluation des dossiers des candidats, le doyen ou l'autorité compétente tient compte de différentes catégories de candidats. Les catégories de candidat et les critères de sélection sont décrits pour chacun des programmes à capacité limitée, dans le répertoire de l'Université.

ii) Rendement scolaire
Une cote de rendement au collégial ou une cote de rendement universitaire trop faible peut justifier un refus.

iii) Année d'acquisition du diplôme
Le doyen peut exiger que la formation, le diplôme ou les cours préalables, requis pour l'admissibilité datent de moins de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission à moins que le dossier ne démontre que le candidat a maintenu ses connaissances à jour.

3.4 Conditions relatives à la langue française
Pour être admissible le candidat doit satisfaire aux conditions relatives à la connaissance et, le cas échéant, à la maîtrise de la langue française.

a) Connaissance de la langue française
Le candidat doit démontrer qu'il a la capacité de communiquer en français jugée minimale pour suivre un programme d'études dans une institution universitaire francophone, soit par la réussite de l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du collégial, soit par la réussite, au seuil requis par le programme, du test de français imposé par l'Université.

b) Maîtrise de la langue française
Le candidat doit atteindre le seuil minimal requis par le programme au test de maîtrise de la langue française imposé par l'Université ou à tout autre test imposé par la Faculté.

3.5 Connaissance d'une autre langue[2]
Dans certains programmes, la connaissance d'une langue autre que le français est indispensable et l'étudiant peut être invité à soumettre des travaux ou à présenter des exposés dans cette autre langue.

Dans ce cas, un test de connaissance de cette langue peut être imposé au candidat par la Faculté.

3.6 Étude des dossiers d'admission
Dans l'évaluation du dossier d'admission, les résultats scolaires étudiés sont ceux disponibles à la date limite officielle pour le dépôt de la demande d'admission à moins que ceux-ci ne permettent pas de porter un jugement pertinent auquel cas, des résultats postérieurs à la date limite sont pris en compte.

3.7 Tests et entrevues
Lorsque prévu aux conditions d'admissibilité propres à un programme et selon des modalités définies par la Faculté, le candidat doit se présenter à une entrevue, subir un ou des tests d'admission ou subir un examen.

a) Conditions de l'entrevue
L'entrevue est menée par au moins deux personnes désignées par le doyen ou l'autorité compétente. Le contenu de l'entrevue est en lien avec les objectifs du programme.

b) Absence
Un candidat qui, pour un motif indépendant de sa volonté, ne peut se présenter à une entrevue, à un test ou à un examen auquel il est convoqué et pour lequel il a confirmé sa présence, doit en aviser l'Université, par écrit, au maximum deux jours ouvrés après le jour de l'évaluation. Si le motif est jugé valable, le candidat sera convoqué à une autre séance d'évaluation.

3.8 Décision
Selon le cas, le directeur de l'admission transmet au candidat pour chacun des programmes inscrits dans sa demande d'admission

a) une offre d'admission définitive
si celui-ci satisfait à toutes les conditions d'admissibilité propres au programme. L'avis d'admission précise les conditions additionnelles (inscription, vaccination, etc.) que le candidat doit remplir dans les délais prescrits;

b) une offre d'admission sous engagement
s'il y a présomption que le candidat aura satisfait aux conditions d'admissibilité avant le 15 septembre pour l'admission au trimestre d'automne, le 15 janvier pour une admission au trimestre d'hiver. L'avis d'admission précise les conditions additionnelles (inscription, vaccination, etc.) que le candidat doit remplir dans les délais prescrits;

c) une offre d'inscription sur une liste d'attente
une telle offre peut être suivie d'une offre d'admission définitive ou d'une offre d'admission sous engagement si en raison de désistements, la capacité d'accueil d'un programme n'est pas atteinte;

d) une offre d'admission conditionnelle
à titre exceptionnel, et dans certains programmes, le doyen ou l'autorité compétente peut admettre un candidat qui ne satisfait pas à toutes les conditions d'admissibilité. Le doyen ou l'autorité compétente impose alors des conditions que le candidat doit remplir dans les délais prescrits.

e) un avis de refus
un refus à un programme n'exclut pas la possibilité que le candidat soit admis à un autre programme.

3.9 Vérification de l'évaluation du dossier de candidature
Le candidat qui a reçu un avis de refus ou d'inscription sur une liste d'attente peut demander une vérification technique de l'évaluation de son dossier de candidature. À cette fin, il doit faire parvenir au directeur de l'admission une demande écrite dans les 15 jours ouvrés suivant la date de réception de l'avis. Toute erreur constatée est immédiatement corrigée.

3.10 Révision de l'évaluation du dossier de candidature
a) Demande
Le candidat qui, après vérification de l'évaluation, s'estime lésé par une décision et est en mesure de présenter des faits nouveaux de nature à modifier cette décision peut demander une révision de l'évaluation. À cette fin, il doit faire parvenir au directeur de l'admission une demande écrite dans les 10 jours ouvrés suivant la date de la vérification.

b) Réponse
Le doyen ou l'autorité compétente peut

i) rejeter la demande de révision, il le fait alors par écrit et avec motifs à l'appui. Sa décision est sans appel;

ii) recevoir la demande, il commande alors une révision de l'évaluation. Sur la base des résultats de la révision, le doyen peut confirmer la décision de refus ou offrir l'admission. Il le fait alors par écrit. Sa décision est sans appel.

3.11 Acceptation d'une offre
a) Délais de réponse
Le candidat qui reçoit une offre d'admission définitive, une offre d'admission sous engagement ou une offre d'inscription sur une liste d'attente doit faire part de son acceptation ou de son refus de l'offre dans les délais indiqués dans l'avis d'admission.

[2] Compte tenu du nombre d'ouvrages de référence produits en anglais, une connaissance d'usage de l'anglais est fortement recommandée.

b) Délais pour satisfaire aux conditions d'une admission
Le candidat admis sous engagement doit satisfaire aux conditions de son admission dans les délais prescrits et en faire la preuve dès qu'il est en mesure de le faire en transmettant au directeur de l'admission les documents appropriés[3] .

3.12 Désistement
a) Le candidat peut se désister à tout moment dans le processus d'admission.
b) Il y a désistement automatique dans les cas suivants :
i) Offre d'admission à un autre programme
Le candidat a reçu une offre d'admission définitive ou une offre d'admission sous engagement à un autre choix de programme pour lequel il avait indiqué une préférence (choix prioritaire).
ii) Défaut de répondre à une offre d'admission
Le candidat ne répond pas à une offre d'admission définitive, à une offre d'admission sous engagement ou à une offre d'inscription sur une liste d'attente dans les délais prévus. Il en est alors averti.
iii) Défaut de se présenter à une entrevue ou à un test
Sans motif valable, le candidat ne se présente pas à une entrevue, à un test ou à un examen auquel il est convoqué.
iv) Défaut de satisfaire aux conditions d'admission
Le candidat ne satisfait pas aux conditions de son admission.
v) Défaut de s'inscrire
Le candidat ne s'inscrit à aucun cours au trimestre auquel il a été admis.

3.13 Prolongation d'engagement
Exceptionnellement, le doyen peut prolonger d'un maximum de deux trimestres le délai accordé à un candidat pour satisfaire à l'engagement de terminer un programme d'études collégiales ou un cours préalable aux conditions suivantes :
a) Le candidat n'a qu'un cours à compléter pour obtenir le Diplôme d'études collégiales.
b) Le candidat doit
i) soit présenter une attestation écrite du collège confirmant que c'est en raison de l'offre de cours qu'il n'a pu compléter le cours requis,
ii) soit attester par écrit et avec preuves à l'appui que c'est pour un motif indépendant de sa volonté qu'il n'a pu compléter le cours requis.

3.14 Réadmission
a) Demande
La personne qui a abandonné ses études dans un programme ou qui en a été exclue pour des raisons autres que le renvoi en vertu d'un règlement disciplinaire peut présenter une nouvelle demande d'admission selon la procédure établie pour une demande d'admission, elle doit alors satisfaire aux conditions d'admissibilité en vigueur au moment du dépôt de la demande de réadmission et démontrer à la satisfaction du doyen ou de l'autorité compétente qu'elle a amélioré ses possibilités de réussite.
b) Conditions à la réadmission
Pour une réadmission dans un programme contingenté, le doyen ou l'autorité compétente tient également compte du nombre de places et de la valeur comparative du dossier du candidat à la réadmission.
Le doyen ou l'autorité compétente peut imposer des conditions à la réadmission, par exemple, la mise en probation.

3.15 Nullité d'une admission
Est nulle l'admission reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

3.16 Effets d'une admission ou d'une réadmission
L'admission du candidat à un programme lui confère le statut d'étudiant régulier pour la version en vigueur de ce programme, statut qu'il maintient jusqu'à la réussite, l'abandon ou l'exclusion du programme. L'étudiant doit procéder à son inscription selon les modalités et dans les délais qui lui sont indiqués.

4. Cours

4.1 Responsabilités relatives aux cours
Les facultés sont responsables des cours. Elles en définissent les contenus et les modalités d'insertion dans chacun des programmes.
Les activités de formation sont sous la responsabilité des professeurs dans le respect du cadre établi par le doyen et des règlements et politiques de l'Université.

4.2 Modalité d'insertion d'un cours dans un programme
a) Cours obligatoire
Le cours obligatoire est imposé à tous les étudiants inscrits à un programme ou, le cas échéant, à une orientation d'un programme;
b) Cours à option
Le cours à option est choisi par l'étudiant régulier parmi un certain nombre de cours faisant partie de blocs structurés; l'Université se réserve le droit de modifier l'offre de cours à option d'une version de programme;
c) Cours au choix
Le cours au choix est choisi par l'étudiant régulier dans l'ensemble des cours offerts par l'Université. Toute faculté peut imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis à ce titre par l'étudiant.

4.3 Cours hors programme
Le cours hors programme est un cours choisi par l'étudiant régulier dans l'ensemble des cours offerts par l'Université. Il ne fait cependant pas partie du programme de l'étudiant, ce cours fait obligatoirement l'objet d'une évaluation dont le résultat ne contribue pas à la moyenne.

4.4 Autres caractéristiques des cours
a) Cours équivalent
Est dit équivalent un cours qui comporte un recoupement significatif de la matière avec un autre cours. Un seul des cours dits équivalents peut être crédité dans le programme de l'étudiant.
b) Cours préalable
Est dit préalable un cours qui doit obligatoirement avoir été suivi avant un autre.
c) Cours concomitant
Est qualifié de concomitant un cours qui doit être suivi parallèlement à un autre; ce cours peut avoir été suivi préalablement.
d) Cours de mise à niveau
Un cours imposé au candidat par le doyen ou l'autorité compétente à titre de cours préparatoire ou un cours imposé à la suite d'un résultat insatisfaisant à un test d'admission requis par la Faculté, est dit cours de mise à niveau. Sauf exception, ce cours est obligatoirement considéré hors programme.
e) Cours éliminatoire
Est dit éliminatoire un cours dont l'échec n'admet aucune reprise et, de ce fait, exclut la poursuite des études dans le programme.

4.5 Langue d'enseignement
La langue d'enseignement est le français sauf exception justifiée par la nature du programme ou du cours, ou encore, par la présence d'un conférencier ou d'un professeur invité. Les ouvrages de référence obligatoires sont en français, de préférence, ou en anglais. Il n'y a cependant pas de restriction quant à la langue des ouvrages suggérés aux étudiants dans les listes bibliographiques.

4.6 Description des cours
La description des cours avec, le cas échéant, indication des cours qui leur sont préalables ou concomitants est présentée dans le répertoire des cours de l'Université.[4]

4.7 Plan de cours
Au début de chaque cours, le professeur présente les objectifs généraux et spécifiques dans un plan de cours indicatif contenant les éléments suivants :
– Une description des sujets abordés durant le cours;
– Une liste des textes et autres documents dont la lecture est obligatoire ou recommandée;
– Les objectifs ou compétences en termes d'apprentissages à réaliser (connaissances et, s'il y a lieu, habiletés et attitudes);
– Une description des méthodes d'apprentissage et d'enseignement ainsi que des modalités d'évaluation;
– Le calendrier des activités d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation;
– Une référence au Règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude concernant les étudiants;
– Les coordonnées du professeur ou des auxiliaires d'enseignement.

5. Inscription

5.1 Selon le contexte, on distingue l'inscription à un programme et l'inscription à un cours.
a) L'inscription à un programme fait référence au statut de l'étudiant par rapport au programme auquel il a été admis.
b) L'inscription à un cours est un processus comportant deux étapes : l'indication par l'étudiant de son intention de suivre un cours; l'autorisation et l'enregistrement par l'Université.

5.2 Disposition générale
Nul n'est autorisé à suivre un cours ou à se soumettre aux évaluations s'il n'est dûment inscrit au cours.
Une inscription à un cours n'est valide que pour la durée du cours.

[3] Les relevés de notes des finissants de cégep et les preuves d'obtention du DEC sont transmis à l'Université par le ministère de l'Éducation.

[4] Le répertoire est présenté dans la partie *Cours* de la publication *l'Annuaire général de l'Université – Études de premier cycle,* édité annuellement en avril.
Le répertoire est également présenté sur le site du Guichet étudiant à l'adresse http://www.etudes.umontreal.ca/ sous la rubrique *Cours – Premier cycle*.

5.3 Offre de cours

a) Liste de cours offerts

Avant chaque période d'inscription, la Faculté fait connaître la liste des cours qui seront offerts durant l'année universitaire. La Faculté n'est pas tenue d'offrir tous les cours de sa banque de cours à chaque trimestre, voire à chaque année universitaire. De plus, la Faculté peut retirer de l'horaire un cours si, compte tenu des circonstances, il devient impossible ou déraisonnable de l'offrir.

b) Accessibilité aux cours

La Faculté indique quels cours peuvent recevoir des étudiants libres, des étudiants visiteurs et des auditeurs, elle précise également les cours auxquels des étudiants réguliers peuvent s'inscrire à titre de cours au choix et de cours hors programme.

c) Section de cours

Lorsqu'un nombre important d'étudiants sont inscrits à un cours pendant un trimestre ou lorsque la pédagogie l'exige, ceux-ci sont répartis en sous-groupes, les sections de cours.

d) Horaire

Pour chaque cours ou, le cas échéant, chaque section de cours, la Faculté précise l'horaire et le lieu de chaque séance de cours de même que l'horaire et le lieu de l'examen final. La Faculté se réserve le droit de modifier l'horaire et le lieu d'un cours ou de l'examen final lorsqu'un événement non prévu au calendrier empêche la tenue d'une activité.

Lorsqu'un événement non prévu entraîne la suppression d'activités pendant une période prolongée, celles-ci doivent être reprises conformément à des modalités déterminées ou approuvées par la Commission des études.

e) Nombre de places et priorité d'inscription

Pour chaque cours ou, le cas échéant, chaque section de cours, la Faculté détermine le nombre de places disponibles et les priorités d'inscription en fonction du statut du cours dans un programme, du statut des étudiants souhaitant s'y inscrire et de leur degré d'avancement dans leur programme respectif.

6. Inscription de l'étudiant régulier

6.1 Obligation d'inscription

Le candidat admis doit s'inscrire au trimestre et dans les délais indiqués par la Faculté. Pour maintenir son inscription au programme, l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours dans les années ou trimestres subséquents selon les modalités prescrites par la Faculté.

6.2 Autorisation

Le doyen ou l'autorité compétente approuve l'inscription trimestrielle ou annuelle de l'étudiant.

Sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente de la ou des facultés, un étudiant ne peut être inscrit en même temps à plus d'un programme de grade.

6.3 Régimes d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel; les deux régimes d'inscription ne sont cependant pas autorisés dans tous les programmes.

a) Temps plein

L'étudiant régulier est à temps plein s'il est inscrit à des cours totalisant un minimum de douze crédits pour un trimestre. Le minimum et le maximum de crédits auxquels un étudiant peut ou doit s'inscrire pendant un trimestre sont déterminés pour chacun des programmes.

b) Temps partiel

L'étudiant régulier est à temps partiel s'il est inscrit à des cours totalisant moins de douze crédits pour un trimestre.

6.4 Prescriptions d'inscription – structure du programme

L'étudiant régulier s'inscrit à des cours en respectant la structure de la version du programme dans laquelle il a été admis, les exigences propres à chacun des cours et toutes autres directives propres au programme. Il doit également tenir compte des impératifs de la scolarité du programme. De plus, le cas échéant, l'étudiant doit respecter le cheminement indiqué dans les dispositions réglementaires propres au programme. Le doyen ou l'autorité compétente peut imposer des mesures à l'étudiant qui n'aurait pas satisfait aux prescriptions d'inscription.

Dans certaines circonstances, le doyen ou l'autorité compétente peut autoriser un transfert dans une autre version du programme. L'Université se réserve le droit de modifier l'offre de cours à option d'une version de programme.

L'étudiant régulier inscrit à un programme ne comportant pas une structure prédéfinie, s'inscrit à des cours choisis après approbation du responsable du programme.

6.5 Prescriptions d'inscription – inscription concurrente à deux programmes

L'étudiant inscrit dans deux programmes concurremment (majeure et mineure/certificat ou deux ou trois mineures/certificats) doit s'inscrire aux cours en respectant les structures de chacun des programmes et les exigences propres aux cours. Il doit également tenir compte de la scolarité de chacun des programmes.

6.6 Prescriptions d'inscription – cours de mise à niveau

L'étudiant qui, en raison de résultats non satisfaisants à un test de français ou à tout autre test, doit suivre un ou des cours de mise à niveau, doit s'y inscrire dans les délais prescrits par le doyen ou l'autorité compétente et le cas échéant, se soumettre aux prescriptions particulières d'inscription définies par ce dernier.

L'étudiant admis conditionnellement à la réussite d'un cours offert à l'Université doit s'y inscrire dans les délais prescrits par le doyen ou l'autorité compétente et le cas échéant, se soumettre aux prescriptions particulières d'inscription définies par ce dernier.

6.7 Prescriptions d'inscription – stage

Le milieu de stage est généralement assigné par la Faculté. Tout lieu de stage qui ne l'est pas doit avoir reçu l'approbation préalable du doyen ou de l'autorité compétente.

6.8 Inscription à un cours hors établissement

En vertu d'ententes interuniversitaires, le doyen ou l'autorité compétente peut permettre à un étudiant régulier de s'inscrire à un ou à plusieurs cours dans un autre établissement universitaire.

Le cours suivi dans le cadre de l'Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec est considéré au même titre qu'un cours substitut, décrit à l'article 8.6.

Le cours suivi dans le cadre d'une entente interprovinciale ou internationale est considéré au même titre qu'un cours équivalent ou qu'un cours substitut, selon les termes de l'entente conclue entre l'Université et l'autre établissement.

Le maximum de cours hors établissement auxquels un étudiant peut s'inscrire est déterminé par la Faculté. Cependant, dans le cadre de l'*Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec*, l'étudiant ne peut s'inscrire à plus de deux cours totalisant six crédits par année.

6.9 Inscription à des cours hors programme

L'étudiant régulier peut s'inscrire à des cours hors programme. La Faculté peut imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis à ce titre par l'étudiant. La Faculté peut limiter le nombre de crédits hors programme auxquels peut s'inscrire un étudiant aussi bien au cours d'un trimestre que dans l'ensemble de son programme.

6.10 Scolarité

Au moment de l'inscription, l'étudiant doit tenir compte de la scolarité du programme auquel il est inscrit. La scolarité de chacun des programmes est inscrite dans le répertoire des programmes.

6.11 Modification d'inscription

L'étudiant peut modifier son choix de cours avant la date limite fixée dans le calendrier facultaire ou, le cas échéant, dans le délai fixé pour chacun des cours.[5]

Dans certains cas, l'autorisation du doyen ou de l'autorité compétente est requise; elle est obligatoire pour une demande présentée hors délai.

Tout changement de choix de cours doit être fait dans le respect des prescriptions d'inscription.

Le relevé de notes ne fait aucune mention d'une modification d'inscription.

6.12 Abandon d'un cours

a) Demande

L'étudiant qui, pour un motif sérieux, désire abandonner un cours alors que le délai de modification de l'inscription est écoulé, doit présenter une demande écrite et motivée au plus tard avant la date limite fixée dans le calendrier facultaire ou, le cas échéant, dans le délai fixé pour chacun des cours. Le doyen ou l'autorité compétente responsable du programme auquel est inscrit l'étudiant juge du bien-fondé de la demande.

b) Abandon autorisé

Si le doyen ou l'autorité compétente agrée la demande, la mention « abandon » (ABA) est inscrite au relevé de notes. Le doyen ou l'autorité compétente peut alors exiger que l'étudiant se réinscrive au cours dans un délai qu'il prescrit.

c) Abandon non autorisé

Si la demande est refusée ou si l'étudiant abandonne le cours sans se conformer à la procédure décrite, le cours reste inscrit au relevé de notes et la note finale du cours est calculée en attribuant un échec à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne s'est pas soumis.

6.13 Suspension de l'inscription à un programme et dérogation aux prescriptions d'inscription

a) Suspension de l'inscription à un programme

L'étudiant qui veut suspendre temporairement son inscription doit présenter une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente. Celui-ci peut permettre

[5] Conformément au Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants, l'étudiant qui annule l'inscription à un ou des cours est libéré de l'obligation de payer les droits de scolarité s'il respecte les délais pour modifier son choix de cours.

la suspension pour une période ne dépassant pas douze mois. Au terme de la période autorisée, l'étudiant doit s'inscrire à des cours du programme sans qu'il lui soit nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

b) Dérogation aux prescriptions d'inscription

L'étudiant qui désire déroger aux prescriptions d'inscription doit présenter une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente avant la date limite pour une modification d'inscription.

7. Inscription de l'étudiant libre, de l'étudiant visiteur et de l'auditeur

7.1 Autorisation d'inscription

Le doyen ou l'autorité compétente autorise l'inscription à un cours à titre d'étudiant libre, d'étudiant visiteur ou d'auditeur, à la personne qu'il estime avoir la formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi.

L'étudiant visiteur inscrit en vertu de l'*Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec* ou de toute autre entente interuniversitaire doit en respecter les dispositions.

7.2 Modalités d'inscription

L'étudiant s'inscrit par cours et par trimestre dans les délais indiqués par la Faculté. Celle-ci détermine le nombre de cours auxquels l'étudiant libre, l'étudiant visiteur ou l'auditeur peut s'inscrire.

7.3 Modification d'un choix de cours

L'étudiant libre, l'étudiant visiteur ou l'auditeur qui désire modifier son choix de cours peut le faire avant la date limite indiquée au calendrier facultaire. Le doyen ou l'autorité compétente autorise toute nouvelle inscription.

7.4 Abandon d'un cours

L'étudiant libre ou l'étudiant visiteur qui désire abandonner un cours alors que le délai de changement du choix de cours est écoulé, doit en aviser le doyen ou l'autorité compétente au plus tard avant la date limite fixée dans le calendrier facultaire ou, le cas échéant, dans le délai fixé pour chacun des cours. La mention « abandon » (ABA) est inscrite au relevé de notes. Si l'étudiant abandonne le cours hors délai ou s'il le fait sans se conformer à la procédure décrite, le cours reste inscrit au relevé de notes et la note finale du cours est calculée en attribuant un échec à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne s'est pas soumis.

7.5 Nullité d'une inscription

Est nulle l'inscription reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

8. Reconnaissance de crédits

8.1 Généralités

L'étudiant n'est pas tenu de s'inscrire à un cours si, au jugement du doyen ou de l'autorité compétente, il a autrement atteint les objectifs du cours. Les crédits du cours lui sont accordés par équivalence ou exemption selon le cas.

Le doyen ou l'autorité compétente peut aussi permettre à un étudiant de s'inscrire à un autre cours en substitution d'un cours du programme.

Un cours réussi à l'Université avant l'admission dans un programme peut être transféré.

8.2 Équivalence de cours

a) Définition

Il y a équivalence de cours lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours inscrit à son programme. Tout crédit de cours accordé par équivalence est compté dans le total des crédits requis pour compléter le programme. Le cas échéant, la Faculté peut exiger un examen pour évaluer les connaissances et les compétences avant d'accorder l'équivalence.

b) Maximum autorisé

L'équivalence de cours, que ceux-ci aient ou non servi à l'obtention d'un grade, ne doit pas dépasser la moitié des crédits d'un programme. Exceptionnellement, dans les programmes de grade et de majeure, l'équivalence peut atteindre les deux tiers des crédits du programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits de son programme à l'Université, exclusion faite des cours au choix. Aucune équivalence ne peut être accordée dans le cadre d'un module.

Les crédits d'un cours ne peuvent être comptés plus d'une fois pour l'obtention d'un baccalauréat par association de diplôme et certificats.

c) Indication au relevé de notes

Le relevé de notes fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une équivalence demeure au relevé de notes, mais son résultat, auquel on substitue l'indication « équivalence » (EQV), ne contribue pas à la moyenne.

Aux fins d'une indication au relevé de notes, le cours suivi dans un autre établissement en vertu d'ententes interprovinciales ou internationales peut être considéré comme un cours équivalent si l'entente entre l'Université et l'autre établissement le prévoit.

8.3 Exemption

a) Définition

Il y a exemption de cours lorsque la formation ou l'expérience d'un étudiant justifie de l'autoriser à ne pas suivre un cours inscrit à son programme. Le cas échéant, la Faculté peut imposer un examen ou toute autre modalité d'évaluation pour vérifier les connaissances et les compétences de l'étudiant avant de lui accorder l'exemption. Tout crédit de cours accordé par exemption est compté dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

b) Maximum autorisé

L'exemption de cours ne doit pas dépasser la moitié des crédits d'un programme. Exceptionnellement, dans les programmes de grade et de majeure, l'exemption peut atteindre les deux tiers des crédits du programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits de son programme à l'Université, exclusion faite des cours au choix. Aucune exemption ne peut être accordée dans le cadre d'un module.

c) Indication au relevé de notes

Le relevé de notes fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une exemption demeure au relevé de notes, mais l'indication « exemption » (EXE) tient lieu de résultat.

8.4 Cumul d'équivalences et d'exemptions

Le total des crédits accordés par équivalence et par exemption ne peut dépasser la moitié des crédits d'un programme. Exceptionnellement, dans les programmes de grade et de majeure, ce total peut atteindre les deux tiers des crédits du programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, exclusion faite des cours au choix.

8.5 Transfert de cours

a) Définition

Il y a transfert lorsqu'un cours suivi à l'Université de Montréal est reporté d'un programme à un autre, mais sans faire l'objet d'une demande d'équivalence ou d'exemption, ou lorsque des cours suivis à titre d'étudiant libre à l'Université sont reportés au programme de l'étudiant. Les crédits du cours transférés sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

b) Maximum autorisé

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert est déterminé par la structure et les objectifs du programme.

La Faculté détermine le nombre de cours suivis à titre d'étudiant libre qui peuvent être transférés au programme de l'étudiant.

Aucun transfert de cours ne peut être accordé pour un cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

c) Indication au relevé de notes

La note du cours transféré est portée au relevé de notes de l'étudiant et contribue au calcul de la moyenne.

8.6 Substitution de cours

a) Définition

Il y a substitution de cours lorsqu'un cours offert à l'Université de Montréal remplace un cours inscrit au programme de l'étudiant. Les crédits du cours substitut sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

Le doyen ou l'autorité compétente peut aussi permettre à un étudiant de s'inscrire à un autre cours en substitution d'un cours du programme. Il y a nécessairement substitution de cours lorsque, compte tenu de l'offre de cours, l'étudiant ne peut suivre les cours obligatoires de la version de programme dans laquelle il a été admis.

b) Maximum autorisé

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'une substitution est déterminé en fonction de la structure du programme.

c) Indication au relevé de notes

Le relevé de notes fait état de la substitution accordée. La note du cours substitut est inscrite au relevé de notes avec indication du cours substitué. La note obtenue contribue à la moyenne.

Aux fins d'une indication au relevé de notes, le cours suivi dans le cadre de l'*Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec* est considéré au même titre qu'un cours substitut. Le cours suivi dans un autre établissement en vertu d'ententes interprovinciales ou internationales peut être considéré comme un cours substitut si l'entente entre l'Université et l'autre établissement le prévoit.

8.7 Procédure de reconnaissance des crédits

a) Demande

L'étudiant qui désire obtenir une équivalence de cours, une exemption de cours ou bien qui désire suivre un cours en substitution à un cours de son programme doit en faire la demande par écrit et, selon le cas, fournir les pièces justificatives appropriées ou justifier le bien-fondé de sa demande dans les délais prescrits par la Faculté responsable du programme. Le transfert de cours est automatique.

b) Approbation

L'équivalence, l'exemption et la substitution doivent être approuvées par le doyen ou l'autorité compétente.

Dans le cas d'équivalence, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours; elle dépend en outre du temps écoulé depuis la réussite du cours. L'équivalence ne saurait être accordée en tenant uniquement compte de l'égalité du nombre de crédits.

Pour qu'un cours puisse faire l'objet d'une équivalence, il doit avoir été réussi avec une note égale ou supérieure à C dont la valeur est définie au système de notation de l'Université ou l'équivalent.

8.8 Nullité d'une équivalence, d'une exemption

Est nulle l'équivalence, ou l'exemption reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

9. Évaluation des apprentissages

9.1 Généralités

Tout étudiant doit se soumettre aux évaluations des apprentissages du cours ou, le cas échéant, de la section de cours, auquel il est inscrit.

L'auditeur n'est pas soumis aux évaluations.

Lorsque le programme le justifie, l'étudiant est soumis à l'évaluation de ses attitudes et de ses habiletés.

a) Responsabilité de l'évaluation

Le professeur est responsable de l'évaluation. Par le biais du plan de cours, le professeur indique par écrit les formes d'évaluation qui seront utilisées, les modalités et critères généraux d'évaluation ainsi que la pondération respective de chaque évaluation et, le cas échéant, les exigences spécifiques de réussite propres aux différentes composantes d'un cours. Il doit informer les étudiants de toutes modifications apportées en cours de trimestre. Quels qu'ils soient, les modalités, les critères d'évaluation et la pondération pour chaque évaluation sont approuvés par le doyen ou l'autorité compétente en accord avec les règles adoptées par la Faculté.

S'il y a lieu, le professeur contribue à évaluer le niveau attendu en termes d'habiletés et d'attitudes pour un ensemble de cours prédéterminé ou pour toute autre activité de formation. Un comité créé à cette fin est responsable de la mise en commun des différentes évaluations.

b) Nombre d'évaluations

Sauf exception approuvée par le doyen ou l'autorité compétente, quelles que soient les modalités retenues, au moins deux évaluations doivent contribuer à la note de tout cours comportant au moins 3 crédits.

Lorsque les modalités d'évaluation le requièrent, l'évaluation doit porter sur une quantité minimale de prestations ou un nombre minimal de séances cliniques.

c) Langue

Sauf exception justifiée par la nature du programme ou du cours, les travaux et les examens sont présentés en français. Toutefois, durant une période d'adaptation définie par le doyen ou l'autorité compétente, celui-ci peut autoriser un étudiant dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français et qui en fait la demande à présenter des travaux et des examens en anglais. Quelle que soit la langue utilisée, la qualité de la langue compte parmi les critères d'évaluation.

d) Qualité de la langue

L'évaluation tient compte de la qualité de la langue et de la capacité à utiliser la terminologie et le style propres à la discipline ou au champ d'études, voire à la profession. Le cas échéant, des moyens spécifiques d'évaluation de la langue figurent dans les dispositions réglementaires propres au programme.

9.2 Forme des évaluations

Compte tenu de la nature et des objectifs du cours et de l'enseignement donné ainsi que des apprentissages à réaliser, l'évaluation peut se faire selon une ou plusieurs des formes décrites aux paragraphes a, b et c et, exceptionnellement, selon une autre forme.

a) Évaluation sous forme de travaux

L'évaluation sous forme de travaux porte sur les travaux imposés pendant toute la durée du cours (dissertations, travaux dirigés, rapports de stage, exposés oraux, travaux pratiques, travaux cliniques, laboratoires, participation à un travail de groupe, participation à des activités, portfolio, etc.) et selon un calendrier préétabli.

Dans le cas d'un travail de groupe, chaque étudiant doit être évalué individuellement sauf si un objectif du cours justifie une évaluation collective.

b) Évaluation sous forme d'examens

L'évaluation sous forme d'examens (examen écrit sous surveillance, examen oral, examen-maison, examen pratique) porte sur une partie ou la totalité de la matière du cours (notes de cours, lectures, laboratoires, etc.). Le doyen ou l'autorité compétente peut exiger que l'examen final porte sur la totalité de la matière.

Avant chaque séance d'examen, le professeur ou son représentant donne aux étudiants les consignes particulières appropriées à cet examen.

c) Évaluation sous forme d'observation

Lorsque prévue dans les dispositions réglementaires propres au programme, l'évaluation sous forme d'observation porte sur les connaissances, attitudes et habiletés de l'étudiant en fonction du niveau attendu

i) dans le cadre d'un cours conformément aux modalités prévues dans le plan de cours;

ii) dans un ensemble de cours pour une période prédéfinie du cheminement dans le programme et s'il y a lieu, dans toute autre activité de formation. L'évaluation est faite conformément aux modalités prévues aux exigences de formation additionnelles du programme; elle tient également compte des exigences des règlements et politiques universitaires ou de codes d'éthique professionnels ou facultaires.

9.3 Attribution et confirmation d'une note, mention au dossier

a) Attribution d'une note

Le professeur responsable de l'évaluation attribue les notes selon le système de notation qu'il a annoncé dans le plan de cours. Toutefois, la note finale préliminaire et la note finale sont exprimées selon le système littéral décrit à l'article 11.

b) Confirmation de la note

Dans un délai raisonnable après la fin du trimestre ou après une évaluation, le doyen ou l'autorité compétente examine l'ensemble des résultats, compare les moyennes obtenues dans chaque cours et, le cas échéant, après consultation du ou des professeurs intéressés, arrête les notes finales qui sont inscrites au relevé de notes officiel de l'étudiant. Dans l'attribution de la note finale, le doyen ou l'autorité compétente peut se faire assister par un comité créé à cette fin et composé de professeurs participant à l'enseignement dans le programme.

c) Mention au dossier

Les évaluations et les avis écrits donnés à l'étudiant sont versés à son dossier.

9.4 Vérification de l'évaluation

Au maximum 10 jours ouvrés suivant l'émission du relevé de notes[6], l'étudiant a droit à la vérification de l'évaluation. Celle-ci porte sur des aspects techniques, tels que la compilation et la transcription des notes. L'étudiant a droit à la consultation de ses copies d'examens ou de travaux. Il a également droit à la consultation des fiches d'évaluation de stages. La consultation se fait sans déplacement des documents et devant témoin, selon les modalités établies par le doyen ou l'autorité compétente. La Faculté n'est pas tenue de remettre à l'étudiant une copie du travail ou de l'examen.

9.5 Révision de l'évaluation

Dans les 15 jours ouvrés suivant l'émission du relevé de notes[6], l'étudiant qui, après vérification, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de l'évaluation d'un cours en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la Faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, celui-ci transmet la demande au doyen ou à l'autorité compétente de la Faculté responsable du cours.

a) Demande recevable

Si la demande est recevable, le doyen ou l'autorité compétente invite immédiatement le professeur à réviser l'évaluation dans un délai qu'il détermine, mais ne dépassant pas 15 jours ouvrés. La note peut être maintenue, diminuée ou majorée. Le relevé de notes est ajusté en conséquence.

b) Demande non recevable

Si la demande n'est pas recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit dans les 20 jours ouvrés suivant la réception de la demande.

9.6 Révision exceptionnelle de l'évaluation

Dans les 10 jours ouvrés suivant la révision de l'évaluation d'un cours, l'étudiant qui s'estime lésé par une décision et est en mesure de présenter des faits nouveaux de nature à modifier cette décision peut soumettre une demande de révision exceptionnelle, écrite et motivée, au doyen de la Faculté responsable de son programme. Si le cours relève d'une autre faculté, celui-ci achemine la demande au doyen de la Faculté responsable du cours.

a) Demande recevable

Si le doyen ou l'autorité compétente juge que la requête est recevable, il en avise l'étudiant dans les 10 jours ouvrés suivant la date de réception de la demande et crée un comité de révision exceptionnelle constitué de trois membres. Ce comité peut consulter tout expert ou toute personne capable de l'éclairer; il doit entendre l'étudiant, le professeur, le responsable du programme, le directeur et le doyen, s'ils en font la demande.

Le Comité peut maintenir, diminuer ou majorer la note; sa décision est sans appel.

La décision doit être communiquée par écrit à l'étudiant dans les 60 jours ouvrés suivant la date de transmission de l'avis de recevabilité de la demande de révision exceptionnelle.

b) Demande rejetée

Si le doyen rejette la demande de révision exceptionnelle, il doit le faire par écrit et avec motifs à l'appui et ce, dans les 10 jours ouvrés suivant la date de réception de la demande. Ce refus est sans appel.

[6]L'étudiant peut consulter son relevé de notes dès qu'il est émis, dans son dossier présenté sur le site du Guichet étudiant.

9.7 Défaut de se soumettre à une évaluation

a) Évaluation sous forme d'examen

La note F* (échec par absence) est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à une évaluation, à moins qu'il ne justifie valablement son absence auprès du doyen ou de l'autorité compétente conformément aux modalités établies à l'article 9.9.

La note F (échec) ou la mention E (échec) est attribuée à l'étudiant présent à une séance d'examen s'il ne remet aucune copie ou s'il refuse de répondre à l'ensemble des questions d'une épreuve orale.

b) Évaluation sous forme de travaux

Lorsque l'étudiant omet de remettre un travail dans le délai prescrit, le doyen ou l'autorité compétente peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail soit alors faite en tenant compte du retard.

c) Évaluation continue

Dans les cours où l'évaluation est continue, la note F*(échec par absence) est attribuée à l'étudiant lorsque, en raison d'une absence prolongée ou d'absences répétées, il s'avère impossible de lui attribuer une note, à moins qu'il n'ait justifié l'absence auquel cas il y a report de l'évaluation. Celui-ci doit alors combler ses absences selon les modalités et dans les délais fixés par le doyen ou l'autorité compétente. Le doyen ou l'autorité compétente n'est pas tenu d'autoriser la reprise des activités pendant l'année universitaire où les absences se sont produites.

Lorsqu'il y a report de l'évaluation d'un cours, la mention « REM » (remise) est inscrite au relevé de notes jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par la note finale.

9.8 Examen différé

Si l'étudiant est absent à un examen final ou un examen de reprise pour un motif valable et s'il a respecté les procédures prévues au paragraphe 9.9, le doyen ou l'autorité compétente impose un examen différé. Si l'étudiant est absent à un examen intratrimestriel pour un motif valable et s'il a respecté les procédures prévues au paragraphe 9.9, le doyen ou l'autorité compétente peut imposer un examen différé ou remplacer la note de l'examen intratrimestriel par la note de l'examen final ou par les autres évaluations du cours si aucun examen final n'est prévu.

À moins de circonstances exceptionnelles, un examen intratrimestriel ne peut être différé qu'une fois. Un examen final ne peut être différé au-delà de la fin du trimestre suivant auquel cas, un abandon de cours est enregistré.

9.9 Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

9.10 Plagiat

Tout plagiat, tout copiage ou toute fraude ainsi que toute tentative de commettre ces actes ou toute participation à ces actes à l'occasion d'un examen ou d'un travail est régi par les dispositions du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*.

Aux fins du présent règlement, lorsque la note F est imposée comme sanction en vertu du *Règlement disciplinaire* mentionné ci-dessus, elle entraîne les mêmes conséquences qu'une note attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf que celle-ci est exclue de l'application des paragraphes relatifs à la révision et à la révision exceptionnelle de l'évaluation.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu du *Règlement disciplinaire*, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un professeur désigné par le doyen ou l'autorité compétente; dans le cas où l'examen ou le travail n'a pas été complété à cause de la présomption de délit, les dispositions du paragraphe 9.8 du présent règlement s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.

10. Évaluation de l'enseignement

En conformité avec les règlements et procédures de l'Université, chaque unité a le mandat de faire effectuer par les étudiants l'évaluation des prestations d'enseignement-cours qui leur sont dispensées et d'en transmettre les résultats aux professeurs responsables de ces enseignements ainsi qu'au doyen ou à l'autorité compétente. Cette évaluation a pour objectif d'améliorer les enseignements-cours et d'aider les unités à préparer des modifications de programme en tenant compte des suggestions reçues.

11. Système de notation

11.1 Notation des cours et inscriptions au relevé de notes

La notation finale des cours se fait selon le système littéral. Pour le calcul de la moyenne, chaque note correspond à un nombre de points alloués selon le barème indiqué dans le tableau suivant :

Notes		**Points**
A+		4,3
A	excellent	4,0
A-		3,7
B+		3,3
B	très bon	3,0
B-		2,7
C+		2,3
C	bon	2,0 [A]
C-		1,7
D+		1,3
D	passable	1,0 [B]
E	faible (échec)	0,5
F	nul (échec)	0,0
F*	échec par absence	0,0

[A] = Note maximum pour examen de reprise et Note de passage dans un programme
[B] = Note de passage dans un cours

Certains cours peuvent être évalués par l'une ou l'autre des mentions suivantes :

(S) succès	sans valeur numérique
(E) échec	sans valeur numérique

Diverses mentions peuvent également être inscrites au relevé de notes de l'étudiant. Ces dernières ne comportent aucune valeur numérique; ce sont :

ABA	abandon
ATN	en attente
EF	évaluation facultative
EQV	équivalence
EXE	exemption
REM	remise
SE	sans évaluation

11.2 Moyenne

a) Notes contribuant à la moyenne

La moyenne porte sur les notes finales obtenues par un étudiant pour les cours d'un programme et tient compte des crédits alloués à chaque cours. Les crédits et les points des cours hors programme et des cours évalués par les notes (S) et (E) ne contribuent pas au calcul de la moyenne. En cas de reprise, seule la note de la reprise contribue au calcul de la moyenne.

b) Calcul de la moyenne

Pour chaque cours du programme :

– multiplier les points correspondant à la note obtenue par le nombre de crédits alloués au cours (exemple pour l'étudiant qui a obtenu B+ à un cours de trois crédits : 3,3 X 3 = 9,9);

– additionner les produits ainsi obtenus (exemple pour quatre cours de 3 crédits : 9,9 + 6,9 + 9,0 + 6,0 = 31,8);

– diviser le tout par le nombre de crédits alloués pour l'ensemble des cours contribuant à la moyenne (exemple : 31,8/12 = 2,65)

c) Moment du calcul

Dès que l'étudiant a complété des cours contributoires à la moyenne totalisant douze crédits, celle-ci est calculée à la fin de chaque trimestre, avant examen de reprise; la moyenne du module est calculée à la fin de la scolarité.

d) Moyenne déterminant la progression dans un programme

La moyenne est un des éléments déterminant la progression de l'étudiant dans un programme; selon le programme, la moyenne peut être cumulative, annuelle ou par segment.

i) La moyenne cumulative est la moyenne des points obtenus dans les cours d'un programme complétés par l'étudiant. La progression dans les programmes à promotion par cours tient généralement compte de la moyenne cumulative calculée à la fin de chaque trimestre ou au terme de chaque année universitaire, selon le programme.

ii) La moyenne annuelle est la moyenne portant uniquement sur les points obtenus pendant une année universitaire. La progression dans les programmes à promotion par année tient généralement compte de la moyenne annuelle calculée avant examens de reprise à la fin du trimestre d'hiver.

iii) La moyenne par segment est la moyenne calculée pour chacun des segments d'un programme à la fin du trimestre d'hiver.

11.3 Relevé de notes
Toutes les notes et mentions obtenues par l'étudiant depuis son admission au programme sont inscrites et conservées à son relevé de notes. Dès qu'il a complété des cours contributoires à la moyenne totalisant 12 crédits, sa moyenne y est également inscrite.

Le relevé de notes est communiqué à l'étudiant.

12. Normes de succès – cours

12.1 Réussite ou échec à un cours
L'étudiant réussit un cours lorsqu'il obtient la note D ou une note supérieure ou la mention (S) (succès) pour l'ensemble des évaluations du cours. Une note inférieure à D ou une mention (E) (échec) constitue un échec.

13. Reprise

13.1 Droit de reprise
De façon générale, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit de reprise.

À titre exceptionnel et sauf pour les cours individuels, l'étudiant qui n'est pas en probation et qui n'a pas encore obtenu le diplôme ou le certificat postulé peut, avec l'autorisation du doyen ou de l'autorité compétente, reprendre tout cours réussi.

13.2 Restrictions au droit de reprise
L'étudiant n'a pas droit de reprise dans les cas suivants :
– Il a été exclu du programme en raison d'une moyenne, cumulative, annuelle ou par segment, inférieure à 1,7;
– Il a échoué à un cours éliminatoire;
– Il a échoué à un stage obligatoire alors qu'il avait déjà bénéficié d'un droit de reprise pour un autre stage obligatoire.

13.3 Modalités
Il existe trois modalités de reprise :
a) L'examen ou le travail de reprise
L'étudiant se soumet à un examen de reprise ou à la reprise de travaux portant sur l'ensemble de la matière vue pendant le cours;
b) La reprise du cours
L'étudiant reprend le cours dans l'année qui suit l'échec;
c) La substitution de cours
Avec autorisation du doyen ou de l'autorité compétente, l'étudiant suit un autre cours en remplacement du cours auquel il a échoué.

13.4 Applications
a) Cours d'un programme à promotion par année
L'examen de reprise est la modalité généralement applicable dans les programmes à promotion par année;

Toutefois, l'étudiant qui, sans raison valable, ne s'est pas soumis à toutes les évaluations du cours doit reprendre le cours;

Si les circonstances le justifient le doyen ou l'autorité compétente peut autoriser ou exiger une reprise du cours au lieu d'un examen de reprise.
b) Cours d'un programme à promotion par cours
La reprise ou la substitution du cours est la modalité applicable dans les programmes à promotion par cours;
c) Cours offert sous forme de stage, de clinique ou d'atelier
La reprise du cours est la modalité applicable quand il y a échec à un cours offert sous forme de stage, de clinique ou d'atelier. Un stage peut être repris dans un autre milieu.
d) Cours avec évaluation sous forme d'observation
Dans le cas où l'étudiant a échoué à la composante habileté ou attitude, le doyen ou l'autorité compétente peut exiger
– que l'étudiant se soumette aux mesures compensatoires définies par le doyen ou l'autorité compétente ou
– que l'étudiant démontre dans un cours ou un stage subséquent qu'il s'est suffisamment amélioré pour répondre aux exigences de la Faculté ou
– que l'étudiant reprenne le cours.
e) Cours hors faculté
Dans le cas d'un cours hors faculté, l'étudiant qui a subi un échec est soumis aux modalités de reprise des cours du même sigle, à moins que le cours ne soit donné qu'aux étudiants du programme auquel il est inscrit.

Si la reprise d'un cours a pour effet de retarder indûment le cheminement de l'étudiant, les doyens ou les autorités compétentes prévoient des mesures appropriées pouvant inclure un examen de reprise.

13.5 Reprise dans le cadre de la probation
Malgré les dispositions qui précèdent, l'étudiant en probation doit reprendre le cours auquel il a échoué selon les modalités prévues à l'article 14.3b.

13.6 Réussite à la reprise
L'étudiant réussit la reprise du cours lorsqu'il obtient la note D ou une note supérieure ou la mention (S) (succès) pour l'examen de reprise ou pour l'ensemble des évaluations du cours repris ou du cours substitut. La note d'un examen ou d'un travail de reprise ne peut toutefois être supérieure à C.

13.7 Échec à la reprise
a) Échec en raison de la note
L'étudiant échoue à la reprise s'il obtient une note inférieure à D ou une mention E (échec) pour l'examen de reprise ou pour l'ensemble des évaluations du cours repris ou du cours substitut. Il est alors exclu du programme auquel il est inscrit.
b) Échec en raison d'une absence
L'étudiant échoue à la reprise et obtient la note F* (échec par absence) si, sans motif valable, il ne se présente pas à l'examen de reprise ou s'il ne s'inscrit pas au cours à reprendre ou à un cours substitut dans les délais prévus. Il est alors exclu du programme auquel il est inscrit.

14. Normes de succès – progression dans un programme

14.1 Système de promotion
La nature et les objectifs du programme déterminent si la promotion se fait par cours sur la base de la moyenne cumulative ou de la moyenne par segment ou bien par année sur la base de la moyenne annuelle calculée avant examen de reprise. La promotion se fait toujours en tenant compte des cours préalables et des cours concomitants.

Le système de promotion prévalant pour chacun des programmes est indiqué dans le répertoire de l'Université.

14.2 Progression normale
L'étudiant est autorisé à progresser normalement dans le programme s'il rencontre les conditions suivantes :
a) Réussite aux cours
Avoir réussi tous les cours auxquels il était inscrit; le cas échéant, avoir réussi un ou des cours de mise à niveau dans les délais déterminés par la Faculté ou le doyen ou l'autorité compétente.
b) Moyenne
À partir du moment où elle est calculée, avoir une moyenne, cumulative, annuelle ou par segment, égale ou supérieure à 2,0.
c) Attentes relatives aux comportement, attitudes et aptitudes
Lorsque le programme le prévoit, avoir répondu aux exigences du programme relatives à ses habiletés et attitudes; lorsque des améliorations sont souhaitées, le doyen ou l'autorité compétente doit, tout en autorisant la progression dans le programme, en aviser l'étudiant par écrit et en tenir compte dans les évaluations subséquentes.
d) Autre condition
Satisfaire à toute autre condition indiquée dans le répertoire de l'Université.

Le doyen ou l'autorité compétente peut imposer des mesures à l'étudiant qui n'a pas respecté les prescriptions d'inscription lors d'une année ou d'un trimestre antérieur.

14.3 Progression sous probation
a) Probation en raison de la moyenne
i) Mise en probation
L'étudiant dont la moyenne, cumulative, annuelle ou par segment, calculée avant examen de reprise est égale ou supérieure à 1,7 et inférieure à 2,0 est mis en probation.

Quel que soit le régime de promotion, le doyen ou l'autorité compétente peut décider de la mise en probation de l'étudiant dont la moyenne, cumulative, annuelle ou par segment, est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à un nombre défini de cours ou à certains cours spécifiés par la Faculté.

Le doyen ou l'autorité compétente peut lever l'exclusion encourue en raison d'un échec à la reprise et décider de la mise en probation de l'étudiant.
ii) Régime de probation
L'étudiant ne peut être en probation qu'une fois au cours d'un même programme.

La probation commence en début de trimestre. Le programme de l'étudiant est déterminé par le doyen ou l'autorité compétente.

Dans le cas de l'étudiant inscrit à temps plein, la probation dure un an. Dans le cas de l'étudiant inscrit à temps partiel, le doyen ou l'autorité compétente détermine la durée de la probation en tenant compte de l'inscription trimestrielle de l'étudiant et de la scolarité du programme auquel il est inscrit.
iii) Conditions de la probation
Probation dans le cadre d'un programme à promotion par cours
L'étudiant en probation doit satisfaire aux exigences suivantes :
– reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué ou, avec l'autorisation du doyen ou de l'autorité compétente, substituer un autre cours au cours auquel il a échoué;
– à la demande du doyen ou de l'autorité compétente, reprendre et réussir un ou des cours réussis;

– maintenir une moyenne d'au moins 1,7 et obtenir au terme de la probation une moyenne de 2,0;
– se soumettre aux autres conditions imposées par le doyen ou l'autorité compétente.

L'étudiant en probation peut, avec l'autorisation du doyen ou de l'autorité compétente, reprendre un cours réussi;

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu du programme auquel il est inscrit.

Probation dans le cadre d'un programme à promotion par année

L'étudiant en probation doit satisfaire aux exigences suivantes :
– reprendre et réussir, sans avoir droit à l'examen de reprise, les cours de l'année en cause. Le doyen ou l'autorité compétente peut exempter l'étudiant de reprendre certains cours ou permettre la substitution de cours;
– obtenir une moyenne annuelle de 2,0 au terme de la probation;
– se soumettre aux autres conditions imposées par le doyen ou l'autorité compétente.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu du programme auquel il est inscrit.

b) Probation sur décision du doyen ou de l'autorité compétente

Sur recommandation du comité créé à cette fin, le doyen ou l'autorité compétente autorise l'étudiant à progresser dans le programme, mais l'avise par écrit qu'il devra parfaire ses connaissances, améliorer certaines habiletés ou modifier ses attitudes pendant la période d'observation suivante sans quoi il pourrait être exclu du programme. Le doyen ou l'autorité compétente peut imposer à l'étudiant la reprise d'un ou de plusieurs cours ou toute mesure particulière qu'il juge appropriée.

15. Normes de succès – programme

L'étudiant réussit dans un programme et reçoit le grade, le diplôme ou le certificat postulé

a) s'il réussit tous les cours requis du programme ou, le cas échéant, d'une orientation du programme, soit tous les cours obligatoires, des cours à option de manière à obtenir le minimum des crédits requis par chacun des blocs de cours à option, des cours au choix totalisant le nombre de crédits minimum alloués aux cours au choix et s'il atteint les niveaux attendus en termes de connaissances, attitudes et habiletés relatives aux objectifs ou compétences selon les exigences du programme;
b) si les cours réussis totalisent le nombre de crédits requis par le programme;
c) s'il obtient une moyenne d'au moins 2,0;
d) le cas échéant, s'il satisfait aux autres exigences du programme.

16. Exclusion et abandon

16.1 Exclusion

L'étudiant est exclu du programme dans les cas suivants :

a) Défaut de satisfaire aux conditions d'admission

L'étudiant qui, sans motif valable, ne satisfait pas aux conditions de son admission dans les délais prévus est exclu du programme auquel il est inscrit.

b) Échec à un cours éliminatoire

L'étudiant est exclu du programme auquel il est inscrit s'il échoue à un cours éliminatoire.

c) Échec à la reprise d'un cours

L'étudiant qui échoue à la reprise d'un cours obligatoire ou d'un cours à option est exclu du programme auquel il est inscrit.

d) Exclusion en raison d'un échec à un deuxième stage obligatoire

L'étudiant est exclu du programme s'il échoue à un deuxième stage obligatoire, même s'il a réussi la reprise d'un premier stage auquel il a échoué.

e) Moyenne insuffisante

L'étudiant dont la moyenne est inférieure à 1,7 est exclu du programme. Toutefois, l'étudiant inscrit dans un programme de 60 crédits ou plus ne peut être exclu, en raison de la moyenne, cumulative, annuelle ou par segment, avant d'avoir complété deux trimestres d'études (automne et hiver suivant ou hiver et automne suivant) et ce, quel que soit le nombre de crédits complétés.

Lorsque la moyenne justifiant l'exclusion est constatée en cours de trimestre, l'étudiant exclu peut être autorisé à terminer les cours auxquels il est inscrit, mais à titre d'étudiant libre.

f) Défaut de satisfaire aux conditions de la probation

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les conditions de sa probation dans les délais prévus est exclu du programme auquel il est inscrit.

g) Défaut de satisfaire aux prescriptions d'inscription

L'étudiant qui n'a pas satisfait aux conditions de réussite d'un programme dans le délai maximum prévu pour compléter un programme est exclu du programme auquel il est inscrit.

Le doyen ou l'autorité compétente peut exclure l'étudiant qui ne respecte pas les conditions d'une suspension ou les mesures qu'il lui a imposées en raison d'un non respect des prescriptions d'inscription.

h) Exclusion sur décision du doyen

Sur recommandation du comité créé à cette fin, le doyen ou l'autorité compétente peut exclure un étudiant s'il ne satisfait pas aux conditions d'une probation imposée en raison de ses connaissances, de ses attitudes ou de ses habiletés. Le doyen ou l'autorité compétente doit alors donner à l'étudiant l'occasion de se faire entendre.

Exceptionnellement et sur recommandation du Conseil de faculté, le doyen ou l'autorité compétente peut exclure un étudiant si son cheminement dans le programme le justifie.

16.2 Abandon du programme

L'étudiant qui désire abandonner ses études doit en faire parvenir l'avis à la Faculté et y joindre sa carte d'étudiant. L'abandon prend effet le jour de la réception de cet avis. Le relevé de notes de l'étudiant ne fait aucune mention des cours auxquels l'étudiant était inscrit si cet abandon est fait dans la période prévue au calendrier facultaire pour les modifications d'inscription. La mention « abandon » (ABA) est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient avant le délai fixé pour l'abandon d'un cours. La note F* (échec par absence) est portée au relevé de notes si l'abandon survient après ces délais.

L'étudiant qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé inscrit jusqu'à la fin du trimestre et la note F* (échec par absence) est inscrite au relevé de notes en regard des cours non complétés. Pour être réadmis au programme, l'étudiant doit présenter une nouvelle demande d'admission conformément à l'article 3.16 du présent règlement.

16.3 Levée de l'exclusion

Sur recommandation d'un comité créé à cette fin, le doyen ou l'autorité compétente peut lever l'exclusion encourue consécutivement à un échec à la reprise, à un échec à un cours éliminatoire ou à un échec à un stage pour lequel l'étudiant a perdu son droit de reprise et autoriser l'étudiant à reprendre le cours selon des modalités qu'il définit et, s'il y a lieu, lui imposer d'autres conditions incluant la mise en probation. Le doyen ou l'autorité compétente détermine la modalité de la reprise (examen de reprise ou reprise du cours) en fonction des exigences de la progression de l'étudiant dans le programme.

17. Baccalauréat par association de diplômes ou certificats (baccalauréat par cumul)

Le baccalauréat par cumul est un baccalauréat obtenu par la combinaison d'une majeure et d'une mineure-certificat ou de trois mineures-certificats.

a) Conditions d'obtention

Pour obtenir le baccalauréat, l'étudiant doit avoir réussi des programmes dont les cours combinés totalisent 90 crédits. Les crédits d'un cours ne peuvent être comptabilisés qu'une seule fois même s'ils ont servi à l'obtention de deux des programmes conduisant à l'obtention du baccalauréat.

b) Équivalence de programme

i) Définition

Il y a équivalence de programme lorsqu'un programme ou un ensemble de cours réussis par un étudiant remplace un programme constitutif du baccalauréat postulé. Cependant aucune équivalence de programme constitutif d'un grade ne peut être accordée pour des cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

ii) Maximum autorisé

Au plus, une mineure-certificat ou, exceptionnellement, une majeure, ou deux mineures-certificats peuvent être reconnues par équivalence pour l'obtention d'un baccalauréat.

iii) Indication sur le diplôme

Le diplôme mentionne le nom du programme et le nom de l'établissement où ont été faites les études pour lesquelles l'équivalence est accordée.

18. Octroi de grades et attestations

Sur recommandation du Conseil de faculté, le Conseil de l'Université confère un grade, un diplôme ou un certificat à l'étudiant qui satisfait à toutes les exigences du ou des programmes qui y conduisent et lui délivre un diplôme en attestant l'attribution.

L'appellation et le sigle du grade ou le secteur de rattachement d'un programme est indiqué dans la description de chacun des programmes.

Les grades, diplômes et certificats sont conférés, à compter de la date de la recommandation faite par le Conseil de faculté.

Le cas échéant, le libellé du grade indique que l'étudiant a satisfait aux exigences du cheminement honor.

Le libellé du diplôme comprend le nom du programme avec la date de réussite du programme ou, le cas échéant, le nom des programmes donnant droit au grade avec la date de réussite et, s'il y a lieu, la provenance de chacun de ces programmes. Le titre et l'abréviation du grade sont également inscrits sur le diplôme.

De façon générale,

a) Les programmes de doctorat de premier cycle donnent droit au doctorat dans le champ d'études du programme.

b) Les programmes de baccalauréat spécialisé donnent droit au Baccalauréat ès arts (B.A.), ou bien au Baccalauréat ès sciences (B. Sc.), ou encore à un baccalauréat dans une discipline ou un champ d'études (Baccalauréat en design architectural, Baccalauréat en musique).

c) Les programmes de baccalauréat bidisciplinaire donnent droit au Baccalauréat ès arts (B.A.) lorsqu'une des concentrations appartient au secteur arts et l'autre au secteur sciences. Si les deux concentrations appartiennent au même secteur, arts ou sciences, ce dernier détermine l'appellation du grade.

d) Les programmes de baccalauréat avec majeure et mineure-certificat donnent droit au Baccalauréat ès arts (B.A.) ou bien au Baccalauréat ès sciences, selon le secteur dont relève la majeure.

e) Les programmes de baccalauréat avec mineures-certificats donnent droit au Baccalauréat ès arts (B.A.) ou bien au Baccalauréat ès sciences (B. Sc.), selon le secteur auquel appartiennent la majorité des mineures-certificats.

Le registraire atteste de la réussite du module.

Seul le relevé de notes atteste de la réussite des cours d'un programme d'appoint.

19. Nullité d'un octroi de grade, de diplôme ou de certificat

L'octroi de grade, de diplôme ou de certificat fait par erreur est nul.

L'octroi de grade, de diplôme ou de certificat à la suite de fraude, dont le plagiat, est nul.

Règlement pédagogique de la Faculté

Le Conseil de la Faculté des études supérieures et postdoctorales édicte le Règlement suivant :

Chapitre I – Définitions

Définitions liminaires

Dans le présent règlement, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par :

a) « conseil de faculté » : au Département de kinésiologie et à l'École d'optométrie, l'assemblée;

b) « doyen » : le doyen de la faculté responsable d'un programme ou toute personne habilitée par la règlementation de l'Université à exercer un pouvoir attribué au doyen; dans le cas du Département de kinésiologie et de l'École d'optométrie, le directeur;

c) « faculté » : la faculté dont relève le programme auquel un étudiant est inscrit; le terme inclut le Département de kinésiologie et l'École d'optométrie;

d) « faculté départementalisée » : la Faculté de l'aménagement, la Faculté des arts et des sciences, la Faculté de médecine, la Faculté de médecine dentaire, la Faculté de médecine vétérinaire et la Faculté des sciences de l'éducation;

e) « Faculté » : la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

1.1 Cycles

En plus du premier cycle, l'enseignement universitaire comporte un deuxième et un troisième cycles d'études :

a) le deuxième cycle est la deuxième étape de l'enseignement universitaire; il conduit aux grades de maîtrise, ou aux diplômes et certificats énumérés à l'article 43; il prépare à la poursuite d'études de troisième cycle ou au marché du travail;

b) le troisième cycle est la troisième étape de cet enseignement; il conduit aux grades soit de docteur, soit de *Philosophiæ doctor* énumérés à l'article 69; il peut être suivi d'études postdoctorales ou préparer au marché du travail.

1.1A Études postdoctorales

La Faculté des études supérieures et postdoctorales est responsable, avec le concours des facultés et des départements, de l'application de la Politique sur les stagiaires postdoctoraux. Le stage postdoctoral permet à la personne intéressée d'acquérir une expertise dans un domaine de recherche spécialisé ou complémentaire à sa formation. Il conduit à l'obtention d'une attestation délivrée par la Faculté sur la recommandation de l'unité académique.

1.2 Trimestres

L'année universitaire s'étend sur douze mois; elle comporte trois trimestres :

a) le trimestre d'été, de mai à août inclus;

b) le trimestre d'automne, de septembre à décembre inclus;

c) le trimestre d'hiver, de janvier à avril inclus.

1.3 Discipline

La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance (exemples : la physique, la philosophie).

1.4 Champ d'études

Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et appliquées à une réalité spécifique (exemples : la médecine dentaire, les relations industrielles, l'administration des affaires).

1.5 Plan global d'études

Le plan global d'études d'un étudiant comprend l'ensemble de ses cours, son projet de recherche, le calendrier de ses activités et les modalités de son inscription.

1.6 Programme

Le programme est un ensemble d'activités nécessaires à l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat; un programme peut comporter des options.

1.7 Types de programme

Les programmes de deuxième et de troisième cycles sont des programmes portant sur une discipline, sur un champ d'études ou l'association pluridisciplinaire ou interdisciplinaire de champs d'études. À ce niveau, un champ d'études peut être constitué de l'association de deux disciplines ou plus.

Certains programmes sont dits à vocation professionnelle si, par leurs orientations et leurs objectifs, ils visent une formation principalement adaptée à l'exercice d'une fonction ou d'une profession.

1.8 Scolarité

La scolarité est le temps requis pour compléter un programme; elle s'étend de la première inscription au programme jusqu'au moment où toutes les exigences du programme ont été satisfaites.

a) la scolarité minimale est le temps minimal exigé d'un étudiant pour compléter le programme auquel il s'est inscrit;

b) la scolarité maximale est le temps maximal alloué à un étudiant pour compléter le programme auquel il s'est inscrit.

1.9 Cours

Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'études pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à un département, une faculté ou un programme. Un cours comporte normalement trois crédits.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes, par exemple : leçons magistrales, répétitions, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures.

Lorsqu'il est inséré dans un programme, le cours l'est à l'un ou à l'autre des titres suivants :

a) à titre de cours obligatoire. Le cours obligatoire est jugé indispensable pour atteindre les objectifs du programme et, par conséquent, est imposé à tous les étudiants inscrits au programme;

b) à titre de cours à option. Le cours à option est choisi en fonction d'objectifs spécifiques du programme ou des besoins de la spécialisation parmi un ensemble déterminé de cours faisant partie d'un programme;

c) à titre de cours au choix. Le cours au choix est choisi dans l'ensemble des cours offerts par l'Université, ou le cas échéant, dans une autre institution universitaire.

Un cours est dit préalable s'il doit nécessairement avoir été suivi et réussi avant un autre cours; un cours est dit concomitant s'il doit être suivi en même temps qu'un autre, à moins qu'il n'ait été préalablement réussi.

Le cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit.

1.10 Crédit

Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique aux études et au travail exigés d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche.

Le crédit représente quarante-cinq heures consacrées par l'étudiant à une activité de formation y compris, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université.

Ainsi, par exemple, un crédit représente :

a) une heure de cours et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre ou

b) deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre ou

c) trois heures par semaine consacrées à la recherche pendant un trimestre ou

d) quarante-cinq heures de stage ou une semaine régulière de travail dans le milieu de stage.

1.11 Équivalence de cours

Il y a équivalence d'un cours lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours inscrit à son programme.

1.12 Exemption de cours

Il y a exemption d'un cours lorsque la formation ou l'expérience d'un étudiant permet de l'autoriser à ne pas suivre un cours inscrit à son programme.

1.13 Substitution de cours

Il y a substitution de cours lorsqu'un cours remplace un autre cours du même programme.

1.14 Transfert de cours

Il y a transfert d'un cours lorsqu'un cours est reporté d'un programme à un autre par modification d'inscription, mais sans faire l'objet d'une demande d'équivalence ou d'exemption, ou lorsque des cours suivis à titre d'étudiant libre à l'Université sont reportés au programme de l'étudiant.

1.15 Ententes interuniversitaires

En vertu d'ententes interuniversitaires, dont l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », le doyen de la faculté intéressée peut permettre à un étudiant régulier de suivre un ou plusieurs cours dans une autre institution universitaire québécoise.

1.16 Mémoire

Le mémoire est un exposé écrit des résultats d'un travail de recherche poursuivi dans le cadre d'un programme de deuxième cycle.

1.17 Thèse

La thèse est un exposé écrit des résultats d'un travail de recherche poursuivi dans le cadre d'un programme de doctorat.

1.18 Grade

Le grade est un titre conféré par l'Université, après l'évaluation, et attesté par un diplôme. Le grade est obtenu après la réussite d'un programme de grade du deuxième ou du troisième cycle.

Ainsi, les titres de maître et de docteur sont conférés par le Conseil de l'Université au terme de la maîtrise (programme de grade de deuxième cycle) et du doctorat (programme de grade du troisième cycle).

Les termes utilisés pour désigner un grade constituent l'appellation du grade (exemple : maître ès sciences, *philosophiæ doctor*).

L'abréviation de l'appellation d'un grade constitue le sigle du grade (exemple : M.Sc., pour maître ès sciences; Ph.D., pour *philosophiæ doctor*).

1.19 Diplôme

Le diplôme est, le cas échéant :

a) soit le nom d'un programme d'études de cycle supérieur (exemple : diplôme d'études supérieures spécialisées);

b) soit un acte, conféré par le Conseil de l'Université, attestant l'obtention d'un grade ou d'un diplôme.

1.20 Certificat de deuxième cycle

Le certificat de deuxième cycle, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant la réussite dans un programme de certificat de deuxième cycle.

1.21 Attestation d'études

L'attestation d'études est un acte délivré par le secrétaire de la faculté, établissant qu'un étudiant a suivi ou réussi des activités de formation.

1.22 Libellé

Par « libellé », on entend les termes dans lesquels sont rédigés un diplôme, un certificat ou une attestation d'études.

Les libellés des diplômes et des certificats de l'Université comportent les indications énumérées ci-dessous :

A. Libellé des diplômes de maîtrise et de doctorat

a) le blason de l'Université;
b) le nom de l'Université et, le cas échéant, le nom de l'école affiliée;
c) le nom de la faculté;
d) l'expression « Attendu que le Conseil de la Faculté atteste que »;
e) le prénom et le nom du récipiendaire;
f) l'expression « a terminé les études du programme de »;
g) une des expressions suivantes : « doctorat » ou « deuxième cycle »;
h) l'appellation du programme et, le cas échéant, l'option;
i) l'expression « Nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui conférons le grade de »;
j) l'intitulé approprié conformément aux articles 43 et 69;
k) entre parenthèses, le sigle approprié conformément aux articles 43 et 69;
l) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de la Faculté) avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
m) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté »;
n) l'expression « Fait à Montréal, le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le grade) »;
o) la date et les signatures requises;
p) le sceau de l'Université;
q) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »

B. Libellé des grades canoniques

a) le blason de l'Université;
b) le nom de l'Université;
c) l'expression « Attendu que le Conseil de la Faculté de théologie et de sciences des religions attestent que »;
d) le prénom et le nom du récipiendaire;
e) l'expression « a complété le programme de »;
f) une des expressions suivantes « doctorat » ou « deuxième cycle »;
g) l'expression « Nous Modérateur des facultés ecclésiastiques et nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de notre autorité, lui conférons le grade de »;
h) selon les cas, l'intitulé « docteur en théologie » ou « licencié en théologie »;
i) selon les cas, le sigle approprié « D.Th. » ou « L.Th. »;
j) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Conseil de la Faculté) »;
k) l'expression « avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
l) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général, de celle du doyen et du secrétaire de la Faculté de théologie et de sciences des religions et de celle du modérateur des facultés ecclésiastiques »;
m) l'expression « Fait à Montréal le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le grade) »;
n) la date et les signatures requises;
o) le sceau de l'Université;
p) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »

C. Libellé des diplômes d'études supérieures spécialisées et des diplômes d'études postdoctorales

a) le blason de l'Université;
b) le nom de l'Université et, le cas échéant, le nom de l'école affiliée;
c) le nom de la faculté;
d) l'expression « Attendu que le Conseil de la Faculté atteste que »;
e) le prénom et le nom du récipiendaire;
f) l'expression « a terminé le programme d'études supérieures spécialisées en » ou « a terminé le programme d'études postdoctorales en »;
g) l'appellation du programme;
h) l'expression « Nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui délivrons ce.....;
i) l'intitulé approprié conformément aux articles 43 et 69;
j) entre parenthèses, le sigle approprié conformément aux articles 43 et 69;
k) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Conseil de la Faculté) avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
l) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté »;

m) l'expression « Fait à Montréal le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le diplôme) »;
n) la date et les signatures requises;
o) le sceau de l'Université;
p) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »

D. Libellé des diplômes d'études spécialisées et des certificats
a) le blason de l'Université;
b) le nom de l'Université et, le cas échéant, le nom de l'école affiliée;
c) l'expression « Attendu l'avis du Conseil de la Faculté (le nom de la faculté concernée) attestant que »;
d) le prénom et le nom du récipiendaire;
e) selon les cas, l'expression « a terminé les études de deuxième cycle en » ou « a terminé le programme d'études spécialisées en »;
f) l'appellation du programme;
g) l'expression « Attendu la recommandation du Conseil de la faculté »;
h) l'expression « Nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui délivrons ce »;
i) l'intitulé approprié conformément à l'article 43;
j) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Conseil de la Faculté) avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
k) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté »;
l) l'expression « Fait à Montréal le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le diplôme ou certificat) »;
m) la date et les signatures requises;
n) le sceau de l'Université;
o) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »

E. Libellé des diplômes de maîtrise et de doctorat en théologie – études pastorales (programme offert en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi)
a) le blason de l'Université;
b) le nom de l'Université;
c) le nom de la Faculté de théologie et de sciences des religions;
d) l'expression « Attendu que sur avis favorable de la Commission des études de l'Université du Québec à Chicoutimi, le Conseil de la Faculté atteste que »;
e) le prénom et le nom du récipiendaire;
f) l'expression « a terminé les études du programme de »;
g) une des expressions suivantes : « doctorat » ou « deuxième cycle »;
h) appellation du programme « théologie – études pastorales »;
i) l'expression « offert en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi »;
j) l'expression « Nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui conférons le grade de »;
k) l'intitulé approprié conformément aux articles 43 et 69;
l) entre parenthèses, le sigle approprié conformément aux articles 43 et 69;
m) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Conseil de la Faculté) avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
n) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté »;
o) l'expression « Fait à Montréal le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le grade) »;
p) la date et les signatures requises;
q) le sceau de l'Université;
r) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »

F. Libellé des diplômes de maîtrise en sciences infirmières (programme offert en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi)
a) le blason de l'Université;
b) le nom de l'Université;
c) le nom de la Faculté des sciences infirmières;
d) l'expression « Attendu que sur avis favorable de la Commission des études de l'Université du Québec à Chicoutimi, le Conseil de la Faculté atteste que »;
e) le prénom et le nom du récipiendaire;
f) l'expression « a terminé les études du programme de »;
g) l'expression: « deuxième cycle »;
h) appellation du programme « sciences infirmières »;
i) l'expression « offert en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi »;
j) l'expression « Nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui conférons le grade de »;
k) l'intitulé approprié conformément aux articles 43 et 69;
l) entre parenthèses, le sigle approprié conformément aux articles 43 et 69;
m) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Conseil de la Faculté) avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
n) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté »;
o) l'expression « Fait à Montréal le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le grade) »;
p) la date et les signatures requises;
q) le sceau de l'Université;
r) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »

G. Libellé des diplômes de maîtrise en service social (programme offert en extension à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue)
a) le blason de l'Université;
b) le nom de l'Université;
c) le nom de la Faculté des arts et des sciences;
d) l'expression « Attendu que sur avis favorable de la Commission des études de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, le Conseil de la Faculté atteste que »;
e) le prénom et le nom du récipiendaire;
f) l'expression « a terminé les études du programme de »;
g) l'expression: « deuxième cycle »;
h) appellation du programme « service social »;
i) l'expression « offert en extension à l'Université du Québec à Abitibi-Témiscamingue »;
j) l'expression « Nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui conférons le grade de »;
k) l'intitulé approprié conformément aux articles 43 et 69;
l) entre parenthèses, le sigle approprié conformément aux articles 43 et 69;
m) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Conseil de la Faculté) avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
n) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté »;

o) l'expression « Fait à Montréal le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le grade) »;
p) la date et les signatures requises;
q) le sceau de l'Université;
r) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »

1.23 Cotutelle

La cotutelle est le partage par l'Université de Montréal et une autre université, de la responsabilité de la formation et de l'encadrement d'un étudiant au doctorat, notamment par la mise au point d'un programme conjoint de formation et par la nomination par chacun des établissements d'un directeur de recherche, lesquels assument ensemble la responsabilité de la direction scientifique de l'étudiant concerné, les deux directeurs ayant déjà établi une collaboration.

L'étudiant se voit décerner un diplôme par chacun des établissements partenaires. Le libellé de chaque diplôme fait mention de la collaboration de l'établissement partenaire ainsi que de la cotutelle.

L'étudiant d'un programme de doctorat désirant s'inscrire en cotutelle doit obtenir l'accord des deux universités, qui signent une convention à cet effet, laquelle prévoit son admission dans les deux établissements et les conditions spécifiques s'appliquant à son programme de formation. Cette convention doit satisfaire aux conditions prévues par la convention-cadre sur les cotutelles de thèse, dans le cas d'une cotutelle avec une université française, ou par la convention conclue par l'Université de Montréal avec une autre université.

Chapitre I.1 – Évaluation des prestations d'enseignement-cours et d'encadrement

1.24 Dans le but d'assurer la qualité de la formation offerte dans les programmes de cycles supérieurs, chaque unité doit évaluer, à partir d'informations recueillies auprès des étudiants, les prestations d'enseignement-cours et d'encadrement qui leur sont fournies.

Cette évaluation a un caractère formatif et les modalités, notamment la manière dont les résultats seront communiqués aux personnes concernées, en sont établies conformément à la réglementation de l'Université.

Chapitre II – Dispositions applicables à tous les programmes

SECTION I – Catégories d'étudiants

2. Nomenclature

La Faculté reçoit des étudiants réguliers, des étudiants libres et des étudiants visiteurs; ces trois catégories sont exclusives.

3. Étudiant régulier

L'étudiant régulier postule un certificat, un diplôme ou un grade de la Faculté.

4. Étudiant libre, auditeur

L'étudiant libre ne postule pas de grade. Après autorisation du doyen, il peut s'inscrire à certains cours. Il doit alors participer aux travaux afférents à ce cours et se présenter aux examens. Il a droit à une attestation pour les études accomplies.

Un étudiant libre ne peut s'inscrire à plus de deux cours ou à plus de huit crédits dans un même programme, sauf si le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, dans le cas des étudiants internationaux, ou le doyen, dans les autres cas, s'est prononcé sur l'admissibilité du candidat.

Lorsqu'un étudiant libre veut être admis comme étudiant régulier, le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou le doyen selon le cas, n'est pas tenu de lui reconnaître les crédits obtenus à titre d'étudiant libre.

L'auditeur est la personne qui, sans postuler de diplôme ou de certificat, s'inscrit après accord des enseignants concernés à une ou plusieurs activités pédagogiques sans devoir se soumettre à l'évaluation et n'obtient en conséquence aucun crédit pour les cours suivis.

5. Étudiant visiteur

L'étudiant visiteur est celui qui est inscrit à un programme dans une autre université ou dans un autre établissement de niveau universitaire et qui, afin de satisfaire à certaines exigences de ce programme, est accueilli par l'Université de Montréal. S'il est inscrit à un cours ou à une activité pédagogique, il est soumis au règlement pédagogique de l'Université de Montréal ainsi qu'à ses autres règlements.

Toutefois, l'étudiant admis en vertu de l'Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec, s'inscrit à un maximum de six crédits par année.

SECTION II – Admission – conditions générales

6. Admissibilité à titre d'étudiant régulier

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit :

a) posséder une connaissance suffisante du français parlé et écrit;
b) posséder une connaissance suffisante de l'anglais* et d'une autre langue, lorsque celle-ci est indispensable au programme auquel il désire s'inscrire; dans certains cas, cette connaissance peut être évaluée au moyen d'un test dont la réussite est une condition d'admissibilité;
c) satisfaire aux conditions d'admissibilité propres à chacun des programmes.

7. Exigences linguistiques et autres tests d'admissibilité

Le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, dans le cas des étudiants internationaux, ou le doyen, dans les autres cas, peut imposer un test de connaissance du français au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou dont les études antérieures n'ont pas été faites en français.

Si, eu égard aux exigences du programme, le résultat à ce test est trop faible, le doyen peut refuser d'admettre le candidat, ou admettre le candidat à la condition que celui-ci obtienne un résultat satisfaisant dans une épreuve ultérieure de connaissance du français.

Le doyen peut également imposer tout autre test jugé nécessaire pour l'admissibilité à un programme. Si, eu égard aux exigences du programme, les résultats à ce test sont faibles, le doyen peut refuser d'admettre le candidat.

8. Admissibilité à titre d'étudiant libre ou à titre d'auditeur

Pour être admissible à titre d'étudiant libre ou à titre d'auditeur, un candidat doit avoir une formation qui lui permette de tirer profit des cours qu'il veut suivre.

9. Admissibilité à titre d'étudiant visiteur

Pour être admissible à titre d'étudiant visiteur, un candidat doit :

a) avoir obtenu l'autorisation du doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, dans le cas des étudiants internationaux, ou du doyen, dans les autres cas,
b) avoir la préparation suffisante pour tirer profit des activités choisies.

10. Autorité compétente en matière d'admission

Le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales décide de l'admission des candidats internationaux, sur recommandation du doyen; les autres candidats sont admis par le doyen. Ni le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ni le doyen ne sont tenus d'offrir l'admission à tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

Le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales décide par ailleurs, sur recommandation du doyen, de l'admission d'un étudiant de doctorat à un cheminement en cotutelle de thèse.

SECTION III – Demande d'admission, réadmission, reconnaissance de crédits et statut étudiant plein temps / demi-temps

11. Demande d'admission et réadmission

Le candidat qui désire être admis à un programme de la Faculté doit remplir un formulaire officiel de demande d'admission et le présenter avant la date limite, accompagné des pièces requises, conformément aux instructions attachées au formulaire de demande d'admission. Toute demande présentée après la date limite peut être refusée.

L'étudiant qui n'a pas été exclu définitivement et dont l'inscription a été annulée peut exceptionnellement être réadmis. Il doit présenter une nouvelle demande d'admission. Le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou le doyen, selon le cas, décide de la réadmission. La réadmission est faite aux conditions que détermine le doyen, qui peut imposer à cet étudiant un régime d'études particulier et, notamment, fixer des exigences particulières pour la réussite des cours du programme auquel il s'inscrit. Ce régime peut, à tous égards, être plus exigeant que le régime ordinaire.

* Dans presque toutes les disciplines universitaires, les étudiants qui ne peuvent lire facilement l'anglais s'exposent à de sérieuses difficultés dans leurs études, étant donné le nombre considérable d'ouvrages publiés dans cette langue.

12. Reconnaissance de crédits

Il existe différentes formes de reconnaissance de crédits : l'équivalence de cours, l'exemption, le transfert. En outre, l'étudiant régulier peut suivre des cours dans un autre établissement universitaire dans le cadre d'ententes interuniversitaires.

A. Demande de reconnaissance

Pour obtenir des équivalences d'études de même niveau que celui auquel il veut s'inscrire, le candidat doit en faire la demande avec pièces à l'appui, au moment où il présente sa demande d'admission ou au premier trimestre de son inscription. La demande d'équivalence ne sera cependant étudiée que si elle porte sur un cours ou une autre activité pédagogique suivie dix ans ou moins avant la date de la demande d'admission.

B. Bases de reconnaissance

Dans le cas d'équivalence et de transfert, la reconnaissance repose sur les objectifs, sur le contenu, sur le niveau du cours ou du programme, de même que sur l'année où il a été suivi. L'équivalence ne saurait être accordée pour un cours réussi avec une note inférieure à B- ou une note équivalente au 2,7 de l'Université de Montréal ou sur la seule base de l'égalité du nombre de crédits.

Le nombre total de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert entre deux programmes est déterminé en fonction de la structure et des objectifs du programme dans lequel l'étudiant demande à être admis.

Pour des cours ayant déjà servi à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme, l'équivalence accordée ne peut pas dépasser le cinquième des crédits du programme auquel l'étudiant s'inscrit.

Le nombre total de crédits accordés par exemption et équivalence ne peut dépasser la moitié des crédits d'un programme sauf dans des cas très exceptionnels où il peut atteindre les 2/3 des crédits du programme.

L'exemption de trimestres ne peut être accordée que par le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, sur la recommandation du doyen.

C. Indication au bulletin de notes

a) Équivalence de cours

Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours, pour lequel on a reconnu une équivalence, apparaît au bulletin, mais l'indication équivalence (EQV) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

Cependant, si l'équivalence vise un cours et que ce cours :

i) a été réussi à l'Université de Montréal;

ii) n'a pas servi à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme ou à l'admission à un programme;

iii) a été suivi trois ans au plus avant l'admission;

la note est transférée au bulletin de l'étudiant pour le programme auquel il est admis. Cette note entre alors dans le calcul de la moyenne du nouveau programme.

b) Exemption

Le bulletin de notes fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours, pour lequel on a reconnu une exemption, apparaît au bulletin, mais l'indication exemption (EXE) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

c) Ententes interuniversitaires

La note du cours suivi dans le cadre de l'Entente entre universités québécoises est convertie dans le système de notation littérale en vigueur à l'Université de Montréal, portée au bulletin de l'étudiant. Elle contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

Les cours suivis dans le cadre d'ententes interprovinciales ou internationales sont portés au bulletin, avec la mention équivalence (EQV).

13. Statut étudiant plein temps ou demi-temps

Le candidat qui présente une demande d'admission doit indiquer s'il entend poursuivre ses études à plein temps ou à demi-temps. Dans ce dernier cas, il doit tenir compte des articles 51 (au deuxième cycle) ou 77 (au doctorat).

Les études à plein temps sont celles que l'étudiant poursuit en s'y consacrant entièrement. Dans le calcul du nombre minimal de trimestres requis pour l'obtention d'un grade, chaque trimestre auquel un candidat est inscrit à demi-temps compte pour la moitié d'un trimestre.

Le candidat peut être admis à plein temps à tout programme.

Le candidat peut être admis à demi-temps à tout programme, sauf si des exigences particulières du programme requièrent des études à plein temps.

Dans les programmes conduisant à un diplôme ou à un certificat, ou dans certains programmes désignés par le Conseil de la Faculté, le candidat peut être admis à temps partiel selon une modalité autre que celle du demi-temps. Aux fins de ces programmes, le Conseil de la Faculté peut étendre la scolarité maximale.

SECTION IV – Inscription et annulation de l'inscription

14. Première inscription, plan global d'études et restriction à l'inscription

Au moment de sa première inscription dans un programme, l'étudiant doit soumettre un plan global d'études dans lequel sont définies les modalités de réalisation de son programme. Il doit faire approuver ce plan global d'études par le doyen, après consultation du directeur de recherche, lorsque celui-ci est nommé.

L'étudiant admis doit s'inscrire au début de chaque trimestre suivant la procédure et dans les délais qui lui sont indiqués; un avis d'admission n'est pas une inscription. Il doit au préalable faire approuver son choix de cours pour le trimestre par le doyen.

L'étudiant régulier s'inscrit à un programme; l'étudiant libre ou l'étudiant visiteur s'inscrit à des cours ou à des activités.

Un étudiant ne peut pas être inscrit en même temps à plus d'un programme de grade, sauf si le doyen l'y autorise.

15. Annulation d'inscription

L'étudiant qui désire annuler son inscription doit faire parvenir un avis écrit au doyen et y joindre sa carte d'étudiant. L'annulation prend effet le jour de la réception de cet avis. Au bulletin de notes de l'étudiant, la mention abandon (ABA) est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient au moins un mois avant la fin des cours. La mention « échec par absence » (F*) est portée au bulletin si l'abandon survient après ce délai.

L'étudiant qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé inscrit jusqu'à la fin du trimestre. Son inscription est ensuite annulée automatiquement et la mention « échec par absence » (F*) est portée au bulletin de notes en regard des cours non complétés.

L'étudiant dont l'inscription est annulée doit, pour être réadmis, soumettre une nouvelle demande d'admission conformément au deuxième alinéa de l'article 11.

SECTION V – Modifications, abandon de cours et changement de programme

16. Modification du choix de cours ou de l'inscription

L'étudiant qui désire modifier son choix de cours ou son inscription doit présenter une demande écrite et motivée, au plus tard quinze jours après l'ouverture officielle des cours de chaque trimestre. Le doyen décide de la demande.

17. Modification d'option

L'étudiant qui désire modifier son option à l'intérieur du programme où il est inscrit doit présenter une demande écrite et motivée à cet effet. Le doyen décide de la demande.

18. Modification du plan global d'études

L'étudiant qui désire modifier son plan global d'études doit le faire au moment de l'inscription trimestrielle. Le nouveau plan global d'études doit être approuvé par le doyen.

19. Abandon d'un cours

L'étudiant qui désire abandonner un cours doit présenter une demande écrite et motivée, au moins un mois avant la fin de ce cours. Le doyen décide de la demande.

À défaut d'une telle autorisation, ce cours reste inscrit au bulletin de notes de l'étudiant et celui-ci se voit attribuer la note F à toutes les évaluations auxquelles il ne s'est pas soumis.

20. Changement de programme

L'étudiant qui désire changer de programme doit présenter une nouvelle demande d'admission.

SECTION VI – Modes d'évaluation

21. Les modes d'évaluation suivants peuvent être utilisés par un professeur : travaux, examens ou observation de la performance.

22. Évaluation par mode de travaux

L'évaluation par mode de travaux porte sur l'ensemble des travaux imposés à l'étudiant pendant la durée du cours.

Dans le cas d'un travail de groupe, le rapport et l'évaluation doivent être individuels.

23. Évaluation par mode d'examens

L'évaluation par mode d'examens donne lieu à une ou à plusieurs épreuves, écrites ou orales. S'il n'y a qu'une épreuve orale, elle doit avoir lieu en présence d'un témoin désigné par le doyen.

24. Responsabilité de l'évaluation

Les modalités de l'évaluation sont déterminées par le professeur responsable du cours et approuvées par le doyen.

25. Information relative à l'évaluation

Au début de chaque cours, le professeur fournit le plan de cours et informe ses étudiants des modes d'évaluation du cours.

26. Absence à une évaluation

La note F est attribuée à l'étudiant qui :

a) étant présent à une séance d'évaluation par mode d'examens ne remet aucune copie, s'il s'agit d'une épreuve écrite, ou refuse de répondre aux questions, s'il s'agit d'une épreuve orale;

b) ne se présente pas à une séance d'évaluation par mode d'examens ou ne remet pas à la date fixée par le professeur un travail constituant un élément d'évaluation d'un cours, à moins que, dans les huit jours, il ne justifie par écrit, pour un motif jugé valable, son absence ou son retard auprès du doyen.

27. Absence à un examen périodique pour un motif valable

Si l'étudiant est absent à un examen périodique pour un motif jugé valable, cet examen est exclu de l'évaluation du cours.

Par motif valable, on entend un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure ou une maladie attestée par un certificat médical.

28. Absence à un examen final pour un motif valable

En cas d'absence à un examen final pour un motif jugé valable, l'étudiant doit subir cet examen à une session spéciale dont la date est fixée par le doyen.

29. Retard à remettre un travail

En cas de retard, pour un motif jugé valable, à remettre un travail constituant un élément d'évaluation d'un cours, l'étudiant doit remettre celui-ci dans le délai fixé par le doyen après consultation du professeur. Ce délai ne peut excéder un trimestre.

30. Système de notation

30.1 Notation des cours

La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

A+ = 4,3	A = 4	A- = 3,7	correspondant à excellent
B+ = 3,3	B = 3	B- = 2,7*	correspondant à bon
C+ = 2,3	C = 2**		correspondant à passable

* note minimale de passage dans un programme

** note minimale de passage dans un cours

30.2 Moyenne cumulative

La moyenne cumulative de l'étudiant est calculée en pondérant le résultat obtenu dans chaque cours du programme suivi par le nombre de crédits attribués à ce cours. Les crédits et les résultats des cours hors programme ne contribuent pas au calcul de la moyenne cumulative.

31. Comité d'études supérieures

Un Comité d'études supérieures doit être formé dans chaque faculté, département ou programme interdisciplinaire. Il doit être composé d'au moins trois professeurs. Le doyen doit être informé une fois l'an, à la date qu'il fixe, de la composition du comité relevant d'un département ou d'une direction de programme interdisciplinaire. À défaut, il procède lui-même à la formation du comité.

Le Comité d'études supérieures est responsable des aspects académiques des affaires étudiantes, de la qualité de l'environnement de formation et du bon déroulement des études.

Le Comité d'études supérieures effectue le suivi des étudiants selon les dispositions pertinentes du règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et s'assure que les objectifs de formation sont partagés par les membres du corps professoral et les étudiants et que la manière de les atteindre s'appuie sur des pratiques favorisant la réussite des études.

De plus, les responsabilités du Comité d'études supérieures peuvent comprendre :

– le recrutement, l'admission et l'inscription des étudiants;
– l'application des politiques locales de soutien financier aux étudiants;
– l'accueil des nouveaux étudiants et leur intégration aux milieux de formation;
– l'évaluation des étudiants.

Il fait rapport de l'évolution de ses travaux au moins une fois par an à l'Assemblée départementale ou au Conseil de faculté.

32. Seconde évaluation

32.1 Dispositions générales

À moins qu'il ne soit exclu du programme en conformité des articles 59 et 88, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit à une seconde évaluation.

Les modalités de seconde évaluation sont : la reprise de l'examen, la reprise du cours, la substitution de cours ou tout autre forme d'évaluation jugée adéquate.

Pour les cours constitutifs d'un programme, les modalités de seconde évaluation sont déterminées par le doyen.

A. Cours obligatoire

L'étudiant qui a subi un échec à un cours obligatoire doit reprendre, dans l'année qui suit cet échec ou dès que le cours sera offert ultérieurement, le même cours ou l'équivalent, ou faire un autre travail, ou subir un examen de reprise.

B. Cours à option

L'étudiant qui a subi un échec à un cours à option doit reprendre le même cours ou, avec l'approbation du doyen, lui substituer un autre cours à option dans l'année qui suit cet échec, ou faire un autre travail, ou subir un examen de reprise.

C. Cours au choix

L'étudiant qui a subi un échec à un cours au choix peut le reprendre ou, avec l'approbation du doyen, lui substituer un autre cours au choix, ou faire un autre travail, ou subir un examen de reprise selon les modalités de reprise prévues au règlement pédagogique de la faculté responsable du cours.

32.2 Notes au bulletin

Toutes les notes obtenues par l'étudiant sont portées à son bulletin.

Cependant, en cas de reprise, seule la dernière note qui ne peut être supérieure à B-, sert au calcul de la moyenne cumulative.

33. Rattrapage

Lorsqu'un événement non prévu au calendrier universitaire officiel entraîne la suppression des activités qui entrent dans le calcul des crédits, celles-ci doivent être reprises conformément à des modalités déterminées ou approuvées par la Commission des études.

34. Plagiat

Tout plagiat, copiage ou fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute autre participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, d'un mémoire ou d'une thèse est régi par les dispositions du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants adopté par l'Assemblée universitaire.

35. Note finale

Le Comité d'études supérieures examine les résultats des évaluations de l'étudiant ainsi que le rendement global de celui-ci par rapport à l'état d'avancement de ses travaux. Après consultation du professeur responsable de chaque cours et du directeur de recherche, le comité peut :

a) approuver ou établir, pour chaque cours, la note finale qui sera inscrite au bulletin de l'étudiant;

b) recommander au doyen d'autoriser l'étudiant à s'inscrire au trimestre suivant, de mettre fin à la candidature de celui-ci – selon les articles 59g) pour la maîtrise et 88i) pour le doctorat – ou de lui accorder un trimestre de probation.

L'étudiant peut demander une révision de cette décision au Comité d'appel prévu à l'article 42.

36. Réussite à un cours

L'étudiant réussit un cours lorsqu'il obtient au moins la note C pour l'ensemble des travaux et des examens imposés. Un résultat inférieur à C entraîne un échec à ce cours.

SECTION VII – Révision et révision exceptionnelle de l'évaluation

37. Communication des copies d'examen et révision de l'évaluation

Tout étudiant a droit, dans les quinze jours ouvrables qui suivent la date la plus tardive soit de l'affichage soit de l'expédition des résultats, à la communication de ses copies d'examens et de dissertations, selon la forme d'évaluation utilisée. La communication se fait sans déplacement des documents et devant témoin. L'étudiant peut, dans les cinq jours ouvrables suivants, demander la révision de cette évaluation en adressant une demande écrite et motivée au doyen.

Si la demande est accueillie, le professeur en est immédiatement informé. Ce dernier doit réviser l'évaluation; qui peut être maintenue, diminuée ou majorée.

Au plus tard trente jours après avoir reçu la demande, le professeur transmet sa décision écrite et motivée au doyen, qui en informe alors l'étudiant.

38. Révision exceptionnelle de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons graves de croire qu'une injustice a été commise au moment de la révision de l'évaluation peut, dans les quinze jours qui suivent l'expédition des résultats de cette révision, soumettre une demande de révision exceptionnelle, écrite et motivée, au doyen.

La décision doit être rendue après consultation du responsable du cours. La décision de rejeter la requête est rendue par écrit avec motifs à l'appui. Lorsque la requête est accueillie, un comité de révision exceptionnelle formé de trois membres est constitué. Ce comité peut demander l'avis de toute personne qu'il juge bon de consulter et doit entendre l'étudiant, le responsable du cours, le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme, s'ils en font la demande.

Le Comité de révision exceptionnelle peut maintenir l'évaluation, la diminuer ou la majorer. Sa décision est sans appel.

Le Comité de révision exceptionnelle peut aussi faire au doyen toute recommandation qu'il juge pertinente.

La décision est communiquée au doyen au plus tard quarante-cinq jours après que le comité a été saisi de la demande; le doyen en informe alors l'étudiant.

SECTION VIII – Grades

39. Équivalence d'études et durée minimale de l'inscription

Pour obtenir un grade de l'Université de Montréal, l'étudiant qui a bénéficié exceptionnellement d'équivalences pour des études accomplies dans un autre établissement doit avoir été inscrit à l'Université de Montréal durant au moins deux trimestres à temps plein ou l'équivalent, et y avoir obtenu au moins le tiers des crédits du programme auquel il a été admis.

40. Octroi et annulation de grades

Le grade est conféré par le Conseil de l'Université sur recommandation du Conseil de la faculté à l'étudiant régulier qui a satisfait à toutes les exigences du programme.

Le grade, le diplôme, le certificat ou l'attestation décerné par erreur ou à la suite de fraude ou de dol, dont le plagiat, est nul.

La nullité doit être prononcée dans les deux ans à compter du jour où la cause de l'annulation a été portée à l'attention du doyen.

SECTION IX – Dispositions particulières relatives à l'admission et à l'inscription

41. Admission et inscription basées sur des faux ou des manœuvres frauduleuses

L'admission ou l'inscription basée sur des faux ou des manœuvres frauduleuses est nulle.

42. Comité d'appel de la décision du doyen

Lorsque le doyen, sur recommandation du Comité d'études supérieures, met fin, en vertu de l'article 35, à l'inscription de l'étudiant au trimestre suivant parce que le rendement de celui-ci n'est pas jugé satisfaisant, un comité spécial du conseil de la faculté peut, après enquête au cours de laquelle il doit donner à l'intéressé l'occasion de se faire entendre, confirmer ou infirmer la décision du doyen. La décision du comité est sans appel.

Chapitre III – Dispositions applicables aux programmes de 2e cycle

SECTION X – Intitulés des diplômes des programmes de deuxième cycle et sigles

43. L'Université offre des programmes conduisant aux grades et aux diplômes de deuxième cycle dont la liste paraît à l'annexe A.

SECTION XI – Conditions d'admissibilité

44. Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à un programme de deuxième cycle, le candidat doit :

- **a)** satisfaire aux conditions d'admissibilité décrites à la section II du présent règlement;
- **b)** être titulaire d'un diplôme ou d'un grade de premier cycle de l'Université de Montréal, ou être titulaire d'un diplôme ou d'un grade de premier cycle jugé équivalent par le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou le doyen, selon le cas;
- **c)** dans le cas d'une candidature à un programme de maîtrise avec mémoire, accepter qu'un professeur lui serve de directeur de recherche et le guide dans le choix de ses cours et dans son travail de recherche; le choix du directeur de recherche est fait conformément aux dispositions décrites à la section XIV.

45. Pour être admissible à un programme de maîtrise, le candidat doit en outre :

- **a)** avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 pour un diplôme de premier cycle de l'Université de Montréal ou
- **b)** avoir obtenu une moyenne jugée équivalente par le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou le doyen, selon le cas, pour un diplôme de premier cycle d'une autre université ou
- **c)** avoir complété des études équivalentes ou
- **d)** détenir, de l'avis du doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou du doyen, selon le cas, une expérience équivalente. Dans ce dernier cas, l'admission est faite aux conditions déterminées par le doyen concerné, qui peuvent prendre la forme d'un régime d'études particulier, et notamment comprendre des exigences particulières pour la réussite des cours du programme auquel le candidat s'inscrit. Ce régime peut, à tous égards, être plus exigeant que le régime ordinaire.

SECTION XIA – Microprogrammes et diplômes d'études supérieures spécialisées

45.1 Éléments constitutifs

Un microprogramme comporte normalement de douze à dix-huit crédits, alors que le diplôme d'études supérieures spécialisées en comporte trente.

Le microprogramme est composé exclusivement de cours, alors que le diplôme d'études supérieures spécialisées peut être composé de cours, de stages et de travaux dirigés faisant l'objet de rapports.

45.2 Scolarité

La scolarité minimale exigée est d'un trimestre pour un microprogramme et de deux trimestres pour un diplôme d'études supérieures spécialisées.

La scolarité maximale exigée est de trois ans à compter de la première inscription pour un microprogramme, de quatre ans pour un diplôme d'études supérieures spécialisées. Dans le calcul de la scolarité, les trimestres de préparation ne sont pas comptés, mais les trimestres de suspension ou de non-inscription le sont.

Ces dispositions s'appliquent à moins que le règlement propre à un microprogramme ou à un diplôme d'études supérieures spécialisées n'y déroge.

45.3 Inscription

À moins de disposition contraire, l'inscription à temps partiel est possible dans tout microprogramme ou diplôme d'études supérieures spécialisées. L'étudiant n'est par ailleurs pas tenu de s'inscrire à chaque trimestre. L'absence d'inscription pendant quatre trimestres consécutifs met fin à la candidature. Quelles que soient cependant les modalités d'inscription choisies par l'étudiant, la durée maximale de sa scolarité demeure inchangée.

45.4 Suspension et prolongation

L'étudiant n'étant pas tenu de s'inscrire à chaque trimestre, les dispositions de l'article 49, en matière de suspension d'inscription, ne s'appliquent pas aux microprogrammes et aux diplômes d'études supérieures spécialisées.

La scolarité ne peut cependant être prolongée, à moins de circonstances exceptionnelles, auquel cas elle ne peut l'être que pour un an au plus.

45.5 Passage du microprogramme au diplôme d'études supérieures spécialisées ou du diplôme d'études supérieures spécialisées à la maîtrise

Lorsque, dans un même domaine de spécialisation, sont offerts à la fois deux des trois programmes suivants : un microprogramme, un diplôme d'études supérieures spécialisées et une maîtrise, l'étudiant inscrit à l'un peut demander d'être admis à l'autre de spécialisation plus poussée et obtenir, le cas échéant, le transfert intégral des cours déjà suivis, qui deviennent ainsi partie intégrante de sa nouvelle scolarité.

Lorsqu'un microprogramme ou un diplôme d'études supérieures spécialisées peut mener à la maîtrise, le seuil d'admissibilité applicable au changement de programme vers la maîtrise ne peut être inférieur à 3,0, conformément à l'article 45.

SECTION XII – Programmes de maîtrise

46. Éléments constitutifs d'un programme de maîtrise

Un programme de maîtrise comporte normalement quarante-cinq crédits.

Le programme peut être composé de cours, de stages et de travaux dirigés faisant l'objet de rapports, ainsi que d'un mémoire.

47. Cours imposés et modification du plan global d'études

A. Cours imposés

Le doyen peut imposer des cours à un candidat lorsque la préparation antérieure de celui-ci ne satisfait pas aux exigences du programme auquel il demande son admission. Ces cours s'ajoutent au programme. La réussite de ces cours peut être assujettie à des exigences supérieures aux exigences usuelles.

B. Cours complémentaires et scolarité minimale normale

Dans le cas où cet ajout n'excède pas neuf crédits, les cours sont incorporés au programme de maîtrise de l'étudiant à titre de cours complémentaires; la scolarité minimale n'est alors pas prolongée.

C. Cours préparatoires et scolarité minimale prolongée

Dans le cas où cet ajout excède neuf crédits, les cours sont considérés comme des cours préparatoires; la scolarité minimale peut alors être prolongée d'un ou de deux trimestres.

D. Modification du plan global d'études

L'étudiant peut demander une modification de son plan global d'études en conformité avec l'article 18.

48. Cours hors programme

Lorsqu'un étudiant s'inscrit à des cours qui ne sont pas exigés pour son programme, ces cours paraissent à sa fiche d'inscription et à son bulletin de notes à titre de cours hors programme. Selon que l'étudiant aura choisi de se soumettre ou non à l'évaluation prévue pour ce cours, le bulletin mentionnera la note obtenue ou indiquera que le cours a été suivi sans évaluation.

L'inscription à ces cours doit être approuvée, sur avis du directeur de recherche, par le doyen, qui peut en limiter le nombre.

Les résultats de l'évaluation des cours hors programme sont exclus du calcul de la moyenne inscrite au bulletin.

SECTION XIII – Scolarité de maîtrise

49. Scolarité minimale, lieu de la scolarité et inscription au programme

La scolarité minimale exigée pour un programme de maîtrise est de trois trimestres. Elle se déroule à l'Université de Montréal ou en un lieu autorisé par celle-ci.

Une fois qu'il a terminé la scolarité minimale imposée par son programme, réussi les cours, les séminaires, les examens et, le cas échéant, les autres activités académiques de son programme, l'étudiant s'inscrit en rédaction jusqu'au dépôt de son mémoire de maîtrise, de son rapport de stage ou de son travail dirigé, après quoi il s'inscrit en évaluation-correction jusqu'à évaluation finale par le jury.

50. Exception

À la demande d'un étudiant, le doyen peut, exceptionnellement, malgré l'article 46, non seulement accorder des équivalences pour des cours ou autres activités pédagogiques ou professionnelles, mais encore réduire la scolarité. L'exemption de trimestre ne peut cependant être accordée que par le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, sur la recommandation du doyen.

51. Scolarité maximale d'un programme de maîtrise

La scolarité maximale pour un programme de maîtrise est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à plein temps et de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

52. Suspension

L'étudiant peut demander une suspension de son inscription pour un maximum de trois trimestres si les motifs invoqués en ce sens sont acceptés par le doyen. Ces trimestres peuvent être consécutifs ou non, à moins que la structure du programme n'exclue cette possibilité.

53. Prolongation et prolongation exceptionnelle

Après consultation du directeur de recherche, le doyen peut accorder à un étudiant une prolongation d'un an au plus pour lui permettre de satisfaire à toutes les exigences du programme. Pour des raisons exceptionnelles, cette période peut être allongée d'au plus un an.

SECTION XIV – Directeur de recherche

54. Moment ultime pour l'acceptation de l'étudiant par un directeur de recherche

Avant la fin du premier trimestre de sa scolarité, l'étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire doit s'assurer qu'un professeur affecté aux études supérieures, et dont le choix a été agréé par le doyen, accepte de le diriger dans son travail de recherche.

Pour des motifs agréés par le doyen, un trimestre de prolongation peut être accordé à l'étudiant qui n'a pas de directeur à la fin du premier trimestre de sa scolarité.

La candidature de l'étudiant prend fin si, à la fin du deuxième trimestre de sa scolarité, aucun directeur de recherche n'a accepté de le diriger. Dans l'établissement de cette échéance, les trimestres de préparation et de suspension sont exclus.

55. Changement de directeur de recherche

Après consultation du directeur de recherche, le doyen peut, sur demande motivée de l'étudiant et si l'intérêt de ce dernier l'exige, autoriser celui-ci à changer de directeur de recherche.

La candidature de l'étudiant prend fin si, au terme du trimestre qui suit cette autorisation, aucun directeur de recherche n'a accepté de le diriger.

56. Cessation de direction de recherche

Le doyen peut, pour des raisons sérieuses, autoriser un professeur à cesser de diriger les travaux de recherche d'un étudiant.

Des mesures doivent être prises pour aider l'étudiant à trouver un nouveau directeur de recherche.

En cas de litige à la suite de l'impossibilité de trouver une solution à ce sujet, le dossier est soumis au doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, dont la décision est sans appel.

La candidature de l'étudiant prend fin si, au terme du trimestre qui suit cette autorisation, aucun directeur de recherche n'a accepté de le diriger.

57. Droit de vote du directeur et du codirecteur de recherche

Dans le cas où l'étudiant est dirigé par un directeur et un codirecteur, une seule voix est comptée au moment d'un vote par lequel les deux ont à se prononcer sur un aspect de la scolarité de l'étudiant.

SECTION XV – Modalités d'évaluation et fin de la candidature

58. Modalités d'évaluation

L'étudiant régulier doit se soumettre aux évaluations prévues pour le programme auquel il est inscrit. Le doyen en fixe la date.

59. Fin de la candidature

La candidature à la maîtrise prend fin et l'étudiant est exclu du programme dans l'un ou l'autre des cas suivants :

a) si l'étudiant n'obtient pas une moyenne cumulative d'au moins 2,7 pour les cours préparatoires, après une seconde évaluation, ou s'il ne remplit pas les conditions particulières qui lui ont été imposées en vertu de l'article 47, le cas échéant;

b) si l'étudiant n'obtient pas une moyenne cumulative d'au moins 2,7 pour les cours de son programme de maîtrise proprement dit, après une seconde évaluation, ou s'il ne remplit pas les conditions particulières qui lui ont été imposées selon l'article 11 ou l'article 45;

c) si, avant une seconde évaluation, l'étudiant subit un échec à plus de deux cours préparatoires;

d) si, avant une seconde évaluation, l'étudiant subit un échec à plus de deux cours de son programme de maîtrise proprement dit;

e) si l'étudiant subit un échec à l'occasion d'une seconde évaluation;

f) si l'étudiant n'a pas de directeur de recherche conformément aux dispositions décrites à la section XIV;

g) si le doyen accepte la recommandation du Comité d'études supérieures de ne pas réinscrire l'étudiant et que, dans le cas où la décision est portée en appel, celle-ci est maintenue;

h) si l'étudiant inscrit à plein temps, n'ayant pas bénéficié d'une prolongation prévue à l'article 53, n'a pas déposé son mémoire ou n'a pas rempli toutes les exigences de son programme dans un délai maximal de six trimestres (deux ans) à compter de la date de son inscription initiale, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation; dans le cas d'un étudiant inscrit à demi-temps le délai maximal est de neuf trimestres (trois ans), en excluant les trimestres de suspension ou de préparation;

i) si le mémoire de l'étudiant a fait l'objet d'une demande de corrections et que celui-ci n'a pas déposé la deuxième version dans le délai accordé;

j) si le mémoire de l'étudiant est refusé par les membres du jury à la majorité des voix;

k) si les membres du jury attribuent une note inférieure à C au rapport de stage ou au travail dirigé ou le refusent.

60. Modalités de la seconde évaluation

Les modalités de la seconde évaluation doivent être conformes aux exigences du règlement pédagogique régissant ce cours; elles sont fixées par le doyen sur recommandation du professeur responsable du cours dans lequel l'étudiant a subi cet échec.

En cas de seconde évaluation, seule la dernière note, qui ne peut cependant être supérieure à B-, sert au calcul de la moyenne cumulative.

SECTION XVI – Mémoire

61. Sujet de mémoire

A. Enregistrement du sujet

Avant la fin du deuxième trimestre de sa scolarité, l'étudiant doit enregistrer son sujet de mémoire au secrétariat de la faculté, du département ou du programme intéressé. Le sujet doit être approuvé par le directeur de recherche de l'étudiant et par le doyen.

B. Modification du sujet

L'étudiant qui désire modifier son sujet de mémoire doit en faire la demande au doyen après avoir obtenu l'accord de son directeur de recherche.

62. Mémoire

Le mémoire de maîtrise doit démontrer que le candidat possède des aptitudes pour la recherche et qu'il sait bien rédiger et présenter les résultats de son travail.

63. Langue d'usage pour la rédaction du mémoire

Le mémoire doit être rédigé en français. Cependant, le doyen peut autoriser l'étudiant à présenter son mémoire dans une langue autre que le français en raison des études antérieures ou des objectifs du programme d'études et de recherche de celui-ci. Normalement, cette demande est présentée au moment de l'admission.

Le doyen peut aussi, au moment de l'admission obliger l'étudiant à présenter son mémoire dans une langue autre que le français, lorsqu'il estime que les études de ce dernier dans les domaines littéraire, philologique ou linguistique l'exigent.

64. Conformité aux normes de présentation

Le mémoire doit être conforme aux normes et aux directives de la Faculté des études supérieures et postdoctorales concernant la rédaction et la présentation des mémoires publiés dans la dernière édition du *Guide de présentation des mémoires et des thèses*.

65. Examen du mémoire et composition du jury

L'examen du mémoire est fait par un jury composé de trois membres, dont un président-rapporteur. Les membres du jury sont désignés par le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, sur recommandation du doyen, à moins que, dans le cas d'une faculté départementalisée, le doyen n'ait délégué ce pouvoir au doyen de la faculté intéressée. Toute personne ayant la compétence voulue peut faire partie du jury. Normalement, le directeur de recherche est invité à faire partie du jury, mais il ne peut en être le président. Le jury peut également convoquer l'étudiant afin de l'interroger sur son travail.

66. Rôle du jury

Le jury peut :

a) accepter le mémoire ou

b) le retourner à l'étudiant et permettre à celui-ci de le présenter à nouveau, une seule fois, après corrections, au plus tard dans les six mois qui suivent la date où la décision lui a été communiquée ou

c) le refuser.

Pour que le mémoire soit accepté ou refusé, la décision du jury prise collectivement et après délibération doit être majoritaire. Toutefois, à la demande du doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou du doyen de la faculté intéressée, selon le cas, le jury peut réviser sa décision.

SECTION XVII – Stages et travaux dirigés

67. Évaluation du rapport de stage ou du travail dirigé et composition du jury

Lorsque le programme de l'étudiant comprend un stage ou un travail dirigé, le rapport de cette activité doit être présenté dans un délai maximal de trois mois après la fin de celle-ci; ce rapport est évalué par un jury d'au moins deux membres, nommés par le doyen. Le directeur du stage, du travail dirigé ou le superviseur de l'expérience-terrain peut être invité à faire partie du jury.

67.1 Délais de l'évaluation

Lorsque le programme exige de l'étudiant un rapport de stage sujet à une évaluation spécifique, celle-ci doit être versée au dossier dans les délais stipulés par le programme.

67.2 Conformité du rapport de stage et du travail dirigé

Le rapport doit être conforme aux exigences du programme quant à la rigueur de la recherche qu'il présente et démontrer, le cas échéant, que l'étudiant possède des aptitudes pour la recherche et qu'il sait bien rédiger et présenter les résultats de son travail. Les rapports de stage et de travaux dirigés doivent être conformes aux normes et aux directives élaborées par le doyen. Pour l'évaluation des stages, le jury peut, le cas échéant, tenir compte de la compétence clinique, des attitudes professionnelles, et du comportement de l'étudiant en milieu professionnel (hospitalier, scolaire, etc.).

67.3 Fin de la candidature

La candidature prend fin quand le jury refuse le rapport de stage ou le travail dirigé ou quand le jury attribue une note totale inférieure à C pour le stage ou le travail dirigé. La note attribuée par le jury, le cas échéant, n'entre pas dans le calcul de la moyenne cumulative.

En conformité avec les articles 36 et 59, l'évaluation attribuant à l'étudiant une note totale inférieure à C met fin à la candidature.

SECTION XVIII – Règlement propre à chaque programme

68. Des exigences particulières peuvent être fixées par le règlement propre à chaque programme.

Chapitre IV – Dispositions applicables aux programmes de doctorat

SECTION XIX – Intitulés des diplômes et sigles

69. L'Université offre des programmes conduisant aux grades de doctorat dont la liste paraît à l'annexe B.

SECTION XX – Conditions d'admissibilité

70. Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à un programme de doctorat, le candidat doit :

a) satisfaire aux conditions d'admissibilité décrites à la section II du présent règlement;

b) être titulaire d'un grade équivalant à la maîtrise de l'Université de Montréal obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,3, ou

attester d'une formation jugée équivalente par le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou le doyen, selon le cas;

c) dans des cas exceptionnels, être titulaire d'un baccalauréat et être autorisé par le doyen à s'inscrire à un programme spécial de doctorat selon le cas;

d) présenter l'esquisse d'un projet de recherche;

e) accepter qu'un professeur lui serve de directeur de recherche et le guide dans le choix de ses cours et dans son travail de recherche; le choix du directeur de recherche est fait conformément aux dispositions décrites à la section XXIII.

71. Passage de la maîtrise au doctorat et exemption de mémoire

Malgré l'alinéa b) de l'article 70, un candidat à la maîtrise, dont le dossier est de très bonne qualité peut être admis par le doyen à un programme de doctorat sans avoir à soumettre le mémoire requis pour l'obtention de la maîtrise.

72. Octroi du grade de maîtrise (cf. art. 70c et 71)

L'étudiant admis en vertu de l'article 70c ou l'étudiant qui s'est prévalu de l'article 71 et qui :

a) a réussi tous les cours exigés au niveau du doctorat,

b) a complété la scolarité minimale du doctorat et

c) a réussi l'examen général de synthèse

peut, sur demande au doyen, obtenir le grade de maîtrise s'il abandonne ses études de doctorat. Il doit se conformer aux modalités administratives fixées par l'Université.

Si l'étudiant n'a pas rempli l'une ou l'autre des conditions énumérées ci-dessus, le doyen peut, sur recommandation du Comité des études supérieures, imposer à l'étudiant les modalités requises pour permettre à celui-ci d'obtenir le grade de maîtrise.

SECTION XXI – Programme

73. Éléments constitutifs d'un programme de doctorat

Un programme de doctorat comporte normalement quatre-vingt-dix crédits.

74. Un programme de doctorat comporte un minimum de soixante crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Le programme peut être composé de cours, de stages et de travaux dirigés faisant l'objet de rapports ainsi que d'une thèse.

75. Cours imposés et modification du plan global d'études

A. Cours imposés

Le doyen peut imposer des cours à un candidat lorsqu'il juge que la préparation antérieure de celui-ci ne satisfait pas aux exigences du programme auquel il demande son admission. Ces cours s'ajoutent au programme. Le doyen peut imposer pour la réussite de ces cours des exigences particulières, supérieures aux exigences usuelles.

B. Cours complémentaires et scolarité minimale normale

Dans le cas où cet ajout n'excède pas neuf crédits, les cours sont incorporés au programme de doctorat de l'étudiant à titre de cours complémentaires; la scolarité minimale n'est alors pas prolongée.

C. Cours préparatoires et scolarité minimale prolongée

Dans le cas où cet ajout excède neuf crédits, les cours sont considérés comme des cours préparatoires; la scolarité minimale peut alors être prolongée d'un ou deux trimestres.

D. Modification du plan global d'études

L'étudiant peut demander une modification de son plan global d'études en conformité avec l'article 18.

76. Cours hors programme

Lorsqu'un étudiant s'inscrit à des cours qui ne sont pas exigés pour son programme, ces cours paraissent à sa fiche d'inscription et à son bulletin de notes à titre de cours hors programme. Le bulletin mentionnera la note obtenue ou indiquera que le cours a été suivi sans évaluation, selon que l'étudiant aura choisi de se soumettre ou non à l'évaluation.

L'inscription à ces cours doit être approuvée sur avis du directeur de recherche, par le doyen, qui peut en limiter le nombre.

SECTION XXII – Scolarité

77. Scolarité minimale, lieu de la scolarité et inscription au programme

La scolarité minimale exigée pour un programme de doctorat est de six trimestres (deux ans); cette scolarité se fait normalement à plein temps.

Un minimum de trois trimestres à plein temps est requis, soit à l'Université de Montréal, soit en un lieu autorisé par celle-ci. Le doyen peut, pour des raisons jugées sérieuses, dispenser un étudiant de l'obligation d'effectuer un minimum de trois trimestres à plein temps.

Une fois qu'il a terminé la scolarité minimale imposée par son programme, réussi les cours, les séminaires, les examens et, le cas échéant, les autres activités académiques, constitutifs de son programme d'études, l'étudiant s'inscrit en rédaction de thèse jusqu'au dépôt de celle-ci, après quoi il s'inscrit en évaluation-correction jusqu'à évaluation finale par le jury.

78. Exception

À la demande d'un étudiant, le doyen peut, exceptionnellement, malgré l'article 77, non seulement accorder des équivalences pour des cours, mais encore réduire la scolarité.

L'exemption de trimestre ne peut cependant être accordée que par le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, sur recommandation du doyen.

7. Scolarité maximale d'un programme de doctorat

La scolarité maximale pour un programme de doctorat est de quinze trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à plein temps et de dix-huit trimestres (six ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

80. Suspension

L'étudiant peut demander une suspension de son inscription pour un maximum de trois trimestres si les motifs invoqués en ce sens sont acceptés par le doyen. Ces trimestres peuvent être consécutifs ou non, à moins que la structure du programme n'exclue cette possibilité. Il n'est pas nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

81. Prolongation et prolongation exceptionnelle

Après consultation du directeur de recherche, le doyen peut accorder à un étudiant une prolongation d'un an au plus pour lui permettre de satisfaire à toutes les exigences du programme. Pour des raisons exceptionnelles, cette période peut être allongée d'au plus un an.

SECTION XXIII – Directeur de recherche

82. Acceptation de l'étudiant par un directeur de recherche

A. En cours d'admission

Avant d'admettre un candidat, le doyen doit s'assurer qu'un professeur affecté aux études supérieures accepte d'être le directeur de recherche de l'étudiant.

B. Moment ultime pour l'acceptation de l'étudiant par un directeur de recherche

Toutefois, pour des motifs agréés par le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou par le doyen, selon le cas, le candidat peut être admis à la condition qu'avant la fin du deuxième trimestre de sa scolarité un directeur de recherche accepte de le diriger. La candidature de l'étudiant prend fin si cette condition n'est pas remplie. Dans l'établissement de cette échéance, les trimestres de préparation et de suspension sont exclus.

83. Changement de directeur de recherche

Après consultation du directeur de recherche, le doyen peut, sur demande motivée et si l'intérêt de l'étudiant l'exige, l'autoriser à changer de directeur de recherche.

La candidature de l'étudiant prend fin si, au terme du trimestre qui suit cette autorisation, aucun directeur de recherche n'a accepté de le diriger.

84. Cessation de direction de recherche

Le doyen ou l'autorité compétente peut, pour des raisons jugées sérieuses, autoriser un professeur à cesser de diriger les travaux de recherche d'un étudiant.

Dans ce cas, des mesures doivent être prises pour aider l'étudiant à trouver un nouveau directeur de recherche.

En cas de litige à la suite de l'impossibilité de trouver une solution à ce sujet, le dossier est soumis au doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales dont la décision est sans appel.

La candidature de l'étudiant prend fin si, au terme du trimestre qui suit cette autorisation, aucun directeur de recherche n'a accepté de le diriger.

85. Droit de vote du directeur et du codirecteur de recherche

Dans le cas où l'étudiant est dirigé par un directeur et un codirecteur, une seule voix est comptée au moment d'un vote par lequel les deux ont à se prononcer sur un aspect de la scolarité de l'étudiant.

SECTION XXIV – Modalités d'évaluation, examen général de synthèse et fin de la candidature

86. Modalités d'évaluation

L'étudiant régulier doit se soumettre aux évaluations prévues pour le programme auquel il est inscrit. Le doyen en fixe la date.

87. Examen général de synthèse

A. Éléments constitutifs et moment ultime de l'examen général de synthèse

L'étudiant inscrit à plein temps ou à demi-temps doit, à moins que l'examen n'ait été ajourné, avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du sixième trimestre de sa scolarité, les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul établissant cette échéance. Exceptionnellement, et sur demande motivée de l'étudiant avant cette échéance, le doyen peut prolonger celle-ci d'une période n'excédant pas un trimestre. L'examen de synthèse ne comporte aucune valeur en crédits.

B. Date de l'examen général de synthèse

L'examen général de synthèse se tient aux dates fixées par le doyen.

C. Composition du jury de l'examen général de synthèse

Cet examen a lieu devant un jury normalement constitué de trois membres, dont un président, nommés par le doyen.

D. Examen général de synthèse

Par l'examen général de synthèse, l'étudiant doit faire preuve d'une bonne connaissance de son champ d'études et d'une connaissance approfondie de la matière dans laquelle il se spécialise.

E. Résultat de l'examen général de synthèse ou ajournement

Le jury peut, à la majorité des voix, déclarer que l'étudiant a réussi, ou qu'il a échoué à l'ensemble de l'examen, ou encore ajourner une seule fois cet examen; en ce cas, le délai accordé par le jury ne peut dépasser six mois. En cas d'égalité des voix, le vote du président est prépondérant.

Cependant, le jury peut, à l'unanimité des voix, déclarer que le candidat a échoué l'examen après en avoir subi, soit la partie écrite, soit la partie orale.

88. Fin de la candidature

La candidature au doctorat prend fin et l'étudiant est exclu du programme dans l'un ou l'autre des cas suivants :

a) si l'étudiant n'obtient pas une moyenne cumulative d'au moins 2,7 pour les cours préparatoires, après une seconde évaluation, ou s'il ne remplit pas les conditions particulières qui lui ont été imposées en vertu de l'article 75;

b) si l'étudiant n'obtient pas une moyenne cumulative d'au moins 2,7 pour les cours de son programme de doctorat proprement dit ou s'il ne remplit pas les conditions particulières qui lui ont été imposées selon l'article 11 ou l'article 75;

c) si, avant une seconde évaluation, l'étudiant subit un échec à plus de deux cours préparatoires;

d) si l'étudiant subit un échec à l'occasion d'une seconde évaluation de ses cours préparatoires;

e) si l'étudiant subit un échec à un cours de son programme de doctorat proprement dit;

f) si l'étudiant n'a pas subi son examen général de synthèse à la fin du sixième trimestre de sa scolarité de doctorat, sauf si l'examen a été ajourné selon les modalités prévues à l'article 84;

g) si l'étudiant échoue à l'examen général de synthèse;

h) si l'étudiant n'a pas de directeur de recherche conformément aux dispositions décrites à la section XXIII;

i) si le doyen ou l'autorité compétente accepte la recommandation du Comité d'études supérieures de ne pas réinscrire l'étudiant et que, dans le cas où la décision est portée en appel, celle-ci est maintenue;

j) si l'étudiant inscrit à plein temps, n'ayant pas bénéficié d'une prolongation prévue à l'article 81, n'a pas déposé sa thèse ou n'a pas rempli toutes les exigences de son programme dans un délai maximal de quinze trimestres (cinq ans) à compter de la date de son inscription initiale, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation; dans le cas d'un étudiant inscrit à demi-temps, le délai maximal est de dix-huit trimestres (six ans), en excluant les trimestres de suspension ou de préparation;

k) si la thèse de l'étudiant a fait l'objet d'une demande de corrections et que celui-ci n'a pas déposé la deuxième version dans le délai accordé;

l) si la thèse de l'étudiant est refusée en conformité avec les articles 95 à 100;

m) si les membres du jury attribuent une note inférieure à C au rapport du stage ou au travail dirigé ou le refusent.

89. Les modalités de la seconde évaluation

Les modalités de la seconde évaluation doivent être conformes aux exigences du règlement pédagogique régissant ce cours; elles sont fixées par le doyen sur recommandation du professeur responsable du cours.

En cas de seconde évaluation, seule la dernière note, qui ne peut cependant être supérieure à B-, sert au calcul de la moyenne cumulative.

SECTION XXV – Thèse

90. Sujet de la thèse

A. Enregistrement du sujet

Avant la fin du troisième trimestre de sa scolarité, l'étudiant doit enregistrer son sujet de thèse au secrétariat de la faculté intéressée, du département ou du programme. Le sujet doit être approuvé par le directeur de recherche de l'étudiant et par le doyen.

B. Modification du sujet

L'étudiant qui désire modifier son sujet de thèse doit en faire la demande au doyen après avoir obtenu l'accord de son directeur de recherche.

91. Thèse

La thèse doit faire état de travaux de recherche qui apportent une contribution importante à l'avancement des connaissances.

92. Langue d'usage pour la rédaction de la thèse

La thèse doit être rédigée en français. Cependant, le doyen peut autoriser l'étudiant à présenter sa thèse dans une langue autre que le français en raison de ses études antérieures ou des objectifs du programme d'études et de recherche de celui-ci. Cette demande est normalement présentée au moment de l'admission.

Le doyen peut aussi, au moment de l'admission, obliger l'étudiant à présenter sa thèse dans une langue autre que le français, lorsqu'il estime que les études de ce dernier dans les domaines littéraire, philologique ou linguistique l'exigent.

93. Conformité aux normes de présentation

La thèse doit être conforme aux normes et aux directives de la Faculté des études supérieures et postdoctorales concernant la rédaction et la présentation des thèses publiées dans la dernière édition du *Guide de présentation des mémoires et des thèses*.

94. Examen de la thèse et composition du jury

L'examen de la thèse est fait par un jury composé d'un président-rapporteur et de trois membres; l'un de ces membres au moins est choisi en dehors de l'Université. Les membres du jury sont désignés par le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, sur recommandation du doyen, à moins que, dans le cas d'une faculté départementalisée, le doyen n'ait délégué ce pouvoir au doyen de la faculté. Ce pouvoir ne peut être délégué en ce qui concerne la formation des jurys de cotutelle de thèse.

Toute personne ayant la compétence voulue peut faire partie du jury. Le directeur de recherche du candidat est invité à être membre du jury, mais il ne peut en être le président. En cas de refus ou d'incapacité, le directeur de recherche est remplacé par un autre professeur de l'Université de Montréal.

95. Soutenance; premier jury

Le jury peut :

a) accepter la thèse pour la soutenance ou

b) la retourner à l'étudiant et permettre à celui-ci de la présenter à nouveau, une seule fois, après corrections, dans le délai fixé par le jury; le délai accordé ne doit pas dépasser un an.

Cette décision du jury est prise collectivement, après délibération, à la majorité des voix.

La candidature prend fin si le premier jury, à l'unanimité, refuse la thèse avant la soutenance.

Lorsque le jury n'a pas demandé de corrections avant la soutenance, il peut le faire à la suite de la soutenance.

96. Date et modalités de la soutenance

Sur décision favorable du jury, le doyen, après vérification de la conformité de la thèse aux normes de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et, s'il y a lieu, du fait que les corrections demandées par le jury ont été apportées, fixe la date de la soutenance. La soutenance a lieu devant le jury et le doyen ou son représentant. En cas d'empêchement de l'un des membres du jury, le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou le doyen de la faculté intéressée, selon le cas, pourvoit à son remplacement.

La soutenance est publique, à moins que selon le cas, le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou le doyen de la faculté intéressée, sur recommandation du jury, n'en décide autrement.

97. Décision du jury

Après la soutenance, la décision du jury doit être unanime pour que la thèse soit acceptée. Toutefois, à la demande du doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales ou du doyen de la faculté intéressée, selon le cas, le jury peut réviser sa décision.

La candidature prend fin si le premier jury, à l'unanimité, refuse la thèse après la soutenance.

98. Soutenance; second jury

A. Examen de la thèse et composition du second jury

En cas de dissidence du premier jury, le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales ou le doyen de la faculté intéressée, selon le cas, constitue un second jury qui reprend l'examen de la thèse.

B. Décision du second jury

Normalement, le directeur de recherche ne fait pas partie du second jury. La décision de ce jury, avant ou après la soutenance, est prise à la majorité des voix et elle est sans appel. En cas d'égalité des voix, le vote du président est prépondérant.

99. Date et modalités de la soutenance

Sur décision favorable du jury, le doyen, après vérification de la conformité de la thèse aux normes de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et, s'il y a lieu, du fait que les corrections demandées par le jury ont été apportées, fixe la date de la soutenance. La soutenance a lieu devant le jury et le doyen ou son représentant. En cas d'empêchement de l'un des membres du jury, le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales ou le doyen de la faculté intéressée, selon le cas, pourvoit à son remplacement.

La soutenance est publique, à moins que, selon le cas, le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales ou le doyen de la faculté intéressée, sur recommandation du jury, n'en décide autrement.

100. La candidature prend fin si le second jury, à la majorité, refuse la thèse avant ou après la soutenance.

SECTION XXVI – Stages et travaux dirigés

101. Évaluation du rapport de stage ou du travail dirigé et composition du jury

Lorsque le programme de l'étudiant comprend un stage ou un travail dirigé, le rapport de cette activité doit être présenté dans un délai maximal de trois mois après la fin de celle-ci; ce rapport est jugé par un jury d'au moins deux membres, nommés par le doyen. Le directeur du stage, du travail dirigé ou le superviseur de l'expérience-terrain peut être invité à faire partie du jury.

101.1 Délais de l'évaluation

Lorsque le programme exige de l'étudiant un rapport de stage sujet à une évaluation spécifique, celle-ci doit être versée au dossier dans les délais stipulés par le programme.

101.2 Conformité du rapport de stage ou du travail dirigé

Le rapport doit être conforme aux exigences du programme quant à la rigueur de la recherche qu'il présente et démontrer, le cas échéant, que l'étudiant possède des aptitudes pour la recherche et qu'il sait bien rédiger et présenter les résultats de son travail. Les rapports de stages et de travaux dirigés doivent être conformes aux normes et aux directives de la faculté intéressée, du département ou du programme. Pour l'évaluation des stages, le jury peut, le cas échéant, tenir compte de la compétence clinique, des attitudes professionnelles et du comportement de l'étudiant en milieu professionnel (hospitalier, scolaire, etc.).

101.3 Fin de la candidature

La candidature prend fin quand le jury refuse le rapport de stage ou le travail dirigé ou quand le jury attribue une note totale inférieure à C pour le stage ou le travail dirigé. La note attribuée par le jury, le cas échéant, n'entre pas dans le calcul de la moyenne cumulative.

En conformité avec les articles 36 et 88, l'évaluation attribuant à l'étudiant une note totale inférieure à C met fin à la candidature.

SECTION XXVII – Règlement propre à chaque programme

102. Des exigences particulières peuvent être fixées par le règlement propre à chaque programme.

Chapitre V – Dispositions finales

103. Frais de scolarité

Le règlement relatif aux frais de scolarité s'applique aux étudiants inscrits aux études supérieures.

104. Règlement pédagogique applicable

L'étudiant inscrit à un programme de deuxième cycle ou de doctorat est régi par les dispositions du règlement pédagogique en vigueur au moment de la première inscription qui suit son admission ou sa réadmission à un programme, sauf dans les cas où :

a) de l'avis du doyen, une modification adoptée subséquemment lui est favorable;

b) une modification qui, bien que ne comportant pas d'avantage particulier, fait l'objet d'une acceptation écrite de l'étudiant;

c) une modification est imposée par la Commission des études.

105. Octroi de grades, de diplômes et de certificats

Les grades, diplômes et certificats sont conférés par le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de la faculté, à l'étudiant inscrit à titre d'étudiant régulier qui a satisfait à toutes les exigences des programmes qui y conduisent.

4.3 Description des cours

L'annexe du RPA doit inclure une description d'une ou deux pages contenant le sommaire, les objectifs d'apprentissage, les exigences académiques, les préalables, le calendrier et le nom du professeur pour chaque cours obligatoire et à option offerts par le programme.

Matrice graphique des cours-critères
Baccalauréat Sc., Architecture

◢	compréhension
■	capacité

	critère abordé
	critère approfondi

			ARC 1011 Atelier d'architecture 1	ARC 1012 Atelier d'architecture 2	ARC 2011 Atelier d'architecture 3	ARC 2012 Atelier d'architecture 4	AME3030 Atelier multidisciplinaire	ARC 3014 Atelier triptyque	ARC 3017 / 3018 Projet d'architecture 1 / 2	ARC 1101 Histoire générale de l'architecture	ARC 1102 Histoire de l'architecture moderne	ARC 2104 Théories du projet architectural	ARC 3104 Histoire de l'architecture au Québec	ARC 3305 Architecture et stratégies urbaines	ARC 1214 Atelier d'expression	ARC 1215 Dessin d'architecture	ARC 2214 Conception assistée par ordinateur (CAO)	ARC 1311 Architecture et construction 1	ARC 1312 Architecture et construction 2	ARC 2313 Architecture et construction 3	ARC 2314 Architecture et construction 4	ARC 2321 Statique et résistance des matériaux	ARC 4324 Stratégie structurale	ARC 5314 Mécanique, électricité et éclairagisme	ARC 1801 Intégration 1	ARC 1802 Intégration 2	ARC 1803 Intégration 3	ARC 3321 Espace arch., culture, société
		Pensée critique et communication																										
A1	■	habiletés de pensée critique																										
A2	■	habiletés en recherche																										
A3	■	habiletés graphiques																										
A4	■	habiletés langagières																										
A5	■	habiletés de collaboration																										
A6	◢	comportement humain																										
A7	◢	diversité culturelle																										
A8	◢	histoire et théorie																										
A9	■	précédents																										
		Habiletés techniques et en design																										
B1	■	habiletés en design																										
B2	■	préparation d'un programme																										
B3	■	aménagement du site																										
B4	■	design durable																										
B5	■	accessibilité																										
B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment																										
B7	◢	systèmes structuraux																										
B8	◢	systèmes environnementaux																										
B9	◢	enveloppes du bâtiment																										
B10	◢	systèmes de service du bâtiment																										
B11	◢	matériaux de construction et assemblages																										
B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts																										
		Conception globale																										
C1	■	développement détaillé d'un projet																										
C2	■	intégration des systèmes du bâtiment																										
C3	■	documentation technique																										
C4	■	design complet																										
		Leadership et pratique																										
D1	◢	leadership et rôle social																										
D2	◢	éthique et jugement professionnel																										
D3	◢	responsabilités légales																										
D4	◢	réalisation des projets																										
D5	◢	organisation d'un bureau																										
D6	◢	stage professionnel																										
			Ateliers obligatoires				Ateliers optionnels			Histoire et théories					Dessin et informatique			Construction							cours complémentaires			

Matrice graphique des cours-critères
Maîtrise en architecture

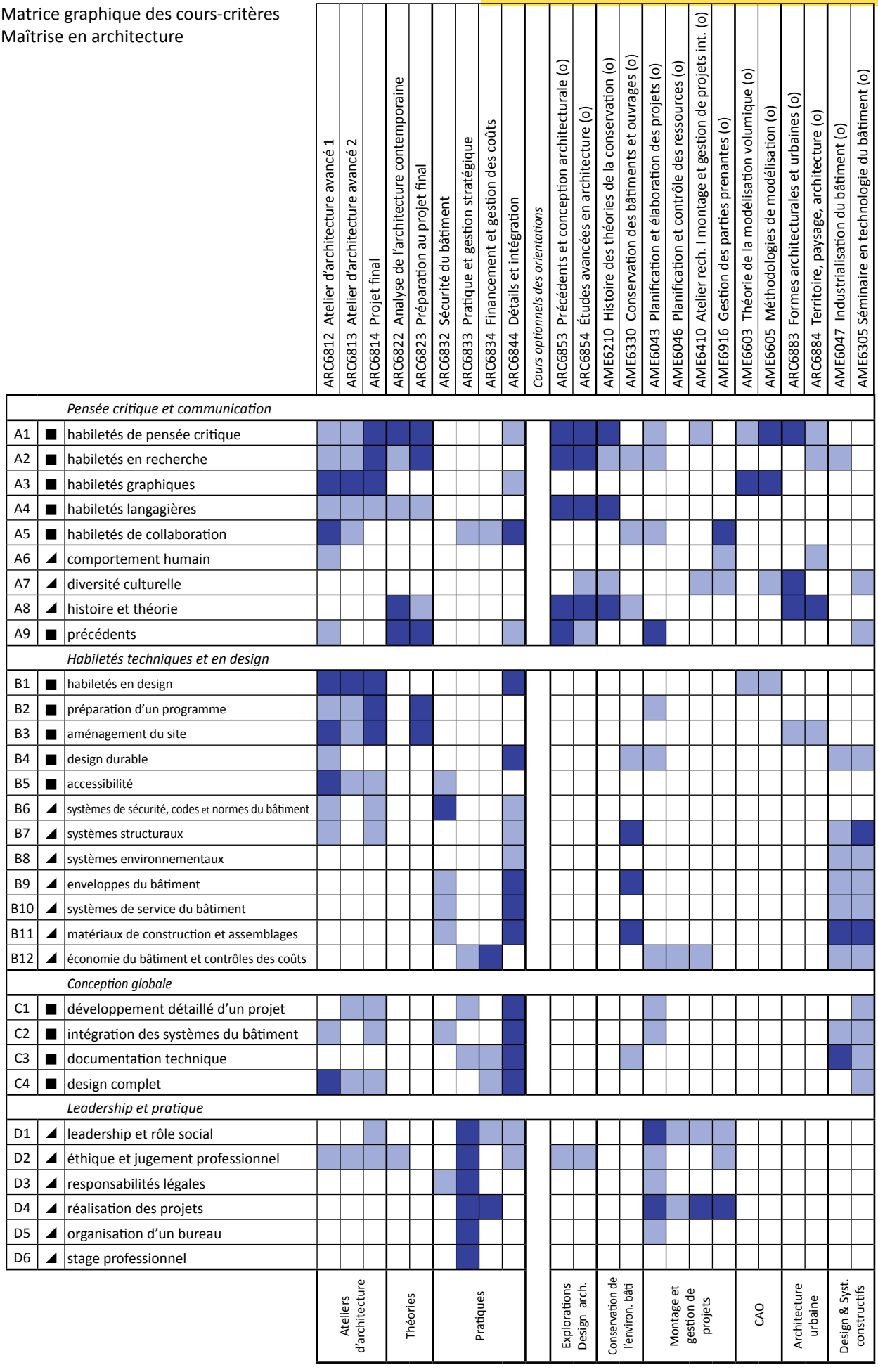

Atelier d'architecture 1

sigle : **ARC1011**

Atelier obligatoire : 6 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables : n/a

Trimestre : automne

Enseignant responsable : Denis Bilodeau

Autres enseignants : Thierry Beaudoin, Denyse Gauthier, Stephan Kowal, Richard Langford, Katherine Lapierre, Juan Xavier Malo, Marc Pape, Donald Potvin, Alena Prochazka, Sébastien St-Laurent

Description

Perception et représentation. Premier ensemble d'exercices et de projets portant sur la notation graphique, le langage architectural, la résolution de problèmes d'intervention architecturale, accent mis sur les notions de lieu, d'espace et d'échelle.

Objectifs

Développer une perception et une capacité d'analyse spatiale de l'architecture. Se familiariser avec l'usage de différents dispositifs architecturaux dans la définition, la qualification et l'organisation de l'espace, et prendre conscience des questions et enjeux culturels que soulève une approche spatiale de l'architecture.

Contenu

L'atelier est centré sur l'apprentissage de la conception au moyen de diverses méthodes d'exploration et de composition comme le bas relief, le pliage, les opérations d'additions, de soustractions et de transformations géométriques. Diverses techniques de visualisation et de représentation sont introduites, principalement : la maquette, le dessin à la main et la photographie de même que certains éléments d'infographie.

Formule pédagogique

Apprentissage par le projet. Exercices individuels, séminaires, discussions et critiques en groupe. Chaque tuteur supervise un groupe de 12 étudiants. Les évaluations font appel à des critiques invités.

Travaux

Une série de 3 courts exercices abordant l'apprentissage des thèmes et des capacités déjà mentionnées et permettant une évaluation fréquente et un meilleur suivi de l'évaluation des étudiants. Les travaux sont effectués en atelier sous la supervision du tuteur et évalués lors de séances de critique. Un carnet de bord faisant état de la démarche de conception est demandé à la fin du trimestre.

Évaluation

Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs pédagogiques soit : la clarté des idées, la rigueur du développement, la richesse de l'exploration, la pertinence du jugement critique, les habiletés acquises dans l'utilisation des outils de travail et de représentation. Le carnet de bord est évalué en fonction de la qualité de ses illustrations et de ses textes, de sa mise en page, de sa présentation générale et de son aptitude à communiquer la démarche architecturale de l'étudiant.

Pondération des exercices : exercice 1 (20%); exercice 2 (20%); exercice 3 (50%); carnet de bord (10%).

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Atelier d'architecture 2

sigle : **ARC1012**

Atelier obligatoire : 6 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables : ARC1011

Trimestre : hiver

Enseignant responsable : Denis Bilodeau

Autres enseignants : Denyse Gauthier, Stephan Kowal, Richard Langford, Katherine Lapierre, Marc Pape, Donald Potvin, Alena Prochazka, Sébastien St-Laurent

Description

L'habiter. Deuxième ensemble d'exercices et de projets portant sur la notation graphique, le langage architectural, la résolution de problèmes d'intervention architecturale, accent mis sur les notions de lieu, d'espace et d'échelle.

Objectifs

L'atelier d'architecture 2 poursuit les objectifs de l'atelier d'automne en permettant un approfondissement de différents dispositifs de composition architecturale. L'atelier vise également une prise de conscience des enjeux sociaux et culturels associés à la conception de l'habitat humain et encourage le développement de schémas et de milieux de vie alternatifs à travers l'études des relations entre les espaces intérieurs et extérieurs de la maison, entre les espaces privés et collectifs de même que par la distribution des espaces servis et servants.

Contenu

L'atelier propose une réflexion critique sur la maison de banlieue à travers l'exploration de la typologie de la «maison à patio» comme alternative à la «maison détachée» déposée sur un lot générique. En plus des méthodes d'exploration et de composition introduites au premier trimestre, le projet fait appel à l'utilisation systématique de trames et de matrices comme cadre de conception. De nouvelles techniques de visualisation et de représentation sont aussi introduites. En plus de la maquette, du dessin à la main et de la photographie, l'étudiant expérimente avec divers outils numériques de conception architecturale.

Formule pédagogique

Apprentissage par le projet. Exercices individuels, séminaires, discussions et critiques en groupe. Chaque tuteur supervise un groupe de 12 étudiants. Les évaluations font appel à des critiques invités.

Évaluation

Les évaluations portent sur les points suivants: la qualité du projet (pertinence, cohérence, originalité, exhaustivité), la richesse de la démarche et des explorations, l'autonomie, l'esprit critique et la rigueur, la qualité de la présentation graphique et verbale, la participation à l'atelier. L'atelier est structuré autour d'un seul grand exercice subdivisé en 2 étapes permettant d'aborder des problématiques de différents niveaux et échelles. La première étape aborde la conception d'un schéma d'ensemble pour trois maisons à patio à l'intérieur d'une enceinte unique. La seconde porte plus spécifiquement sur l'organisation interne de la maison et le mode de vie domestique. La présentation finale présente la synthèse des deux étapes.

Pondération : première étape (40%); deuxième étape (60 %).

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Histoire générale de l'architecture

sigle : **ARC1101**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignant : Alessandra Ponte

Description

Les étapes du devenir architectural ou le passé vu dans une perspective d'avenir. Réflexions sur les objectifs, les méthodes, les choix et les contraintes des constructeurs. Approche historique et théorique.

Objectifs

Ce cours explore le rôle stratégique de la théorie architecturale par rapport aux pratiques de construction, aux conditions sociales de l'époque, et aux transformations des techniques et de la technologie. Ce cours tente aussi de mettre en lumière les échanges se forgeant entre les théories de l'architecture (et de l'art) et la pensée théorique.

Contenu

Ce cours est une introduction au caractère unique du discours de l'architecture classique et moderne (en Occident), traçant les différentes manières qui ont vu la constitution et la transformation de la théorie de l'architecture depuis l'antiquité gréco-romaine jusqu'aux transformations de l'architecture durant la première moitié du dix-neuvième siècle. Le cours est basé sur une lecture des principaux textes de théorie architecturale, débutant avec la traduction et l'interprétation du texte de Vitruve, se poursuivant avec la reprise de la perspective au début du quinzième siècle, les débats marquant la redécouvertes des codes antiques et des formes gréco-romaines (du seizième siècle au dix-huitième siècle), et conduisant jusqu'aux controverses entre archéologisme, académisme, classicisme, romantisme, éclectisme, durant le dix-neuvième siècle.

Formule pédagogique

Les rencontres hebdomadaires comprennent une présentation de l'époque au programme (par le professeur, basée sur la projection et l'analyse critique d'œuvres représentatives).

Le travail complémentaire consiste en lectures hebdomadaires obligatoires.

Évaluation

Deux examens écrits comptant chacun pour 50% de la note finale.

Les critères d'évaluation tiennent compte de la capacité à interpréter les aspects techniques, symboliques, socioculturels et politiques de l'architecture occidentale et à présenter les événements et les conceptions d'une manière logique, dans une langue à la syntaxe limpide et correcte, en utilisant un vocabulaire approprié.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Histoire de l'architecture moderne

sigle : **ARC1102**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables :

Trimestre : hiver

Enseignant : Nicholas Roquet

Description

Introduction aux discours de l'architecture moderne, du milieu du 19e siècle jusqu'aux lendemains de la Deuxième Guerre mondiale. Présentation d'ensemble des principales sources théoriques et des projets ou réalisations architecturales les plus importants de cette époque. Approche historique et théorique.

Objectifs

Le cours a pour objectif principal d'initier l'étudiant aux enjeux du projet moderniste en architecture, en explorant les interactions entre théorie architecturale et artistique, pratiques de construction, conceptions de l'espace et conditions de production. En deuxième lieu, le cours vise à aider l'étudiant à comprendre les différentes formes sous lesquelles la théorie architecturale se manifeste aux 19e et 20e siècles.

Contenu

Se basant sur une conception spécifiquement moderne de l'architecte comme « prophète », le cours met l'accent sur une série d'avant-gardes qui ont cherché à changer les formes de l'architecture ainsi que sa relation avec les arts décoratifs, les arts plastiques ou la grande industrie. Les rencontres sont divisées en deux grands blocs, couvrant d'abord les premières formulations de la modernité architecturale en Europe et en Amérique, au tournant du 20e siècle, puis les avant-gardes de l'entre-deux-guerres. Les thèmes spécifiques à chaque rencontre examinent à la fois des mouvements cohérents et bien identifiés (tels que le Werkbund, De Stijl, le Constructivisme, l'Esprit Nouveau ou le Bauhaus) et des tendances plus larges, qui ont traversé différents pays et moments historiques (tels que l'organicisme, l'expressionisme, le fonctionnalisme ou le rationalisme structural).

Formule pédagogique

Cours magistral de trois heures par semaine. Lectures complémentaires obligatoires, combinant synthèses historiques récentes et manifestes d'époque. Présentations visuelles disponibles en ligne.

Évaluation

Deux examens (chacun 50%), qui évaluent la capacité de l'étudiant à reconnaître et identifier des œuvres majeures de la période, d'expliquer en quoi elles ont été significatives dans leur contexte historique, et d'exprimer leurs idées et connaissances de façon précise, synthétique et logique.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Atelier d'expression

sigle : **ARC1214**

Atelier obligatoire : 2 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignants :

Renée Charron, Marie-Claire Blais

Description

L'atelier d'expression vise à développer chez l'étudiant la capacité de représentation des idées à travers des figures et des formes en 2 et 3 dimensions.

Objectifs

Ce cours de dessin libre avec modèle vivant vise à faire acquérir le vocabulaire de base du dessin et à développer les techniques communes à la plupart des types de représentation. À travers une approche naturelle basée sur le développement de la qualité d'observation, l'étudiant doit acquérir le savoir-faire de reproduire la réalité visible dans l'espace de façon juste et évocatrice. De plus, il pourra accumuler une expérience du dessin et développer une approche individuelle.

Principalement, les exercices proposés en atelier visent l'enrichissement de la mémoire visuelle, le développement des capacités de notation rapide et de représentation « réaliste », ainsi que l'accroissement de l'imagination et de la sensibilité au monde des formes.

Contenu

Le corps humain est le principal sujet des dessins. L'apprentissage de ses proportions, ses mouvements, sa gravité sont ici des objectifs directs. Il constitue aussi l'introduction à toute recherche ultérieure dans vos études de la valeur métaphorique du corps humain dans le projet de l'espace.

Formule pédagogique

Chaque cours propose un objectif de recherche en dessin qui prend forme par la réalisation d'exercices précis. La répétition, le développement et la synthèse des expériences faites en atelier se poursuivent dans les travaux effectués hors du cours. Chaque séance s'ouvre par la présentation de diapositives abordant les thèmes et problèmes théoriques du cours.

En trois dimensions, l'expérimentation des différents matériaux et l'exploration du vocabulaire 3D se fait tout d'abord par différents exercices à la maison et finalement par un projet/charrette en atelier à la fin du trimestre.

Évaluation

L'atelier favorise l'initiative et l'effort individuels de l'étudiant(e), il en suit que: l'évaluation est faite sur l'ensemble du travail effectué pendant le trimestre; l'important critère d'évaluation est la participation engagée à tous les travaux du cours ainsi que le progrès, à partir du point de départ, vers l'acquisition d'un langage du dessin cohérent et personnel. Il est tenu compte de la constance et la quantité du travail; la qualité de l'observation et de la représentation; la qualité d'expérimentation et de recherches.
2D (80% : travaux du cours 65%, devoirs 15%)
3D (20% : devoirs 10%, projet/charrette, travail collectif 10%).

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Dessin d'architecture

sigle : **ARC1215**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignants : Stephan Kowal, Pascal Forget

Description

Le dessin à la main, le dessin numérique et la maquette comme moyens d'exploration, d'expression et de représentation technique des idées et des formes à toutes les étapes du développement d'un projet d'atelier.

Les conventions, les projections orthogonales, l'axonométrie et la perspective font partie des représentations traitées. La maîtrise de l'étudiant se développe dans le cadre d'un laboratoire de pratique avec les instructions et les démonstrations des enseignants.

Objectifs

Comprendre le rôle de la représentation graphique et de ses formes usuelles: tout dessin d'architecture doit communiquer de façon sensible et efficace un dessein spatio-temporel. Acquérir les bases théoriques et pratiques des techniques de représentation graphique usuelles. Savoir structurer, composer et réaliser efficacement les documents graphiques relatifs à la présentation visuelle d'un espace aménagé.

Contenu

Théorie et pratique du dessin sous toutes ses formes, comme moyen d'exploration, de traitement, d'organisation, de représentation et de communication de l'information relative à la conception d'un espace aménagé, à toutes les étapes de son développement.

Formule pédagogique

12 séances hebdomadaires comprenant 3 heures d'enseignement théorique le matin et 4 heures de travaux pratiques encadrés le même jour en après-midi. Les travaux pratiques sont individuels et remis à la fin de chaque séance (à 17h30). Du travail personnel et une application soutenue dans les projets d'atelier sont nécessaires pour optimiser l'assimilation des notions abordées dans les matières.

Évaluation

Dix travaux pratiques constituent l'unique source d'évaluation. La moyenne des travaux pratiques individuels constitue la note finale. Exercice 1 : Recherche des vraies grandeurs d'un polyèdre régulier à partir de ses projections géométrales ; Exercice 2 : Élaboration des vues géométrales d'un polyèdre régulier imposé ; Exercice 3 : Élaboration des plans, coupes et élévations d'un petit édifice imposé ; Exercice 4 : Tracé des ombres propres et portées en plan et en élévation d'un édifice et contexte imposés ; Exercice 5 : Étude de rendus (informatique) conformes à un scénario ; Exercice 6 : Constructions comparées de deux axonométries obliques (isométrique en plan et dimétrique en élévation) ; Exercice 7 : Construction des perspectives de deux objets orientés dans l'axe de vision et d'un objet orienté de façon quelconque ; Exercice 8 : Perspective construite par agrandissement direct d'un objet orienté de façon quelconque ; Exercice 9 : Modélisation, manipulation et présentation (informatique) d'un petit bâtiment imposé ; Exercice 10 : Présentation synthèse (informatique) de projections à partir d'une modélisation virtuelle d'un petit bâtiment imposé.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	■
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Architecture et construction 1

sigle : **ARC1311**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignants : Carlo Carbone, Morgan Carter

Description

Initiation aux différents types de structure et au développement durable. Initiation à la conception et à la préparation de détails de construction usuels dans la réalisation d'un bâtiment.

Objectifs

Développer une analyse critique de la façon dont les architectes abordent le processus de design dans le contexte de l'industrie du bâtiment. Donner une vue d'ensemble des matériaux disponibles pour offrir à l'étudiant l'essentiel des connaissances techniques sur chacun d'entre eux.

Contenu

structure : Identifier les enjeux simples relatifs à la statique et à la résistance du bâtiment; Comprendre les limitations et les enjeux des différents systèmes structuraux en lien avec l'architecture.

matérialité : Distinguer les propriétés propres aux matériaux et à la technologie employée; Acquérir des connaissances de base, de mise en oeuvre des différentes matières, selon des critères techniques, performatifs et expressifs.

Le premier volet du cours porte sur l'apprentissage de principes fondamentaux et du comportement de la structure à travers une approche descriptive et principalement non-mathématique. Le second volet offre une première rencontre avec la matérialité à la fois culturelle, territoriale, technique et poétique. En tant que cours d'initiation, la construction est vue davantage comme la matière du projet architectural, plutôt que reçue comme un ensemble de normes et de compétences techniques au sens strict.

Formule pédagogique

L'orientation pédagogique du cours privilégie les méthodes d'apprentissage et les modes d'évaluation combinées ainsi que l'étude de cas canoniques et contemporains contribuant à la culture architecturale des étudiants. La première méthode pédagogique repose sur diverses formes d'exposés magistraux : exposés professoraux hebdomadaires et exposés des conférenciers invités le cas échéant. Accompagnés de lectures obligatoires et de documentaires visionnés en classe, les exposés magistraux visent l'acquisition de connaissances techniques et d'un bagage conceptuel. La deuxième méthode est la mise en pratique (en groupe d'étude formé de 5 ou 6 étudiants) des apprentissages à travers la réalisation de 2 travaux pratiques. Le premier sera une étude structurale et le second un travail de recherche et de documentation sur la matérialité.

Évaluation

tp. 1- travail de recherche et documentation sur la structure travail d'équipe (15%); tp. 2- travail de recherche et documentation sur la matérialité travail d'équipe (25%); examen 1 : matière des cours 1 à 6 (30%); examen 2 : matière des cours 9 à 14 (30%).

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Architecture et construction 2

sigle : **ARC1312**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables : ARC1311

Trimestre : hiver

Enseignant : Stephan Chevalier

Description

Relations qualitatives entre l'humain, les constructions et le climat. Solutions architecturales énergétiquement économiques et adaptées au milieu physique local. Quantification et implications sur la physique du bâtiment.

Objectifs

Comprendre l'interaction du climat, des matériaux de construction et des systèmes mécaniques en architecture, le tout dans un contexte d'un « développement durable » appliqué à l'architecture. Ce cours vise à situer les services du bâtiment dans les projets d'architecture, en ce qui concerne surtout les problèmes de climatisation et chauffage, et à comprendre les problèmes de contrôle de l'environnement climatique des édifices, ainsi que les notions de confort reliées à la psychrométrie de l'air, et la systématisation de la mécanique du chauffage, de la ventilation, et de la climatisation.

Contenu

Notions de confort thermique. Évaluation de l'enveloppe du bâtiment en fonction du confort thermique:

Étude des phénomènes physiques qui interviennent dans l'enveloppe lorsqu'un bâtiment est soumis à des contraintes climatiques. Analyse des stratégies de conception de l'enveloppe et design des espaces pour contrôler son climat naturel, son efficacité thermique et sa durabilité.

Formule pédagogique

10 cours théoriques de 3 heures pour exposer la matière et expliquer les méthodes de modélisation et d'évaluation des phénomènes étudiés.

3 conférences de 3 heures sur des exemples de bâtiments utilisant des stratégies de développement durable.

Évaluation

Examen sur le climat, les chartes psychrométriques et échanges thermiques (25%), Travail pratique 1 (25%) Travail de synthèse (50%).

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Intégration 1

sigle : **ARC1801**

Cours obligatoire : 1 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables :

Trimestre : hiver

Enseignant : Denis Bilodeau

Description

Activité transversale (expositions, conférences, exercices, visites) ayant pour objectif de permettre aux étudiants de faire la synthèse de leurs acquis en première année.

Cette activité est un complément aux ateliers d'architecture 1 et 2, ARC1011 et ARC1012. En relation étroite avec l'apprentissage de la conception, cette activité vise notamment la réalisation d'un portfolio d'apprentissage et de présentation (carnet de bord).

Objectifs

Permettre à l'étudiant de jeter un regard rétrospectif et d'effectuer un retour réflexif sur sa démarche d'apprentissage et le travail réalisé durant le second trimestre de première année.

L'exercice permet également de construire des ponts entre l'atelier et les cours d'Histoire de l'architecture moderne et de CAO. La période réservée pour le cours d'intégration sert aussi à la présentation de capsules théoriques sur des thèmes abordés en atelier.

Contenu

Centré sur le travail en atelier, l'exercice consiste dans un premier temps à recueillir, organiser et archiver l'ensemble des traces significatives témoignant de la démarche de conception architecturale. Ce travail effectué de façon régulière par l'étudiant doit être accompagné de brefs commentaires faisant périodiquement le point sur son parcours, ses idées, ses difficultés, son questionnement et l'évolution du projet.

Formule pédagogique

L'enseignement est individuel et requiert l'usage de matériaux divers et de techniques artistiques.

Travaux

Le carnet de bord doit contenir tous les éléments produits ou ayant servi à la conception, à l'élaboration et à la présentation du projet, du lancement de l'exercice jusqu'à la présentation finale. C'est-à-dire les dessins, schémas, croquis, commentaires; photographies de maquettes, images de références; panneaux de présentation graphique et présentation verbale; plan de cours, syllabus, notes personnelles, bibliographie, etc. Le nombre de pages est illimité.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Intégration 2

sigle : **ARC1802**

Cours obligatoire : 1 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables : ARC1801

Trimestre : automne

Enseignants :
Georges Adamczyk et collaborateurs

Description

Activité transversale (expositions, exercices, concours) ayant pour objectif de permettre aux étudiants de mettre en relation critique textes, photographies, dessins, maquettes et modèles numériques comme formes d'expression d'un projet architectural dans son contexte.

Cette activité est un complément à l'atelier d'architecture 3, ARC2011. En relation étroite avec l'apprentissage de la conception, cette activité vise un approfondissement de l'usage des technologies numériques en soutien à la conception et la communication des projets.

Objectifs

Développer les habiletés graphiques de l'étudiant par l'utilisation de logiciels de mise en page dans le but de produire une brochure de 15 pages portant sur le projet développé en atelier (ARC2011). Améliorer la capacité d'utiliser des logiciels de conception et de représentation. Aborder la description d'un site par la photographie. Favoriser un retour critique sur le premier projet de l'atelier.

Contenu

Des séances de pratique seront offertes pour une initiation à la mise en page et la représentation en perspective (Illustrator, InDesign, Autocad 2D). Des présentations sont prévues par le professeur et des invités, praticiens et chercheurs. Le travail demandé permet de démontrer la progression de l'étudiant dans la réussite des critères de performance suivants : habiletés de pensée critique, habiletés en recherche et habiletés langagières. Il permet d'approfondir les habiletés graphiques.

Formule pédagogique

Conférences et exercices pratiques. L'encadrement des séances de pratique est individuel.

Évaluation

L'évaluation porte sur la qualité du document produit, plus particulièrement sur les éléments suivants : pertinence des documents présentés, cohérence visuelle de la mise en page, originalité de la présentation, efficacité de la communication graphique.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Intégration 3

sigle : **ARC1803**

Cours obligatoire : 1 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables : ARC1802

Trimestre : hiver

Enseignants : Manon Asselin

et collaborateurs

Description

Activité transversale (expositions, conférences, exercices, visites) ayant pour objectif de permettre aux étudiants de faire la synthèse de leurs acquis en deuxième année.

Cette activité est un complément à l'atelier d'architecture 4, ARC2012. En relation étroite avec l'apprentissage de la conception, cette activité vise notamment le développement de détails architecturaux à l'échelle 1 : 1. L'enseignement est individuel et requiert l'usage de matériaux divers et de techniques artistiques.

Objectifs

Cette activité est un complément à l'atelier d'architecture 4, ARC2012. En relation étroite avec l'apprentissage de la conception, cette activité vise notamment :

- l'introduction à la fabrication numérique à travers la construction d'un échantillon (mock up) à l'échelle 1:1;
- l'apprentissage du dessin technique de coupe de mur à l'échelle 1:10;
- l'Intégration des principes écologiques présentés dans le cours A&C4 (ARC2314);
- la maitrise d'un logiciel de rendu performant.

Contenu et formule pédagogique

- Le volet sur la pratique architecturale est structuré en 4 présentations par des conférenciers qui exposent leur travail de recherche et création découlant de leur propre pratique à travers leurs réalisations récentes.
- Le volet technique fait l'objet de 7 laboratoires portant sur l'élaboration de la coupe de mur technique comme outil conceptuel de matérialisation du projet ainsi que l'apprentissage du logiciel de rendu Maxwell Render afin de permettre un travail plus avancé de conception et visualisation de l'expérience sensoriel (matière et lumière) élaborée en atelier.
- Ces apprentissages sont accompagnés par des périodes de monitorat en atelier.
- Le travail pratique est réalisé en équipe de deux en parallèle à la structure de l'atelier.

Évaluation

L'évaluation portera sur la qualité du document produit soit: la pertinence des vues sélectionnées, l'expression de l'intention architecturale, la force de l'impact visuel, et l'exécution technique de l'ensemble.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Atelier d'architecture 3

sigle : **ARC2011**

Description

Le sens du lieu. Apprentissage de la composition architecturale à travers des projets d'envergure modeste. L'étudiant doit intégrer dans l'expression architecturale certains aspects fonctionnels et techniques.

Objectifs

En plus d'approfondir les acquis de la première année, l'étudiant est amené à acquérir des notions d'analyse urbaine; acquérir et mettre en application des outils de développement du projet d'architecture à plus grande échelle; s'initier au projet de logements dans la ville contemporaine et réfléchir aux enjeux éthiques et sociaux de cette commande particulière. Il se prépare à la résolution de problèmes constructifs pour un édifice en béton. Il est en mesure d'analyser des précédents architecturaux en fonction des typologies abordées. Il doit aussi intégrer les apprentissages vus dans les autres cours.

Contenu

Analyse d'un contexte urbain. Approche de la réglementation. Notions d'espaces privés et d'espaces publics. Études de précédents. Programmation des usages. Exploration de deux types d'habitation : la maison de ville et l'immeuble de logement collectif. Les travaux demandés permettront aux étudiants de démontrer leur progression dans la réussite des critères de performance suivants : habiletés de pensée critique, en recherche, graphiques, langagières, de collaboration. Ils auront approfondi leur capacité en design, et abordé la préparation d'un programme et l'aménagement d'un site ainsi que le développement détaillé d'un projet et la conduite d'un projet complet. Ils auront progressé dans leur compréhension des critères suivants : accessibilité, sécurité, enveloppe du bâtiment, systèmes de service, matériaux et assemblages et responsabilités légales.

Formule pédagogique

Trois séances de quatre heures / semaine avec le tuteur. À partir de thèmes et d'exercices permettant d'interpréter un site, un programme et d'expérimenter une méthode de développement d'un concept, l'étudiant représente, par le dessin et la maquette, la forme et l'espace correspondant à sa vision du lieu. Les tuteurs documentent et soutiennent la démarche personnelle propre à chacun à raison d'au moins deux rencontres par semaine. Les groupes sont de 12 étudiants. Le travail est individuel pour le premier projet. L'analyse est collective, chaque étudiant collaborant au travail de l'atelier. Le projet de l'immeuble de logement collectif se réalise en équipe de deux étudiants appelés à confronter leurs démarches individuelles pour aboutir à un projet commun. Chacune des étapes des deux projets et des exercices qui les accompagnent se concluent par des affichages et une discussion en groupe et la revue finale des projets se fait avec des critiques avec invités.

Évaluation

Les travaux sont évalués par les enseignants tant au cours des périodes d'atelier hebdomadaires que lors des présentations. L'évaluation s'appuie de façon égale sur les critères suivants : créativité, matérialisation cohérence, communication, autonomie et tient compte de la progression individuelle des étudiants dans l'acquisition des compétences visées.

Atelier obligatoire : 6 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables : ARC1012

Trimestre : automne

Enseignant responsable :
Georges Adamczyk

Autres enseignants : Cécile Baird, Vincent Coraini, Maxime Gagné, Patrick Morand, François Racine, Léa Zeppetelli

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Atelier d'architecture 4

sigle : **ARC2012**

Atelier obligatoire : 6 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables : ARC2011

Trimestre : hiver

Enseignant responsable : Manon Asselin

Autres enseignants : Carlo Carbone, Morgan Carter, Maxime Gagné, Mathieu Lemieux-Blanchard, Patrick Morand, Sébastien St-Laurent, Léa Zeppetelli

Description

La pensée constructive. Apprentissage de la composition architecturale par le projet. Intégration des paramètres culturels, fonctionnels, matériels et techniques du projet à travers l'expérimentation de la matière et la visualisation numérique.

Objectifs

- Explorer les relations complexes entre architecture, matérialité et technologie;
- Comprendre l'importance de la recherche sur les matériaux pour l'avancement de l'architecture;
- Analyser et intervenir dans un contexte donné en relevant les ressources matérielles et climatiques qui le structurent afin d'établir une relation entre architecture, contexte et matérialité du projet;
- Approfondir la capacité de l'étudiant à développer et représenter un concept architectural à travers les outils numériques de visualisation, les maquettes physiques traditionnelles et la fabrication numérique;
- Intégrer et maîtriser les principes écologiques présentés dans le cours A&C4 (ARC2314).

Contenu

L'atelier porte sur l'exploration du champ élargi des pratiques architecturales matérielles à travers un projet d'envergure moyenne. Dans cette perspective, l'atelier d'architecture 4 propose de restreindre les paramètres de conception du projet à l'étude afin d'explorer une méthodologie de conception ayant pour objectif d'exposer les étudiants à la fois à une approche très concrète et très spéculative. Cette approche est analogue à la méthode scientifique d'expériences en laboratoire et procède par une série d'expérimentations ouvertes centrées sur la matérialisation du projet architectural. L'accent est mis sur le processus, sur l'expérimentation à travers de multiples itérations plutôt qu'uniquement sur le produit final.

Formule pédagogique

Trois séances de quatre heures / semaine. Le projet est élaboré en équipe de deux étudiants. Le groupe est divisé à raison de 12 étudiants par tuteur. Chaque personne reçoit un encadrement d'au moins 2 heures par semaine et bénéficie d'une critique avec invités à la fin de chacune des étapes (4) de conception et de développement du projet.

Évaluation

Les travaux sont évalués selon les critères généraux suivants : créativité, cohérence de la démarche, matérialisation de l'idée, communication (graphique, verbale et écrite) de l'idée.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Théories du projet architectural

sigle : **ARC2104**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables :

Trimestre : hiver

Enseignant responsable :
Jean-Pierre Chupin

Autres enseignants : Georges Adamczyk, conférenciers invités

Description

Introduction aux enjeux disciplinaires contemporains. Emphase sur l'histoire des relations entre les pratiques du projet et les discours théoriques en architecture. Dimensions critiques et opératoires des théories du projet architectural depuis 1945.

Objectifs

1. **Apprendre à questionner** pour mieux situer ses propres questions de pratique du projet d'architecture dans un ensemble partageable, à la fois plus vaste et plus focalisé, de questions dites théoriques, en distinguant : les questions relevant de la pratique professionnelle de celles qui participent de la construction disciplinaire.
2. **Apprendre à lire la théorie** pour se constituer une « bibliothèque » de textes marquants en distinguant : les écrits proprement monographiques, des écrits critiques (y compris les articles de revues) ou proprement réflexifs (philosophiques). Dans cette optique, il s'agira également d'apprendre à distinguer les documents principaux qui marquent une période ou un mouvement, des documents secondaires qui commentent ou tentent de mettre en relation les courants d'idées.
3. **Apprendre à identifier et à modéliser des principes théoriques** du projet d'architecture afin d'en rendre compte par diverses formes complémentaires de représentation architecturale (diagrammatique, tectonique, numérique).

Contenu

Ce cours s'inscrit en complément et en prolongement des cours d'introduction à l'histoire de l'architecture et d'histoire de l'architecture moderne. Le cours propose aux étudiants une approche éminemment réflexive permettant de distinguer ce qui relève d'une pratique du projet, de ce qui constitue une véritable « pensée du projet » propice à la théorisation. Les théories sont abordées dans leur diversité, sans a priori doctrinal.

Formule pédagogique

Cours théorique. Chaque séance commence par une revue des questions des étudiants se rapportant à la thématique théorique proposée et se prolonge par des exposés magistraux invitant les étudiants à se questionner de plus en plus explicitement.

Évaluation

L'évaluation se fait en 3 temps : 1) résumé de principes théoriques à partir d'un texte, 2) modélisation des principes théoriques identifiés sous forme de textes, de graphiques, de maquettes et de modèles, 3) examen final en amphi. Pour les deux exercices (20% et 35%), les étudiants travaillent par groupe de 3, mais tous les travaux sont remis individuellement et font l'objet d'une évaluation distincte. L'examen final est un exercice de rédaction à partir des notes individuelles.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Conception assistée par ordinateur (CAO)

sigle : **ARC2214**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables :

Trimestre : hiver

Enseignant : Thomas Balaban

Description

Initiation aux caractéristiques des logiciels de CAO comme outil de conception et de communication d'un projet d'architecture. Compréhension des règles d'utilisation et apprentissage d'un ou plusieurs logiciels en architecture. Ce cours comporte une part importante d'enseignements pratiques. Les étudiants travaillent en laboratoire sur des exercices qui valident les divers apprentissages.

Objectifs

Présenter les caractéristiques et l'incidence des technologies numériques en architecture. Présenter les principaux modèles numériques de représentations 3D de façon à préparer l'étudiant à choisir et à combiner des applications appropriées. Initier l'étudiant à l'utilisation de la modélisation 3D, ainsi qu'à l'adoption de différentes stratégies numériques dans la conception, le développement et la présentation d'un projet d'architecture.

Contenu

Portrait des solutions numériques en relation avec les principales tâches de l'architecte. La notion d'intégration des outils et des processus constitue une toile de fond qui structure l'ensemble des notions de ce cours. La modélisation 3D est centrale et considérée en référence à toutes les phases du projet et non seulement en référence aux phases de développement et de communication.

Règles de modélisation, l'organisation et la précision du modèle numérique. Concepts généraux, inhérents aux technologies et médias numériques en architecture. Évolution des pratiques et émergence d'approches numériques structurantes. Exemples de projets, conçus par des architectes, en insistant sur les approches et les processus numériques utilisés. Certaines approches numériques de génération d'une forme architecturale seront abordées et expérimentées.

Formule pédagogique

Ce cours est composé d'un volet théorique et d'un volet pratique. Le volet théorique est présenté en salle de cours et comporte des présentations sur les thèmes traités et des explications concernant les travaux à produire. Le volet pratique est présenté en laboratoire et comporte des exercices et des expérimentations qui visent l'apprentissage des stratégies numériques à l'aide des logiciels utilisés.

Évaluation

L'évaluation est basée sur 3 exercices individuels, 1 travail en équipe de 4 étudiants et un examen final. Les exercices individuels portent sur l'application des principes de modélisation et représentation abordés en laboratoire principalement avec les logiciels : Rhinoceros et Grasshopper, Maxwell, Illustrator et AutoCAD. Le travail en groupe implique une présentation audiovisuelle sur le travail d'un architecte ou un projet d'architecture démontrant l'utilisation des technologies numériques et les processus discutés en cours. L'examen évalue les notions apprises et comporte un volet critique sur ces techniques.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Architecture et construction 3

sigle : **ARC2313**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignant : Anne Cormier

et collaborateurs

Description

Connaissance des principes de construction d'un bâtiment à ossature de bois, de lamellé-collé, de béton et d'acier. Techniques de mises en œuvres adaptées au milieu physique local dans une perspective de développement durable.

Objectifs

- Comprendre les conditions d'implantation du bâtiment
- Comprendre et approfondir les principes de construction en bois, lamellé-collé, acier et béton
- Approfondir la connaissance des composantes et des assemblages d'enveloppes et de toiture courants, comprendre leurs qualités et leurs faiblesses
- Comprendre et représenter graphiquement une solution technique
- Développer un ensemble de dessins d'exécution
- Évaluer l'apport tectonique des assemblages techniques
- Évaluer sommairement les coûts de construction
- Aborder le devis d'exécution
- Aborder le Code national du bâtiment
- Aborder des assemblages intérieurs courants

Contenu

Approfondissement des techniques de mise en oeuvre du bâtiment adaptées aux conditions physiques, économiques et techniques locales et compréhension des principes de réalisation de documents d'exécution. Ce cours poursuit les apprentissages techniques de base des cours d'Architecture et construction 1 et 2 tout en insistant sur la relation entre les détails de construction et la tectonique du projet. La première partie du cours traite des documents d'exécution, des sols, des fondations et de l'ossature de bois, de lamellé-collé, de béton et d'acier. La seconde partie traite de la construction de l'enveloppe, incluant la toiture, et de son ancrage à l'ossature, elle aborde également l'estimation sommaire des coûts, des éléments du Code national du bâtiment ainsi que certains assemblages intérieurs.

Formule pédagogique

Cours magistraux et revue progressive du travail pratique.

Évaluation

TP1a 20%, TP1b 30%, Examen 1 20%, Examen 2 30%

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Architecture et construction 4

sigle : **ARC2314**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables : ARC2313

Trimestre : hiver

Enseignant : Valérie Mahaut

Description

Approfondissement de l'étude de l'enveloppe du bâtiment et des connaissances liées au développement durable. Initiation à la réhabilitation et à l'industrialisation du bâtiment.

Objectifs

- Explorer de manière approfondie les conditions d'implantation du bâtiment;
- Mieux connaître les composantes et les assemblages les plus courants et les plus sains, en particulier ceux de l'enveloppe, et en comprendre les qualités et les faiblesses;
- Mieux connaître les principes à appliquer pour que chacun des systèmes constructifs soit intégré au bâtiment de façon adéquate et cohérente;
- Évaluer (d'un point de vue critique) le degré de réussite d'une solution technique;
- Évaluer (d'un point de vue critique) l'apport tectonique des assemblages techniques;
- Saisir les répercussions sur le plan écologique des solutions techniques;
- Développer davantage la façon d'améliorer des solutions techniques sans compromettre les intentions tectoniques.

Contenu

Ce cours traite des composantes, des assemblages et des principes de construction qui, s'ils ont déjà été abordés dans ARC2313, sont poussés plus loin dans le cadre de ARC2314. Les notions d'écologie, celles de développement soutenable, l'expression des matériaux et des principes de gérance de risque ainsi que l'entrelacement de ceux-ci constituent les principaux sujets de ce cours. Mettant l'accent sur la conception et la mise en oeuvre, ce cours vise à amener les étudiants à approfondir les notions de constructions et à les intégrer de façon créative à la conception de la coupe et de l'enveloppe. Il traite également de la relation entre les détails de construction et la tectonique du projet. Il sensibilise l'étudiant à la façon dont la forme construite et l'expression des matériaux contribuent toutes deux à véhiculer fondamentalement l'expression architecturale du projet. Tout en apportant une compréhension de la construction, il incite à l'observation, à la recherche et à l'exploration du projet en atelier.

Formule pédagogique

Cours magistraux organisés par thème: site/contexte, climat, éclairage naturel, ventilation naturelle, gestion de l'eau, physique du bâtiment (thermique, acoustique), analyse du cycle de vie.

Évaluation

TP1 (20%), TP2 (20%), TP3 (25%), Examen 1 (25%), Examen 2 (10%).

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Statique et résistance des matériaux

sigle : **ARC2321**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables :

Trimestre : hiver

Enseignant : François Deslauriers

Description

Phénomènes, théories et méthodes d'analyses. Stratégies structurales. Charges appliquées et calcul des efforts dans une structure isostatique. Traction. Compression simple et flambage. Cisaillement. Torsion. Flexion simple et flexion composée.

Objectifs

- Acquérir tous les outils et connaissances requis pour aborder les cours de Stratégies structurales.
- Apprendre à distinguer, à reconnaître et à déterminer les différents types de charges et de chargement affectant une charpente.
- Sensibiliser l'étudiant aux différents types de sollicitations et apprendre à évaluer le comportement d'éléments de charpente sous charges.

Contenu

Le système structural et les éléments structuraux. Les forces, définitions et modes d'action. Les forces de diverses provenances. Les charges pondérées. La notion de moment d'une force. La résultante d'un système de forces. Le centre de gravité. Généralités sur la résistance des matériaux. L'analyse des efforts que doivent fournir les éléments structuraux pour résister aux effets des forces extérieures. Les facteurs qui déterminent la capacité de résistance des éléments structuraux aux efforts. Les résistances pondérées aux efforts. Les déformations linéaires et angulaires d'une poutre isostatique. Le phénomène du flambage d'un élément élancé.

Formule pédagogique

Cours magistraux, exercices mini-projets, lectures dirigées.

Évaluation

Exercices (30%). Deux examens (30 et 40%).

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Atelier triptyque

sigle : **ARC3014**

Description

Développement de trois courts projets distincts et consécutifs. Approfondissement ou synthèse des enjeux traités dans les autres ateliers thématiques. Cet atelier spécialisé porte sur plusieurs projets ayant des thèmes d'expérimentation différents.

Objectifs

L'atelier triptyque permet à l'École d'architecture d'accueillir consécutivement, à titre de professeurs invités, trois architectes de grande renommée pour une courte période de trois à quatre semaines.

Ces architectes ont tous une expérience importante tant dans l'enseignement que dans la pratique. Ils définissent eux-mêmes le sujet et dirigent le projet selon l'approche qui leur est propre.

Contenu

Variable

Formule pédagogique

La pédagogie est adaptée au projet court : décider rapidement, dessiner et modéliser.

Évaluation

Selon la nature du projet proposé.

Atelier optionnel : 6 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables : ARC2012

Trimestre : automne ou hiver

Enseignants :
3 professeurs invités successifs
Hiver 2013, Kora Van den Bulke et Thomas Soetens (Montréal) Sabri Bendimérad (Paris) Judith Leclerc et Jaime Coll (Barcelone)
Automne 2011, George L. Legendre (Londres) Bernard Cache (Paris) Jia Beisi (Hong Kong)

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Projet d'architecture 1

sigle : **ARC3017**

Atelier optionnel : 6 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables : ARC2012

Trimestre : automne, hiver

Enseignants: professeurs réguliers, professeurs invités et collaborateurs

Description

Développement d'un projet d'architecture à partir d'une démarche s'appuyant sur l'étude du contexte, d'un programme, de la matérialité et de la forme.

Objectifs

Les ateliers oprtionnels offerts permettent aux étudiants de poursuivre leurs intérêts particuliers et de conslider les acquis liés à la compréhension du contexte, à la pensée constructive et aux habiletés de représentation et de conception numérique.

Contenu

Variable

Formule pédagogique

L'enseignement est individuel. L'atelier regroupe 12 à 15 étudiants. Les évaluations font appel à des critiques invités. Les projets sont développés et présentés en dessins, modèles numériques et maquettes réalisés en divers matériaux.

Évaluation

L'évaluation est faite à chaque étape à l'occasion d'une présentation devant les professeurs et des invités de l'état d'avancement du projet par chacune des équipes d'étudiants. Les critères d'évaluation sont définis pour chaque étape et portent principalement sur la rigueur des analyses et sur les qualités concrètes des espaces projetés.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Projet d'architecture 2

sigle : **ARC3018**

Atelier optionnel : 6 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables : ARC2012

Trimestre : automne, hiver

Enseignant: professeurs réguliers, professeurs invités et collaborateurs

Description

Développement d'un projet d'architecture à partir d'une démarche s'appuyant sur l'étude du contexte, d'un programme, de la matérialité et de la forme.

Objectifs

Les ateliers oprtionnels offerts permettent aux étudiants de poursuivre leurs intérêts particuliers et de conslider les acquis liés à la compréhension du contexte, à la pensée constructive et aux habiletés de représentation et de conception numérique. Un des ateliers offet se situe hors les murs.

Contenu

Variable

Formule pédagogique

L'enseignement est individuel. L'atelier regroupe 12 à 15 étudiants. Les évaluations font appel à des critiques invités. Les projets sont développés et présentés en dessins, modèles numériques et maquettes réalisés en divers matériaux.

Évaluation

L'évaluation est faite à chaque étape à l'occasion d'une présentation devant les professeurs et des invités de l'état d'avancement du projet par chacune des équipes d'étudiants. Les critères d'évaluation sont définis pour chaque étape et portent principalement sur la rigueur des analyses et sur les qualités concrètes des espaces projetés.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Histoire de l'architecture au Québec

sigle : **ARC3104**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignant : Jacques Lachapelle

Description

Études des sources et du caractère identitaire de l'architecture québécoise depuis la période amérindienne jusqu'à nos jours.

Objectifs

- Reconnaître et analyser l'architecture caractéristique des différentes périodes de l'histoire.
- Comprendre des facteurs fondamentaux qui influencent les continuités et les ruptures de l'identité de l'architecture dans un contexte culturel donné : tradition, modes, idéologies, économie, progrès techniques, climat, acculturation, etc.
- Se familiariser avec des outils de recherches.
- Sensibiliser les étudiants aux problématiques patrimoniales.

Contenu

Préhistoire amérindienne et inuit : univers technique et symbolique. La Nouvelle-France : l'adaptation du classicisme et la naissance d'une tradition architecturale. La Colonie britannique : la rencontre de deux classicismes coloniaux. L'ère industrielle : le développement urbain, l'éclectisme, le pragmatisme et les nouvelles techniques constructives. L'âge d'or industriel : la contribution des théories académiques, réformes urbaines et métropolitanisme, identification au monde moderne. L'après-guerre : la Révolution tranquille et le pluralisme. Remises en question du modernisme : l'architecture urbaine. Architecture contemporaine.

Formule pédagogique

Cours magistraux structurés de manière à amener :
- le contexte historique en insistant sur les courants idéologiques et les conditions de la pratique de l'architecte;
- l'aménagement territorial et urbain;
- les matériaux prédominants ou nouveaux et les techniques de construction;
- les principaux types édilitaires;
- les préceptes esthétiques.

Les présentations PowerPoint du cours peuvent être consultées dans l'environnement Studium.

Évaluation

Deux examens et trois travaux complémentaires.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Architecture et stratégies urbaines

sigle : **ARC3305**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignant : Alan Knight

Description

Approfondissement de la connaissance de l'architecture en lien avec l'histoire de la transformation de l'espace urbain : relations entre l'objet architectural, sociétés, cultures et théories, environnements naturels et construits.

Objectifs

Ce cours tente de situer l'architecture dans le contexte du développement de la ville sous l'influence de la planification régionale. L'architecture et la ville en pleine mutation ont offert un champ riche pour des études culturelles, d'architecture et d'autres disciplines (Soja, Foucault, Lyotard, Pope, Jameson, Deleuze). Il s'agit de considérer non seulement des discussions provenant des études culturelles mais aussi au sujet de l'architecture dans l'âge de l'automobilité : Frank Lloyd Wright, Le Corbusier, Reyner Banham et les mégastructures, et enfin des personnages clés des récentes pratiques – Team-Ten, Aldo Rossi, Ungers et Koolhaas, Bernardo Secchi, Albert Pope, Stan Allen et le «Landscape Urbanisme.»

Contenu

Étude des oeuvres des principaux architectes qui définiront notre idée de la grande ville depuis 1950 qui engagent les théories provenant de la fin du XIXe siècle en Europe et en Amérique du Nord.

1. Étude des théories du paysage de la grande ville et de l'architecture depuis 1950.
2. Analyse des diverses théories de l'architecture moderne à partir des écrits et des manifestes en rapport avec leur contexte sociohistorique et idéologique changeants.

Formule pédagogique

Cours magistraux illustrés par des présentations analysant l'œuvre d'un architecte choisi pour la clarté d'expression de son travail et ses assises théoriques marquantes. Lectures obligatoires et recommandées.

Travaux

Trois évaluations sont proposées : deux TPs individuels et un examen final. Pour les TPs individuels, il s'agit d'écrire un texte d'analyse engageant des thèmes théoriques de la pratique d'architecture urbaine du 20e et du 21e siècle vus pendant la première partie du cours. Ces textes visent à situer, avec rigueur, un thème qui a attiré l'intérêt de l'étudiant, de poser une question de départ et d'y répondre en démontrant une connaissance de la documentation pertinente.

Évaluation

L'évaluation des travaux pratiques (2 x 25%) tient compte de la qualité de la langue et de la capacité à utiliser la terminologie et le style propres à la discipline ou au champ d'études, voire à la profession. À l'examen (50%), l'étudiant choisit trois questions parmi une série de questions portant sur des projets donnés et doit répondre de façon organisée et succincte en deux ou trois pages pour chacune sans consulter ses notes de cours.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Espace architectural, cultures, sociétés

sigle : **ARC3321**

cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables : n/a

Trimestre : hiver

Enseignant : Thomas-Bernard Kenniff

Description

Connaissances générales des aspects psychologiques, anthropologiques et sociologiques de l'architecture : modes de vie, quotidienneté et diversité culturelle.

Objectifs

Exploration du « champ élargi » de l'architecture selon quatre grands thèmes : interdisciplinarité, diversité culturelle, espace public et pratiques « autres ».
- Synthèse des lectures et conférences
- Formulation de questions critiques
- Capacité de justifier une position critique
- Évaluation d'un espace choisi selon les concepts et méthodes présentés durant le cours

Contenu

Interdisciplinarité : l'architecture comme discipline contingente, relation entre l'architecture et l'anthropologie, la sociologie, l'art, la politique, la psychologie et la philosophie.
Diversité culturelle : relations intersubjectives, éthique, identité individuelle et collective, concept de la sphère publique, antagonisme et dialogue.
Espace public : l'espace public selon les principes de production de l'espace, critique des typologies, espace différentiel, hétérotopies et agencements.
Pratiques autres : esthétique relationnelle, projets collaboratifs et participatifs, politique de l'action architecturale, pratique spatiale et critique.

Formule pédagogique

Série de conférences par des conférenciers invités suivies de cours magistraux abordant les grands thèmes du cours. Chaque conférence est suivie d'une période de travail et de discussion en groupes. Des lectures obligatoires sont requises pour chaque cours.

Travaux

Résumés critiques des lectures obligatoires (individuels) pour chacune des conférences. Travail pratique individuel de fin de trimestre en deux parties (un plan de travail et la remise finale). Le TP est sous forme d'essai et met l'emphase sur la recherche d'un lieu (analyse et collecte de données), son évaluation critique et une proposition d'action architecturale s'y rattachant.

Évaluation

Les résumés critiques (40%) sont évalués selon la compréhension du texte, l'esprit de synthèse, l'évaluation critique et la forme générale du texte (structure, cohérence, grammaire). L'essai final (10% + 50%) est évalué selon la relation et la pertinence entre le lieu choisi, la méthodologie choisie, l'évaluation critique et l'action proposée. L'étudiant doit aussi prouver le lien et l'importance de leur projet vis-à-vis les thèmes du cours et présenter un document cohérent et structuré.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Stratégie structurale

sigle : **ARC4324**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables : ARC2321

Trimestre : automne

Enseignant : François Deslauriers

Description

Différentes stratégies structurales, planes ou spatiales utilisées dans la structure des divers objets à créer. Caractéristiques des facteurs influant sur les choix.

Objectifs

À travers les trois principaux matériaux de construction utilisés de nos jours en charpente, l'étudiant sera confronté à des problèmes pratiques de construction.

L'aspect structural sera privilégié sans omettre ni négliger les interrelations structure - architecture.

À la fin du cours, l'étudiant devra être en mesure:

1. de tracer les grandes lignes de la charpente pour différents types de bâtiments;
2. d'être sensibilisé aux contraintes et aux problèmes d'ordre structural.

Contenu

Synthèse des différents cours de résistance des matériaux de construction, de statique, en vue de la réalisation du produit fini : une structure, un bâtiment.

Formule pédagogique

Cours magistraux, exercices mini-projets.

Présentation pour discussion avec experts spécialisés.

Présentation audiovisuelle et de documentation pertinente aux méthodes développées.

4. Visites dirigées de chantier.

Évaluation

Examen 1 (20%) Examen II (35%) Projet (40%) Exercices (5%)

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Mécanique, électricité et éclairagisme

sigle : **ARC5314**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables :

Trimestre : automne, hiver

Enseignant responsable :
Daniela Petrulian

Autres enseignants : Frédéric Genest, Ernesto Hidalgo-Tupia, Mathieu Leclerc, Conor Sampson

Description

Notions d'hygiène, de communication, de sécurité et d'éclairagisme artificiel. Stratégies de chauffage, climatisation et distribution électrique. Analyse des systèmes en mécanique. Stratégies d'économie d'énergie possibles.

Objectifs

Le maintien d'une température acceptable, d'un taux normal d'humidité, d'une qualité d'air adéquate, d'un éclairage approprié sont toutes des conditions essentielles à l'utilisation d'un édifice en fonction de sa destination. Le cours vise à expliciter les différents phénomènes reliés à ces conditions et à la compréhension des systèmes mis en place pour les maintenir.

Doter les étudiants d'une compréhension des concepts d'éclairage, de leur genèse, des développements actuels et futurs. Acquérir les notions de base de l'électricité et la terminologie. Comprendre le concept de charge électrique d'un bâtiment. Distinguer une alimentation électrique régulière d'une alimentation en urgence et reconnaître l'appareillage électrique qui la constitue. Savoir reconnaître les principales composantes d'un système d'alarme-incendie. Identifier les dangers liés à l'électricité dans les bâtiments

Contenu

La partie Mécanique porte sur la plomberie, la protection-incendie et des systèmes HVAC.

La partie Électricité du cours vise la connaissance des notions de base des services électriques nécessaires au travail de conception architecturale et de collaboration avec les ingénieurs électriques.

Les cours sur l'éclairagisme visent la compréhension de la lumière, de la vision et des concepts servant à la quantification et qualification des sources de lumière et des besoins liés à l'éclairage. Introduction aux nouvelles sources de lumière, aux nouveaux matériaux pour la transmission, manipulation et distribution de la lumière ainsi que les nouveaux éléments de contrôle.

Formule pédagogique

Les 15 séances du cours sont réparties de façon égale entre les trois disciplines. Chaque partie du cours est ainsi composée de cinq cours (quatre séances théoriques et la dernière est utilisée pour l'examen qui est l'unique évaluation).

Les séances théoriques comportent des présentations magistrales (Powerpoint, acétate, tableau), équipements présentés en classe ou visites de bâtiments.

Évaluation

3 examens (33% chacun)

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Atelier multidisciplinaire

sigle : **AME3030**

Atelier optionnel : 6 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables : 60 crédits d'un programme de la Faculté

Trimestre : automne, hiver

Description

Développement d'un projet en réponse à un programme précis portant sur un secteur spécifique de l'activité humaine.

Objectifs

Cet atelier vise à la formation aux pratiques de l'aménagement qui exigent des interventions parallèles et complémentaires des diverses disciplines professionnelles qui participent à l'élaboration de programmes et projets urbains.

Les étudiants sont appelés à la fois à approfondir la contribution propre de leur discipline au design urbain, et à découvrir une démarche commune et innovatrice. La démarche est axée sur la composition et l'articulation spatiale du domaine public (places, rues, etc.) dans toutes les dimensions qui le définissent (bâtiments, objets et systèmes - circulation, transport, information, sécurité, récréation, etc. - éléments paysager, activités, art urbain, mobilier, etc.) vues comme instruments privilégiés d'organisation formelle, de permanence et d'identité de la ville.

Contenu

Tous les aspects liés aux pratiques en architecture, en architecture de paysage, en design industriel et en urbanisme, dans le contexte d'un projet de design urbain, constituent le contenu de l'atelier. Le développement d'un vocabulaire commun (écrit et graphique) et d'une méthodologie commune est une préoccupation constante.

Formule pédagogique

L'enseignement est individuel. L'atelier regroupe 12 étudiants provenant des différents horizons de l'aménagement. Un voyage d'étude est proposé depuis l'automne 2009.

Évaluation

L'évaluation tient compte de la qualité de la recherche; l'ouverture à la transdisciplinarité, l'envergure de l'engagement créatif et intellectuel de la démarche, la force et la cohérence du projet, la qualité des documents produits ; l'implication personnelle dans le travail collectif de l'atelier.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Photographie en aménagement

sigle : **AME2340**

Description

Processus de production photographique. Utilisation comme outil de documentation, de recherche, de présentation, de promotion et de diffusion. Amélioration de la visibilité des travaux réalisés dans les cours.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : automne, hiver

Enseignant responsable : Alain Laforest

Écologie et développement durable

sigle : **APA1130**

Description

Principes et concepts d'écologie générale. Concept de développement durable. Applications de l'écologie aux disciplines de l'aménagement pour la rencontre d'objectifs de développement durable.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre :

Enseignant responsable : prof. APA

Histoire des formes urbaines

sigle : **ARC2102**

Description

Connaissance générale de l'évolution des formes urbaines, de l'Antiquité à nos jours, en tant que résultantes de l'interaction de forces physiques et culturelles.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Architectures virtuelles

sigle : **ARC3614**

Description

Introduction aux théories et aux pratiques liées aux modes émergents de conception numérique. Notions d'intelligence collective et de création en collaboration. Exploration du potentiel des créations numériques.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignant responsable : Temy Tidafi

Patrimoine architectural et urbain

sigle : **ARC3626**

Description

Introduction au patrimoine culturel et bâti. Enjeux relatifs à la conservation du patrimoine bâti et ses rapports au développement durable. Aperçu de la pratique professionnelle et des recherches actuelles en conservation.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : hiver

Enseignant responsable : Claudine Déom

Utopies et architecture

sigle : **ARC3627**

Description

Études historique et théorique des relations entre utopies et projet architectural. La fonction critique et imaginaire de l'utopie. Place de l'utopie dans les stratégies et les représentations dans l'architecture contemporaine.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Architecture contemporaine et paysage

sigle : **ARC3630**

Description

Études historique et théorique des relations entre paysage et projet architectural. Approche esthétique de l'architecture comme dispositif paysager. La question de la nature dans l'architecture contemporaine.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

L'architecture verte

sigle : **ARC3640**

Description

Études des diverses théories et pratiques liées à la conception de bâtiments qui sont autosuffisants et performants en termes d'énergie et d'opération et qui sont aussi innovateurs sur le plan de l'usage conçu comme une occupation créatrice.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : hiver

Enseignant responsable : Daniel Pearl

Matériaux de construction

sigle : **ARC4328**

Description

Étude détaillée des principaux matériaux de construction, de leur mise en oeuvre, de leur comportement et de leurs interrelations au niveau des sous-systèmes du bâtiment.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : automne, hiver, été

Enseignant responsable : Carlo Carbone

Éclairagisme et acoustique appliqués

sigle : **ARC5317**

Description

Pratique de l'éclairagisme à l'aide d'études de cas et T. P. Étude générale de l'acoustique des salles, au moyen d'exemples concrets, et analyse du contrôle du bruit et ses implications à différents paliers. Analyse des méthodes d'insonorisation.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables : ARC5314

Trimestre : hiver

Enseignant responsable : Valérie Mahaut

Voyage d'étude en architecture

sigle : **ARC5401**

Description

Études in situ de réalisations remarquables en rapport avec leur contexte physique et culturel, avec rencontres et conférences de spécialistes locaux.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : été

Enseignant responsable : Profs de l'École

Travaux dirigés en architecture

sigle : **ARC5403**

Description

Travail de recherche supervisé par un professeur de l'École.

Objectifs

Permettre à l'étudiant de développer une recherche personnelle ou une étude en relation avec l'atelier optionnel hors-les-murs.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre :

Enseignant responsable : Profs de l'École

Stage de formation dans la pratique

sigle : **ARC5405**

Description

Les stages pratiques se font dans les bureaux d'architectes signant plans et devis.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre :

Enseignant responsable : Profs de l'École

Dessin 2

sigle : **ARP2012**

Description

Ce cours met l'accent sur la maîtrise du langage de base et l'utilisation du dessin comme outil de création expressif pour améliorer la qualité de l'observation et enrichir la mémoire visuelle.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables : ARC1214

Trimestre : automne, hiver

Enseignant responsable : Peter Krausz

Forme et couleur

sigle : **DIN1211**

Description

Perception et manipulation des formes, textures et couleurs. Développement, au moyen d'exercices centrés sur la forme et la couleur, des capacités d'observation, d'imagination et d'application de l'esthétique.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignant responsable : prof. DIN

Espaces et sociétés

sigle : **URB1113**

Description

Introduction. Sociétés urbaines et dimensions sociales des phénomènes urbains. Ville comme construction sociale. Dynamiques sociospatiales, temporalités et mobilités. Diversité des acteurs et de leurs intérêts convergents et divergents.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : automne, hiver

Enseignant responsable : prof. URB

Atelier d'architecture avancé 1

sigle : **ARC6812**

Atelier obligatoire : 6 cr

Cycle : 2

Année : 1

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignant responsable : Irena Latek

Autres enseignants : Alain Carle, Frédéric Dubé, Annie Lebel, Gilles Prud'homme, Vladimir Topouzanov

Description

Le projet d'architecture comme pratique permettant d'expérimenter des méthodes de conception propres à résoudre les problèmes posés par l'occupation et la transformation des espaces construits dans la société contemporaine.

Objectifs

Introduction au projet d'architecture comme forme spécifique d'une pratique créative et réflexive afin d'expérimenter des méthodes de conception et des moyens de figuration propres à résoudre les problèmes complexes posés par l'occupation et la transformation des espaces construits dans la société contemporaine.

Contenu

L'atelier propose des projets enracinés dans la communauté montréalaise et aborde souvent des sujets faisant l'objet de débats publics. Adaptant ce cadre, l'atelier approfondit le sens du lieu et le rapport architecture/ville/territoire. Il invite aussi à élargir la définition du programme, considérer la dimension rationnelle et symbolique de l'usage, penser l'organisation d'espace, de matière et d'information. Les méthodes conceptuelles appuyées par des instruments innovateurs cherchent à développer des outils de représentation virtuelle et matérielle aptes à investir poétiquement les dimensions multiples - constructives, esthétiques, sémantiques - du projet architectural et urbain. Fondé sur la recherche et l'exploration, le processus vise une synthèse des solutions spatiales, fonctionnelles et constructives.

Formule pédagogique

Chaque groupe de 12 à 13 étudiants est dirigé par un professeur, théoricien et praticien de l'architecture. Une série de séminaires cernant les problématiques du projet s'insère dans la démarche de création proposant des lectures d'écrits critiques et des études de projets significatifs. Les étudiants travaillent en équipes de deux. Les projets sont développés à travers des dessins, modèles numériques, maquettes, collages et vidéos. Les évaluations font appel à des critiques invités.

Évaluation

La présentation intermédiaire = 40% (incluant la notation de la revue intermédiaire et des séminaires). Présentation finale = 60% (incluant la notation de la revue et du séminaire).

La note finale reflète la qualité du travail d'équipe et celle du travail individuel. L'évaluation tient compte de la qualité de la recherche, l'envergure de l'engagement créatif et intellectuel de la démarche, la force et la cohérence du projet, la qualité des documents produits, l'implication personnelle dans le travail collectif de l'atelier.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Atelier d'architecture avancé 2

sigle : **ARC6813**

Atelier obligatoire : 6 cr

Cycle : 2

Année : 1

Préalables : ARC6812

Trimestre : hiver

Enseignants responsables :
Jean-Pierre Chupin, Jacques Lachapelle, Gonzalo Lizarralde, Temy Tidafi, Alan J. Knight, Roger-Bruno Richard

Description

Projet-synthèse, lieu d'application des connaissances théoriques de l'orientation et de préparation du thème choisi par l'étudiant pour son projet final.

Objectifs

Permettre aux étudiants d'approfondir des méthodes et des domaines de l'architecture.

Contenu

L'étudiant sélectionne un thème précis en vue d'appliquer les connaissances théoriques du bloc spécialisé qu'il a choisi et d'expérimenter leur interaction avec la démarche architecturale.

Le thème proposé fait l'objet d'un projet synthèse géré selon les modalités propres au bloc spécialisé :

Explorations en design architectural. Exploration du projet et de ses méthodes. Problématique fonctionnelle complexe : analyse de précédents pertinents, proposition de partis alternatifs.

Conservation de l'environnement bâti. Mise en valeur d'un élément significatif du patrimoine immobilier, possiblement relié à une intervention du Groupe de recherche en conservation de l'environnement bâti.

Conception et modélisation assistées par ordinateur. Développement d'une simulation élaborée dans le cadre du Séminaire d'intégration ou d'un projet mené par le Groupe de recherche en conception assistée par ordinateur.

Montage et gestion de projets d'architecture. Simulation d'une activité de gestion liée à toutes les étapes de construction et/ou d'opération d'un ensemble immobilier complexe. Intégration possible avec le cours AME6044 «Travaux de synthèse en montage et gestion de projets d'aménagement».

Architecture urbaine. Mise en valeur d'un lieu et développement d'un projet d'architecture sur la base de sa contribution à l'ensemble de la ville, dans un contexte réel et, le cas échéant, lié à un projet du Groupe de recherche en architecture urbaine. Possibilité de participer à un concours d'architecture.

Design & systèmes constructifs. Application dans un contexte précis (pays industrialisé ou en voie de développement) d'un système constructif industrialisé en vue d'offrir une architecture adaptable, où les changements sont accueillis sans démolition partielle ou totale conformément à l'agenda du développement durable.

Formule pédagogique : Atelier sous la supervision d'un tuteur.

Travaux et évaluation : présentations.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Projet final

sigle : **ARC6814**

Atelier obligatoire : 6 cr

Cycle : 2

Année : 2

Préalables : ARC6813

Trimestre : automne, hiver

Enseignants responsables :
Anne Cormier, Denis Bilodeau

Autres enseignants : tuteurs

Description

Projet de composition architecturale portant sur une problématique qui sert de résumé d'études et de prospection face à l'évolution de la profession.

Objectifs

Le projet final, obligatoirement individuel, a pour objectif de permettre à l'étudiant de démontrer ses aptitudes en matière de conception architecturale. L'étudiant travaille sous la direction d'un tuteur, il doit cependant choisir le sujet et le programme de son projet et il a la responsabilité d'exécuter toutes les démarches qui lui permettront de viser l'excellence et le dépassement.

L'étudiant fait l'expérience du développement complet du projet architectural, démontrant ainsi sa compétence et son autonomie. À partir d'un programme qu'il aura précédemment défini, l'étudiant doit :

a) développer des concepts de base visant à la mise en forme d'un projet;
b) générer une première formulation du projet en terme d'esquisse préliminaire;
c) procéder sur cette base à l'élaboration d'un pré-projet;
d) mettre en forme et communiquer le projet dans sa forme finale.

Contenu

Il s'agit d'un travail de synthèse qui fait appel à tous les apprentissages acquis au cours de la formation et qui doit satisfaire, de façon générale, les cinq critères suivants :

1. Objectifs : choix et définition précise de la problématique architecturale qui sous-tendra la mise en forme. Formulation claire des objectifs du projet.
2. Contexte : articulation, à travers le processus de création, des éléments contextuels favorisant le développement d'un concept architectural enrichi par la forme, la mémoire et la spatialité du lieu.
3. Tectonique : contribution des éléments constructifs (structure, mécanique, éclairage, matériaux) à la validation de la forme architecturale et au développement de sa tectonique.
4. Synthèse : haut degré de cohérence entre l'idée du projet et sa mise en forme symbolique et instrumentale.
5. Communication : représentation claire et efficace des idées et du projet, et de leur évolution, par les outils et moyens graphiques et plastiques.

Formule pédagogique

Encadrement individualisé. Les projets sont développés en atelier et présentés à l'aide de dessins, modèles numériques et maquettes réalisées en divers matériaux. Les évaluations font appel à des critiques invités.

Évaluation

L'évaluation intermédiaire vaut pour 25% de la note. Ce sont les tuteurs et les critiques invités qui déterminent, de façon collégiale, la note de chacun des projets.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Analyse de l'architecture contemporaine

sigle : **ARC6822**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 2

Année : 1

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignant : Irena Latek

Description

Étude des théories et de l'évolution de l'architecture contemporaine visant à élargir les connaissances et les pratiques applicables à la planification et à la conception des lieux bâtis.

Objectifs

Initiation à la recherche sur les tendances contemporaines.

Contenu

Organisé selon une double structure, historique et théorique, le cours propose :

Les théories contemporaines de l'architecture, des idées dominantes dans le débat contemporain et des traductions nouvelles des thèmes majeurs de la tradition disciplinaire;

Des analyses des productions architecturales des années 1950 à nos jours à partir d'exemples significatifs ;

De courtes présentations des théories et des concepts venant de l'extérieur de la discipline (arts, philosophie, critique littéraire, sciences sociales, etc.) qui ont formé le cadre intellectuel du discours architectural.

Formule pédagogique

La formule du cours est celle de l'exposé magistral, illustré de présentations PowerPoint et suivi d'une période de questions et de discussion. Conférenciers invités.

Évaluation

L'évaluation continue est basée sur :

- la qualité de la participation aux cours;

- la qualité des trois travaux écrits.

- le résultat de l'examen

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Préparation au projet final

sigle : **ARC6823**

Atelier obligatoire : 3 cr

Cycle : 2

Année : 1

Préalables : n/a

Trimestre : hiver

Enseignant : Denis Bilodeau

Description

Formulation d'un projet d'architecture en tant que projet de recherche dans le contexte des débats contemporains en architecture. Définition et compréhension du contexte d'intervention et les différents enjeux abordés dans le cadre du projet final.

Objectifs

Les séances de cours, les présentations et les travaux vise à permettre à l'étudiant de :
- faire le point sur ses expériences passées en précisant les aspects récurrents;
- prendre conscience de sa position et de ses intérêts dans le spectre des pratiques et des théories contemporaines;
- développer son autonomie individuelle en tant que concepteur tout en mettant en place les bases d'un dialogue à la fois constructif et critique avec la discipline architecturale; et,
- d'affirmer et défendre collectivement la spécificité et la pertinence de l'architecture en tant que discipline et méthode synthétique de formalisation, d'organisation et de qualification de notre environnement bâti.

Contenu

Dans ce cours, les écrits sur la composition sont sollicités. Nous effectuons également de nombreuses études de cas. Nous tentons d'identifier et d'analyser les paradigmes dominants de la composition architecturale en nous concentrant principalement sur la période contemporaine. Nous cherchons à en comprendre les fondements et les modes opératoires. Nous nous penchons sur les valeurs et les qualités qu'ils mettent de l'avant. Enfin, nous étudions les relations entre la composition et les logiques programmatiques, contextuelles et constructives du projet d'architecture.

Formule pédagogique

Cours magistraux, séminaires, conférences et entretiens individuels avec tous les étudiants.

Travaux

La préparation du projet final consiste principalement en un travail personnel de recherche, de réflexion et de documentation. Pour organiser ce travail l'étudiant doit constituer simultanément 3 recueils dédiés respectivement au programme et aux questions sociétales qu'il soulève, à la problématique territoriale et au site choisi pour son projet ainsi qu'à l'approche architecturale, ses fondements, ses principes, ses stratégies et sa pertinence. Chaque sujet fait l'objet d'une recherche et d'un travail de documentation appropriée, d'exposés et de discussions en groupe. Tout au long du trimestre, ces trois recueils sont utilisés pour formuler une proposition synthétique de projet final sous la forme d'un énoncé et d'un rapport documenté abordant les trois aspects étudiés et leur articulation dans le projet.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Sécurité du bâtiment

sigle : **ARC6832**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 2

Année : 2

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignant : Nicole Olivier

Description

Connaissances des critères, des normes, des règlements et des codes s'appliquant à la conception des bâtiments et qui visent à assurer la sécurité des personnes et des biens. Approche par objectifs de la sécurité.

Objectifs

Familiarisation avec le concept de sécurité, la réglementation ainsi que les codes et normes s'appliquant à la conception des bâtiments et qui visent à assurer la sécurité des personnes et des biens.

Objectifs de la réglementation : Assurer la santé et la sécurité des personnes, l'accessibilité au bâtiment et la protection des biens.

Contenu

- Historique de l'évolution de la réglementation.
- Caractéristiques du bâtiment et des éléments de construction.
- Exigences de construction visant la sécurité en cas d'incendie.
- Exigences pour limiter la propagation de l'incendie.
- Construction des murs extérieurs et des passages entre les bâtiments.
- Exigences structurales et construction de petits bâtiments.
- Construction des séparations coupe-feu et des murs coupe-feu.
- Type de construction et détermination de la résistance au feu et de l'indice de propapation des flammes des éléments.
- Moyens d'évacuation (aménagement, compartimentation, cloisonnement).
- Revêtements intérieurs de finition.
- Systèmes et équipements visant la sécurité en cas d'incendie.
- Salubrité et accessibilité.
- Application du code lors de transformations.

Formule pédagogique

Cours magistraux.

Évaluation

TP : 10 TP x 2 points = 20 points
Travaux pratiques portant directement sur les 10 cours théoriques de la session permettant aux étudiants de faire des recherches et des mises en application des articles réglementaires.

Examen de mi-session: 35 points
Étude de cas portant sur les caractéristiques du bâtiment, les exigences de construction des compartimentations primaires et secondaires, la protection par gicleurs, le type de construction et la construction des murs extérieurs.

Examen final : 45 points
Étude de cas reprenant sommairement les thèmes de l'examen de mi- session, en ajoutant les exigences des moyens d'évacuation, des systèmes de sécurité, la salubrité et l'accessibilité.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Pratique et gestion stratégique

sigle : **ARC6833**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 2

Année : 1

Préalables :

Trimestre : hiver

Enseignant responsable :
Roger-Bruno Richard

Autres enseignants : Gabriel Chiniara, Martin Côté, René Lagacé, Marc Laurendeau, Claude Létourneau, Anis Nazar

Description

Survol des facteurs qui permettent d'assurer une réalisation cohérente et réussie des projets d'architecture. Lois professionnelles et règlements. Organisation de la firme et préparation des documents contractuels. Influences du client et des autres intervenants.

Objectifs

Aider l'étudiant non seulement à connaître et à comprendre ce qui gouverne la pratique et la gestion, mais également à y identifier des stratégies opérationnelles capables de contribuer positivement au développement de ses concepts.

Contenu

Le programme du cours porte sur :

A- Les spécificités de la profession
- Rôle de l'architecte, accès à la profession, Industrie de la construction et contexte de la pratique de l'architecture;
- Offre de services professionnels et honoraires;
- Élaboration des étapes de réalisation du projet.

B- Les aspects légaux
- Lois et règlements régissant la profession d'architecte;
- Le droit d'auteur et l'hypothèque légale de la construction;
- La propriété immobilière et les contrats;
- La responsabilité professionnelle.

C- Les activités de gestion
- La gestion de projet;
- Gestion de la firme;
- Administration du contrat de construction.

Formule pédagogique

Structuré en relation avec le « Manuel canadien de pratique de l'architecture» (MCPA), le cours fait appel à des chargés de cours et à des conférenciers spécialisés dans les domaines couverts.

Évaluation

L'évaluation des apprentissages comprend un examen sur les aspects légaux de la pratique (30%), un examen général (30 %) et un travail pratique (40 %) portant sur un des sujets suivants :
- Analyse d'un dossier définitif produit récemment;
- Plan d'affaires d'une agence fictive d'architectes;
- Préparation d'une Offre de service fictive.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Financement et gestion des coûts

sigle : **ARC6834**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 2

Année : 2

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignant responsable : Clément Demers

Autre enseignant : Gaétan Ouellette

Description

Le développement immobilier, montages financiers. Relation entre budget et design. Stratégies de planification et de gestion des coûts par l'architecte. Estimation des coûts de construction.

Objectifs

L'objectif principal de ce cours est de comprendre les enjeux financiers associés à l'initiation et la conception d'un projet d'architecture.

Contenu

La première partie se penche sur les notions de coût et de valeur, sur les méthodes de travail et les modes de mise en œuvre qui influencent les coûts et les valeurs et le financement d'un projet.

La deuxième partie porte sur les principes et les mécanismes d'estimation qui sont disponibles quand le design commence à prendre forme, sur les méthodes de viabilité (en termes de respect du budget) du design émergent.

Formule pédagogique

Cours magistraux. Études de cas.

Évaluation

Partie 1 : présentation en classe (25%), travail écrit (75%). Cette note comptera pour 50 % de la note du cours ARC-6834.

Partie 2 : remise #1 (20%), remise #2 (20%), remise finale (50%), participation aux ateliers (10%). Cette note comptera pour 50% de la note du cours ARC-6834.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Détails et intégration

sigle : **ARC6844**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 2

Année : 1

Concomitants : ARC6812

Trimestre : automne

Enseignant responsable : Daniel Pearl

et collaborateurs

Description

Relation entre les détails et la tectonique du projet. Revue des conditions d'interface entre les sous-systèmes du bâtiment. Définition des enjeux techniques du Projet final de l'étudiant.

Objectifs

Développer une cohérence conceptuelle et technique entre les différents systèmes d'un projet.

Établir des rapports de réciprocité entre les différents niveaux d'échelles d'intervention et les composantes d'un projet.

Développer une vision holistique du projet en établissant une/des synthèses des systèmes permettant une approche du développement durable i.e, relation intérieur-extérieur, économie de moyens, méthodes de constructions novatrices.

Développer un langage tectonique qui reflète les préoccupations spécifiques aux enjeux du projet par l'innovation et l'exploration de l'utilisation des matériaux et de leurs relations multiples d'assemblage.

Approfondir la connaissance des systèmes actifs et passifs en privilégiant des décisions de design questionnant les notions de confort et d'intégrations.

Intégrer des notions de code, de sécurité et d'accessibilité liées à des situations spécifiques.

Développer et explorer des moyens de représentations qui permettent de comprendre le projet à l'échelle du détail.

Observer et analyser des précédents pour enrichir la réflexion et la synthèse des exercices.

Contenu

Les séances de cours comprennent (en plus des exposés) : un exercice d'analyse approfondie des qualités tectoniques et constructives des matériaux; un exercice de création d'un artefact sculptural; un exercice explorant les façons dont les stratégies constructives relatives à l'enveloppe et aux équipements complètent et renforcent celles développées pour les systèmes structuraux et spatiaux.

Formule pédagogique

Exposés magistraux. Travail individuel et en équipe en atelier (construction des maquettes). Laboratoires, présentations et séminaires. Le travail s'effectue au sein des mêmes groupes/ateliers formés dans l'atelier d'architecture avancé 1 (ARC6812). Chaque groupe de l'atelier compte environ 12 étudiants auxquels est assigné un instructeur.

Évaluation

Exercices 1A, 1B (20%+25%), Exercice 2 (35%), Documentation, textes et croquis - cahier noir - (15%) et participation et progression (5%). L'évaluation est individuelle mais inclut la qualité du travail d'équipe.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Séminaire de recherche 1

sigle : **ARC6851**

Description

Initiative ou poursuite de recherche prise en charge par un ou plusieurs professeurs sur un sujet relevant de l'architecture. Approfondissement des thèmes, exploration de nouvelles activités pédagogique, etc.

Contenu

Variable.

cours au choix : 3 cr

Cycle : 2

Année : 2

Préalables : n/a

Trimestre :

Enseignant responsable :

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Séminaire de recherche 2

Description

Initiative ou poursuite de recherche prise en charge par un ou plusieurs professeurs sur un sujet relevant de l'architecture. Approfondissement des thèmes, exploration de nouvelles activités pédagogique, etc.

Contenu

Variable.

sigle : **ARC6852**

cours au choix : 3 cr

Cycle : 2

Année : 2

Préalables : n/a

Trimestre :

Enseignant responsable :

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Précédents et conception architecturale

sigle : **ARC6853**

Description

Rôle et signification des précédents dans le travail de conception en architecture. Revue des travaux effectués dans les domaines de l'histoire et de la théorie de l'architecture, des sciences cognitives et de l'intelligence artificielle.

Objectifs

Le séminaire vise principalement à développer un regard critique sur la relation à la fois instrumentale et symbolique qu'entretient le concepteur avec l'architecture imaginée et produite précédemment. Il s'agit de permettre à l'étudiant de prendre conscience de l'historicité et de l'actualité du problème, tout en lui permettant de faire le point sur ses propres habitudes pratiques et préconceptions.

Contenu

Le séminaire passe en revue les concepts de modèle, type, archétype, précédent, paradigme, métaphore et analogie. Nous abordons les différents modes historiques et pratiques d'interprétation et d'utilisation des précédents, les modes opératoires de l'imitation (mimesis), de la schématisation, du déplacement des concepts, du recadrage conceptuel et du transfert analogique. Nous nous penchons sur les tensions entre les fonctions heuristiques et normatives du « précédent » dans le travail de conception architecturale, et examinons les enjeux cognitifs, disciplinaires et culturels associés à la transformation des attitudes envers l'histoire et la mémoire en architecture.

Formule pédagogique

Ce cours utilise la formule pédagogique du séminaire. Il comprend la lecture critique de textes théoriques et historiques, des études de cas tirés de l'histoire de l'architecture moderne et contemporaine, des discussions de groupe et des présentations individuelles en classe.

Évaluation

Le séminaire comprend deux étapes d'évaluation : la présentation individuelle en classe d'une étude de cas et la rédaction d'un essai portant sur le même sujet choisi par l'étudiant.

Présentation en classe 30 %

Rapport final 70%

Cours obligatoire de l'orientation Explorations en design architectural : 3 cr

Cycle : 2

Année : 1

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignant : Denis Bilodeau

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Études avancées en architecture

sigle : **ARC6854**

Cours obligatoire de l'orientation Explorations en design architectural : 3 cr

Cycle : 2

Année : 2

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignant : Jean-Pierre Chupin

Description

Examen approfondi d'aspects choisis de l'histoire de l'architecture ancienne et moderne : périodes, régions, thèmes et typologies remarquables.

Objectifs

- Initier les étudiants aux questions, méthodes et enjeux spécifiques de la recherche en architecture en favorisant une meilleure compréhension des rapports entre discipline et profession.
- Mettre à profit les compétences acquises dans les ateliers de projet en approfondissant leur rapport à l'écriture et, en particulier, le sens de la narration et de la fiction constructive.

Contenu

Séminaire d'initiation aux questions, méthodes et enjeux de la recherche architecturale. En tant que forum des théories et des pratiques de l'architecture contemporaine, il est l'occasion d'un effort critique de la part de l'étudiant et d'une possibilité d'élargissement de ses horizons intellectuels. À cet égard, on s'interroge sur les diverses façons de penser l'architecture y compris en tant qu'activité culturelle et intellectuelle apte à produire des connaissances partageables, c'est-à-dire (et autant que faire se peut) généralisables et transmissibles.

Formule pédagogique

Chaque séance d'une durée de 3 heures est articulée sur deux périodes :

1. une période de présentations orales, de questionnement ou d'échange prenant appui sur les interrogations des étudiants suscitées par les travaux de retranscription, de résumé, de traduction ou d'écriture.
2. un exposé de la problématique abordée, par le professeur responsable ou par un chercheur invité.

Travaux

Exercice A : résumé de texte de 6 pages sur la tectonique ou sur toute autre question contemporaine de nature réflexive (et non simplement technique ou historique). De façon individuelle, l'étudiant présentera d'abord oralement, puis par écrit un résumé d'une lecture choisie dans la liste de textes de théorie ou d'histoire (anthologies) ou dans la lecture obligatoire (2005 - Le projet tectonique).

Exercice B : Traduction d'un texte augmentée de questions théoriques.

Évaluation

Participation au séminaire y compris conférences et événements annexes : 25 %, Exercice A : 35 %, Exercice B : 40 %

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Formes architecturales et urbaines

sigle : **ARC6883**

Cours obligatoire de l'orientation Architecture urbaine : 3 cr

Cycle : 2

Année : 1

Préalables :

Trimestre : hiver

Enseignant : Alan J. Knight

Description

Étude de l'architecture de la ville. Cadre conceptuel de l'approche typomorphologique : lecture des formes urbaines à travers l'histoire. Examen des recherches et des réalisations contemporaines significatives de l'architecture urbaine.

Objectifs

Le séminaire vise, à travers ses activités, une initiation à la recherche en architecture urbaine.

Le séminaire propose, d'une part, de dresser un bilan des théories de la composition urbaine comme de l'évolution des formes de la ville ; d'autre part, de former à la lecture des espaces en s'attachant à l'analyse des phénomènes urbains à différentes échelles. Les recherches développées par les séminaristes dans le cadre du séminaire visent à approfondir un aspect de la connaissance de la ville. Le lien entre la ville, les avant-gardes et la représentation architecturale est également approfondi.

Contenu

Séminaire de recherche de base portant sur des stratégies urbaines, permettant d'introduire et d'acquérir les connaissances propres à l'approche de l'orientation, et d'examiner diverses autres démarches ayant des intérêts similaires dans la ville.

Introduction à la problématique de la formation des lieux bâtis de la ville, comme propriété de l'action et de la fonction des organisations sociales. Introduction aux différentes stratégies urbaines dans leur développement à travers l'histoire. Examen des recherches et des réalisations contemporaines significatives de l'architecture urbaine.

Sont étudiées en particulier les échelles territoriales, les logiques de formations et de transformations des tissus de Montréal (espace nord-américain), ainsi que l'espace public depuis la fin du XIXe siècle.

Formule pédagogique

Le séminaire se divise en deux parties: les 6-7 premiers cours : présentation des informations et discussion des différentes stratégies urbaines présentées. Ensuite 6 séminaires de recherches dirigées sont composés des thèmes de recherche choisis par les étudiants à partir d'une liste de thèmes proposée.

Évaluation

Les présentations individuelles constituent l'essentiel de l'évaluation.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Territoire, paysage, architecture

sigle : **ARC6884**

Cours obligatoire de l'orientation Architecture urbaine : 3 cr

Cycle : 2

Année : 1

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignant : Alessandra Ponte

Description

Séminaire portant sur un thème choisi traitant de l'environnement, du territoire et du paysage en lien avec l'architecture. Initiation à la recherche.

Objectifs

Les étudiants sont amenés à développer une recherche spécifique.

Contenu

Le séminaire est coordonné avec le thème du séminaire Phyllis Lambert organisé annuellement.

Formule pédagogique

Chaque semaine, une brève présentation de la professeure illustre le thème de la semaine. Les étudiants doivent obligatoirement lire la bibliographie hebdomadaire et participer à la discussion. Les étudiants choisissent l'un de ces thèmes et développent une recherche personnelle qui est présentée aux participants au séminaire sous forme d'exposé.

Travaux et évaluation

La recherche et la présentation donnent lieu à la rédaction d'un papier, illustré de documents légendés, avec notes en bas de page et bibliographie spécifique. Les étudiants doivent élaborer l'esquisse de leur papier final, avec synopsis, notes de lecture, illustrations, élaborations graphiques et bibliographie. L'évaluation finale se fait en tenant compte de la lecture effective des textes (20%), de la participation à la discussion (20%), de la qualité de la recherche ainsi que de la présentation en séminaire (20%), et du papier final (40%). Les étudiant(e)s seront amené(e)s à développer des recherches spécifiques. La connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Laboratoire spécialisé en CAO

sigle : **ARC6863**

cours au choix : 3 cr

Cycle : 2

Année : 2

Préalables : n/a

Trimestre :

Enseignant responsable :

Description

Compréhension des méthodologies de CAO : exploration de différentes méthodes de génération et de présentation d'un projet informatisé.

Objectifs

Faire découvrir, à partir de recherches récentes ou de pratiques innovatrices, un ensemble d'approches numériques caractéristiques du domaine;

- Familiariser l'étudiant avec des méthodes et environnements numériques qui facilitent la collaboration et le partage, dans le but d'un processus de conception intégré;
- Donner la possibilité d'explorer le potentiel d'environnements intégrés numériques et de logiciels de modélisation de l'information du bâtiment (BIM); ainsi que de logiciels de simulation.
- Permettre d'analyser et d'améliorer ses propres pratiques de communication et de collaboration;
- Donner la possibilité de porter un regard critique sur les nouvelles « réalités numériques » de la conception architecturale.

Contenu

Conçu comme « laboratoire », le contenu de ce cours couvre des aspects théoriques de la conception intégrée et propose des méthodes numériques qui la soutiennent. Une partie de ces méthodes est expérimentée en cours dans le cadre des « ateliers ». En lien avec ces périodes de pratique, certains logiciels sont utilisés.

Le cours comporte deux grands thèmes : collaboration et modèle (ou environnement) intégré.

Formule pédagogique

Présentation magistrale, conférenciers invités, visites. Ateliers pratiques et discussions sur les recherches et les travaux présentés par les étudiants.

Évaluation

Présentation critique d'un article : Présentation et remise d'un résumé (15%)

Présentation initiale : définition du thème et des méthodes ; plan de travail (15%)

Présentation finale : volet théorique (texte) et volet pratique (modèle) (35%)

Modèle intégré, simulations (lié au projet ou non) (20%)

Participation aux discussions en classe (15%).

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	■
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	■
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	■
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Planification et élaboration des projets

sigle : **AME6043**

Cours obligatoire de l'orientation Montage et gestion de projets : 3 cr

Cycle : 2

Année : 1

Préalables :

Trimestre : automne, hiver

Enseignant : Gonzalo Lizarralde

Description
Introduction aux notions de base du montage et de la gestion de projets d'aménagement (architecture, urbanisme, architecture de paysage, design intérieur, design industriel). Le cours clarifie le rôle des participants au sein des projets, le cycle de vie complet du projet et les caractéristiques et les contraintes propres au secteur du bâtiment.

Objectifs
- Développer des habiletés de pensée critique sur les processus de réalisation de projets d'aménagement (PdA);
- Développer des habiletés de recherche en montage et gestion de PdA;
- Développer des habiletés de collaboration;
- Développer des habiletés techniques pour le montage et la gestion de PdA;
- Comprendre le processus complet de réalisation d'un PdA;
- Développer des habiletés de leadership au sein des équipes de PdA;
- Comprendre les enjeux éthiques liés aux projets contemporains;
- Développer des habiletés pour l'organisation d'un bureau d'architecture, d'urbanisme, etc.
- Développer des habiletés pour la compréhension des composants sociaux et économiques du développement durable (gouvernance, participation, collaboration, etc.)
- Comprendre le projet comme un système complexe (social, technique, environnemental, etc.)

Contenu
Introduction au montage et à la gestion de projets; L'approche systémique; Le cycle de vie du projet; Les études de faisabilité économique et technique; L'établissement du programme fonctionnel; La planification stratégique; L'éthique; La gestion du temps, des coûts et de la qualité; La gestion des parties prenantes et des conflits (participation, collaboration, intégration); La gestion des communications et des risques.

Formule pédagogique

1re partie : « séminaire - cours magistral », soit des présentations par le professeur et discussions. Les 2e et 3e parties du cours incluent essentiellement des présentations de 3 conférenciers et des étudiants.

L'apprentissage dans le cours AME6043 est basé sur l'analyse d'études de cas de projets d'aménagement. Cette activité permet de clarifier le rôle des participants au sein des projets et d'explorer les caractéristiques et les contraintes propres au secteur du bâtiment. L'activité permet aux étudiants de comprendre les difficultés et les risques fréquemment éprouvés dans un projet d'architecture et la façon d'éviter les problèmes de qualité et de dépassements des coûts et de délais. Le cours propose une méthodologie d'analyse des processus liés au développement de projets de construction et des exemples d'application provenant de la pratique.

Évaluation : examen (30%); 1re partie du rapport de l'étude de cas (TP - 20%); 2e partie du rapport de l'étude de cas (TP - 40%); présentations basées sur les projets choisis par les étudiants (10 %).

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Planification et contrôle des ressources

sigle : **AME6046**

Cours obligatoire de l'orientation Montage et gestion de projets : 3 cr

Cycle : 2

Année : 2

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignant : André Labelle

Description

Perception et représentation. Premier ensemble d'exercices et de projets portant sur la notation graphique, le langage architectural, la résolution de problèmes d'intervention architecturale, accent mis sur les notions de lieu, d'espace et d'échelle.

Objectifs

- Fournir les connaissances et les outils nécessaires pour mieux planifier, organiser, diriger et contrôler les ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles dans un espace temps défini et balisé.
- Prise en charge et conscientisation de l'importance de la planification et de la gestion des dites ressources.

Contenu

Cette formation est basée sur un contexte réel reliant la pratique à la théorie. Des cas et mises en contexte sont présentés.

Les séances du cours portent sur le management de projet, l'environnement de projet, le management des ressources humaines, des facteurs d'influences, des coûts, de l'échéancier, de l'information, des risques et opportunités, des contrats.

Les logiciels MsProject et Excel sont utilisés.

Formule pédagogique

Cours magistraux. Études de cas.

Évaluation

- Présence et participation au cours (5 %).
- Examen à la 11e séance (20 %).
- Étude de cas (travail pratique) en deux parties : Première partie remise à la 10e séance de cours (30 %) et deuxième partie remise à la 15e séance de cours (30 %).
- Réponse aux instructions supplémentaires de l'étude de cas durant le trimestre (15 %).

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Industrialisation du bâtiment

sigle : **AME6047**

Cours obligatoire de l'orientation Design & systèmes constructifs : 3 cr

Cycle : 2

Année : 1

Préalables :

Trimestre : hiver

Enseignant : Roger-Bruno Richard

Description

Basée sur la quantité, l'industrialisation permet à la fois d'amortir des procédés capables de simplifier la production, d'offrir un haut degré de précision et une qualité supérieure par rapport aux méthodes traditionnelles; et ce tout en générant une architecture hautement individualisée.

Objectifs

Démontrer comment les stratégies et technologies de l'industrialisation peuvent rendre l'architecture de qualité accessible au plus grand nombre.

Contenu

A- Principes fondamentaux de l'industrialisation

1- Pouvoir de la quantité, degré d'industrialisation, concept de système et développement durable
2- Industrialisation & organisation
3- Procédés de fabrication et méthodes d'assemblage
4- Industrialisation & individualisation
5- Joints et jointoiements

B- "Survol" des systèmes constructifs industrialisés présentement ou prospectivement disponibles dans le monde
6- Visite de deux usines de béton préfabriqué
7- Le MECCANO ASSEMBLÉ AU CHANTIER : Poutre & Colonne, Dalle & Poteau, Panneaux et Joint Intégré.
8- Visite d'une usine de maisons modulaires
9- Le VOLUME USINÉ : Module Sectionnel et Boîte.
10- L'HYBRIDE : Noyau Porteur, Mégastructure et Mécanisation du chantier.

Formule pédagogique

Enseignement de type conférence et visites industrielles

Travaux et é**valuation**

1- Rapport de visite industrielle (20%)

2- Adaptabilité d'un système (40%)

3- Examen-synthèse à raison d'une question par cours (40%)

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Histoire des théories de la conservation

sigle : **AME6210**

Cours obligatoire de l'orientation Conservation de l'environnement bâti : 3 cr

Cycle : 2

Année : 1

Préalables :

Trimestre : hiver

Enseignant : Claudine Déom

Description

Évolution des concepts de patrimoine et de conservation du milieu bâti et naturel. Terminologie. Conventions, déclarations et chartes. Choix d'une intervention appropriée. Enjeux actuels en conservation.

Objectifs

- Se familiariser avec l'évolution des approches théoriques et pratiques de la conservation du patrimoine à travers le temps;
- Se familiariser avec certains textes fondamentaux du domaine de la conservation du patrimoine bâti;
- Explorer l'impact de la définition changeante de la notion du patrimoine sur les approches théoriques au fil du temps;
- Faciliter la compréhension de la terminologie du domaine de la conservation du patrimoine;
- Permettre l'intégration de cette matière dans la pratique quotidienne de la conservation du patrimoine;
- Favoriser le développement d'une approche critique et un cadre philosophique personnel afin de faire des recommandations, prendre des décisions et des actions éclairées dans la pratique quotidienne;
- Être capable de les articuler à l'oral et à l'écrit.

Contenu

La première moitié du trimestre est consacrée à un examen de certains textes fondamentaux du domaine de la conservation du patrimoine du 19e siècle jusqu'à la première moitié du 20e siècle. La seconde moitié de la session est consacrée aux écrits relatifs à quelques enjeux contemporains du domaine de la conservation du patrimoine.

Formule pédagogique

Les séances hebdomadaires comportent deux volets. Dans un premier temps, il y a un exposé magistral du professeur portant sur le contexte particulier des textes à l'étude. La seconde partie du cours est réservée à une discussion de groupe sur les textes lus au cours de la semaine précédente. Pour bénéficier au maximum de la séance en classe, les participants doivent faire préalablement les lectures prescrites dans la programmation et ce, d'une semaine à l'autre. Les lectures hebdomadaires sont envoyées à l'avance par courriel en fichier PDF à l'adresse électronique institutionnelle de l'étudiant.

Évaluation

Le cours comporte 4 évaluations : Rédaction d'un court essai sur la terminologie du patrimoine architectural (25%); présentation de son contenu en classe (25%); rédaction d'une question à discussion à partir d'un texte lu (15%); rédaction d'un texte qui répond à une des questions articulées par les pairs (20%); participation aux discussions (15%).

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Séminaire en technologie du bâtiment

sigle : **AME6305**

Cours obligatoire de l'orientation Design & systèmes constructifs : 3 cr

Cycle : 2

Année : 2

Préalables : AME6047

Trimestre : automne

Enseignant : Roger-Bruno Richard

Autres enseignants : Spécialistes des usines et prototypes visités

Description

Études des technologies innovantes. Deux versions (A et/ou B) sont offertes au début de la session d'automne :

A. Technologies de pointes disponibles dans le Montréal métropolitain. Visites industrielles et conférences à raison d'une demi-journée par semaine. Version offerte si 8 étudiants ou plus s'y inscrivent.

B. Systèmes industrialisés et prototypes d'adaptabilité au Japon. Visites industrielles et conférences concentrées au cours de la semaine de pause. Version offerte si 8 étudiants ou plus s'y inscrivent.

Objectifs

Donner à l'étudiant l'occasion d'approfondir des technologies de pointe dans le domaine du bâtiment ou dans les secteurs connexes, au niveau production et assemblage avec une emphase sur les détails et leur impact architectural.

Contenu

A. Technologies de pointes disponibles dans le Montréal métropolitain. Série de trois études de cas, avec exposés spécialisés et visites d'usines : bois d'ingénierie, coques en polyester armé de fibre de verre et mur-rideau à double paroi.

B. Visites intensives d'usines et de prototypes au Japon organisées en collaboration avec l'Université de Tokyo et la Délégation générale du Québec à Tokyo : Modules 3D à ossature d'acier aux arêtes, Modules 3D à ossature de bois, Panneaux à parois contraintes en bois, Panneaux à ossature d'acier, Panneaux en béton léger, Poutres & colonnes en bois d'ingénierie, Prototype adaptable NEXT-21 et Centre de recherche en adaptabilité KSI.

Formule pédagogique

Séances d'information préparatoires sur les technologies à visiter. Visites des usines et/ou prototypes ; exposés sur les technologies appliquées et périodes de questions-réponses.

Travaux

Au retour, chaque participant prépare un rapport détaillé de format « poster » sur une visite sélectionnée :

i- Description illustrée de l'usine ou du prototype comprenant les détails techniques spécifiques;

ii- Extrapolation de ces détails afin de les rendre applicables au contexte climatique du Québec.

Dans les mois qui suivent, une exposition publique des « posters » est présentée.

Évaluation

Poster (75% de la note), Examen (une question par visite, 25%).

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Conservation des bâtiments et ouvrages

sigle : **AME6330**

Cours optionnel de l'orientation Conservation de l'environnement bâti : 3 cr

Cycle : 2

Année : 2

Préalables :

Trimestre : automne, hiver

Enseignant : Nicholas Roquet

Description

Introduction aux enjeux structuraux, matériels et techniques de la conservation architecturale, relatifs à différentes typologies de bâtiments. Présentation des principaux matériaux et systèmes constructifs employés au Québec avant 1950.

Objectifs

Le cours vise à fournir à l'étudiant une base de connaissances suffisante pour son apprentissage futur en milieu de travail, comme architecte, conservateur ou gestionnaire de biens patrimoniaux. Après avoir complété le cours, l'étudiant devrait pouvoir :

- identifier les matériaux et la structure d'un édifice existant ;
- reconnaître leurs principaux indices de détérioration ;
- identifier une méthode d'intervention appropriée ;
- trouver de l'information pertinente (ouvrages techniques, fabricants, entrepreneurs, artisans).

Contenu

Le cours est divisé en trois blocs, correspondant chacun à une habileté ou un champ de connaissances essentiel dans le cadre d'une pratique en conservation architecturale. I : Conception et comportement des structures : vocabulaire de base en construction traditionnelle; évolution des systèmes constructifs au Québec, du début du 17e siècle jusqu'à environ 1950. II : Matériaux, assemblages et désordres de l'enveloppe : maçonnerie traditionnelle ; toitures traditionnelles; fenêtres traditionnelles; amélioration de l'étanchéité de l'enveloppe. III : Inspection et évaluation du bâtiment : inspection du bâtiment; identification et interprétation de déficiences; conception d'un rapport d'expertise. Les dernières semaines du trimestre seront consacrées à la présentation des recherches des étudiant-e-s.

Formule pédagogique

Cours magistral de trois heures par semaine. Les exposés magistraux sont complétés par des conférences de professionnels en pratique privée ou publique. Notes de cours et présentations visuelles disponibles en ligne.

Évaluation

L'apprentissage de l'étudiant est évalué par un examen tenu à la mi-session (40%), et par un travail de recherche à caractère technique, à réaliser en équipe de deux (60%). Ce travail de recherche comprend trois étapes : constitution d'une table des matières et d'une bibliographie préliminaires ; présentation de l'avancement des recherches en classe ; remise d'un rapport écrit.

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Atelier de rech. I, montage et gestion de projets internat.

sigle : **AME6410**

Description

Perception et représentation. Premier ensemble d'exercices et de projets portant sur la notation graphique, le langage architectural, la résolution de problèmes d'intervention architecturale, accent mis sur les notions de lieu, d'espace et d'échelle.

Objectifs

Développer une très bonne compréhension des enjeux particuliers reliés au montage et à la gestion de projets dans un environnement politique, social, culturel, économique, climatique, technologique et éthique différent de celui dans lequel le gestionnaire de projets opère normalement.

Contenu

Les dix domaines de la gestion de projets sont les suivants :
1. La gestion de l'intégration du projet
2. La gestion du contenu du projet (portée)
3. La gestion des délais du projet
4. La gestion des coûts du projet
5. La gestion de la qualité du projet
6. La gestion des ressources humaines du projet
7. La gestion des communications du projet
8. La gestion des risques et des opportunités
9. La gestion des contrats et approvisionnements du projet
10. La responsabilité professionnelle et l'éthique

Formule pédagogique

Le cours prend la forme d'un séminaire donné principalement par 10 conférenciers invités reconnus pour leur expertise en gestion de projets internationaux. Les projets ainsi que les régions du monde qui y sont associés sont choisis de manière à couvrir la plus grande gamme de projets d'aménagement possible, des niveaux de complexité différents et des environnements culturels variés.

Évaluation

Les étudiants sont évalués en fonction de :
- Leur présence au cours et leurs commentaires sur les conférences (10%)
- Leur participation active aux discussions entre les professeurs, leurs invités et les conférenciers (10 %)
- La qualité de leur travail synthèse de recherche (50 %)
- La qualité de leur présentation orale (30 %)

Cours optionnel de l'orientation Montage et gestion de projets d'architecture : 3 cr

Cycle : 2

Année : 1

Préalables :

Trimestre : hiver

Enseignant : Clément Demers

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Théorie de la modélisation volumique

sigle : **AME6603**

Description

Illustration des diverses formes de représentation informatique et techniques de manipulation par l'analyse de divers logiciels typiques. Expérimentation et analyse critique de ces logiciels.

Objectifs

Faire découvrir, à partir de recherches récentes ou de pratiques innovatrices, un ensemble d'approches numériques caractéristiques du domaine;

- Familiariser les étudiants avec des recherches innovatrices en architecture, notamment par rapport à la performance et la matérialité du bâtiment;
- Donner à l'étudiant la possibilité d'analyser et d'améliorer ses propres pratiques numériques;
- Donner à l'étudiant la possibilité de porter un regard critique sur les nouvelles réalités « numériques et virtuelles » de l'architecture.

Contenu

Le cours comporte trois thèmes interdépendants. Le premier thème traite du processus de conception, notamment à l'aide de moyens numériques. Il permet d'explorer les différentes définitions qui lui sont attribuées par différents courants de pensée et leurs conséquences sur le développement des moyens numériques. Le deuxième thème concerne la conception basée sur la considération de performances attendues pour un bâtiment. Le troisième thème propose de réfléchir sur la représentation numérique de la matérialité. Dans tous les cas, les potentialités, les limites et l'évolution des moyens numériques sont soulignés et discutés.

Formule pédagogique

Présentations magistrales. Conférenciers invités. Séminaires et discussions sur différentes approches, des recherches et travaux présentés par les étudiants.

Travaux et évaluation

Présentation 1 : problématiques, objectifs et plan de travail (7-8 pages) (10%)

Présentation 2 : documentation, analyse, choix de la solution, expérimentation et discussion (15 pages) (30%)

Séminaires : Chaque étudiant prépare et participe aux trois séminaires qui ont lieu lors de trois séances de cours. Présentation et remise d'un résumé (2-3 pages). Participation aux discussions en classe 60%

Cours obligatoire de l'orientation Conception et modélisation assistées par ordinateur : 3 cr

Cycle : 2

Année : 2

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignant : Temy Tidafi

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Méthodologies de modélisation

sigle : **AME6605**

Cours obligatoire de l'orientation Conception et modélisation assistées par ordinateur : 3 cr

Cycle : 2

Année : 1

Préalables :

Trimestre : hiver

Enseignant : Temy Tidafi

Description

Approches théoriques à la modélisation. Modélisation déclarative, modélisation des systèmes complexes. Modélisation orientée objets. Systèmes de règles. Représentation des contraintes. Représentation des données qualitatives. Intégration du temps.

Objectifs

Analyse critique des méthodes de modélisation disponibles pour la réalisation de finalités de représentation d'une idée, d'un concept, d'un objet ou de tout phénomène perçu. En considérant l'approche théorique à l'origine de chaque méthode de modélisation choisie, il est possible d'observer les possibilités d'exploitation du modèle construit à l'aide d'une de ces méthodes. Il s'agit de rendre compréhensible les méthodes de modélisation possibles, leurs potentiels et leurs limites, pour la résolution d'un problème donné, à la fois par une affiliation à leurs origines théoriques et par leurs mises en relation avec les moyens numériques disponibles.

Contenu

Les concepts fondamentaux, leurs relations et leur évolution historique, qui définissent et régissent les approches théoriques à l'origine de catégories de méthodes de modélisation seront présentés et discutés. Ceci nous permettra d'établir les affiliations des méthodes et de voir les possibilités et les limites de ces méthodes. Par des applications pratiques, en utilisant des outils informatiques spécifiques dans le cadre d'exercices ponctuels, nous aurons l'occasion d'illustrer ces possibilités et ces limites. L'organisation des séances du cours proposée rend compte des différentes approches et méthodes de modélisation qui seront abordées.

Formule pédagogique

L'enseignement est basé sur des présentations du professeur, des discussions sur les thèmes introduits, la réalisation de travaux pratiques, des lectures d'articles et des débats sur les projets de modélisation de chaque étudiant. Des invités sont également accueillis pour présenter leurs travaux de modélisation.

Évaluation

Deux exercices pratiques (40%)

Participation aux discussions en cours et lectures (20%)

Travail final et sa présentation (40%).

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

Gestion des parties prenantes

sigle : **AME6916**

Cours optionnel de l'orientation Montage et gestion de projets d'architecture : 3 cr

Cycle : 2

Année : 1

Préalables : AME6043

Trimestre :

Enseignants responsables : Clément Demers, Michel Max Raynaud

Description

Approfondissement des techniques, attitudes et habiletés propres à la gestion des intervenants internes et externes au projet d'aménagement qui sont susceptibles d'influencer son déroulement. Études de cas réels et simulation de médiation.

Objectifs

Approfondir les techniques, les approches et les méthodes d'identification des parties prenantes. Développer les attitudes et les stratégies qui favorisent la médiation entre les objectifs des parties prenantes (plutôt que l'arbitrage entre leurs positions) de manière à optimiser un ensemble afin d'éviter la recherche de compromis, trop souvent peu porteurs de changements.

Contenu

Définitions, identification des parties prenantes et enjeux.

Projets d'aménagement, grands projets urbain et projets immobiliers publics ou privés : acceptabilités et rôle des parties prenantes; pouvoirs et communications.

Gouvernance des parties prenantes, Choix rationnels et stratégies.

Visioning, Partnering et approche progressive.

Formule pédagogique

Deux professeurs et des conférenciers invités présentent les notions théoriques, des approches de travail et des études de cas.

Travaux

Les étudiants seront appelés à préparer un rapport traitant d'un cas réel et ils devront participer à des simulations de médiation et de négociation en classe au cours desquelles ils représenteront diverses parties prenantes recherchant chacune la défense de leurs intérêts. Ils seront évalués pour ces deux exercices.

Évaluation

- Participation 10%

- Simulation 35%

- Présentation orale 15%

- Rapport final 40%

pensée critique et communication	A1	■	habiletés de pensée critique	
	A2	■	habiletés en recherche	
	A3	■	habiletés graphiques	
	A4	■	habiletés langagières	
	A5	■	habiletés de collaboration	
	A6	◢	comportement humain	
	A7	◢	diversité culturelle	
	A8	◢	histoire et théorie	
	A9	■	précédents	
habiletés techniques et en design	B1	■	habiletés en design	
	B2	■	préparation d'un programme	
	B3	■	aménagement du site	
	B4	■	design durable	
	B5	◢	accessibilité	
	B6	◢	systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	
	B7	◢	systèmes structuraux	
	B8	◢	systèmes environnementaux	
	B9	◢	enveloppes du bâtiment	
	B10	◢	systèmes de service du bâtiment	
	B11	◢	matériaux de construction et assemblages	
	B12	◢	économie du bâtiment et contrôles des coûts	
conception globale	C1	■	développement détaillé d'un projet	
	C2	■	intégration des systèmes du bâtiment	
	C3	■	documentation technique	
	C4	■	design complet	
leadership et pratique	D1	◢	leadership et rôle social	
	D2	◢	éthique et jugement professionnel	
	D3	◢	responsabilités légales	
	D4	◢	réalisation des projets	
	D5	◢	organisation d'un bureau	
	D6	◢	stage professionnel	

4.4 Curriculum vitae abrégé des membres du corps professoral

L'annexe du RPA doit comprendre un curriculum vitae abrégé (pas plus que deux pages) de chacun des membres du corps professoral qui enseigne dans le programme. Le curriculum vitae doit énumérer: les cours enseignés; la formation académique et l'inscription au permis d'exercice, les distinctions et prix récents; les recherches, subventions et activités de création récentes; les publications récentes; le service académique, professionnel et public actuel; et les affiliations professionnelles. Le terme «récent» réfère aux réalisations survenues depuis la dernière visite d'agrément.

Georges Adamczyk
Professeur titulaire

Professeur titulaire, École d'architecture, Université de Montréal
Chercheur au Laboratoire d'Étude de l'Architecture Potentielle (LEAP)

Formation
Études libres en histoire et théories de l'architecture Architectural Association, Londres, 1983
M.Sc.A. aménagement (histoire et théories), Université de Montréal, 1982
B. spécialisé en design 3D, UQAM, 1973
Études en Arts décoratifs, Académie Mallebranche, Paris, 1964
Études préparatoires, École d'ingénieur, École d'électricité industrielle de Paris (E.E.I.P.) 1960-1963

Enseignement
ARC 2011 Atelier d'architecture 3
ARC 1802 Intégration 2
ARC 2104 Théories du projet architectural
ARC 6814 Projet final
Direction de mémoires et de thèses en architecture

Contribution à l'administration
Responsable du programme des échanges internationaux
Responsable des admissions et du suivi des études au premier cycle

Recherche
Intérêts de recherche : Histoire et théorie de l'architecture. Mouvement moderne. Architecture urbaine. Concours d'architecture. Critique architecturale. Expositions d'architecture. Pédagogie du projet architectural.
Contribution régulière aux travaux de recherche du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP).

Distinctions
Membre honoraire de l'Association des designers industriels du Québec (ADIQ).

Publications et articles choisis
Adamczyk, G. 2013. Une remarquable vue en coupe de toutes les tendances, *D'A,* n˚216.
Adamczyk, G. 2013. *Des idées, du vinyle et de jeux,* CCC.
Adamczyk, G. et François Giraldeau. 2012. L'air de la modernité, in Grenier N. et Ottaviano N., direction, *La tour métropolitaine,* ENSA Paris-Belleville.
Adamczyk, G. 2011. Le concours d'architecture comme mise en scène, in Plante. J., direction, *Architecture et spectacle au Québec,* Publications du Québec.
Adamczyk, G. Adamczyk, G. et Camille Crossman. 2011. Qu'est-ce qu'un bon critère qualitatif ? , *ARQ Architecture Québec,* n˚154.
Adamczyk, G. 2011. Construire pour réfléchir, *ARQ Architecture Québec,* n˚154.
Adamczyk, G. 2010, À quoi sert le contexte ? Une question critique en architecture, in Morrisset k. L. et Breton M-È., direction, *La ville objet et phénomène de représentation,* PUQ.
Adamczyk, G. 2009. *Une bibliothèque pour la ville,* CCC.
Adamczyk, G. 2009. La beauté des formes utiles, *ARQ Architecture Québec,* n° 151.
Adamczyk, G. 2009. Les prototypes modernes de logements collectifs à Londres : un patrimoine d'idées construites à revisiter, *ARQ Architecture Québec,* n°149.
Adamczyk, G. 2008. Architectures montréalaises, in Dunton, N. et Malkin, N., *Guide de l'architecture contemporaine de Montréal,* Presses de l'Université de Montréal.

Communications diverses
«La contribution M. W. Kagan au projet urbain», Table ronde UQAM, 2012.
«Michel W. Kagan et le Québec», colloque «être et transmettre», ENSA Paris-Belleville, 2011.

«À quoi sert le contexte ?», dans le cadre du colloque international : «La ville, objet et phénomène de représentation» à l'Université du Québec à Montréal, 2009.
«Les 50 ans de ARCOP», Centre Canadien d'architecture, 2008.

Expositions
Coordonnateur pour les expositions : «Éric Gauthier, architecte - Le désir du neutre », commissaire D. Bilodeau et «Modernity at risk», commissaire locale T. Poldma. 2012 et 2011.

Manon Asselin
Professeure adjointe

Professeure adjointe demi-temps, École d'architecture, Université de Montréal (2008)
Cheff Visiting Professor of Architecture, Université McGill (2012)
Membre de l'Ordre des architectes du Québec (1997)
Membre de l'Association des Architectes en Pratique Privée (2012)
Membre de CBDca (2006)
Membre du Comité Jacques Viger, Ville de Montréal (2012-2015)
Membre du Comité Vision 2, Faculté des Arts et des Sciences, Université de Montréal (2012-2013)

Formation
Post-Prof. Master History and Theory, McGill University, Montréal
Bachelor of Science (Architecture), McGill University, Montréal
Bachelor of Architecture, McGill University, Montréal

Enseignement
ARC 1311 Architecture et construction 1
ARC 1803 Intégration 3
ARC 2012 Atelier d'architecture 4
ARC 5405 Stage de formation dans la pratique
ARC 6814 Projet final

Architecte, Manon Asselin a enseigné la conception architecturale au baccalauréat et à la maîtrise en tant que professeure adjointe à l'École d'architecture de l'Université McGill (1993-2007) et en tant que professeure invitée à la maîtrise de l'École d'architecture de l'Université de Montréal (2005 et 2007) avant d'intégrer le corps professoral de cette dernière en 2008 dans les domaines de la pédagogie du projet et de la construction.

Expérience professionnelle
En tant qu'architecte patron et co-fondatrice de l'Atelier TAG (technique + architecture + graphisme elle dirige depuis 1997. À titre de membre expert pour, entre autre, le Conseil des Arts du Canada, le Ministère de la Culture et des Communications du Québec et différents Ordres des Architectes provinciaux, Manon Asselin a participé à de nombreux jurys de prix et concours dans le domaine de la culture, dont l'attribution des Médailles du Gouverneur Général en Architecture 2012, le AANB Lieutenant Govenor's Award 2011, le MSAAA Prairie Design Award 2010 et les comités d'évaluation par les paires du Prix de Rome, de la Bourse JBC Watkins et du Programme d'Aide aux Praticiens, Critiques et Conservateurs d'Architecture de 2009.

Recherche
Dans le cadre de ses projets de recherche-création, attribués par voie de concours d'architecture, elle explore les questions liées à la pensée constructive, tant dans les aspects théoriques que pratiques, à travers une démarche d'expérimentation technique. Cette expérimentation qui porte sur la matérialisation du projet architectural est générée et produite à même le processus de conception et met en lumière le fait que le concevoir spatial et le faire matériel ne sont pas nécessairement linéaires, mais procèdent plutôt par boucles rétroactives. L'interrelation de la conception et de la fabrication (construction) forme un écosystème riche en possibilités créatives à travers lequel l'architecte demeure l'acteur principal de la matérialité.

En 2008 elle a reçu le prestigieux Prix de Rome professionnel en architecture du Conseil des Arts du Canada. La bourse de recherche a permis à Manon Asselin d'étudier l'émergence de pratiques matérielles similaires à la sienne sur 3 continents.

Distinctions

En 2012 l'Architectural League de New York soulignait l'oeuvre exceptionnelle de la jeune agence en désignant l'Atelier TAG 2012 Emerging Voices. Enfin sa pratique a également été nominée récemment par Mirko Zardini, directeur du Centre Canadien d'Architecture, pour le Prix International Iakov Chernikhov en Architecture Conceptuelle.

2013 Pavillon 5 Musée des Beaux Arts de Montréal, Concours d'architecture, lauréat
Prix Cécobois, Bibliothèque Raymond-Lévesque (en cours)
Prix Énergia, AQME, Bibliothèque Raymond-Lévesque
International Iakov Chernikhov Prize in conceptual architecture, Russie, Ministry of Culture of Russian Fed., Int. Academy of Arch. (IAA), Int. Academy of Arch. in Moscow, Russian Academy of Arch. and Construction Sciences (RAANS), Union of Russian Arch. (URA), Union of Russian Designers (URD), Union of Moscow Arch. (UIA), Center of Contemporary Archi. (CCA), nominé par Mirko Zardini, Dir. Du Centre Canadien Architecture. (en cours)

2012 Prix Facteur D: Architecture, Ville de Montréal, Bibliothèque Raymond-Lévesque, Saint-Hubert
Prix Best of Canada, Canadian Interiors, Bibliothèque Raymond-Lévesque, Saint-Hubert
SAB award, The Canadian Green Building, Bibliothèque Raymond-Lévesque, Saint-Hubert
Emerging Voices, New York league of architecture,
Centre de Diffusion Culturel de VerdunConcours d'architecture, finaliste

2011 Prix d'architecture bibliothèques et centres d'archives du Québec, Bibliothèque Raymond-Lévesque, Saint-Hubert
Médaille d'Or, Toronto design exchange, Bibliothèque Raymond-Lévesque, Saint-Hubert
Grand prix du design de Montréal développement durable, Bibliothèque Raymond-Lévesque, Saint-Hubert
TrophéE Contech, développement durable, Bibliothèque Raymond-Lévesque, Saint-Hubert
Trophé Contech, pratique novatrice, Bibliothèque Raymond-Lévesque, Saint-Hubert
Canada natural resource, Certificat efficacité énergétique Eco-0688, Bibliothèque Raymond-Lévesque, Saint-Hubert
Bibliothèque Saul-Bellow, Concours d'architecture, finaliste

Publications

2013 "Contemporary Libraries" - Atelier TAG: The Raymond-Lévesque library, LINKSBOOKS, Barcelone, Espagne.
2013 M. Asselin. De Châteauguay à Saint-Hubert : quelques réflexions sur les défis des bibliothèques publiques au Québec, dans "Architectures des connaissances", Jacques Plante (editeur), Les Publications du Québec.
2012 J. V. Lovine (editeur). Emerging voices > atelier TAG: Canadian firm weds the modernist tradition of building craft with régional materials", dans "The Architects' Newspaper", Mars. New York, USA.
2012 O. Héneault. Aerospace: Inspired by cloistered abbeys and the aeronautical history of its community, this new public library is an elegantly assertive response to its natural environment, in "Canadian Architect", v.57 no.1
2011 J. Plante. Théâtre du Vieux-Terrebonne: salle Desjardins, dans "Architectures du spectacle au Québec", Jacques Plante (editeur), Les Publications du Québec.
2008 M. Galindo (editeur). Théâtre du Vieux-Terrebonne, dans "1000 x architecture of the americas ", Braun publishing AG, Salenstein, Switzerland.
2007 M. Cullerton (editeur). Atelier TAG, dans "Young Architects Americas", Daab gmbh publishing, Køln, Germany.

Conférences et expositions

2013 ABC : MTL Un autoportrait de Montréal, Exposition, CCA, Montréal
Dessins à dessein, Exposition, Maison d'Architecture du Québec
2012 Bibliothèque Raymond-Lévesque, Longueuil: modernité, efficacité, durabilité, Conférence, Mardis Verts de l'OAQ, CCA.
15 years of Atelier TAG: a map of engagement, Conférence, Gerald Sheff Visiting Professors in Architecture, Université McGill, Montréal.
Emerging Voices: Atelier TAG, Conférence, New York League of Arch., NY.
Quelques réflexions sur l'architecture de la bibliothèque Raymond-Lévesque et son rôle dans la construction d'un demain plus durable. Conférence, Congrès des Milieux Documentaires du Québec, Montréal.
2011 Celebrate Canadian Design Exposition, Design Exchange Awards, Toronto
2009 the Roadshow_Architectural Landscapes of Canada, Cycle de conférences pan Canadienne

Thomas Balaban
Professeur de formation pratique adjoint

Professeur de formation pratique adjoint, Université de Montréal
Membre de l'Ordre des architectes du Québec (2009)

Formation

1995 Bachelor of Architecture, McGill University, Montréal
1995 Bachelor of Science (Architecture), McGill University, Montréal

Enseignement

ARC 2214 Conception assistée par ordinateur
ARC 3017 Projet d'architecture 1
ARC 6814 Projet final

2011 – 2012 ARCH 303; professeur adjoint, École d'architecture, McGill University
2009 – 2011 ARCH-201, ARCH-202: chargé de cours, École d'architecture, McGill University
2010 ARCH-677: chargé de cours, École d'architecture, McGill University
2005 – 2009 ARCH-405, ARCH-406: atelier de 3e année du baccalauréat, chargé de cours (en collaboration avec David Theodore). School of Architecture, McGill University

Recherche

Ses travaux de recherche et de création se concentrent sur l'influence de la technologie et nouveaux paradigmes numériques sur les processus de design et de la conception.

Expérience professionnelle

2009 – présent patron et fondateur agence d'architecture TBA
2008 – 2009 Atelier TAG, Montréal
2001 – 2006 Saucier + Perrotte architectes, Montréal
1996 – 2001 Frank O. Gehry & Associates / Gehry Partners, Los Angeles

Distinctions

2012 Canadian Architect Award of Excellence: Spa Le St-Jude
2011 Jeunes visages du design des 15 prochaines années, Magazine Intérieurs
2011 Twenty+Change : Emerging Canadian Practices
2008 Grand Prix (catégorie santé, bien-être et beauté) Commerce Design Montréal
2008 Gerald Sheff Medal for Teaching Excellence, McGill University
2007 – 2006 collaborateur, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), Subvention recherche-création: The new architecture of phase change: computer assisted ice architecture construction (P.Sijpkes, J. Angeles co-recipients)

Denis Bilodeau
Professeur titulaire

Professeur titulaire, École d'architecture, Université de Montréal
Co-fondateur du Laboratoire d'Étude de l'Architecture Potentielle (LEAP)
Chercheur associé, Design Knowledge Systems Research Institute, Delft University of Technology
Chercheur associé, Chaire Unesco en environnement et en paysage, Université de Montréal
Membre de l'Institut de Recherche en Histoire de l'Architecture (IRHA)

Formation
Ph.D. en Architecture, Delft University of Technology, Pays Bas, 1998
M.Phil. en Histoire de l'art, Columbia University, 1993
M.Arts en Histoire de l'art, Columbia University, 1988
M.Sc.A. aménagement, Université de Montréal, 1980
Baccalauréat en architecture, Université Laval, 1980

Enseignement
ARC 1011 Atelier d'architecture 1 (coordination)
ARC 1012 Atelier d'architecture 2 (coordination)
ARC 1103 Introduction à l'architecture
ARC 1801 Intégration 1
ARC 6823 Préparation au projet final
ARC 6853 Précédents et conception architecturale
ARC 6814 Projet final

Recherche
Architecte de formation, Denis Bilodeau s'est spécialisé en histoire et théorie de l'architecture au deuxième cycle, à l'Université Columbia de New York et au doctorat, à l'Université de Technologie de Delft aux Pays Bas.
Ses recherches portent sur les dimensions culturelles et cognitives des pratiques du projet architectural contemporain. Elles abordent notamment les questions relatives aux rôles des précédents, de la typologie, de l'analogie, de la schématisation, de l'abstraction, des démarches sérielles et des figures du mythe et de l'utopie dans la conception architecturale.

Co-fondateur en 2002 du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (L.E.A.P.) de l'Université de Montréal, Il a travaillé entre autres à la mise en place du Catalogue des concours canadiens d'architecture (CCC) et s'intéresse à la place des concours d'architecture dans la construction et la transformation des imaginaires collectifs contemporains.

En 2006, il a été commissaire de l'exposition Concours d'architecture et imaginaire territorial : les projets culturels au Québec 1991-2005 présentée au Centre de design de l'Université du Québec a Montréal ainsi qu'au Pavillon de l'Arsenal à Paris, et a la Maison de l'architecture et de l'ingénierie au Luxembourg.
Il travaille présentement à une publication sur l'enseignement de l'architecture en première année et qui vise à faire le point sur près de 15 années d'expériences pédagogiques à l'Université de Montréal.

Subventions récentes
Fond Québécois de recherche sur la Société et la Culture 400,000$ (co-chercheur)
Ministère de la Culture et des Communications : 45,000$
Conseil des Arts du Canada : 10, 000$ et 35,000$
Conseil des Arts et Lettres du Québec : 20,000$
Fond Québécois de Recherche sur la Société et la Culture : 82,000$
Conseil de recherche en sciences humaines du Canada : 75,000$ (co-chercheur)
Centre Canadien d'Architecture : 5,000$
Université de Montréal (BENA) 20,000$

Distinctions
L'exposition Concours d'architecture et imaginaire territorial : les projets culturels au Québec 1991-2005 présentée au Centre de design de l'Université du Québec à Montréal a remporté le premier prix au concours Grafika 2009 pour la meilleure muséologie.

Publications choisies

Livres et parties de livres
Denis Bilodeau et Alena Prochazka, « Frontières, limites et interstices : l'espace architectural comme projet de négociation » Dans : *Les figures du siège au Québec : Concertations et conflits en contexte minoritaire* (Chapitre 8). Ouvrage publié sous la direction de Simon Harel et Isabelle St-Amand, Collection Inter Cultures, Presses de l'Université Laval, 2011.

Denis Bilodeau, *Éric Gauthier vu par Denis Bilodeau : Architecture Trame Index,* Maison de l'architecture du Québec, Montréal 2010 (50 pages)

Denis Bilodeau (dir.) *Concours d'architecture et imaginaire territorial : les projets culturels au Québec 1991-2005.* Leap, Université de Montréal et Centre de design, Université du Québec à Montréal 2006. (303 pages)

Denis Bilodeau, Le territoire comme traité d'architecture ou la modernité revisitée. Dans Bilodeau (dir.) op.cit. 2006 (p.25-198)

Articles
Denis Bilodeau, « Des effets secondaires d'une politique des concours », dans *d'A,* n. 216/avril 2013, p.51-54.
Denis Bilodeau (co-dir.de publication) La recherche en projet : 10 jeunes chercheurs en architecture à l'Université de Montréal. Trames Revue de l'aménagement numéro 16, 2009. (Préface : Émergence d'une communauté réflexive.)

Denis Bilodeau et Martin Bressani, Territoire et abstraction, *ARQ Architecture Québec* no 138, février 2007 (p.22-25)

Denis Bilodeau, Modernisation et Utopie : l'architecture des infrastructures olympiques pour les jeux de 1976, dans *Architecture et modernité. Histoire et en enjeux actuels.* Trames Revue de l'aménagement numéro 15, 2004 (p.215-230)

Denis Bilodeau, The Inventive Practice of Eric Gauthier, dans *Architecture and Idea/ Architecture et Idée.* Vol.2, no.2, 2000 (p.80-95)

Expositions
Commissaire de l'exposition *Éric Gauthier architecte : le désir du neutre,* Centre d'exposition de l'Université de Montréal, 26 janvier – 11 mars 2012

Commissaire de l'exposition *Éric Gauthier vu par Denis Bilodeau : Architecture Trame Index,* Maison de l'architecture du Québec, Montréal, Mai 2010 - septembre 2010

Commissaire de l'exposition *Concours d'architecture et imaginaire territorial : les projets culturels au Québec 1991-2005.* Centre de design de l'Université du Québec à Montréal (9 nov. 2006 - 17 décembre 2007), La pulperie de Chicoutimi (3 fév. – 29 avril 2007), Musée Régional de Rimouski (13 mai – 23 sept. 2007), Pavillon de l'Arsenal, Paris (6 déc. 2007 - 8 janvier 2008). Maison de l'architecture et de l'ingénierie, Luxembourg (6 février 2008 – 30 mars 2008).

Pierre Boyer-Mercier
Professeur agrégé

Professeur agrégé, École d'architecture, Université de Montréal
Membre de l'Ordre des architectes du Québec
Éditeur de la revue ARQ, Architecture-Québec
Chercheur avec l'équipe de recherche IGNIS

Formation
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1967

Enseignement
ARC 3017 Projet d'architecture 1
ARC 3018 Projet d'architecture 2
ARC 4328 Matériaux de construction
ARC 6814 Projet final

Recherche
Recherches dans le domaine de l'habitation
L'habitat pluriel ou l'habitation individuel dense / Formes urbaines et modes d'habiter dans l'habitat individuel dense / rapports d'intimité / Rapports à la collectivité, 2008-2010.

Recherche dans le domaine de la sociologie sur les rapports de voisinage dans l'habitat individuel dense, 2008-2010.
L'habitat intermédiaire / Visites et recherches sur l'habitat intermédiaire en France, 2006-2007.

Recherches sur les enjeux de la densité dans les villes / Formes urbaines et modes d'habiter dans l'habitat intermédiaire / convivialité / mixité, 2006-2007
Recherches d'ordre sociologiques sur les rapports citoyens dans différentes typologies d'habitation, 2006-2007
Recherches sur l'histoire de la vie privée / Études sociologique, 2006-2007
Recherches portant sur les principes du « nouvel urbanisme », 2006-2007
Recherches sur les jeunes pratiques en Europe / Publication de deux numéros de la revue ARQ (août et novembre 2007) sur les jeunes pratiques en France, Angleterre, Espagne et Belgique.

Distinctions
Il a reçu un prix d'excellence en 1993 et la Médaille du Mérite de l'OAQ en 1998. Pierre Boyer-Mercier a également été lauréat du concours National pour le Pavillon du congrès international de l'énergie (1990), du concours de la bibliothèque d'Outremont (1995) et du prix Habitats (1984) avec l'architecte Jacques Rousseau.
Publications et articles choisis

Articles choisis
Boyer-Mercier, Pierre. FORMAT, Guide technique en architecture (Publication en cours)
Boyer-Mercier, Pierre. L'invention d'un nouveau savoir-vivre le monde. ARQ/Architecture-Québec, Février 2010.
Boyer-Mercier, Pierre. Un peu d'histoire (Éditorial). ARQ/Architecture-Québec, Novembre 2008.
Boyer-Mercier, Pierre. Se mettre en accord avec son époque (Éditorial). ARQ/Architecture-Québec Novembre 2007.
Boyer-Mercier, Pierre. Vers un nouveau monde meilleur (Éditorial). ARQ/Architecture-Québec, Août 2007.
Boyer-Mercier, Pierre. La formation en architecture (Table ronde). ARQ/Architecture-Québec, Novembre 2006.
Boyer-Mercier, Pierre. La recherche fondamentale (Éditorial). ARQ/Architecture-Québec, Novembre 2006.
Boyer-Mercier, Pierre. Mai 81' (Éditorial). ARQ/Architecture-Québec, Mai 2006.
Boyer-Mercier, Pierre. Architectures de la vie privée (Éditorial). ARQ/Architecture-Québec, Février 2006.
Boyer-Mercier, Pierre. L'architecte ce paradoxe (Éditorial). ARQ/Architecture-Québec, Août 2005.
Boyer-Mercier, Pierre. Tendances au naturel (Éditorial). ARQ/Architecture-Québec, Février 2005.

Christina Cameron, Ph.D.
Professeure titulaire

Professeure titulaire, École d'architecture, Université de Montréal
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti
Membre honoraire de l'Ordre des Architectes de l'Ontario
Vice-présidente du Comité consultatif des résidences officielles du Canada
Vice-présidente de la Commission canadienne pour l'UNESCO
Membre du Conseil d'administration, The Willowbank School of Restoration Arts
Fellow de la Société géographique royale du Canada
Membre de la Société royale du Canada
Membre du Conseil de l'Université

Avant d'arriver à l'Université de Montréal, elle compte à son actif une carrière de plus de trente-cinq ans dans un poste de direction dans le domaine du patrimoine à Parcs Canada. En tant que directeur général des Lieux historiques nationaux, elle a assuré l'orientation nationale du volet « lieux patrimoniaux du Canada », notamment en matière de conservation du patrimoine et de programmes éducatifs. Elle a aussi occupé le poste de Secrétaire de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada entre 1986 et 2005. Chef de la délégation du Canada au Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1990, elle y a été activement impliquée à titre de présidente (1990, 2008), rapporteur (1989) en plus de présider plusieurs réunions d'experts internationaux.

Formation
Ph.D. en histoire de l'architecture, Université Laval
M.A. en histoire de l'art, Brown University

Enseignement
Professeure invitée à plusieurs cours de l'École d'architecture et de la Faculté de l'aménagement, Christina Cameron enseigne la conservation du patrimoine bâti, la méthodologie de la conservation axées sur les valeurs patrimoniales et les enjeux du patrimoine mondial. Elle encadre des étudiants du 2e et 3e cycles.

Recherche
Christina Cameron mène un programme de recherche qui porte sur la problématique de la notion évolutive du patrimoine bâti et sur les conséquences de cette évolution sur les processus de conservation, de mise en valeur, d'appropriation et de gestion. Experte en patrimoine mondial, elle dirige plusieurs projets de recherche, incluant l'histoire de la Convention du patrimoine mondial, des entrevues avec les pionniers de la Convention dans le cadre de l'initiative des archives orales de l'UNESCO, une étude sur les valeurs patrimoniales du campus de l'Université de Montréal et sur les approches canadiennes à la conservation du patrimoine bâti entre 1950 et 2000.

Distinctions
Prix du Patrimoine mondial du Festival du Canal Rideau à Ottawa (2012)
Prix pour services insignes de la fonction publique du Canada (2008)
Prix Hostelling International Christina Cameron pour la jeunesse (2008)
Prix d'excellence de carrière de la fonction publique du Canada (2006)
Prix Jacques Dalibard d'ICOMOS Canada (2003)

Publications choisies
Depuis les années 1970, Christina Cameron a écrit de nombreux documents sur l'architecture au Canada, la gestion du patrimoine et le patrimoine mondial.

Livres et chapitres de livres
2011 Cameron, Christina, "The Sum of All We Are: Tom Symons and Heritage," Tom Symons: A Canadian Life, ed. Ralph Heintzman (Ottawa, University of Ottawa Press), 299-327.
2010 CAMERON, Christina, Claudine DÉOM et Nicole VALOIS, Le campus : Le patrimoine architectural et paysager de l'Université de Montréal : the architectural and landscape heritage (Montréal : les Presses de

l'Université de Montréal), 1-143.
CAMERON, Christina, "World Heritage Sites of Conscience and Memory," World Heritage and Cultural Diversity, eds. D. Offenhäuser, W. Zimmerli and M-T. Albert (Cottbus: German UNESCO Commission), 112-119.

2009 CAMERON, Christina, "The Evolution of the Concept of Outstanding Universal Value," Conserving the Authentic: Essays in Honour of Jukka Jokilehto, ed. Nicholas Stanley-Price and Joseph King (Rome: ICCROM Conservation Studies 10), 127-136.
CAMERON, Christina, "Finding the Spirit of Place: A World Heritage Perspective," Spirit of Place: Between Tangible and Intangible Heritage/L'esprit du lieu : entre le patrimoine matériel et immatériel, ed. Laurier Turgeon (Québec: les Presses de l'Université Laval), 15-22.
CAMERON, Christina, " Le patrimoine mondial et la mémoire," Les actes du Séminaire : patrimoines et identités, ed. A. Charbonneau et L. Turgeon (Québec: les Presses de l'Université Laval), 15-23.
CAMERON, Christina, et la transmission du patrimoine religieux : quelques réflexions sur la dimension internationale, Le patrimoine religieux du Québec: éducation et transmission du sens, ed. S. Lefebvre (Québec : les Presses de l'Université Laval), 98-108, 211-213.

Articles

2011 Cameron, Christina et Mechtild Rössler, "Voices of the Pioneers: UNESCO's World Heritage Convention 1972-2000," Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development, 1, no. 1, 42-54.

2010 CAMERON, Christina "Selling Tradition: In Nova Scotia, history has been written for the visitors," Literary Review of Canada, 18, no. 5, 3-4.

2009 CAMERON, Christina, "Recognizing Science and Technology at World Heritage Sites," World Heritage, 54, 44-51.

2008 CAMERON, Christina, «From Warsaw to Mostar: the World Heritage Committee and Authenticity, » Bulletin of the Association for Preservation Technology, 39, nos. 2-3, 19-24.

2007 CAMERON, Christina, « La problématique des zones tampons des sites du patrimoine mondial » Procès-verbaux de la réunion d'experts de l'UNESCO en préparation de la Recommandation 2009 sur les paysages urbains historiques tenue à Saint-Petersbourg le 28 janvier au 2 février 2007 (Paris: UNESCO), 10 pp.

2000 CAMERON, Christina, « The Spirit of Place: The Physical Memory of Canada » Journal of Canadian Studies, 35, 1 (July) 77-94.

Procès-verbaux des Tables ronde de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti

Site de la Chaire

2012 La conservation du patrimoine en 2020 : recul et prévoyance (Montréal : 14-16 mars), 1-192.

2011 L'impact des stratégies de durabilité sur la pratique de la conservation du patrimoine (Montréal : 9-11 mars), 1-184.

2010 La conservation des paysages culturels. (Montréal : 10-12 mars), 1-183.

2009 Conserver les lieux historiques: l'approche canadienne de 1950 à 2000. (Montréal : 11-13 mars), 1-312.

2008 Le patrimoine mondial : définir et protéger les perspective visuelles importantes (Montréal : 18-20 mars), 1-245.

2007 Deux Conventions de l'UNESCO sur le patrimoine matériel et immatériel culturel (Montréal : 14-16 mars), 1-203.

2006 Le patrimoine et la conservation des paysages urbains historiques: le Mémorandum de Vienne (Montréal : 9 mars), 1-82.

Jean-Pierre Chupin
Professeur titulaire

Professeur titulaire, École d'architecture, Université de Montréal
Directeur de la Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture
Co-directeur du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (L.E.A.P)
Membre de l'Ordre des Architectes du Québec (depuis 1993)
Membre du Comité de la recherche de l'Université de Montréal

Formation
Ph.D. aménagement, Université de Montréal
Master History and Theory, McGill University, Montréal
Diploma in Architecture, Portsmouth (Grande-Bretagne)
Architecte D.P.L.G., Nantes (France)

Enseignement
Architecte, Jean-Pierre Chupin a enseigné à l'Université du Québec à Montréal, à l'École d'architecture de Toulouse et à l'École d'architecture de Lyon, avant de rejoindre l'Université de Montréal en 2001.

Les travaux de ses étudiants de la maîtrise en architecture (orientation Explorations en design architectural) ont fait l'objet de plusieurs expositions (Champ Libre, Galerie Monopoli) et sont présentés sur le site de l'OUPROPO (Ouvroir de projets potentiels).

1er cycle ARC 2104 Théories du projet architectural

2e cycle ARC 6813 Atelier spécialisé de la maîtrise en architecture : orientation Explorations en design architectural (OUPROPO)
ARC 6854 Études avancées en architecture (séminaire)
ARC 6814 Projet final (encadrement par tutorat)
3e cycle AME7301 Séminaire 1 du Ph.D. en aménagement (Épistémologie)
doctorat individualisé en architecture : direction de thèses

Recherche
Titulaire de la Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture, co-fondateur et directeur scientifique du Laboratoire d'Étude de l'Architecture Potentielle, il effectue des recherches sur le projet d'architecture, sur le jugement architectural et sur le phénomène des concours. Il coordonne en particulier la conception et la mise à jour de bases de données documentaires sur les concours d'architecture au Canada (www.ccc.umontreal.ca) et sur les concours EUROPAN (section française - www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR).

Ses travaux de recherche portent sur la connaissance par analogie en architecture et sur l'imagination constructive. Avec Cyrille Simonnet et Kenneth Frampton, il a publié Le projet tectonique (InFolio, Genève, 2005). Chercheur en résidence au Centre Canadien d'Architecture (CCA) en 2004, il a étudié plus particulièrement le cas de la Città Analoga d'Aldo Rossi.

Le premier tome de ses recherches sur l'analogie a été publié en 2010 (réédité en 2012) aux Éditions InFolio (Genève) sous le titre : Analogie et théorie en architecture (De la vie, de la ville et de la conception, même) dans la collection « Projet et Théorie », qu'il codirige avec le professeur Paolo Amaldi de l'ENSA de Versailles.

Distinctions
Prix d'excellence en enseignement 2007-2008

Publications récentes (depuis 2011)

Livres

- Chupin J.-P., Analogie et théorie en architecture (De la vie, de la ville et de la conception, même), Genève (Gollion), Infolio, Collection Projet et Théorie, 2010, 328 pages, 177 images, ISBN : 978-2- 88474-575-8 (octobre 2012, 2e édition révisée).
- 2011 – Leçons d'histoire d'un concours : La Faculté de l'aménagement en 1994. Site d'archives universitaires et orales réalisé en collaboration avec la direction des communications de la Faculté de l'aménagement. Direction scientifique : Jean-Pierre Chupin, Direction technique : Myriam Ackad. URL : www.concours1994ame.umontreal.ca
- Chupin, J.-P., « Concourir à la qualité de l'architecture scolaire », in Dassonville, Chantal et Cohen, Maurizio, Monographie sur la rénovation de l'Athénée royal Riva Bella, collection Visions. Architectures publiques, n 9, Bruxelles, (à paraître 2013)
- Cucuzzella, Carmela et Jean-Pierre Chupin, The "global warming" of the judgment process in competitions for public buildings in Canada, The International Journal of Environmental, Cultural, Economic and Social Sustainability, CG Publisher, volume 8 (à paraître 2012)
- Chupin J.-P., Barriga vazia não tem ouvidos in Leituras, em teoria da arquitetura 2. Textos, Coleção Proarq, (sous la direction de) G. Lassance, G. Rocha-Peixoto, L. Bronstein, & B. Santos de Oliveira, Viana & Mosley Editora, Rio de Janeiro, p. 164-191

Articles revus et publiés (avec comité de lecture)

- Helal B., Crossman C., Chupin J.-P., Training architects through reflexive research in Proceedings of the conférence Theory by Design at Artesis University College (Els De Vos, Johan de Walsche, Marjan Michels, Sven Verbruggen, eds), Antwerp 2012. Pp. 363-370.
- Chupin J.-P., La Città Analoga d'Aldo Rossi était-elle une hyperurbanité prémonitoire? HyperUrbain 3 : Villes hybrides et enjeux de l'aménagement des urbanités numériques (sous la direction de Khaldoun Zreik), éditions Europia, Paris, 2012. pp. 121-139.
- Chupin J.-P., & Cucuzzella, C. (2011). Environmental standards and judgement processes in competitions for public buildings, Geographica Helvetica, special issue on competitions research directed by Joris Van Wezemael (Fribourg), 2011, pp. 13-23.
- Chupin J.-P., JUDGEMENT BY DESIGN: Towards a model for studying and improving the competition process in architecture and urban design, in The Scandinavian Journal of Management, Volume 27, issue 1, p. 173-184, special topic forum on "Architectural Competitions", Elsevier / Stockholm, Mars 2011

Articles dans des revues professionnelles ou culturelles sans comité de lecture

- Chupin J.-P., zum Thema Internationale Wettbewerbe und Architekturqualität im Zeitalter der Globalisierung. WA, wettbewerbe aktuell, juin 2012, page éditoriale. (Trad. International Competitions and Architectural Quality in the Planetary Age).
- Chupin J.-P., Quand juger c'est « concevoir un projet », ARQ, La revue d'architecture, n°154, Spécial sur le jugement en architecture (sous la direction de Jean-Pierre Chupin), février 2011, p. 48-51
- Chupin J.-P., Éditorial : L'histoire jugera, ARQ, La revue d'architecture, n°154, Spécial sur le jugement en architecture, février 2011, p. 5

Articles de journaux et rayonnement médiatique

- A. François, « L'analogie au cœur de la conception». Recension de : Analogie et théorie en architecture de J.-P. Chupin, d'A (d'Architectures, le 1er magazine professionnel de la création architecturale), n°198, mars, 2011, p. 23-25
- E. Safar, Recension de : Analogie et théorie en architecture de J.-P. Chupin, Archistorm, 2011, mars avril, p. 62
- L-M. Rioux Soucy, Rêver le logement social, Le Devoir, 29 octobre 2006

Principales présentations à titre de conférencier invité depuis 2011 (Keynotes seulement)

- Manchester 2012. The University of Manchester, conférencier invité de The Manchester Architecture Research Centre (MARC), 20 nov. « Aldo Rossi : Ambivalent Theories of Analogical Imagination in Architecture ».
- Montréal (Concordia University)2012. Universities Art Association of Canada, UAAC-AAUC 2012 conference. 1-3 Nov. 2012. Session: Design for Sustainability by Design. JP Chupin, « Are Biological Analogies Sustainable in Architecture and Urban Design Competitions?».
- Helsinki 2012. The Department of Architecture, Aalto University School of Arts, Design and Architecture, « Architecture as Human Interface Symposium » and 4th International Conference on Architectural Competitions. 26-27 Oct. « Questioning the Correlation Between International Competitions and Multicultural Politics Through a Comparative Survey of Canadian Competitions (1988-2012)
- Lucerne et Bâle 2012. (avec C. Cucuzzella) University of Applied Sciences and Arts, Hochchule Luzern, « Towards a new algorithm for sustainably creative architectural and urban design competitions » dans le cadre de l'événement « Just Architecture » au SIC! RAum für Kunst de Lucerne (23 et 24 août 2012).
- Versailles 2012. ENSA Versailles, « Conception partagée entre architectes et ingénieurs : il n'y a pas de problème, tant qu'il n'y a pas de solution ». Invité du Séminaire doctoral « Évolution des processus de conception et stratégies d'innovation », sous la direction de Jean-Jacques Terrin 11 mai 2012
- San Luis Obispo (Cal.) 2012. « On the Analogical Core of Architectural Thinking». Invité du cycle « Hearst Lectures » du California Poly's College of Architecture Environmental Design 2012, avril.
- Montréal 2012. « On the Changing Nature of Architectural Knowledge in a Multipolar World »
- Université de Montréal. Conférence de conclusion du colloque international organisé conjointement par la Chaire de recherche sur les concours et le laboratoire L.E.A.P de l'Université de Montréal 2012, mars.
- Montréal 2012. (Avec G. Adamczyk) « Learning About Contemporary Architecture Through Research on Competitions in the World?». Université de Montréal. Introduction du colloque CRC/ L.E.A.P 2012.
- Paris 2012. « Analogies architecturales avec ou sans préméditation ». Paris, ENSA Paris-Malaquais.
- Fribourg 2011. (Social-Spatial Complexity Lab), closing event Competitions Research. Multiculturalism, international competitions and how they relate.
- Bruxelles 2011.(Centre international sur la ville et l'architecture, CIVA, Bruxelles / Communauté française). Archivage numérique des concours canadiens et re-connaissance de l'architecture, Conférence inaugurale.

Anne Cormier
Professeure agrégée et directrice

Directrice, École d'architecture, Université de Montréal
Membre de l'Ordre des Architectes du Québec
Membre Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier de la Commission de la capitale nationale d'Ottawa
Membre du comité des concours de l'Ordre des Architectes du Québec
Membre du conseil d'administration du Conseil canadien de certification en architecture

Formation
CEA Architecture Urbaine, École d'architecture Paris-Villemin (France)
Bachelor of Architecture, McGill University, Montréal
Bachelor of Science (Architecture), McGill University, Montréal

Enseignement
ARC 2011 ARC 2313 ARC 3015 ARC 3018 ARC 5401 ARC 5403 ARC 6814
Atelier d'architecture 3 Architecture et construction 3 Atelier formes et contexte Projet d'architecture 2 Voyage d'étude en architecture Travaux dirigés en architecture Projet final
Anne Cormier a enseigné à l'UQAM et à l'Université McGill. Elle a été professeure invitée dans le cadre de sa pratique avec l'Atelier Big City à Cornell University, Rensselaer Polytechnic Institute, University of Toronto, University of Calgary et Carleton University.

Recherche et rayonnement
Ses travaux de recherche-création effectués au sein du Laboratoire d'Étude de l'Architecture Potentielle (www.leap.umontreal.ca) portent principalement sur le logement social comme espace de création, d'innovation et de critiques dans les centres-villes canadiens et sur le projet contemporain.

À titre d'architecte, elle contribue aux travaux de l'Atelier Big City depuis sa création en 1987. Ces travaux, projets construits, concours, installations et mises en espace, combinent la recherche de thèmes pertinents et percutants à l'usage inventif de matériaux et d'assemblages. Le slogan dont s'est doté l'atelier «Make architecture a public policy» souligne l'importance de la dimension publique de l'architecture pour le groupe.

Anne Cormier a participé à de nombreux jury entre autres pour les prix du Gouverneur général, les prix de l'Ordre des architectes du Québec, les Prairie Design Awards, les bourses du Conseil des arts et lettres du Québec
De 2008 à 2009, elle a été membre du comité de consultation pour la nouvelle École d'architecture de l'Université Laurentienne à Sudbury. Elle a co-présidé la 99e Conference of the Association of Collegiate Schools of Architecture (ACSA) qui s'est tenue à Montréal en 2010. Elle collabore aux projets de L'Endroit indiqué/Galerie Marie-Anne depuis sa création.

Distinctions
Outre le Prix de Rome en architecture du Conseil des Arts du Canada (1998), Anne Cormier s'est vu décerner plusieurs prix et mentions (avec l'Atelier Big City) dont :
- Le Prix d'excellence du périodique The Canadian Architect pour le Centre culturel Notre-Dame-de-Grâce, 2012
- Le Prix d'excellence du périodique The Canadian Architect pour le projet U, 2010
- Le Prix d'Intégration Architecturale, Ville de Montréal pour le projet Unity 2, 2008
- La Médaille du Gouverneur Général du Canada pour le projet Unity 2, 2007
- Le Prix d'excellence du périodique The Canadian Architect pour les condominiums U2, 2003
- Le Prix du Gouverneur Général du Canada pour le Parc de l'aventure basque en Amérique, 1997
- Le Grand Prix d'architecture de l'OAQ pour le Centre d'interprétation du Bourg de Pabos, 1994
- Le Prix du Gouverneur Général du Canada pour le Centre d'interprétation du Bourg de Pabos, 1994

Publications et articles choisis

Articles

- Cormier, A.2013. Ryerson Post-Secondary International Student Housing Competition (2009): La vie en Haute REZ, éditorial électronique, www.ccc.umontreal.ca.
- Cormier, A. 2011. Mise à jour torontoise : Dundas Square (1998) et Fort York Visitor Center (2009), éditorial électronique, www.ccc.umontreal.ca.
- Cormier, A. 2010. L'École d'architecture du Nord de l'Ontario , éditorial électronique, www.ccc.umontreal.ca.
- Cormier, A. 2010. Le logement social: espace de création, d'innovation et de critique dans les centres-villes canadiens, ARQ / Le logement collectif deuxième partie, no 150, p. 31-35, février 2010.
- Cohen, R., Cormier, A., Davies, H. 2006. Heads in the Clouds. Journal of Architectural Education, vol. 59, p.31-35.
- Cormier, A., Pearl, D. 2004. Au sujet du projet d'architecture, de la construction, du développement durable et de la maîtrise d'œuvre, Architecture et modernité : histoire et enjeux actuels, Trames revue de l'aménagement numéro 15, Montréal, p. 96-106.

Conférences et panels

- Cormier, A. 2013. ATELIER BIG CITY : MTL, cycle de conférences dans le cadre de l'exposition ABC : MTL du Centre Canadien d'Architecture (CCA), Montréal.
- Panel Forum National Reflecting on Migration and Identity, Winnipeg, 2012
- Panel Construire Montréal par le condo : vers quelle ville, vers quelle vie ?!, MAQ, Montréal, 2012
- Panel Discussion Penser tout haut | Faire l'architecture, Centre de design de l'UQAM, Montréal, 2010
- Panel Can-U 2 Montreal 2010, second symposium du Conseil Canadien d'Urbanisme, Montréal, 2010
- Panel The University & The City. Tapping the Potential of Ryerson's Master Plan. Ryerson University, Toronto, 2007.
- Cohen, R., Cormier, A. 2007. Big City, cycle de conférences à l'École d'architecture de l'Université Columbia à Paris.
- Cormier, A. 2006. Big City, côté cour, cycle de conférences de l'École d'architecture de l'Université Laval, Québec.
- Panel Canadian Teaching and Practice. Congrès annuel de l'ACSA, Chicago, 2005
- Cormier, A., Gauthier É. 2005. Composer avec les années 60 - comment intervenir sur l'architecture des années 60?, CCA, Montréal.
- Clareton, E., Cormier, A. 2004. A-vide, Design et interdisciplinarité, Centre de design, UQAM, Montréal.
- Cormier, A. 2004. Building Big (and small), Dalhousie University, Halifax.
- Cormier, A. 2003. Les travaux de l'Atelier Big City et les concours, Série Unboxed, 9 dialogues on art and archi- tecture, Carleton University, Ontario.
- Cormier, A. 2001. Nuevas propuestas proyectuales en Canada, UNAM, Mexico.

Expositions

Atelier Big City, Warming Huts, Winnipeg, 2013
Atelier Big City, Interstices et Porosité, ABC : MTL, Centre Canadien d'Architecture (CCA), Montréal, 2012-2013
Atelier Big City, Tiroirs Ouverts/ Open Drawers, Gallerie Yellow Fish Art, 2012
Atelier Big City, Penser tout haut | Faire l'architecture, Centre de design de l'UQAM, 2010
Atelier Big City, Question of Place, Harbourfront Centre's Architecture Gallery, Toronto, 2009-2010
Atelier Big City, 1 :26, In Study Model Wonderland from Halifax to Vancouver, Design Exchange, Toronto, 2010
Atelier Big City, 1 :26, In Study Model Wonderland from Halifax to Vancouver, Charles H. Scott Gallery, Vancouver, 2010
Atelier Big City, 1 :26, Au pays de la maquette d'étude de Halifax à Vancouver, MONOPOLI, Galerie de l'architecture, 2009
Cormier, A. et LaRue M. EXTE, Archi-fictions, MONOPOLI, Galerie de l'architecture, 2006
Atelier Big City, L'Échangeur, Laboratoires, CCA, 2002

Giovanni De Paoli
Professeur titulaire et doyen

Doyen, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal
Professeur titulaire, École d'architecture, Université de Montréal
Membre du Groupe de Recherche en Conception Assistée par Ordinateur (GRCAO)
Membre de l'Institut royal d'architecture du Canada

Formation
Ph.D. aménagement, Université de Montréal
M.Sc.A. aménagement, Université de Montréal
Dottore in architettura, Torino

Enseignement
ARC 2301 Climat et physique du bâtiment
ARC 6813 Atelier d'architecture avancé 2
ARC 6814 Projet final
AME 2129 Géométrie spatiale

Giovanni De Paoli a été responsable, jusqu'en mai 2002, du programme de maîtrise en CMFAO de la Faculté de l'aménagement, vice-doyen aux études de juin 2002 à juin 2006. Depuis décembre 2006, il est doyen de la Faculté de l'aménagement.

En 2010, il a été chercheur invité au Laboratoire PARAGRAPHE Ecole doctorale n°224 Cognition, Langage et Interaction (CLI) de l'Université Paris 8 Vincennes (Paris) et, en 2003 et 2008, professeur invité à l'Académie Libanaise des Beaux Arts à Beyrouth au Liban.
Recherche

Les activités de recherche auxquelles Giovanni De Paoli a participé visent le développement de dispositifs cognitifs numériques pour l'apprentissage de la conception en architecture afin de créer, de mettre à l'épreuve et de valider de nouvelles méthodes d'enseignement de la conception qui, par le biais de documents électroniques, intègrent des connaissances architecturales pour aider à la résolution de problèmes de représentation avec la modélisation numérique. Il s'agit de donner un nouvel usage à l'informatique pendant les phases de conception, entreprendre une réflexion sur la didactique de l'architecture et, par ricochet, sur la pratique professionnelle. Une autre préoccupation majeure de ses études porte sur l'importance des éléments du climat qui affectent le bâtiment et les usagers avec l'objectif d'encourager un « développement durable » appliqué à l'architecture.

Distinctions
Nomination en 2009 au Collège des fellows de l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC)

Publications, livres, articles et conférences
- Guité, Manon, Iordanova, Ivanka, De Paoli, Giovanni, Tidafi, Temy, Lachapelle, Jacques. 2009. Environnement numérique d'apprentissage et de conception en architecture. In Joining Languages, Cultures and Visions, CAADFutures 2009, 369-382. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- De Paoli, Giovanni, El-Khoury, Nada. 2009. Compréhension, communication et gestion de l'esprit du lieu : patrimoine et stratégies de développement durable. In Joining languages, cultures and visions, CAADFutures 2009, 83-94. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- De Paoli, Giovanni, Grussenmeyer, Pierre, Meyer, E., El-Khoury, Nada. 2009. Projet de création d'un espace-mémoire pour des sites historiques à l'aide des TIC. In L'esprit du lieu, sous la direction de L. Turgeon, 397-410. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- De Paoli, Giovanni, El-Khoury, Nada. 2009. The communication of héritage spaces witin a sustainable context using ICT. In Innovation for Building and Construction, Towards a better, stronger and sustainable future using Advanced ICT, E. Dado, R. Beheshti, K. Zreik (éditeurs), 205-217. Paris: Europia Productions.

- De Paoli, Giovanni, El-Khoury Assouad, Nada, Khayat, Georges (dir.). 2008. Patrimoine et enjeux actuels. Collaboration entre l'Université de Montréal et l'Académie Libanaise des Beaux-Arts. Paris : Europia Productions. 209 pages.
- De Paoli, Giovanni, El-Khoury Assouad, Nada, Khayat, Georges. 2008. Proposition et simulation de modèles numériques de compréhension d'un patrimoine : le théâtre romain de Byblos au Liban. In Patrimoine et enjeux actuels, 75-95. Paris : Europia productions.
- De Paoli, Giovanni, El-Khoury, Nada. 2008. Towards using digital modeling systems within the context of e-learning. In International Conference on Online Repositories in Architecture. Browsing Architecture Metadate and Beyond, MACE Consortium, Venise, Italy, 126-135. Stuttgart, Germany: Fraunhofer IRB verlag.
- De Paoli, Giovanni, El-Khoury, Nada, Grussenmeyer, Pierre. 2008. Projet de création d'un espace-mémoire pour des sites historiques à l'aide des TIC. Symposium scientifique ICOMOS, 16e Assemblée générale, Québec, Canada.
- De Paoli, Giovanni, Guité, Manon, Iordanova, Ivanka. 2008. Enseignement de l'architecture et technologies de l'information et de la communication : une nouvelle Re Ædificatoria. In Hyperurbain : Technologies de l'Information et de la Communication en milieu Urbain. Quel impact sur la ville sociale? sous la direction de Khaldoun Zreik, 27-49. Paris : Europia productions.
- De Paoli, Giovanni. 2007. La recherche-création en architecture : une randonnée sur les méthodes et les pratiques de conception en architecture. In Traiter de recherche-création, sous la direction de Monik Bruneau et André Villeneuve, 227-253. Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- De Paoli, Giovanni, El-Khoury, Nada, Khayat, Georges. 2007. Methodological experiments for understanding Cultural Heritage. In Digital Thinking in Architecture, Civil Engineering, Archaeology, Urban Planning and Design: Finding the Ways, 11th International Conference on Design Sciences and Technology, K. Zreik, R. Beheshti, éditeurs, 107-118. Paris : Europia Productions (Article choisi pour publication dans Design Sciences & Technology, Vol.14 N.2, Paris, 2007).
- De Paoli, Giovanni, El-Khoury, Nada, Khayat, Georges. 2007. Using Information and Communication Technologies in understanding cultural heritage. In International Journal of Design Sciences and Technology, Volume 14 N.2, Khaldoun Zreik, Reza Beheshti éditeurs, 77-87. Paris : Europia Productions.
- De Paoli, Giovanni, El-Khoury, Nada. 2006. Behind the Stage of a Roman Theatre: the Case of Byblos in Lebanon. In Virtual Retrospect 2005, 44-49. Bordeaux : Ausonius éditions.
- De Paoli, Giovanni. 2006. L'espace numérique, un environnement propice à la recherche création. In La recherche création pour une compréhension de la recherche en pratique artistique, sous la direction de Pierre Gosselin et Eric Le Coguiec, 121-134. Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- De Paoli, Giovanni, El-Khoury, Nada. 2006. The backstage of Byblos' Roman theatre: New Digital Devices using Information and Communications Technology (ICT), In 7th International Symposium on Virtual Reality, Archaeology and Cultural Heritage (VAST), 251-256. Nicosie, Chypre.

Clément Demers
Professeur titulaire

Professeur titulaire à demi-temps, École d'architecture, Université de Montréal
Membre de l'Ordre des architectes du Québec (1976)
Membre de l'Institut royal d'architecture du Canada (2008)
Membre honorifique, de l'Association des architectes en pratique privée du Québec (AAPPQ, 2009)
Membre émérite de l'Ordre des urbanistes du Québec (1986)
Membre de l'Institut canadien des urbanistes (1986)
Membre du Project Management Institute (PMI), détenteur de la certification Project Management Professional (PMP) depuis 1999 et gouverneur de la section PMI-Montréal
Responsable du programme des programmes facultaires en montage et gestion de projets d'aménagement (DESS et maîtrise MGPA)
Chercheur à l'Observatoire Ivanhoé Cambridge du développement urbain et immobilier de l'Université de Montréal

Formation
M.Sc. Administrative (gestion de projets), UQAM, 1985
B.Arch., Université de Montréal, 1973

Enseignement
ARC 6834 Financement et gestion des coûts
ARC 6814 Projet final architecture
AME 6410 Atelier de recherche 1 : Montage et gestion de projets internationaux
AME 6070 Montage juridique et financier de projet
AME 6911 Travail dirigé MGPA
AME 6905 Rapport de stage MGPA

Conférencier invité en 2002 et formateur invité en 2004 au Office of Executive Education du Graduate School of Design de Harvard.
Chargé de cours depuis 2011 au Programme court de deuxième cycle en gestion du développement économique urbain de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM.

Expérience professionnelle
Après une carrière de 15 ans à la Ville de Montréal, au cours de laquelle il y a occupé notamment le poste de directeur adjoint du Service de l'urbanisme et celui d'assistant directeur du Service de l'habitation et du développement urbain, il a dirigé pendant six ans la Société du patrimoine architectural de Montréal qui est associée à la réalisation du Musée de Pointe-à-Callière, du Centre de commerce mondial de Montréal, de l'hôtel InterContinental, du Complexe Chaussegros-de-Léry, des maisons Bagg et Cuvillier-Ostell, ainsi qu'aux condominiums Le 1 McGill.

De juin 1994 au début de l'année 2000, il a occupé le poste de premier vice-président directeur de la société Cadev, Société du Groupe Immobilier Caisse de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

En janvier 1997, il s'est vu confier la responsabilité d'assurer le montage du projet du Quartier international de Montréal (QIM). Il y occupe actuellement le poste de directeur général. Ce projet s'est mérité 32 distinctions importantes, dans quinze domaines différents, dont le Project of the Year 2005 décerné au projet le mieux géré au monde selon le Project Management Institute. La société QIM, qu'il dirige toujours, gère pour la Ville de Montréal le projet du Quartier des spectacles – secteur Place des arts (30 ha) dont la réalisation s'échelonnera de 2008 à 2014.
Depuis plus de 35 ans, il est également impliqué dans la communauté par ses nombreux engagements au sein de conseils d'administration ou d'organismes dédiés à des enjeux culturels, sociaux, environnementaux ou immobiliers. Il est notamment membre du comité stratégique développement urbain de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, conseiller auprès du conseil d'administration du Quartier de la santé de Montréal, membre du Comité sur l'immobilier du conseil d'administration de l'Université de Montréal, Gouverneur de Quartier Éphémère-Fonderie Darling et membre du conseil d'administration de Mission Design.

Recherche
Recherches sur la gouvernance des grands projets urbains, sur les risques et opportunités de 7 modes de mise en œuvre différents retenus pour fins d'analyse et sur la gestion des parties prenantes en environnement de projet complexe.

Distinctions
Cercle des leaders ESG UQAM (2009)
Ambassadeur et membre honorifique de l'AAPPQ (2009)
Prix Robert-Lionel-Séguin (APMAQ 2007)
Prix Personnalité et adhésion au Cercle d'honneur de l'IDM (2007)
Personnalité de la semaine (conjointement avec Réal Lestage, LA PRESSE 2005)
Prix Performance Gestionnaire (Réseau ESG UQAM 2004)
Prix Hans Blumenfeld (OUQ 2003)
Prix Méritas Excellence MGP (ESG UQAM 2002)

Chapitres de livres, mémoire et articles depuis 2010
Demers, Clément, 2012 « Quand la compétition locale nuit à la compétitivité internationale du Grand Montréal » mémoire déposé à l'occasion des audiences publiques organisées par la CMM et portant sur le PMAD du grand Montréal.
Demers, Clément, 2012 «Collaboration et solidarité entre concepteurs et gestionnaires» Revue ARQ Architecture-Québec, no 159.
Demers, Clément, 2011 « Le projet du quartier international de Montréal, un projet intégrateur et catalyseur de développement » pages 58 à 69 de L'INSERTION URBAINE DU BOULEVARD PERIPHERIQUE, Un enjeu de développement urbain au sud de Paris, Ouvrage collectif en coédition avec la Cité internationale universitaire de Paris et édition l'œil d'or, critiques et cités, Paris.
Demers, Clément, 2010 « La Ciudad subterranea de Montreal » pages 114 à 128 de SANTIAGO SUBTERRA Ediciones UNAB-COOP Serie Arquitectura, Editor Francisco Schmidt A.
Demers, Clément, 2010 « Michel Dallaire et le Quartier international de Montréal » Revue ARQ Architecture-Québec, no 151.

Communications hors Québec et internationales depuis 2007
- Buenos Aires, septembre 2013, (en préparation) VIe Journées Internationales sur les Expériences de Revitalisation des Centres Historiques.
- Paris, novembre 2012, « Les démarches participatives, L'expérience montréalaise », séminaire « Le projet négocié » organisé par l'Institut pour la recherche CDC - Groupe Caisse et dépôts et consignations et le laboratoire de recherche de l'école d'architecture de Versailles (LéaV).
- Naples, sept. 2012 « Montréal - Quality urban design is sustainable urban development! », Word Urban Forum.
- Edmonton, novembre 2011, « Planning and Designing Quartier International in Downtown Montreal: A Lesson in Implementation and Holistic Urban Planning» The City-Region Studies Centre (CRSC), University of Alberta, Regional Planning Speakers Series.
- Barcelone, juillet 2011, « Comment impliquer la population dans un processus de planification urbaine et régionale? », École doctorale du Forum international des universités publiques (FIUP) - XXI Century challenges to Urban and Regional planning: from the City to Megapolis.
- Toronto, avril 2011, 14th Annual Canadian Arts Summit - participant à une table ronde sur le thème "Strengthening the Arts in Canada through Architecture and Urban Planning"
- Lyon, novembre 2010, « les approches de communication et de participation qui favorisent la collaboration et l'innovation dans la réalisation de grands projets urbain », Vingt-troisièmes Entretiens Jacques Cartier.
- Paris, décembre 2008, « Enjeux de développement et défis architecturaux. Construire au-dessus des infrastructures : Le Quartier international de Montréal », colloque international sur l'insertion urbaine du boulevard périphérique, CitéCulture et la Cité internationale universitaire de Paris.
- Paris, nov. 2008, «La construction stratégique de l'attractivité par la création de quartiers thématiques, le cas de Montréal», colloque international portant sur L'attractivité : Maîtrise du temps et de l'espace, PUCA-CRETEIL-TVES.
- Toulouse, octobre 2007, « Avec qui et comment négocier? Des stratégies et partenariats à explorer », 28e rencontre nationale des agences d'urbanisme consacrée au thème de « la ville négociée ».
- Genève, septembre 2007, « Montréal ville internationale — aujourd'hui et pour longtemps », Fondation Braillard: Vision pour Genève, Braillard & Visionnaire.
- Santiago, avril 2007, « La Ciudad subterranea de Montreal », séminaire « Santiago Sub – Terra » organisé par le Centro de Investigaciones Territoriales y Urbanas (CITU), la Faculté d'Architecture de L'Universidad Andrés Bello

Claudine Déom
Professeure agrégée

Professeure agrégée, École d'architecture, Université de Montréal
Chercheure associée, Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti
Membre de l'Institut royal d'architecture du Canada
Membre du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS)
Membre du Comité Patrimoine - aménagement d'Héritage Montréal
Membre du Comité du patrimoine scolaire de la Commission scolaire de Montréal

Formation
Ph.D. en histoire de l'art, UQAM
Maîtrise en histoire de l'art, UQAM
Baccalauréat en urbanisme, UQAM

Enseignement
ARC 3015 Atelier Formes et contexte
ARC 3611 Patrimoine architectural et urbain
AME 6210 Histoires des théories de la conservation

Claudine Déom enseigne l'histoire de l'architecture en tant que chargée de cours au département d'Histoire de l'art de l'UQAM (2001-2005) et à l'École d'architecture de l'Université de Montréal (2003-2005) avant d'intégrer le corps professoral de cette dernière dans les domaines de l'histoire de l'architecture et de la conservation de l'environnement bâti. Depuis 2007, elle coordonne l'option Conservation de l'environnement bâti de la maîtrise en aménagement (M.Sc.A. aménagement).

Recherche
Elle poursuit actuellement des recherches en histoire de l'architecture et en conservation de l'environnement bâti dont les sujets s'articulent autour de la question de l'attribution des valeurs patrimoniales, en particulier celles des édifices publics. À ce titre, elle est responsable des recherches effectuées en partenariat avec la Commission scolaire de Montréal (CSDM) à propos de l'architecture des écoles qui a permis la réalisation du Guide d'interventions architecturales pour les édifices scolaires en 2007. En tant que chercheure-associée à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti, elle collabore à différentes études, dont celles en partenariat avec la Direction principale des communications d'Hydro-Québec.

Publications et articles choisis
Livres, brochures, chapitres de livres
Cameron, Christina, Claudine Déom et Nicole Valois. 2010. Le Campus. Le patrimoine architectural et paysager de l'Université de Montréal/The Architectural and Landscape Heritage. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Déom, Claudine et Karine Garcia. 2010. L'architecture Art déco et les écoles de la Commission scolaire de Montréal. Montréal : Fondation des amis du patrimoine scolaire.

Déom, Claudine. 2008. « Le legs de René Richer : un héritage à transmettre. » in Société du patrimoine religieux du Diocèse de Saint-Hyacinthe, G. René Richer, architecte maskoutain. Québec : GID.

Déom, Claudine. 2008. « La formation en conservation de l'environnement bâti à l'Université de Montréal : quelle formation pour quels diplômés? » in Giovanni De Paoli et al. Patrimoine et enjeux actuels. Paris : Europia, pp. 183-191.

Déom, Claudine. 2008. From Architectural Conservation/Restoration to Heritage Conservation: Université de Montréal's Perspective on Heritage Education. Actes de l'atelier Teaching Conservation/Restoration of the Architectural Heritage: goals, Contents and Methods. ENHA EAAE.

Publications de recherche dans des revues dotées de comité de lecture

Déom, Claudine et Marie-Andrée Thiffault. 2012. «Towards a new definition of Heritage», The Historic Environment: Policy and Practice, Vol. 4 No. 1, April 2013, pp. 62–74.

Déom, Claudine, «Ville et patrimoine : vers une meilleure compréhension du patrimoine urbain», Revue d'histoire urbaine/Urban History Review, Automne 2012, Vol. 41, Nº 1, pp. 3-4.

Déom, Claudine. 2008. « Partners in Preservation: University of Montreal Research for the Preservation of the Montreal School Board Historic Schools » International Journal of Heritage Studies, Vol. 14, No. 6, novembre, pp. 573–588

Rapports de recherche

Déom, Claudine et Alexandra Lemarcis. 2012. Les postes d'Hydro-Québec à intérêt patrimonial. Rapport de recherché soumis à Hydro-Québec, Direction principale – Communications, Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti, Université de Montréal.

Déom, Claudine. 2010. Les édifices administratifs d'Hydro-Québec à intérêt patrimonial. Rapport de recherché soumis à Hydro-Québec, Direction principale – Communications, Canada Research Chair on Built Heritage, Université de Montréal.

Déom, Claudine, Nicholas Roquet et Nicole Valois. 2010. Les phares patrimoniaux du Québec. Rapport de recherche présenté à la Direction du patrimoine et de la muséologie du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti, Université de Montréal, 45 pages (et annexes).

Déom, Claudine. 2007. Guide d'interventions architecturales pour les édifices scolaires. Montréal, Commission scolaire de Montréal.

Cameron, Christina, Claudine Déom et Nicole Valois. 2008. Les valeurs patrimoniales du campus principal de l'Université de Montréal. Rapport de recherche déposé au Vice-rectorat-Planification de l'Université de Montréal, mai 2008, 141 pages (+ annexes).

Déom, Claudine et Frédéric Thériault. 2009. Inventaire patrimonial et technologique du poste Atwater, Hydro-Québec, Direction principale – Communications.

Déom, Claudine et Yolène Handabaka. 2009. Inventaire patrimonial et technologique du poste de Montréal-Est, Hydro-Québec, Direction principale – Communications.

Déom, Claudine et Alexandra Lemarcis. 2009. Inventaire patrimonial et technologique du poste de Trois-Rivières, Hydro-Québec, Direction principale – Communications.

Manon Guité
Professeure titulaire et vice-doyenne

Vice-doyenne aux affaires académiques, Faculté de l'aménagement
Professeure titulaire, École d'architecture, Université de Montréal
Chercheur à la MATI, Maison des technologies de formation et d'apprentissage Roland-Giguère
Chercheur régulier au CIRTA, Centre interuniversitaire en recherche en technologies d'apprentissage

Formation universitaire
Diplôme de troisième cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur, DPES, Université de Sherbrooke Maîtrise en urbanisme, Université de Montréal
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal

Enseignement
ARC 2214 Conception assistée par ordinateur (CAO)

Recherche
Les travaux de recherche menés depuis plus de dix ans portent sur trois thématiques convergentes, soit (1) les stratégies numériques en soutien à l'apprentissage et à la conception des projets en architecture, (2) les environnements numériques d'apprentissage et de conception des projets et enfin (3) la gestion des connaissances, la collaboration interdisciplinaire et la mémoire de projet.

Le développement de stratégies numériques en soutien à la conception des projets en architecture et notamment à la démarche créative et réflexive du professionnel et de l'étudiant est le fil conducteur des recherches auxquelles Manon Guité participe ou qu'elle dirige. L'évolution pourtant significative des technologies numériques en architecture ne réduit aucunement le besoin d'aborder leur appropriation du point de vue des dimensions cognitives. L'approche privilégiée, qu'il s'agisse de méthodes de modélisation ou d'environnement numérique d'apprentissage et de conception, est centrée sur l'utilisateur, sur la tache et sur les processus cognitifs qui participent à la dynamique de conception des projets.

Les plus récentes recherches sont menées avec des chercheurs issus des domaines de l'architecture, du design industriel, du génie et de la communication et portent sur les stratégies collaboratives déployées au sein d'équipes multidisciplinaires œuvrant dans la phase initiale d'un projet de design.

Publications et articles choisis
Zahedi, Mithra et Guité, Manon. 2013. Introducing nature analogies at the framing stage of design projects. The 13 International Conference on Engineering and Product Design Eduction (E&PDE), Dublin, Irlande.

Zahedi, Mithra, De Paoli, Giovanni et Guité, Manon. 2011.. Structuring diverging ideas and converging them toward the user-axis: a design process. Paper presented at the Diversity and unity, Delft, Netherlands.

Zahedi, Mithra, Guité, Manon et De Paoli Giovanni. 2011. Addressing user-centeredness: Communicating meaningfully through design. Paper presented at the Designing Together, CAADFutures Liège, Belgium.

Zahedi, Mithra, Guité, Mithra et De Paoli, Giovanni. 2011. User-centered design through a particular form of collaboration. Journée MATI Montréal 2011 «Tour d'horizon des technologies d'apprentissage émergentes». http://www.matimtl.ca/journee2011.

Zahedi, Manon, Guité, Manon et De Paoli, Giovanni. 2010. Dealing with the human-centered approach within HCI projects. In P. Lalande, ed. Design & Complexity. DRS 2010 (Design Research Society). Montréal, 10 pages.

Iordanova, Ivanka, Tidafi Temy et Guité, Manon. 2009. Librairie de référents interactifs proposant des approches environnementales. In : J-C Bignon, G Halin et S Kubicki, éds. Conception architecturale numérique et Approches environnementales. Nancy : Presses Universitaires de Nancy:185-195.

Guité, Manon, Iordanova, Ivanka, De Paoli, Giovanni, Tidafi, Temy et Lachapelle, Jacques. 2009. Environnement numérique d'apprentissage et de conception en architecture. In : T. Tidafi et T. Dorta, éds. Joining Languages, Cultures and Visions, CAADFutures 2009. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 369-382.

Iordanova, Ivanka, Tidafi, Temy et Guité, Manon. 2009. Librairie de référents interactifs proposant des approches environnementales. In : J-C Bignon, G Halin et S Kubicki, éds. Conception architecturale numérique et Approches environnementales. Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 185-195.

De Paoli, Giovanni, Iordanova, Ivanka et Guité, Manon. 2008. Enseignement de l'architecture et technologies de l'information et de la communication : une nouvelle Re Aedificatoria. In : K. Zreik, éd. HyperUrbain. Technologies de l'information et de la Communication en milieu Urbain. Quel impact sur la ville sociale ? Paris : Europia Productions, 27-49.

Zahedi, Mithra, Guité, Manon et De Paoli, Giovanni. 2007. Un modèle novateur de conception des dispositifs interactifs utilisant une approche centrée utilisateur: le designer en tant que médiateur. In : Sagot S. éd. Les ateliers de la recherche en design 3. Bordeaux, Université de Nîmes. 157-167.

Guité, Manon. 2007. Le Carnet Numérique : Élaboration et validation d'un dispositif pédagogique dédié à la construction et à l'exploitation de la mémoire numérique dans la conception des projets en architecture. Université de Sherbrooke : Sherbrooke. Rapport d'étude de 204 pages.

Alan John Knight
Professeur agrégé

Professeur agrégé, École d'architecture, Université de Montréal
Responsable de la Maîtrise individualisée en design urbain
Responsable de l'orientation Architecture urbaine de la maîtrise en architecture
Membre du Conseil scientifique des Cahiers du CÉRIUM
Membre du Steering Comitee ARUC.

Formation
MSc (Architecture) Architectural Association, Londres
Baccalauréat en architecture, South Bank University, Londres

Enseignement
ARC 3305 Architecture et Stratégies Urbaines
ARC 6813 Atelier d'architecture avancé 2
ARC 6883 Formes architecturales et urbaines
AME 6415 Atelier en design urbain 2 MIDU
AME 6416 Séminaire en design urbain 2
Responsable Projet fin d'études en design urbain
(AME 6930, Séminaire AME6931 atelier fdé .)
AME 6932 Séminaire 2

Recherche
Spécialiste de l'architecture urbaine de Montréal, son enseignement et ses intérêts de recherche se concentrent autour de la théorie de l'architecture, la critique de la représentation architecturale et l'expérimentation des nou veaux médias électroniques.

Expositions, colloques et conférences (2011-2013)

Knight, Alan et Irena Latek, co-conservateurs de l'exposition Vive la Ville! hommage à Melvin Charney par ses élèves, présentée au Centre d'exposition de l'Université de Montréal, du 16 janvier-17 mars 2013.
«Adieu, Mel…» Conversation/causerie au CCA le 23 janvier 2013. Participants : Phyllis Lambert, George Baird, Alan Knight, Serge Carreau, Odile Decq et Gwendolyn Owens.

Colloque «in situ_de visu_in motu» Architecture, cinéma et arts technologiques Nouveaux enjeux de la pensée des territoires contemporains, organisé par medialabAU. Responsables : Irena Latek et Alan Knight, École d'architecture, Faculté de l'aménagement. Subventionné par le CRSH, 23-24 septembre 2011

Conférence d'Alan Knight. The Fragmented City The future of the freeway/enclave formula …
International Seminar on Urban Morphologie - ISUF Annual Conference, Université Concordia, Montréal, 26-29 août 2011.

Recherches, publications et articles choisis
Alan Knight, Les Silos à Grains … revisited in *ARQ, Architecture Québec* no 163, édition spéciale sur Melvin Charney, Mai 2013

Recherche financée par ARUC :
Recherche documentaire dans le cadre d'un projet sur l'Histoire du système autoroutière et des formes d'habitat au Québec. Avec Valérie Gravel.
Montréal : Espace Collectif et liberté individuelle, Rapport/ ARUC et Article de revue sur les activités de l'atelier AU, soumis et accepté par AI. Avec la collaboration de Valérie Gravel et Annie Lebel.
Projet de Site Web interactif pour ARUC, collaboration de Sarah Laisney, Santos Adjalla, informaticien (UdeM), Le

Steering comité d'ARUC notamment les représentants des 4 écoles de Design urbain sur Montréal : McGill, Concordia, UdeM et l'UQÀM – en cours 2011-2013. Le site incorpore site web interactif: FUN-CITY produit dans le cadre de l'Entente Ville Université 2003-2005, City of Montréal. Alan Knight en association avec Peter Fianu et Braq architectes, 2003.

Knight, Alan. «Changing ideals in Urban design» in : Le logement collectif, ARQ Architecture Québec, n°149. 2009.
Knight, Alan. Chapitre 1 in: Icona Urbana i espai ciuradà : El Temple de la Sagrada Familia - Urban Icon and public space : The temple of the Sagrada Familia. Taller d'estiu TE'TSAB 07. Edicions ETSAB ©2009. Pages 38 à 49. Escola Tècnica Superior d'Arquitectura de Barcelona.

Knight, Alan. «Bld. St Laurent : The soul of Montréal» in : Architecture + Culture Magazine (Chine) Volume 4 : Montreal – Chengdu présenté dans le cadre de la série ''Echoing cities / Cultural identity expressed in space'', 2007

Knight, Alan. «Gordon Matta-Clark – La propriété comme œuvre d'art» Colloque Paysages croisés, Paris, France in: «Paysages Croisés» l'Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne, Paris, janvier 2004. Pages 125 à 132. Publications de la Sorbonne, 2009. Dans le série X, L'œuvre en procès – vol 6 sous la direction d'Eliane Chiron.

Jacques Lachapelle
Professeur titulaire

Professeur titulaire, École d'architecture, Université de Montréal
Chercheur au Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP)

Formation
Ph.D. histoire, Université Laval, Québec
M.Sc.A. aménagement (histoire et théories), Université de Montréal
Baccalauréat en architecture, École d'architecture, Université de Montréal

Affiliation professionnelle
Membre de l'Ordre des architectes du Québec depuis 1989

Enseignement
ARC 1102 Histoire de l'architecture moderne
ARC 3104 Histoire de l'architecture au Québec
ARC 6813 Atelier d'architecture avancé 2 : conservation de l'environnement bâti
ARC 6814 Projet final

Contribution à l'administration
Responsable de l'option « Conservation de l'environnement bâti » de la Maîtrise en architecture
Membre du comité des études du premier cycle
Coordonnateur du projet final, ARC 6814 (jusqu'en 2012, avec Anne Cormier)
Membre du comité de coordination des études de la faculté de l'aménagement (jusqu'en 2012)

Distinctions
2012 Nomination à titre de président du Conseil du patrimoine de Montréal, instance consultative de la Ville de Montréal en matière de patrimoine.
2012 Membre du jury pour les demandes de subventions de recherche ordinaires, comité Beaux-arts, Conseil de la recherche en sciences humaines (CRSH) du Canada (2011-2012)
2010 Présidence du jury pour le prix Phyllis-Lambert, décerné à une thèse ou un mémoire consacré à l'histoire de l'architecture canadienne. Membre du jury en 2009.

Recherche
Les recherches de Jacques Lachapelle portent principalement sur l'histoire de l'architecture au Québec mais également sur le patrimoine. Il a participé à de nombreuses études qui portent sur des édifices, des milieux bâtis et sur des architectes de renom. Toutefois, le plus grand nombre de ses travaux porte sur l'histoire de l'architecture québécoise, et plus particulièrement sur la production des XIXe et XXe siècles. Sa thèse sur l'architecture de Ross et Macdonald a été publiée aux Presses de l'Université de Montréal. Actuellement, grâce à une subvention du CRSH (2010), il se consacre à étudier l'œuvre et la carrière de l'architecte J. Omer Marchand, premier architecte canadien diplômé de l'École des Beaux-Arts de Paris. En plus d'avoir contribué à de nombreuses évaluations patrimoniales, il s'intéresse à la question de l'intervention architecturale en milieu existant, sujet qu'il a abordé dans une recherche intitulée «innover au risque du patrimoine».

Comités scientifiques
2013 Conseil du patrimoine religieux du Québec : Membre d'un comité scientifique pour l'évaluation des églises modernes du Québec.
2010 Expert scientifique, Base de données des ouvrages funéraires du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges

Publications
Livres et rapports de recherche publiés
2011 Lachapelle, J. *La première église Notre-Dame de Montréal : L'architecture d'un monument disparu,* Montréal : Éditions de la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, 55 p.

2008 Brodeur M., J. Lachapelle. *Vingt et un projets montréalais pour amorcer durablement le 21e siècle.* Montréal : Coll. Imaginer, réaliser la ville du 21e siècle, Cahiers des bonnes pratiques en design, Montréal : Ville de Montréal / Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Chapitres de livres

2013 Lachapelle J, «Sulpician Cultural Strategies: Architecture». In : «The Sulpicians of Montreal. Version anglaise de l'ouvrage sur Les Sulpiciens de Montréal : Une histoire de pouvoir et de discrétion – 1657-2007», sous la direction de Dominique Deslandres, John A. Dickinson et Ollivier Hubert, Montréal : Wilson & Lafleur, p .581-603.

2013 «L'architecture de Joseph Venne», dans *Sur les traces de Joseph Venne architecte 1858-1925* (sous la direction de Soraya Bassil, Michel Lessard et René Binette), Sillery : Septentrion.

2012 Desrosiers E., J. Lachapelle, «Électrons libres», *Monuments : 1959-2012,* catalogue de l'exposition Luc Durand, dirigé par Étienne Desrosiers, Repentigny : Centre d'exposition de Repentigny.

2011 Lachapelle, J. «Concours 'St. Lawrence Market North Building': Le sens civique de l'architecture », éditorial, Catalogue des concours canadiens d'architecture.

2009 Lachapelle, J. «La chapelle Notre-Dame du Sacré-Cœur». Encart dans l'ouvrage sur l'Église Notre-Dame, Montréal : Fabrique de la paroisse Notre-Dame.

2008 Lachapelle, J. «René Richer, architecte académique en région». Dessine-moi une ville, sous la direction de R. R. Suzanne St-Amour et al. Québec: Édition GID / Société du patrimoine religieux du diocèse de Saint-Hyacinthe, p. 197-233.

2008 Lachapelle J., «Stratégies culturelles sulpiciennes : l'architecture». In : *Les sulpiciens de Montréal, une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007,* sous la direction de Deslandres D., Dickinson J.A., Hubert O., Montréal : Fides, p. 557-577.

Articles, revues et actes de colloques, avec comité de lecture

2009 Guité, M., I. Iordanova, G. De Paoli, T. Tidafi, J. Lachapelle. «Environnement numérique d'apprentissage et de conception en architecture» *Joining Languages, Cultures and Visions, CAADFutures 2009*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2009, p. 369-382.

2009 Iordanova I, T. Tidafi T, M. Guité M, G. De Paoli et J. Lachapelle, «Parametric Methods of Exploration and Creativity During Architectural Design.» In : T Tidafi et T Dorta, éd. *Joining Languages, Cultures and Visions, CAADFutures 2009.* Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2009 : p. 423-439.

Articles de revues professionnelles

2012 Lachapelle, J., «Les Van Ginkel et le Vieux-Montréal», *ARQ : Architecture-Québec,* no 160, août 2012, p. 20-23.

2009 «Lachapelle, J., L'histoire en deux temps des HLM à Montréal». *ARQ : Architecture-Québec,* p. 20-23.

2008 Lachapelle, J, M. Brodeur, «Les architectes Desnoyers Mercure & Associés: Penser autrement l'architecture», *ARQ/Architecture Québec,* Août 2008, p. 38.

Rapports de recherche non publiés

2010 Lachapelle, J. Données de bases et analyse des valeurs du site et des immeubles du Collège Notre-Dame à Montréal. Responsable : Mario Brodeur, Rôle : consultant scientifique, pour la corporation du Collège Notre-Dame.

2009 Lachapelle, J. 2009. Présentation d'un mémoire dans le cadre des consultations publiques à l'OCPM sur le Quadrilatère Saint-Laurent.

2009 Mario Brodeur, Jacques Lachapelle. 2009. Rapport sur l'approche patrimoniale montréalaise en 2009. Montréal : Présenté à l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre de sa consultation sur le projet de règlement autorisant la démolition, la construction et l'occupation d'un bâtiment résidentiel et commercial situé sur la rue Sainte-Catherine Ouest, entre les rues Chomedey et Lambert-Closse, 41 pages.

Communications

2012 Jacques Lachapelle, Nicholas Roquet «Disciplinarity / Interdisciplinarity», Preservation Education Conference, Providence, Rhode Island, 7-9 septembre 2012.

2011 «Architecture et souvenir de voyage : l'église Saint-Enfant-Jésus du Mile End». Congrès de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada.

2011 «L'inventaire des ouvrages funéraires du cimetière Notre-Dame-des-Neiges». Avec Mario Brodeur. Congrès de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada.

Irena Latek
Professeur titulaire

Professeur titulaire, École d'architecture, Université de Montréal
Directrice du groupe de recherche medialabAU
Directrice de l'institut de recherche en histoire de l'architecture (IRHA), 1997-2000
Membre fondateur de l'institut Arts Cultures et Technologies (iACT)

Formation
Maîtrise en architecture, Faculté d'architecture, École Polytechnique de Varsovie

Enseignement
ARC 3018 Projet d'architecture 2
ARC 6812 Atelier d'architecture avancé 1
ARC 6822 Analyse de l'architecture contemporaine

Recherche
Domaines : projet architectural et urbain, représentation architecturale, art et architecture, histoire et théories de l'architecture contemporaine ; approches : recherche par création.

Irena Latek dirige le laboratoire de recherche-création medialabAU depuis sa fondation en 2001.
Les travaux du medialabAU, présentés sous forme de vidéos et d'installations, cherchent à voir et à comprendre les mutations de la ville contemporaine en interrogeant la conception numérique et la figuration en architecture. Ils s'intéressent en particulier à la dimension culturelle et politique de l'espace public, faisant du mouvement le premier niveau de la pensée du projet medialabAU afin de construire le sens de l'espace à l'aide d'outils considérés non conventionnels pour la discipline de l'architecture, et essayant par-là d'élargir le territoire du projet et d'enrichir la palette de ses moyens.

Irena Latek est également membre fondateur du iACT (institut Arts Cultures et Technologies) créé en 2008 à l'Université de Montréal et a dirigé de 1997 à 2000 l'Institut de recherche en histoire de l'architecture (IRHA), organisme interdisciplinaire de l'Université de Montréal, l'Université McGill et du Centre Canadien d'Architecture.

Publications récentes
livres, parties de livres, articles avec comités de lecture et articles dans le revues :
Irena Latek, «Des mésaventures de l'architecture symbolique et des symboliques des espaces en crises – ou comment unir l'utopie, l'entropie et l'écotopie» dans Architecture symbolique et renouveau d'espaces marginalisés, accepté, (sous la dir. de Franck Chignier-Riboulon), Éditions de l'Espérou, Montpellier, 2013 (à paraître).

Coll., sous la direction d'Irena Latek, Sophie Paviol, Clotilde Simond, Françoise Very, , In situ / de visu / in motu. Architecture, cinéma et arts technologiques, Infolio, Lausanne, 2013 (Livre et DVD, à paraître).

Irena Latek, Sophie Paviol, Clotilde Simond, Françoise Very , «Territoires contemporains», dans Irena Latek, Sophie Paviol, Clotilde Simond, Françoise Very, In situ / de visu / in motu. Architecture, cinéma et arts technologiques, Infolio, Lausanne, 2013 (à paraître).

Irena Latek, «Espacements», dans Irena Latek, Sophie Paviol, Clotilde Simond, Françoise Very, In situ / de visu / in motu. Architecture, cinéma et arts technologiques, Infolio, Lausanne, 2013 (à paraître).

Irena Latek, «Architecture comme potentiel humain … réflexions sur la lecture de Montréal par Melvin Charney», dans ARQ no 163.

Brochure : Atelier international « In situ / de visu / in motu. Architecture, cinéma et arts technologiques », Montréal le 23 et 24 septembre 2011.

Irena Latek, « Des libertés et des impératifs du processus du projet urbain – passages et flâneries entre l'analogique et le numérique» dans Conception assistée par concepteur, ouvrage collectif dirigé par Claude Yacoub et Khaldoun Zreik, Uropia, Paris, 2010.

Irena Latek, «Image-temps» in Instrumental Architectural Exploration, Conference Changes of Paradigms in the Basic Understanding of Architectural Research, actes du colloque, EAAE/ARCC 2008, Copenhague.

Irena Latek, 4D Tool for Analyzing, Interpreting and Conceiving Rhizome Public Space, in The Urban Project – Architectural Interventions and Transformations, actes du colloque, Faculty of Architecture, Delft University of Technology, Delft, Pays-Bas, 2008.

Expositions de travaux et projections publiques récentes
Esplanade des Auto-matistes, dans le cadre de l'exposition collective Vive la ville, hommage à Melvin Charney par ses élèves, au Centre d'exposition de l'UdeM, Montréal, 30 janv-17mars, 2013.

Passages, déplacements et flâneries autour du Mémorial Walter Benjamin, dans le cadre de l'exposition collective Vive la ville, hommage à Melvin Charney par ses élèves, au Centre d'exposition de l'UdeM, Montréal, 30 janv-17mars, 2013.

Transit, panorama géant en vidéo, exposition / projection publique dans le cadre de COMPETITION is/as ARCHITECTURE – Experimental Research Conference, Part 2 of the JUST ARCHITECTURE? research project, LUASA, S AM Swiss Architecture Museum, Basel, Octobre 2012.

Trans-porteurs Ecotopia –Utopia, exposition, Centre d'exposition de l'UdeM, Montréal, 15 sept-29 oct 2009.

Spleen, vidéo numérique, 15min, Festival Cinéma & Architecture, Annecy novembre, 2008.

Transit, ou écotopie locale, vidéo numérique 14min 15 séc. Festival Cinéma & Architecture, Annecy novembre, 2007.

Expositions récentes
Commissaire, Vive la ville, hommage à Melvin Charney par ses élèves, au Centre d'exposition de l'UdeM, Montréal, 30 janv-17mars, 2013.

Commissaire, Trans-porteurs Ecotopia –Utopia, exposition, Centre d'Exposition de UdeM, Montréal, 15 sept-29 oct 2009.

Commissaire, «SAT ex-portée», 5 vidéos, travaux des étudiants sous la direction d'Irena Latek et Fannie Duguay-Lefebvre, atelier Forme et contextes, hiver 2007, exposition présenté à la SAT (Société des arts technologiques), avril 2007.

Commissariat de colloques internationaux
Irena Latek, Sophie Paviol, Clotilde Simond, Françoise Very, In situ / de visu / in motu. Architecture, cinéma et arts technologiques, atelier international, sept 2011, Montréal.

Gonzalo Lizarralde
Professeur agrégé

Professeur agrégé, École d'architecture, Université de Montréal
Responsable de l'orientation en montage et gestion de projets (MGPA) de la Maîtrise en Architecture
Directeur du Groupe de recherche IF - grif

Dr. Lizarralde est membre fondateur du réseau i-Rec (information et recherche pour la reconstruction). Il est membre du Conseil International du Bâtiment (CIB) et de l'Institut royal d'architecture du Canada. Il est membre de l'ordre professionnel des architectes de la Colombie, du Project Management Institute (Chapitre Montréal), du Canadian Design Research Network, du Social Design Network Design 21 et de la Maison des technologies de formation et d'apprentissage Roland Giguère (MATI Montréal).

Formation
Ph.D. (aménagement), Université de Montréal
M.Arch., McGill University, Montréal
Diplôme professionnel en architecture de l'Université Javeriana (Colombie)

Dr. Lizarralde détient un postdoctorat du Département d'économie et de la gestion de la construction de l'Université du Cap. Dr. Lizarralde a obtenu une bourse postdoctorale du National Research Foundation de l'Afrique du Sud. Il a aussi obtenu des bourses du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, des Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, et des Laboratoires Universitaires Bell.

Enseignement
ARC 6813 Atelier d'architecture avancé 2, orientation montage et gestion de projets d'architecture
AME 6043 Planification et élaboration de projets d'aménagement
ARC 6814 Projet final
AME 6911 Travail dirigé (TD) en montage et gestion de projets d'aménagement
AME 6905 Rapport de stage en montage et gestion de projets d'aménagement

Dr. Lizarralde dirige aussi le séminaire hebdomadaire de recherche en gestion de projets d'aménagement, Groupe de recherche IF – grif et il encadre des étudiants à la Maîtrise en aménagement et au Ph.D. en aménagement.

Dr. Lizarralde a aussi été enseignant à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, à l'Université McGill, à l'Université du Cap (Afrique du Sud) et à l'Université Javeriana (Colombie). Il est régulièrement conférencier invité dans diverses universités.

Recherche
Dr. Lizarralde est directeur du grif – le Groupe de recherche IF. Le grif étudie les processus liés au développement de projets d'aménagement en général - et d'architecture en particulier.

Ses intérêts de recherche incluent :
Les processus de montage et de gestion de projets d'architecture
L'habitat et les solutions de logements
La performance et l'évaluation de projets de construction
Le processus de reconstruction durable à la suite de désastres naturels

Distinctions
1er prix pour l'article présenté au colloque « Knowledge Construction, Joint International Symposium of CIB Working Commissions »
Lizarralde, Gonzalo, Johnson, Cassidy, Davidson, Colin H. 2003. Strategic planning for post-disaster reconstruction projects in developing countries In Knowledge Construction, Proceedings of the Joint International Symposium of CIB Working Commissions Ofori, George, and Yean Yng Ling (Editeurs), Singapore, National University of Singapore, Department of Building, Vol 1, p. 588-600.

2e prix pour l'article présenté au colloque « Facing the Realities of the Third Millennium »
Lizarralde, Gonzalo. 2002. Multiplicity of choice and users' participation in post-disaster reconstruction: The case of the 1999 Colombian earthquake in Conference proceedings, TIEMS 2002: Facing the Realities of the Third Millennium. Waterloo: Tiems. p. 80-92.

Publications et articles choisis (depuis 2011)

Livres et chapitres de livres

- Lizarralde, Gonzalo, Davidson, Colin H., Johnson, Cassidy (éditeurs). 2009. Rebuilding after disasters: From emergency to sustainability. London : Taylor and Francis.
- Lizarralde, G., Jigyasu, R., Vasavada, R., Havelka, S., Duyne Barenstein, J. (2012). Participatory design and appropriate technology for disaster reconstruction. Conference proceedings. 2010 international i-Rec conference. Ahmedabad, India. Montreal: Groupe de recherche IF, GRIF, Université de Montréal. Available at: http://www.grif.umontreal.ca/pages/conferenceiREC2010.htm. Consulted: July 18, 2012.

Articles de revues scientifiques

- Lizarralde, G., Bornstein, L., Davidson, C., Gould, K. (2012). Framing responses to post-earthquake Haiti: How representations of disasters and human settlements shape resilience. International Journal of Disaster Resilience and the Built Environment. 4 (1), 43-57.
- Bouraoui, D. & Lizarralde, G. (2012). User's participation and satisfaction in post-disaster reconstruction. International Journal of Disaster Resilience and the Built Environment. (in press).

Articles scientifiques avec comité de lecture

- Lizarralde, G., Raynauld, Michel M., Terrin, Jean-Jacques (eds.). (2012). L'architecture invisible : l'influence du développement durable sur la réalisation de projets d'architecture et d'urbanisme. Revue ARQ numéro spécial. Montréal. 159 (May, 2012).
- Bouraoui, D. & Lizarralde, G. (2012). User's participation and satisfaction in post-disaster reconstruction. International Journal of Disaster Resilience and the Built Environment. (accepted).
- Viel, L., Lizarralde, G., Maherzi, F. A., Thomas-Maret I. (2012). L'influence des acteurs dans les grands projets urbains : Les cas du Quartier des spectacles de Montréal et de Lyon Confluence. Journal Cybergéo. 604 (April 2012).
- Herazo, B., Lizarralde, G. & Paquin, R. (2012). Sustainable Development in the building sector: The alignment between strategic and tactical management. Journal of Project Management. 43 (2), 84-100.
- Lizarralde, G., de Blois, M., Davidson, C. (2011). The relations intra and inter-organizations for the study of the Temporary Multi-Organizations. International Journal of Project Organization and Management. 3 (1), 57-77.
- Lizarralde, G., de Blois, M., Latunova I. (2011). Structuring of Temporary Multi-Organizations: Contingency theory in the building sector. Project Management Journal. 42 (4), 19-36.
- de Blois, M., Herazo, B., Latunova, I., Lizarralde, G. (2011). The relationships between construction clients and the participants of the buildings industry: Structures and mechanism of coordination and communication. International Journal of Architectural Engineering and Design Management, 7(1), 3-22.

Articles de conférences

- Reyes, Erly and Lizarralde, Gonzalo. (2013). Urban resilience: Short term recovery and long term adaptation after floods in Canada. i-Rec 2013 Conference Proceeding. Ascona, Switzerland.
- Fayazi, Mahmood and Lizarralde, Gonzalo. (2013). Temporary housing: an obstacle or an opportunity for enhancing community resilience in Bam, Iran. i-Rec 2013 Conference Proceedings. Ascona, Switzerland.
- Lizarralde G., Viel L., Bourgault M. and Drouin N. (2012), Who collaborates and innovates in architecture and urban design projects? In: Katzy, B., Holzmann, T., Sailer, K. & Thoben, K. D., eds. 18th ICE International Conference on Engineering, Technology and Innovation. 2012 Munich, Germany. IEEE, 1-11.
- Engle-Warnick, J., Bornstein, L. and Lizarralde G. (2013a). Constructing community at the epicenter: Collaborative governance in post-earthquake Haiti. i-Rec 2013 Conference Proceedings. Ascona, Switzerland.
- Lizarralde, G., Viel, L., Bourgault, M., Drouin, N. (2012). Who collaborates and innovates in architecture and urban design projects? Proceedings of the international ICE conference. Munich, Germany, June 18-20, 2012. IEEE: Munich. (in press).
- Drouin, N., Bourgault, M., Lizarralde, G. (2012). Collaborative capability to build innovative projects. Proceedings of the international conference ISPIM. Barcelona, Spain. June 20-25, 2012. ISPIM: Barcelona. (submitted).

Publications électroniques

- Lizarralde, Gonzalo (éditeur). 2008. Revue IF: Répertoire IF d'études de cas en montage et gestion de projets d'architecture et urbanisme. Montréal : Groupe de Recherche IF – grif.

Valérie Mahaut
Professeure adjointe

Professeure adjointe, École d'architecture, Université de Montréal

Formation
Ph.D. en Sciences de l'ingénieur, Université catholique de Louvain (UCL), Belgique
DEA en Sciences Appliquées, Université catholique de Louvain (UCL), Belgique
Maîtrise génie architecte, Université catholique de Louvain (UCL), Belgique

Enseignement
ARC 2314 Architecture et construction 4
ARC 3018 Projet d'architecture 2 (offert en collaboration avec l'École Polytechnique)
ARC 5317 Eclairagisme et acoustique

Depuis janvier 2011, enseignement de la physique du bâtiment, du bioclimatisme, de l'architecture passive, de l'architecture environnementale et de l'écoconstruction aux étudiants en architecture de l'Université de Montréal.

Installation d'un simulateur d'éclairage naturel (mirror box) à la Faculté de l'aménagement à des fins pédagogiques. Encadrement des projets orientés sur l'architecture climatique et l'éclairage naturel à l'aide d'expérimentations faites sur des modèles réduits dans le simulateur.

Maître de conférences invité et membre de jury du 3e cycle d'études postgrade européen Master of Advanced Studies (MAS) en Architecture et Développement Durable, UCL-Architecture et Climat (Louvain-la-Neuve), EPFL-Leso-PB (Lausanne), ENSAT-Grecau (Toulouse).

Encadrement de travaux de fin d'études dans les 2e et 3e cycles dans le domaine du bioclimatisme, l'écoconstruction, la physique du bâtiment, l'éclairage naturel, l'architecture durable.

Encadrement de thèses de doctorat (en cours) :
Ensemble urbain et gestion durable de l'eau à Mexico, Marguarita Gomez-Galvarriato, Université catholique de Louvain et École polytechnique fédérale de Lausanne.

Recherche
Les recherches portent sur la relation entre la forme urbaine et la gestion de l'eau dans les villes, ainsi que sur l'impact du changement climatique sur l'hydrologie en milieu urbain.

2013-16: *Gestion de l'eau de ruissellement sur l'île de Montréal : analyse cartographique et formes urbaines,* recherche subventionnée par le FQRSC (programme nouveaux chercheurs).

2013 : *Établissement de recommandations techniques et méthodologiques pour une gestion durable de l'eau à l'échelle du quartier en Région Bruxelloise,* contrat de recherche financé par Bruxelles-Environnement (IBGE), effectuée en collaboration avec la Vrije Universiteit Brussel, l'Université catholique de Louvain et le Centre d'Études et de Recherches Urbaines

2012 : *Montréal au fil de ses rivières : lecture cartographique et environnementale de son tissu urbain.* Projet de recherche, en cours, financé par l'Institut de recherche en histoire de l'architecture, en collaboration avec Michèle Dagenais (département d'Histoire de l'Université de Montréal) :

2011 : Thèse de doctorat nominée au Doctoral Thesis Award for Future Generations (Belgique).

2010 : Post-doctorat d'un an au Laboratoire Central des Ponts et Chaussées à Nantes, France, sous la direction d'Hervé Andrieu : *Impact des changements climatiques sur le réseau hydraulique urbain nantais et évaluation de scénarios d'adaptation de l'aménagement urbain.*

2005-10 : Chercheur dans l'équipe « Architecture & Climat » (prof. André De Herde) à l'UCL

Publications

Mahaut V., Andrieu H., Joannis C., Impact of climate change and urban development scenarios on waste water overflows from the combined sewage in Nantes, France, *proceedings of ICUD 2011,* 12th International Conference on Urban Drainage, Porto Alegre, Brésil, Septembre 2011.

Mahaut V., De Bondt K., Deligne C., Interdisciplinary methodological approach for urban water management in densely urbanized areas within Brussels, Geology, history and architectural engineering, *proceedings of PLEA 2011,* 27th International conference on Passive and Low Energy Architecture, Louvain-la-Neuve, Belgium, July 2011, Presses universitaires de Louvain, 2011.

Mahaut V., *Serrer la vis ou changer de cap ?,* Espace-vie, revue de la Maison de l'Urbanisme, n°211, mai 2011, «Des initiatives citoyennes pour préserver les paysages », carte blanche p. 11.

Mahaut V., Les nouvelles rivières urbaines, repenser la ville au fil de l'eau, *Bruxelles en Mouvement* n°247-248, avril-mai 2011, numéro spécial « Voix d'eau », p. 55-57.
Adriaens A., Bernard P., Brouyaux A., Deligne C., De Bondt K., Demanet M., Deprez B., Herremans C., Legros E., Lison J.-M., Mahaut V., Phukan D., Nalpas D., Temmerman L., Sebanyambo C., Wert B., Réconcilier la ville avec l'eau, *Bruxelles en Mouvement* n°233, mars 2010, carte blanche p. 12-13.

Mahaut V. and De Herde A., A prototype tool for the design and environmental comparison of source control devices for small-scale developments in Brussels, *proceedings of the 10th International Symposium on Stochastic Hydraulics and the 5th International Conference on Water Resources and Environment Research* (joint Water 2010 symposium), Québec, 2010.

Mahaut V., Sustainable drainage systems reviewed in an urban context : their potential to change a city's current and future landscape, *proceedings of the 10th International Symposium on Stochastic Hydraulics and the 5th International Conference on Water Resources and Environment Research* (joint Water 2010 symposium), Québec, 2010.

Mahaut V., Le cycle de l'eau, portrait hydrographique régional, Atelier de Recherche et d'Actions Urbaines, *Actes de la 41e École urbaine portant sur La ville : air, eau, terre, feu,* 2010.
De Bondt K., Deligne C. et Mahaut V., Approche méthodologique triangulaire de la gestion de l'eau de pluie en milieu urbain existant à Bruxelles: géologie, histoire et aménagement, IIe Journées d'étude de Liessies, *Hors du Lit, aléas, risques et mémoire,* 23-24 septembre 2010.

Mahaut V., *L'eau et la ville, le temps de la réconciliation. Jardins d'orage et nouvelles rivières urbaines,* thèse de doctorat en Sciences de l'ingénieur, Ecole polytechnique de Louvain, Université catholique de Louvain, Belgique, octobre 2009, 430 pages.

Expérience professionnelle

Architecte en nom propre de 1997 à 2007 : rénovations d'habitations et de commerces, constructions d'habitations neuves, rénovations à très faible consommation d'énergie.
Collaboration avec divers bureaux d'architecture en Belgique de 1996 à 2005.
Collaboration en conseil & expertise avec le bureau conseil en développement durable MATRiciel, 2009 : expertise en gestion des eaux de pluie.
Collaboration en conseil & expertise avec le bureau d'architecture Art&Build, 2006-08 : responsable du pôle de compétence Eco-Team, cellule de développement de la démarche environnementale de l'agence.

Engagement communautaire

- Membre fondateur du quartier durable de Saint-Gilles, Baobab81, soutenu et financé par Bruxelles-Environnement, 2008-10 (www.baobab81.org)
- Membre du quartier durable d'Ixelles, Durabl'XL, soutenu et financé par Bruxelles-Environnement, 2008-09
- Membre fondateur et effectif de l'a.s.b.l. Plateforme Maison Passive, créée en août 2006 pour promouvoir le standard énergétique passif en région belge francophone (www.maisonpassive.be)
- Membre actif et personne ressource de la plateforme citoyenne EauWaterZone à Bruxelles concernant les questions de sensibilisation des habitants et des politiques à la gestion des eaux pluviales (www.eauwaterzone.be)

Daniel Pearl
Professeur agrégé

Professeur agrégé demi-temps, École d'architecture, Université de Montréal
Membre de l'Ordre des architectes du Québec
Architecte associé et fondateur de la firme d'architecte l'ŒUF s.e.n.c. (L'office de l'Éclectisme Urbain et Fonctionnel)
Membre du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDca)
Professionnel accrédité LEED
Membre du comité national, fondateur, professeur responsable du comité de l'Université de Montréal et responsable du site internet de Verdir le Diplôme d'architecture au Canada
Membre du comité Liaison-conseil (se penche sur le site Outremont de l'Université de Montréal) 2012-13

Formation
Bachelor of Science (Architecture), McGill University, Montréal
Bachelor of Architecture, McGill University, Montréal

Enseignement
ARC 3018 Projet d'architecture 2 (écologie urbaine)
ARC 3640 Architecture verte
ARC 6844 Détails et intégration

Recherche
Dans le cadre de ses projets de recherche, Daniel Pearl explore les questions liées au design interdisciplinaire tant dans ses aspects théoriques que pratiques. Ses études se situent dans une perspective interdisciplinaire, plutôt conventionnelle, plus particulièrement sur l'intersection des domaines de la science du bâtiment et du design architectural dans le but de cerner la façon dont ces deux disciplines se chevauchent et ce, de l'étape conceptuelle à celle de la construction. Cependant, comme une profonde compréhension, tant de l'empreinte écologique que des tenants et des aboutissants du développement urbanistique d'un quartier durable, est nécessaire, l'interdisciplinarité doit s'étendre au-delà des domaines de l'ingénierie et de l'architecture.

Un autre volet de ses recherches préconise une ville mixte et compacte, efficace et diversifiée, en d'autres mots : une ville durable. Des communautés plus denses pourraient s'avérer l'une des plus ingénieuses inventions qui soit, particulièrement en raison du fait que les infrastructures vertes peuvent contribuer de manière appréciable à la longévité et à la survie de ces communautés. Par ailleurs, ses recherches interdisciplinaires avec l'ARUC (Alliances de recherche universités-communautés) portent sur la façon dont il est possible d'élaborer « des mégaprojets qui serviraient davantage les communautés et l'ensemble de la ville » et explorent divers exemples de réhabilitation urbaine, tant à Montréal qu'ailleurs au pays et à l'étranger.

Ces recherches sont en relation directe avec sa pratique à l'OEUF, une agence d'architecture expérimentale qu'il a cofondée en 1992. Parallèlement à ces recherches, il travaille à la rédaction des résultats émanant du forum national interdisciplinaire « Verdir le diplôme ».

Distinctions
- Canadian Architect. Prix d'Excellence, House in Four Fields Déc. 2012 (http://awards.canadianarchitect.com/?portfolio=house-in-four-fields)
- Concours d'architecture Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce. Équipe gagnante 2010-2014
- Atelier Big City, L'OEUF et Fichten Soiferman et Associés, architectes.
- Prix du leadership du CBDCa - Leadership en enseignement supérieur. Remis lors de la soirée du gala du Sommet National du CBDCa, le 10 juin 2009.
- Personnalité de l'année 2006 - *La Presse*. Catégorie Affaires, administration et institutions. Personnalité de la semaine - *La Presse.* 21 mai 2006.
- Prix d'excellence en habitation de la SCHL pour le projet de Logement abordable à Benny Farm, 2006.
- Lauréat - Pratique innovatrice - habitation. Trophées 2006 de Contech pour «Verdir l'infrastructure de Benny Farm».

- Bronze Award. Troisième prix mondial de la HOLCIM Foundation for Sustainable Construction pour le projet «Verdir l'infrastructure de Benny Farm», 2006.
- Holcim Award Gold 2005 for North America. Premier prix pour la région de l'Amérique du Nord de la HOLCIM Foun-dation for Sustainable Construction pour le projet «Verdir l'infrastructure de Benny Farm».
- Prix au mérite d'ACC/ACI 2005 (Cement Association of Canada/American Concrete Institute, Québec section) pour les projets à Benny Farm.

Publications et articles choisis

- PEARL, Daniel. Oliver, Amy. 2013 « Research into Action: Mining Dormant Inherent Potential so that Infrastructural Hubs can act as Catalysts for Positive Change », Stream 5 – Pushing the Boundaries: Net Positive Buildings (SB13) CaGBC National Conference and Expo, Vancouver BC, June, 2013. 12 p.
- PEARL, Daniel. 2010. Stretching current practice: Reviving Dormant Suburban Eco-tones While Compacting and Rejuvenating Existing Neighborhoods. MASS IMPACT (Cities and Climate Change) symposium, hosted at MIT, Cam¬bridge, Mass. Été 2010. 11 p.
- CUCUZZELLA, Carmela. De CONINCK, Pierre. PEARL, Daniel. 2009. "Expanding the Evaluation Framework in Design Projects when Seeking Transformational Sustainable Innovation", Sustainable Innovation 2009, Farnham, UK, 26-27 October, p. 49-55.
- COLE, Raymond. PEARL, Daniel. 2007. In the Pursuit of "dynamic quality": Blurring Boundaries in the Theory and Practice of Sustainable Buildings and Communities. Actes du Colloque Reconciliating Poetics and Ethics in Architec-ture. Montréal, Québec, Canada. Septembre 2007.
- COLE, Raymond. PEARL, Daniel. 2007. « Blurring Boundaries in the Theory and Practice of Sustainable Building Design» Actes du Colloque International Conference on Whole Life Urban Sustainability and its Assessment, Glascow, Scotland, Actes du Colloque, Juin 2007.
- COLE, Raymond. PEARL, Daniel. 2006. « Blurring Boundaries in the Theory and Practice of Sustainable Building Design» Actes du Colloque International Conference on Whole Life Urban Sustainability and its Assessment, Glascow, Scotland, Actes du Colloque, Avril 2006.
- COLE, Raymond. PEARL, Daniel. 2006. « Greening the Curriculum: Canadian Initiatives » Actes du Colloque BEAR 2006 – Construction, Sustainability and Innovation, Hong Kong, Avril 2006.
- DEROME, Dominique. PEARL, Daniel. et Athienitis, Andreas. 2004. «Processus de conception intégré : Concours Solar Decathlon - Engaging Engineering and Architectural Students in the Integrated Design Process (IDP) for a Competition Entry Demonstration House - the Solar Decathlon » Actes du Colloque dans PLEA – Passive Low Energy in Architecture, Eindhoven, The Netherlands, Juin 2004.
- PEARL, Daniel. 2004. Processus de conception intégré : entre la pratique et l'académie. Dans Canadian Architect. Juin 2004.

Alessandra Ponte
Professeure titulaire

professeure titulaire, École d'architecture de l'Université de Montréal
responsable du séminaire international Phyllis Lambert

Formation
Ph.D. en histoire de l'architecture (IUAV, Italie)
Diplôme professionnel en architecture (IUAV, Italie)

Enseignement
ARC 1101 Histoire générale de l'architecture
ARC 3012 Atelier formes et techniques
AME 6411 Atelier de recherche II
AME 7301 Séminaire de doctorat I

Alessandra Ponte est aussi professeure associée au School of Design of Built Environment and Engineering, Queensland University of Technology (Australia) de janvier 2009 à décembre 2012. Auparavant, elle a enseigné dans les écoles d'architecture du Pratt Institute de New York (2003-2008), ainsi que dans celles des Universités de Cornell (en 2003), de Princeton (1994-2002) et de Harvard (1991) aux États-Unis. Elle a été chargée de cours en histoire de l'architecture à l'Institut Universitaire d'Architecture de Venise en Italie (1990-1994) où elle a étudié.

Recherche
Les recherches de la Professeure Alessandra Ponte sont articulées sur deux axes principaux :
Le premier axe se concentre sur la notion d'environnement au XXe et XXIe siècle, avec une attention particulière pour les Utopies des années 1960, ainsi qu'aux expériences contemporaines d'interactivités. Sur ce thème, en collaboration avec une équipe d'étudiants de l'UdeM, la Professeure Ponte a organisé à titre de commissaire l'exposition, *Environnement total : Montréal 1965-1975* (Centre Canadien d'Architecture, Montréal, Mars-Août 2009). Elle a publié une interview avec François Dallegret, auteur de la fameuse illustration réalisée pour l'article de Reyner Banham "A Home is not a House" (publiée dans *AA Files,* no 58, 2009). En outre, elle a collaboré (avec Thomas Weaver et Laurent Stalder) à la préparation de l'exposition et du catalogue *GOD & Co: François Dallegret Beyond the Bubble* (Architectural Association School of Architecture, Londres novembre-décembre 2011 ; École Polytechnique Zurich avril-mai 2012 ; ENSBA Paris-Malaquais septembre-octobre 2012). Elle a été également responsable de la conception et de l'organisation du Séminaire Phyllis Lambert, *Environnements réactifs : l'architecture, la technologie et les sens,* en mars 2009 (publication d'extraits dans : Alessandra Ponte co-editor : "Architecture/Technology/Sense", *Architecture and Ideas,* vol. 9, Toronto, 2010) ; elle prépare un colloque intitulé *Milieu-environnement-Umwelt* (automne 2013, Séminaire Phyllis Lambert); et elle a récemment complété « Interview with Alessandra Ponte », in s.l.d. Pablo Lorenzo-Eiroa, Aaron Sprecher, *Architecture in Formation: On the Nature of Information in Digital Architecture,* London : Routledge (en préparation, 2013).

Son second domaine de recherche est consacré à l'étude des paysages extrêmes. Sur ce sujet, la Professeure Alessandra Ponte a déjà publié de nombreux travaux, y compris ses contributions sur la pelouse américaine (en collaborant à l'expo et au catalogue *The American Lawn, Surface of Everyday Life,* Centre Canadien d'Architecture, Montréal, 1998); le désert américain ("Habiter dans le désert américain. La Maison de la lumière et de l'entropie," *Exposé. Revue d'Esthétique et d'Art Contemporain,* no 3, Orléans, 1997; *Desert Testing,* Hambourg, 2003; "Desert testing", in : Christophe Girot, ed., *Landscape Abused,* Institut für Landschaftsarchitectur, Zurich: ETH, 2007; "Photographic Encounters in the American Southwest", "Photographic Encounters in the American Desert", in: *Desert Tourism: Tracing the Fragile Edges of Development,* edited by Virginie Picon-Lefebvre with Aziza Chaouni , Boston: Harvard University Press, 2011, p. 73-93); le paysage des déchets et des ordures ("Garbage Art and Garbage Housing", *Log 8: Towards a critique of sustainable architecture and landscape,* New York: 2006; "Müllschlucker", *Arch+, "Architektur der Schwelle",* Berlin, 2009); le Nord du Canada ("Journey to the North of Quebec: Understanding (McLuhan's) Media", *AA Files,* no 63 London, 2011, p. 46-55); et la cartographie (« Mapping Fever », in s.l.d. Irena Latek, Sophie Paviol, Clotilde Simond et Françoise Very, *in situ_de visu_in motu : Architecture, cinéma et arts technologique. Nouveaux enjeux de la pensée des territoires contemporains,* Éditions Infolio, en préparation, 2013).

Sur ce même sujet, la Professeure Alessandra Ponte a assuré la conception et l'organisation du Séminaire Phyllis Lambert, *Les territoires de l'entropie,* en mars 2010 (publication des actes dans Alessandra Ponte, guest editor : "Entropic Territories", *Architecture and Ideas,* vol. XI, Toronto, 2011); elle prépare un ouvrage d'essais qui sera publié par les éditions de l'Architectural Association (AA) School of Architecture à Londres, automne 2013.
La Professeure Ponte a participé à une série d'ateliers qui ont eu lieu dans des environnements extrêmes come le désert d'Atacama au Chili, organisé par la AA School London et la Pontificia Universidad Católica de Chile (« Holiday », janvier 2012 et « Chile by Night », janvier 2013); et en Islande organisé par AHO Oslo, Norvège (« Landscapes of Energy », mai 2012). Elle est chercheure invitée affiliée dans l'équipe de recherche *Future North,* AHO, école d'architecture de paysage de Oslo, programme de 3 ans mené grâce à une subvention du gouvernement norvégien (2012-2015). Elle a aussi obtenu une subvention de 25 000 $ CA du gouvernement norvégien en collaboration avec AHO et l'École d'architecture, Université de Waterloo. La subvention sera utilisée pour visiter et étudier des villes minières du Nord du Québec y compris Fermont, Gagnon et Labrador City. Le voyage aura lieu au printemps 2014.

Sélection de conférences et d'interventions récentes

- Répondant colloque *Thinking the Contemporary Landscape: Positions & Oppositions,* Herrenhausen Palace, Hanover (Allemagne), 06/2013.
- "At Extremes: Chile by Night", AHO, Oslo School of Architecture, 04/2013
- "The Map and the Territory", Bergen School of architecture, 04/2013.
- "La bulle environnementale", colloque *L'espace et l'architecture: État des lieux,* Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord, 03/2013.
- "A Home Is Not a House (Revisited)", School of architecture, University of Illinois Chicago, Chicago, 03/2013.
- "François Dallegret et Alessandra Ponte : Conversation", École d'architecture, Université Laval, Québec (Musée de la civilisation), 02/2013.
- "Maps and Territories", conference *Landscapes of Energy,* AHO, Oslo, May 2012.
- "Utopia out of Garbage: The Architecture of the Counter-Culture in the American Southwest", ENSBA, Paris-Belleville, 05/2012.
- "A Home Is Not a House (Revisited)", public lecture Academy of Fine Arts, Vienna, April 2012.
- "Milieu, Environment, Umwelt", ENSBA, Paris-Malquais, 03/2012.
- "Journey to the North of Quebec: Understanding (McLuhan's) Media", McGill University, Montréal 01/2012.
- "Utopia out of Garbage: The Architecture of the Counter-Culture in the American Southwest", Pontificia Universidad Católica de Chile, Santiago, 01/2012.
- "A Home Is Not a House (Revisited)", School of Architecture, University of Melbourne, 11/2011.
- « The Map and the Territory », lecture Architectural Association School of Architecture, London, 11/2011.
- Table ronde colloque *Cinema, Theatre, Publics: The Future Place of Social Imaginings,* School of the Visual & Performing Arts and School of Architecture and Design University of Tasmania, Launceston, 11/2011.
- "The Archives of the Planet: Cinema, Photography and Memory 1908-1931", keynote speaker for the symposium: *Technics, Memory and the Architecture of History,* University of Tasmania, Launceston, 11/2011.
- «The Planetary Garden: Energy to Information 1870-1970 », keynote speaker, colloquium *Technology in the Garden,* Dumbarton Oaks, Washington DC, 05/2011.
- «Journey to the North of Quebec: Understanding (McLuhan's) Media», conference *Fourth Nature: Mediated Landscapes,* University of Waterloo, School of Architecture, Toronto, 02/2011
- « The Map and the Territory », ETH Zurich, 02/2011.
- « Journey to the North of Quebec: Understanding (McLuhan's) Media », symposium *Landscapes in Change or Arctic Ecologies: Connecting Nature, Society and Ideas,* Tromsø, Norway, 01/2011.

Roger-Bruno Richard
Professeur titulaire

Professeur titulaire, École d'architecture, Université de Montréal
Membre de l'Ordre des architectes du Québec (OAQ)
Membre du Comité consultatif de l'International Journal of Construction Management (IJCM)
Membre de la Commission W104 (Open Building) du Conseil international du bâtiment (CIB)
Membre du Groupe de recherche architecturale en systèmes constructifs industrialisés (GRASCI)

Formation
Maîtrise en Architecture, Université de Californie à Berkeley
Baccalauréat en architecture, Université Laval, Québec
Baccalauréat ès Arts, Université de Sherbrooke

Enseignement
ARC 6813 Atelier d'architecture avancé 2, orientation Design & Systèmes Constructifs
AME 6047 Industrialisation du bâtiment
AME 6305 Séminaire en technologie du bâtiment
ARC 6833 Pratique et gestion stratégique

Responsable de l'orientation en Design & Systèmes Constructifs (DSC) à la M.Arch.
Professeur invité à l'Université de Chongqing (juin 2013)

Directeur de l'École d'architecture pendant dix ans (1989-1999), Roger-Bruno Richard a notamment été le fondateur de l'Atelier triptyque (3 projets/professeurs invités d'envergure internationale à l'intérieur d'un même trimestre) et l'initiateur au Québec du mouvement qui a porté la formation professionnelle en architecture au niveau de la Maîtrise. Il a présidé en 1997-98 le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) et représenté le Canada au Bureau de direction de l'Association of Collegiate Schools of Architecture (ACSA) de 1997 à 2000. Il a également enseigné à l'Université Laval (1971-1976) et à l'Université McGill (temps partiel 1975-1989).

Recherche
Spécialisé en conception et développement de systèmes constructifs, Roger-Bruno Richard recourt aux stratégies et technologies de l'industrialisation afin de rendre l'architecture de qualité accessible au plus grand nombre. Ses recherches portent sur les procédés capables de simplifier la construction, de même que sur les modes d'individualisation à l'intérieur de la production en série et l'adaptabilité au changement offerts par les systèmes constructifs industrialisés. Auteur de trois systèmes constructifs de type « Noyau Porteur » adaptés aux contextes du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Amérique du Nord, il a réalisé plusieurs innovations dans le domaine de l'habitation préusinée et solaire passive. Sa classification des systèmes constructifs industrialisés est reconnue internationalement.

Roger-Bruno Richard est co-fondateur de l'International Research Alliance on Sustainable Built Environment (IRASBE).

Distinctions
Roger-Bruno Richard a séjourné à l'Université Polytechnique de Hong Kong à titre de Visiting Scholar et à l'Université de Tokyo à titre de lauréat d'un Research Fellowship de la Japan Society for the Promotion of Science (JSPS).

Publications récentes et articles choisis
Chapitres de livres et brochures
Richard, R.-B., CONSTRUIRE AVEC LES STRATÉGIES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIALISATION, INDIVIDUALISATION ET INDUSTRIALISATION DU BÂTIMENT, SYSTÈMES CONSTRUCTIFS INDUSTRIALISÉS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE, URGENCE D'AGIR, RÉALISATIONS À TRAVERS LE MONDE et LA « PALETTE » DES SYSTÈMES CONSTRUCTIFS PRÉUSINÉS PRÉSENTEMENT / PROSPECTIVEMENT DISPONIBLES; numéro spécial dédié aux SYSTÈMES CONSTRUCTIFS INDUSTRIALISÉS publié par le magazine FORMES, Montréal, volume 7, numéro 3, août 2011.
Richard, R.B., Sections FIVE DEGREES OF INDUSTRIALISED BUILDING PRODUCTION (Chapitre I-B, p. 15-27), FOUR

STRATEGIES TO GENERATE INDIVIDUALISED BUILDING WITHIN MASS CUSTOMIZATION (Chapitre II-A, pp. 79-89) et GENERIC CLASSIFICATION OF INDUSTRIALISED BUILDING SYSTEMS (Chapitre IV-A, pp. 303-316) du volume NEW PERSPECTIVE IN INDUSTRIALISATION IN CONSTRUCTION – A STATE OF THE ART REPORT; édité par Gerhard Girmscheid et Frits Scheublin , publié par le Task Group 57 du Conseil international du bâtiment (CIB), ETH Zurich, mai 2010, 329 p. http://cibworld.xs4all.nl/dl/publications/tg57_pub329.pdf

Publications dans journaux scientifiques / professionnels avec comité de lecture
Richard, R.B., DEMOUNTABLE & RECONFIGURABLE SUPPORT STRUCTURE, Architectural Journal (Chine), No 533, janvier 2013, pp. 044-049

Conférences inaugurales (Keynote)
Richard, R.-B., GENERATING ADAPTABLE & SUSTAINABLE LONG LASTING BUILDINGS, présentation inaugurale du thème « Long Lasting Buildingsies in dynamic societies » à la 18ème Conférence internationale de la Commission W104 du Conseil international du bâtiment (CIB) « Open Building Implementation » (OB18), Beijing, 21 novembre 2012.

Richard, R.-B., URBAN DESIGN CRITERIA AND ARCHITECTURAL MORPHOLOGIES, conférence inaugurale au Symposium « Advancement of Construction Management and Real Estate », organisé par le Chinese Research Institute of Construction Management (CRIOCM), Shenzen, 17 novembre 2012.

Richard, R.-B., LA MULTIPLICITÉ DES OPTIONS ET LES SPÉCIFICITÉS DE CHACUNE : la « palette » des systèmes comme outil décisionnel, présentation au début de la Conférence FORMES sur les SYSTÈMES CONSTRUCTIFS INDUSTRIALISÉS – LES ENJEUX, Université de Montréal, le 31 août 2011.

Richard, R.-B., INDUSTRIALISATION OF APPROPRIATE AND SUSTAINABLE URBAN HOUSING, présentation inaugurale du Mini-Symposium sur l'Industrialisation de l'habitation dans le cadre de l'International Conference on Sustainable Urbanization à Hong Kong, 15-17 décembre 2010.

Richard, R.-B., ADAPTABLE & SUSTAINABLE STRUCTURES. Conférence thématique dans le cadre du Séminaire annuel des ingénieurs en structure de la Hong Kong Institution of Engineers, Hong Kong, 15 juin 2010.

Richard, R.-B., CURRENT STATUS OF THE INDUSTRY HERE AND ABROAD. présentation inaugurale du symposium stratégique Industrialised Construction in the Residential and Non-residential Building Sectors, organisé par l'Institut de recherche en construction (IRC) du Conseil national de recherches Canada (CNRC), Ottawa, 24-25 avril 2009.

Actes de conférences internationales avec comité de lecture
Richard, R.-B., RESIDENTIAL BUILDING SYSTEMS: INDUSTRIALISED OPTIONS, Conférence "Construction and Housing in the 21st Century", orgnisée par l'Université de Hong Kong et la Hong Kong Housing Authority, Hong Kong, 3 mai 2013.

Richard, R.-B., INDUSTRIALISED BUILDING SYSTEMS: THE PALETTE OF OPTIONS, Conférence "OFFSITE: Theory and Practice of Architectural Production" organise par l'ACSA et le Modular Building Institute, Philadelphie, 27-29 septembre 2012.

Richard, R.-B., CULTURAL AND TECHNOLOGICAL FACTORS IN THE INDIVIDUALISATION OF MULTI-DWELLING-UNIT BUILDING FAÇADES, 17ème Conférence Architecture in the Fourth Dimension: Methods + Practices for a Sustainable Building Stock, organisée par la Commission W104 Open Building du CIB, Boston, 15-17 novembre, 2011. p. 328 à 333 des Actes. http://open-building.org/conference2011/web_documents/A4D_Proceedings_web.pdf

Richard, R.-B., IFD SYSTEMS = OPEN BUILDING PLUS, 16ème Conférence Open and Sustainable Building organisée par la Commission W104 Open Building du CIB, Bilbao, 17-19 mai 2010, p. 248-257 des Actes. http://cibworld.xs4all.nl/dl/publications/w104_16th.pdf

Nicholas Roquet
Professeur adjoint

Chercheur au LEAP (Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle), Université de Montréal
Chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti, Université de Montréal

Formation
Doctorat en architecture (histoire et théories), McGill University, Montréal, 2011
M.Sc.A. en aménagement (option Conservation de l'environnement bâti), Université de Montréal, 2000
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1991
Baccalauréat en arts (études allemandes), McGill University, Montréal, 1985

Affiliations professionnelles
Membre de l'Ordre des architectes du Québec depuis 1997

Enseignement

ARC 1102	Histoire de l'architecture moderne
ARC 3011	Atelier formes et fonctions
ARC 3012	Atelier formes et techniques
ARC 6813	Atelier d'architecture avancé 2
ARC 6814	Projet final
AME 6311	Méthodologie d'évaluation d'un site
AME 6330	Conservation des bâtiments et ouvrages
AME 6334	Conservation : matériaux et assemblages

Co-direction d'un mémoire en aménagement (option Conservation), en cours
Encadrement de travaux dirigés et de stages en aménagement (option Conservation)

Contributions à l'institution
Coordonnateur de l'option Conservation, M.Sc.A. en aménagement (par intérim)
Co-président du Comité d'évaluation du programme de M.Sc.A. en aménagement (option Conservation)
Responsable de l'orientation Conservation, Maîtrise en architecture
Membre, Comité des études supérieures, École d'architecture
Membre de plusieurs jurys d'examen de synthèse, d'évaluation et de soutenance de thèses doctorales, École d'architecture et Faculté de l'aménagement

Recherche
Recherches portant sur la relation entre savoir historique et créativité dans l'architecture du 19e siècle, ainsi que sur les problématiques d'évaluation et de connaissance de sites historiques à partir d'une perspective contemporaine.

2013 Architecture and the Environmental Tradition: the Atmospheric in British Architecture from 1750 to 1850. Projet de recherche, en démarrage, financé par le CRSH. En collaboration avec Martin Bressani (chercheur principal, McGill), Marc Grignon (Laval) et Jodey Castricano (UBC).

2013 A building information model (BIM) for the Parliamentary precinct. Projet de recherche financé par Travaux publics Canada (entente de principe). Chercheurs principaux : Stephen Fai (Carleton) et Jacques Lachapelle (Montréal).

2012 La restauration comme acte fictionnel. Demande de subvention de recherche à titre de nouveau professeur-chercheur, FQRSC. Recommandé mais non financé.

2011 Des pratiques de restauration du patrimoine monumental au Canada. Faculté de l'aménagement, subvention d'aide au démarrage de la recherche (complété).

2011 Life in Costume: the architectural fictions and anachronisms of William Burges (1827-1881). Thèse de doctorat, École d'architecture, McGill University.

Distinctions

2012 Nomination à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada comme membre représentant le Québec, pour un mandat de 5 ans.

2011 Jonathan King Medal. Décerné par l'Architectural Research Centers Consortium pour la meilleure thèse en architecture à l'Université McGill, 2010-2011.

Publications

- Roquet, N. 2013 (article soumis). « Narratives of time: Victorian Gothic architecture and the historical imagination ». À paraître dans The Companion to the History of Architecture, sous la direction de H. Mallgrave, M. Bressani et C. Contandriopoulos (Wiley-Blackwell).
- Roquet, N. 2013. « Sous le grand dôme : la modernité du British Museum », dans Architectures de la connaissance, sous la direction de Jacques Plante (Québec : Publications du Québec), p. 14-19.
- Roquet, N. 2012. « A liberal and literary Gothic : Arthur Buies's visions of Quebec », dans Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada, vol. 37, no. 2, p. 31-38.
- Bressani, M., et N. Roquet. 2012. « Entropy in the Home : Reflections on the Nineteenth-Century Interior ». Architecture and Ideas XI, p. 50-65.
- Roquet, N. 2012. « Anne-Marie Châtelet, Le souffle du plein air. Histoire d'un projet pédagogique et architectural novateur (1904-1952). » Compte-rendu. Revue d'histoire de l'éducation / Historical Studies in Education, vol. 24, no. 1, p. 216-218.
- Roquet, N. 2012. « Philippe Daucourt, Delémont 1875-1975 : Urbanisme et habitat. » Compte-rendu. Revue d'histoire urbaine / Urban History Review, vol. 40, no. 2, p. 53-54.
- Roquet, N. 2011. « Second life: identification, parody and persona in William Burges's Vellum Sketchbook ». Chora: Intervals in the Philosophy of Architecture, vol. 6, 249-274.

Communications

- Roquet, N., et J. Lachapelle. 2013. « Discipline or interdisciplinarity? On teaching conservation in a school of architecture ». Colloque Preservation Education Conference, Roger Williams University, Providence.
- Roquet. N. 2012. « Arthur Buies's visions of Quebec ». Colloque annuel de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada, Ottawa.
- Roquet. N. 2012. « L'objet grotesque : une figure du XIXe siècle ». Colloque Design et subjectivation, congrès annuel de l'ACFAS, Montréal.

Colloques, conférences et expositions

2013 Colloque IDEA@UdeM 2013 International Symposium : Ornament, Algorithms and Analogies, Université de Montréal. Membre du comité scientifique, président de séance.

2013 Exposition Vive la ville! Hommage à Melvin Charney par ses élèves, Centre d'exposition de l'Université de Montréal. Membre du comité scientifique.

2012 Colloque international Competitions and architectural quality in the planetary age, Université de Montréal. Président de séance et rapporteur.

2011 Exposition Modernisme à risque : Perspectives sur l'avenir de l'environnement bâti moderne, Centre d'exposition de l'Université de Montréal. Membre du comité scientifique.

2011 Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine bâti. Table ronde : The impact of sustainability strategies on heritage conservation, Université de Montréal. Président de séance.

Temy Tidafi
Professeur agrégé

Professeur agrégé, École d'architecture, Université de Montréal
Directeur du Groupe de Recherche en Conception Assistée par Ordinateur (GRCAO)
Chercheur associé, Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti
Responsable de l'option « Design intégré et explorations numériques » de la Maîtrise professionnelle

Formation
Ph.D. aménagement, Université de Montréal
M.Sc.A. aménagement, Université de Montréal
Dipl. d'État en arch., Alger (Algérie)

Enseignement
ARC 3017 Projet d'architecture 1
ARC 6813 Atelier d'architecture avancé 2, orientation conception et modélisation assistées par ordinateur
AME 6605 Méthodologie de la modélisation
Encadrement d'étudiants à la M.Sc.A. et au Ph.D. ainsi que de stagiaires post-doctorants

Temy Tidafi enseigne essentiellement aux cycles supérieurs. C'est une façon pour lui de transférer les résultats de ses travaux de recherche aux futurs chercheurs universitaires. Il coordonne également l'option Design intégré et explorations numériques, anciennement Conception et modélisation assistées par ordinateur (CMAO) du programme de la maîtrise professionnelle en architecture.

Recherche
Directeur et co-fondateur du Groupe de Recherche en Conception Assistée par Ordinateur (www.grcao.umontreal.ca), il réalise depuis plusieurs années des travaux de recherche subventionnés en modélisation de processus. Ceux-ci touchent tant à l'architecture qu'à l'urbanisme, le design industriel ou encore l'archéologie. La réflexion porte principalement sur les méthodes de conception et/ou de travail pour une meilleure définition et intégration de moyens numériques en fonction de finalités diverses. Comme résultats, ce sont entre autres des prototypes de moyens numériques nouveaux qui sont proposés.

En reconnaissance des travaux de son groupe de recherche, on lui a confié la présidence pour l'organisation d'une des plus importantes conférences internationales dans le domaine, la « Computer Aided Architectural Design Futures conference» (CAAD futures), qui a eu lieu à Montréal en juin 2009. Il est à présent Project leader du Réseau des Centres d'Excellence du Canada, le « GRAND ».

Publications et articles choisis
Livres
Tidafi, T., et Dorta, T. (éds) (2009). Joining languages, cultures and visions / Joindre langages, cultures et visions. Computer Aided Architectural Design Futures 09 - CAAD futures 09, Presses de l'Université de Montréal (PUM), Montréal, Canada, 902 pages.

Lewis, P., et Tidafi, T. (éds) (2001). Le projet en aménagement : formations et contextes.
Trames, revue de l'aménagement numéro 13, Université de Montréal. Montréal (Québec), Canada.

De Paoli, G., et Tidafi, T. (éds) (2000). « Modélisation architecturale et outils informatique entre cultures de représentations et du savoir-faire ». Cahiers scientifiques de l´Association Canadienne Française pour l'Avancement des Sciences no. 95. Montréal (Québec), Canada.

Articles scientifiques avec comité de lecture

Tidafi, T. (2007). New digital cultures Facing Complexity: Archaeology and Modeling
Actes de: EuropIA-11 (Ed: Giovanni De Paoli, Khaldoun Zreik, Reza Beheshti), p. 131-145, septembre 2007. Montréal, Canada.

Tidafi, T., et Iordanova, I. (2006). Experimental Approach in an Architectural Design Studio: How Digital Technologies Could Change a Design Process. Proceedings of the 24th Conference on Education and Research in Computer Aided Architectural Design in Europe, Edited by Vassiis Bourdakis and Dimitris Charitos, p. 852-858, . Volos, Grèce.

Tidafi, T., et Iordanova, I. (2006). Experimental Approach in an Architectural Design Studio: How Digital Technologies Could Change a Design Process. Educational Internet-Journal «Computer Graphics & Geometry», Autumn, vol. 8, no.2, p. 29-41.

Tidafi, T., Revez, J., Parisel, C., De Paoli, G. et Semlali, A. (2003). Action based modeling for archaeological reconstitutions: A new approach taking advantage of computer programming and solid geometry. Comptes-rendus de l'International Conference on Industrial Engineering and Production Management (IEPM '03), 26-28 mai. Porto, Portugal.

Amaral, Izabel
consultante

Formation universitaire
Ph.D. en aménagement, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal
Master en architecture et urbanisme, Université Fédérale du Rio Grand du Nord, Natal – Brésil
Maîtrise professionnelle en architecture et urbanisme, Université Fédérale de Pernambouc, Recife – Brésil

Associations professionnelles
Membre du Conseil régional d'architecture et ingénierie - Brésil

Enseignement
ARC 6844 Détails et intégration, consultante
ARC 6813 Exploration en design architectural, auxiliaire d'enseignement

Expérience professionnelle
Architecte associée, agence d'architecture Metropolis, 2001-2005, Natal, Brésil
Architecte associée, agence d'architecture et d'acoustique architecturale Lins & Amaral, depuis 2000, Recife, Brésil

Distinctions et prix
Bourse de rédaction de la FES, Université de Montréal, 2009
Bourse d'excellence de la Faculté de l'aménagement, avril 2008
Bourse de recherche du Groupe Financier Banque TD dans la collection du CCA, de mai à septembre 2008
Bourse de Ph.D. à l'étranger de CAPES – Brésil (Coordination du perfectionnement du personnel de niveau supérieur, Ministère de l'Éducation), 2005-2009
1er prix au concours d'architecture de l'École Supérieure de Magistrature, Natal-Brésil, 2002

Recherche
Les recherches de Izabel Amaral portent sur les différentes formes d'interprétation critique du projet architectural, plus particulièrement celles visant les réalisations du mouvement moderne et de l'architecture contemporaine. Sa thèse doctorale, réalisée au sein du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP), propose une étude comparative transculturelle entre projets de concours canadiens et brésiliens. Un intérêt majeur est accordé à la notion de tectonique et au rôle de l'expression constructive dans la conception architecturale. Elle a réalisé de nombreuses études de cas sur différents architectes tels qu'Arthur Erickson, Patricia et John Patkau, Paulo Mendes da Rocha, Oscar Niemeyer, Acacio Gil Borsoi et a participé entre autres aux séminaires Docomomo International, Docomomo Brésil et Tectonics 2007.

Publications choisies
Amaral, Izabel. Entre symbolique et diplomatie culturelle : juger de la représentation nationale pour les pavillons du Canada et du Brésil à l'Expo Osaka 1970. Congrès de l'ACFAS 2010. ARQ, no. 154, février 2011.
Verde-Zein, Ruth, Amaral, Izabel. O Pavilhão do Brasil na Expo'70 em Osaka: Primitivismo brutalista, desafios construtivos, homogeneidade e identidade nacional pós-Brasília. 1er SENDUR. Porto Alegre, 2011
Amaral, Izabel. Quase tudo que você queria saber sobre tectônica mas tinha vergonha de perguntar. PÓS, Programa de Pós-Graduação em Arquitetura e Urbanismo da Universidade de São Paulo, no. 26, janvier 2010.
Amaral, Izabel. Reatualizando Gottfried Semper: entre exposições universais, concursos e teoria do projeto. Séminaire Projetar 2009, São Paulo, Universidade Mackenzie, 2009.
Amaral, Izabel. La tectonique à l'étape du projet: conception et pensée constructive. Trames, n.16, revue de l'aménagement, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, 2009.
Amaral, Izabel. Les 100 ans du maître brésilien. ARQ La revue d'architecture, n.141, février 2008
Amaral, Izabel. Arthur Erickson. ARQ La revue d'architecture, no.148, août 2008

Conférences
Depuis 2011, à titre de conférencier principal :
7è Forum de Recherche, Universidade Presbiteriana Mackenzie, São Paulo, 2011
Université Fédérale de Pernambouc, Programme ARQ Debates, Recife, 2011
2è séminaire sur la tectonique, Université Fédérale de Pernambouc, Recife, 25 avril 2011
Programa Pós-graduação em Arquitetura e Urbanismo, Université Fédérale de Rio Grande do Norte, Natal, 2011
Programa de Pós Graduação em Arquitetura e Urbanismo, Université Fédérale de Paraiba, Joao Pessoa, 2011

Azouz, Zoubeir
consultant

Formation universitaire
M Sc A, Aménagement, Université de Montréal
HMO, habilitation européenne à la maîtrise d'œuvre (juin 2008)
DPEA, architecture navale, diplôme post-grade aux études d'architecture (juin 2007)
DE, diplôme d'état, école d'architecture de Paris-la-Villette (sept. 2007)

Association professionnelle
membre de l'Ordre des Architectes français | Paris Ile-de-France

Enseignement
ARC 3011 Atelier
ARC 3017 Projet d'architecture 1
ARC 2102 Histoire des fo
ACTIVITÉS UNIVERSTAIRES

Enseignant à l'école de design industriel, Université de Montréal, Professeur assistant, chargé de l'atelier Bionique : DIN4015 (sept. 2013) et de l'atelier Exploration 3d DIN1032 (oct. 2013)
Enseignant à l'École d'Architecture de Marne-la-Vallée, Paris
Formateur agréé du logiciel Rhinocéros 3d | McNeel & Associates.

Recherche
Membre du programme interdisciplinaire de recherche Ignis Mutat Res dans le cadre de l'Atelier International du Grand Paris : Penser l'architecture, la ville et le paysage au prisme de l'énergie. L'épiderme aérien des villes au regard de la question de l'énergie et des modes de vie. Prospective des formes et des stratégies architecturales et urbaines. « Learning from » Chicago, Montréal, Paris. (2012-2013)

Contribution à la publication collective des recherches menées par l'équipe Ignis Mutat Res (automne 2013)

Participation à l'atelier de réflexion sur la densification des villes par les toits à Chicago, en collaboration avec HOK (Hellmuth, Obata and Kassabaum), Gensler, le AIA (American Institute of Architects), la Ville de Chicago et la Ville de Montréal (juin 2013)

Membre du Core-group de l'association Biomimétisme Qc (2011-2013)

Membre du laboratoire GRCAO, Groupe de Recherche en Conception Assistée par ordinateur. Développement de la recherche fondamentale et appliquée dans tous les domaines de connaissance de la conception assistée par ordinateur et de ses applications en aménagement (2011-2012)

Participation au 3e Colloque de la recherche en aménagement à l'UdeM « Diversités et convergences », Un événement organisé par l'Acsa (Association des cycles supérieurs en aménagement (mars 2013), publication dans les Actes du colloque d'une affiche scientifique et du résumé des travaux de recherche sur le potentiel des toits en milieu urbain. (juin 2013)

Participation au projet « Studio Digital Collaboratif – SDC » au Laboratoire Ariam Paris.
Expérimentation de la table à numériser / projet de recherche financé par l'ANR (juin 2011)

Participation aux conférences « Architecture et formes complexes 1.0 et 2.0 »
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette (juin 2009 - juin 2010)

Lauréat du Séminaire Design de l'école d'ingénieurs des Ponts et Chaussées (mars 2007)

Activité professionnelle
Juin 2007_ Aujourd'hui_ Zoubeir Azouz Architecture.

Baird, Cécile
chargée de formation pratique

Formation universitaire
Architectural Association Graduate Diploma en histoire et théorie de l'architecture, AA School à Londres, avec l'École d'architecture Paris-Villemin, à Paris, 1988
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1984

Association professionnelle
Membre de l'Ordre des architectes du Québec

Enseignement
ARC 2011 Atelier d'architecture 3
ARC 2102 Histoire des formes urbaines
ARC 6883 Formes architecturales et urbaines
AME 6413 Atelier en design urbain 1
AME 6416 Séminaire en design urbain 2

Ateliers de 2e, 3e, 4e années, professeur adjoint, École d'architecture de l'Université McGill, Montréal, 1997 à 2006

Atelier de 4e année, professeur invité, École d'architecture de Carleton University, Ottawa, 1995

Cours de dessin et de construction, professeur invité, Académie Internationale de Design à Montréal, 1994 à 1997

Expérience professionnelle
Atelier B.R.I.C. : Baird et Racine, architectes et urbaniste (depuis 2001). Projets d'architecture et de design urbain, plans d'aménagement, plans d'urbanisme, élaboration de PIIA et de PPU, études patrimoniales, études de caractérisation.
Corporation de développement économique de LaSalle, 2000-2001
Projets de revitalisation urbaine du boulevard Shevchenko et de l'avenue Lafleur.
Daniel Arbour & Associés, urbanistes, Montréal, 1997-2000
Études d'implantation, plans d'aménagement, plans directeurs.
Melvin Charney, architecte, GrAU, Montréal, 1999
Michael Graves Architect, Princeton, NJ, USA, 1990 - 1993
Henry Horowitz & Ass., Architects, Princeton, NJ, 1990
Cécile Baird, architecte, 1990-1997
Paul Dumas, architecte, Montréal, 1988
Suzanne Labrecque, architecte, Montréal, 1987
La Société immobilière du Canada Limitée, 1986
La fondation Héritage Montréal, 1985

Expositions et concours
Présidente du jury, charrette du CCA, 2006

Publications et articles choisis
La genèse d'une forme urbaine : le secteur ouest de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro à Montréal, publié dans la revue ARQ, no 147, mai 2009, p.26-31.

Bakar, Omar
consultant

Formation universitaire
Baccalauréat en architecture, Université Laval, 2002
Doctorat en aménagement en cours

Enseignement
ARC 1312 Architecture et construction 2

DEI 1120 Modélisation 3d avancée
DEI 2013 Conception assisstée par ordinateur

Expérience professionnelle
VERED Group, responsable département de l'architecture, 2012-
ARCOP, Montréal, Chargé de projet et concepteur, 2005-2010
Dan Hanganu architecte, Montréal, consultsnt, 2005- 2006
NFOE groupe architectes, Montréal, Chargé de projets, 2004-2005
Mustang Media, Montréal, Infographiste en conception architecturale, 2003-2004
GraphSynergie, Québec, Chargé de projets en infographie architecturale, 1999-2003
SimuLab, Montréal, consultant Multimédia, 1998-1999
Services Informatiques André Dupras, Montréal, Infographiste 3d, 1995-1998

Projets récents
- CUSM, Centre hospitalier de l'université McGill, Montréal. production des images 3d et d'un film d'une durée de 6 min.
- Base aérienne de regganne, Algérie. Conception de plan directeur et des principaux édifices.
- Jaypee Resort, Inde. Conception.
- Dubai Maritime City, Émirats Arabes
- Clinical Trials, Bio-Technical Research, Shanghai, Chine
- Projet récréotouristique Lac Mirabel, Mirabel, Québec : Développement d'un « mega » projet récréotouristique d'une superficie de 148,650 mètres carrés situé à 40 kilomètres au nord de Montréal aux abords de l'autoroute des Laurentides. Le site comprendrait un mail commercial, un parc d'amusement, deux hôtels, des lacs miniatures, un spa/santé, un parc thématique pour enfant, un auditorium, des installations sportives autant pour les activités estivales que pour les sports d'hiver.
- Viger, Montréal, Québec : Projet de développement urbain, commercial et d'habitation sur les terrains de la gare Viger.
- Medi-City, Gurgaon, Inde : Complexe hospitalier universitaire qui inclut un hôpital spécialisé de 1550 lits, des résidences pour le personnel infirmer et médical ainsi que des espaces commerciaux.

Prix et distinctions
UN ICCC contest, Society for all ages 2002, Finalist

Beaudoin, Thierry
chargé de formation pratique

Formation universitaire
M.Sc.A, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, 2010
Baccalauréat en architecture, École d'architecture, Université de Montréal, 1997
École d'été en architecture, École des Beaux-arts, Paris-Villemin, 1996

Association professionnelle
Membre de l'Ordre des architectes du Québec

Enseignement
ARC 2011 Atelier d'architecture 3
ARC 2313 Architecture et construction 3
ARC 6844 Détails et intégration

Professeur invité et chargé de formation pratique au département d'architecture, Wentworth Institute of Technology, Boston; Critique invité, Harvard Graduate School of Design, Cambridge, Rhode Island School of Design, Providence, Université de Montréal, UQAM, Université McGill; Membre du Jury pour la charette annuelle du CCA - Belvedère, Montréal

Parcours professionnel
Wanted Paysage, membre avec Paula Meijerink, Boston, 2004-
Ekip, co-fondateur du collectif et concepteur, Montréal, 2002-2010
Atelier Big City (Cormier, Cohen, Davies architectes), architecte stagiaire, Montréal, 2002, 2004
Les Architectes Boutros + Pratte, architecte stagiaire, Montréal, 1998, 2000

Projets récents
2013 [Reinventing the Children's Museum] Association of Children's Museum, USA
2013 [Fôret Urbaine 3] rue Victoria, Musée Mccord, Montréal
2013 [Incubator] conception et construction d'un pavillon avec toit vert, Montréal
2012 [SUBLIMUS NIMBUS], DistrictMontréal Winter design competition, Montreal Eaton Centre
2012 [Gilford en vacances] piétonnisation de la rue Gilford avec Rue Publique, Montréal
2012 [Fôret Urbaine 2] rue Victoria, Musée Mccord, Montréal
2012 [Mine Jeffrey] Repenser les talus, Asbestos, Québec
2011 [Forêt Urbaine] Piétonisation de la rue Victoria, Musée McCord, Montréal
2010 [Dragon Tattoo] espace public, Art Public avec Wanted Landscape et DOT, Brooklyn, New York
2010 [North Street Park] terrain de jeu avec Wanted Landscape + Weston&Sampson, Somerville, Boston
2009 [Quincy park] parc design avec Wanted Landscape + Weston&Sampson, Somerville, Boston
2008 [Prospect Rock] Concours Grand Army Plaza, avec Wanted Landscape, Brooklyn, New York

Conférences récentes
2013 WANTED - Nature in the making : design as a critical practice: re-designing design, Concordia
2013 Super Nature Place : Re-imagining the Children's Museum of the 21st century, Pittsburgh

Expositions récentes
2012 Parking Plot - Spontaneous Actions in the American Pavillion, Venice Biennale
2011 Sam Fox School of Design and Visual Arts, Wanted Landscape, Saint-Louis
2011 Maison de l'Architecture du Québec, Réinventons la ruelle, Birdies, Montréal

Prix et distinctions récents
Prix du CRE pour les meilleures mesures d'apaisement de la circulation, Forêt Urbaine, rue Victoria, Mtl, 2011
Bourse FESP – Faculté de L'Aménagement – Université de Montréal, 2010
Finaliste Métis International Garden Festival / Undermining; avec Wanted Landscape, 2010

Publications choisies
Journal of Architectural Education Vol. 59, Issue 4, Mai 2006, Playtime, p.26-30
Reconnaître le terrain: inflexions au terrain vague Stéphane Bertrand, Les Voisins, p.83-87

Bégin, Martin
chargé de formation pratique

Formation universitaire
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal , 1991

Association professionnelle
Membre de l'Ordre des architectes du Québec

Enseignement
ARC 1012 Atelier d'architecture 2

Parcours professionnel
Ville de Montréal, service de la mise en valeur du territoire, Division de l'aménagement et de design urbain,
Architecte, depuis mars 2012

Julien Valade, architecte, Montréal,
Architecte, chargé de projet, mai 2007 à avril 2012

Luc Laporte, architecte,
Collaborateur principal, décembre 1999 à mai 2007

Gagnier et Gagnier, architecte, Pointe-Claire
Stagiaire, juillet 1998 à décembre 1999

Philip Hazan. architecte, Montréal,
Stagiaire, décembre 1996 à juillet 1998

Ville de Montréal, Service des permis et inspection,
Préposé à l'émission des permis, mai 1994 à décembre 1996

Blais, Marie-Claire
chargée de cours et professeure invitée

Formation universitaire
M.SC.A. Paysage (mémoire non complété), Université de Montréal, 2002 - 03
Baccalauréat en Architecture, Université de Montréal, 1993 - 97

Associations professionnelles
Membre agréé, Association des Architectes Paysagistes du Québec, 2009
Membre stagiaire, Ordre des Architectes du Québec, 1998

Enseignement
ARC 1214 Atelier d'expression
ARC 3015 Atelier formes et contexte

DES5540-6540 / Chargé de cours, École de Design, UQAM, Automne-Hiver 2012

Parcours professionnel
B E A U _ Agence de design urbain depuis 2010
Marie-Claire Blais, consultante en design urbain, 2007
Schème consultants, Montréal, 2005
Atelier Urban Soland, Montréal, 1999

Résidence de recherche et création
Las Torres Satélite, Fonca & Conaculta, Mexico Distrito Federal, 2013
Atelier de perfectionnement, Vidéochronique, Marseille, France, 2004
Encuentro, Mont Santa-Lucia, Institut Inacap Santiago, Chili, 2002

Subvention de recherche et création (Sélection)
Arts visuels, Recherche et création, Conseil des arts et lettres du Québec, 2012
Arts visuels, Production, Conseil des arts du Canada, 2010
Arts visuels, Recherche et création, Conseil des arts et lettres du Québec, 2009
Arts visuels, Création et production, Conseil des arts du Canada, 2007

Expositions (Sélection)
Luminothérapie hiver 2013 projections lumineuses avec Pascal Grandmaison, artiste, Montréal, 2013
Brûler les yeux fermés, Galerie René Blouin, Montréal, 2012
Dessin à Dessein, Galerie Lilian Rodriguez, Montréal, 2011
Densité neutre, Galerie René Blouin, Montréal, 2010
Encan Clark #21, Montréal, 2010
Que la lumière soit, Code Screen 2010, Olympiade culturelle, Vancouver, 2010
L'hiver vient de l'ouest, Galerie René Blouin, Montréal, 2009
Silence, Jessica Bradley Art + Projects, Toronto, 2007

Bibliographie
Sarah Wesseler : «Art Montreal », Satellite magazine #2, p 82-85, 2012
Serge Murphy: « La couleur éblouie », Esse arts + opinions, no 69, p.69, 2010
Bryne McLaughlin: « Marie-Claire Blais: Interstellar Overdrive », Canadian Art, Web edition 2010/03/18
Reconnaître le terrain : 19 inflexions au terrain vague, Axe Néo 7, Hull, Catalogue d'exposition, p. 17 et 69-71, 2005
Tousignant, Isa: « Threads Bare », Hour, Montréal, 2 au 8 juin 2005, p. 32, 2005
Sarah Milroy: « Deck the Halls with Genuine Art », The Globe & Mail, Toronto, 2005

Prix et distinctions
Prix SITQ Provencher-Roy, analyse contextuelle et l'innovation formelle du projet de fin d'étude : '' Habiter le faubourg St-Laurent '', 1997
Prix du CCA, constat critique lors de la charrette interuniversitaire 97 : la ville affichée, 1997
Prix AUXIBART Paris, originalité de la proposition dans le cadre d'un concours international d'innovation étudiante : '' La toiture du futur '' , 1996

Blouin, Marc
consultant

Formation universitaire
Baccalauréat en architecture, Université Laval, 1980

Association professionnelle
Ordre des Architectes du Québec, 1983

Enseignement
ARC 6814 Projet final

École de technologie supérieure, Montréal. Chargé de cours, département de génie de la construction, depuis 2008

Conférences

2013	Formation continue Contech : La construction en milieu nordique
2004-2006	Le projet de la TOHU à la Cité des arts du cirque.

Recherche
Préparation et suivi de la charrette de Kuujjuaq sur l'habitat nordique lancée en 2012 par l'Office municipal d'habitation Kativik et la société d'habitation du Québec

Expérience professionnelle
Cofondateur et associé principal de Schème de 1990 à 2007, Marc Blouin a mis de l'avant une approche de projet où architecture et paysage interagissent de façon dynamique. Il a développé un intérêt pour la question de l'habitat en milieu urbain soutenu par une implication dans la construction de projets résidentiels novateurs. Cette expertise en construction de bois est aussi mise à profit dans le cadre de projets institutionnels, notamment en milieu nordique.

Projets
- Centre d'interprétation du Parc Tursujuq, Territoire du Nunavik
- Hébergement communautaire Uvatinut Puvirnituq Territoire du Nunavik
- Bureau Municipal de Puvirnituq, Territoire du Nunavik
- Église Saint-Matthew's de Puvirnituq, Territoire du Nunavik
- Projets hôteliers coopératifs dans 8 villages du Nunavik
- Centre Culturel Saputik, Puvirnituk Territoire du Nunavik
- Plan directeur du projet le Massif de Charlevoix
- Pavillon de la TOHU, Montréal. Chargé de projet.
- Esplanade nord de l'Assemblée nationale, Québec. Chargé de design.
- Siège social du Cirque du Soleil, Montréal. Aménagement intérieur
- Agrandissement du Théâtre Centennial, Université Bishop's, Lennoxville.
- Fine Arts Building, Université Bishop's, Lennoxville.
- Studio Théâtre, Université Bishop's, Lennoxville.
- Maison de Sainte-Pétronille, Ile d'Orléans
- Résidence De Bullion, Montréal.
- Résidence De Gaspé, Montréal.
- Grange atelier Baie Saint-Paul
- Maison de la rivière à Simon.

Prix et distinctions
- Award of Merit 2011 de la revue Canadian Architect pour l'église de Puvirnituq
- Prix d'excellence CECOBOIS 2010 Solutions innovantes en préfabrication en bois.
- Concours Musée d'archéologie de l'ilot des Palais, Québec. Troisième prix
- Prix d'innovation technologique, Institut Royal d'architecture du Canada 2005: la TOHU
- Concours de la salle de spectacle de Dolbeau-Mistassini. Troisième prix
- Lauréat, Concours d'architecture la Cité des arts du cirque, la TOHU
- Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec,1993 Résidentiel unifamilial
- Mention, Commission des biens culturels du Québec, Club de golf de l'Ile d'Orléans

Brdar, Sinisha
professeur invité

Formation universitaire
Harvard University Graduate School of Design, Maîtrise en design avec distinction [M.Des History & Theory] 2006
Université de Montréal, Baccalauréat en architecture [B.Arch, Médaille AIA] 1998

Association professionnelle
Ordre des Architectes du Québec

Enseignement
Université de Montréal, professeur invité, programme 'hors-les-murs' [3e année], été 2010, été 2011, été 2012
Université McGill, professeur adjoint, M1 et U3, 2009 - à présent
Université de Montréal, chargé d'atelier de design [3e année], 2008
Harvard GSD, Career Discovery, chargé d'atelier de design, 2006
Harvard GSD, assistant de cours 'GSD6203 Construction', 2006
Université de Montréal, chargé d'atelier de design [M1], 2005
Critique invité UdeM, UQAM, McGill, GSD, BAC, AvB Amsterdam, TU Delft, WIT

Expérience professionnelle
NIP paysage, collaboration spéciale, 2012-à présent, Montréal, Canada
EKIP collectif de design, 2002--à présent, Montréal, Canada
WORKSHOP architecture + design, 2008-2011, Montréal, Canada
OMA Office for Metropolitan Architecture, 2007-2008, Rotterdam, Pays-Bas
Maccreanor Lavington architects, 2006-2007, Rotterdam, Pays-Bas
Les architectes Corriveau et Girard, 2004-2005, Montréal, Canada
Commission de la capitale nationale [CCN], 1998-2003, Ottawa, Canada

Prix et distinctions
Granny Smith - Promenade Smith (avec NIP paysage), Laureat du concours national de design, Montréal, Québec, 2012
Gerald Sheff Award for Part-Time Teaching, Université McGill, 2011-2012
UnderMining Paradise, Jardins de Métis, Métis-sur-mer, Canada, 2010 | Mention spéciale
Stoke Archipelago, Stoke-on-Trent Public Realm Design, UK, 2007 | ML+Gehl | Finaliste, 2ème prix
GNR8 - Future Profing Whitefield, Urban Regeneration Competition, Nelson, UK, 2006 | Laureat
GSD Graduation Class Marshall, Harvard GSD, 2006
Fulbright Graduate Scholarship, 2005-2006
Prix Bourse Watkins, Conseil des arts du Canada, 2005-2006
Prix 'Design Provocateur', PBW2 @ Canada Blooms Landscape Festival, 2004
Lauréat du concours 'La cabane idéale' Jardins de Métis, 2002
Prix de l'Institut canadien des Urbanistes [CCN 'Coeur de la capitale' Ottawa], 2001
Médaille de l'American Institute of Architects [AIA], 1998
Prix d'excellence en conception de l'habitation 'Habitat 67', 1997
Prix d'excellence en construction 'Devis de construction Canada' [DCC], 1997
Lauréat de la charette du Centre canadien d'architecture 'Friche en paysage', 1996

Publications & articles choisis
Brdar, Sinisha. FUN Future United Nations. Journal of Architectural Education JAE [Printemps 2013]
Brdar, Sinisha. Forms of Criticality - Tafuri's Remnants. in DisCourses [C'dge: Harvard GSD, 2007] 1-12
Brdar, Sinisha. PLAYTIME. Journal of Architectural Education JAE [Mai 2006] 26-30

Expositions
Berlin Archipel | Université de Montréal, Montreal, 2012
Cultiver son jardin | Centre de Design, UQAM, Montréal 2010
4 x 4 x 5 | EKIP retrospective au Salon O-CHA-I, Montréal, 2005
Les Voisins, 'Cohabitation : commune mesure?', Centre d'art AxeNéo7, Hull, 2004
Parallaxe Boogie-Woogie 2, Canada Blooms, Toronto, 2004

Caplette, Frédéric
consultant

Formation universitaire
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1998
Atelier d'architecture, Université Paris-Villemin, 1996
Certificat en études architecturales, Université Laval, 1993
Mineure en physique, Université de Sherbrooke, 1992

Enseignement
ARC 6844 Détails et intégration

Collège Lionel-Groulx, Option Théatre, Sainte-Thérèse : Dessin d'architecture assisté par ordinateur
Association des Professionnels en Dessin Assisté par Ordinateur : Dessin d'architecture assisté par ordinateur
Métacad, Montréal : Dessin d'architecture assisté par ordinateur

Expérience professionnelle
Scéno Plus, Montréal, depuis 2001
Conception de théatre et salle de spectacle au Etats-Unis, Europe, Asie et Moyen-Orient.

Autres expériences professionnelles
Maquettes de présentation pour des projets artistiques dans le cadre de la loi du 1% avec les artistes Nicolas Baier et Ève K. Tremblay, depuis 2004.

Publications, expositions
Participation à l'exposition collective Peut mieux faire, organisée par la galerie Atelier Punkt, 2009.
Participation à l'événement DESERT, organisé par Champ Libre dans le collectif LIPS et son installation PAK-O-PAK, 2004.

Prix et distinctions
1er prix du jury, Charrette du Centre Canadien d'Architecture, 2000.
Mouvement, paysage et lieu: Le ponceau : Mention honorable au concours international "Seuil/Place de l'architecture" (1997)

Carbone, Carlo
chargé de cours et chargé de formation pratique

Formation universitaire
Maîtrise en Sciences, Aménagement, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal , 2012
Baccalauréat en architecture, École d'architecture, Université de Montréal, 1998

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des architectes du Québec
Professionnel accrédité LEED

Enseignement
ARC 1311 Architecture et construction 1
ARC 1011 Atelier d'architecture 1
ARC 2011 Atelier d'architecture 3
ARC 2012 Atelier d'architecture 4
ARC 3011 Atelier formes et fonctions
ARC 4328 Matériaux de construction
Atelier d'été hors les murs 2004, 2008

Expérience professionnelle
Atelier C² - pre [fabrica]tions systèmes constructifs industrialisés, 1999 à présent
BONE structure : recherche et développement stratégies de préfabrication (en cours)
Proposition d'un prototype d'habitation nordique pour le Nunavik avec le OMHK (en cours)
Résidence Hagen – Thomson (en cours)
Car Wash in a BOX, conception d'un bâtiment «kit» avec une technologie de traitement des eaux – prototype
Flexible house, concours living smart Portland Oregon, projet lauréat Design excellence
Concours Mobile HIV/AIDS clinic Africa, projet finaliste exposition internationale
FECU : conception d'un école pour la « foundation for the education of children in Uganda »
H-KIT, construction d'un prototype d'habitation, de concours avec NCL construction
Design 21_shelter me competition – conception d'un abri post-catastrophe

Jodoin Lamarre Pratte et associés architectes – chargé de projet, 2002-2012
Plan directeur Oratoire St. Joseph, en cours (70M$). Resp. de la conception et la coordination
Reconstruction de L'Église à Aylmer, 3e prix au concours, Responsable de la conception
Accès à l'entre-dôme et au lanterneau de la basilique (10M$). Responsable de la conception de l'étude
Bibliothèque St. Hubert (projet lauréat du concours), (2008-), (12M$), Intégration de stratégies visant à rendre le projet responsable d'un point de vue Eco-conception
Cégep à distance, en construction, (6M$). Certification LEED argent en cours, conception et coordination

Contributions à la recherche et publications
M.Sc.A. (Aménagement 2012), Mémoire : L'architecture engagée du «Case Study House Program» de la revue Arts and Architecture de 1945 – 1966 : Une confluence génératrice – http://hdl.handle.net/1866/7017. Dir. : Georges Adamczyk

Autres contributions à la recherche sans comité de lecture (mandats privés)
Article : Une courte histoire des systèmes constructifs industrialisés. Client : BONE structure (2012)
Éditoriaux d'infolettres portant sur l'industrialisation du bâtiment. Client : BONE structure (2009 à 2013)
Préparation d'un guide des bonnes pratiques en matière de développement durable. Client : Jodoin Lamarre Pratte et associées architectes (2007, 2011, 2013 révisions)
ARQ no. 136 : éditorial : Confusion is Good. ARQ no. 144 : éditorial sur l'architecture de l'Urgence

Prix et distinctions
Flexible House, prix : Design excellence winner et Portland Catalogue winner
TOHU, Cité des arts du cirque : le projet s'est mérité plusieurs prix et publications

Carle, Alain
professeur invité

Formation universitaire
Maîtrise en architecture, Universitat Polytecnica de Catalunya, Barcelona, 1998
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1993
Baccalauréat en design de l'environnement, Université du Québec à Montréal, 1989

Association professionnelle
Membre de l'Ordre des architectes du Québec

Enseignement
ARC 6812 Atelier d'architecture avancé 1
Atelier hors les murs, Barcelone 2006 et 2009

Recherche
Membre du groupe de recherche MedialabAU

Expérience professionnelle
Alain Carle Architecture et Aménagement Urbain œuvre à Montréal dans le milieu de l'aménagement et de l'architecture depuis une quinzaine d'années. Depuis 2000, il élabore en collaboration avec différentes firmes des projets de design urbain et d'architecture résidentielle à de différentes échelles pour des organismes publics et privés. Ses réalisations ont fait l'objet de publications et de reconnaissance du milieu architectural.

Réalisations et projets

Design urbain
Ville de Montréal – Service du développement économique et urbain, Consultant en aménagement pour le réaménagement de l'échangeur Turcot, 2010
Ville de Montréal – Service du développement économique et urbain, Consultant en aménagement pour le développement du secteur du nouveau Centre hospitalier de l'Universtié McGill (CSUM) dans le cadre de la redéfinition des abords de rues du secteur, 2008
Ville de Montréal – Service du développement économique et urbain, Consultant en aménagement pour le développement du secteur Atlantic dans le cadre du réaménagement du campus de l'Université de Montréal à Outremont, 2008.

Architecture
Restaurant Milos, Montréal, 2010
Résidence L'abbé-Plante, Morin-Heights, Québec, projet résidentiel (en cours)
Restaurant La Nationale, Montréal, projet commercial (en cours)
Résidence Amyotte, St-Anne-des-Lacs, Québec. Projet résidentiel (phase 2), 2009
Boutique Aime Com Moi-rue Mont-Royal, Montréal. Projet commercial (en cours)
Valmont Spa. Vieux-Montréal, Québec, 2007
Projet commercial -Sushi-Go. By-Ward Market, Ottawa, Ontario, 2007
Société de la Famille Chinoise du Grand Montréal, Projet de construction du nouveau siège social et de 40 résidences, 2006
Résidence Nicolas-Viel, Montréal, construction d'un ensemble de 45 logements sociaux, 2006

Carter, Morgan
chargé de formation pratique

Formation universitaire
Harvard Graduate School of Design Cambridge, M.Arch II_Formation continue, 2008
M.Arch Premier diplôme professionnel, Université Dalhousie – École d'architecture Halifax, 2008
Baccalauréat ès art, Université Dalhousie – École d'architecture Halifax, 2000

Enseignement
ARC 2012 Atelier d'architecture 3

2012-aujourd'hui Université McGill, École d'architecture
Chargé de cours Atelier de conception et séminaires de cycles supérieurs
2012-aujourd'hui Université Carleton, École d'architecture et d'urbanisme Azrieli Ottawa
Chargé de cours Systèmes constructifs avancés
2012 Harvard Graduate School of Design Cambridge
Chargé de cours Masse critique/Prototype après catastrophe pour Haïti_Laboratoire de recherche M.Arch
2010-11 Université Dalhousie, École d'architecture Halifax
Chargé de cours Atelier « Freelab » Para/Site / Atelier conception-construction
2009-10 Harvard Graduate School of Design Cambridge
Auxiliaire à l'enseignement_proséminaire MAUDE/Adjoint à l'enseignement_Atelier Option, M.Arch
2004-08 Université Dalhousie – École d'architecture Halifax
Auxiliaire à l'enseignement_Représentations

Expérience professionnelle
2008-aujourd'hui Studio L'OEUF Montréal, Concepteur principal_projets de conception durables
2008 Atelier T.A.G. Montréal, Collaborateur en conception_projets résidentiels à logements multiples
2006-08 Mackay-Lyons Sweetapple Architects Halifax, Collaborateur en conception_projets publics et résidentiels
2006 Richard Kroeker Design Halifax, Collaborateur en conception_Biennale de Venise universitaire

Distinctions
2012 Canadian Architect, Prix d'excellence_House in Four Fields
2010 Ville de Montréal Montréal Gagnant_Concours bibliothèque N.-D.-G. (en collaboration avec Atelier Big City)
2009 Architecture for Health in Vulnerable Environments (archive) R.-U. Finaliste_Concours Santé Kay
2008 Harvard Graduate School of Design Cambridge, Bourse d'études GSD Conception écologique (Green Design)
2008 Université Dalhousie – École d'architecture Halifax, Certificat AIA Henry Adams / Tableau d'honneur RAIC
2006 Mackay-Lyons Sweetapples Architects Halifax, Bourse Ghost Lab

Jurés
2010-aujourd'hui Université Carleton – École d'architecture et d'urbanisme Azrieli Ottawa, Université McGill, École d'architecture Montréal, Critique invité_Ateliers de conception de premier cycle et cycles supérieurs
2009-aujourd'hui Harvard Graduate School of Design Cambridge, Critique invité_Atelier de recherche et ateliers de conception M.Arch
2008-aujourd'hui Université Dalhousie – École d'architecture Halifax, Critique invité_Ateliers de conception de premier cycle
2009 Northeastern University – School of Architecture Boston, Critique invité_Ateliers de conception de premier cycle

Publications récentes
2012 Harvard Graduate School of Design Cambridge, Critical Mass: Post-disaster Prototyping for Haiti (en rédaction)
2012 Canadian Architect Toronto, House in Four Fields (Prix d'excellence 2012)
2010 Harvard Graduate School of Design Cambridge, Invention/Transformation: Strategies for the Qattara/Jimi Oasies in Al Ain
2010 Architectural Record New York, NSCAD University Port Campus: A former industrial shed converted into a facility of the arts
2010 TUNS Press (Studio East) Halifax, Para/Site
2009 Harvard Graduate School of Design Cambridge, Crossings: Accelerated Delivery of Small Land Ports Along the Northern Border

Charron, Renée
chargée de cours

Formation universitaire
Brevet d'enseignement (MEQ), 2000
Diplôme en éducation des arts visuels, Université McGill, 1996
Baccalauréat en sciences, Architecture, Université McGill, 1988
Baccalauréat en arts visuels, Université Concordia, 1985

Enseignement
ARC 1214 Atelier d'expression

APA 1310 Représentation et communication» École d'architecture de paysage, Faculté de l'aménagement, UdeM

Atelier 1 et Atelier 2 en design d'intérieur, Programme de design d'intérieur, Faculté de l'aménagement, UdeM

Projet d'intégration pédagogique, 2008. Concertation et harmonisation des ateliers du programme de premier cycle en design d'intérieur (en collaboration avec Jean Couture. Monica Nieto, et Paolo Spataro).

Expérience professionnelle
Créar (Jaime Bouzaglo)
Renée Charron enrg. (Montréal), service de présentation et d'illustration architecturale pour architectes
Ste Brut d'architecture (Lyon France)
Jourda & Perraudin partenaires (Lyon)
E.L. Genevois, architecte (Lyon)
A Schrier, architecte (Montréal)
Université McGill (Montréal), projet de recherche
Sandra Donaldson architecte paysagiste (Montréal)
Ébénisterie Soudan Enrg (Saint-Isidore)

Prix et distinctions
1er prix CONCOURS I.W.C.C. (cinquième biennale internationale des villes d'hiver, Montréal, 1992)

Chevalier, Stephan
chargé de cours

Formation
1989 - 1993 Baccalauréat en architecture - Université de Montréal
1986 - 1989 Technique en architecture - CÉGEP de Montmorency

Associations professionnelles
Ordre des architectes du Québec (1997)
Membre du Conseil du développement durable du Canada
PA LEED®

Enseignement
ARC 1312 Architecture et construction 2
ARC 2301 Climat et physique du bâtiment
ARC 3012 Atelier formes et techniques
ARC 6844 Détails et intégration

Expérience professionnelle
2004 - CHEVALIER MORALES ARCHITECTES
2000 - 2004 PATKAU ARCHITECTS
1995 - 2000 BUSBY AND ASSOCIATES ARCHITECTS

Projets sélectionnés
Nouvelle bibliothèque de Lachine, concours d'architecture (lauréat), Montréal, $7,9M
Maison de la littérature, concours d'architecture (lauréat), Québec, $9,8M
Centre d'archives de Montréal (Édifice Gilles-Hocquart), Montréal, $0,30M
OMHM Habitations André-Grasset, Montréal, $0,30M
Nouveau centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce, concours d'architecture (finaliste), $11,00M
Nouvelle bibliothèque de St-Laurent, concours d'architecture (finaliste), $16,00M
Nouveau Planétarium de Montréal, concours international (finaliste), $20,00M
Adresse symphonique, Montréal, PPP (Révision et préparation de documents techniques, OSM)
Strøm Spa Nordique, Montréal, $3,60M
Club de golf Trinité, Montréal, $4,00M
Santropol Roulant, Montréal, $1,20M
Bibliothèque St-Sulpice, Montréal, $8,80M
Auditorium de la Grande Bibliothèque, Montréal
(Chargé de projet pour Patkau architects / Menkès Schooner Dagenais architectes)
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Montréal, $58,00M
(Chargé de projet pour Patkau architects / Menkès Schooner Dagenais architectes)
Édifice à bureaux - Revenue Canada Office Building, Vancouver, $17,00M
(Chargé de projet pour Busby and associates architects)(Projet LEED®)
Gilmore Skytrain Station, Vancouver, $9,00M
(Chargé de projet pour Busby and Associates architects)
Brentwood Skytrain Station, Vancouver, $10,00M
(Chargé de projet pour Busby and Associates architects)
Windmill, Currents Project, Ottawa, $13,00M
(Chevalier Morales en collaboration avec Busby Perkins + Will architects)
Material Testing Laboratory, Vancouver, $1,00M, (Chargé de projet pour Busby and Associates architects)
Skyline Hotel (Vancouver Airport), Vancouver, $19,00M, (Busby and Associates architects)
Nouvelle enveloppe bâtiment Telus, Vancouver, $7,00M (Busby and Associates architects)
Institut de cancérologie Charles-Bruno, Montréal, (Tétrault, Parent, Languedoc architectes)

Prix et distinctions
Médaille et bourse de l'American Institute of Architects
Bourse d'étude du Pratt Institute de New York
Membre du jury du nouvel Amphithéâtre de Trois-Rivières

Cohen, Randy
consultant

Formation
Graduate Diploma Architectural Association, Londres
Bachelor of Architecture, McGill University, Montréal
Bachelor of Science (Architecture), McGill University, Montréal

Enseignement
ARC 6814 Projet final
Randy Cohen est chargé de cours, Département de design de l'environnement, UQAM et a enseigné à l'Université McGill. Il a été professeur invité dans le cadre de sa pratique avec l'Atelier Big City à Cornell University, Rensselaer Polytechnic Institute, University of Toronto, University of Calgary et Carleton University.

Associations professionnelles

Recherche et rayonnement
À titre d'architecte, il contribue aux travaux de l'Atelier Big City depuis sa création en 1987. Ces travaux, projets construits, concours, installations et mises en espace, combinent la recherche de thèmes pertinents et percutants à l'usage inventif de matériaux et d'assemblages. Le slogan dont s'est doté l'atelier «Make architecture a public policy» souligne l'importance de la dimension publique de l'architecture pour le groupe.
Randy Cohen a participé à de nombreux jury de conours et de prix d'architecture.

Distinctions
Outre le Prix de Rome en architecture du Conseil des Arts du Canada (1998), Randy s'est vu décerner plusieurs prix et mentions (avec l'Atelier Big City) dont :
Le Prix d'excellence du périodique The Canadian Architect pour le Centre culturel Notre-Dame-de-Grâce, 2012
Le Prix d'excellence du périodique The Canadian Architect pour le projet U, 2010
Le Prix d'Intégration Architecturale, Ville de Montréal pour le projet Unity 2, 2008
La Médaille du Gouverneur Général du Canada pour le projet Unity 2, 2007
Le Prix d'excellence du périodique The Canadian Architect pour les condominiums U2, 2003
Le Prix du Gouverneur Général du Canada pour le Parc de l'aventure basque en Amérique, 1997
Le Grand Prix d'architecture de l'OAQ pour le Centre d'interprétation du Bourg de Pabos, 1994
Le Prix du Gouverneur Général du Canada pour le Centre d'interprétation du Bourg de Pabos, 1994

Expositions
Atelier Big City, Warming Huts, Winnipeg, 2013
Atelier Big City, Interstices et Porosité, ABC : MTL, Centre Canadien d'Architecture (CCA), Montréal, 2012-2013
Atelier Big City, Tiroirs Ouverts/ Open Drawers, Gallerie Yellow Fish Art, 2012
Atelier Big City, Penser tout haut | Faire l'architecture, Centre de design de l'UQAM, 2010
Atelier Big City, Question of Place, Harbourfront Centre's Architecture Gallery, Toronto, 2009-2010
Atelier Big City, 1 :26, In Study Model Wonderland from Halifax to Vancouver, Design Exchange, Toronto, 2010
Atelier Big City, 1 :26, In Study Model Wonderland from Halifax to Vancouver, Charles H. Scott Gallery, Vancouver, 2010
Atelier Big City, 1 :26, Au pays de la maquette d'étude de Halifax à Vancouver, MONOPOLI, Galerie de l'architecture, 2009
Atelier Big City, L'Échangeur, Laboratoires, CCA, 2002

Coraini, Vincent
chargé de formation pratique

Formation universitaire
DESS en Design d'équipements de transports, UQAM (félicitations de la commission des études) - 2006
Architecte DPLG, École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier, 1996 - mention Félicitations du Jury
Certificat Structures tendues, ENSAM, France, 1993
3e année effectuée à l'université Laval dans le cadre d'un échange protocolaire avec l'ENSAM

Association professionnelle
Membre de l'Ordre des architectes du Québec - 2010
Membre de l'association des designers industriels du Québec - 2012

Enseignement
ARC 6844 Détails et intégration
ARC 2012 Atelier d'architecture 4
Présentation: ''De la saveur des lieux... matière, matériau, matérialité'' au cours 'Design et Construction' UQAM - 2010
Critique invité à divers atelier depuis 1997 (Université de Montréal et Université Laval)

Expérience professionnelle
C2OP architecture + Design, fondateur associé depuis 2011
Lapointe Magne et associés, Montréal, depuis 2012 et 2002-2010
Héloïse Thibodeau architecte, Montréal, 2010-2012
Réal Paul architecte, Montréal, 2001-2002
Architectes Lemay et associés, Montréal, 1997-2001
AUA Chemetov + Huidobro, et Claude Parent architecte Paris, France, 1988-1996

Parallèlement à son travail au sein de firmes d'architecture réputées où il participe à de nombreux projets institutionnels, Vincent Coraini co-fonde C2OP afin de développer de petits projets axés sur la qualité spatiale, l'expression tectonique, le soin dans la mise en oeuvre des matériaux et l'approche bio-climatique.

Projets récents
Transformation maison B+C à Montréal: un cottage sous un logement - 70 000$ 2013 (C2OP)
Agrandissement maison NLB à St Lambert: une véranda dans un jardin - 100 000$ 2012 (C2OP)
Maison R+L à Dunham : bioclimatique en chanvre -150 000$ 2006 (C2OP)
Nouvel hôtel de Ville de Sainte Sophie - 2.5 M$ 2012 (chargé projet/ conception/ chantier pour HTA)
Centre récréo-sportif arr. Mercier à Montréal - 12 M$ 2011 (chargé projet/ conception pour HTA)
Transformation basilaire de la tour BNC sur le square Victoria - 4.5 M$ 2010 (chargé projet/ conception étape préliminaire pour HTA)
Univ. Concordia – Espace d'exposition multimédia du CEREV - 1.1M$ 2010 (chargé projet/ conception/ chantier pour LMA)
Centre des métiers du verre de Montréal - Rénovation d'un bâtiment patrimonial 2.5$ 2009 (chargé projet/ chantier pour LMA)
Hôpital Fleury- Rénovation de l'unité d'hospitalisation en santé mentale - 1.1M$ 2009 (chargé projet/ conception/ chantier pour LMA)
Institut de tourisme et d'Hôtellerie du Québec: Rénovation de la cafétéria - 0.7M$ (chargé projet/ chantier pour LMA)

Publications et articles choisis
ARQ 138. art.: 'architecture de l'habitat: l'exemple de la chaussure'. V. Coraini
Maison du 21ème siècle- Vol. 13 no1 - 2006- 'Maison bioclimatique en chanvre à Dunham'

De Blois, Michel
chargé de cours

Formation universitaire
Doctorat en aménagement, Université de Montréal, 2012
M.Sc.A, Design et complexité, Université de Montréal, 2007
Baccalauréat en design de l'environnement, Université du Québec à Montréal, 1988
Baccalauréat en administration des affaires, Université de Sherbrooke, 1985

Enseignement
AME 6046 Planification et gestion des ressources

DIN 3431 Gestion de projet
DEI 3020 Mobilier et éléments intérieurs2006-2008 DIN 2220 Méthodologie du design
DIN 4010A Capsule Problématisation
DIN 4010 et 4020 Projet de fin d'études
Actuellement professeur adjoint à l'Université Laval Faculté de l'aménagement, d'architecture, d'art et de design
École de design

Parcours professionnel
Fondateur
3654125 Canada Inc (1999-) : Développement stratégique et organisationnel, design et gestion de projets de mobilier, d'aménagement et de construction; développement de produits et mise en marché;
Ateliers Lucifer, Ébénisterie Sylvestre, Artista Fabrica (1989-2004)
Industries Show Canada (1999-2006)

Prix et distinctions
Bourse doctorale CRSH excellence, J-A. Bombardier et FQRSC
M.Sc.A avec distinction, liste d'honneur du doyen
Au cours de sa carrière professionnelle, Michel de Blois a reçu plusieurs distinctions auprès de divers organismes nationaux et internationaux, dont: National Association of Store Fixture Manufacturers (NASFM); International Council of Shopping Centers (ICSC), National Ornamental Miscelleneaous Metal Asoociation (NOMMA); Commerce Design Montréal; Virtu; SIDIM; Opération Patrimoine Montréal.

Recherche
Groupe de recherché IF, grif, montage et gestion de projets d'aménagement
Intérêts de recherché: Les processus de conception et processus de projet; approche systémique, Design management, Visualisation de l'information

Publications choisies
Chapitre de livre
de Blois, M., & Cucuzzella, C. (2009). An Approach by Design for Project Management and Organizational Design. In R. Chow, W. Jonas & G. Joost (Eds.), Design Research: Questions, Hypotheses, and Conjectures (pp. 132-151). Bloomington, IN: Design Research Network, IUniverse.
Articles revues scientifique avec comité de lecture
Lizarralde, G., de Blois, M. & Davidson, C. H. (2011). Relations intra- and inter-organizations for the study of the Temporary Multi-Organization in construction projects. International Journal of Project Organization and Management (IJPOM), 3(11), 57-77.
de Blois, M., Herazo., B.-C., Latunova, I., & Lizarralde, G. (2010). Relationships Between Construction Clients and Participants of the Building Industry: Structures and Mechanisms of Coordination and Communication. Architectural Engineering and Design Management, 6(2010), 1-20.
Lizarralde, G., de Blois, M. & Latunova, I. (2010). Structuring of Temporary Multi-Organisations: Contingency Theory in the Building Sector. Journal of Project Management, 42(4), pp. 19-36.
Articles de conférences récents (avec comité de lecture)
de Blois, M. & Latunova, I. (2012). Adaptation et complexité au sein des projets d'architecture et d'urbanisme. ARQ, Architecture-Québec, (accepté, non publié)).
Lizarralde, G., Bourgault, M., St-Pierre, C. & de Blois, M. (2011). Differences in project governance in construction in developed and developing countries. Paper presented at the CIB W107 Construction in Developing Countries, Hanoi.

Deslauriers, François
chargé de cours

Formation universitaire
Baccalauréat en ingénierie, École Polytechnique de Montréal, 1977

Cours avancés Administration / Université McGill, MBA, 1984-1987
Cours avancés Gestion de projet - niveau maîtrise / Université Concordia, 1979-1981
Cours avancés Structure - niveau maîtrise / Ecole Polytechnique de Montréal, 1978-1979

Il a suivi de nombreux séminaires de perfectionnement sur les structures de béton, assemblages en acier, calculs sismiques, contrôle des coûts et qualité totale. Il a écrit de plus quelques articles dans des revues spécialisées. Au fil des ans, il a parcouru les différents aspects de la discipline, tour à tour, concepteur, estimateur, surveillant de chantier, chargé de projet et ingénieur patron.

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec
Membre du Comité permanent du calcul des structures de la Commission Canadienne des Codes du Bâtiment – Chargé de la rédaction de la Partie 4 du Code National du Bâtiment, édition 2005 (Conseil national de recherches du Canada)

Enseignement
ARC 2321 Statique et résistance des matériaux
ARC 4324 Stratégie structurale

Expérience professionnelle
Depuis 34 ans, l'ingénieur François Deslauriers a réalisé près de 2 500 projets au sein de la firme, petits et grands, dont un grand nombre en cheminement accéléré et a acquis une expérience variée dans tous les aspects de l'ingénierie de structure. Parmi ses autres réalisations où il a agi parfois à titre de chargé de projet, soulignons:
Bâtiments industriels et pharmaceutiques
- Charles River Laboratories, Sherbrooke / Nouveau bâtiment
- Galderma, Baie-d'Urfé / Agrandissement
- Schering, Pointe-Claire / Rénovation de l'entrepôt
- Charles River Laboratories, Senneville / Bâtiments 9, 10 et 11
- Merck Frosst Canada / Divers mandats
- Roche Diagnostics, Laval
- INRS - Campus Armand-Frappier, Laval
- Boehringer Ingelheim, Laval / Agrandissement

Centres commerciaux
- Place Viau, Montréal / Nouveau centre commercial et espaces à bureaux (en cours)
- Carrefour Angrignon, Lasalle (1 million de pi2)
- Promenades de Drummondville (500 000 pi2)
- Promenades de Sorel (350 000 pi2)
- Magasin Mountain Equipment Coop, Montréal (Bâtiment vert)

De plus, il a réalisé plusieurs millions de pieds carrés d'établissements commerciaux de type centres commerciaux en rangées (strip) tels que le complexe Pointe-Claire, complexes Mobilia (Brossard et Laval), etc., ainsi que des marchés d'alimentation Métro, IGA. Steinberg, Bonanza, plusieurs dizaines de pharmacies Jean Coutu et restaurants McDonald au Québec et en Ontario et des rôtisseries St-Hubert
Édifices à bureaux et pavillons universitaires
- Casiloc, Loto-Québec / Centre multifonctionnel, bureaux et stationnement
- Maison de l'O.A.C.I., Montréal (LEED OR)
- Pavillons Jean-Coutu et Marcelle-Coutu, Université de Montréal
- Pavillon Schulich de la Faculté de Musique, Université McGill
- Collège Bourget, Rigaud / Agrandissement et diverses interventions
- Collège John Abbott, Ste-Anne-de-Bellevue / Pavillon des sciences et technologies de la santé
- Centre de biodiversité du Jardin Botanique / Université de Montréal
- Collège Jean-de-Brébeuf, Montréal / Conversion de l'ancienne chapelle en bibliothèque et complexe sportif

Dorsey, Talia
consultante

Formation universitaire
Massachusetts Institute of Technology, Masters of Architecture with honors, 2006.
The Bartlett School of Architecture, London, Postgraduate Pre-Diploma in Architecture, 2002.
Princeton University, A.B. Magna Cum Laude in Architecture, minors in Visual Arts and Russian, 1998.

Enseignement
ARC 6814 Projet final

Expérience professionnelle
Office for Metropolitan Architecture (Rotterdam, NL), Architect, 2006-2010
- West Kowloon Cultural District (Hong Kong, China) 2008-09, architect for reconception of planning strategy and program for 40-hectare cultural district including a 'Museum+' – a place for future museological experimentation – an exhibition centre, multiple theatres, concert halls, and other cultural venues, integrated public space.
- Hermitage 2014 Masterplan (State Hermitage Museum, St Petersburg, RU), 2007-10. project architect for AMO/Hermitage collaborative project to masterplan the State Hermitage Museum, St Petersburg. Comprised of multiple interventiions from urban to architectural to exhibition design
- Zeekracht North Sea Masterplan (Netherlands), 2008-09. project architect for strategic masterplan of the North Sea towards wind farm development.
- Haus der Kunst (State Gallery) (Munich, Germany), 2007. project architect for AMO and Herzog & de Meuron collaboration to develop a roadmap for the modernization of the Haus der Kunst state gallery, Munich

SENSEable Cities Laboratory (Cambridge, MA, USA), Architect / Researcher, 2005-2006
- Inside the Sponge, Post-Occupancy analysis, exhibition and publication (Cambridge, MA), 2006. project leader for post-occupancy analysis (and exhibition/publication design) of Stephen Holl's Simmons Hall, pairing advanced urban mapping technologies with 70s scientific/humanist methodology, exhibited and published at the Canadian Centre for Architecture, Montreal, Quebec

AMO / Harvard Project on the City, (Cambridge, MA), Designer / Researcher, 2004-2005
- 'Utopian? : 70s Soviet Architecture and Urbanism', research project and exhibition team member of year-long research and design project on late-modernist Soviet architecture and urbanism, including primary material research, interviews and analytical development, exhibited at Schusev State Museum of Architecture (Moscow, RU), 2010.

LUME Inc., (Montreal / New York) Founder / Chief Designer, 2003-2006
- design and development of patent-pending LED-embedded fabric for architectural application product awarded as finalist in Metropolis Magazine Next Generation Design Competition, 2003, exhibited, and published throughout North America and Europe, 2003-

Open Letter Architecture, collaborative design group, Architect Designer, 2003-2006

Distinctions et prix récents
Harold Horowitz Research Grant recipient for travel and research of "FORTH: a proposal for research into the reconfigurable territory of water", 2005
Metropolis Magazine Next Generation Design Prize Finalist, 2004
MIT Presidential Graduate Fellowship for full-time graduate studies, 2002

Publications récentes
2010 – editor [AMO] : Lagos: How it Works, Rem Koolhaas / AMO (Taschen)
2010 – co-author [AMO] : Haus der Kunst: Timeline of Change, AMO / Herzog & de Meuron (Haus der Kunst)
2009 – co-guest editor, with Rem Koolhaas : Art Forum, October issue on the future of the museum, including AMO's Hermitage 2014 Masterplan [AMO]
2008 - contributor [AMO] : Trans(ient) City, Hou Hanru, ed. (BOM)
2007 – researcher and contributor [AMO] : Al Manakh (Archis Foundation)
2007 – researcher and contributor : The Lost Vanguard: Russian Modernist Architecture 1922-1932,
Richard Pare (Monacelli Press)**2006** – co-editor : Inside the sponge: students take on MIT Simmons Hall (Canadian Centre for Architecture)

Dubé, Frédéric
professeur invité

Formation
Baccalauréat en Science (Arch.), Université McGill, 1985
Baccalauréat en arch., (Honours), Université McGill, 1986

Association professionnelle
Membre de l'Ordre des architectes du Québec

Enseignement
ARC 6812 Atelier d'architecture avancé 1
ARC 6813 Atelier d'architecture avancé 2
ARC 6814 Projet final

Expérience professionnelle
Associé, Lapointe Magne et associés, 2001-
LeMoyne Lapointe Magne, 1988-2000

Diplômé de l'Université McGill (B.Arch. 1986) Frédéric Dubé s'y méritait au terme de ses études la bourse de voyage A. F. Dunlop (1986). En 1990, il était lauréat du studio de Barcelone attribué par le Conseil des Arts du Canada. Il mène parallèlement à ses tâches d'enseignement comme critique ou professeur (universités de Montréal, McGill, UQAM, Waterloo) la pratique de l'architecture.

Principaux projets
Palais de justice Salaberry-de-Valleyfield
Résidence Alfredo-Gagliardi
École nationale de cirque, phases 1 et 2
Église Marguerite-Bourgeoys, Île-des-Soeurs
Annexe de la Bibliothèque du Parlement, Ottawa
Pavillon d'accueil au Marché Atwater, Ville de Montréal
Bain Lévesque, Montréal
Agrandissement de l'école primaire de l'Ile des Soeurs
Aménagement de l'école de cinéma de l'Université Concordia
Réaménagement du département de dialyse rénale de l'Hôpital Général de Montréal
Résidence Godue à Longueuil. Mention de l'Ordre des architectes du Québec,
Musée McCord, Montréal

Prix et distinctions
Bibliothèque du Parlement, Ottawa, Mention honorable du prix d'excellence de l'Ontario Association of Architects (OAA), 2002
Pavillon de service l au Marché Atwater, Montréal, Prix Orange de Sauvons Montréal, 2002
Bain Lévesque, Montréal, Prix Orange de Sauvons Montréal, 1999

Publications (coordonnateur pour l'agence)
Monographie MAQ 02: Dialogues avec la ville en transformation, Lapointe Magne et associés vus par Marie-Paule Macdonald, Maison de l'architecture du Québec, Montréal, 2012

Conférences
Dialogues with the transformative city, School of Architecture, University of Waterloo, March 2013

Expositions (coordonnateur pour l'agence)
Dialogues with the transformative city,
Design at Riverside, Cambridge Galleries February 26th – April 7th 2013
Dialogues avec la ville en transformation, Maison de l'architecture du Québec, 27 janvier – 5 mai 2012

Engagement communautaire
Président du comité des concours de l'Ordre des architectes du Québec (2010-)

Duguay-Lefebvre, Fannie
consultante

Formation universitaire
M.Sc.A. aménagement, Université de Montréal, en coursl
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1996

Enseignement
ARC 3018 Projet d'architecture 2

2013 **Belle chasse – ou capture de paysage, d'évènements et de mouvements – autour du viaduc Van Horne; Un projet d'espace public et d'équipement public en vidéo.** Atelier optionnel - Architecture, ville et arts médiatiques, en collaboration avec Irena Latek. Projection publique à l'UdeM.
2012 **Architecture, ville et arts médiatiques – explorations sur un lieu transitoire à Griffintown**. Atelier Forme et contexte en collaboration avec Irena Latek. Projection publique et installation audio-visuelle à l'UdeM.
2011 **Échanges/passages/paysages – explorations en architecture et arts médiatiques autour de l'Échangeur Turcot**. Atelier Forme et contexte en collaboration avec Irena Latek. Projection publique et installation audio-visuelle à l'UdeM.
2009 **Carte HD**. Workshop dans le cadre des travaux préparatoires à l'atelier « hors les murs » d'été à Barcelone, en collaboration avec Alain Carle.
2008-10 Capsule d'enseignement du montage vidéo, maîtrise professionnelle.

Parcours professionnel design urbain et architecture
2012 Urban Soland : paysages urbains, associée (en processus)
2011 Lafontaine & Soucy Architectes
2005-07 Schème / Atelier Urban Soland (Consolidation)
2000-05 Atelier Urban Soland
1996-99 Melvin Charney, MIRAC
1996 Durnerin architecte, Lyon, France
1995 Çinici mimarlik, Istanbul, Turquie

Urban Soland : paysages urbains, divers projets dont :
en cours **Aménagement du parc du bassin 3 nord, Bassin du nouveau havre, Ville de Montréal**
Client : Arrondissement Le Sud-Ouest
en cours **Plan directeur, quartier « TOD » autour de la gare de Saint-Basile-le-Grand**
Client : Saint-Basile-le-Grand
en cours **Place du centenaire, Ville de Mont-Royal**
Client : Ville de Mont-Royal
2013 **Étude urbaine, Cour de la voirie Beaugrand, Montréal**
Client : Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
2012-13 **Réaménagement de la route 299, Mont-Albert, Parc de la Gaspésie**
Client : Société des établissements de plein air du Québec - SEPAQ
2012 **Mise en valeur du secteur St-Raymond, de la falaise Saint-Jaques et des abords du CUSM, Montréal**.
Client : Arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
2012 **Restauration et mise en valeur des vestiges des fortifications de Montréal au Champ de Mars, vidéo numérique HD, 14 min. 51 sec.** Film de présentation du projet finaliste au concours Facteur.D

Chercheure au medialabAU, laboratoire de recherche-création, Université de Montréal, depuis 2001
2008-13 **Architecture de la ville mouvante** – développement de méthodes de représentation architecturale par les médias technologiques. Exploration architecturale de vidéos/espaces et de projections immersives.
2004-09 **Trans-porteurs Ecotopia-Utopia** – équipement public suscitant les nouvelles formes de la culture urbaine. Informatique et nouveaux médias dans la représentation architecturale et le projet urbain.

Expositions et mise en espace
2013 **VIVE LA VILLE!** ***Hommage à Melvin Charney par ses élèves***
Centre d'exposition et École d'architecture de l'Université de Montréal
Exposante, membre du comité d'organisation de l'exposition et mise en espace
2009 **Trans-porteurs** ***Ecotopia-Utopia***
Centre d'exposition de l'Université de Montréal
Co-commissaire, avec Irena Latek, et chargée de la mise en espace de l'exposition

Workshop professionnel et table ronde
2011 **Vidéo-ville : Comprendre la ville par la vidéo**
Table-ronde organisée par Peter Soland et la Maison de l'architecture du Québec

Dunton, Nancy
chargée de cours

Formation universitaire
Université McGill, Baccalauréat en commerce, 1983-1991
Université McGill, École d'architecture, 1967-1969

Enseignement
AME 6310 Pratique professionnelle en conservation

Conception et présentation du cours Reading the City: Montreal and its neighbourhoods à l'ecole d'architecture de l'université McGill (2008 à 2012)

Présentation du cours Design Theory au cégep Dawson (2011 et 2012)

Présentation de la séance Renovation Planning and Administration dans le cadre des cours de rénovation offerts par Héritage Montréal (1993 à 2012)

Participation communautaire
1997-2013 Conseil d'administration d'Héritage Montréal
2005-2011 Membre du Conseil d'administration d'Énergie verte Benny Farm
2002-2005 Membre du Comité pour la réutilisation des bâtiments existants du Centre universitaire de santé de McGill

Activités professionnelles
2005-2013 Consultante, conception et coordination de projets sur l'architecture

Projets
- Co-rédactrice des livres Guidebook to Contemporary Architecture in Toronto and Guidebook to Contemporary Architecture in Vancouver, Douglas & McIntyre, 2010
- Co-auteur du livre Guide de l'architecture contemporaine de Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, 2008 et Guidebook to Contemporary Architecture in Montreal, Douglas & McIntyre, 2008
- Commissaire de l'exposition QIM : un quartier sur mesure à MONOPOLI, galerie d'architecture du 19 juin au 27 octobre 2006

Contrats :
- Design et présentation des visites en ville pour le réseau des villes créatives de l'UNESCO le 21 mai 2012
- Design et coordination du circuit Architecture en lumière pour l'Ordre des architectes du Québec, 2009, 2011 et 2012
- Conception et coordination des visites architecturales pour l'assemblée générale annuelle de l'Association of Collegiate Schools of Architecture du 3 au 6 mars 2011
- Recherche, textes et coordination du livret La maison Louis-Joseph Forget pour la fondation Macdonald Stewart publié le 15 février 2011
- Coordination du colloque Pour nos villes durables, agissons! présenté par la Section du Québec du Conseil des bâtiments durables du Canada (CBDCa) le 12 et le 13 mai 2010
- Design et coordination des visites architecturales du Sommet CBDCa du 9 au 11 juin 2009
- Design et coordination de cinq séries de causeries Un patrimoine à conserver / A Heritage to Build On offertes par la ville de Westmount (2005 à 2009)
- Coordination du colloque Densifier et verdir présenté par le Chapitre du Québec, CBDCa le 30 et le 31 mai 2007
- Recensement des programmes universitaires en conservation, 2e cycle pour le Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti de l'université de Montréal (2007)
- Recensement des prix et des bourses pour l'école d'architecture de l'université de Montréal (2007)
- Coordination de Comment bâtir post-Kyoto, quatre programmes offertes par le Chapitre du Québec, CBDCa (2006)
- Conception, coordination et présentation d'une série de six visites architecturales, Le Montréal des années 60, une collaboration entre le Centre Canadien d'Architecture et DOCOMOMO (2005)
- Coordination du colloque Montréal vu de la rue, projet de collaboration entre l'université Concordia et le Centre Canadien d'Architecture (2005)

Forget, Pascal
chargé de cours

Formation universitaire
Maîtrise en architecture, Université de Montréal, 2009
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 2007
Étude à la mineure Arts et Sciences, orientation histoire de l'art et espagnol, Université de Montréal, 2004

Enseignement
ARC 1215 Dessin d'architecture

Enseignement de cours d'initiation aux logiciels Photoshop, Illustrator, InDesign et Sketchup Pro. Développement d'execices intégrés au cours.

Critique invité, programme de design de l'environnement UQAM et à l'École d'architecture de l'UdeM

Parcours professionnel
Depuis 2009 Urban Soland paysages urbains
2008 Lupien+Matteau
2007 Schème
2006 Centre hospitalier Saint-Mary,Projets spéciaux

Projets et études urbaines récents
-Place Jean-Paul-Riopelle, Correctifs techniques et réaménagements mineurs (en cours)
-Place du centenaire Ville Mont-Royal, Conception et réalisation d'un monument commémoratif (en cours)
-Les Bassins du Nouveau Havre, Montréal, Conception et réalisation du domaine public (en cours)
-Réaménagement de la route 299 à la hauteur du gîte du Mont-Albert, Conception et illustration de stratégies d'aménagement (en cours)
-Concours du réaménagement du secteur Namur—Jean-Talon Ouest, Conception d'aménagement urbains, modelisation 3d, mise en images des stratégies d'aménagement, 2011
-AHNMR, Analyse historique du système viaire et parcellaire de l'arrondissement historique et naturel du mont-Royal, 2011
-Atelier de design urbain - Secteur de l'ancien Hippodrome de Montréal, Conception d'un plan directeur visant des objectifs élevés de développement durables, 2011
-Restauration des vestiges archéologiques du Champ-de-Mars, Montréal, Mise en valeur et restauration des vestiges, 2011
-Pont de trois Pistoles, Conception d'un ouvrage d'art dans le paysages de Trois-Pistoles, 2010
-Fermeture partielle de la voie Remembrance, parc du Mont-Royal, Illustration des stratégies urbaines et paysagère, Développement d'un marquage événementiel, 2010
-Piste cyclable Côte-Sainte-Catherine, Montréal, Intégration de la piste au parvis de l'église Saint-Germain, 2010
-Concours national d'aménagement du métro Champ-de-Mars, Conception et mise en image du projet, 2010
-Concept d'aménagement préliminaire du domaine public pour la phase 1 d'aménagement du quartier Griffintown, Étude et conception des aménagements urbains et paysagers, 2010

Concours d'aménagement
-Concours pour un monument commémoratif aux pompiers morts en service à Ottawa, Conception et illustrations 3d du monument urbain, 2010
-Concours national d'aménagement du métro Champ-de-Mars, Conception et mise en image du projet, 2010
-Concours pour une oeuvre d'art à la station de métro St-Lazare, Paris, Conception et mise en image du projet, 2010
-Concours du monument à la marine canadienne, modelisation et mise en image du projet

Recherche
-Atelier PLEPUC (Université de Concordia), Participation sur invitation à un atelier de réflexion sur la place du littéraire dans les espaces publics canadiens, 2011

Frangos, Naomi
Consultante

Formation universitaire
Maîtrise Histoire et Théorie d'architecture, Université McGill, 2011
Baccalauréat en Architecture, Université McGill, 1997
Baccalauréat en Sciences d'Architecture, Université McGill, 1996
Studio Architectural en Design, Rèykyavik, Islande, 1996
Programme d'échange - études à l'étranger, Grenoble, France, 1995

Association professionnelle
Membre de l'Ordre des architectes du Québec

Enseignement
ARC 6844 Détails et intégration

2011 Mentor architecte, stage professionnel de Guillaume Bélanger et Audrey Labonté
2010 Membre du jury invité, prix Murdoch Laing, Université McGill
2010 Professeur invitée, Atelier de design, DES, UQAM, Projet final au Baccalauréat
2009 Instructeur invité, l'Atelier KITCHEN SPACE: FAST VERSUS SLOW, CCA, Montréal
2006-8 Chargée de cours, cours 'Design et Construction' DES, UQAM
2005 Chargée de cours 'Forms et Composition' DES, UQAM

Expérience professionnelle
2011-2013 Lapointe Magne Architectes, Montréal
Ilot du métro Rosemont, Montréal
Nouveau Complexe de Danse à Montréal au Quartier des spectacles

2010 Thomas Balaban Architecte, Montréal
Spa St-Jude, Montréal

2004-10 Saia Barbarese Topouzanov architectes, Montréal
Agrandissement du Complexe Sportif de l'Université Concordia et dôme saisonnier, Montréal
Hâbitations Entre Deux Âges et Coopérative Rêve Bleu, Verdun
Réamenagement du centre sportif Collège Ahuntsic, Ahuntsic
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, Montréal
UQAM Complexe des Sciences, Montréal

Prix, bourses et distinctions
Bourse d'étude Provost, Université McGill, 2010
Prix du jury -'Architectural Beauty' Concours "Archetype", prototype d'une maison écologique

Conférences, Expositions, Publications
PALPABLE VISION in the work of contemporary ceramic artist, Linda Swanson ;
publication de mon article dans Ceramics: Art and Perception, mars 2014
'Utopie', Groupe expo et conférencier selectionné: Art and Architecture, Galerie Fleurbain, Montréal
(Un) Entr'(acte) de[ux] glaces. Pierre Chareau's Maison de Verre: A Bachelor Machine ; conférencier invitée, The Body: New Paradigms, Perspectives, and Practice, Université McGill, 2011
'Water Matter', Groupe expo: 2e exposition annuelle 'XX', Fisch haus Studios, Wichita, 2006

Frappier, Maxime-Alexis
professeur invité

Formation universitaire
Baccalauréat en architecture, École d'architecture, Université de Montréal, 2000

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des architectes du Québec
Membre de l'Institut royal d'architecture du Canada

Enseignement
ARC 3011 Atelier formes et fonctions
ARC 3014 Atelier triptyque
ARC 3017 Projet d'architecture 1
ARC 6814 Projet final

Il a également enseigné à l'Université de Ho Chi Minh au Vietnam et a été invité à donner une conférence à l'université de Tapei.

Expérience professionnelle
En septembre 2006, avec Sylvain Allaire, Guy Courchesne et Benoit Dupuis, Maxime-Alexis Frappier fonde l'agence ACDF* architecture-urbanisme-intérieur qui compte aujourd'hui une cinquantaine de collaborateurs passionnés élaborant de nombreux projets d'architecture tant au Canada qu'à l'international (Émirats arabes unis, Indonésie, Vietnam). De 2000 à 2006, M. Frappier a travaillé chez Saucier + Perrotte, architectes.

Projets significatifs récents
Maison de la culture du Maroc à Montréal, 6M$
Bibliothèque de Saint-Eustache, 10M$
Bibliothèque Laure Conan et hôtel de ville, La Malbaie, 6M$
Maison mère Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, Rimouski, 50M$
Mekong Housing Bank head office tower, Ho Chi Minh City, Vietnam, 80M$, étude en réalisation
National Jewelry company in Ho Chi Minh City and Vietnam bank for agriculture and rural dev., 55M$, Vietnam, étude en réalisation
Centre aquatique et communautaire de Saint-Hyacinthe, 16M$
Centre des Métiers Minto de la Cité collégiale d'Orléans, Ottawa 13,5M$
Unité de vie des Soeurs de la charité du Sacré-Cœur de Jésus, Sherbrooke, 12,2M$

Prix et distinctions
Prix du jeune architecte 2013 de l'Institut royal d'architecture du Canada
Prix d'excellence de l'Ordre de architectes du Québec, Unité de vie des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus, Sherbrooke, 2011
Médaille du Gouverneur général du Canada en architecture, St-Germain égouts et aqueducs 2010
Prix d'excellence de l'Ordre de architectes du Québec, St-Germain égouts et aqueducs, 2009
Canadian Architect Student Award of Excellence, projet final, 2000

Concours
concours du terminal de Keelung à Taiwan - firme retenue pour la deuxième phase
Concours bibliothèque de St-Laurent 28M$ - projet finaliste
Concours bibliothèque de St-Hubert 14M$ - projet finaliste
La Cité collégiale, Centre des Métiers à Orléans, 2008, Ottawa - lauréat
Dubai international Financial center, 2008 Finaliste au concours international, Dubai, EAU -
Silk Road International competition ARABIC PARK, 2006 Xian, China - Finaliste, Abudhabi, EAU

Publications récentes
Le Devoir, 31 mars 2012: Centre récréoaquatique de Saint-Hyacinthe «Saint-Hyacinthe les bains»
RAIC Canada 2010 Governor General's medals in architecture
Canadian Architect May 2010 – Governor General's medals 2010
Canadian Architect Dec 2009 – 2009 awards of excellence

Gagné, Maxime
chargé de formation pratique

Formation
Baccalauréat en architecture, École d'architecture, Université de Montréal, 2000

Association professionnelle
Membre de l'Ordre des architectes du Québec

Enseignement
ARC 2012 Atelier d'architecture 4
ARC 6814 Projet final

Expérience professionnelle
ATELIER PANORAMA 2012-…
Fondateur et concepteur de l'Atelier Panorama.
Atelier Panorama a été fondé dans le but de créer une plateforme permettant la collaboration de créateurs regroupés autour des objectifs spécifiques de chaque projet.
De l'objet à la ville, Panorama est une agence transdiscipliaire qui voit dans les différentes échelles, autant d'opportunités d'intervenir pour redéfinir notre rapport à l'environnement et notre façon de vivre ensemble.

LAROCHE ET GAGNÉ ARCHITECTURE DESIGN 2009-2012
Associé fondateur et concepteur principal de Laroche et Gagné architecture Design.
Fondé avec Dominique Laroche, Laroche et Gagné est une agence spécialisée dans les projets à haute efficacité énergétique et mettant en application les principes de l'architecture bioclimatique. Une recherche formelle constante accompagnait un travail ou les impacts environnementaux étaient mesurés et perçus comme autant d'opportunités de renouveau de la forme architecturale.

Projets significatifs
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE NET-ZÉRO À VARENNES _ Projet en construction
RESTAURANT LE VESTIARIUM À MONTRÉAL _ Projet en réalisation
LOFT HÉBERT À MONTRÉAL_ Projet en construction
LOFT DRAPEAU À MONTRÉAL_ Projet en construction
RÉSIDENCE À ST-DONAT _ Projet construit 2012
RÉSIDENCE LEED PLATINE À OTTAWA _ Projet construit 2010
HCLM PAVILLON PHATOLOGIE BIO-MOLLÉCULAIRE À LONGUEUIL _ Étude réalisée 2010
RESTAURANT FABERGÉ À MONTRÉAL _ Projet construit 2010

Publications
LIVRE _ ARCHITECTURE DE LA CONNAISSANCE Bibliothèque Net-Zéro de Varennes. Par Jacques Plante.
LIVRE _ VIVRE ICI ET LÀ. Résidence Bristol. Par Line Pomerleau.
EXPOSITION _ RÉINVENTONS LA RUELLE! Installation. Montréal. Maison de l'architecture du Québec.
CONFÉRENCE _ MARDIS VERTS Résidence Bristol. Montréal. U de M.

Prix et distinctions
MENTION SPÉCIALE _ CONCOURS D'ARCHITECTURE Siège social de L'ordre des Architectes du Québec _ Atelier Panorama
PROJET LAURÉAT _ CONCOURS D'ARCHITECTURE Quartier des Spectacles Pôle Quartier Latin _ Atelier Panorama avec Ève Robidoux architecte
PRIX _ CANADIAN ARCHITECT AWARD OF EXCELLENCE Campus Université de Sherbrooke à Longueuil _ Marosi+Troy Architectes
PROJET LAURÉAT _ CONCOURS D'ARCHITECTURE Campus Montmorency de l'Université de Montréal _ Marosi+Troy Architectes)

Gauthier, Denyse
chargé de formation pratique

Formation universitaire
Maîtrise en Arts visuels et médiatiques Université du Québec à Montréal, 2004
Baccalauréat en Architecture Université de Montréal, 1991
Baccalauréat en Design de l'environnement Université du Québec à Montréal, 1987

Association professionnelle
Ordre des architectes du Québec, 1995

Enseignement
ARC 1011 Atelier d'architecture 1
ARC 1012 Atelier d'architecture 2

2008-13 Chargé de cours Atelier de design urbain et d'architecture, bac. en design de l'environnement, UQAM

Parcours professionnel
2005-13 ARCHITECTURE
Rénovations et ajouts de projets résidentiels Lacombe ; Lasalle ; Chabot 1 & 2 ; Tolhurst Esplanade 1 2 3 & 4 ; Drolet ; Querbes ; St--Denis ; Chambly ; Iberville ; Lasalle ; Lacombe - Montréal Rénovation commerciale: Saint-André - Montréal
2004-13 COLLABORATION
Lupien + Matteau architectes
Révision architecturale d'un projet de logements collectifs de 1200 logements et présentation d'un dossier au CCU de l'Arrondissement Rosemont La Petite-Patrie - Montréal

Urban Soland - Paysages Urbains_IBI/DAA
Représentation des critères d'architecture pour l'étude d'un plan d'ensemble - Port-au-Prince Haïti Production d'un guide PRAM Avenue du Parc - Montréal Esquisse préliminaire Étude de design urbain de la rue Notre-Dame - Montréal

Expositions
2013 Ville la ville - Hommage à Melvin Charney par ses étudiants Exposition collective Centre d'expo UdeM
2004 Dialectique de l'habiter : trilogie de la demeure Exposition solo - Galerie MAI
1999 La ville voilée et Regard et figuration Exposition duo - Centre d'exposition - UdeM
1998 La grande ét@gère (objets trouvés) Exposition collective de l'IFYA CCDD - UQAM
1998 La ville voilée : la cour de triage d'Outremont revisitée Exposition solo - Michael Coote Gallery Carleton University School of Architecture - Ottawa

Bourses et prix
2004-05 Bourses d'intégration pédagogique SCCCUM Université de Montréal Document didactique comme soutien pédagogique à l'enseignement de la genèse du projet d'architecture Exposition Plis et mouvement - Atelier d'architecture 1
2003 Bourse de formation professionnelle SCCCUM Rédaction du mémoire de maîtrise Dialectique de l'habiter
2002 Bourse du CIAM Centre interuniversitaire des arts médiatiques Projet de maîtrise Dialectique de l'habité
1999 Bourse de formation professionnelle du SCCCUM Exposition Regard et figuration Centre d'expo Udem
1997 Bourse d'aide aux artistes professionnels CALQ Regard et figuration : pour un projet d'habitat collectif
1994 Bourse d'aide aux artistes professionnels CALQ La ville voilée : la cour de triage d'Outremont revisitée
1987 Prix d'excellence académique Fonds les amis de l'art

Gauthier, Éric
consultant

Formation universitaire
Baccalauréat en architecture, Université Laval, 1983

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1986
Membre de l'Institut royal d'architecture du Canada

Enseignement
ARC 6814 Projet final

Expérience professionnelle
Les Architectes Faucher Aubertin Brodeau Gauthier
architecte chargé de projet et/ou chargé de design pour les principaux projets suivants :
- Collège de Montréal, Montréal: réaménagement de l'Ermitage (en cours).
- Collège Dawson, Montréal: agrandissement (en cours).
- École Nationale de l'Humour, Montréal: relocalisation (2005).
- Maison de la Culture Hochelaga-Maisonneuve, Montréal: transformation d'une ca-serne de pompiers (2005).
- Cinéma Impérial, Montréal: restauration et agrandissement (2005).
- Centre CDP, Montréal: construction d'un nouveau siège social (2003).
- Cirque du Soleil – Hébergement des Artistes, Montréal: 110 logements pour les artis-tes du Cirque (2003).
- Centre de production et diffusion de Carleton: salle de spectacle, bibliothèque et galerie (2003).
- Cirque du Soleil – Ateliers de costumes et décors, Montréal: nouveaux bureaux et ateliers (2001).
- Salle de spectacle l'Entrepôt, Lachine: salle de spectacle de 400 places (2001).
- Grande Bibliothèque du Québec, Montréal: concours d'architecture (2000).
- Centre des Sciences et de la Technologie, Montréal: centre d'interprétation et espa-ces commerciaux (2000).
- Centaur Théâtre, Montréal: rénovation par phases (2000).
- Musée d'Art de Saint-Laurent: étude de faisabilité (1999).
- Théâtre UBU, Montréal: rénovation du théâtre Ermitage, étude de faisabilité (1999).
- CAMMAC, Lac MacDonald: camp musical, étude de faisabilité (1999).
- Pavillon du Canada, Île Notre-Dame, Montréal: rénovation du siège social de la Socié-té du Parc des Îles (1999).
- Salle de Spectacle de l'Assomption: nouvelle salle de 650 places (1999).
- Maison de la Culture de Pointe-aux-Trembles: salle de spectacle, bibliothèque et locaux communautaires (1998).
- Bibliothèque Nationale du Québec, Montréal: recyclage d'un bâtiment industriel pour les activités de conserva-tion de la B.N.Q. (1996).
- École Nationale d'Administration Publique, Québec: concours d'architecture (1996).
- Théâtre Espace Go, Montréal: construction d'un théâtre à géométrie variable (1995).
- Centre d'interprétation de l'industrie, Shawinigan: programmation et concept architec-tural (1995).
- Biosphère, Île Sainte-Hélène, Montréal: recyclage du pavillon U.S à l'Expo 67 en cen-tre d'interprétation (1994).
- Monument National, Montréal: recyclage d'un monument historique pour l'École Na-tionale de Théâtre du Canada (1993).
- Îlot Arts - IV, Montréal: collaboration au design urbain pour l'UQAM et étude de la Maison Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse (1993).
- Le Devoir, Montréal: faisabilité pour la rénovation du siège social du Devoir (1992).
- Théâtre Corona, Montréal: étude de faisabilité (1992).
- Station Touristique du Mont Orford: rénovation et agrandissement de la station (1990).
- Théâtre du Nouveau Monde, Montréal: étude de faisabilité (1990).
- Manoir Rouville-Campbell, Mont Saint-Hilaire: recyclage d'un bâtiment historique en hôtel-restaurant (1989).

Distinctions et prix
Médaille du Gouverneur Général du Canada, Cirque du Soleil - 115 studios, Montréal, 2005
Prix d'excellence de l'ENH, Montréal, 2005

Exposition
Éric Gauthier, architecte, Le désir du neutre, présentée du 26 janvier au 11 mars 2012 au Centre d'exposition de l'Université de Montréal

Genest, Frédéric
consultant

Formation universitaire
M.Sc.A., génie mécanique, École Polytechnique de Montréal, 1999
Baccalauréat, génie mécanique, École Polytechnique de Montréal, 1996
Depuis 2002, Monsieur Genest a suivi de nombreuses formations de ASHRAE Learning Institute sur conception de bâtiments durables

Associations professionnelles
- Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec
- Grément pour concepteur de systèmes géothermiques commerciaux, Coalition canadienne de l'énergie géothermique (CCÉG), 2012
- Liste des modélisateurs expérimentés du Conseil du bâtiment durable du Canada, 2011
- Professionnel agréé « HBPD - High-Performance Building Design Professional certification », American Society of Heating, Refrigerating and Air Conditioning Engineers (ASHRAE), 2008
- Directeur régional adjoint de la région II pour le comité du transfert technologique aux chapitres ASHRAE, 2007
- Membre du Comité permanent sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments pour la révision du CMNEB, Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies
- LEED® Accredited Professional, 2004

Enseignement
- Conférencier invité pour le cours « ARC 5314 Mécanique, électricité, éclairagisme » pour présenter « Conception intégrée et Bâtiments durables », mars 2008, mars 2009, octobre 2009, octobre 2010, mai 2012
- Centre d'Innovations en Programmes Éducatifs (CIPE)- Formation « Développement durable appliqué à la mécanique du bâtiment », 4 et 5 novembre 2010, 20 et 21 mars 2013
- École Polytechnique de Montréal – Co-chargé de cours « BV-150 Conceptions mécaniques performantes », depuis automne 2012
- École Polytechnique de Montréal – Co-chargé de cours « BV-120 L'eau et les matériaux», depuis janvier 2010
- Membre de l'équipe de développement du nouveau certificat en Bâtiment durable, depuis 2009
- Co-chargé de cours « L'humain et son environnement construit », depuis septembre 2009
- Co-chargé de cours « Principes de chauffage », depuis l'hiver 1999
- Co-chargé de cours « Design et efficacité énergétique en mécanique du bâtiment », baccalauréat en génie mécanique, pour les sessions hiver et automne 2007
- Chargé de cours « Principes de chauffage », certificat en mécanique du bâtiment, depuis 2000

Activités professionnelles
- Pageau Morel, chargé de projet, associé, depuis 1998
- Groupe de recherche en intégration et développement durable en environnement bâti (GRIDD) de l'École de technologie supérieure (ÉTS), membre actif du groupe, depuis 2011
- ASHRAE, Chapitre de Montréal, éditeur du journal et participation au comité technique, de 2000 à 2007
- ASHRAE, Directeur régional adjoint de la région II (couvrant le Québec, l'Ontario et les Maritimes), de 2007 à 2010
- Code national de l'énergie pour les bâtiments (CNEB), membre du Comité permanent responsable de la préparation du CNEB 2011 (mise à jour du CMNEB 1997), de 2007 à 2010, et préparation de l'édition 2015, de 2011 à 2014

Distinctions
Au cours de sa carrière, Frédéric Genest a reçu plusieurs distinctions dont le prix Énergia de l'AQME 2009 catégorie Recommissioning pour l'OACI (premier bâtiment LEED-EB au Canada!) ainsi que plus de huit prix pour le projet du Mountain Equipment Co-op dont le prix international de l'ASHRAE Engineering Award of Excellence 2005 - meilleur projet toutes catégories confondues.

Publications et articles choisis
- GENEST, Frédéric, Ashly LYONS et Jacques DE GRÂCE. « The Normand-Maurice Building – answering to multiple needs », High Performing Building, printemps 2009.
- GENEST, Frédéric. « La géothermie couplée à une réserve thermique au 740 Bel-Air », La maîtrise de l'énergie, vol. 23, no 1, mars 2008.
- GENEST, Frédéric et V. MINEA. « A low-energy commercial building with ground-source heat pumps», IEA Heat Pump Centre, volume 26, no 2, 2008.

Godin, Joanne
consultante

Formation universitaire
Baccalauréat en architecture, École d'architecture, Université de Montréal. 1989

Association professionnelle
Membre de l'Ordre des architectes du Québec

Enseignement
ARC 6814 Projet final

Expérience professionnelle
Joanne Godin est architecte sénior au sein du groupe IBI- CHBA depuis plus de vingt ans. Directrice principale en architecture, elle dirige la conception de projets d'aménagement en architecture et en design urbain,. Elle joue un rôle actif au développement de la firme en temps que chargée de conception et à contribué à l'obtention de nombreux prix pour l'agence en design urbain et en architecture. Sa pratique couvre plusieurs domaines de l'architecture, notamment le résidentiel, l'institutionnel, l'intervention en contexte patrimonial, l'aménagement des grands territoires urbains et du domaine publique. Son parcours multidisciplinaire, des arts, au design industriel et à l'architecture lui ont permis de développer au fil des années une pratique diversifiée, investie et reconnue comme architecte concepteur chez CHBA.

Principaux projets significatifs
Le Seville, projet résidentiel, rue St-Catherine Montréal, 500 unités d'habitations, en réalisation
Tour des Canadiens, projet résidentiel, place du centenaire, 500 unités d'habitation, en cours
Les Bassins du Nouveau Havre, concours et projet, 2000 unités de logements, en cours
Places d'Armes, Montréal, réaménagement de la place publique, projet réalisé en collaboration avec le service des parcs de la ville de Montréal
Autoroute Bonaventure, plan directeur, Société du Havre de Montréal, Réaménagement de l'entrée du centre-ville de Montréal
Le Campus Outremont, plan directeur, Université de Montréal, aménagement et design urbain
Les Lofts Redpath, recyclage de l'ancienne usine à sucre Redpath en unité d'habitation, Montréal

Distinctions et prix
Médaillée de l'Institut Royal d'Architecture, 2002
Concours Alcan/Arcop, Premier prix du Jury_ Projet Gilford, 1889
Design Commerce Montréal 2002, Grand Prix du jury Le Cartet, Joanne Godin architecte et Alain Carle Architecture

Expositions
Territoire d'une Ville pour CHBA, commissaire invitée par l'institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, et concepteur de l'aménagement de l'exposition

Hadidi, Salah
chargé de cours

Formation
M.Sc.A. aménagement, option Montage et gestion de projets d'aménagement, Université de Montréal. Montréal, 2011
DESS Transport, ville, aménagement, Université de Marne la Vallée. France, 2003
Maîtrise en architecture, École Polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger. Algérie, 2001

Enseignement
AME 6410 Atelier de recherche 1

Expérience professionnelle
Quartier International de Montréal, (Montréal) :
Conseiller Projets spéciaux Depuis 2009
- Conseils divers en gestion de projets ;
- Participer à la coordination de projets spéciaux ;
- Préparer des rapports d'avancement des travaux de construction ;
- Rédiger des comptes rendus et autres textes.

Michel Lemaire architecte, (Montréal) : Stagiaire en architecture 2007– 2008
- Participer à l'élaboration d'études architecturales et techniques ;
- Participer à des études de mise aux normes (CNB) ;
- Réaliser des relevés techniques dans le cadre de rénovation de bâtiments;
- Rechercher des standards, normes et règlements de zonages.

Habitat Multi Générations, (Montréal) : Stagiaire en architecture 2006 – 2007
- Participer à l'élaboration de l'étude de faisabilité d'un projet résidentiel à Berthierville ;
- Présentation d'un projet résidentiel devant le conseil municipal de Berthierville.
- Participer à l'élaboration d'études architecturales et techniques ;

Association internationale des droits de l'enfant en difficulté et dans la souffrance (Montréal):
Chargé de projet
Depuis 2005
- Élaboration et montage de projets d'écoles et de cliniques au Cambodge et Laos ;
- Participer à l'élaboration d'études architecturales et techniques ;
- Effectuer des tâches administratives et de coordination

Stages de formation
Quartier International de Montréal. Stagiaire en gestion de projet 2009
- Faire une évaluation de l'état des lieux du mobilier urbain dans le Quartier international de Montréal et assumer la mission de premier répondant lors de la mise en opération de la Place des festivals dans le Quartier des spectacles à Montréal.

Direction de la voirie et des déplacements, Ville de Paris,
Assistant chef de projet
- Définir dans le cadre du G.P.R.U (Grand Projet de Renouvellement Urbain) les
- itinéraires de transit dans les quatre premiers arrondissements de Paris
- en utilisant les logiciels WayHome et Sytadin.

Helal, Bechara
consultant

Formation universitaire
Ph.D., École d'architecture, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, 2008-
Maîtrise en architecture, École d'architecture, Université de Montréal, 2002
Baccalauréat en architecture, École d'architecture, Université de Montréal, 2001l
Baccalauréat en Génie civil et structural, École Polytechnique, Montréal, 1996

Associations professionnelles
2002- membre junior de l'Ordre des Architectes du Québec (OAQ)

Enseignement
ARC 2104 Théories du projet architectural, conférencier invité
ARC3012 Atelier formes et techniques
ARC3017 Projet d'architecture 1
ARC 6813 Explorations en Design Architectural
ARC 6854 Études avancées en architecture

Expérience professionnelle
2005-2007 architecte stagiaire, Bosses Design, Montréal
2002-2005 architecte stagiaire, Saucier + Perrotte Architectes, Montréal
1999-2002 architecte stagiaire, Technorm Inc., consultant en normes du bâtiment, Montréal

Recherche
2012- membre de la Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture (sous la direction de Jean-Pierre Chupin)
2008- membre du Laboratoire d'Étude de l'Architecture Potentielle (LEAP)

Publications et articles choisis
- Helal, Bechara, «On the So-Called 'Experimental' Nature of Architectural Competitions» In Architectural Competitions in the Planetary Age: Cases Studies in the Organisation, Judgement, Archiving and Publishing of Architectural and Urban Design Competitions, (sous la direction de Jean-Pierre Chupin;Carmela Cucuzzella; Bechara Helal). Montréal: Potential Architecture Books, 2013.
- Helal, Bechara, «A Collective Brain in the Grey Zone of Architecture: The Hybridization of Research and Design in the Architectural Laboratory», in The 4th Symposium of Architectural Research in Finland / The 4th International Conference on Architectural Competitions: «Architecture as Human Interface». Helsinki, 2012.
- Helal, Bechara, «Tasting / Testing: On Some Analogical Links Between Architecture and Gastronomy», in The Language of Food. Cornell University, 2012.
- Helal, Bechara; Camille Crossman; Jean-Pierre Chupin, «Training Architects through Research and Theory-Building: The Architectural Pedagogy of the Ouvroir de Projets Potentiels, OUPROPO (2001-2011)», Actes de colloque, Theory By Design, Department of Design Sciences, Architecture / Artesis University College of Antwerp, Antwerpen, Belgique, 29-31 octobre 2012.
- Helal, Bechara, «Training Architects: The Uncanny Pedagogical Laboratory of the OUPROPO» In StudioSpace, (sous la direction de Brendan Cormier). Rome: SHS Publishing, 2011.
- Helal, Bechara, «Le laboratoire expérimental comme lieu de production de connaissances en architecture: Modélisation du laboratoire architectural et théorisation des pratiques de recherche associées», Actes de colloque, Colloque de la recherche étudiante en Aménagement 2011, Montréal, 29 avril 2011.
- White, Jacques; Bechara Helal, «Comment composer un jury?», ARQ La revue d'architecture, no. 154, 2011, p. 16-17.
- Helal, Bechara, «Du jugement à l'enseignement: Échanges entre expérimentations et expertises dans le cadre du ¢concours d'architecture», In De la critique du jugement dans les concours d'architecture, d'urbanisme et de paysage. 78e Congrès de l'ACFAS, Montréal, 2010.
- Helal, Bechara, «La nourriture au secours de l'architecture : l'analogie culinaire en architecture dans le contexte de l'urgence», ARQ La revue d'architecture, no. 144, 2008, p. 18.

Hidalgo-Tupia, Ernesto
chargé de cours

Formation universitaire
Maitrise ès Sciences en Génie Électrique, École Polytechnique de Montréal, 1998
Baccalauréat en Génie Mécanique et Électrique, Universidad Nacional de Ingeniería, Lima, Peru, 1989

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Enseignement
ARC 5314 Mécanique, Électricité et Éclairagisme.
En 2005-2006, M. Hidalgo-Tupia a agi à titre de coordonnateur pour le cours IGEE410 - Appareillage électrique à l'École Polytechnique de Montréal ainsi que comme chargé de laboratoire pour le cours IGEE409 - Protection des réseaux électriques.

Expérience professionnelle
SNC-LAVALIN INC., Montréal
Ingénieur Électrique
Depuis 2007
Projet: Aluminerie Qatalum, a`Mesaieed, au sud de Doha, Qatar – Spécialiste en systèmes de puissance, Analyse et Conception d'éclairage.
Projet : Usine Pilote Jonquière, Québec Canada – Spécialiste en systèmes de puissance.
Projet : Terminal méthanier Canaport du groupe Repsol-Irving Oil, Nouveau Brunswick, Canada – Spécialiste en systèmes de puissance, coordination de la protection.
Projet : Takreer Installations centrales de la protection environnementale de la Abu Dhabi Oil Refining Company, Émirats Arabes Unis – Spécialiste en systèmes de puissance, coordination de la protection.

Recherche
«Modélisation et analyse de stabilité du circuit compensateur statique variable», 1995-1998

Prix et distinctions
École Polytechnique de Montréal. «Prix Méritas 1997-98» pour les laboratoires du cours systèmes et simulation.

Ingberg, Hal
professeur invité

Formation universitaire
M.Arch., Southern California Institute of Architecture, 1988
B. Arch., McGill University, 1985
B.Sc. Arch., McGill University, 1983

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des Architectes du Québec, 1992
Membre de Comité des concours de l'Ordre des Architectes du Québec, 2004-2012
Fichier des artistes de la Politique d'intégration des arts à l'architecture, 2007

Enseignement
ARC 3012 Atelier formes et techniques
ARC 3014 Atelier triptyque
ARC 3017 Projet d'architecture 1
ARC 6814 Projet final

Expérience professionnelle
-Hal Ingberg architecte, depuis 1999

Réalisations récentes
2012 : Papillon, Lauréat au concours d'intégration des arts en architecture, YMCA de Cartierville
2010 : Papa, Lauréat au concours national en 2007, de la Commission de la capitale nationale
2009 : Katsu, Lauréat concours d'intégration des arts en architecture pour le Théâtre de Quat'sous
2008 : Buz, Lauréat au concours d'intégration des arts en architecture de la ville de Montréal
2005 : Dirty Magic, Lauréat au concours pour l'événement Paysages Éphémères

Projets en cours de réalisation
2013 : Concours d'intégration des arts en architecture, Mur rideau de CHUM
2012 : Chromazone, Lauréat au concours d'intégration des arts en architecture, Centre culturel de NDG

Distinctions depuis 2010
2012 : Bourse de type A du Conseil des Arts et des lettres du Québec
2011 : Prix Norman Slater de l'OAQ pour l'intégration des arts à l'architecture pour l'œuvre "Katsu" au Théâtre de Quat'sous,, Montréal
2010: Mention honorable aux Solutia World of Color Awards pour usage novateur du verre feuilleté

Concours (projets récents)
2011 : Complexe de soccer au C.E.S.M.
2010 : Amphithéâtre de Trois-Rivières
2010 : Finaliste au concours pour le choix d'un artiste qui participera à l'aménagement du domaine public autour du Musée des Beaux-arts de Montréal
2009 : Finaliste au concours nationale d'un œuvre d'art public, Place de l'adresse symphonique
2008 : Planétarium de Montréal
2007 : Finaliste au concours d'intégration des arts en architecture, Université du Québec en Outaouais
2006 : Finaliste au concours national d'un œuvre d'art public, Gatineau, Qc
2006 : Bibliothèque publique de Stockholm
2005 : Bibliothèque d'état de Guadalajara

Recherche
Hal Ingberg travaille présentement sur un projet de recherche, grâce à deux bourses de type «A» du Conseil des Arts et des lettres du Québec obtenue en 2007 et en 2012

Jones, Simon
consultant

Formation universitaire
Baccalauréat en architecture (diplôme professionnel), University of Waterloo, 1993
Baccalauréat en sciences environnementales (diplôme pré-professionel), University of Waterloo, 1991

Enseignement
ARC 3012 Atelier formes et techniques (atelier pluridisciplinaire avec Polytechnique/ING4901)
ARC 3640 L'architecture verte
ARC 6844 Détails et intégration

Simon Jones a aussi été conférencier invité dans les cours ARC 2302 - Construction 2 et ARC 2314 Architecture et construction 4, et critique invité aux présentations de l'atelier ARC2012 - atelier d'architecture 4. De 2002-2008, il a été chargé de cours à l'École d'architecture de l'Université McGill de plusieurs cours et ateliers.

Expérience professionnelle
L'ŒUF s.e.n.c., Montréal, depuis 2008
Résidence 'A house in four fields', La Conception, QC
Projet de développement résidentiel pour le Groupe Pacific (client)
Résidence Demark (Ottawa) – consultants en architecture bio-climatique

JULIA BOURKE ARCHITECTURE Inc, Montréal, 1998 - 2008
Projets récents à titre de chargé de projet :
Ministère de la Défense Nationale - Garnison St Jean : piste d'hébertisme
Développement résidentiel : 'Orville Station', Stittsville (Ottawa)
Résidence Dorsey, Montreal
Auberge Far Hills Inn, Val Morin réamenagement/agrandissement/plan directeur
Résidence Mozer, Lac Manitou (Ivry sur le lac)
Centre communautaire du Lac Manitou (Ivry sur le lac)
Résidence Ashburne, Rigaud
Résidence McNally, Métis sur mer
Résidence Wright Saint Faustin – Lac Carré

Engagement communautaire
DECATHLON SOLAIRE 2009 concours de conception - construction, TEAM NORTH Waterloo/Ryerson/SFU collabora¬tion, comité consultatif
CBDCa Sommet National, journée d'éducation académique, comité d'organisation, 2008
DECATHLON SOLAIRE 2007 concours de conception - construction, ÉQUIPE MONTRÉAL consortium McGill/UdeM/ETS, tuteur académique (McGill)
Sommet de faculté en design CBDCa /SCHL, comité d'organisation, 2007
Sommet de faculté en design CBDCa /SCHL, atelier de facilitation du processus de design intégré, 2006
Concours de conception intégré Ecologez – siège social Equiterre, membre du jury, 2006
Charrette de conception intégré CBDCa – projet MUCS / site Eventide site, Montréal Ouest – Participant /'catalyst', 2005.

Kenniff, Thomas-Bernard
chargé de cours

Formation universitaire
Candidat au doctorat, UCL Bartlett School of Architecture, Londres
2005 - Maitrise en architecture, Waterloo University, ON
2003 - Baccalauréat en sciences environnementales, Waterloo University, ON

Enseignement
ARC 3321 Espace architectural, cultures, sociétés

2013 (hiver) - ARCS 3106 Studio 5, Carleton University
2013 (hiver) - ARCH 4801A History and Theory of Public Space, Carleton University
2011 - ENVS 1001 History of Cities and their Architecture, UCL Bartlett
2009-2011 - Center for the Advancement of Learning and Teaching, UCL

Expérience professionnelle
2008 - MSDL Architectes, Montréal
2007 - Schème, Montréal
2006 - Cernacek Boyer Suri Design

Publications et conférences sélectionnées
2012 - « Identity in Peripheries: Barking and its Others », in Peripheries (Routledge).
2012 - « There Is No Alibi in Designing : Dialogue and Responsibility in the Design Process », présentation avec Ben Sweeting à la conférence ISPA, Newcastle.
2012 - « Grand Narratives and Heroic Regeneration in Barking », présentation à Peripheral Modernisms, University of London.
2011 - « Bakhtinian Dialogism as Framework for Participant Architectural Research », présentation et article publié dans les actes de Considering Research, Architecural Research Center Consortium, Détroit, MI.
2011 - « Shifting Identities in East London », On Site, no. 25.
2010 - « South London Ecstasy », Canadian Architect, août 2010.
2009 - « A Revaluation of Public Space in Toronto », présentation à Cities, Anglo-American Conference of Historians, Londres, UK.

Distinctions
2009-2012 - Overseas Research Scholarship, UCL (45,000 GBP sur trois ans)
2008-2012 - Bourse de doctorat du CRSH, (80,000 CAD sur quatre ans)
2009-2011 - Bourses de recherche, UCL (trois bourses individuelles, total 2,000 GBP)
2009 - Bourse Molson, London Goodenough Association of Canada (4,000 GBP)
2009 - Bourse J.B.C. Watkins, Canada Council for the Arts (5,000 CAD)

Expositions
2012 - Carte des ruelles de Montréal pour ABC: MTL, CCA, Montréal
2010 - Installation interactive pour Cities Methodologies, UCL, Londres

Kowal, Stephan
chargé de cours et chargé de formation pratique

Formation universitaire
Ph.D individualisé en architecture, École d'architecture, Université de Montréal, (en cours)
M.Arch II, SCI-ARC - Southern California Institute of Architecture, Los Angeles, California, 2000
Baccalauréat en Architecture, École d'architecture, Université de Montréal, 1997
Voyage d'étude à Paris, 1996, Session d'été, histoire avancée de l'architecture; Rome, Italie, 1995

Enseignement
ARC 1215 Dessin d'architecture
ARC 1011 Atelier d'architecture 1
ARC 1012 Atelier d'architecture 2
ARC 1102 Histoire de l'architecture moderne, 1 séance
ARC 2011 Atelier d'architecture 3
ARC 2012 Atelier d'architecture 4
ARC 3011 Atelier forme et fonction
Atelier d'été à Los Angeles, 2007
Projet SEUR, Atelier d'introduction à l'architecture, élèves de secondaire 3 à 5, Été 2008
Expert extérieur, Projet de Master (2 étudiants) École Polytechnique Fédérale de Lausanne – EPFL, Suisse, Faculté ENAC, Section architecture, 2008
Teaching assistant, Design Development, Southern California Institute of Architecture (SCI-ARC), Los Angeles, 1999
Critique invité : McGill University, School of Architecture; UQAM Design de l'environnement; USF University of South Florida, School of Architecture; Southern California, Institute of Architecture (SCI-Arc); École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)

Recherche
Membre du groupe de recherche MédialabAU, depuis 2009
Intégration pédagogique: Document didactique comme projet de soutien pédagogique à l'enseignement de la genèse du projet d'architecture Responsable Denyse Gauthier, professeur Denis Bilodeau

Participation universitaire
Membre de jury, Charrette interuniversitaire du Centre Canadien d'Architecture, Montréal, 2013
Assemblée départementale: École d'architecture, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, Représentant [élu] des chargé-es de cours et de formation pratique, 2007-2011
ARQ - Architecture Québec, Membre du comité de rédaction de la revue, 2006-2012
Regroupement des Étudiants en Architecture (RÉA) de l'Université de Montréal, Représentant étudiant en architecture pour le Québec, États généraux de l'éducation au Québec, 1995-1996

Conférences
«Mapping Mapping in Architecture: Architecture's Geographical Trun / Digital Revolution in Geography», ARCH 406 Guest Speaker, McGill University, février 2013
Le Cartographon : entre média et architecture, Colloque international in situ, de visu, in motu : architecture, cinéma et arts technologiques, École d'architecture de l'UdeM, sept. 2011

Expérience professionnelle
Planneur, Montréal, Québec, Atelier de design, cofondateur, idéation, consultations, concours, 2003-
Atelier Urban Soland, Montréal, Québec, 2004
MacDonald Architects, San Francisco, Californie : project architect, 2003

Publications récentes et articles choisis
Kowal, Stephan. The Cartographatron—Between Media and Architecture: McLuhan, Giedion, Tyrwhitt, and Doxiadis. In Cartographies of Place: Ways of Representing the Urban, sous la dir. de Michael Darroch, Univ. of Windsor et Janine Marchessault, York Univ. McGill-Queen's University Press. (à paraître)
Kowal, Stephan. 2013. Les théories rétrospectives de Rafael Moneo. ARQ Architecture-Québec numéro 162, (février): 525-27. [ISSN:1203-1488]
Kowal, Stephan. 2012. Vieins idé – reiseruter og landskap. (Trad. norvégienne de Reviewing Routes and Roads). In Arkitektur N- The Norwegian Review of Architecture 8/12, no. 8, 2012, p. 88-89.

Krausz, Peter
Professeur titulaire, département d'histoire de l'art et études cinématographiques

Formation
Académie des Beaux-Arts de Bucarest, 1964-1969

Associations professionnelles
RAAV (Regroupement des artistes en arts visuels du Québec), depuis 1990
Académie royale des Arts du Canada, depuis 2010

Enseignement
ARP 1800 Techniques et procédés picturaux
ARP 2012 Dessin 2

Expositions individuelles (sélection)
2013 *Peter Krausz –Survol 2004-2013,* Musée des beaux-arts de Sherbrooke
2012 *Peter Krausz-Landscapes, Gallery Jones,* Vancouver
2010 *Persephone's Island,* Mira Godard Gallery, Toronto
Peter Krausz-2010, Galerie de Bellefeuille, Montréal
No Man's Land, Maison de la Culture Côte-des-Neiges, Montréal
2009 *(No) Man's Land,* Forum Gallery, New York et Los Angeles
2007 *Eucosmie,* Mira Godard Gallery, Toronto
2006 *(Sans) Horizon,* Centre National d'exposition de Jonquière;
2006 *(Sans) Horizon,* Salle Alfred-Pellan, Maison des arts de Laval
2006 *Vespérales,* Galerie de Bellefeuille, Montréal

Expositions collectives (sélection)
2013 *Dans ces dessins mes mains rêvent,* Musée des beaux-arts de Montréal
2012 *Painters/Printmakers,* Mira Godard Gallery, Toronto
Five Decades, Art and Artists of Forum Gallery 1962-2012, Forum Gallery, New York
The Self-Portrait Show, Mira Godard Gallery, Toronto
Ana Notes sur Notes, SMCQ à la Chapelle historique du Bon-Pasteur, Montréal
Mon cœur est un violon, OSM, Montréal
2011 *NINE,* Art Strand, Provincetown, Mas.
ARC show, Harbinger Gallery, Waterloo, Ont.
2010 *Chimère/Shimmer,* Musée national des beaux-arts du Québec
Ces artistes qui impriment, Grande Bibliothèque et Centre d'Archives de Montréal
2009 *Hyperliens,* Musée d'art contemporain des Laurentides
2008 *Coast to Coast: Landscape Paintings,* Mira Godard Gallery, Toronto
2008 *A View From Here: A Group Exhibition of Contemporary Landscapes,* Judson Gallery, Los Angeles

Catalogues, publications et film documentaire récents
2012 Catalogue T*he Self-Portrait Show,* Mira Godard Gallery, Toronto; Publication *Ana Notes sur Notes,* SMC
Publication *Mon cœur est un violon,* OSM
2011 Publication *À Rayons Ouverts,* No.87, BANQ
2010 Catalogue *Peter Krausz-2010,* Galerie de Bellefeuille, Montréal; Catalogue *Chimère/Shimmers,* MNBAQ, Québec, texte de Anne-Marie Ninacs; Catalogue *Ces artistes qui impriment,* Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, texte de Gilles Daigneault; *Mourir ce n'est que…,* Livre d'artiste en collaboration avec Jacques-Bernard Roumanes, Collection de la BANQ, Montréal; *Portfolio,* dans « é les écrits », No.130, directeur Pierre Ouellet; *(No) Man's Land-Peter Krausz* catalogue pour l'exposition au MCCdesN, Montréal, textes de Horia Avram et Florence Chantoury-Lacombe
2009 *(No) Man's Land,* film documentaire de 52 min. réalisé par Doina Harap, F.I.F.A.
2007 *Voire,* Pierre Ouellet, (Collection L'appel des mots), Éditions de l'Hexagone
2006 Catalogue *Penser grand. Question d'échelle volet ½,* Musée d'art de Joliette

Prix et distinctions
Bourse « Assistance to Visual Artists – Project Grants program», Conseil des Arts du Canada, avril 2010

Laforest, Alain
chargé de cours

Formation universitaire
Cours de perfectionnement en techniques photographiques grand format (Zone System), Université d'Ottawa

Enseignement
AME 2340 Photographie en aménagement

Expérience professionnelle
- Cofondateur de la galerie Monopoli (2001) devenue en 2010 la Maison de l'architecture du Québec et secrétaire du Conseil d'administration
- Photographe d'architecture de 1976 à ce jour pour de nombreuses firmes d'architectures dont : Pierre Thibault, architecte, Saia Barbarese Topouzanov, architectes, Daoust Lestage inc.architectes, Saucier+Perrotte, architectes, Affleck et DeLa Riva architectes, Atelier Big City, Atelier in situ, Schème, consultants, Dupuis Le Tourneux, architects, Les architectes Boutros et Pratte, Desnoyers, Mercure et associés, architectes, Bart, Carrier, Gauthier et Fortier et associés, architectes.
- Documentation photographique de la construction de la CDP Capital
- Documentation photographique pour la Ville de Montréal des bâtiments institutionnels et résidentiels de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal.
- Responsable technique du théâtre Paul-Desmarais du Centre Canadien d'Architecture de 1989 à 2004
- Photographe pour le Centre Canadien d'Architecture de 1984 à 2009
- Responsable de la Diapothèque du Centre Canadien d'Architecture de 1984 à 2004
- Chef des Services photographiques du Centre Canadien d'Architecture de 1986 à 2009
- Photographe pour Phyllis Lambert architecte de 1976 à 1984
- Créateur multimédia au Centre Canadien d'Architecture de 2003 à 2009

Distinctions
Photographe de 16 projets architecturaux récipiendaires de Prix d'Excellence de l'Ordre des Architectes du Québec
Photographe de 6 projets architecturaux récipiendaires de Médailles du Gouverneur Général du Canada

Publications et articles choisis

Livre
Atelier Build, Michael Carroll, Danita Rooyakkers, Tuns Press, 2010 (photographe principal)
Les maisons-nature de Pierre Thibault, Éditions La Presse, 2010 (photographe pour la majorité des photos)
Guide de l'architecture contemporaine de Montréal, Nancy Dunton et Helen Malkin, Les Presses de l'Université de Montréal, 2008 (direction photographique et photographe)

Revues et journaux
Architectural Record, Progressive Architecture, Architectural Review, D+A architecture, Architecture à Vivre, Domus, Abitare, Arca, Canadian Architect, Azure, Wallpaper, Intérieur, Le Devoir, La Presse, , New York Times, Le Nouvel Observateur, etc.

Lagacé, René
chargé de cours

Formation universitaire
Baccalauréat en droit (1985)
Baccalauréat en architecture (1969)
Baccalauréat ès arts (1965)
Stages de perfectionnement en enveloppe du bâtiment, recyclage de bâtiment, accessibilité universelle des bâtiments, isolation, toitures, fenêtres, maçonnerie, aspects juridiques de la construction, médiation, arbitrage, informatique (Autocad, SketchUp, Explorer, WordPerfect, Word, PowerPoint, Access, Outlook ...).

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1972
Membre de l'Institut Royal d'architecture du Canada, 1972
Membre de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec, 1985
Membre du Barreau du Québec, 1986.

Enseignement
ARC 6833 Pratique et gestion stratégique

Chargé de cours en droit à l'École d'architecture de l'Université Laval (2002, 2003, 2004, ARC-66352).

Expérience professionnelle
Pratique autonome de l'architecture depuis 1972. Pratique autonome du droit comme avocat depuis 1986. Membre du groupe de travail sur l'arbitrage multipartite du Centre canadien d'arbitrage commercial. Membre de la Commission d'arbitrage sur la protection du patrimoine immobilier de la Ville de Montréal (1993 à 2002). Arbitre, inspecteur et examinateur à l'Ordre des architectes du Québec.

Recherche
Mise à jour continue en droit de l'architecture publiée sur le site StudiUM de ARC6833-RL.

Distinctions
Mérite du Barreau 1993.

Publications et articles choisis
LAGACÉ, René, *Professionnels du bâtiment et protection du public,* Montréal 2001.
LAGACÉ, René, «La protection de l'œuvre des créateurs en aménagement et en design» n° 3, vol. 5, mai 2001, revue *L'Autre Forum,* Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal.
LAGACÉ, René, *Les aspects juridiques de la pratique de l'architecture*, 3e édition, Montréal 1996.
LAGACÉ, René, « Réflexion sur la responsabilité de l'urbanisme », février-mars 1986, revue *L'Urbaniste,* Montréal, Ordre des urbanistes du Québec.

Langford, Richard
chargé de formation pratique

Formation universitaire
Baccalauréat en architecture, Université Laval
Études d'un an DPLG, ENSA de Toulouse
Baccalauréat en design de l'environnement, UQAM

Association professionnelle
Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1998

Enseignement
ARC 1011 Atelier d'architecture 1
ARC 1012 Atelier d'architecture 2
ARC 2012 Atelier d'architecture 4

Expériences professionnelles
Associé-principal -Lafontaine Langford, architectes, depuis 2001

2006-2013 : Chargé de projet pour les études préliminaires et avant-projet sommaire (APS) pour les gares suivantes sur les lignes grande vitesse (LGV) Djelfa-Laghouat et Bjordj-Bou-Arreridj Thenia avec la mise à niveau des infrastructures existantes à de nouvelles technologies :
Djelfa : nouvelles constructions.
Laghouat voyageurs: nouvelles constructions.
Laghouat marchandises : nouvelles constructions.
Bouira : nouvelles constructions, gare ferroviaire.
Tlemcen : nouvel atelier ferroviaire de 3 600 m2 adjacent à la gare existante.

2007-2013 : Plus d'une trentaine de rénovations à l'extérieur et à l'intérieur sur des écoles et des édifices appartenant à la Commission scolaire de Montréal, (CSDM) :
Centre culturel vietnamien Hông Duc.
Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP}.
École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration de Montréal (ÉMICA).
École Jeanne-LeBer .
École primaire Saint-Bernardin.
École Barthélémy-Vimont.
École Garneau, garage LaFontaine.

Depuis 2001, plusieurs projets industriels, commerciaux et résidentiels :
Acier Nova. siège social à La Salle .
Interquisa-Canada, Montréa1.
Restaurant Aikawa, Dollard-des-Ormeaux.
Complexe d'habitations en rangée Marcoux, Faubourg Boisbriand.
Soeurs Sainte-Marcelline, Résidence L'amitié, Montréal
Résidence Fortin-Wells, arrondissement Sillery à Québec.
Résidence du village Shaughnessy, rue Tupper à Montréal.

Distinctions et publications
Commerce Design Montréal, Grand Prix du Jury 2004, Restaurant Aikawa, Dollard-des-Ormeaux.
Médaille du mérite architectural de la Ville de Québec 2006, catégorie résidentielle pavillonnaire, Maison Fortin Wells, arrondissement Sillery à Québec.
Maison Fortin-Wells et la résidence du village Shaughnessy - sous la direction de Martin Dubois, Architecture, habitat et espace vital ou Québec, 100 maisons contemporaines, Les Publications du Québec, novembre 2006.

Lapierre, Katherine
chargée de formation pratique

Formation universitaire
Doctorat en études et pratiques des arts, Université du Québec à Montréal (en cours)
M.Arch.II Architectural History and Theory, Université McGill, Montréal, 2002 - 2003
M.A. Landscape Study Architecture (distinction), University of Westminster, Londres, U.K., 1997 - 1998
Baccalauréat en Architecture (prix SITQ), Université de Montréal, 1993 - 1997

Enseignement
ARC 1011 Atelier d'architecture 1
ARC 1012 Atelier d'architecture 2

École de design de l'Université du Québec à Montréal, professeure invitée et chargée de cours. Ateliers de troisième année du Baccalauréat en design de l'environnement DES5530/DES6530, 2008 - 2009.

Recherche
NXI GESTATIO design lab / Hexagram, École de design de l'Université du Québec à Montréal, assistante de recherche, 2003 – 2007. Direction de projet : Nicolas Reeves.
médialabAU, École d'architecture de l'Université de Montréal, assistante de recherche. 2002 – 2003. Direction de projet : Irena Latek.

Prix et distinctions
Bourse Recherche Création, Conseil des Arts et des Lettres du Québec, Architecture, 2006 et 2013
Résidence de recherche et de création pour architectes à la British School at Rome, Conseil des Arts et des Lettres du Québec, Architecture, 2011
Bourse du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (fqrsc), 2007
Bourse d'excellence de l'Université du Québec à Montréal, 2005

Exposition solo
« Folie », centre des arts actuels SKOL, Montréal, 2008

Expositions collectives
« Fountains & Drains», British School at Rome, Italie, 2011
« 70 architect(e)s », centre de Design de l'UQAM, Montréal, 2007
« Ravaudage urbain », centre d'artistes Axenéo-7, Gatineau, 2003
« Espaces mouvants - Softs Public Spaces », galerie de la Société des Arts Technologiques (SAT), 2003
« Vue sur le ciel », centre d'histoire de Montréal, 2000
« Indexing Athens », galerie de l'École d'Architecture de l'Université de Westminster, Londres, 1997

Publications
« La tour de silex d'Ében Ezer par Robert Garcet, de l'archéologie du vivant à l'image de la cité idéale ». Dandelion magazine, The Mapping Issue, 37.1, 2011
« Richard Greaves – Archisculpture et poésie du territoire ». DPI, no. 4, 2005
« Parc La Fontaine ». Montréal: A Written City in Twelve Pieces, publication réalisée dans le cadre des séminaires dirigés par Ricardo L. Castro, Critical Writing Seminar, History and Theory of Architecture, McGill University, 2002

Communications
« Garbatella – a walk with Jacopo Benci », présentation, Errances, centre des arts actuels SKOL, Montréal, 2012
« Planneur », présentation, Brown Bag: ASA-sponsored lecture series, École d'Architecture de l'Université McGill, avec planneur, 2005

Concours
« Planneur », Atelier de design, Montréal, cofondatrice depuis 2003. Lauréats au Concours d'idées sur la signature extérieure de la Banque Laurentienne, Montréal 2005 ; Mention honorable du jury au concours Jardins Éphémères Espace 400e, Québec 2008.

Lasserre, Fabien
consultant

Formation universitaire
Habilitation à la Maitrise d'Oeuvre en Nom Propre, HMONP (France), 2007
Diplôme d'Architecte d'Etat (France), 2006
Programme Erasmus à l'Ecole d'Architecture Ion Mincu de Bucarest (Roumanie), 2005 - 2006
Ecole d'architecture de Toulouse (France), 2001 - 2006

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des Architectes du Québec, 2011

Enseignement
ARC 6844 Détails et intégration

Conférencier invité, École d'été en agriculture urbaine, UQAM/ISE/CRAPAUD, 2012; École de Design de l'environnement, UQAM 2012.

Expérience professionnelle
mai 2010 - aujourd'hui
Groupe IBI Cardinal Hardy Beinhaker Architecture: Architecte Intermédiaire

septembre 2006 - septembre 2009
Séquences (Toulouse, France): Architecte chargé de conception

janvier 2005 - juin 2005
Séquences (Toulouse, France): Stagiaire en architecture

Concours
Concours d'idées en Design Urbain: Pôle du quartier Latin de Montréal (Québec)
Collaboration avec Atelier Barda, mai 2012
Helsinki central library open internationnal architectural competition (Finlande)
Collaboration avec Atelier Barda, Antti Vaino, NIPpayage, Laetitia Combebias et Etienne Bertaud, avril 2012
Olympic Games Information Pavilion, Londres (UK), juillet 2011
Williamsburgh waterfront performance venue New-York (US)
Collaboration avec Atelier Barda, aout 2010
Benetton, designing in Teheran (Iran), mars 2009
W-awards: château d'eau et greffe architecturale Latina (Italie), avril 2008

Distinctions et prix
Prix du public, Concours d'idées en Design Urbain: Pôle du quartier Latin de Montréal (Québec), mai 2012

Publications
Revue URBANIA (septembre 2012) Rédaction d'une chronique relevant de l'agriculture urbaine pour la revue:«Si Montréal était une ferme»

Lebeau, Florence
chargée de cours

Formation universitaire
Diplôme d'études supérieures spécialisées en Conseil en management, UQAM, 2003
Études de deuxième cycle en Histoire de l'art, UQAM, 1987-1988
Baccalauréat spécialisé en Design de l'environnement, UQAM, 1983

Affiliations professionnelles
Ordre des administrateurs agréés du Québec

Enseignement
ARC 2101 Personne-environnement, École d'architecture, Université de Montréal
DEI 2100 Atelier Bureaux, École de design - Orientation design d'intérieur, Université de Montréal
FAM 1200 Espace ressource : l'individu, École de design, UQAM
DES 755X Séminaire thématique sur le transport en commun, École de design, UQAM
DES Étude des styles de mobilier, École québécoise du meuble et du bois ouvré, CEGEP de Victoriaville

Contributions institutionnelles
2013- 2015 Comité universitaire d'intégration pédagogique
2012- 2014 Comité local de soutien à l'enseignement, École d'architecture
2011- 2013 Assemblée départementale, École d'architecture
2009 -2013 Comité local d'intégration pédagogique, Faculté de l'aménagement

Expérience professionnelle
Consultante indépendante depuis plus de vingt ans, elle effectue des mandats d'études et de gestion de projets et services auprès d'organismes professionnels et manufacturiers, de syndicats de copropriétés et de clients privés. Elle a ainsi participé à la création d'entreprises et d'organismes dans le milieu du design et agi comme administrateur ou officier sur certains conseils d'administration.
Jurée appréciée pour ses commentaires, elle a également conçu et coordonné plusieurs concours et jurys, tant académiques que professionnels, dont Téléboutique Bell du design (1994-1996), ALUDESIGN 1998 du Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium, Flamme Bleue de Gaz Métropolitain (2000-2006)

Distinctions et prix
2009 Membre honoraire de l'Association de médiation familiale du Québec
2004 Membre honoraire de l'Association des designers industriels du Québec
2003 Félicitations du Recteur, UQAM
2002 Diplômée d'influences, Association des diplômées de l'UQAM
2001 Prix Reconnaissance, Ordre des administrateurs agréés du Québec

Recherches et publications
Intéressée par la recherche et sa diffusion, elle a signé plusieurs publications dans le secteur du design dont Le marché de l'art en design d'intérieur, Tome ! et Annexes (1990, Consultation du milieu du design québécois sur le plan d'action proposé par l'Alliance nationale du design (1993), Étude de la valeur socio-économique du design au Québec (1994) et collaboré à diverses recherches dont celles du Timbre postal et vignettes sur le design industriel canadien (1997) et du Biographical Dictionary of Architects in Canada, 1800-1950 (maintenant sur le web).

Communications diverses
Intégrer les nouvelles populations en situation de handicap aux études supérieures (titre provisoire), vidéo, Comité Inter-ordres (collèges-universités), 2013
Initiation à l'enseignement universitaire pour les nouveaux professeurs et chargés de cours, table ronde, Service de soutien à l'enseignement de l'Université de Montréal, 2012
La bibliothèque comme objet et lieu d'apprentissage pédagogique, conférence, Réunion des cadres de la direction des bibliothèques de l'Université de Montréal, 2010,

Engagement communautaire
Participation bénévole au Comité aménagement et milieu de vie de la Coalition de la Petite-Bourgogne
Soutien actif à trois musées montréalais

Lebel, Annie
professeure invitée

Formation universitaire
Maîtrise en histoire et théorie, Université McGill, 1994
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1987

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1996

Enseignement
ARC 3015 Atelier formes et contexte
AME 6415 Atelier en design urbain 2
ARC 6812 Atelier d'architecture avancé 1
ARC 6814 Projet final

Annie Lebel a participé également à l'enseignement de l'École de design de l'UQÀM (DESS en Design d'événements, Production d'un événement, Design et intégration multimédia, Micro-architecture transformable) et à l'École d'architecture, Université McGill (Tutorat pour le projet final, Atelier M1, Atelier U1)

Expérience professionnelle
Annie Lebel travaille autant sur des projets d'architecture publique et culturelle, d'architecture résidentielle et commerciale, des installations paysagères, de muséographie et des études urbaines.

Quelques projets récents : Chai Sugar Hill, Knowlton, Conception du chai et du bâtiment d'accueil pour un vignoble (en cours); Centre PHI, Montréal Recyclage d'un bâtiment industriel en centre de diffusion artistique, consortium avec Shapiro + Wolf, 2012; Milieu humide, Montréal, Installation paysagère pour l'aménagement du carrefour giratoire de l'entrée à l'Île-des-Soeurs, en collaboration avec vlan paysages, 2008; Centre de danse compagnie Marie Chouinard, Montréal Conversion d'une bibliothèque et un auditorium en centre de danse, 2007; Théâtre des Deux Rives, Saint-Jean-sur-Richelieu Rénovation et agrandissement d'un théâtre de 800 places, 2006; Résidence Casgrain, Villeray, Montréal, Conversion d'un immeuble commercial en deux lofts résidentiels, 2005;

Études urbaines : Secteur sud-ouest du Canal Lachine, Montréal, Étude de planification urbaine, en collaboration avec vlan paysages; Secteur Bellechasse, Montréal, Atelier de design urbain pour la revitalisation du secteur_en collaboration avec vlan paysages, Nik Luca, Martin Roy et Kim Letendre; Campus Outremont - Secteur Acadie, Montréal, Étude d'architecture urbaine et de configuration des lieux publics;

Muséographie : Structures d'interprétation de l'arboretum, Jardin botanique de Montréal, 2013
Radio-Canada, une histoire à suivre. Exposition sur les 75 ans de radio-Canada, Musée de la civilisation, 2011
Montréal : points de vue. Exposition permanente sur l'histoire de Montréal, Musée McCord, 2010

Concours
Bilbliothèque Saul-Bellow de Lachine, proposition pour l'agrandissement et la transformation de la bibliothèque existante, 2011
Planétarium de Montréal, Proposition pour la création du nouveau planétarium, 2008
Expo universelle Shangaï, Proposition pour la mise en espace de l'exposition sur Montréal, 2008
SSDM, Dolbeau-Mistassini, Québec, Proposition pour la création d'une salle de spectacle, 2008

Prix et distinctions
Mention pour le concours "Les arts et la ville", Milieu humide, Île-des-soeurs. 2009
Médaille du Gouverneur général, Structure d'accueil des Jardins de Métis. 2006
Grand prix d'excellence de l'OAQ pour l'édifice Zone, 1997

conférences
Milieu Humide, Roadshow pancanadien 2009, dans 8 Écoles d'architecture canadiennes

Leclerc, Mathieu
chargé de cours

Formation universitaire
Baccalauréat en génie informatique, Université Laval, Québec, 2005

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec à titre d'ingénieur, depuis 2005 (no de permis 137258)
Membre de Professional Engineers Ontario à titre de Professional Engineer, depuis 2010 (no de permis 100155045)
Membre de Association of Professional Engineers and Geoscientists of British Columbia à titre de Professional Engineer, depuis 2011 (no de permis 36088)

Affiliations professionnelles
Professionnel agréé LEED BD+C (LEED AP BD+C)
Membre du Conseil du bâtiment durable du Canada – Section Québec

Enseignement
ARC5314 Mécanique, électricité et éclairagisme (partie électricité)

Expérience professionnelle
Pageau Morel et associés inc. : Ingénieur en électricité (2005-présent) et associé (2011-présent)
Projets significatifs (chargé de projets ou ingénieur principal en électricité) :
-Hôtel Mount Stephen, Montréal
-Mountain Equipment Co-op – Magasins de Longueuil, Barrie (ON), North Vancouver (BC)
-Mountain Equipement Co-op – Siège social, Vancouver (BC)
-Organisation de l'Aviation Civile Internationale – 999 University
-Commission scolaire de Montréal – Écoles Barclay et Sans-Frontières
-Cité du Multimédia – Morgan Stanley, OpenText, Logibec, Thomson Reuters
-Complexe Desjardins – Kynégraf et éclairage de la Grande Place
-GlaxoSmithKline – Édifice à bureaux, Sainte-Foy
-Réseau des Sports (RDS) et CTV – 1755 René-Lévesque Est

Prix et distictions
ASHRAE Technology Award 2012 – New Commercial Building : First Place, décerné pour le projet Mountain Equipment Co-op Longueuil
Énergia de l'AQME 2011 | Nouveaux bâtiments - tous secteurs, décerné pour le projet Mountain Equipement Co-op Longueuil

Autres expériences professionnelles
Conférencier | Le sous-mesurage électrique : pour savoir et agir, Mini-colloque de l'Association des gestionnaires de parcs immobiliers (AGPI), Montréal (16 mai 2012) et Québec (17 mai 2012)
Lightfair International | Las Vegas, NV (2010 et 2012), Philadelphia, PA (2011)

Publications
Et la lumière (bleue) fut!, revue Électricité Québec, avril 2013.
C'est la foire!, revue Électricité Québec, juillet 2012.
L'éclairage naturel pour les nuls, revue Électricité Québec, avril 2012.
Mythes et réalités en éclairage – Partie 2, revue Électricité Québec, décembre 2011.
Mythes et réalités en éclairage, revue Électricité Québec, mai 2011.
La lutte contre la pollution lumineuse : un acte de construction durable, revue Électricité Québec, septembre 2010
Poser les bases d'un éclairage durable, revue Électricité Québec, avril 2010.

Lemieux-Blanchard, Mathieu
chargé de formation pratique

Formation universitaire
Maîtrise en Architecture I, Université Harvard, Graduate School of Design, 2005-2009
Baccalauréat en Sciences Architecture, Université McGill, Faculty of Engineering, School of Architecture 2001-2004

Enseignement
ARC 2012 Atelier d'architecture 3

Harvard Graduate School of Design, Instructeur studio, Career Discovery program, Été 2009
Washington University à Saint-Louis, Sam Fox School of Design, chargé de cours invité, Automne 2007
Critique invité, McGill University, Boston architectural college, Sam Fox School of Design, MIT Undergraduate program, Harvard GSD

Expérience professionnelle
Atelier T.A.G., Montréal, 2013-
- Concours d'architecture du Musée des beaux-arts de Montréal, Pavillon 5

Toshiko Mori Architect, PLLC New York, 2010- 2013
- Campus Novartis, Cambridge, 2010-présent
  Conception schématique, Développement du design et production de dessins de construction d'un bâtiment de 25 000 m2 de laboratoires de recherche biomédicale et d'espaces de bureaux.
- Biennale de Venise, 2012, Venise, Italie
  Chef d'équipe d'installation pour l'exposition « Common Ground », situé dans le pavillon principal
- A+A residence, Bedford, 2010-présent, É.-U.
  Conception Schématique, Développement du Design et Dessins de Construction pour une résidence de campagne de 600 m2
- Aalto 2015 compétition, 2012, Espoo, Finlande
  Chargé de projet pour la compétition Aalto 2015, campus universitaire de 40 000 m2
- Brooklyn Children Museum Canopy, New York, 2010-présent, É.-U.
  Dessins de construction pour une structure extérieure de 250 m2 pour la cour du Musée des Enfants de Brooklyn. Rapport étroit avec la firme d'ingénieur ARUP et la Commission de Développement du Design de la ville de New York.

Office for Metropolitan Architecture, New York, 2009-2010
- Musée National des Beaux-Arts du Québec,
  Participation au Design des phases 1 et 2 pour l'entrée gagnante du Concours pour le nouveau pavillon du Musée

f451 Arquitectura, Barcelone, 2008 (été)
- Maison ORDOS 100, Ordos, Mongolie Intérieure
  Conception schématique et développement du dsign d'une maison de 500 m^2 sur un plan urbain conçu par Ai Wei Wei

Architetto Mario Moretti, Rome, 2005
Saucier + Perrotte Architectes, Montréal, 2004-2005 (étés)
Atelier T.A.G., Montréal, 2004

Distinctions et prix
Université Harvard : Araldo Cossutta Prize pour l'excellence du design, 2007; James Templeton Kelley Prize, projet de thèse, Nommé, 2009; Harvard University Associates in Canada Scholarship. 2007-2009; GSD PLATFORM/Studiowork (livre) 2005, 2006, 2008, 2009

Kohn Pederson Fox travelling fellowship, Nommé, 2008

J.B.C. Watkins Award from the Canada Council for the Arts, 2006.
McGill University "Laboratories for the 21st Century Student Design Competition", de l'Association of Collegiate Schools of Architecture (ACSA), 2004, 3e place

Malo, Juan Xavier
chargé de formation pratique

Formation universitaire
Maitrise en Aménagement, Université de Montréal, 2009
M. Arch., UCLA, 1995
Diplôme d'architecte, Universidad de Cuenca-Équateur, 1990

Association professionnelle
Membre de l'Ordre des architectes de l'Équateur (CAE), 1991

Enseignement

ARC 1011	Atelier d'architecture 1
ARC 6813	Atelier MGPA (consultant)

Institut d'urbanisme et École d'architecture du paysage, Université de Montréal :

URB 1221	Formes urbaines et architecturales
URB 2322	Design urbain
URB 3513	Atelier de mise en œuvre
URB 6020	Atelier d'intervention
APA 2301	Espaces et équipements publics

Juan Xavier Malo a également été enseignant d'ateliers d'architecture à Quito, Équateur (Professeur agrégé à la Pontificia Universidad Catolica, 1997-2006 ; Professeur à Universidad San Francisco, 2004-2006). En 2005, il à représenté l'Équateur comme conférencier magistral dans la XXI CLEFA (Conférence Latino-Américaine d'Écoles et Facultés d'Architecture) organisée par l'Universidad Tecnica Particular de Loja, où il a enseigné comme professeur invité.

Expérience professionnelle
Une dizaine de projets conçus et construits comme architecte free lance en Équateur entre 1992 et 2004. Consultant pour les Nations Unies en matière de design de bâtiments communautaires et innovation dans la construction rurale (Guatemala, 1991 et Haïti 1996).

Publications et articles choisis
"Lugar y material: casa Vinueza". CARQ-USFQ 2000-2007: entre la enseñanza y la practica. CARQ, Universidad San Francisco de Quito, 2008, pp. 36-39

"House Vista Grande-Quito". BG, Cuenca – Ecuador, 2004, pp. 64-69

"Una mirada a Cuenca y al Barranco". Concurso de Ideas sobre El Barranco. Colegio de Aquitectos, Cuenca-Ecuador, 2004, pp. 40-41

Mertenat, Céline-Coralie
chargée de cours

Formation universitaire

2008-2012 M. Sc. A. option aménagement, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal.
2005-2007 Maîtrise en Architecture, École d'architecture, Université de Montréal.
2001-2004 Baccalauréat en Design Architectural, École d'architecture, Université de Montréal.
1998-2000 DEC Sciences pures et appliquées, Collège de Maisonneuve, Montréal.

Association professionnelle

Membre de l'Ordre des architectes du Québec (stagiaire en architecture)

Enseignement

ARC 3640 Architecture verte
ARC 3018 Projet d'architecture 2

Recherche

"Les mégaprojets au service des communautés", Alliance de Recherche Université-Communauté (ARUC-MPC) 2007-2012
Verdir le diplôme d'architecture au Canada, Coordinatrice et rédactrice en chef et auxilaire de recherche 2008-10

Expériences professionnelles

PRAA, Provencher Roy + Associés Architectes, Montréal. 2011-
Stagiaire en architecture et coordinatrice en développement durable.

L'OEUF, Pearl, Poddubiuk et associés, Montréal, 2008-2011.
Contractuelle. Stagiaire en architecture

2006-2008 Beaupré et Michaud, architectes, Montréal.
description 2 ans. Stagiaire en architecture. Chargée de projet.

Engagement communautaire

Sommet Écocité, 22-25 août 2011, Membre du comité d'organisation de l'exposition d'art contemporain « Écocité… sur le terrain ». Membre du comité d'organisation et facilitatrice pour la charrette multidisciplinaire Écocité 2011.

Conférences et publications récentes

MERTENAT, C.-C., Entre ville complexe et projet urbain durable, l'exemple de l'Agence d'Écologie Urbaine de Barcelone. (mémoire de maîtrise, décembre 2012)

MERTENAT, C.-C., PEARL, D. 2011. L'écologie urbaine ou comment intégrer la complexité urbaine, la morphologie urbaine et la qualité de l'espace public dans un projet durable synthèse. 18e International Seminar "Urban Morphology and the Post-Carbon City". Concordia University, Montréal, 26-29 août 2011.

MERTENAT, C.-C., CUCUZZELLA, C. 2011. Among Urban Ecology and New Urbanism, how to reinvent the sustainable urban project? A comparison between the approach of Urban Ecology Agency of Barcelona and the U.S.GBC LEED Neighborhood Development Certification. Sommet mondial Ecocité 2011. Palais des Congrès, Montréal, 22-26 août 2011.

MERTENAT, C.-C., PEARL, D. 2011. Trans-disciplinary thinking and sustainable city building. Sommet mondial Ecocité 2011. Palais des Congrès, Montréal, 22-26 août 2011.2010 MERTENAT, C.-C., THOMAS-MARET, I., 2010. L'action communautaire : quelle influence sur les niveaux de risques urbains, de résilience et de durabilité?

Morales, Sergio
professeur invité

Formation universitaire
Maîtrise en aménagement - Université de Montréal, 1993 - 1996
Baccalauréat en architecture - Université de Montréal, 1989 - 1993

Enseignement
ARC 3017 Projet d'architecture 1
Université McGill - critique invité

Associations professionnelles
Ordre des architectes du Québec
Membre du Conseil du développement durable du Canada

Sergio Morales se spécialise notamment dans les projets de type institutionnels (Résidences universitaires de New College (Toronto), Jardin des Premières Nations, Ambassade du Canada, É.A.U.). Ses intérêts variés, tant pour la conception architecturale que pour la rédaction de devis et l'administration de contrats de construction l'ont amené au cours de sa carrière à s'engager à toutes les étapes des projets auxquels il a participé et à conserver une vision d'ensemble du projet d'architecture. Souvent invité comme professeur et critique d'architecture à l'université, Sergio Morales demeure activement associé au milieu académique.

Parcours professionnel

2005 -	CHEVALIER MORALES ARCHITECTES
1999 - 2005	SAUCIER + PERROTTE ARCHITECTES
1995 - 1998	LECLERC ET ASSOCIÉS ARCHITECTES
1993 – 1995	ROUX LABELLE ARCHITECTES

Projets sélectionnés
Nouvelle bibliothèque de Lachine, concours d'architecture (lauréat), Montréal, $7,9M
Maison de la littérature, concours d'architecture (lauréat), Québec, $9,8M
Nouveau centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce, concours d'architecture (finaliste), $11,00M
Nouvelle bibliothèque de St-Laurent, concours d'architecture (finaliste), $16,00M
Coopérative d'habitation Louis-Veuillot, Montréal, $ 0,20M
Résidence Deslauriers-Levert, Pierrefonds, $0,60M
Nouveau Planétarium de Montréal, concours international (finaliste), $20,00M
Adresse symphonique, Montréal, PPP (Révision et préparation de documents techniques, OSM et membre du comité de sélection)
Strøm Spa Nordique, Montréal, $3,60M
Club de golf Trinité, Montréal, $4,00M
Santropol Roulant, Montréal, $1,20M
Bibliothèque St-Sulpice, Montréal, $8,80M, (Vétusté sécurité)
Résidence Thibault, Mont-Tremblant, $0,70M
Ambassade du Canada aux É.A.U., Abu Dhabi, É.A.U., $2,50M, (Chargé de coordination technique, Saucier+Perrotte architectes)
Nouveau pavillon, Centre d'art Orford, Orford, $1,50M, (Surveillance de Chantier, Saucier+Perrotte architectes)
Communication, Culture and Information Technology Building, Mississauga, ON, $28,0M (Saucier+Perrotte architectes)
Salle multifonctionnelle, Résidences universitaires New College, Toronto, $21,00M, (Chargé de projet pour Saucier+Perrotte architectes)
Usine C, étude d'agrandissement et correction acoustique, (Saucier+Perrotte architectes)
Jardin des Premières Nations, Montréal, $2,50M, (Chargé de projet pour Saucier+Perrotte architectes)
Institut Philippe Pinel de Montréal (vétusté sécurité), Montréal, $0,60M
(Chargé de projet pour Saucier+Perrotte architectes)
École primaire Ste-Julie, Ste-Julie, $3,20M, (Leclerc et Associés architectes)
École primaire Ste-Anne-de-Bellevue, Ste-Anne-de-Bellevue, $3,60M
(Chargé de projet pour Leclerc et Associés architectes)

Morand, Patrick
chargé de formation pratique

Formation
DEA en Systèmes d'Information (Maîtrise); Visualisation et Communication Infographiques, Mémoire : Utilisation des médias infographiques dans la conception de projets d'architecture. Université de Genève et École Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse, 2002
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, École d'architecture, 1998
École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), Suisse, Programme d'échange inter universitaire en architecture, 1996- 1997
Diplôme d'études collégiales en Technologie de l'architecture, Cégep de Saint-Laurent, Département d'architecture, 1994

Association professionnelle et participation communautaire
Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2009
Professionnel agrée LEED BD+C, par le Conseil du bâtiment durable du Canada, 2009
Vice-président du Conseil d'administration de la Fondation CLU, responsable de la veille médiatique, des communications, des réseaux sociaux et de la publication Web, 2009
Membre du comité de programmation de la Maison de l'architecture du Québec [MAQ]

Enseignement
ARC 2011 Atelier d'architecture 3
ARC 2012 Atelier d'architecture 4
ARC 6844 Détail et intégration
ARC 6814 Projet final

Conférencier invité, École d'été en agriculture urbaine, UQAM/ISE/CRAPAUD, 2012; École de Design de l'environnement, UQAM 2012.

Expérience professionnelle récente
Depuis 2009 - atelier barda : Architecte associé, chargé de conception et chargé de projet;
2010 | 2011 - Groupe IBI-CHBA : Chargé de conception et chargé de projet;
2008 | 2010 - ACDF* architectes : Chargé de conception et chargé de projet;
2002 | 2009 - Ekip : Membre d'un collectif de conception d'installations architecturales;

Reconnaissances/prix
2013 | Lauréat du concours pour la construction d'une auberge de jeunesse de 92 chambres, un office de tourisme et un restaurant à Cahors en France [avec Antonio Virga architecte];
2013 | Projet sélectionné Festival international de jardins (Jardins de Métis) : « sacré potager », Métis, QC, Canada, concours d'architecture;
2012 | Mention « choix du public », Volet A : « Le bonheur est dans le pré », concours d'idées en design urbain, Quartier des spectacles, Montréal, concours d'architecture;
2012 | Mention « choix du public », Volet B : « Le grand détournement », concours d'idées en design urbain, Quartier des spectacles, Montréal, concours d'aménagement urbain [avec Iglu studio];

Publications récentes
2013 | Le Moniteur, #5703, Un bâtiment phare dans la plaine de PAL, [mars], page 90;
2012 | AMC, n-219, Ma cantine en ville, [novembre], pages 156;
2011 | La Presse : Une fenêtre pour dormir à la belle étoile, Lucie Lavigne, [octobre], cahier mon toit, page 2;
2011 | Construire, rénover ou transformer : Les meilleures idées d'architectes pour réussir votre projet, Lucie Lavigne, Les Éditions La Presse, pages 52-53;

Nazar, Anis
chargé de cours

Formation universitaire
Baccalauréat en architecture, Université Ain Shams, Le Caire, Egypte, 1977
Maîtrise en urbanisme, Université de Montréal, 1996

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des Architectes du Québec (OAQ)
Membre de l'Institut Royal d'Architecture du Canada (IRAC)
Membre de l'Association des Architectes en Pratique Privé du Québec (AAPPQ)

Enseignement
ARC 6833 Pratique et gestion stratégique

Expérience professionnelle
En tant qu'architecte-patron et chargé de projet principal, Anis A. Nazar a participé à tous les projets de la firme depuis sa fondation en 1982.

Quelques projets majeurs récents
Institutionnel
Centre des loisirs Saint-Laurent
Cathédrale Melkite Catholique
École secondaire Laurier Senior et Mother Theresa
Centre des congrès régional de la Gaspésie
École primaire Saint-Vincent Annexe

Commercial, industriel
SIKA Canada Inc.
Édifice Gentry
Restauration 500 McGill
Raffinerie Sucre Lantic

Nguyen, Son N.
chargé de cours

Formation universitaire
Master of Architecture, University of California, Berkeley (graduated with honors), 2007
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1994

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des architectes du Québec
Membre de l'American Institute of Architects

Enseignement
ARC 3614 Architectures virtuelles
ARC 6814 Projet final

Expérience professionnelle
Jodoin Lamarre Pratte inc., chargé de projet, concepteur senior principal 2013-
Aedifica, Montréal, Chargé de projet et concepteur senior principal, 2010-2013
Les architectes Corriveau et Girard, Montréal, Chargé de projet et concepteur principal, 2009-2010
Anshen+Allen, San Francisco, Californie, Chargé de projet et concepteur principal, 2001-2009
SMWM, San Francisco, Californie, Chargé de projet et concepteur principal, 2004-2006
Bruce Tomb Office, IOOA, San Francisco, Californie, Chargé de projet et concepteur principal, 1998-2001
Barnhart Associates Architects Inc. San Francisco, Californie, Chargé de projet et concepteur, 1997-1998
Kha Le-Huu and Partners, P.A. - Architects and Urbanists, Floride, Chargé de projet et concepteur, 1994-1997

Projets récents
- Hôpital universitaire de l'état de Haïti, à Port-au-Prince
  Conception d'un nouvel hôpital de niveau trois de 25 000 m^2 pour les services de soins internes, externes, urgence, chirurgie, grand brulé, et obstétriques. concepteur senior, 2012
- Hôpital de l'Artibonite en Gonaïves, Haïti
  Conception d'un nouvel hôpital de niveau deux de 12 000 m^2 pour les services de soins internes, externes, urgence, chirurgie, et obstétriques. 2012
- Hôpital Maisonneuve Rosemont, Centre d'urgence, Québec
  Planification détaillée des espaces de soins de l'urgence. concepteur en chef senior, planificateur, 2011
- Hôpital du Haut-Richelieu, Québec, Conception de l'urgence et des services de soutien, co-concepteur (en cours)
- Hôpital de LaSalle, Québec, Agrandissement de l'urgence et réaménagement de l'hôpital, co-concepteur (en cours)
- Modi Hospital, New Delhi, Inde, Nouvel hôpital pour service de soins internes et externes et médecine alternative, co-concepteur (en cours)
- Thapar University, School of Management, Patiala, India, Nouvelle école des sciences de gestion, Planification conceptuelle du plan directeur et du bâtiment de l'école (en cours)
- Santa Clara Valley Medical Center: Therapy Pool Center, San Jose, Californie, Chargé de projet et concepteur principal, 2009.

Prix et distinctions
AIA Los Angeles Award, 2x8 Skin Exhibition, Pacific Design Center, Los Angeles, 2008
Howard Friedman Prize, UC Berkeley, Califonie, 2007
Raymond L. Watson Prize in Community Design, UC Berkeley, California, 2007
Gerson Memorial Prize, UC Berkeley, California, 2007
Patterson traveling Fellowship, «Aseptic Spaces», London, 2003

Publications
2012 Tema de Architectura, no 14, "Edificio 2-22 en el Bario de los Espectaculos", pages 80-88
Magazine Intérieurs, Hiver 2012
"Le projet Le St-Cyr : Aux premières loges", Marie-Eve Sévigny
2009 R&D Magazine,Understanding Sustainability.
Laboratory Design, Harvard Fits Large, Versatile Lab into Sensitive Campus Site
ArcCA, "Design for Aging", Laguna Honda Hospital, Vol 9, no 2

Olivier, Nicole
chargée de cours

Formation universitaire
DESS en montage et gestion de projets d'aménagement, Université de Montréal, 2001
Certificat en gestion d'entreprise de l'École des Hautes Études Commerciales, 1998
Baccalauréat en architecture, École d'architecture de l'Université de Montréal, 1995

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des Architectes du Québec, 2004
Professionnelle accréditée LEED du U.S. Green Building Council, 2004
Membre du Conseil du bâtiment durable du Canada - Section Québec, 2005-2011
Membre du comité des techniques et bâtiments durables de l'Ordre des Architectes du Québec depuis 2009

Enseignement
ARC 6832 Sécurité du bâtiment

Depuis 2010, Mme Olivier donne des cours de formation continue à Contech :
- Code de construction, Partie 9 - Maisons et petits bâtiments - Appliquer les exigences
- Code de construction, Partie 9 - Maisons et petits bâtiments – Introduction

Depuis 2011, Mme Olivier donne des cours de formation continue à l'Ordre des architectes :
- Code de construction du Québec, Chapitre I, Bâtiment – Partie 10
- Nouvelle réglementation sur la construction et la transformation de bâtiments à la Ville de Montréal
- Code de construction, Partie 9

Expériences professionnelles
Depuis 2007-Technorm
Conseillère technique

1997-2007-Ædifica
Chargée de projet

1996-1997 - Multi-Restaurants Inc.
Chargée de projet

Perfectionnement et formation continue
- Moisissures, Contech, Hiver 2013
- Nouvelles normes sur les portes pare-flamme, Printemps 2012
- Nouveau Code de déontologie de l'Ordre des architectes du Québec, Hiver 2012
- La fenestration : nouvelle normalisation, Printemps 2011
- Droit d'auteur, Printemps 2011
- Efficacité énergétique, Conférences Formes, Printemps 2009
- Processus de design intégré : OAQ, Hiver 2008
- Enveloppe du bâtiment, Contech, Automne 2007
- Bâtiments verts : Intégration des exigences aux plans et devis, OAQ, Automne 2006
- Séminaire sur les toitures, OAQ, Automne 2004
- Équilibre thermique du bâtiment : stratégie et outils d'aide au design durable, OAQ, automne 2004

Distinctions
Mention Alcan-Arcop 1995 (TNM, rue Sainte-Catherine), Université de Montréal

Ouellette, Gaétan
consultant

Association professionnelle
Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1991

Enseignement
ARC 6834 Financement et gestion des coûts
Formateur à la formation continue. Devis / Surveillance des travaux. Cours spécialisés conçus pour une clientèle adulte connexe au domaine de la construction. Séminaires DCC, Devis Construction Canada et partenariat OAQ-DCC pour clientèle ciblée, 2003-2006
Formateur à la formation continue pour l'OAQ. Estimation, analyse de la valeur, méthode uniformat. Séminaires de formation continue de l'OAQ pour clientèle ciblée, 2006
Enseignement à temps partiel: cours du jour et éducation aux adultes, Cegep Du Vieux-Montréal et Cegep Montmorency, Techniques d'architecture, et formation sur mesure (Dessin, Construction, Planification, Devis, Plomberie, procédures d'inspection, Climatisation, Gestion et législation, Estimation, Rénovation.), 2005-2006 et 1986-1996.
Formateur invité, Association d'immeubles du Québec pour Formation des agents d'immeubles, notions fondamentales en construction, 1985-1986.

Expérience professionnelle
Hôpital Charles Lemoyne
Conseiller technique, application du code CNB, revue des pft, micro-aménagement, Application (redéveloppement) des intentions du plan directeur

Gaetan Ouellette, Architecte
Rédaction de devis (pigiste), inspections techniques bâtiments commerciaux, Plans et devis pour Construction, Consultant contrôle qualité, revue technique de documents avant émissions. Expertises légales, Arbitrage de conflits, Examen de réclamations.

Devis Construction Canada
Participation aux conférences techniques mensuelles,
Conférences sur la construction
Conférencier invité : la prévention des réclamations.

Projets majeurs
Cité du commerce électronique, devis CCE / 24M$
Centre de recherche agro-alimentaire, surveillance CEROM / 6M$
Hôpital Charles Lemoyne, surveillance pouponnière et 1er sud / 1.8M$
Hotel Tremblant, devis / 12M$
ÉTS phase 3, devis / 12M$
801 Sherbrooke E, devis / 6M$
Hôpital Rivière-des-Prairies, Remplacement des fenêtres, Montréal / 2.5M $
Hôtel Dieu de Montréal, Remplacement d'ascenseurs./ 1.8M $
Hôtel Dieu de Montréal, implantation d'un scanner / 2.6M $
Hôtel Dieu, mise au normes, vétusté, pavillon Marie Morin / 2M $
Hôpital Fleury, agrandissement, inspections préventives / 8 M $
Hôpital Royal Victoria, Nouvelle annexe (urgence)./ 12M $
Hôpital Royal Victoria, Relocalisation du réservoir d'O2./ 600,000.00 $
Hôpital du Mont-Sinai, Relocalisation à Côte-St-Luc./ 9M$
CHSLD St-Michel, rénovation / 12M $
Hôpital Notre-Dame, centre de radiothérapie phase1 / 1.8M $
ADM, aéroport de Dorval, coupe-feu sous-sol et appentis no 6/ 600,000.00 $ Salon VIP Air Canada, Aéroport de Dorval, jetée domestique/ 4.M $ Salles d'attentes Canadian Airlines, Dorval./ 2.5M $,

Pape, Marc
chargé de formation pratique

Formation universitaire
Baccalauréat en architecture, École d'architecture, Université de Montréal, 1998
Diplôme de collaborateur d'architecte, École des Beaux Arts de Besançon (France) 1986

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2010
Membre du comité de rédaction de la revue ARQ, 2006-2009

Enseignement
ARC 1011 Atelier d'architecture 1
ARC 1012 Atelier d'architecture 2

Expériences professionnelles
C2OP architecture + Design, fondateur associé depuis 2011
EKIP (canada) partenaire, membre fondateur, depuis 2002
Saia Barbarese topouzanov, architectes (canada), architecte, depuis 2000
Lemay et associés, architectes, Montréal, stagiaire en architecture, 1998-1999
Haut-Doubs-Creer-Bâtir (france), dessinateur projeteur concepteur, 1993-1994
H. Kazemi, architecte epfl-sia (suisse) collaborateur d'architecte, 1989-1992
G. Boucton, architecte dplg (france), collaborateur d'architecte, 1988-1989

Participation à certains projets significatifs chez Saia Barbarese Topouzanov architectes
UQAM Complexe des Sciences, Montréal
Résidences étudiantes du collège Ahuntsic, Montréal
Pavillon Lassonde, École polytechnique de Montréal
Réaménagement intérieur Cour Municipale de Montréal

Prix et distinctions
Mention Spéciale Undermining : L'envers du paradis | EKIP Festival International des Jardins de Métis, 2009
Prix Les Arts et la Ville, Le Jardin de l'Amélanchier | EKIP, 2008
Prix 'Design Provocateur', PBW2 @ Canada Blooms Landscape Festival | EKIP, 2004
Lauréat du concours 'La cabane idéale' Jardins de Métis | EKIP, 2002
Médaille étudiante, Institut royal d'architecture du Canada IRAC, 1998

Conférences
EKIP: Pecha Kucha Night [Société des arts technologiques], Montréal, 2007
Playtime 1 EKIP: Faculté del'aménagement Université of Montréal, Montréal, 2007

Publications et articles choisis
Nakkai: projet collaboratif - littérature (Éric Dupont) + architecture (ekip) Archi Fiction, Galerie Monopoli, Montréal, 2008
Les archifictions 2, Frontières émouvantes, Sophie Gironnay, 2008
Formes Hybrides: Redessiner le jardin contemporain à Métis sous la direction de Lesley Johnstone, 2007
Reconnaître le terrain: 19 inflexions au terrain vague. Stéphane Bertrand, Les Voisins, 2005
ARQ 144. Carlo Carbone et Marc Pape. éditorial : l'architecture de l'urgence : le cousin moderniste, 08.2008
Journal of Architectural Education JAE | EKIP, PLAYTIME, 06.2006

Revue de presse
The New York Times | Dominique Browning, Gardening, 05.12.2008
Catalogue des Concours Canadiens. Mise à jour de Février 2010 - "270 jardins des délices pour Métis 2010"

Installations + expositions
Archifictions 2, Galerie d'architecture Monopoli, Montréal, 2008
Blues Bleus, Gallery AKA, Nomadics Dwellings, Saskatoon, 2008
Mekano-Royal, Exposition Paysages Éphémères, Espaces Publics, Montréal, 2008

Petrulian, Daniela
chargée de cours

Formation universitaire
Certificat en droit, FEP, Université de Montréal (en cours)
Maîtrise en administration des affaires, MBA, HEC, 2004
Baccalauréat et maîtrise en énergétique industrielle. Institut polytechnique Gh.Gh-Dej de Bucarest, Roumanie 1984

Association professionnelle
Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, 1991

Enseignement
ARC 5314 Mécanique, électricité, éclairagisme

De 2005 à 2009, formatrice au Centre d'innovation en programmes éducatifs ClPE, Réseau des ingénieurs (cours intensifs, 2 jours):

Cours conçus et enseignés : Conception des systèmes HVAC; Ventilation industrielle, biomédicale, commerciale et en milieu des transports; Pompes et systèmes de pompage; Services auxiliaires des salles informatiques; Mécanique du bâtiment.

Expérience professionnelle
Chargée de projets en mécanique du bâtiment durant 22 ans pour des grandes firmes de génie-conseil du Québec (SNC-Lavalin, Tecsult, Groupe-conseil HBA)

Ordre des Ingénieurs du Québec, Montréal, Québec, depuis 2006 :

Conseillère - Direction des affaires professionnelles

Responsabilités et réalisations: Participation à la révision de la Loi sur les ingénieurs Juillet-octobre 2009); Structurer et réaliser les grandes orientations de prévention, le plan d'action trimestriel et annuel et de la surveillance de la pratique illégale: Campagne au niveau provincial d'information dans les domaines municipal et industriel (visites des municipalités , des MRC et des usines); Participation à des congrès (5 par année); Donner des ateliers-conférences auprès des Régionales OIQ au sujet de la profession d'ingénieur, de la pratique illégale et du volet « partir en affaires» (incorporation, assurances, actes réservés, droits et obligations professionnelles, etc.); Traitement des dossiers de plainte au sujet du nom corporatif et de la publicité illégale;

Répondre aux appels sur le champ de la pratique, la déontologie et autres sujets. Enregistrer ces appels dans la base de données du service; Créer et mettre en place un formulaire de signalisation d'irrégularités, par Internet, afin de faciliter la dénonciation des situations illégales par le public.

Agente d'information aux assurances responsabilité professionnelle et au champ de compétences

Responsabilités et réalisations: Répondre aux questions sur des sujets variés : assurances , champ de la pratique, déontologie, incorporation, etc. Enregistrer les appels dans la base de données du service, afin d'obtenir des statistiques et des listes de travail; Créer de la documentation d'encadrement du poste afin de diminuer le pouvoir discrétionnaire de l'occupant du poste.
TECSULT INC., Experts-conseils, Montréal, Québec, 2000-2006 : Responsable de discipline pour la mécanique du bâtiment du projet « Prolongement de la ligne 2 orange du métro vers Laval»

Plasse, Marc-André
professeur invité

Formation universitaire
Baccalauréat architecture, Université McGill, Montréal, 1997
diplômé avec distinction, Médaille Virtute et Labore de l'Institut Royal d'Architecture du Canada décernée au meilleur projet de fin d'étude. Bourse de recherche Shaver, attribuée pour l'excellence des résultats académiques.

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2003

Enseignement
ARC 3011 Atelier formes et fonctions
ARC 6814 Projet final

À l'été 2005, il a été invité en tant que conférencier et critique à l'atelier international d'architecture de Cartagène en Colombie. M. Plasse est aussi membre organisateur des soirées Pecha Kucha qui visent à dynamiser le milieu du design montréalais. Il a été également chargé de cours, atelier de design et construction de 3e année et assistant professeur pour l'atelier de création architecturale à l'École d'architecture de l'Université McGill.

Expérience professionnelle
Après avoir travaillé dans quelques-uns des meilleurs bureaux d'architectes de Montréal, Marc-André Plasse fonde à l'été 2003 sa propre agence d'architecture et de design : _naturehumaine.En 2005, Stéphane Rasselet devient associé principal au sein de l'agence. Leur feuille de route comprend plusieurs projets résidentiels, des aménagements de bureaux et la conception de commerces et même de bâtiments industriels.

Projets récents
Complexe funéraire Jean-Talon, Étude pour la rénovation complète des façades et des intérieurs d'un complexe funéraire, 2009.1 800 000 $
Fondation Molinari, Conversion d'une ancienne banque en centre d'art et d'exposition voué à la mémoire du peintre Guido Molinari, 2009. 300 000 $
Résidence à New Carlisle, Construction d'une résidence privée, 2009. 300 000 $
Hangar Municipal, Ville Acton Vale, Construction d'un hangar pour la réparation et l'entretien de véhicules municipaux, 2008. 600 000 $
Edo, Montréal, Développement d'un nouveau concept de chambre pour une chaine hôtelière, 2008. 35 000 $
Résidence Casgrain, Montréal, Rénovation d'un logement, création d'une aire ouverte sur deux niveaux. 240 000 $
Projet publié dans le journal La Presse, février 2008.
Résidence St-André, Montréal, Conversion d'un duplex en cottage unifamilial, 2007. 350 000 $
Restaurant Quattro D, 1246 rue St-Denis, Montréal, Aménagement intérieur et mise sur pied d'un nouveau concept de restauration rapide, 2007. 320 000 $

Prix et distinctions
Prix d'excellence de l'Ordre des Architectes du Québec dans la catégorie commericiale pour le restaurant "Quattro D". 2009; Grand prix Créativité Montréal dans la catégorie café, 2007
Firme sélectionnée pour participer à l'événement "Design Montréal Portes Ouvertes", 2008-2009
Prix de la relève Intérieur/FERDIE 2007 Grand prix Intérieur/FERDIE pour la "résidence Garnier"
Projet finaliste (60 candidats), concours de conception d'une nouvelle Abbaye cistercienne, 2004.

Potvin, Donald
chargé de formation pratique

Formation universitaire
Baccalauréat en architecture, École d'architecture, Université de Montréal, 1993
D.E.C. technologie de l'architecture, Cégep du Vieux-Montréal, 1987

Associations professionnelles:
Membre de l'Ordre des architectes du Québec
Membre du Conseil du bâtiment durable du Canada
Membre du Conseil de l'enveloppe du bâtiment du Québec
Membre du Comité consultatif d'urbanisme arrondissement Rosemont / La Petite-Patrie
Accréditation NOVOCLIMAT

Enseignement:
ARC 1011 Atelier d'architecture 1
ARC 1012 Atelier d'architecture 2
ARC 6814 Projet final
Atelier d'été hors les murs, Oratoire Saint-Joseph, 2008

Expérience professionnelle:
Associé principal, BOSSES design s.e.n.c.r.l.
Atelier de design architectural qui compte la réalisation de plusieurs projets, depuis1996.

Associé principal, DOMAINE du POSSIBLE RBQ:5595-2543-01
Entreprise de construction enregistrée au Québec depuis 2010.
Développement et construction de projets résidentiels.

Stages professionnels de cléricature en architecture 1992-96. Collaboration à la conception et au développement de plusieurs concours et projets d'architecture.
Dupuis-Letourneux, architectes
Groupe Cardinal et Hardy, architectes
SHDM sous la direction de l'architecte Jacques Rousseau (Faubourg Québec),

Participation à la Charrette de design urbain secteur Bellechasse.
Ouvrage collectif: Bosses design en collaboration avec Orange TANGO,
Ville de Montréal, arrondissement Rosemont / la petite Patrie, 2008

Conférences:
Le Centre Musical CAMMAC, Conférence sur le thème du développement durable. Cégep du Vieux-Montréal, 22/11/06

Mardis verts,
La reconstruction du pavillon principal du Centre CAMMAC au lac McDonald
Université McGill, 23/05/06

Expositions, installations:
Les Pelleteuses de nuages (Bosses design), Installation éphémère, Fontaine de la Place des Arts, Montréal, 2008

L'effet désert, installation paysagère (Bosses design) Festival international des Jardins de Métis, Métis-sur-Mer, Québec, 2007

L'effet des serres, installation paysagère (Bosses design) Festival international des Jardins de Métis, Métis-sur-Mer, Québec, 2006

Laboratoires, Patente à bosses : Contraption, CCA, 2002
Bosses à quatre pattes, Maison Shaughnessey, CCA, 1999

Prochazka, Alena
chargée de formation pratique

Formation universitaire
Doctorat en études urbaines, Université du Québec à Montréal–UQAM, 2009
Maîtrise en architecture, Université Laval, 1985
Baccalauréat en architecture, Université Laval, 1979

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des architectes du Québec (MOAQ), 1986 -1993, éligible à ce jour.
Membre de l'Environmental Design Research Association (EDRA), 1980 à ce jour.

Enseignement
ARC 1011 Atelier d'architecture 1
ARC 2011 Atelier d'architecture 3
ARC 6814 Projet final

Alena Prochazka a enseigné à l'École de design de l'UQAM, aux écoles d'architecture de l'Université Laval et de l'Université McGill. Elle est professeure associée au Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal.

Recherche
Responsable scientifique, 2012-2013, Programme de recherche Ignis Mutat Res, Ministère de la Culture, France ; Chercheuse postdoctorale : 2011-2013, Observatoire SITQ du développement urbain et immobilier, Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal conjointement avec Lab'urba, Institut d'urbanisme de Paris (Université de Paris-Est ; 2010, Centre de recherche en histoire des arts (CERHA), Université Rennes 2 - Haute Bretagne

Distinctions
Lauréate du Prix Phyllis-Lambert 2009 pour la meilleure thèse portant sur l'histoire de l'architecture au Canada. Thèse de doctorat, Mention 'Excellente', Mention d'honneur du recteur.

Expérience professionnelle
Associée-fondatrice, avec le prof. Pierre Boyer-Mercier, de MONTRÉAL STUDIO, atelier expérimental d'architecture conceptuelle : recherche-création par concours d'idées, 1990 à ce jour.

Publications, communications en contexte universitaire
Publication du projet Livre pour l'an 3000, mémoire de la vie urbaine, dans Louise Mirabelle Bihen Martinon, « Odette Drapeau, la sirène de la reliure de création », Arts & Métiers du Livre, no 256, oct.-nov., Dijon, Faton S.A.S., p. 30-39, 2009
Alena Prochazka, « L'identité urbaine au défi du développement durable : le cas de Rennes », dans Nassima Dris (dir.), Le patrimoine bâti et naturel au regard de la question du développement durable et du lien social : ressources, pratiques, représentations, Presses universitaires de Rouen (France), 2011, 119-136.

Prud'homme, Gilles
professeur invité

Formation universitaire
Maîtrise en aménagement (M.Sc.A), Université de Montréal, 2004 – Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1987 - Baccalauréat en Design de l'Environnement, Université du Québec à Montréal, 1982 - D.E.C. en technologie de l'architecture, Collège Montmorency, 1979

Association professionnelle
Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1988
Professionnel LEED agrée, 2008

Enseignement
ARC 6812 Atelier d'architecture avancé
ARC 6814 Projet final
Professeur invité, Design urbain et d'architecture à l'École de design de l'environnement de l'UQÀM.

Expérience professionnelle / réalisations
Gilles Prud'homme est actif au sein de la firme Hanganu, architectes depuis plus de 26 ans à titre d'architecte senior, chargé de projet et de conception.
Agrandissement et rénovation de l'Hôtel-Dieu de Québec, en cours (450$M)
Maison des Marins, Musée Pointe-à-Callières, 2013 (17$M)
Bibliothèque Monique-Corriveau, Québec, en chantier (15$M)
Bibliothèque Marc-Favreau, Montréal, en chantier (13$M)
Pavillon Parc Jean-Brillant, Montréal, 2013 (0,5$M)
Agrandissement du Siège social de la Capitale MFQ, Québec, 2012 (80$M)
Agrandissement de l'école Édouard-Laurin, 2008 (3.0$M)
Hôtel Barbu Vacarescu, Bucarest, 2008 (suspendu aux préliminaires) (150$M)
Étude pour une salle de spectacle et unité muséologique. St-Georges de Beauce, 2008 (15$M)
École primaire de l'Île-des-Sœurs, 2007 (4,5$M)
Centre communautaire et aquatique, Dieppe, N.B. 2007, (8.8$M)
Permacon – Centre de recherche, Montréal, 2008 (2.2$M)
Étude récréotouristique du Bas-Richelieu, Sorel-Tracy, 2005 (50$M)
Salle de Spectacles de Rimouski, 2005 (13$M)
L'Anglicane de Lévis, 2003 (4,5$M)

Prix et distinctions + bourse d'étude
Bourse de recherche et de développement – Conseil des Art du Québec – 2009
Voyage d'études en Scandinavie – Cadre conceptuel pour l'affirmation d'une architecture adaptée et sensible _ Nordicité et dispositifs liés à la lumière naturelle.
Bibliothèque Marc-Favreau – projet lauréat au concours d'architecture
Pavillon Espace 400° - 2 prix d'excellence OAQ 2009 – bâtiment durable et bâtiment institutionnel
Plus de 20 prix et distinctions reçus pour ses réalisations et concours.

Concours
Centre culturel Édifice Guy-Gagnon, Verdun, 2012 (finaliste) - Bibliothèque Saul-Bellow, Lachine, 2012 (finaliste) - Bibliothèque Marc-Favreau, Montréal 2008 (lauréat) - Planétarium de Montréal 2008 (concours) - La Cité du savoir, Laval 2005 (finaliste) - Îlot des Palais, Québec, 2006 (concours ouvert) - Musée Canadien des Droits de l'homme, Winnipeg 2003 (finaliste) - Complexe multifonctionnel Elgin (finaliste), 2004 - Palais Montcalm, Québec (finaliste), 2003 - Complexe Sussex-Mackenzie, Ottawa (lauréat), 2003 - Centre d'information de la Police Canadienne, Ottawa (lauréat), 2001 - Salle de spectacles de Rimouski (lauréat), 2001 - Université Concordia, Montréal (finaliste), 2000 - L'Anglicane de Lévis (lauréat), 1997

Racine, François
chargé de formation pratique

Formation universitaire
Ph.D. en aménagement, Université de Montréal, 1999
D.E.S.S. en urbanisme, Université de Paris VIII, 1990
C.E.A. en architecture urbaine, Paris-Belleville, 1990
Bac. en architecture, Université de Montréal, 1988

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des architectes du Québec (OAQ,)
Membre de l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ)
Membre de l'Institut canadien des urbanistes (ICU)

Enseignement
ARC 2011 Atelier d'architecture 3
ARC 2012 Atelier d'architecture 4
Institut d'urbanisme, Université de Montréal :
URB 3222, Morphologie et patrimoine urbains
URB 3519, Projet terminal

Expérience professionnelle
Atelier B.R.I.C. : Baird • Racine • Interventions • Contextuelles (fondé en 2001)
Architectes + urbaniste, associé principal
Projets d'architecture et de design urbain, plans d'aménagement, plans d'urbanisme, élaboration de PIIA et de PPU, études patrimoniales, étude de caractérisation

Distinctions
Architecte sélectionné pour la Charrette secteur ouest de l'île, Pierrefonds (2008)
Architecte sélectionné pour la charrette : Les dialogues de Griffintown, Sud-Ouest (2006)
Publications et articles choisis
L'apport de la morphologie urbaine dans une perspective d'intervention sur un secteur historique, le quartier ouest de l'arrondissement de Ville-Marie, Journal de la Société d'Étude de l'Architecture au Canada, vol.35, no.1, 2010, p. 57-66
La genèse d'une forme urbaine : le secteur ouest de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro à Montréal, Revue ARQ, no.147, mai 2009, p. 26-31
L'architecture Montréalaise aujourd'hui, entre intégration et autonomie, Urbanité, novembre 2008, p. 14-16
L'étude des Formes urbaines comme outil de design: l'exemple de Ville Mont-Royal, Urbanité, vol.2, no.1, mars 2003, p. 46-48

Ross, David
chargé de cours

Formation universitaire
B.A. Géographie, Université d'Ottawa, 2000
M. Urb. (option design urbain), Institut d'urbanisme, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, 2003
M.Sc.A. (aménagement) – Montage et gestion de projets d'aménagement, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, 2008

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des urbanistes du Québec
Project Management Professional, Project Management Institute

Enseignement
AME 6043 Planification et élaboration des projets

Expérience professionnelle
Ville de Montréal, Conseiller en aménagement, depuis 2002 :
- Chef de projet (depuis 2012) – Projet d'aménagement du Quartier des spectacles – Secteur de la Place des Arts
- Gestionnaire de projet (2005-2012) – Projet d'aménagement du Quartier des spectacles – Secteur de la Place des Arts
- Planificateur (2002-2005) – Élaboration du Plan d'urbanisme de Montréal

Publications
Ross, D. (2012). Le Quartier des spectacles de Montréal, in J.-J. Terrin et J.-B. Marie (éditeurs) : La Ville des créateurs. Éditions Parenthèses. Collection La Ville en train de se faire. pp. 110-133.

Ross, D. (hiver 2010). Le partnering, une méthode de prévention des conflits dans le cadre de projets urbains. Urbanité. pp. 32-33.

Ross, D. (2009). The use of partnering as a conflict prevention method in large-scale urban projects in Canada. International Journal of Managing Projects in Business. Vol. 2 No. 3 pp.401-418.

Conférences
Ross. D. (2012), Le Quartier des spectacles de Montréal, Séminaire La Ville des créateurs, programme POPSU Europe, Atelier international du Grand Paris, Lyon, France

Sampson, Conor
chargé de cours

Formation universitaire
Certificat, Harvard School of Design, Éducation exécutive : Éclairage naturel des bâtiments, 2009
Maîtrise en conception d'éclairage architectural (MFALD), Parsons School of Design, 2002
Baccalauréat en architecture, McGill University, Montréal, 1996
Baccalauréat en sciences (Architecture), McGill University, Montréal, 1994

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2001
Professionnel accrédité en éclairage (Lighting Certified) par l'organisme National Council on Qualifications for the Lighting Professions (NCQLP)

Enseignement
ARC 5314 Mécanique, Électricité, Éclairagisme

Professeur adjoint, McGill University
Conférencier invité, Harvard Graduate School of Design, Pratt School of Design
Professeur, Collège Dawson

Expérience professionnelle
2008- présent CS Design, Montréal.
Associé principal et fondateur. Responsable de la conception et de la gestion des projets.

Projets majeurs récents
2012-2013 Union Station, Toronto
2012 Centre PHI (avec Atelier Insitu), Centre multi-médiatique
2012 Église St. James, Mise en lumière
2012 Airport de Quaqtaq (Avec FGMDA)
2012 Installation d'une oeuvre d'art/mosaîque par Geneviève Cadieux, Paris, France
2008 Théatre du Vieux Terrebonne (avec Atelier TAG), Mise en lumière,

Distinctions et prix
2012 Planning Excellence, mention honorable, pour Square James, , avec WAA
2012 Concours Design Montréal, pour Promenade Smith avec Catalyse Urbaine
2011 Preservation Design Award, California Preservation Foundation, pour Amarees, avec Paul Davis Architects
2011 Concours Design Montréal, pour Triangle Namur, avec Catalyse Urbaine
2009 Bourse de recherche Edison Price, Fondation Nuckolls, « Working on buildings: Creating usable tools for daylight design and instruction »
2002 Bruce Thompson compétition de conception de luminaire, 3e place
2002 Bourse de International Association of Lighting Designers (IALD)
2001 Bourse du FCAR attribuée aux trois meilleurs candidats dans le domaine du Québec

Publications récentes
2013 KA, « Résidence Iron Lace » (avec Réné Desjardin Design),
2013 Canadian Architect, "More Than Meets the PHI"
2010 LD+A, octobre 2010: « Northern Extremes: Daylighting at High Latitudes »
2008 Calgary Design Trends, Calgary : « Domestic Lux: Lighting the Energy Efficient Home »
2008 Building Museums Conference, Washington, DC table ronde d'experts « Energy Efficient Museum Lighting »

Engagement communautaire et conférences
2013 Comité administratif, Centre des arts visuels, Westmount
2010 - présent Conférencier invité, Ordre des architectes du Québec
2008 - présent Comité Administratif, IES Montréal
2007 - 2009 Conseiller académique, Solar Decathlon, Équipe Montréal (Université McGill, ÉTS, Université de Montréal) et Team North (Universités Waterloo et Simon Fraser)
Membre du conseil d'administration du Illuminating Engineering Society de l'Amérique du Nord

St-Laurent, Sébastien
chargé de formation pratique

Formation universitaire
Baccalauréat en architecture, Université Laval, Québec, 1999
Certificat en architecture, Université Laval, Québec, 1995
Diplôme d'études collégiales en technologie de l'architecture, Cégep de Rimouski, Rimouski

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2010

Enseignement
ARC 1012 Atelier d'architecture 2
ARC 2011 Atelier d'architecture 3
ARC 2012 Atelier d'architecture 4
ARC 6844 Détails et intégration

Collège Montmorency, Laval, Québec, 2008-2009
Enseignement en technologie de l'architecture : Théorie en construction, Atelier de coordination de documents

Cégep de Rimouski, Rimouski, Québec, 2005-2006
Enseignement en technologie de l'architecture :
Théorie et atelier de rendu architectural,
Théorie en gestion, législation et planification
Atelier de projet 1
Atelier de projet synthèse
Introduction à l'architecture

Conférences
Centre Canadien d'Architecture , Montréal, Québec, 2007. Présentation Les Jardins du Y des femmes pour Atelier Big City dans le cadre des prix d'excellence en architecture de l'OAQ

Parcours professionnel
Atelier Big City, Montréal, Québec, 2004-2005 et 2006-2012
Héloïse Thibodeau architecte, Montréal, Québec, 2011
Urban Soland, Montréal, Québec, 2008
Dan S. Hanganu, Architectes, Montréal, Québec, 2001-2003 et 2004
Mauricio Rocha, architecte, Mexico, Mexique, 2004
Carlos Tejeda, architecte, Mexico, Mexique, 2003-2004
Reichen & Robert, Paris,France, 2000-2001
Architecture Studio, Paris,France, 1999-2000

Concours
Atelier Big City
- Centre culturel NDG (Lauréat)
- Nouveau Planétarium de Montréal
- Bibliothèque Félix-Leclerc, Québec
Dan S. Hanganu, Architectes
- Salle de spectacles, St-Hyacinthe (Lauréat)
- Complexe Plaine Lebreton, Ottawa (Lauréat)
Mauricio Rocha, architecte
- Maison culturelle espagnole à Mexico
Reichen & Robert,
- Hôpital de Cannes, Cannes, France
Architecture Studio, Paris,France
- Deux Stades de la Coupe du Monde de la FIFA à Meknes & à Nador, Maroc (Lauréat)
- Trois établissements pénitenciers en France (Lauréat)

Suri, Sudhir
professeur invité

Formation universitaire
B. Arch. (professionnel), Université de Waterloo, 1999
B.E.S., études environnementales, Université de Waterloo, 1996
H.B.A., philosophie de religion, mathématiques, physique, Université de Toronto, 1992

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des architectes du Québec , 2009
Professionnel accrédité LEED, USGBC, 2004

Enseignement
ARC 6814 Projet final
ARC 3015 Atelier formes et contexte
ARC 3017 / ARC 3018 Projet d'architecture 1 et 2

Expérience professionnelle depuis 2005
2010- Associé, L'OEUF, Montréal, Canada
2009-10 Patron, SUDHIR SURI ARCHITECTE (SSA), Montréal, Canada
2008-09 Associé principal, SURI CERNACEK DESIGN (SCD), Montréal, Canada
2005-08 Associé principal, CERNACEK BOYER SURI DESIGN (CBSD), Montréal, Canada
2004-09 Chargé de projets, L'OEUF, Montréal, Canada

Projets depuis 2005
2012-13 Secteur St Michel : Rénovation et Développement Urbain Durable, Montréal, inspection, rénovation, design du plan d'ensemble, 30M$ (LOEUF).
2012-13 Rayko Coiffure, Montréal, QC, design, 0.5M$, en esquisse (LOEUF).
2010-13 Projet Rehabitat – Agropolis : habitations et agriculture urbaine, Montréal, QC, design, consultant design durable, 10M$, en esquisse (LOEUF).
2010-13 NDG Centre Culturel, Montréal, QC, design, coordination et chantier, 12M$, en documents de construction (LOEUF avec ABC et FSA).
2007-13 Petite Rivière : Développement Urbain Durable, Montréal, pre-concept, charrettes, design du plan d'ensemble, intégration des systèmes vivants, 900M$ (LOEUF).
2010-12 Projet La Familiale, Montréal, QC, design, 3.5M$, (LOEUF).
2008-12 Centre Sportif Gatineau, Gatineau, QC, consultant design durable et LEED, 48M$, construit (LOEUF avec LMA).
2009-10 Industries Goodwill Renaissance Montréal, Montréal, architecte, 3.5M$, (LOEUF).
2008-10 Off-Grid House, Lac Bouchette QC, conception et coordination, 0.5M$, en documents de construction (SSA).
2008-09 Santropol Roulant, Montréal, QC, consultant architectural et design durable, rénovation et réaménagemnt d'un bâtiment commercial, 1.3M$, construit (CMA avec SCD).
2008 Éco village, Saskatoon, SK, consultant conception et design durable, 29M$ (RBM avec CBSD).
2005-07 Rammed Earth House, Hudson QC, conception, coordination et chantier, 1er bâtiment en construction pisée de terre structurelle et isolée au Québec, 0.8M$, construit (CBSD).
2005-06 Camp YMCA Kanawana, Montréal, conception, rénovation d'un camp d'été pour 300 enfants, 1.5M$, construit (LOEUF).
2004-10 Energie Verte Benny Farm, Montréal, conception, coordination et chantier, infrastructure verte pour 187 logements, 3.1M$, construit (LOEUF).

Prix et bourses de projets depuis 2005
2012 Prix d'excellence Canadian Architect, (équipe C C N D G, LOEUF)
2007 Prix Holcim Bronze, Globale, (équipe E V B F, LOEUF)
2006 Prix Holcim Or, Amérique du Nord, (équipe E V B F, LOEUF)
2006 Médaille de Gouverneur Générale, (équipe Perimeter Institute, Saucier + Perrotte)
2005 Prix d'excellence de l'OAQ, projets institutionnels, (équipe Perimeter Institute, Saucier + Perrotte)
2005 'Out of the Box Award' du magazine BUILDING, (équipe Perimeter Institute, Saucier + Perrotte)
2005 OAA Award of Excellence, projets institutionnels, (équipe Perimeter Institute, Saucier + Perrotte)

Tabet, Antoine
chargé de cours

Formation universitaire
Baccalauréat en sciences appliquées (génie mécanique), Université du Caire
Diplôme en études complémentaires supérieures en mécanique, Université de Montréal, 1974

Associations professionnelles
Monsieur Tabet est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, de l'association des conseillers en normes du bâtiment du Québec et de la Society of Fire Protection Engineers. Il est membre actif depuis 1990 du comité permanent de la protection contre l'incendie et de l'usage du Comité associé du Code national du bâtiment (CNRC). Il siège également sur le Comité provincial sur le Code du bâtiment

Enseignement
ARC 6832 Sécurité du bâtiment

M. Tabet est présentement chargé de cours au Service de l'éducation permanente de l'École Polytechnique et à l'École d'architecture de l'Université de Montréal où il enseigne le Code national du bâtiment et la Législation régissant le bâtiment depuis plus de 15 ans. Pour cela, il a préparé et publié des notes de cours sur ces sujets à l'intention des étudiants.

Il a préparé et animé plusieurs conférences et sessions de formation sur le Code du bâtiment à l'intention des architectes et des inspecteurs de bâtiment.

Expérience professionnelle
Antoine Tabet est président de Technorm Inc fondé en 1986, pour offrir des services de consultation sur les normes de construction et de sécurité-incendie.

Monsieur Tabet a débuté sa carrière en 1967 chez Grinnell à la conception de systèmes de protection-incendie pour risques spéciaux. Il a par la suite exercé la fonction de conseiller technique pour le Ministère du travail du Québec et chef d'équipe responsable de l'application des codes du bâtiment, de plomberie et d'appareils sous pression (de 1973 à 1986).

Dans l'exercice de ses tâches, il a présidé les comités de travail sur le bâtiment, la plomberie et les appareils sous pression. Ces comités étaient chargés de l'interprétation de la réglementation applicable et de l'étude des mesures différentes. Il a également participé à une mission d'étude aux États-Unis sur l'application des codes américains aux bâtiments existants.

Autant lors de son emploi au Ministère du travail qu'à titre de conseiller en normes de construction et de sécurité incendie, il a participé à de nombreux projets de construction ou de mise aux normes de bâtiments de grande envergure et dans des domaines aussi diversifiés que les établissements publics de santé ou scolaires et les projets résidentiels,industriels et commerciaux, couvrant particulièrement les aspects reliés à la réglementation sur la sécurité incendie et l'usage ainsi que les études de conformité aux codes de construction. Il a agi à titre conseil auprès de la Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux pour le développement de critères minimaux de sécurité pour la mise aux normes des centres d'hébergement et de soins de longue durée existants ainsi que pour l'accréditation des petits établissements accueillant les personnes en perte d'autonomie. Il est souvent appelé à agir en tant que témoin expert dans les litiges touchant la conformité des bâtiments aux Règlements et Codes régissant la sécurité incendie et l'usage des bâtiments.

Thellend, Louis
consultant

Formation universitaire
Maîtrise professionnelle en Architecture, Université de Montréal, 2002
Baccalauréat en design architectural, Université de Montréal, 2001

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2008
Membre de l'Association des Architectes en Pratique Privée du Québec, 2008

Enseignement
ARC 6814 Projet final

Expérience professionnelle

2007-	Associé fondateur de la firme Thellend Fortin Architectes, Montréal, Québec
2007	Estudio Lamela, Madrid, Espagne
2004-2006	Lemay et associés, Montréal, Québec
2003	Melvin Charney, architecte, Montréal, Québec
2001-2004	Alain Carle Architecture, Montréal, Québec
2001-2003	Atelier Urband Soland inc., Montréal, Québec

Distinctions et prix

2007	Premier prix, Concours sur invitation, Nueva sede social de Caja Badajoz, Espagne Estudio Lamela en consortium avec HOK
2007	Deuxième prix , Concours d'idées, Auditorium del Sablón, Llanes, Espagne avec Estudio Lamela
2006	Mention Honorable, Catégorie Éducation-Exposition, avec Lemay et associés National Association of Museum Exhibition (NAME) USA, Committee on Education of the American Associtiation of Museums (AMM) exposition permanente, les Amours de Montréal, Musée Pointe-à-Callière
2005	Prix aménagement, L'Esplanade Frontenac, Sherbrooke avec Melvin Charney municipalité de 100 000 habitants et plus, Les Arts de la Ville, Télé-Québec
2003	Médaille de l'Institut Royal d'Architecture du Canada lauréat du premier prix pour le projet final de la promotion 2002-2003 Maîtrise en architecture, Université de Montréal

Publications
Projet *Les Écluses*
Lavigne, Lucie. 2012. «Osez le noir». La Presse (Montréal), 1er décembre, cahier «Maison» pages 2 et 3
Lavigne, Lucie. 2012. «L'escalier qui fait la pièce». La Presse (Montréal), 10 novembre, cahier «Maison» pages 2 et 3
Duquette, Suzanne. 2012. «Profession: Architecte Thellend Fortin architecture & design». Chez Soi, juin 2012, pages 132 et 134
Cape noire
Pomerleau, Line. 2012. Vivre ici et là volume 2. Québec: Les Éditions GID, pages 42 et 43
La Casa
Pomerleau, Line. 2012. Vivre ici et là volume 2. Québec: Les Éditions GID, pages 62 et 63
Boulay, Catherine. 2012. «Miser sur la lumière». Le Journal de Montréal (Montréal), 24 février, cahier Votre vie
Lavigne, Lucie. 2011. Construire, rénover, transformer: les meilleures idées d'architectes pour réussir votre projet. Montréal: Les Éditions La Presse, pages 32, 78 et 79, 132 et 133
2011. «Grand espace ouvert». Casa, 11 septembre, www.casatv.ca
Chavarie, Annie. 2010. «Second souffle». Sofadéco Hors Série, volume 2, numéro 2, pages 284 à 296
Lavigne, Lucie. 2010. «Le plateau un choix de vie». La Presse (Montréal), 27 mars, cahier «Mon Toit» pages 2 à 5
Pointe du Lac Noir
Pomerleau, Line. 2012. Vivre ici et là volume 2. Québec: Les Éditions GID, pages 70 et 71
Divers Lavigne, Lucie. 2011. «L'architecte Lisa-Marie Fortin chez Home Depot». La Presse (Montréal), 18 juin, cahier «Mon Toit» page 8

Topouzanov, Vladimir
professeur invité

Formation universitaire
B.Arch./ M.Arch. l'École de Hautes Études Techniques et d'Architecture à Sofia - 1984

Associations professionnelles
Membre de l'Ordre des Architectes du Québec (OAQ) - 1999
Membre de l'Institut royal d'architecture du Canada (FIRAC) - 2011

Enseignement
ARC 6812 Atelier d'architecture avancé 1
ARC 6814 Projet final

Expérience professionnelle
Avant son arrivée à Montréal en 1990, Vladimir Topouzanov a eu une expérience professionnelle de six ans en Europe. Il a gagné le premier prix de deux compétitions internationales organisées par le Forum international des jeunes architectes (IFYA) : le plan urbain de l'île de Skyros (1989) et le design urbain de la Place de la Gare à Québec (1990).

M. Topouzanov est architecte chez Saia Barbarese Topouzanov architectes depuis 1991 et associé depuis 2002. Il est responsable du développement du design des principales réalisations de la firme, et de la majorité des concours auxquels elle a participé depuis 1991. Parmi ses projets, on retrouve le Centre sportif de la Petite Bourgogne (1999) et le complexe d'habitation Benny Farm (2002) qui ont reçu le prix du Gouverneur Général du Canada. La Maison à Saint-Henri a reçu le Prix d'Excellence en architecture résidentielle de l'OAQ (2007); le Palais des congrès de Montréal et le nouveau pavillon de l'École Polytechnique de l'Université de Montréal ont été choisis pour recevoir le prix international Hue Award 2006. L'École Polytechnique de l'Université de Montréal (LEED OR) a reçu aussi The Best of Canada Award, 2007. Le Complexe des Sciences Pierre-Dansereau de UQAM a obtenu LEED ARGENT (2006).

En 2006, M. Topouzanov a complété un projet de design d'intérieur à Vienne (Autriche) qui a gagné le Prix FERDI 2007 dans la catégorie bureaux professionnels de santé. Toujours en 2007, Vladimir Topouzanov a gagné le prix Vizar Argent - Prix européen, architecture bulgare. En 2008, le Complexe des Sciences Pierre-Dansereau de l'UQÀM a été choisi parmi les 114 projets de l'exposition - Best New World Architecture for 2008, organisée par The Chicago Athenaeum Museum of Architecture and Design et The European Centre for Architecture and Urban Studies.

Zeppetelli, Léa
chargée de formation pratique

Formation universitaire
Maîtrise en sciences appliquées en aménagement, Université de Montréal, 1994
Atelier de design urbain (atelier d'été au Japon et au GSD) Université Harvard, 1992
Baccalauréat en architecture, Université McGill, 1985 (Diplôme professionnel)
Baccalauréat en sciences (architecture) Université McGill, 1983

Association professionnelle
Membre de l'Ordre des architectes du Québec (OAQ), 1990

Enseignement
ARC 2011 Atelier d'architecture 3
ARC 2012 Atelier d'architecture 4

Critique invitée aux présentations à l'UQAM (2012)

Expérience professionnelle : Projets récents
- Projet d'habitation Lac Champlain, Qc. : 125 unités avec services incluant magasin, café, bureaux professionnels. Conception, chargée de projet. (en cours, 2012-13).
- Projet d'habitation du Parc Bellerive, rue Notre-Dame, Montréal: Nouvelle construction de 10 unités à Hochelaga Maisonneuve. Conception, chargée de projet. (en cours, 2012-13)
- Maisons de ville Turcot, Montréal. 6 maisons de villes sur 3 étages dans l'arrondissement Sud-Ouest. Conception, chargée de projet (en cours, 2012-13)
- École Katimavik-Hébert, Ville Saint Laurent : Nouvelle aile avec un gymnase, nouvelles salles de cours, accueil et bureaux administrative, agora et salle polyvalent. Conception pour Barin Architectes. (2012-2013 en construction)
- Centre Marie Victorin : Réaménagement et agrandissement de 3 nouvelles ailes aux pavillons existants du centre pour personnes âgées. Études de faisabilité et propositions. Conception pour Barin architectes. (2012)
- Condos LUZ : Nouveau projet de 120 condominiums dans le secteur du Triangle de la Savane. Unités en vente présentement. Dossier préliminaire pour Barin Architectes. (2011-12)
- Westmount Hospitality Group : Hôtel Reine Elizabeth, Montréal et Royal York Hotel, Toronto, Qc. (2009-10)

Projets variés, études de faisabilité et propositions de rénovations. (2009-10)
- Hôpital général de Montréal. Pavillon E10 : Rénovation et réaménagement de l'unité des soins palliatifs (900m2) 1.2M$ Dossier préliminaire pour Barin Architectes. (2007-2008)
- Laboratoire de Phénotypage, Hôpital Douglas : Nouveaux laboratoires en neurosciences (1240 m2) annexés à l'animalerie existante du Pavillon Lehman. 6.3M$ Conception pour Barin Architectes + NFOE. (2007-08)
- 'Central Maine Medical Centre' Lewiston, Maine. Nouvelle clinique médical de 102,000 pi ca a vocation communautaire, situé dans un grand ensemble hospitalier. 25 M $ USD. Dossier préliminaire pour Barin architectes. (2007-2008)

Recherche et publication récentes
- « Intégration horizontale et verticale de l'outil numérique dans l'enseignement du projet au Baccalauréat en architecture ». Ivanka Iordonova, avec Carlo Carbone, Denyse Gauthier, Catherine Lapierre (CLIP) 2011.
- « Harmonisation de l'enseignement des cours d'architecture et construction et l'atelier pratique en architecture» Carlo Carbone, avec Marc Pape, Donald Potvin (CLIP) 2010
- Architectes 30 ans : Manuel de référence 2009 AAPPQ. «Hôpital Douglas Centre de Phénotypage» P.14, 2009
- Interview dans la revue du SCCCUM sur l'enseignement de l'architecture en atelier. (2008)

4.5 Rapport de l'équipe de visite de la visite précédente

L'annexe du RPA doit inclure une copie intégrale du rapport de la visite d'inspection précédente.

Rapport de l'équipe de visite 2011

Programme de maîtrise en architecture
Université de Montréal

Le Conseil canadien de certification en architecture
1, rue Nicholas, bureau 710
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
CANADA
Téléphone : 613-241-8399
Télécopieur : 613-241-7991
Courriel : info@cacb.ca
Site Internet : www.cacb-ccca.ca

Table des matières

I. Introduction • Agrément du CCCA

II. Sommaire de l'évaluation de l'équipe de visite 4

1. Commentaires de l'équipe de visite 4
2. Conditions d'agrément « atteintes » et « non atteintes » : résumé 4
3. Progrès réalisés par le programme depuis la visite précédente (RÉV précédent) . 5
4. Points forts du programme 7
5. Préoccupations et recommandations de l'équipe 7

III. Conformité avec les conditions d'agrément 9

IV. Annexes 22

Annexe A : Introduction au programme 22

1. Bref historique de l'Université de Montréal 22
2. Mission de l'établissement 24
3. Histoire du programme 25
4. Mission du programme 29
5. Plan d'action du programme 29

Annexe B : L'équipe de visite 32
Annexe C : Le calendrier de la visite 34

V. Signatures du rapport 36

I. Introduction • Agrément du CCCA

Le CCCA est une corporation nationale indépendante et sans but lucratif dont les administrateurs représentent les Ordres d'architectes du Canada (OAC), le Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture (CCÉUA) et l'Association canadienne des étudiants en architecture (ACÉA). Le CCCA est à la fois un organisme de décision et d'élaboration de politiques. Il est le seul reconnu par la profession d'architecte au Canada pour évaluer la formation des diplômés et diplômées en architecture (Programme de certification) et pour agréer les programmes d'études professionnelles en architecture offerts par les universités canadiennes (Programme d'agrément).

Le CCCA a été fondé en 1976, sur entente des autorités d'inscription et des Conseils de neuf associations ou instituts provinciaux, en vue d'évaluer et de certifier la formation scolaire des candidats à l'admission qui détiennent un grade professionnel ou un diplôme en architecture. En 1991, l'Ordre des architectes du Québec s'est joint au CCCA. Au cours de cette même année, le mandat du CCCA au regard de la certification des grades et des diplômes a été reconduit et la composition de l'organisme a été révisée pour tenir compte de la responsabilité additionnelle qui lui était confiée, à savoir l'agrément des programmes de grade professionnel offerts dans les écoles d'architecture des universités canadiennes.

Le CCCA n'octroie l'agrément qu'aux programmes professionnels en architecture. Ceux-ci comprennent :

- Maîtrise en architecture précédée d'un baccalauréat préprofessionnel; exigence qui correspond normalement à cinq ou six années d'études;
- Maîtrise en architecture sans exigence d'un baccalauréat préprofessionnel, qui consiste en un baccalauréat et d'un minimum de trois années d'études professionnelles;
- Baccalauréat en architecture requérant un minimum de cinq années d'études, sauf au Québec où quatre années d'études universitaires suivent deux années d'études collégiales (CÉGEP).

Le processus d'agrément débute à l'école par la préparation du Rapport sur le programme d'architecture *(RPA*). Le *RPA* fournit des renseignements qui portent sur le programme tout autant que sur le contexte dans lequel il est offert et les ressources dont il dispose afin de satisfaire aux conditions et procédures d'agrément établies par le CCCA. Le *RPA* devrait être utile pour le processus de planification de l'École en plus de servir de documentation aux fins de l'agrément.

Une fois que le *RPA* est accepté par le CCCA, la visite d'agrément est planifiée. La décision du CCCA sur l'agrément est basée sur la capacité du programme à satisfaire aux conditions et procédures d'agrément, incluant la capacité de ses diplômés à répondre aux exigences d'apprentissage telles que définies par les critères de performance de l'étudiant. Lors de la visite, l'équipe examine le travail des étudiants et l'évalue par rapport à ces critères (CPE). L'équipe évalue également l'efficacité et le degré de soutien au programme en architecture par des rencontres avec des administrateurs à différents niveaux de l'institution, des représentants du corps professoral, des étudiants, des anciens diplômés et des praticiens locaux.

À l'issue de sa visite, l'équipe fait des observations, adresse des compliments et fait part de ses préoccupations au sujet du programme et de ses composantes. Elle présente également des suggestions pour l'enrichissement des programmes et fait des recommandations, qui, dans l'esprit de l'équipe, sont nécessaires à l'amélioration du programme et au maintien de l'agrément.

Après la visite, l'équipe rédige le RÉV qui sera transmis au CCCA avec les recommandations confidentielles. Le CCCA prend alors la décision finale quant à la durée de l'agrément.

II. Sommaire de l'évaluation de l'équipe de visite

1. Commentaires de l'équipe de visite

L'équipe de visite du CCCA souhaite remercier le personnel administratif de soutien, les étudiants, le corps professoral et la direction de l'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement, ainsi que Madame Hélène David, vice-rectrice aux affaires académiques et rectrice suppléante de l'Université de Montréal, pour leur chaleureux accueil.

Tout au long de notre séjour à l'Université de Montréal, nous avons bien senti la force identitaire qui sous-tend tous les efforts de l'École. Nous désirons remercier Monsieur Giovanni De Paoli, doyen de la Faculté de l'aménagement, et remercier tout particulièrement Madame Anne Cormier, directrice de l'École d'architecture, d'avoir su partager avec nous son enthousiasme indéfectible envers ses étudiants et ses collègues, ainsi que sa passion pour construire une communauté dédiée à l'enseignement de l'architecture.

2. Conditions d'agrément « atteintes » et « non atteintes » : résumé

	Atteinte	Non atteinte
1. Réponse du programme aux perspectives du CCCA		
A. La formation en architecture et le contexte universitaire	[ ]	[X]
B. La formation en architecture et les étudiants	[X]	[ ]
C. La formation en architecture et le permis d'exercice	[X]	[ ]
D. La formation en architecture et la profession	[X]	[ ]
E. La formation en architecture et la société	[X]	[ ]
2. Auto-évaluation du programme	[ ]	[X]
3. Information du public	[X]	[ ]
4. Équité sociale	[X]	[ ]
5. Ressources humaines	[X]	[ ]
6. Développement des ressources humaines	[X]	[ ]
7. Ressources matérielles	[X]	[ ]
8. Ressources documentaires et technologie de l'information	[ ]	[X]
9. Ressources financières	[X]	[ ]
10. Structure administrative	[X]	[ ]
11. Grade professionnel et curriculum	[ ]	[X]
12. Critères de performance de l'étudiant (CPE)		
A1. Habiletés de pensée critique	[X]	[ ]
A2. Habiletés en recherche	[ ]	[X]
A3. Habiletés graphiques	[X]	[ ]
A4. Habiletés langagières	[X]]	[ ]
A5. Habiletés de collaboration	[ ]	[X]
A6. Comportement humain	[X]	[ ]
A7. Diversité culturelle	[ ]	[X]
A8. Histoire et théorie	[X]	[ ]
A9. Précédents	[X]	[ ]
B1. Habiletés en design	[X]	[ ]
B2. Préparation d'un programme	[X]	[ ]
B3. Aménagement du site	[X]	[ ]

B4.	*Design durable*	[X]	[ ]
B5.	*Accessibilité*	[ ]	[X]
B6.	*Systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment*	[X]	[ ]
B7.	*Systèmes structuraux*	[X]	[ ]
B8.	*Systèmes environnementaux*	[X]	[ ]
B9.	*Enveloppes du bâtiment*	[X]	[ ]
B10.	*Systèmes de service du bâtiment*	[X]	[ ]
B11.	*Matériaux de construction et assemblages*	[X]	[ ]
B12.	*Économie du bâtiment et contrôle des coûts*	[X]	[ ]
C1.	*Développement détaillé d'un projet*	[X]	[ ]
C2.	*Intégration des systèmes du bâtiment*	[X]	[ ]
C3.	*Documentation technique*	[X]	[ ]
C4.	*Design complet*	[ ]	[X]
D1.	*Leadership et rôle social*	[X]	[ ]
D2.	*Éthique et jugement professionnel*	[ ]	[X]
D3.	*Responsabilités légales*	[X]	[ ]
D4.	*Réalisation des projets*	[X]	[ ]
D5.	*Organisation d'un bureau*	[X]	[ ]
D6.	*Stage professionnel*	[X]	[ ]

3. Progrès réalisés par le programme depuis la visite précédente (RÉV précédent)

Quelques éléments d'inquiétude ont été mis en évidence dans les remarques générales du rapport d'évaluation de 2005. De l'avis de notre équipe, les éléments suivants se sont améliorés grâce aux initiatives de l'École :

- *« Pour autant que l'équipe d'agrément ait pu en juger au cours de sa visite de quatre jours, les étudiants fréquentent très peu les ateliers. La fréquentation semble même aller diminuant, d'après les observations formulées dans le rapport de la visite précédente. … » [aussi 2.3.1.B]*

- *« En corollaire à l'observation qui précède, il serait souhaitable que l'École se dote d'un espace permanent d'exposition, sans caractère officiel, afin d'assurer la visibilité constante des travaux produits à l'École et d'encourager ainsi les échanges d'idées. » [aussi 2.3.1.B]*

- *« Il serait souhaitable de favoriser des échanges étudiants entre les divers programmes d'architecture et de design au Canada, y compris ceux à Montréal (McGill, UQAM). »*

Grâce au volet coopératif de projets réalisés en équipe, la fréquentation des ateliers s'est grandement accrue.

De l'avis de notre équipe, certains éléments continuent toutefois de susciter des inquiétudes :

- *« Bien que les femmes soient bien représentées au sein des chargés de formation pratique, il demeure souhaitable d'en augmenter le nombre chez les professeurs à temps plein afin d'établir la parité avec la proportion d'étudiantes à l'École. »*
  Il n'y a pas eu d'amélioration notable à cet égard. En outre, cette problématique s'inscrit dans une situation générale plus grave qui consiste à embaucher des chargés de cours plutôt que des professeurs à temps plein. [voir 2.3.5]

- *« Enfin, l'équipe recommande fortement que la charge de travail du directeur soit allégée en*

créant un poste administratif pour chacun des programmes du baccalauréat et de la maîtrise. »
Cet élément demeure problématique. [voir préoccupation 5.1]

- *« Il faudrait encourager un dialogue constructif avec les départements de la Faculté de l'aménagement et avec le reste de l'Université, par exemple, l'École polytechnique. »*
  Grâce à une initiative de l'École, des études conjointes sont offertes avec l'École polytechnique. À nouveau, l'équipe est d'avis qu'il est nécessaire d'étendre le dialogue constructif déjà entrepris avec les autres départements de la Faculté de l'aménagement, dans l'objectif de mener des actions concertées auprès de l'Université. [voir préoccupation 5.2]

- *« Suite à l'usage largement répandu des ordinateurs portables, il existe un problème généralisé de piratage de logiciels chez les étudiants. L'École doit trouver un moyen de fournir à prix abordable les logiciels nécessaires aux études. »*
- *« L'initiation aux outils informatiques devrait être faite dès la première année dans le cursus afin de pouvoir répondre aux exigences des cours de deuxième année. »*
- L'informatique pose encore problème; parfois, le problème découle d'un manque de ressources matérielles, mais parfois, il découle d'un manque de ressources humaines susceptibles de promouvoir des changements appropriés au cursus afin d'intégrer l'informatique aux études. [voir préoccupation 5.3]

Le rapport de 2005 relevait cinq conditions d'agrément non atteintes; trois d'entre elles sont encore des sujets de préoccupation, dont une qui se répète pour une troisième fois.

Non atteinte 1999, 2005, 2011 :
<u>12.11 Traditions non occidentales</u>
1999 – *« Bien qu'une place ait été faite sur ce sujet dans le cours général d'histoire de l'architecture et dans un des ateliers triptyques, l'équipe a jugé que le traitement de cette matière demeure nettement insuffisant.»*
2005 – *« L'architecture non occidentale n'est abordée que très brièvement, dans le cadre du cours d'histoire générale de l'architecture. L'atelier triptyque aborde des projets situés dans des pays en développement, mais sans réelle considération du contexte culturel propre au pays choisi. L'atelier spécialisé en montage et gestion de projets propose souvent la gestion de situations d'urgence au tiers monde. Mais ce cours de maîtrise n'aborde pas la question des « traditions non occidentales » à proprement parler et n'est pas suivi par tous les étudiants. »*

Non atteinte 2005, 2011 :
<u>12.6 Habiletés de collaboration</u>
2005 – *« L'équipe remarque l'absence de travail en équipe, mis à part les analyses préliminaires au projet. Nous recommandons d'introduire le travail en collaboration dans les ateliers de première année (sans toutefois perdre l'intensité du travail actuel) et peut-être de deuxième année. Le syllabus du cours ARC3015 (Atelier, formes et contexte) – qui, selon la matrice du RPA, devrait remplir ce critère – ne fait pas mention du rôle et de l'importance de la collaboration. »*

Non atteinte 2005, 2011 :
<u>12.14 Accessibilité</u>
2005 – *« Les projets présentés à l'équipe donnent peu d'indications que le critère soit satisfait. »*

Deux conditions non atteintes en 2005, 12.7 Comportement humain et 12.8 Diversité humaine, sont maintenant atteintes.

4. Points forts du programme

4.1- L'équipe voit l'implantation de l'École d'architecture dans la région de Montréal comme un atout important à l'identité du programme. La proximité immédiate d'important d'architectes talentueux et expérimentés permet une complicité entre la recherche universitaire et l'expertise en pratique architecturale.

4.2- Nous félicitons l'Université pour son engagement et ses efforts de soutien au programme professionnel de l'École d'architecture, et tout particulièrement pour l'ajout d'un poste de professeur de formation pratique.

4.3- Dans le contexte d'un corps professoral de dimension modeste, l'équipe est impressionnée par la grande diversité des sujets de recherches, tant en qualité qu'en quantité, qui ont aidé l'École à bien se positionner sur les scènes nationale et internationale; à de distinguer par rapport à d'autres institutions de recherche et à accentuer son prestige.

Les publications présentées dans la salle d'agrément ainsi que l'exposition des travaux des enseignants, sont d'une grande qualité universitaire et professionnelle et contribuent à l'enrichissement de la formation de l'étudiant en architecture.

4.4- Les étudiants sont très engagés dans la poursuite de leurs études. En particulier, ils démontrent une attitude critique dans les domaines qui touchent aux problèmes urbains, au patrimoine bâti, et au développement durable. Ils sont conscients des richesses qu'offre l'école, et sont enthousiasmés par les rôles qu'ils pourront jouer comme futurs architectes dans une société de plus en plus complexe.

4.5- L'école d'architecture offre aux étudiants des possibilités riches et diversifiées qui comprennent de nombreux programmes d'échange à travers le monde, une série de conférences de réputation internationale, un milieu universitaire où l'épanouissement intellectuel est un moteur identitaire de l'école, ainsi qu'un engagement symbiotique avec la profession.

4.6- La Faculté de l'aménagement bénéficie d'un édifice remarquable, conçu pour des études dans les domaines de l'environnement bâti. Ces ressources matérielles – les locaux d'enseignement, les espaces d'expositions et de critiques, la bibliothèque extraordinaire, le café des étudiants, la COOP, et les excellents ateliers de fabrication – contribuent à une culture architecturale du projet qui favorise le débat critique sur la discipline de l'architecture, et qui encourage un art du savoir-faire se traduisant par un l'apprentissage du faire –*art of making*.

5. Préoccupations et recommandations de l'équipe

Les points ci-dessous doivent être considérés dans la perspective des exigences de la formation professionnelle.

Ainsi, l'équipe de visite a identifié sept (7) points faibles dont certains avaient déjà fait l'objet de remarques lors de la dernière visite d'agrément de 2005. Il s'agit d'une préoccupation importante de la part de l'équipe de visite :

5.1- L'équipe est à nouveau préoccupée de constater que la charge de travail de la directrice de l'École d'architecture n'a pas été allégée par la création d'un nouveau poste administratif. Cet important assouplissement lui donnerait la latitude suffisante pour veiller adéquatement à l'évaluation des programmes et aux orientations stratégiques de l'école.

5.2- L'équipe est à nouveau d'avis qu'il est nécessaire d'étendre un dialogue constructif déjà entrepris avec les autres départements de la Faculté de l'aménagement afin de mener des actions concertées auprès de l'Université.

5.3- L'équipe de visite est d'avis que l'école doit se doter à long terme d'un système informatique complet. Ce système devra nécessairement comprendre une famille de logiciels spécifiques pouvant être incorporés aux différents programmes d'enseignement, ainsi que des outils de réalisation et de production. Il faudra également prévoir l'embauche d'un enseignant choisi parmi les meilleurs professionnels dans le domaine informatique. [2.3.8]

Par ailleurs, le problème généralisé de piratage des logiciels chez les étudiants, tel que mentionné dans le rapport précédent, n'est toujours pas résolu.

5.4- En vertu de l'importance accordée à la notion de design complet dans l'acquisition des connaissances qui mènent à la formation d'architecte, l'équipe aurait souhaité que plusieurs volets du cursus encouragent l'acquisition de cette compétence. Malheureusement, on ne retrouve cette notion que dans un cours où elle sert déjà à de trop nombreux aspects pédagogiques.

5.5- Comme indiqué dans le précédent Rapport, l'équipe de visite demeure préoccupée par le peu de progrès réalisé sous la rubrique, Diversité culturelle. La volonté de l'École de tirer parti de la complexité urbaine de la ville de Montréal pourrait être renforcée dans un objectif de mieux faire comprendre comment s'inscrit la diversité culturelle au sein d'une dimension sociale.

5.6- Il est recommandé que l'évaluation critique du programme soit encadrée à un niveau plus global, autant qu'au niveau du curriculum. La pédagogie de l'École profitera d'un examen critique qui positionnera l'école globalement et qui comprendra des experts externes.

5.7- Une des forces du programme d'architecture est son appartenance à un bâtiment, et son statut d'école plutôt que de département. Il apparaît déjà que les discussions préliminaires entre les autorités universitaires et l'École d'architecture concernant la construction d'un tout nouveau pavillon semblent freiner le développement stratégique du programme d'architecture. L'équipe de visite craint que le futur bâtiment de l'école d'architecture ne puisse offrir les qualités pédagogiques et tout le potentiel des locaux existants.

D'autre part, une solution à court terme qui envisagerait un déménagement dans des locaux temporaires est une situation inacceptable puisqu'elle perturberait les efforts entrepris par la direction et le corps professoral dans leurs ambitions de promouvoir l'école comme un lieu d'excellence de l'apprentissage de la profession d'architecte.

Toute étude d'un projet de nouveau pavillon doit favoriser l'amélioration des ressources existantes du programme d'architecture et offrir à l'École un rôle de partenaire avec l'Université afin qu'elle puisse participer à la définition de son futur.

III. Conformité avec les conditions d'agrément

1. Réponse du programme aux perspectives du CCCA
   Les programmes doivent tenir compte des intérêts pertinents des groupes qui constituent le CCCA : les éducateurs et les associations provinciales, les praticiens, les étudiants et les stagiaires, ainsi que le grand public.

A. La formation en architecture et le milieu académique
   Le programme doit démontrer qu'il bénéficie du contexte institutionnel et qu'il y contribue.

Atteint	Non atteint
[ ]	[X]

Commentaires de l'équipe :
Le bureau du doyen voit la Faculté de l'aménagement et particulièrement l'École d'architecture comme un joyau parmi les programmes offerts à l'Université de Montréal. Il apprécie l'impact positif du leadership de l'École sur la mission stratégique de la Faculté. Malgré ces éloges, à la suite de son examen de cet élément, l'équipe exprime les préoccupations suivantes :

1. L'École d'architecture voit la structure universitaire comme travaillant à l'encontre de sa capacité d'élaborer et de mettre en œuvre une vision de développement stratégique qui pourrait favoriser l'atteinte de son objectif de se hisser parmi les premières écoles d'architecture au Canada. Cette situation est aggravée du fait que la directrice est tellement surchargée par ses tâches quotidiennes qu'elle ne peut pas se libérer et se concentrer à la création d'une vision stratégique pour l'école.

2. Dans le rapport d'agrément rédigé en 2005 par l'équipe de visite, on lit au point 2.3.1 que cette situation était déjà préoccupante. La collaboration entre l'École et l'Université ne s'est pas améliorée depuis. En fait, nous constatons que la situation s'est même détériorée en raison de problèmes de perception et de communication. En plus, l'Université semble ne pas encourager le besoin d'autonomie des divers départements.

3. Malgré une enveloppe budgétaire additionnelle de 750 000 $ accordée à la Faculté par le gouvernement dans le cadre d'une reclassification, il n'est pas assuré que ce montant sera récurrent et il peut s'agir d'un rajustement ponctuel versé uniquement cette année.

4. Il est nécessaire de créer un poste permanent de développement pour appuyer la directrice. L'école d'architecture doit s'engager stratégiquement dans la collecte de fonds pour assurer un plus grand succès aux activités des professeurs et des étudiants. Une démarche plus proactive dans une nouvelle culture de la philanthropie devrait contribuer aux efforts visant à améliorer le programme et les projets de recherche.

5. Plusieurs espaces existants dans le bâtiment d'architecture sont alloués par le bureau du doyen. Cette approche ne permet pas à l'école d'exercer l'autorité nécessaire afin d'avoir plus d'autonomie au niveau de la programmation.

B. La formation en architecture et les étudiants

Le programme doit démontrer qu'il appuie et encourage les étudiants à atteindre leur plein potentiel tout au long de leurs études et de leur carrière professionnelle, et qu'il offre un milieu ouvert aux différences culturelles.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

Commentaires de l'équipe :

Montréal est un laboratoire d'architecture où la formation des étudiants bénéficie de visites sur les grands chantiers ou les chantiers innovateurs. L'école est un milieu très riche avec ses conférences, séminaires, expositions, programmes d'échanges entre étudiants, professeurs invités, voyages outremer, etc. Nous sommes encouragés par les possibilités de travail en équipe qui apportent un sens de la communauté nécessaire à la réalisation d'un projet.

La dynamique entre les représentants étudiants et la direction est positive, et les étudiants se disent satisfaits d'être écoutés et de constater la volonté de l'école d'assurer un suivi. Les organisations étudiantes ont besoin d'un espace permanent.

C. La formation en architecture et le permis d'exercice

Le programme doit démontrer qu'il offre aux étudiants une préparation adéquate pour la transition vers la vie professionnelle, incluant l'accession au stage et au droit de pratique

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

Commentaires de l'équipe :

L'équipe encourage la collecte de données auprès des diplômés du programme. Les élèves sont sensibilisés aux notions de la pratique de l'architecture dès leur arrivée dans le programme de premier cycle. L'école offre par ailleurs une série de cours sur le rôle de l'architecte comme praticien professionnel, qui comporte notamment des réunions avec l'Ordre des architectes du Québec.

D. La formation en architecture et la profession

Le programme doit démontrer comment il prépare les étudiants à pratiquer la profession et à assumer de nouveaux rôles dans un contexte où la diversité culturelle augmente, où les clients et les exigences réglementaires changent et où les connaissances fondamentales s'accroissent.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

Commentaires de l'équipe :

L'équipe est encouragée par les efforts de l'école qui continue d'accueillir des praticiens reconnus dans leur milieu professionnel comme professeurs invités ou chargés de formation pratique. Les étudiants apprécient ces contacts avec le milieu professionnel. Par ailleurs, la profession évolue rapidement dans la foulée du développement des nouvelles technologies, de l'évolution des exigences réglementaires, de l'établissement de rapports nouveaux avec les intervenants du milieu bâti, ainsi que dans le contexte de la mondialisation qui exige la mobilité de la main-d'œuvre. L'équipe encourage l'École à poursuivre les nombreux programmes déjà en place qui abordent ces questions et à soutenir toute initiative visant à faire comprendre les enjeux relatifs à l'évolution de la profession d'architecte.

E. La formation en architecture et la société

Le programme doit démontrer qu'il apporte aux étudiants une compréhension avisée des problèmes sociaux et environnementaux et qu'il développe également leur capacité à les résoudre par des décisions judicieuses en matière d'architecture et design urbain.

Atteint [X] Non atteint [ ]

Commentaires de l'équipe :
L'étudiant est sensibilisé de manière progressive au rôle et aux responsabilités de l'architecte. Ce volet est abordé plus concrètement en dernière année du baccalauréat et plus à fond pendant les études de maîtrise. Montréal, ville métropole et ville de design, permet à l'École et à ses étudiants de s'investir dans la problématique de la ville, car en se trouvant souvent confrontés aux réalités montréalaises sociales et économiques, ils peuvent tenter en toute confiance de résoudre les problèmes d'architecture et de design urbain.

L'importance du développement durable à l'échelle mondiale laisse croire que l'approche pédagogique a un rôle primordial. Le développement durable fait partie du contenu de plusieurs cours et d'ateliers, mais il n'est pas une façon systématique de « voir » la problématique architecturale. Au-delà de ce commentaire, l'équipe reconnaît l'évidence d'une approche aux questions éthiques reliées directement à l'environnement bâti.

Pourtant, l'équipe regrette que des occasions de renforcer la collaboration avec les autres disciplines offertes par la Faculté ne soient pas saisies. Une plus grande collaboration sensibiliserait davantage les étudiants aux différentes disciplines environnementales.

2. Auto-évaluation du programme

Le programme doit fournir une évaluation du niveau d'atteinte de sa mission et de complétion de son plan d'action.

Atteint [ ] Non atteint [X]

Commentaires de l'équipe :
L'équipe comprend qu'il existe des mécanismes spécifiques afin de procéder à l'auto-évaluation des programmes et que l'ensemble du corps professoral et des étudiants y sont représentés. Par contre, le contexte actuel semble favoriser le maintien de l'équilibre 'd'une situation qui perdure' …plutôt que d'assurer une direction éclairée qui puisse vraiment assurer un processus d'amélioration continue. Il est possible qu'un dialogue avec des experts externes puisse porter un regard critique dans le but de permettre à la direction de recentrer et d'orienter adéquatement sa mission pédagogique.

Le processus d'auto-évaluation requiert une plus grande rigueur.

3. Information du public

Le programme doit fournir au public une information claire, complète et précise, en incluant dans son annuaire et sa documentation promotionnelle le libellé intégral cité dans les conditions 2010 (annexe A-1), lequel explique les paramètres d'un programme de grade professionnel accrédité.

Atteint [X] Non atteint [ ]

4. Équité sociale

Le programme doit fournir un résumé des politiques provinciales et institutionnelles qui complète et clarifie les provisions de la Charte des droits et libertés, tel qu'elle s'applique à l'équité sociale.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

Commentaires de l'équipe :
Au niveau des employés et des étudiants, nous remarquons que les normes de l'équité sociale ont été respectées à tous les niveaux. Cela reflète bien la nature cosmopolite du campus et de la ville de Montréal qui l'entoure. Le rapport démontre très clairement une connaissance des protocoles et exigences connexes à cette question et une sensibilité à leur égard.

5. Ressources humaines

Le programme doit démontrer qu'il dispose des ressources humaines appropriées à un programme offrant un grade professionnel en architecture, incluant un personnel enseignant en nombre suffisant, un directeur qui consacre pas moins de 50 % de son temps à l'administration du programme, un personnel de soutien technique et administratif et un personnel de soutien relié au corps professoral.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

Commentaires de l'équipe :
Nos recherches nous indiquent qu'il y a plusieurs pénuries dans le domaine des ressources humaines. Le ratio de professeur/élève est atteint grâce à la participation d'un grand nombre de chargés de cours qui viennent de l'extérieur du campus et qui ne sont pas des professeurs à plein temps. D'après les noms qui apparaissent dans le rapport d'agrément, les professeurs de quelque 75 % des studios du programme de baccalauréat sont des architectes qui exercent la profession à l'extérieur du milieu universitaire. Ainsi, les ateliers et les cours demeurent à la fine pointe de la pratique, mais, par conte, la charge des professeurs à plein temps s'en trouve accrue, car ils doivent assumer le rôle universitaire et le rôle facultaire qu'on assignerait à un plus grand nombre de professeurs à plein temps. Avec cette surcharge de travail, les professeurs à plein temps n'ont pas la capacité d'entreprendre les rôles de chercheur ou de titulaire d'une chaire de recherche, ni de participer de façon significative aux travaux de divers comités et sous-comités ou à des initiatives. Cette situation est aggravée par le fait que deux postes à plein temps sont dédiés à la gestion supérieure et que les personnes qui les occupent ne sont donc pas disponibles pour l'enseignement.

Vu son horaire surchargé, la directrice de l'École consacre actuellement beaucoup trop de son temps à des activités d'administration quotidiennes. Il y aurait lieu de mettre en place un mécanisme qui lui permettrait d'accomplir des tâches relevant davantage de son rôle au sein de l'École.

1. Dans le but d'atteindre un ratio qui se rapproche davantage des normes nationales, nous appuyons l'ajout de 2 postes à plein temps additionnels. Il est à noter que cette demande reprend celle du dernier rapport d'agrément de ce programme.
2. Dans ce même objectif, nous appuyons aussi l'embauche d'autres professeurs adjoints, dont l'un ayant une formation en informatique, afin d'appuyer la croissance dans ce domaine de l'apprentissage.
3. Afin de répondre aux besoins dans le domaine de l'informatique, nous appuyons l'embauche de plus d'un professeur dans le domaine de l'informatique.

Les employés non enseignants font état d'une satisfaction générale dans tous les aspects de leurs tâches. Ils souhaitent que l'on continue de les consulter lors de la conception de la nouvelle école d'architecture qui est prévue d'ici les prochaines années.

6. Développement des ressources humaines

Les programmes doivent avoir une politique claire qui décrit les occasions individuelles et collectives d'épanouissement pour le corps professoral et les étudiants à l'intérieur et à l'extérieur du programme.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

Commentaires de l'équipe :
Sur le plan du développement des ressources humaines, cinq éléments importants méritent d'être soulignés. 1) Premièrement, il existe une politique précise en ce qui a trait à l'embauche, la promotion et la permanence au niveau de l'École et de l'Université. 2) Deuxièmement, il existe deux types de fonds dédiés à la recherche, l'un pour les nouveaux membres de l'équipe pédagogique et l'autre pour d'autres volets de la recherche, y compris un volet international. 3) La cotisation professionnelle, les coûts professionnels, et les coûts de déplacement liés à la recherche sont remboursés. 4) L'Université octroie des ressources pour la recherche. 5) Les réalisations des groupes de recherche et des chercheurs individuels sont évidentes. On compte six initiatives multidisciplinaires où interdisciplinaires qui ont du succès sur les scènes nationale et internationale.

Il est à noter que le domaine des services aux étudiants est particulièrement bien développé. Les services qu'offrent la SAE et la REEA sont bien au-delà de la norme. De plus, la vie universitaire des étudiants est enrichie par le contact avec une grande diversité d'invités célèbres représentant de multiples domaines d'expertise. Les échanges ainsi que les occasions d'activités à l'extérieur de l'École contribuent à enrichir la vie et l'expérience scolaires.

7. Ressources matérielles

Le programme doit fournir les ressources matérielles appropriées à un programme offrant un grade professionnel en architecture, incluant un espace en atelier à l'usage exclusif de chacun des étudiants à temps plein; des salles de cours et de séminaires facilitant à la fois l'enseignement didactique et interactif; un bureau à l'usage exclusif de chacun des membres à temps plein du corps professoral et des locaux pour les aides pédagogiques afférents.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

Commentaires de l'équipe :
Édifice bien conçu pour les études en aménagement, mais construit en 1994 sans aucun ajout depuis cette date. Il faut maintenant s'engager dans un exercice d'optimisation des aires et espaces pour maximiser l'utilisation des espaces disponibles. Les étudiants sont forcés de sortir de l'École et des étudiants de l'extérieur de la Faculté suivent des cours dans le bâtiment à cause d'un contrôle central de l'allocation des espaces. En outre, certaines installations dans le bâtiment doivent être contrôlées par l'École. Il y a lieu de mieux répartir les espaces aux fins de l'exposition permanente et de l'exposition temporaire des travaux des étudiants, et de fournir des espaces publics dans l'immeuble géré par l'École.

L'équipe est préoccupée que les ateliers de fabrication ne soient guère intégrés dans le programme architectural. Les quatre ateliers de fabrication de matières types sont en bon état,

mais ne sont pas beaucoup fréquentés, à cause du changement de méthodologie de présentation qu'on retrouve dans le milieu informatisé. On attend le cinquième.

Une des forces du programme d'architecture est son appartenance à un bâtiment, et son statut d'école plutôt que de département. Il apparaît déjà que les discussions préliminaires entre les autorités universitaires et l'École d'architecture concernant la construction d'un tout nouveau pavillon semblent freiner le développement stratégique du programme d'architecture. L'équipe de visite craint que le futur bâtiment de l'école d'architecture ne puisse offrir les qualités pédagogiques et tout le potentiel des locaux existants.

D'autre part, une solution à court terme qui envisagerait un déménagement dans des locaux temporaires est une situation inacceptable puisqu'elle perturberait les efforts entrepris par la direction et le corps professoral dans leurs ambitions de promouvoir l'école comme un lieu d'excellence de l'apprentissage du métier d'architecte.

Toute étude d'un projet de nouveau pavillon doit favoriser l'amélioration des ressources existantes du programme d'architecture et offrir à l'école un rôle de partenaire avec l'Université afin qu'elle puisse participer à la définition de son futur

8. Ressources documentaires et technologies de l'information

Le bibliothécaire d'architecture, et le cas échéant, le responsable de la documentation visuelle ou autre matériel non imprimé doivent préparer une auto-évaluation démontrant le caractère adéquat de la bibliothèque d'architecture. En ce qui concerne les technologies de l'information, le programme doit aussi fournir l'infrastructure requise et le personnel de soutien approprié, afin de contribuer efficacement aux cours du programme et aux activités du personnel et des membres du corps professoral.

Atteint	Non atteint
[ ]	[X]

Commentaires de l'équipe :
L'équipe de visite est d'avis que l'école doit se doter à long terme d'un système informatique complet spécialisé pour l'architecture. Ce système devra nécessairement comprendre une famille de logiciels spécifiques pouvant être incorporés aux différents niveaux d'enseignement. Tous les nouveaux enseignants devraient avoir des connaissances dans les nouvelles technologies dans le domaine. De plus, un spécialiste dans une concentration comme la fabrication numérique serait un bon ajout au personnel.

L'équipe est préoccupée par le manque d'intégration numérique au curriculum. Une telle intégration favoriserait un meilleur partage des connaissances et l'innovation au niveau architectural (design, construction, etc.).

Les laboratoires informatiques, les ordinateurs et les logiciels n'ont pas été mis à niveau.

Finalement, le problème généralisé de piratage des logiciels chez les étudiants, tel que mentionné dans le rapport précédent, n'est toujours pas résolu.

Depuis le mois de décembre, la Faculté a engagé une firme d'experts en design pédagogique, design technologique et design de l'espace qui doit analyser les besoins de la Faculté et produire son rapport en juin.

Comme dans le passé, la bibliothèque d'architecture demeure un des grands atouts de l'école. L'espace est lumineux, bien aménagé, et confortable. Le personnel est de toute évidence qualifié, prêt à offrir un appui aux étudiants et aux professeurs. La collection est riche et la demande et les besoins pour de nouvelles acquisitions sont bien soutenus au niveau budgétaire. L'apport récent d'un montant de 500 000 $ pour l'acquisition de livres électroniques augure bien pour l'avenir dans une lignée de modernisation des ressources bibliothécaires. Les heures d'opération et une collection visuelle très riche donnent à l'école une ressource bien utilisée.

9. Ressources financières

Le programme doit avoir accès à un appui institutionnel et à des ressources financières suffisants

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

Commentaires de l'équipe :
La directrice joue un rôle stratégique dans la promotion de la stabilité financière de l'École. L'équipe de visite aimerait voir se concrétiser le récent engagement de l'Université d'accorder des fonds à la Faculté de manière appropriée par l'entremise du doyen. La forte présence et la réputation de l'École sur les scènes nationale et internationale doivent être encouragées par une dotation budgétaire équitable. L'équipe voit cette marque de confiance de l'Université comme une première étape nécessaire à la mise en œuvre d'une série d'initiatives de l'École.

10. Structure administrative (l'institution et l'unité académique)

Le programme doit être une institution ou une composante d'une institution accréditée par une agence reconnue d'agrément de l'enseignement supérieur. Le programme doit jouir d'un niveau d'autonomie comparable à celui des autres programmes professionnels pertinents de l'institution et suffisant pour lui permettre de se conformer à toutes les conditions d'agrément.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

Commentaires de l'équipe :
L'équipe estime que le nom actuel de la Faculté est déroutant, car il réfère davantage aux professions de l'aménagement. Idéalement, le mot « architecture » devrait y apparaître.

11. Grade professionnel et curriculum

Le CCCA n'octroie l'agrément qu'aux programmes professionnels en architecture. Ceux-ci comprennent :

- *Maîtrise en Architecture précédée d'un baccalauréat préprofessionnel; exigence qui correspond normalement à cinq ou six années d'études;*
- *Maîtrise en Architecture sans exigence d'un baccalauréat préprofessionnel, qui consiste en un baccalauréat et d'un minimum de trois années d'études professionnelles;*
- *Baccalauréat en Architecture requérant un minimum de cinq années d'études, sauf au Québec où quatre années d'études universitaires suivent deux années d'études collégiales (CÉGEP).*

Les exigences du curriculum pour l'attribution de ces grades doivent inclure trois composantes : culture générale, études professionnelles, et cours à option axés respectivement sur les besoins de l'institution, de la profession architecturale et des étudiants.

Atteint	Non atteint
[ ]	[X]

Commentaires de l'équipe :
L'équipe estime que le programme se compose en grande partie de cours d'architecture. Les étudiants ne profitent pas de l'avantage offert par l'exigence de suivre 40 % des cours dans d'autres disciplines.

Un seul cours de premier cycle contribue à ce critère et aucun cours de maîtrise n'y contribue. Même en interprétant ce critère de façon généreuse, et en tenant compte des deux années de CÉGEP et de tous les cours à option, on arrive à 25 % seulement.

12. Critères de performance de l'étudiant (CPÉ)

Chaque programme d'architecture doit faire en sorte que tous ses diplômés possèdent les habiletés et les connaissances définies par les critères de performance décrits ci-après, lesquels constituent les conditions minimales pour satisfaire aux exigences du stage menant à l'obtention du permis d'exercice de la profession. (Voir les Conditions 2010 du CCCA pour plus de détails au sujet des catégories et critères des CPE).

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

A1. Habiletés de pensée critique

Capacité de soulever des questions claires et précises, d'utiliser des idées abstraites afin d'interpréter des informations, de tenir compte de divers points de vue, d'en venir à des conclusions raisonnées et de les vérifier en fonction de critères et de normes pertinents.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

A2. Habiletés en recherche

Capacité d'utiliser des méthodes de base de collecte et d'analyse de données dans le développement de tous les aspects du processus de programmation et de design.

Atteint	Non atteint
[ ]	[X]

Commentaires de l'équipe :
La documentation des cours magistraux démontre les capacités de recherche universitaire dans la présentation de travaux reliés à l'histoire et aux théories. Par contre, l'élément clé qui est l'application de la recherche au processus de programmation et de design n'est pas évident. Le design résultant de la démarche de recherche en atelier ne peut que suggérer un lien recherche/analyse/synthèse.

A3. Habiletés graphiques

Capacité d'employer les moyens de représentation appropriés afin de communiquer les éléments formels essentiels à chaque étape du processus de programmation et de design.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

A4. Habiletés langagières

Capacité de communiquer efficacement, oralement et par écrit, sur un sujet contenu dans le programme professionnel.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

A5. Habiletés de collaboration

Capacité d'identifier et d'assumer différents rôles afin de tirer profit des talents individuels et de collaborer avec autrui en tant que membre d'une équipe de design et dans d'autres circonstances.

Atteint	Non atteint
[ ]	[X]

Commentaires de l'équipe :
Les occasions de collaboration sont multiples dans le programme, mais il semble que l'enseignement des techniques et les structures de collaboration ne sont pas évidents. Nous faisons une distinction entre la collaboration et l'idée de coopération ou partage de tâches.

A6. Comportement humain

Compréhension de la relation entre le comportement humain, l'environnement naturel et le design de l'environnement construit.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

A7. Diversité culturelle

Compréhension de la diversité des besoins, des valeurs, des normes de comportement et des modèles sociaux et spatiaux qui caractérisent différentes cultures et différents individus ainsi que les implications de cette diversité au niveau des rôles sociaux et des responsabilités des architectes.

Atteint	Non atteint
[ ]	[X]

Commentaires de l'équipe :
L'équipe constate que certains cours et ateliers et les ateliers à l'étranger répondent à certains critères, mais aucun cours obligatoire ne porte sur la diversité culturelle. Le cours ARC2101 Personne/Environnement, ne traite pas de la diversité culturelle, mais du comportement humain.

A8. Histoire et théorie

Compréhension de diverses traditions mondiales et locales en architecture, en architecture du paysage et en design urbain, ainsi que des facteurs qui les ont façonnées.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

A9. Précédents

Capacité de faire une analyse et une évaluation approfondies d'un bâtiment, d'un ensemble de bâtiments ou d'un espace urbain.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

B1. Habiletés en design

Capacité d'appliquer des principes organisationnels, spatiaux, structuraux et de construction, à la conception et au développement d'espaces, d'éléments de construction et de composantes tectoniques.

Atteint Non atteint

[X] [ ]

B2. Préparation d'un programme

Capacité de préparer un programme complet pour un projet d'architecture qui tient compte des besoins du client et de l'usager, des précédents appropriés, des exigences en termes d'espace et d'équipement, des lois et des normes pertinentes et des critères de sélection du site et d'évaluation du projet

Atteint Non atteint
[X] [ ]

B3. Aménagement du site

Capacité d'analyser un contexte et les conditions d'un site et d'y répondre adéquatement dans l'élaboration d'un programme et la conception d'un projet.

Atteint Non atteint
[X] [ ]

B4. Design durable

Capacité d'appliquer les principes du design durable afin de produire des projets qui conservent les ressources naturelles et bâties, qui procurent un environnement sain aux occupants et qui réduisent les impacts de la construction et de l'exploitation des bâtiments sur les futures générations.

Atteint Non atteint
[X] [ ]

B5. Accessibilité

Capacité de concevoir un site et un bâtiment adaptés aux individus ayant diverses capacités physiques et cognitives.

Atteint Non atteint
[ ] [X]

B6. Systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment

Compréhension des principes qui sous-tendent le design et la sélection des systèmes de sécurité et de leurs sous-systèmes dans les bâtiments; des codes, des règlements et des normes applicables à un site et à un projet donnés, incluant les types d'occupation, les hauteurs et superficies de bâtiments autorisées, les types de constructions autorisés, les exigences de séparation et d'occupation, les moyens d'évacuation, la protection contre l'incendie et la structure.

Atteint Non atteint
[X] [ ]

Commentaires de l'équipe :
Malgré le fait que le cours satisfait à ce critère, la compétence dans ce domaine n'est pas mise en application dans les ateliers.

B7. Systèmes structuraux

Compréhension des principes de comportement de la structure lorsqu'elle résiste à la gravité et aux forces latérales, ainsi que de l'évolution, de l'éventail et des applications appropriées des systèmes structuraux

Atteint Non atteint
[X] [ ]

B8. Systèmes environnementaux

Compréhension des principes de base qui sous-tendent la conception de systèmes environnementaux, incluant l'acoustique, l'éclairage et la climatisation, l'enveloppe de bâtiment et la consommation énergétique, avec une connaissance des outils d'évaluation de la performance appropriés.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

B9. Enveloppes du bâtiment

Compréhension des principes de base qui motivent les choix appropriés d'enveloppes de bâtiment et d'assemblage associés, en ce qui concerne la performance globale, l'esthétique, le transfert de l'humidité, la durabilité et les ressources énergétiques et matérielles.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

B10. Systèmes de service du bâtiment

Compréhension des principes de base qui sous-tendent le design des systèmes de service du bâtiment, incluant la plomberie, l'électricité, le transport vertical, la communication, les dispositifs d'urgence et la protection-incendie.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

B11. Matériaux de construction et assemblages

Compréhension des principes de base liés à la sélection appropriée des matériaux de construction, des produits, des composantes et des assemblages, selon leurs caractéristiques propres et leur performance.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

B12. Économie du bâtiment et contrôle des coûts

Capacité d'évaluer et de produire les détails de construction, comme partie intégrante du projet, de combinaisons appropriées de matériaux, de composantes et d'assemblages.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

Commentaires de l'équipe :
Selon la description du cours et d'après les travaux remis, nous constatons que les critères approfondis sont bien compris. Cela étant dit, il serait important que les étudiants démontrent plus clairement quelles sont les principales mesures ou les méthodes de contrôle des coûts de construction utilisées pendant l'exécution des travaux.

C1. Intégration des systèmes du bâtiment

Capacité d'évaluer et de produire les détails de construction, comme partie intégrante du projet, de combinaisons appropriées de matériaux, de composantes et d'assemblages.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

C2. Intégration des systèmes du bâtiment
Capacité d'évaluer, de sélectionner et d'intégrer à la conception du bâtiment les systèmes structuraux, les systèmes environnementaux, les systèmes de sécurité, les enveloppes et les systèmes de service du bâtiment.

Atteint [X] Non atteint [ ]

C3. Documentation technique
Capacité de produire la documentation et les descriptions techniques précises d'un projet de design aux fins d'évaluation et de construction.

Atteint [X] Non atteint [ ]

C4. Design complet
Capacité de concevoir un projet de design complet fondé sur une idée architecturale, un programme et un site. Le ou les projets devraient intégrer des systèmes structuraux et environnementaux, les enveloppes de bâtiments, les assemblages de construction, les systèmes de sécurité et les principes de responsabilité environnementale.

Atteint [ ] Non atteint [X]

Commentaires de l'équipe :
À la suite d'un examen exhaustif du design complet, l'équipe constate l'absence de certaines composantes essentielles à la formation des idées architecturales parmi les travaux présentés. Il n'y a aucune évidence d'un souci pédagogique de conformité à ce critère. Il y a seulement un cours obligatoire et ce cours donne une trop grande place à divers autres critères importants, comme la conception durable. Le lien entre les principes de la programmation et le site nous semble faible. Même si les connaissances de base de l'intégration font partie du curriculum, il n'est pas possible de voir un souci pour le design complet au niveau de la maîtrise, sauf dans un où deux studios optionnels.

D1. Leadership et rôle social
Compréhension des techniques et habiletés nécessaires aux architectes pour travailler en collaboration avec les professionnels des disciplines connexes, les clients, les conseillers, les entrepreneurs et le public dans le processus de conception et de construction du bâtiment et pour défendre des enjeux environnementaux, sociaux et esthétiques dans leurs communautés.

Atteint [X] Non atteint [ ]

D2. Éthique et jugement professionnel
Compréhension des enjeux éthiques impliqués dans la formation du jugement professionnel, en ce qui concerne les enjeux sociaux, politiques et culturels de la conception et de la pratique architecturale.

Atteint [ ] Non atteint [X]

Commentaires de l'équipe :
Nous avons trouvé des instances ou l'on pouvait se référer à une éthique et à un jugement professionnel dans les aspects liés à la conservation et à la construction durable, mais l'éthique et le jugement dans les domaines des enjeux sociaux, politiques et culturels ne sont pas démontrés.

D3. Responsabilités légales
Compréhension de la responsabilité de l'architecte envers son client et le public conformément aux lois, codes, règlements et contrats associés à la pratique de l'architecture dans un contexte donné.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

D4. Réalisation des projets
Compréhension des différentes méthodes de réalisation de projets, des contrats de services correspondants et des types de documents requis afin d'offrir des services professionnels compétents et responsables.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

D5. Organisation d'un bureau
Compréhension des principes de base de l'organisation d'un bureau d'architecte, incluant la gestion financière, la planification opérationnelle, le marketing, les négociations, la gestion de projet, l'atténuation du risque et la compréhension des tendances qui ont une incidence sur la pratique.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

D6. Stage professionnel
Compréhension du rôle du stage dans le développement professionnel, ainsi que des droits et des responsabilités réciproques des stagiaires et des employeurs.

Atteint	Non atteint
[X]	[ ]

IV. Annexes

Annexe A : Introduction au programme

Le texte qui suit est tiré du Rapport du programme en architecture

1. Bref historique de l'Université de Montréal

En 1878, l'Université Laval de Québec inaugure à Montréal une succursale qui comprend quatre facultés : théologie, droit, médecine et arts. En mai 1919 l'Université, devenue autonome, change de statut de succursale montréalaise de l'Université Laval et portera le nom d'Université de Montréal. Sa devise sera *Fide splendet et scientia* (Elle rayonne par la foi et la science).

L'Université de Montréal reçoit sa première charte du Parlement de Québec en 1920. L'École Polytechnique, l'École des Hautes Études Commerciales et l'Institut agricole d'Oka conservent le statut d'Écoles affiliées. En avril 1924, l'Université retient les services de l'architecte Ernest Cormier pour l'aménagement d'un campus sur le terrain de la montagne. L'architecte Cormier soumet le premier plan d'ensemble du campus en mars 1926 et l'ouverture officielle du chantier a lieu en mai 1928, mais il y a interruption des travaux de construction d'une douzaine d'années, en raison de la crise économique. Ils reprennent en mai 1941. Le campus est ouvert aux étudiants à l'automne 1942 et, en juin 1943, l'inauguration officielle du nouveau bâtiment principal a lieu.

En 1961, la laïcisation est à l'ordre du jour des travaux du conseil des gouverneurs de l'Université et, en 1965, monsieur Roger Gaudry devient le premier recteur laïc de l'Université.

En 1962, l'approbation du plan d'agrandissement du campus de la montagne par l'urbaniste Jean-Claude LaHaye ouvre la voie à la construction de plusieurs pavillons. L'Université devient, en 1967, un établissement à caractère public dont les buts sont l'enseignement supérieur et la recherche et qui prévoit la participation des professeurs, des étudiants et des diplômés à son administration.

L'année 1961 voit la création de l'Institut d'urbanisme et, en 1964, l'École d'architecture devient un constituant de l'Université de Montréal. C'est en septembre 1968 que s'ouvrent les portes de la Faculté de l'aménagement qui regroupe alors l'École d'architecture et l'Institut d'urbanisme.

La création de la Faculté des études supérieures et de la Faculté des arts et des sciences en 1972 permet à l'Université de développer davantage sa mission de maintenir et de promouvoir l'excellence au niveau des études de maîtrise et de doctorat, de coordonner l'enseignement et la normalisation des programmes d'études supérieures, de stimuler le développement et la coordination de la recherche en liaison avec les unités de recherche de l'Université, et de favoriser la création de programmes interdisciplinaires ou multidisciplinaires. En 1990, l'Université adopte un énoncé de mission intitulé « L'Université de Montréal vers l'an 2000 ». Elle y expose son projet de devenir une grande université de recherche nord-américaine.

Seule université montréalaise francophone pendant près d'un siècle, l'Université de Montréal s'est vu confier des responsabilités d'enseignement et de recherche dans la plupart des domaines du savoir, ce qui en fait à la fois une université à vocation générale et professionnelle.

À l'échelle canadienne, l'Université de Montréal est la seule université à offrir la gamme complète des programmes majeurs en sciences de la santé : médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire, optométrie, pharmacie et sciences infirmières. À ces programmes, collaborent une quinzaine de centres hospitaliers, deux instituts de recherche – l'Institut de recherche clinique de Montréal, l'Institut du cancer de Montréal – de même qu'une douzaine de centres et de groupes de recherche créés par l'Université.

Après plus de 130 ans, l'Université de Montréal regroupe 16 facultés et écoles, ainsi que 67 unités départementales. Son personnel enseignant comprend plus de 2 600 professeurs et chercheurs, 2 000 professeurs de clinique et chargés d'enseignement de clinique et près de 2 400 chargés de cours. Ses deux écoles affiliées, l'École Polytechnique et HEC Montréal, comptent parmi les grandes écoles professionnelles du Canada.

L'Université de Montréal et les écoles affiliées offrent près de 250 programmes de premier cycle, 350 programmes de deuxième et troisième cycles et un programme d'études postdoctorales. Avec ses écoles affiliées et son réseau de 27 établissements de santé affiliés, elle allie près de 234 chaires de recherche, 200 unités de recherche et met au service des étudiants 17 bibliothèques.

De fait, elle est l'un des établissements canadiens qui accueillent le plus grand nombre d'étudiants de maîtrise et de doctorat avec ses 14 281 étudiants inscrits dans les programmes de deuxième et troisième cycles (statistiques du trimestre d'automne 2009). Le tiers des étudiants poursuivant des études supérieures (maîtrise et doctorat) au Québec est inscrit à l'Université de Montréal.

En 2008-2009, l'Université a décerné 10 514 diplômes répartis comme suit : 6 623 au 1er cycle, 3 470 au 2e cycle et 421 au 3e cycle. 58 445 étudiants réguliers étaient inscrits à l'automne 2009 dont 16 997 à l'École des Hautes Études Commerciales ou à l'École Polytechnique. Les fonds de recherche reçus par l'Université de Montréal et les écoles affiliées totalisent pour 2008-2009 plus de 415 millions de dollars.

En août 2010, débuteront les travaux de revitalisation et de décontamination du site de l'ancienne gare de triage du Canadien Pacifique à Outremont que l'Université a acquis en 2006. Le campus emblématique de l'UdeM, situé sur le flanc nord du mont Royal en suivant les plans de l'architecte Ernest Cormier, est à présent trop exigu pour la plus grande université du Québec. La création d'un nouveau pôle, à Outremont, à proximité du campus principal, répondra d'abord aux besoins des chercheurs et des étudiants des départements de sciences puis profitera à l'ensemble de la communauté universitaire en dégageant des superficies dans les plus anciens bâtiments qui pourront être réaménagés pour des unités dont les besoins en infrastructures sont moindres. La phase 2 des travaux prévoit la construction du Complexe de l'aménagement et des arts sur le nouveau site en 2014-2015. La relocalisation de la Faculté de l'aménagement à Outremont découle d'une entente avec HEC Montréal qui utiliserait l'actuel pavillon de l'aménagement au terme d'un échange approuvé par les autorités ministérielles. Le transfert de la Faculté de l'aménagement, à la suite de cette entente, donnera lieu à un montage financier sans débours pour l'Université, en autant qu'une superficie équivalente soit occupée à Outremont.

L'École s'est vivement intéressée au projet du nouveau campus tout comme au potentiel de densification du campus actuel. Entre autres, plusieurs ateliers ont été menés sur l'un ou l'autre de ces sujets et des représentants de la haute administration universitaire et de la Direction des immeubles ont été invités à assister aux présentations des étudiants. L'École a largement contribué à l'organisation d'un colloque qui s'est tenu à la Faculté sous le thème Imaginer le campus de l'avenir,

lors duquel Bernard Tschumi a prononcé une conférence intitulée Concours de ville. L'École suit avec attention le développement de ce dossier qui entraînerait le déménagement de ses activités, elle a offert son expertise à la haute direction et un de nos professeurs siège à la Société de développement immobilier de l'Université de Montréal (SODIUM).

2. Mission de l'établissement

Le Conseil de l'Université a adopté le 11 juin 2007 le livre blanc intitulé « L'Université de Montréal : une force de changement ». Le document définit les priorités d'action visant à orienter le développement de l'Université pour les prochaines années. Il a été développé sur la base de plusieurs consultations auprès des membres de la communauté universitaire.

Les orientations définies dans le Livre blanc s'arriment à trois principes : l'étudiant et sa formation, la quête de l'excellence en enseignement et en recherche, l'actualisation des façons de faire. L'énoncé de mission de l'Université prend appui sur sept grandes orientations pour lesquelles des objectifs ont été fixés et des stratégies de réalisation, mises en œuvre. Un plan d'action, accompagné d'un échéancier de réalisation, est mis à jour sur une base annuelle et modulable en fonction des disponibilités financières de l'Université.

À noter qu'un nouveau rectorat est en place depuis juin 2010 et cette nouvelle équipe aura probablement une influence sur les principaux axes de développement de l'Université.
Les objectifs de chacune des sept orientations sont les suivants :

1. La formation de l'étudiant au cœur de la vie universitaire
- Assurer la qualité et la pertinence de la formation en plaçant l'étudiant et l'enseignant au centre du processus pédagogique
- Favoriser les meilleures pratiques pédagogiques
- Diversifier les modalités de formation à tous les cycles d'études
- Adapter les programmes aux défis de l'interdépendance entre la formation et la recherche
- Adapter les programmes aux défis de l'internationalisation et de l'interdisciplinarité
- Augmenter le taux de diplomation aux cycles supérieurs et réduire la durée du cheminement étudiant, plus particulièrement dans les programmes de 3e cycle

2. Une vie étudiante riche et stimulante
- Faire de la période passée à l'Université une expérience enrichissante, propice à la fois à l'apprentissage et au développement personnel
- Positionner l'Université de Montréal comme établissement de premier choix pour les étudiants à tous les cycles
- Susciter chez nos étudiants et nos diplômés un sentiment durable d'appartenance

3. Les professeurs, les chargés de cours et le personnel de soutien et d'administration
- Poursuivre le renouvellement du corps professoral
- Améliorer les mécanismes de soutien au développement de la carrière professorale
- Favoriser l'intégration pédagogique des personnes chargées de cours et de clinique
- Développer et cultiver un climat de travail stimulant et valorisant pour l'ensemble du personnel de soutien et d'administration
- Créer un milieu de vie convivial pour les professeurs, les chargés de cours et le personnel
- Faire face aux défis de la relève au sein du personnel de soutien et d'administration

4. La recherche : source d'avancement et de transfert des connaissances
- Placer le professeur et le chercheur au centre du processus de recherche
- Maintenir et développer des thématiques ayant un impact confirmé ou potentiel déterminées par la communauté universitaire, en particulier par les professeurs et les chercheurs
- Maintenir l'Université de Montréal comme chef de file des universités de recherche au Québec, et dans le peloton de tête des grandes universités de recherche sur le plan international
- Développer l'appui institutionnel au chercheur et aux structures de la recherche
- Optimiser la valorisation des résultats de la recherche

5. L'international
- Poursuivre, en les consolidant, les activités internationales de l'Université de Montréal
- Faire valoir l'Université de Montréal par ses traits distinctifs et sa culture dans le monde universitaire international
- Accroître la mobilité des professeurs et des étudiants à tous les cycles d'études

6. Les relations avec la communauté extérieure : contribution sociale, partenariat et développement
- Mettre en valeur l'apport de l'Université à la société
- Diversifier, enrichir et mieux utiliser les occasions de partenariats pour optimiser le développement de l'Université de Montréal
- Faire valoir le rôle et les intérêts spécifiques de l'Université de Montréal auprès des élus et intervenants des milieux municipal, provincial et fédéral
- Préparer et amorcer, avec l'appui de la communauté universitaire, la prochaine campagne majeure en faisant du développement un défi à relever au sein et au-delà de l'Université de Montréal
- Accroître de façon notable la valeur du fonds de dotation

7. Les défis administratifs : optimisation des processus et des ressources en appui à la mission de l'Université
- Analyser et simplifier les règles de gestion, tout en respectant le principe d'imputabilité
- Repenser l'organisation des services en développant une culture centrée sur les besoins des utilisateurs et sur le partage des ressources
- Offrir à nos étudiants, professeurs, chargés de cours et chercheurs ainsi qu'au personnel de soutien et d'administration des systèmes d'information et des technologies fiables, accessibles et conviviales
- Offrir des ressources et des services documentaires de qualité et en soutenir l'exploitation optimale
- Planifier collégialement la configuration physique de l'Université de façon à résoudre les problèmes qualitatifs et quantitatifs des espaces
- Augmenter les revenus financiers de l'Université et viser l'équilibre budgétaire

3. Histoire du programme

Jusqu'au XIXe siècle, il n'y a pas eu de véritable enseignement de l'architecture au Québec. On accédait à cette profession après une longue période d'apprentissage chez un praticien. Au mieux, on suivait quelques cours de dessin et de construction à l'École des Arts et Manufactures ou, à partir de 1878, à l'École Polytechnique de Montréal.

À la fin du siècle dernier, la rude concurrence à laquelle les architectes québécois étaient soumis, notamment par leurs collègues américains, a provoqué la création de l'Association des architectes de la province de Québec (1890). Celle-ci a tout de suite travaillé à l'établissement d'un enseignement supérieur de l'architecture afin de pouvoir démontrer la compétence de ses membres. C'est à son instigation qu'ont été successivement créés les départements d'architecture de l'Université McGill

(1896) et de l'École Polytechnique de Montréal (1907), tous deux sur le modèle de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, par d'anciens étudiants de celle-ci. Affiliée à l'Université de Montréal en 1919, l'École Polytechnique de Montréal dispensait surtout un enseignement la nécessité d'une réforme en profondeur de l'enseignement de l'architecture. L'institution d'une École d'architecture indépendante (1959) n'y ayant pas suffi, le Comité d'enquête Lamontagne (1963) en recommanda le retour dans le giron de l'Université de Montréal (1964), où l'École pourrait bénéficier de nouveaux rapports avec les disciplines de sciences humaines.

C'est ainsi qu'en 1968 l'École d'architecture et l'Institut d'urbanisme s'associaient pour former la Faculté de l'aménagement sous l'égide de son premier doyen, monsieur Guy Desbarats. Dans ce nouveau cadre, l'École prit à sa charge la création des programmes d'architecture de paysage et de design industriel, lesquels sont depuis devenus des départements autonomes au sein de la même Faculté (1978). Entre-temps, les remous politiques, économiques et socioculturels qui ont secoué la société nord-américaine à la fin des années 1960 et au début des années 1970 ont provoqué un vaste questionnement sur le rôle de l'architecte et sur sa formation. Sous la direction de messieurs Jean-Luc Poulin (1968-1971) et Serge Carreau (1971-1975), le programme de l'École a alors été élargi considérablement. À l'instar des autres écoles, les structures universitaires étaient contestées par les étudiants et par les enseignants.

À partir de 1976, le système des ateliers en vigueur à l'École fut remplacé par une série d'« unités » structurées autour des préoccupations particulières des enseignants et regroupant des étudiants de deuxième, troisième et quatrième années. Le système des « unités » offrait aux étudiants un choix d'ateliers d'architecture très variés portant sur des thèmes précis comme l'industrialisation (TSB), l'innovation technique (ITF), l'écologie (GRACE), la topologie structurale, la relation personne-environnement. D'autres ateliers se penchaient sur des thèmes liés à l'enracinement de l'architecture dans la ville, comme l'architecture urbaine (AU), l'habitat populaire urbain (HPU), et le patrimoine architectural (GRASH). Ces recherches questionnant l'objet du projet dans la spécificité de sa condition nord-américaine et l'originalité de la culture montréalaise ont instauré une tradition qui particularise toujours cette institution.

Cet élargissement a entraîné une diversification d'intérêts spécialisés, provoquant inévitablement un débat sur ce qui devait constituer la formation de base obligatoire, tout en favorisant la mise en place des programmes de maîtrise en aménagement et en restauration, rénovation, recyclage. Cette réforme entreprise sous la direction de Jean-Claude Marsan (1978-1979) a fait l'objet d'une première évaluation interne à l'occasion d'un colloque organisé en 1980 par Len Warshaw, alors directeur intérimaire. Suivant les recommandations de ce colloque, les efforts ont été placés à l'enseigne de la valorisation et de la consolidation des acquis (Jean Ouellet, directeur, 1980-1985).

Par la suite, le contexte économique difficile a conduit à un important effort de rationalisation et de redéploiement des ressources pour pouvoir répondre aux nouveaux besoins. L'élaboration d'un plan quinquennal de développement, en 1986 (Louis C. Pretty, directeur, 1986-1989), constituait un premier effort de rationalisation.

Au cours des dix années suivantes, sous la direction de Roger-Bruno Richard (1989-1999), de nouveaux rapports se sont établis avec le milieu professionnel local et international, dont plusieurs membres ont été associés à l'enseignement de l'École, à titre de conférenciers, de chargés de formation pratique ou de professeurs invités : création de l'Atelier triptyque - ARC3014 (trois courts projets sous la direction de professeurs invités renommés à chaque trimestre), actualisation du programme professionnel en architecture en fonction des critères nord-américains d'accréditation,

orientation vers de nouvelles formes de pratique dans le cadre des Ateliers thématiques et multiplication des échanges avec d'autres écoles à l'étranger.

Des liens ont été établis avec le Centre canadien d'architecture (CCA) notamment par la création de l'Institut de recherche en histoire de l'architecture (IRHA), regroupant l'Université de Montréal, l'Université McGill, le CCA et, plus récemment, l'Université Concordia.

Le projet d'agrandissement et d'aménagement du Pavillon de la Faculté de l'aménagement conçu par les architectes Saucier+Perrotte / Menkes, Shooner et Dagenais, un projet qui s'est vu décerner plusieurs prix de reconnaissance pour l'excellence de son architecture, a permis de réorganiser l'ensemble de nos activités de façon plus fonctionnelle et plus adéquate ainsi qu'en témoignait le rapport d'évaluation de 1998.

L'actualisation du programme pour répondre aux normes d'accréditation nord-américaine (1994) a provoqué une réflexion sur l'étroitesse du programme du baccalauréat (120 crédits) de quatre années. D'où un nouveau programme comportant un Baccalauréat préprofessionnel de 90 crédits (3 ans, soit la durée usuelle d'un baccalauréat au Québec où les étudiants complètent 13 années d'études avant d'accéder à l'Université) et une Maîtrise en architecture de 45 crédits (1 1⁄2 an) permettant à l'étudiant de choisir un des six blocs de cours spécialisés correspondant à de nouvelles formes de pratique : trois de ces blocs spécialisés sont alors alimentés par une option correspondante de la M.Sc.A en aménagement (Conservation de l'environnement bâti, Montage et gestion de projets d'aménagement et Conception, modélisation, fabrication assistées par ordinateur) et les trois autres sont des créneaux spécifiques où l'École d'architecture s'est bâtie une renommée importante depuis longtemps (Design architectural, Architecture urbaine et Systèmes constructifs). Cette proposition a été entérinée par les autorités de l'Université au printemps 1998.

En 1999, le CCCA émet un avis favorable pour l'agrément des programmes offerts par l'École d'architecture, soit le Baccalauréat en architecture qui a cessé d'admettre des étudiants en septembre 2000 et les nouveaux programmes issus de la transformation du cheminement de la formation professionnelle : le Baccalauréat en design architectural, suivi de la Maîtrise en architecture.

Sous la direction de Georges Adamczyk (1999-2007), ces nouveaux programmes sont mis en place après que l'Université eut obtenu l'autorisation du ministère de l'Éducation et de l'Office des professions. Ceci marque l'occasion d'un renouveau pédagogique dans le cadre d'une stratégie favorisant l'intégration des nouvelles technologies, la contribution des meilleurs professionnels aux enseignements de l'École, le recrutement de nouveaux professeurs reconnus pour l'excellence de leur enseignement et de leur recherche, l'internationalisation et le développement de la recherche en particulier dans le domaine de la conception architecturale. De plus, l'École aura bénéficié, durant cette période, d'un accroissement significatif de son budget d'opération et de près de 500 000 $ de dons en vue de créer de nouvelles bourses et de soutenir des activités spéciales.

En avril 2004, les derniers diplômes de bachelier en architecture sont accordés. Dès septembre 2004, l'École entreprend de célébrer le 40e anniversaire de son entrée à l'Université de Montréal. Différentes activités sont organisées tout au long de l'année pour se terminer par la remise d'un doctorat honoris causa à Bernard Tschumi.

En 2005, une Chaire de recherche du Canada de niveau 1 est attribuée à Christina Cameron. Les travaux effectués par Christina Cameron dans le cadre sa Chaire de recherche en patrimoine bâti portent sur la problématique de la perception évolutive de la notion de patrimoine culturel et de la

signification qui en résulte aujourd'hui, de même que sur les conséquences de cette évolution sur les processus de conservation, de mise en valeur et de gestion. Très active tant sur la scène locale qu'internationale, madame Cameron a procuré un rayonnement exceptionnel à l'École ainsi qu'à la cause du patrimoine bâti. La création de la Chaire et l'apport de Christina Cameron à l'École auront contribué au renouvellement d'un champ de recherche auquel l'École est identifiée, soit la conservation de l'environnement bâti.

Lancé en 2006, le Catalogue des concours canadiens (CCC) est un moteur de recherche conçu sur une initiative du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP), sous la direction de Jean-Pierre Chupin, dans le but de rendre publique une partie essentielle de sa base de données documentaire. Le LEAP a ensuite exporté la technologie qu'il a développée pour l'appliquer à l'archivage des concours EUROPAN-France.

En 2007, l'arrivée de Anne Cormier à la direction amorce une tendance consolidée par l'engagement de plusieurs professeures à l'École et la nomination d'autres directrices ailleurs au pays.

La situation financière difficile de l'Université a quelque peu ralenti les activités internationales de l'École. L'Atelier d'été qui s'est tenu à Montréal plutôt qu'à l'étranger en 2008 aura toutefois donné l'occasion à l'École de manifester sa présence dans la ville par le biais de la réalisation d'une installation construite par les étudiants sur le terrain de l'Oratoire Saint-Joseph.

Par contre, la recherche subventionnée en architecture a connu un essor remarquable au cours des dernières années à notre École. La moyenne des revenus de recherche depuis 2005 est de l'ordre de 460 000 $. Cet essor s'explique principalement par le travail d'équipe des professeurs réunis dans les groupes de recherche dont la synergie a permis d'établir de solides expertises qui sont reconnues internationalement.

Le programme de baccalauréat modifié, offert depuis l'automne 2008, est désormais intitulé Baccalauréat en sciences, Architecture. Il passe de 90 à 95 crédits en raison notamment de l'introduction de trois cours de 1 crédit (Intégration 1, 2 et 3) qui favorisent l'intégration horizontale et verticale des apprentissages. Les modifications visent principalement à renforcer l'enseignement de la construction dans une perspective de compréhension globale du projet d'architecture.

L'École travaille conjointement avec l'OAQ pour mettre sur pied un programme de formation continue à l'intention des membres de l'Ordre. Plusieurs avenues sont étudiées, soit la possibilité d'assister à des conférences offertes dans le cadre de cours, la reconnaissance de l'enseignement dispensé lors de colloques ou autres activités.

En 2009, le séminaire international Phyllis-Lambert, conçu et organisé par Alessandra Ponte, a été transformé en colloque annuel et présente des invités internationaux de renom dans des sphères d'avant-garde. La première édition portait le titre : Environnements réactifs, l'architecture, la technologie et les sens. Et, l'année suivante, le séminaire s'intéressait aux Territoires de l'entropie.

Le Centre MAS (Matériaux, Assemblages et Systèmes) a officiellement ouvert ses portes en mars 2010. Il s'agit d'une version renouvelée de l'ancienne matériauthèque qui fait désormais une place de choix aux matériaux intelligents ou écologiques et facilite l'accès aux bases de données internationales disponibles sur le web.

La Commission des études de l'Université de Montréal a adopté en juin 2007 un protocole

d'évaluation périodique des programmes d'études. Ce protocole définit les orientations et les étapes du processus d'évaluation périodique des programmes d'études à l'Université de Montréal selon un cycle de 10 ans. Les programmes de l'École d'architecture seront évalués en 2010-2011.

Les prochaines années s'annoncent un peu plus faciles en raison de l'amélioration du budget de la Faculté. L'exercice de reclassification CLARDER (classification et regroupement des domaines d'enseignement et de recherche) des activités d'enseignement a donné lieu à un certain rehaussement du financement. Cet apport financier permettrait notamment la stabilisation de la charge d'enseignement des professeurs. Toutefois, les projets sont nombreux et imposants : modification du programme de maîtrise, implantation du Ph. D...

4. Mission du programme

Au sein de la Faculté de l'aménagement, l'École d'architecture a pour mandat général d'assurer la qualité de la formation et de la recherche liées à :
— La pratique professionnelle de l'architecte — La connaissance et la culture architecturales.
En 1998, l'École d'architecture a adopté l'énoncé suivant afin de préciser sa mission particulière :
En vue de rendre service à la société dans sa recherche de beauté, de bien-être et de qualité, l'École d'architecture s'applique à :
— Développer une approche à l'architecture axée sur les processus de design prenant en considération l'ensemble des questions liées au milieu bâti;
— Investir les différents secteurs d'activités d'où émergent les nouvelles formes de pratiques; Favoriser la génération et la matérialisation des idées les plus en mesure de répondre aux besoins et aux aspirations des usagers et des collectivités;
— Constituer un foyer de la culture architecturale et un noyau actif de recherche et rayonnement.

Dans le cadre de la planification stratégique 2006-2010 de la Faculté de l'aménagement, l'École d'architecture avait présenté le texte suivant qui devrait être révisé en 2010-2011 en tenant compte des orientations de la nouvelle équipe du rectorat.

5. Plan d'action du programme

Partant du constat simple que l'édifice (objet socialisé) n'est pas isolé dans l'espace et qu'il est lié à son environnement naturel et construit, qu'il n'est pas seulement produit, mais qu'il est aussi instrument, véhicule et symbole d'une culture, l'École d'architecture continuera à se caractériser par son approche sociale et culturelle de l'architecture comme profession et comme domaine de la connaissance. Ainsi, les deux grands pôles du développement de ses recherches sont :

- les théories et les pratiques du projet dans l'architecture contemporaine,
- la conservation et la mise en valeur de l'environnement bâti.

Deux domaines de recherches complémentaires croisent les activités de ces deux pôles :

- la modélisation, la simulation et la conception assistées par ordinateur
- la construction, la conception intégrée et l'industrialisation dans une perspective de développement durable.

L'École peut aussi compter sur un noyau actif de recherche en gestion de projets multidisciplinaires à l'écoute des nouveaux défis posés à la pratique professionnelle.

La recherche de l'excellence et de la distinction amènent l'École à se fixer l'objectif d'une reconnaissance internationale fondée prioritairement sur les activités convergentes des chercheurs de ses deux laboratoires principaux : le LEAP et le GRCAO et sur celles des chercheurs réunis autour

des objectifs de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti.

Les collaborations avec le Centre Canadien d'Architecture seront accrues.

L'École tablera aussi sur la reconnaissance de ses professeurs qui œuvrent dans le domaine de la recherche/création, de l'architecture urbaine ainsi que de la gestion de projet.

L'École continuera également à contribuer aux travaux de la Chaire en paysage et environnement, au nouveau laboratoire SITQ ainsi qu'aux activités de l'Institut de recherche en histoire de l'architecture (IRHA) dont l'un de ses professeurs devrait assurer la prochaine direction.

S'appuyant toujours sur le même constat, l'École d'architecture compte renforcer ses deux programmes professionnels, le Baccalauréat en Design architectural et la Maîtrise professionnelle en Architecture. Le nombre d'admissions sera maintenu et l'encadrement amélioré. Deux projets de modifications mineures touchant plus particulièrement l'enseignement de la construction seront soumis en septembre 2006. L'introduction d'une orientation en Développement durable et celle d'une option Recherche à la Maîtrise répondront bien à la demande du milieu et à celle des étudiants. Une politique de soutien aux stagiaires sera élaborée. Les travaux préparatoires à la prochaine visite du Conseil canadien de certification en architecture devront débuter en 2009.

Le comité d'études de l'École présentera un dossier d'opportunité pour un programme de Ph. D. en architecture. Ce programme disciplinaire sera centré sur les recherches qui portent notamment sur la conception architecturale comme geste créateur, sur le décodage et l'exégèse des contenus des projets et des œuvres contemporaines, sans négliger l'approche historique sur laquelle repose l'évolution des connaissances (selon les termes du dernier plan stratégique de l'UdeM pour la recherche dans le domaine des études culturelles). Il prendra appui notamment sur le développement et le rayonnement du Séminaire international Phyllis Lambert.

Dans le sillage de l'évaluation des programmes d'études supérieures de la Faculté, l'École compte aussi participer activement à la révision du programme de Conservation et mise en valeur de l'environnement bâti, seul programme du genre offert au Canada.

Avec le Décanat, l'École compte également préparer un dossier de demande d'accréditation pour le programme de Maîtrise en Gestion de projet. La mise en œuvre du nouveau projet de Maîtrise en Design urbain constitue un défi important à relever au cours des prochaines années.

Finalement, pendant la période 2006-2010, il est envisagé d'étudier la possibilité de création de deux nouveaux programmes : un baccalauréat ou une majeure en Études architecturales et une maîtrise en Architecture, archéologie et modélisation numérique.

Sur le plan des ressources professorales, une fois les vingt postes comblés, l'École devra s'assurer que les professeurs qui prendront leur retraite verront leurs postes maintenus à l'École et que les postes autofinancés par la Faculté lui soient définitivement attribués. Une des grandes priorités de l'École concerne surtout l'augmentation du budget pour les postes à temps partiel afin de renforcer la contribution des professionnels, des chercheurs et des invités internationaux. Dans le cadre de cette nouvelle entente de planification, deux nouveaux postes sont à prévoir dans les domaines de la Conception de structure et de la Représentation de l'architecture.

Pour son fonctionnement administratif, si les objectifs visant la création de nouveaux programmes

sont réalisés, l'École prévoit l'ajout d'un demi-poste de technicienne en gestion des dossiers étudiants. À cela s'ajoute le besoin urgent de revoir l'équipement informatique des TGDE afin qu'il soit mieux adapté aux nouvelles procédures de numérisation des dossiers étudiants.

En ce qui concerne les besoins en espaces spécifiques à l'École, il faut prévoir un agrandissement ou l'ajout d'un nouvel espace de recherche pour le LEAP, deux bureaux de professeurs, le remplacement d'une grande partie du mobilier des ateliers, un local pour la réserve du mobilier, deux nouvelles salles de critique et le réaménagement de l'entrée et du corridor (affichage, casiers étudiants).

Dans le cadre de la phase III du plan d'informatisation mené par la direction de la Faculté avec les services concernés, l'École se dotera d'un nouvel équipement informatique pour son laboratoire multimédia spécialisé en modélisation et simulation de la construction des édifices pour les étudiants des programmes d'études supérieures. L'outillage de l'atelier de maquettes légères devra être complété par des équipements numériques. Le laboratoire de photo doit être mis à niveau pour répondre aux besoins des étudiants.

Finalement, l'École continuera à développer le nombre de ses amis et donateurs et à resserrer toujours davantage ses liens avec ses diplômés et avec le milieu professionnel en général. Un effort particulier sera consacré à la promotion de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti.

Le RPA doit comprendre les Indicateurs de réussite du programme et un calendrier de sa mise en œuvre. Voir à ce sujet la section 2.3.2. Autoévaluation du programme.

Annexe B : L'équipe de visite

CHEF

Edwin (Ted) Cavanagh, professeur
Dalhousie University
School of Architecture
5410 Spring Garden, PO Box 1000
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2X4
Tél. : 902-494-3967
Téléc. : 902-423-6672
Courriel :ted.cavanagh@dal.ca

MEMBRES

Marc Boutin, professeur et praticien
University of Calgary
Faculty of Environmental Design
2500 University Drive NW
Calgary (Alberta) T2N 1N4
Tél. : 403-261-9050
Téléc. : 403-284-4399
Courriel : boutin@ucalgary.ca/Courriel : marc@the-mbac.ca

Guy Préfontaine, praticien
GPPArchitecture
139 Willmington Drive,
Winnipeg (Manitoba) R3X 1Y2
Tél. : 204-943-1055
Téléc. : 204-957-1055
Courriel : guyp@gpparchitecture.ca

Elizabeth MacKenzie, praticienne, enseignante
Elizabeth MacKenzie Architect
4669, Drummond Drive,
Vancouver (Colombie-Britannique) V6R 1E8
Tél. : 604-731-9157
Courriel : emack@shaw.ca

Henri de Hahn, professeur, praticien
Architecture Department Head
California Polytechnic State University
One Grand Avenue, San Luis Obispo, CA 93407 USA
Tél. : 805-756-1316
Téléc. : 805-541-2712
Courriel : hdehahn@calpoly.edu

OBSERVATEUR

Yves Gosselin, praticien
2200, rue Monteith

Ottawa (Ontario) K1G 2V3
Tél. : 613-260 3741
Cell. : 613-762 9362
Courriel : urbanvisionurbaine.yg@rogers.com

OBSERVATEUR DE L'ÉCOLE :
Jean-Pierre LeTourneux, praticien
MENKÈS SHOONER DAGENAIS
LETOURNEUX Architectes
1134, rue Ste-Catherine Ouest,
Bureau 1100
Montréal (Québec) H3B 1H4
Tél. : 514-866-7291
Téléc. : 514-866-8539
Courriel : jpl@msdl.ca

Annexe C : Le calendrier de la visite

Samedi 19 mars 2011

Après-midi	Arrivée des membres de l'équipe et enregistrement à l'hôtel Hilton Présentation de l'équipe et séance d'orientation
19 h	Repas de l'équipe seulement

Dimanche 20 mars 2011

7 h 30	Petit-déjeuner de l'équipe seulement (Hôtel Bonaventure) Revue du RPA et mise en commun des enjeux et des questions
9 h	Accueil de l'équipe par la directrice dans le Salle de travail (Salle 2077) Visite du pavillon
10 h	Réunion d'envoi avec les professeurs coordonnateurs d'atelier, Georges Adamczyk, Manon Asselin, Denis Bilodeau, Anne Cormier et Irena Latek (Centre d'exposition 0056)
12 h	Repas de l'équipe avec la directrice de l'École et les professeurs coordonnateurs d'atelier dont le responsable du B.Sc.Arch. et des échanges internationaux, Anne Cormier, Georges Adamczyk, Manon Asselin, Denis Bilodeau et Irena Latek (Restaurant Olivieri)
13 h 30	Rencontre avec le corps professoral (sans administrateur) (Salle 2065)
14 h 30	Examen des documents
19 h	Repas de l'équipe seulement Session de travail

Lundi 21 mars 2011

7 h 30	Petit déjeuner de l'équipe avec la directrice (restaurant Le Cercle, HEC)
8 h 30	Rencontre avec le doyen, Giovanni De Paoli (Salle 1056)
9 h 30	Rencontre avec la vice-rectrice aux affaires académiques et rectrice suppléante, Hélène David (Pavillon Roger-Gaudry, salle H-515-7)
10 h 30	Rencontre avec la direction de la bibliothèque
10 h 30	Visite du MAS, des ateliers d'exploration et de fabrication et des laboratoires informatiques
10 h 30	Rencontres avec le personnel non enseignant de l'École (Salle 2065)
11 h	Début des rencontres avec les responsables des orientations de la M.Arch. (Centre d'exposition 0056) EDA (Jean-Pierre Chupin)
11 h 15	CEB (Jacques Lachapelle)
11 h 30	MGP (Gonzalo Lizarralde)
11 h 45	CMAO (Temy Tidafi)
12 h	AU (Alan Knight)
12 h 15	DSC (Roger Bruno Richard)
12 h 30	Repas de l'équipe avec la directrice et les responsables des orientations, Anne Cormier, Jean-Pierre Chupin, Alan Knight, Jacques Lachapelle, Gonzalo Lizarralde et Roger Bruno Richard, Temy Tidafi (restaurant Le Cercle, HEC)
13 h 30	Observation d'ateliers Examen des documents
16 h	Rencontre avec les étudiants de l'École (Amphithéâtre 1120)

17 h	Réception avec les membres du corps professoral, les diplômés, les praticiens locaux et la directrice (Centre d'exposition 0056)
20 h	Repas de l'équipe seulement Session de travail

Mardi 22 mars 2011

8 h	Petit déjeuner de l'équipe avec la directrice (restaurant Le Cercle, HEC)
9 h	Observation de cours et séminaires Examen des documents
12 h	Repas de l'équipe avec les représentants des étudiants (restaurant Le Cercle, HEC)
13 h 30	Observation d'ateliers Examen des documents
18 30	Repas de l'équipe seulement Délibérations sur l'agrément Version préliminaire du REV

Mercredi 23 mars 2011

7 h 30	Petit déjeuner de l'équipe avec la directrice (restaurant Le Cercle, HEC)
8 h 30	Réunion de clôture avec la vice-rectrice aux affaires académiques et rectrice suppléante, Hélène David (Pavillon Roger-Gaudry - Salle H-515-7)
9 h 45	Réunion de clôture avec le doyen, Giovanni De Paoli (Salle 1056)
10 h 45	Réunion de clôture avec le corps professoral et les étudiants (Amphithéâtre 1120)
11 h 45	Départ de l'équipe

V. Signatures du rapport

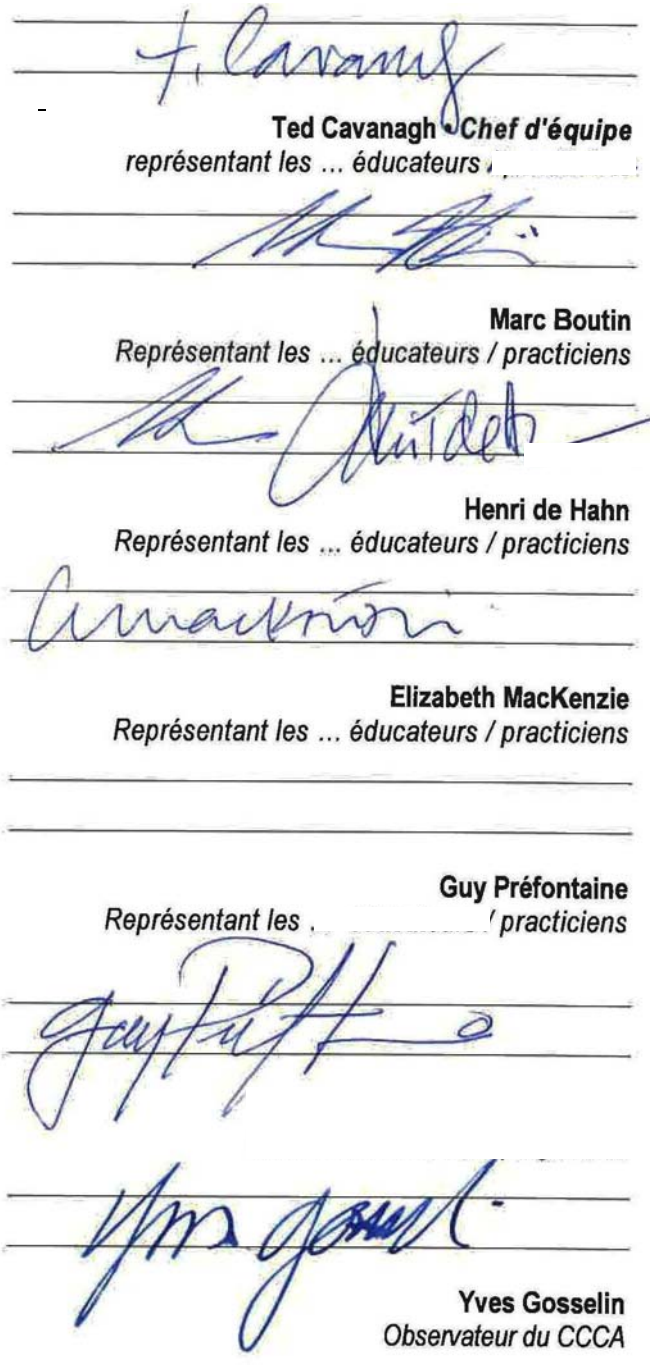

Ted Cavanagh *Chef d'équipe*
représentant les ... éducateurs

Marc Boutin
Représentant les ... éducateurs / practiciens

Henri de Hahn
Représentant les ... éducateurs / practiciens

Elizabeth MacKenzie
Représentant les ... éducateurs / practiciens

Guy Préfontaine
Représentant les . / practiciens

Yves Gosselin
Observateur du CCCA

4.6 Rapports annuels

L'annexe du RPA doit inclure des copies de tous les Rapports annuels (incluant les Rapports statistiques annuels) qui ont été soumis au CCCA depuis la dernière visite. Seul le plus récent annuaire de l'école doit être soumis.

Voir ci-après les rapports annuels fournis depuis la dernière visite en mars 2011 soit :

2011-2012
2012-2013

Université de Montréal

Faculté de l'aménagement
École d'architecture

Le 28 juin 2012

Monsieur Mourad Mohand-Said
Directeur général / Registraire
Conseil canadien de certification en architecture
1, rue Nicholas, bureau 710
Ottawa, Ontario K1N 7B7

Objet : Rapport annuel (RA) de l'École d'architecture de l'Université de Montréal

Cher Mourad Mohand-Said,

Il me fait plaisir de vous transmettre le rapport statistique sur les ressources humaines et le calendrier universitaire 2011-2012 comme vous nous l'avez demandé dans votre lettre du 9 mai dernier pour notre rapport annuel (RA).

Je prie de recevoir, cher Mourad Mohand-Said, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Anne Cormier, architecte
Directrice

Pièces jointes

C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7

Téléphone : (514) 343-6007
Télécopieur : (514) 343-2455

archi@ame.umontreal.ca
www.arc.umontreal.ca

Université de Montréal | Faculté de l'aménagement
École d'architecture

ce calendrier est disponible au
www.arc.umontreal.ca

Calendrier des études (architecture) 2011-2012

Trimestre Automne 2011

Septembre

D	L	M	M	J	V	S	
				(1	2	3	1
4	(5)	6	7	8	9	10	2
11	12	13	14	◇15	16	17	3
18	19	20	21	22	23	24	4
25	26	27	28	29	30		5

Octobre

D	L	M	M	J	V	S	
2	3	4	5	6	*7	1/8	6
9	(10)	11	12	13	14	15	7
16	17	18	19	20	21	22	8
23	24	25	26	27	28	29	
30	31						9

Novembre

D	L	M	M	J	V	S	
		1	2	3	**4**	5	9
6	7	8	9	10	▣*11	12	10
13	14	15	16	17	18	19	11
20	21	22	23	24	25	26	12
27	28	29	30				13

Décembre

D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	3	13
4	5	6	7	8	9	10	14
11	12	13	14	15	*16	17	15
18	19	20	21)	22	23	24	
25	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)	31	

Trimestre Hiver 2012

Janvier

D	L	M	M	J	V	S	
1	(2)	(3)	(4)	5	6	7	
8	(9	10	11	12	13	14	16
15	16	17	18	◇19	20	21	17
22	23	24	25	26	27	28	18
29	30	31					19

Février

D	L	M	M	J	V	S	
			1	2	3	4	19
5	6	7	8	9	10	11	20
12	13	14	15	16	*17	18	21
19	20	21	22	23	24	25	22
26	27	28	29				23

Mars

D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	3	23
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	▣16	17	24
18	19	20	21	22	*23	24	25
25	26	27	28	29	30	31	26

Avril

D	L	M	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	(6)	7	27
8	(9)	10	11	12	13	14	28
15	16	17	18	19	20	21	29
22	23	24	25	26	*27	28	30
29	30)						

Été 2012

Mai

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	(21)	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juin

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	(25)	26	27	28	29	30

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
1	(2)	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Légende :

(Rentrée
début des cours : 1er sept.

(○) Congé férié

☐ Activités libres

) Fin de trimestre

◇ Dernier jour pour modifier un choix de cours ou pour abandonner un cours **sans** frais
Au trimestre d'hiver 2012, la date limite s'appliquant aux cours du vendredi est le 20 janvier 2012.

▣ Dernier jour pour abandonner un cours **avec** frais

⬚ Période réservée aux critiques de 1re année (B.Sc., A.)

▒ Période réservée aux critiques de 2e et 3e année (B.Sc., A.) et 1re année (M. Arch.)

■ Période réservée aux examens

* Critiques du projet final (M. Arch)

Note : La collation des grades est prévue pour le vendredi 4 novembre 2011

A-4• Rapport sur les ressources humaines • 2011 – 2012

École ou programme : École d'architecture de l'Université de Montréal

Grade professionnel agréé	N. total de crédits / grade	N. total de sessions / grade	N. de crédits / session	N. d'heures / crédit	Total n. d'heures / grade
• Maîtrise en architecture	45 crédits	Min 3 max 6	15	1 cr. = 45 h	2025 h
avec baccalauréat préprofessionnel	95 crédits	Minimum 6	15 à 17	1 cr. = 45 h	4275 h
• Maîtrise en architecture					
Sans exigence de diplôme préprofessionnel et comprenant un grade de premier cycle et au moins trois ans d'études professionnelles					
• Baccalauréat en architecture					
Au moins cinq ans d'étude, sauf au Québec : quatre ans d'études professionnelles faisant suite à deux ans d'études collégiales (CÉGEP)					

Données sur le corps professoral	Diplômes des enseignants (grade le plus élevé seulement) Plein temps (PT) + Temps partiel (TP)													
	Ph. D. ou D. Arch.		Maîtrise post-prof.		M. Arch. prof.		B. Arch.		Autre		Architectes inscrits		Chargés d'atelier	
	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP
Professeurs réguliers	12	-	3	1	1	-	1	1	2	1	5	3	14	2
Hommes	8		2				1	1		1	4	2	10	1
Femmes	4		1	1	1				2		1	1	4	1
Total équivalent temps plein (ETP) professeurs réguliers : nombre de professeurs à plein-temps + ETP des professeurs à temps partiel	19,5													
Charge d'enseignement plein temps type, par année	15 crédits par an (1 atelier + 3 cours ou 2 ateliers + 1 cours ou 5 cours)													
Autres professeurs														
• Invités		2	1	6		2		5				14	1	15
• chargés de cours et de formation pratique • conférencier		3		11		2		16		13		24		17
• Doctorants		2												
Hommes		2												
Femmes														
Total équivalent temps plein autres professeurs : un chiffre établi sur la base d'une charge d'enseignement type d'un professeur à plein temps	22,5 (basé sur une charge d'enseignement de 15 crédits par an)													
Total équivalent temps plein professeurs réguliers et autres	42													
Total des professeurs réguliers et autres qui sont architectes inscrits à leur ordre professionnel											46			
Total des professeurs réguliers et autres chargés d'ateliers													49	

N. d'ateliers préprofessionnels enseignés par tous les professeurs dans une année	[redacted]	42
N. d'ateliers de maîtrise enseignés par tous les professeurs dans une année	[redacted]	11*
	[redacted]	

Données sur les étudiants	Grade préprofessionnel				Maîtrise en architecture ou ~~Baccalauréat en architecture~~			
	Automne	Hiver	Été	Moy./année	Automne	Hiver	Été	Moy./année
Étudiants à temps plein	254	234	15	251,5	127	97		112
Hommes (optionnel)	114	105	6	112,5	41	33		37
Femmes (optionnel)	140	129	9	139	86	64		75
Étudiants à temps partiel	7	16	38		3	10		
Hommes (optionnel)	2	8			1	2		
Femmes (optionnel)	5	8			2	8		
Total – Étudiants équivalent temps plein (ETP)[1]	257	240	22,6	260	128,5	102		115
ETP étudiants étrangers[2] (optionnel)	14	14		14	4	4		4
Étudiants des ateliers de design	262	236	15	256	86	101		93,5
Ratio atelier (étudiants des ateliers de design / N. de studios enseignés dans une année)	12,21 étudiants inclus les étudiants de l'année préparatoire de la M.Arch.				10,83 étudiants * l'atelier Projet final n'est pas inclus dans le calcul (enseignement individualisé)			
	Automne	Hiver	Été	Total/année	Automne	Hiver	Été	Total/année
Nombre de candidats pour une session donnée et nombre total pour une année	919	--	--	919	171	--	--	171
Nombre d'étudiants entrants pour une session donnée et nombre total pour une année	97	--	--	97	66	--	--	66
Avec équivalence de cours (optionnel)	4	--	--	4				
Nombre prévu de diplômes décernés pour une session donnée et nombre total pour une année	--	--	--	72	22	37	--	59
Hommes (optionnel)				21	8	12		20
Femmes (optionnel)				51	14	25		39
Taux d'obtention de diplôme (%) [3]				79%				100%

[1] Étudiants équivalents temps plein (ETP) : nombre d'étudiants mentionnés ci-dessus + nombre d'équivalents temps plein pour les étudiants à temps partiel établi sur la base d'une pleine charge de cours requise pour compléter le programme selon le nombre de sessions normal.

[2] ETP étudiants étrangers : étudiants inclus dans le total ETP des étudiants, qui ne sont pas citoyens canadiens ou résidents permanents.

[3] Nombre de diplômes décernés ou prévus / nombre d'étudiants entrants au début du programme.

Université de Montréal

Faculté de l'aménagement
École d'architecture

Le 26 juin 2013

Monsieur Mourad Mohand-Said
Directeur général / Registraire
Conseil canadien de certification en architecture
1, rue Nicholas, bureau 710
Ottawa, Ontario K1N 7B7

Objet : **Rapport annuel (RA) de l'École d'architecture de l'Université de Montréal**

Cher Mourad Mohand-Said,

Il me fait plaisir de vous transmettre le rapport statistique sur les ressources humaines et le calendrier universitaire 2012-2013 comme vous nous l'avez demandé dans votre lettre du 26 avril dernier pour notre rapport annuel (RA).

Je prie de recevoir, cher Mourad Mohand-Said, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Anne Cormier, architecte
Directrice

Pièces jointes

C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7

Téléphone : (514) 343-6007
Télécopieur : (514) 343-2455

archi@ame.umontreal.ca
www.arc.umontreal.ca

Université de Montréal | Faculté de l'aménagement
École d'architecture

ce calendrier est disponible au
www.arc.umontreal.ca

Calendrier des études (architecture) 2012-2013 amendé

Trimestre Automne 2012

Septembre

D	L	M	M	J	V	S	
2	(3)	4	5	6	7	1/8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	**19**	**20**	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	
30							

Octobre

D	L	M	M	J	V	S	
	(1	2	3	4	5	6	*1*
7	(8)	9	10	11	12	13	*2*
14	15	◇16	17	18	19	20	*3*
21	22	23	24	25	26	27	*4*
28	29	30	31				*5*

Novembre

D	L	M	M	J	V	S	
				1	***2**	3	*5*
4	5	6	7	8	9	10	*6*
11	⋮12	13	14	15	16⋮	17	*7*
18	19	20	21	22	23	24	*8*
25	26	27	28	29	▣30		*9*

Décembre

D	L	M	M	J	V	S	
2	3	4	5	6	*7	1/8	*10*
9	10	11	12	13	14	15	*11*
16	⋮17	18	19	20	21⋮	22	*12*
23	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	29	
30	(31)						

Trimestre Hiver 2013

Janvier

D	L	M	M	J	V	S	
		(1)	(2)	**3**	**4**	5	*récup.*
6	7	8	9	10	11	12	*13*
13	14	15	16	17	*18)	19	*14*
20	(21	22	23	24	25	26	*1*
27	28	29	30	31			*2*

Février

D	L	M	M	J	V	S	
					1	2	*2*
3	4	◇5	6	7	8	9	*3*
10	11	12	13	14	15	16	*4*
17	18	19	20	21	*22	23	*5*
24	⋮25	26	27	28⋮			*6*

Mars

D	L	M	M	J	V	S	
					⋮1⋮	2	*6*
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	*7*
17	18	19	20	21	22	23	*8*
24/31	25	26	27	▣28	(29)	30	*9*

Avril

D	L	M	M	J	V	S	
	(1)	2	3	4	*5	6	*10*
7	8	9	10	11	12	13	*11*
14	15	16	17	18	19	20	*12*
21	⋮22	23	24	25	26⋮	27	*13*
28	29	30					*14*

Été 2013

Mai

D	L	M	M	J	V	S	
			1	2	*3	4	*14*
5	6	7	8	9	10)	11	*15*
12	13	14	15	16	17	18	
19	(20)	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		

Juin

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	(24)	25	26	27	28	29

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
	(1)	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Légende :

- **(** Rentrée — début des cours : 1er oct.
- ◯ Congé férié
- ☐ Activités libres
- **)** Fin de trimestre
- ◇ Dernier jour pour modifier un choix de cours ou pour abandonner un cours **sans** frais (1er cycle et cycles supérieurs)
- ▣ Dernier jour pour abandonner un cours **avec** frais (1er cycle et cycles supérieurs)
- ⋮⋮ Période réservée aux critiques de 1re année (B.Sc., A.)
- ▒ Période réservée aux critiques de 2e et 3e année (B.Sc., A.) et 1re année (M. Arch.)
- ■ Période réservée aux examens
- ***** Critiques du projet final (M. Arch)

Notes : Séances d'accueil nouveaux étudiants : **19 sept.** (bac), **20 sept.** (maîtrise)
Collation des grades : vendredi **2 novembre**
3 et 4 janvier : journées de récupération pour les cours et ateliers

A-4• Rapport sur les ressources humaines • 2012 – 2013

École ou programme : École d'architecture de l'Université de Montréal

Grade professionnel agréé	N. total de crédits / grade	N. total de sessions / grade	N. de crédits / session	N. d'heures / crédit	Total n. d'heures / grade
• Maîtrise en architecture	45 crédits	Min 3 max 6	15	1 cr. = 45 h	2025 h
avec baccalauréat préprofessionnel	95 crédits	Minimum 6	15 à 17	1 cr. = 45 h	4275 h
• Maîtrise en architecture					
Sans exigence de diplôme préprofessionnel et comprenant un grade de premier cycle et au moins trois ans d'études professionnelles					
• Baccalauréat en architecture					
Au moins cinq ans d'étude, sauf au Québec : quatre ans d'études professionnelles faisant suite à deux ans d'études collégiales (CÉGEP)					

Données sur le corps professoral	Diplômes des enseignants (grade le plus élevé seulement) Plein temps (PT) + Temps partiel (TP)													
	Ph. D. ou D. Arch.		Maîtrise post-prof.		M. Arch. prof.		B. Arch.		Autre		Archi-tectes inscrits		Chargés d'atelier	
	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP
Professeurs réguliers	12		3	1	1	-	1	2	1	1	5	4	11	3
Hommes	8		2				1	2		1	4	3	8	2
Femmes	4		1	1	1				1		1	1	3	1
Total équivalent temps plein (ETP) professeurs réguliers : nombre de professeurs à plein-temps + ETP des professeurs à temps partiel	20													
Charge d'enseignement plein temps type, par année	15 crédits par an (1 atelier + 3 cours ou 2 ateliers + 1 cours ou 5 cours)													
Autres professeurs														
• Invités				5		1		5				11		11
• chargés de cours, chargés de formation pratique, conférenciers		4		15		14		22		13		31		24
• Doctorants		1												1
Hommes		1												1
Femmes														
Total équivalent temps plein autres professeurs : un chiffre établi sur la base d'une charge d'enseignement type d'un professeur à plein temps	24,2 (basé sur une charge d'enseignement de 15 crédits par an)													
Total équivalent temps plein professeurs réguliers et autres	44,2													
Total des professeurs réguliers et autres qui sont architectes inscrits à leur ordre professionnel											51			
Total des professeurs réguliers et autres chargés d'ateliers													50	

N. d'ateliers préprofessionnels enseignés par tous les professeurs dans une année	[redacted]	43
N. d'ateliers de maîtrise enseignés par tous les professeurs dans une année		11*

Données sur les étudiants	Grade préprofessionnel				Maîtrise en architecture ou Baccalauréat en architecture			
	Automne	Hiver	Été	Moy./année	Automne	Hiver	Été	Moy./année
Étudiants à temps plein	261	237	16	257	126	95	--	110,5
Hommes (optionnel)	115	106	6		47	42		
Femmes (optionnel)	146	131	10		79	53		
Étudiants à temps partiel	10	19	31		9	15		
Hommes (optionnel)	2	5	16		2	4		
Femmes (optionnel)	8	14	15		7	11		
Total – Étudiants équivalent temps plein (ETP)[1]	265,5	243	23	266	131	102		116,5
ETP étudiants étrangers[2] (optionnel)								
Étudiants des ateliers de design	273	252	15	270	89	101		95
Ratio atelier (étudiants des ateliers de design / N. de studios enseignés dans une année)	12,48 inclus les étudiants de l'année préparatoire de la M.Arch.				10,47 * l'atelier Projet final n'est pas inclus dans le calcul (enseignement individualisé)			
	Automne	Hiver	Été	Total/année	Automne	Hiver	Été	Total/année
Nombre de candidats pour une session donnée et nombre total pour une année	888	--	--	888	182	--	--	182
Nombre d'étudiants entrants pour une session donnée et nombre total pour une année	104	--	--	104	64	--	--	64
Avec équivalence de cours (optionnel)								
Nombre prévu de diplômes décernés pour une session donnée et nombre total pour une année	--	--	--	69	--	--	--	58
Hommes (optionnel)				34				19
Femmes (optionnel)				35				39
Taux d'obtention de diplôme (%) [3]				74%				100%

1 Étudiants équivalents temps plein (ETP) : nombre d'étudiants mentionnés ci-dessus + nombre d'équivalents temps plein pour les étudiants à temps partiel établi sur la base d'une pleine charge de cours requise pour compléter le programme selon le nombre de sessions normal.

2 ETP étudiants étrangers : étudiants inclus dans le total ETP des étudiants, qui ne sont pas citoyens canadiens ou résidents permanents.

3 Nombre de diplômes décernés ou prévus / nombre d'étudiants entrants au début du programme.

Mock-up, Résille solaire
Projets des étudiants de l'atelier ARC2012
Hiver 2013

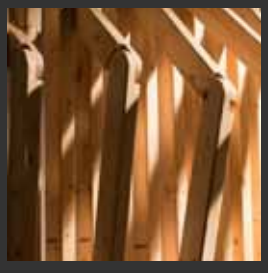

Crédit photo:
Catherine Joly
Vincent Bourassa

Benoît Avarello
Olivier Schwarz Dionne

Sabrina Fleurent-Nourry
Alexandre Cameron

Crédit photo couverture: Nathaniel Proulx-Joanisse
Conception couverture : Dominique St-Pierre